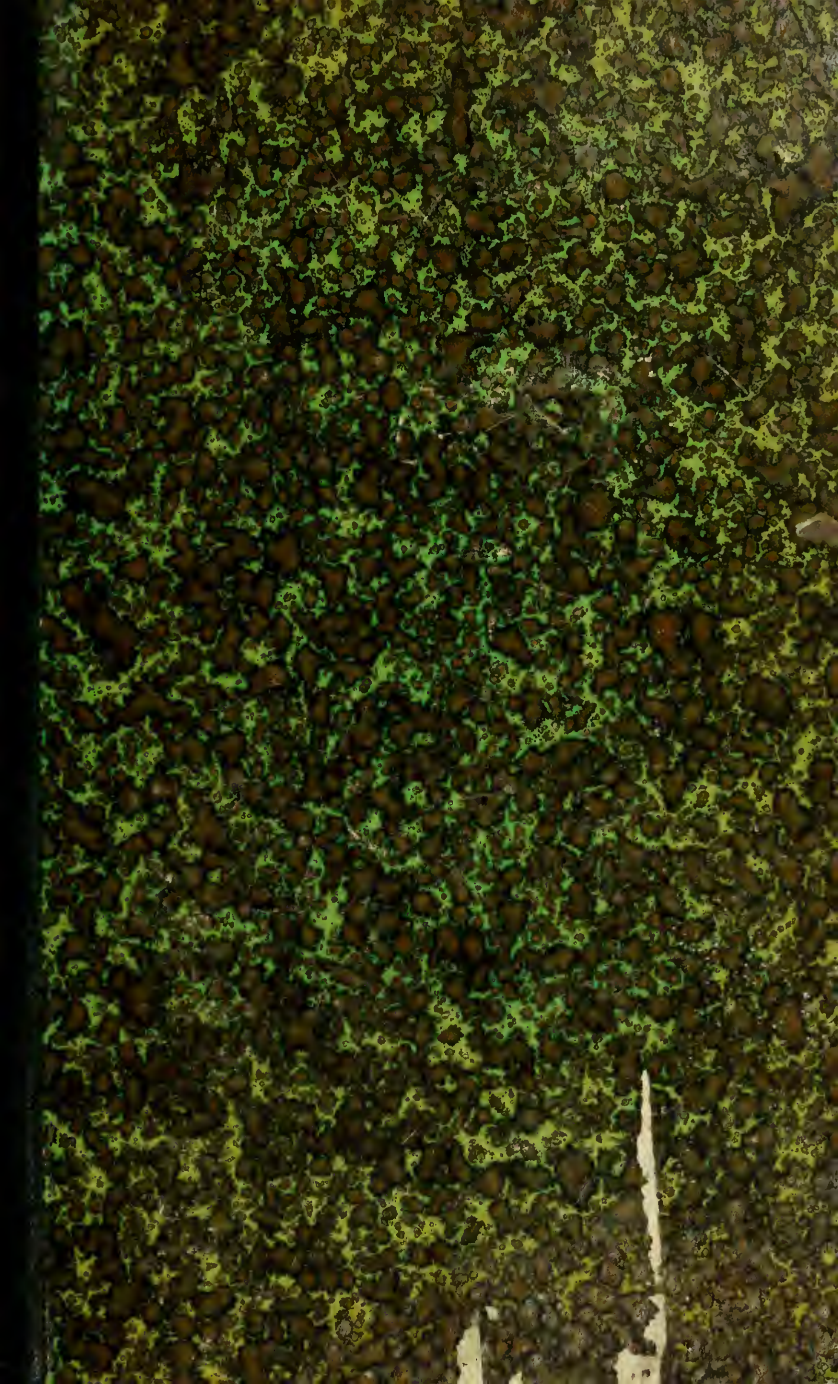






AP
20
C54
SMRS
V.20

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/lescontemporains20pari

LES CONTEMPORAINS

LES

CONTEMPORAINS

VINGTIÈME SÉRIE



PARIS

MAISON DE LA BONNE PRESSE

5, rue Bayard, 5

IMPRIMERIE P. FERON-VRAU, 3 ET 5, RUE BAYARD, PARIS, VIIIe.

TABLE

LES CONTEMPORAINS



LOUIS-NAPOLÉON, PRINCE IMPÉRIAL (1856-1879)

I. LA NAISSANCE DU PRINCE IMPÉRIAL

C'est au milieu des prospérités de l'Empire, au lendemain d'une guerre où nos aigles venaient de recevoir un nouveau baptême, au lendemain du jour où, en même temps que la nation retrouvait sur les champs de bataille ses gloires militaires — éphémères, hélas ! — elle venait, en provoquant le monde à des luttes pacifiques, d'affirmer à l'Exposition universelle de 1855 sa supériorité artistique et industrielle, que naquit aux Tuileries, le dimanche 16 mars 1856, Eugène-Louis-Jean-Joseph-Napoléon.

La foule avait envahi le jardin des Tuileries et la cour du Carrousel; anxieuse, elle s'arrachait les bulletins publiés d'heure en heure. Aussi, lorsque le bourdon de Notre-Dame retentit à toute volée et que les 101 coups de canon annoncèrent qu'il était né un fils, ce furent par tout Paris d'inoubliables transports d'allégresse; les maisons particulières et les édifices publics se pavoisèrent en signe de réjouissance nationale, et, le soir, Paris illumina. Il ne fut si pauvre foyer qui ne brûlât un peu de suif sur la fenêtre de sa mansarde, en l'honneur de ce petit être qui venait de naître et auquel l'amour du peuple promettait alors de si belles destinées.

La province chanta le *Te Deum* en actions de grâce; de Rome, S. S. Pie IX (1) envoya sa bénédiction, tandis que sur les bords de la mer Noire, quatre armées célébraient cet heureux événement et que les canons russes eux-mêmes saluaient ce berçeau qui semblait devoir être un nouveau gage de paix.

De toutes parts, les louanges et les souhaits montèrent à l'envie autour du berceau impérial. Camille Doucet, Théophile Gautier, Barthélemy célébraient celui qu'ils croyaient devoir être Napoléon IV :

. . . .

Le vieil empereur géant,
Du fond de son mausolée,
S'est levé sur son séant.

Il voit au front de sa race
Le doigt du destin qui trace
Un indélébile sceau,

(1) Pie IX. Voir *Contemporains*, n° 120-123.

Et lentement il retombe
Dans sa triomphale tombe,
Consolé par un berceau.

On n'alla point chercher, pour décorer l'enfant quelque titre comme ceux que les rois d'autrefois, et même Napoléon Ier (1), avaient donnés à leurs descendants. L'enfant qui naissait, l'empereur voulut qu'il fût le fils de la France; il l'appela le *Prince impérial;* et le peuple le baptisa d'un nom qu'il lui conserva, même après la défaite, même après l'invasion : le « Petit prince ».

Suivant un usage immémorial, qui voulait que la capitale de la France offrît à ses souverains le berceau de leur premier-né, le baron Haussmann, alors préfet de la Seine, réclama au nom de la Ville de Paris cet antique privilège (2).

Le berceau avait coûté 162 000 francs, mais les pauvres de Paris devaient retrouver, et bien au delà, la somme dépensée. 200 000 francs furent votés par le Conseil municipal pour dégager les objets de literie et les outils déposés au mont-de-piété et pour payer les mois de nourrice dus par des familles indigentes. La main bienfaisante de Napoléon III laissa tomber en abondance les secours et les grâces; 100 000 francs furent pris sur la liste civile et versés dans la caisse des bureaux de bienfaisance. Les

(1) Napoléon Ier. Voir *Contemporains*, nos 176-181.

(2) Par allusion aux armes de la vieille cité, le berceau avait la forme d'une nef, dont la proue se terminait par un aiglon d'argent déployant ses ailes; à la poupe s'élevait une statue de la Ville de Paris, en argent, vêtue de vermeil, soutenant une couronne impériale d'où s'échappaient les rideaux; à droite et à gauche de la statue, deux petits génies veillaient sur le berceau. L'arrière du navire portait l'écusson de la municipalité, en émail, sur un bouclier d'or. La coque était en bois de rose découpé; dans les jours, des branches de laurier en vermeil se détachaient sur un fond de satin bleu clair.

Le bordage, fermé par un rinceau de vermeil, était soutenu à l'arrière par deux sirènes d'argent, des écussons, aux chiffres de l'empereur et de l'impératrice, en occupaient le milieu; quatre médaillons en émail gris bleu, à la manière des émaux de Limoges, représentant les quatre vertus cardinales, décoraient les flancs du navire.

Le berceau était supporté par des colonnettes en bois de rose, ornées de branches d'olivier grimpantes et d'épis en vermeil. Les rideaux, l'oreiller, le couvre-pied étaient en dentelles d'Alençon doublés de satin bleu clair. Le fond était semé de violettes et d'abeilles, encadré dans une guirlande de fleurs où dominaient les impériales, et dont les angles étaient gardés par des aigles. (Baron Pierre de Bourgoing. Voir p. 5.)

Sociétés des auteurs dramatiques, des musiciens, des peintres, reçurent chacune 10 000 francs. 800 détenus des bagnes et des prisons centrales, et 700 militaires retenus dans les pénitenciers furent mis en liberté; les amendes judiciaires furent remises; un décret accorda une amnistie pleine et entière à tous les condamnés politiques qui déclareraient se soumettre loyalement au gouvernement. Enfin, l'empereur et l'impératrice constituèrent à leur fils une nouvelle famille: tous les enfants nés le même jour que lui — leur nombre s'éleva à près de quatre mille — devinrent leurs filleuls.

« L'empereur, dit le baron Pierre de Bourgoing, éprouvait un tel bonheur qu'il eût désiré le faire partager à la France entière. Pour une mère, quel rayonnement de gloire, quel avenir resplendissant elle entrevoyait pour ce nouveau-né, dans ce berceau jonché des lauriers de Crimée. Quelle joie elle va éprouver plus tard en se penchant sur le lit de son enfant vers lequel s'inclineront les drapeaux d'Italie. Ne pouvait-elle pas dire comme Massillon : « Chaque saison vient mettre au pied de » ce berceau les dépouilles et les trophées. » Hélas! les espérances fondées sont devenues douleurs. Le bois de rose s'est changé en quelques planches arrachées à la terre d'Afrique; l'argent en un cercueil de plomb, dont nous avons pieusement recueilli les bribes, chères reliques du dernier berceau où l'enfant, devenu soldat, dort cette fois d'un sommeil éternel. »

La cérémonie de l'ondoiement eut lieu le jour même de la naissance dans la chapelle des Tuileries. S. S. Pie IX avait accepté d'être parrain.

Le 14 juin, eut lieu à Notre-Dame la cérémonie officielle du baptême, par le légat du Pape, le cardinal Patrizzi. Tous les évêques de France avaient été invités à la cérémonie; ils y assistèrent presque tous. C'était un jour de printemps, par un soleil radieux, au milieu d'une universelle gaieté. Quand le prince passa dans sa voiture dorée, par cette rue de Rivoli, toute nouvellement ouverte, ce fut une acclamation frénétique.

II. L'ÉDUCATION DU PRINCE

Il fallait maintenant donner à l'enfant les premières directions qui devaient faire de lui un prince accompli. L'impératrice veillait elle-même à tous les détails de l'hygiène, des distractions, de l'éducation de son fils, développant par des encouragements les qualités natives, réprimant les petites fautes naturelles aux enfants les mieux doués. C'est surtout dans l'heureux choix de tous ceux qui entouraient le prince que se révéla la sollicitude de l'impératrice. Tous étaient capables à tous les degrés d'inspirer au fils de Napoléon III le respect des grands devoirs qu'il aurait un jour à remplir.

Dès la naissance du prince, on avait placé près de lui, sous la direction de Mme l'amirale Bruat, secondée par Mmes Bizot et de Brancion, veuves du général et du colonel tués en Crimée, une gouvernante anglaise, miss Schaw.

Les visites au camp de Châlons faisaient le bonheur du prince; aussi, lorsque l'empereur s'y rendait, ne manquait-il jamais de l'accompagner. Les grenadiers de la garde avaient demandé qu'on l'inscrivît sur les contrôles de leur régiment. Le 16 mars 1863, comme le prince venait d'avoir sept ans, l'empereur passa en revue les enfants de troupe du premier régiment des grenadiers de la garde. Le prince, mêlé à leurs rangs, manœuvra fort correctement. Il avait alors les galons de caporal, ses camarades sollicitèrent pour lui les galons de sergent, mais l'empereur refusa.

L'enfant adorait tout ce qui portait l'uniforme. « Avec une attention qui ne se lassait jamais, il assistait journellement au mouvement militaire des Tuileries, la garde montante et descendante, les postes relevés, la parade, les sentinelles mises en factions. Ce n'étaient pas les cent-gardes aux uniformes éclatants, chargés du service intérieur du palais, qui le frappaient le plus,

mais le simple fantassin, le petit troupier, en pantalon rouge, en shako, défilant crânement, sac au dos, devant ses fenêtres chaque matin. »

..... Plus tard, à Chislehurst, lorsque l'exil lui eut fermé les portes de la France, le prince pensa plus d'une fois au bel uniforme français qu'il ne portait plus. Un jour, en 1871, comme Mme Carette lui demandait quel vœu il fallait faire pour lui et ce qu'il préférerait si le choix de sa destinée lui était offert: « Je voudrais, répondit-il, les yeux mouillés de larmes, être sous-lieutenant dans l'armée française avec 1 800 francs d'appointements. »

Le prince aimait par-dessus tout les exercices du corps, un seul lui inspirait une certaine crainte, c'étaient les bains de mer. Mme Carette raconte qu'ayant cinq ans, on lui fit prendre à Biarritz son premier bain. On lui fit faire, la tête la première, le plongeon traditionnel. Le prince, suffoqué d'abord, se mit à pousser des cris horribles dès qu'il eut repris sa respiration, et il fallut interrompre le bain. Lorsqu'il fut habillé et calmé, l'impératrice se mit à le raisonner : « Pourquoi as-tu jeté de tels cris ? C'est honteux pour un garçon de ton âge. — Mais, maman, j'ai eu trop peur quand j'ai vu ces grosses vagues sauter autour de moi. — Comment, tu restes sans broncher devant un canon chargé et tu as peur de l'eau ? — Oh ! maman, c'est que je commande au canon et que je ne peux pas commander à la mer. »

Il avait une prédilection pour le séjour de Saint-Cloud. C'était aussi celui que l'empereur préférait pour son fils. « Là, plus que partout ailleurs, dit le comte André Martinet, il avait son fils vraiment à lui. Dans l'adoration qu'il lui a vouée, il trouve des gâteries incessantes, une indulgence attendrie pour ses moindres caprices; dès qu'il est auprès du prince impérial, le voile de mélancolie habituelle à son regard se dissipe, ses yeux rient à la joie de l'enfant. Il lui a fait construire, dans le parc réservé, un petit chemin de fer, avec embarcadère, viaduc, signaux, rampes et courbes, et, à le voir s'agiter, courir avec ses amis autour de ce train en miniature, il passe les plus chers moments de sa journée (1). »

A Saint-Cloud, le prince trouvait aussi plus de liberté qu'à Paris, où il ne sortait qu'en voiture, entouré de son escorte, pour aller chaque jour se promener et jouer à Bagatelle, tandis qu'il trouvait à Saint-Cloud toute la liberté chère à son âge, l'activité qui lui plaisait. A Paris, cependant, il ne manquait pas une occasion d'affirmer son agilité et son adresse, dès que la surveillance dont il était l'objet se relâchait un peu. Plus d'une fois il jeta son précepteur, M. Monnier, dans de mortelles inquiétudes. Un jour, entre autres, au retour d'une promenade, comme M. Monnier causait avec une personne qu'il venait de rencontrer, le prince imagina d'entreprendre l'escalade du balcon de la salle des maréchaux au pavillon de l'Horloge. Et le voilà qui grimpe, s'aidant des pierres en saillie, jusqu'en haut du portique. On devine l'effroi du précepteur en apercevant son élève dans cette situation. Le brave homme n'osait l'appeler, dans la crainte de provoquer une chute. Enfin, il eut la présence d'esprit de dire doucement : « Monseigneur, descendez, le poste vous regarde, et ce que vous faites là n'est pas convenable. » Cette simple remarque produisit un effet magique; en un clin d'œil, comme honteux qu'on l'eût vu dans une position peu convenable, le prince était à terre, sans accident.

Mais, de tous les exercices du corps, celui qu'il préférait, c'était le cheval; tous les matins, dans le parc si l'on était à Saint-Cloud, au manège du quai d'Orsay quand la cour était à Paris, il prenait sa leçon d'équitation avec son professeur, M. Bachon. Cet excellent homme, profondément dévoué, ne concevait dans l'homme qu'une seule qualité, vraiment digne de ce nom : bien monter à cheval, et, de fait, il avait vraiment belle allure quand il accompagnait le prince dans ses promenades. A deux ans, l'éducation équestre du prince

(1) Comte Martinet, *Le prince impérial*, p. 56.

commença. Lorsqu'il eut trois ans, M. Bachon proposa de lui faire passer une revue à cheval. L'empereur, redoutant un accident, hésitait. « Je réponds de tout », avait affirmé M. Bachon. Trop petit pour avoir des vêtements de garçon, le prince portait encore le kilt écossais. La revue eut lieu au Carrousel, et le prince passa au trot à côté de l'empereur devant le front des troupes. Le petit cavalier fit merveille.

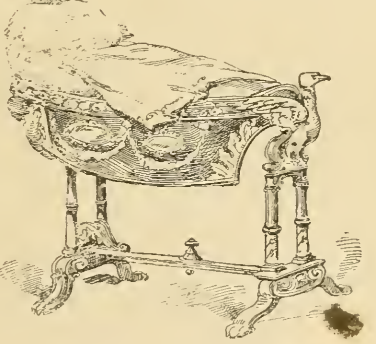
Cependant, l'éducation physique ne devait servir au prince que de délassement; il fallait qu'il la possédât pour être un homme dans toute la belle acception du mot, mais il fallait aussi et surtout une solide éducation intellectuelle, et, certes, pas plus que l'autre, elle ne lui manqua.

Le prince avait un goût très vif pour le dessin. Dès qu'il restait un moment tranquille, il prenait un crayon et esquissait un sujet quelconque, le premier qui lui tombait sous la main; les sujets militaires revenaient cependant plus souvent que les autres sous son crayon. On lui avait donné aussi des leçons de sculpture; le prince aimait beaucoup cet art et il avait acquis une certaine habileté. On raconte que, lorsque Carpeaux travaillait à la statue du prince impérial, au printemps de 1865 (1), ce dernier, saisissant un peu de terre glaise, se mit à exécuter de mémoire un buste de l'empereur, défectueux comme exécution, mais tellement ressemblant, que son père, sans permettre qu'on y fît aucune retouche, le fit mouler et le conserva dans son cabinet.

Bientôt un jeune professeur de l'Université remplaça M. Monnier. C'était M. Filon. Sous sa direction et sous celle du général Frossard, le prince commença des études sérieuses et il suivit les cours du lycée Bonaparte, puis du lycée de Vanves.

Lorsque le prince entra dans sa douzième année, on lui constitua une maison militaire : le chef en était le général Frossard; le capitaine de frégate Duperré, le lieutenant-colonel d'Espeuilles, les chefs de bataillon Lamey et de Lignéville furent attachés au prince en qualité d'aides de camp.

L'empereur veillait tout particulièrement sur ses études, il se reposait volontiers sur l'impératrice pour la direction de la conscience; il savait que la mère était là, vigilante et dévouée, voulant, comme lui, faire de ce fils un grand souverain pour la France. Cependant, l'empereur était loin de se désintéresser de cette partie de l'éducation de son fils, il s'en mêlait lui-même à l'accasion, comme le prouve ce détail emprunté à la correspondance d'Octave Feuillet : « Dis à Jacques que le petit César lisait attentivement sa messe dans un beau livre plein d'images et que l'empereur son père se penchait de temps en temps pour lui dire où l'on en était (1). » Ce fut l'abbé Deguerry (2), curé de la Madeleine, celui-là même qui devait tomber sous les balles de la Commune, qui le prépara à la Première Communion. La cérémonie eut lieu, le jeudi 7 mai 1868, dans la chapelle des Tuileries, en présence de l'empereur et de l'impératrice, des princes



BERCEAU DU PRINCE IMPÉRIAL

(1) On a retrouvé récemment cette statue du prince dans les caves du lycée Michelet. Elle avait été cachée là, au moment de la Commune par l'économe du lycée qui voulait la préserver d'une destruction certaine.

(1) Fernand Giraudeau, *Napoléon III intime.* Lettre d'Octave Feuillet, 1862.

(2) Deguerry. Voir *Contemporains*, n° 273.

de la famille impériale et de tous les grands officiers de la couronne. Le soir du même jour, l'archevêque de Paris, Mgr Darboy, administra au prince le sacrement de Confirmation. Le *Moniteur* rendit compte de ces solennités.

L'année suivante, le prince impérial remplaça l'empereur malade à la revue du 15 août, au camp de Châlons, et, avec l'impératrice, il alla présider à Ajaccio les fêtes solennelles du centenaire de Napoléon Ier. (29-30 août 1869.)

De bonne heure, le prince fut initié par sa mère aux œuvres de charité; jamais il ne manqua une occasion de faire l'aumône dans la mesure de ses ressources et avec une bonne grâce qui en redoublait le prix. Survenait-il un de ces désastres qui sont malheureusement de tous les temps et de tous les régimes, l'impératrice l'inscrivait le premier sur les listes de souscription en faveur des victimes, ne voulant pas qu'une bonne action fût faite sans que son fils y eût sa part.

L'instruction et l'éducation premières du prince ne laissèrent donc rien à désirer par les soins assidus dont elles furent l'objet; mais la Providence elle-même se chargea de compléter l'éducation du futur héritier de la couronne impériale. Elle voulut qu'après avoir étudié dans les livres, pris les leçons de ses gouverneurs, voyagé et pratiqué les hommes, il passât par la grande école du malheur.

III. LA GUERRE DE 1870 — SARREBRUCK — A LA SUITE DE L'ARMÉE — SEDAN — EN BELGIQUE

Bien que l'horizon politique se fût quelque peu assombri depuis Sadowa, rien ne faisait pressentir, lorsque s'ouvrit l'année 1870, qu'elle dût se terminer si lugubrement et au milieu de tant de désastres. On sait à la suite de quels événements le 19 juillet la guerre était déclarée à la Prusse.

Malgré tout, l'armée partit pleine de confiance vers la frontière.

Le 28 juillet, le prince et l'empereur prenaient le chemin de fer à Saint-Cloud. L'empereur portait la petite tenue de général de division; le prince impérial avait quitté les galons de laine de caporal du 1er grenadiers de la garde et portait l'uniforme de sous-lieutenant. L'impératrice, à qui il donnait la main, avait des larmes dans les yeux; comme toutes les mères à l'instant du départ, elle tremblait jusqu'au fond de son âme, mais elle se contenait en souveraine. « Fais ton devoir, Louis », s'écria-t-elle en enveloppant son fils d'un de ses beaux regards de lumineuse tendresse. Puis le train s'ébranla et disparut, tandis qu'un immense cri de « Vive l'empereur ! » s'élevait de toutes les poitrines (1).

Le lendemain, l'empereur et le prince impérial allèrent visiter le camp de Saint-Avold, où se trouvait le 2e Corps commandé par le général Frossard. Trois jours après (2 août), le premier combat s'engageait à Sarrebrück, le souverain et son fils y assistèrent; c'était la première fois que le prince voyait le feu, il s'y conduisit stoïquement, et l'empereur, le lendemain, put écrire à l'impératrice : « Louis vient de recevoir le baptême du feu; il a été admirable de sang-froid et n'a été nullement impressionné..... Nous étions en première ligne, et les balles et les boulets tombaient à nos pieds. Louis a conservé une balle qui est tombée tout près de lui. Il y avait des soldats qui pleuraient en le voyant si calme. »

L'impératrice, toute fière, alla lire la dépêche au poste de voltigeurs de Saint-Cloud, et transmit le télégramme au président du Conseil; il était encore sur son bureau lorsque entra un journaliste; heureux de lui confirmer le succès, le ministre lui tendit la dépêche sans lui demander le secret. Et c'est ainsi que ce télégramme, purement privé, parut le lendemain en première page du *Gaulois* comme une dépêche officielle (2).

Les feuilles dynastiques blâmèrent la témérité avec laquelle on semblait exposer

(1) Mme CARETTE, *Souvenirs intimes de la cour des Tuileries* (2e série, p. 123).

(2) *Le prince impérial*, par le comte ANDRÉ MARTINET (p. 185).

l'héritier du trône, les journaux de l'opposition ne virent là qu'une mise en scène puérile et on insinua même que le général Frossard, gouverneur du prince, avait préparé à Sarrebrück un simulacre de combat afin de ménager au prince impérial l'honneur de ses premières armes.

Mais les désastres surviennent : Wissembourg (4 août), Forbach et Wœrth (6 août). Nos soldats battent en retraite, l'empereur est contraint de renoncer au commandement de l'armée : l'existence du prince devient un martyre; il suit son père d'étape en étape, de Sarrebrück à Metz, de Metz à Châlons, assistant aux déroutes successives; enfin, notre armée est rejetée sur la Meuse, dans les bas-fonds de Sedan; l'empereur comprit alors que la lutte suprême allait s'engager, et, résolu à chercher la mort si la victoire nous abandonnait encore, il songea à éloigner son fils.

Le prince eût pu rentrer à Paris, l'empereur le désirait, mais l'impératrice s'y était opposée; pleine d'angoisses maternelles, elle voyait l'opposition devenir plus hardie à mesure que notre défaite s'accentuait.

« J'aime mieux, en cas de revers, que mon fils soit au milieu de l'armée, disait-elle, je ne veux pas que l'on en fasse un petit Louis XVII. »

Faisant violence à son affection, l'empereur donna ordre de conduire le prince à Mézières. Le père et le fils ne devaient plus se revoir sur la terre de France (30 août 1870). En effet, devant le mouvement enveloppant des Prussiens, il fallut rétrograder sur Avesnes, puis sur Landrecies, enfin sur Maubeuge. Le 4 septembre au soir, on apprit le désastre de l'armée par un télégramme de l'empereur qui ordonnait en même temps de gagner la Belgique.

« La foule est houleuse, des estaminets sortent des orateurs qui devinent que leur heure a sonné. L'énergie du lieutenant Watrin, les sabres des cent-gardes mettent encore une sourdine à leur ardeur, mais, d'un instant à l'autre, les derniers défenseurs du prince peuvent être débordés. Il ne faut pas que le fils de l'empereur soit reconnu à la station et on cherche dans la ville des vêtements pour lui, pour le capitaine Duperré et pour le comte Clary. Le temps marche, on apprend que le chef de gare a acclamé le nouveau régime et qu'il saisira avec empressement toute occasion de lui donner des gages, il ne faut donc plus songer à prendre le train à Maubeuge. M. Marchand, chez qui le prince était descendu, offre de le faire conduire avec ses aides de camp, en voiture, jusqu'à la halte la plus proche de la frontière. L'enfant de France peut enfin sortir sans être vu par une porte donnant sur un chemin désert (1). »

Le prince gagna Namur où il fut reçu par le comte de Baillet, gouverneur de la province, qui le fit conduire à l'hôtel du gouvernement. Deux jours après, tandis que l'empereur était enfermé prisonnier à Wilhelmshohe, le prince impérial s'embarquait à Ostende pour l'Angleterre. Il arriva à Douvres le 6 septembre; le 8, il fut rejoint par l'impératrice qui, grâce au dévouement du docteur Evans et de sir John Burgoyne, avait pu quitter les Tuileries, envahies par l'émeute, et gagner de son côté l'Angleterre. La mère et le fils ne restèrent que peu de temps à Hastings. Un Anglais fort riche, M. Strode, qui avait connu l'empereur autrefois, mit à leur disposition sa propriété de Cambden-Place à Chislehurst; ils vinrent s'y installer le 24 septembre.

C'était l'exil qui commençait, exil dont le prince ne devait jamais revenir.

IV. CAMBDEN-PLACE
LA MORT DE L'EMPEREUR

Cambden-Place réunit l'impératrice et son fils, heureux de se revoir et de vivre désormais l'un pour l'autre en attendant leur réunion avec Napoléon III.

Pendant que l'impératrice s'employait à solliciter pour la France des conditions de paix compatibles avec son honneur, le courrier de France apportait chaque jour à Chislehurst quelque nouveau pamphlet, quelque

(1) Comte ANDRÉ MARTINET, *Le prince impérial.*



LA FAMILLE IMPÉRIALE AU CHATEAU DE SAINT-CLOUD

gravure ignoble, œuvres des révolutionnaires parisiens.

La famille impériale, bien qu'encore privée de son chef, recevait des consolations d'autre part. Beaucoup de préfets, d'anciens ministres, d'anciens députés, restés fidèles au malheur, commençaient à affluer à Chislehurst. L'empereur, que le traité de Ver-

sailles rendait à la liberté, se hâtait d'arriver en Angleterre (20 mars 1871). Il se dédommagea du long éloignement où il avait été tenu de son fils en l'entourant de soins paternels. Sans espérer qu'il lui serait donné, à lui, de réparer les désastres passés, Napoléon III aimait à voir dans son fils le sauveur de la France.

L'empereur s'appliqua donc à le préparer à tout événement. Déjà, le prince avait repris avec ardeur ses études laborieuses des Tuileries; il avait rouvert ses livres classiques. Deux savants professeurs, MM. Lenheim et Richardy, lui apprirent l'allemand et les mathématiques. L'enfant, qui avait conscience des devoirs qu'il pouvait avoir à remplir un jour, se mit à l'œuvre avec acharnement. De 7 heures du matin à 7 heures du soir, il travaillait avec ses maîtres, il ne prenait que deux heures de récréation dans le milieu de la journée et savait encore se les rendre utiles. Mais



LE PRINCE IMPERIAL OFFRE UN DINER AUX PUPILLES DE LA GARDE

l'empereur ne se reposait pas du soin des études de son fils sur les maîtres qu'il lui avait donnés, il s'était institué lui-même son professeur, il lui enseignait l'histoire du passé, mais il s'occupait surtout, dans de longs entretiens, de lui faire connaître l'histoire du présent, il lui apprenait à connaître les hommes et à juger les événements. Il n'avait guère de secrets pour son fils, il l'habituait à tout entendre et montrait une confiance absolue dans son intelligence et dans sa discrétion.

Un jour qu'il s'entretenait de graves sujets avec un de ses anciens ministres, venu tout exprès en Angleterre, le prince entra dans son cabinet. Le ministre semblait hésiter à poursuivre son entretien. « Nous pouvons causer devant mon fils, dit Napoléon III, il s'intéresse beaucoup à nos affaires. » A quoi le prince ajouta : « Je suis curieux, mais discret (1). »

Afin d'achever son instruction militaire,

(1) F. de Barghon Fort-Rion.

e prince, dont le rêve, comme il le disait à Mme Carette, était d'être sous-lieutenant dans l'armée française avec 1 800 francs d'appointements, se présenta à l'école militaire de Wolwich. L'enseignement spécial que reçoivent les élèves de cette école d'élite, qui tient à peu près le milieu entre les Écoles de Saint-Cyr et polytechnique, les prépare à l'arme de l'artillerie ou du génie, les deux armes savantes de l'armée anglaise. Le prince y entra le 10 novembre 1872 comme simple élève militaire. Bien qu'il fût prince, il ne jouissait d'aucune primauté sur ses camarades. Tout au plus possédait-il une chambre séparée des autres, chambre qu'il partageait avec son ami, Louis Conneau, admis le même jour que lui à l'école. Très aimé de tous, élèves et professeurs, le prince ne négligea pas, au milieu de tant de préoccupations, de continuer en toutes occasions les traditions de charité auxquelles l'avait formé sa mère. Il avait des façons délicates de faire le bien qui charmaient et qui faisaient redoubler d'amitié pour lui ceux qui l'approchaient. Aussi, lorsqu'après de brillants examens, il sortit de l'école avec le numéro 7, fut-il universellement regretté.

Le prince était encore à l'école, lorsque, vers la fin de 1872, la santé de l'empereur commença à inspirer à sa famille les plus vives inquiétudes. Le mal dont il était atteint depuis plusieurs années avait fait de grands progrès, et il était trop tard pour tenter avec succès une opération jugée nécessaire dès 1870.

Le 9 janvier 1873, le comte Clary vint chercher le prince à l'école. Celui-ci connaissait la gravité de l'état de son père, mais il ne pouvait croire à un dénouement fatal. Il s'élança dans la maison en criant : « Mon père ! mon père ! » Le comte Davilliers accourut : « Monseigneur, lui dit-il, il faut avoir du courage, l'empereur est bien mal, bien mal ! » En ce moment le curé de Chislehurst sortait. Le prince pâlit affreusement et chancela. « Qu'on me dise la vérité, murmura-t-il, je suis assez fort pour la supporter. » Des sanglots furent la seule réponse. Enfin, l'impératrice, sortant de la chambre funèbre, s'élança au-devant de lui, et au milieu des larmes, elle lui dit : « Louis, mon pauvre Louis ! je n'ai plus que toi. » Pas une larme ne sortit des yeux du prince, sa douleur était trop vive. Sans proférer une parole, il se précipita auprès du corps de son père, en le couvrant de baisers, puis, se jetant à genoux, il récita à haute voix le *Pater noster*, en latin, interrompant sa prière pour s'écrier dans un sentiment de folle douleur : « Non, je ne veux pas ! » Il se réfugia enfin dans la chambre de sa mère et là l'impératrice et son fils purent pleurer ensemble.

Les funérailles eurent lieu le 15 janvier, plus de 3000 Français y assistaient. Lorsque la cérémonie fut terminée, le prince voulut remercier ses compatriotes. A sa vue, comme autrefois, sous l'ancienne monarchie où l'on criait : « Le roi est mort, vive le roi ! » une immense acclamation de : « Vive l'empereur ! » sortit de toutes les poitrines. Le prince se retourna, et contenant son émotion : « Messieurs, dit-il, l'empereur est mort; crions tous : Vive la France ! »

Désormais, le prince ne s'appartenait plus tout entier; chef d'un parti puissant, il se devait à lui. Mais, avant de le suivre dans sa carrière politique, on nous permettra de dire en quelques mots ce que l'éducation qu'il avait reçue en avait fait, et ce qu'il était dans la vie privée.

V. LE PRINCE INTIME

« Lorsque le prince devint un homme, dit Mme Carette, dans ses yeux bleus, pleins de lumière, dans ses exquises façons, on retrouvait le regard, la grâce de sa mère, de même que dans son caractère, dans le respect de tous ses devoirs, qu'il portait jusqu'au plus haut degré de la dignité humaine, on retrouvait la trace de la direction maternelle qui, depuis l'enfance, avait agi sans relâche sur son cœur et sur son esprit (1). »

(1) Mme CARETTE, *Souvenirs intimes de la cour des Tuileries* (3e série, p. 297).

Cependant, lorsqu'après la guerre, miné par la douleur et par la maladie, l'empereur, sentant sa fin approcher, eut confié le fils à sa mère, sans prendre d'autres dispositions pour l'avenir, la tâche de l'impératrice devint difficile.

Le prince la lui facilita par l'amour immense qu'il lui portait. Gai, exubérant dans l'intimité, le prince, cependant, paraissait triste et mélancolique pour ceux qui le jugeaient à distance. L'isolement dans lequel il vivait, son antipathie pour les réunions mondaines, ne contribuaient pas peu à faire courir le bruit que l'ennui le rongeait.

L'impératrice voulut lui créer à Londres un intérieur digne de son rang, où le prince eût pu tenir son cercle, et paraître dans tout le charme de sa personnalité.

Plusieurs fois, elle alla à Londres avec le prince afin de choisir un hôtel en vue de cette installation. Toujours le prince refusa, suppliant sa mère de lui épargner un arrangement qui serait devenu pour lui une source d'obligations qu'il lui coûtait de subir. Ses travaux, les intérêts de son parti, les quelques amis qui l'entouraient, voilà ce qu'il aimait, et, certes, il éprouvait plus de joie et de bonheur dans son intimité, causant librement de tout ce qui l'intéressait et le préoccupait, que dans toutes les fêtes de la société anglaise, où il allait beaucoup plus par devoir et par courtoisie que par goût.

Le prince ne donnait pas son amitié à tous ceux qui la recherchaient, il savait ne la donner qu'à bon escient, mais alors il la donnait tout entière, sans réserve. Louis Conneau, le fils du docteur Conneau, était son meilleur ami. Quand celui-ci sortit de Saint-Cyr, avec le grade de sous-lieutenant, le prince lui offrit une épée en témoignage de son amitié; sur la lame, il fit graver cette belle devise : « Passavant le meillor ! »

« Vous passez avant le meilleur dans mon amitié, ajoutait-il, c'est pourquoi je souhaite que vous passiez avant le meilleur sur le champ de bataille, et partout où le devoir pourra vous appeler.

» Mon affection pour vous est flattée par la pensée que c'est moi qui vous aurai donné l'épée qui sera, j'en suis sûr, l'instrument de votre fortune et de votre gloire à venir.

» Si j'ai la gloire que j'ambitionne de combattre avec vous côte à côte, chaque coup que je vous verrai frapper, je me dirai : « Mordieu! l'épée vaut Conneau et » Conneau vaut l'épée. » Et la vue de votre courage me fera tressaillir d'aise. Si, par malheur, je ne suis pas avec vous pour partager les mêmes périls, si je ne puis un jour sabrer en aussi bonne compagnie, eh bien, je serai encore content de penser que ce souvenir de mon étroite amitié vous suivra partout, et que, pendue du côté du cœur, cette bonne arme sera toujours prête à montrer que le vôtre est chaud et noble.

» Napoléon. »

Le prince devait un jour courir ces périls qu'il désirait connaître. Plût au ciel que le fidèle Conneau se fût trouvé à ses côtés! Peut-être cette main amie eût-elle empêché la terrible catastrophe.

VI. LA MAJORITÉ DU PRINCE DIRECTION DONNÉE AU PARTI IMPÉRIALISTE

Le prince impérial devait atteindre sa majorité le 16 mars 1874. Les chefs du parti impérialiste voulurent célébrer cette date par une grande solennité. Les adversaires politiques se réjouirent d'abord de cette manifestation dès qu'ils la surent à l'état de projet. Ils escomptaient un insuccès, beaucoup d'impérialistes même la redoutaient, ils envisageaient les fatigues et les dépenses d'un tel voyage; si, malgré tout, le succès répondait à leur attente, ils craignaient que cette manifestation, en montrant la force du parti impérialiste, n'attirât sur lui de nouvelles persécutions.

Cependant, le 15 mars au soir, lorsque la gare du Nord eût délivré son dernier billet, 7875 voyageurs étaient partis pour Chislehurst. C'étaient des ouvriers, des petits commerçants, des dames de la Halle, des employés qu'accompagnaient 17 députés à l'Assemblée nationale, 12 anciens

ministres, 55 anciens préfets et une foule de notabilités politiques à tel point qu'un grand journal anglais pouvait écrire : « Si l'empire avait été subitement rétabli pendant la manifestation, le prince avait sous la main tout un personnel gouvernemental. » Quand le duc de Padoue eut présenté les voyageurs au prince, celui-ci se leva, et, d'une voix nette et sonore, il prononça les paroles suivantes :

« Messieurs, en vous réunissant ici aujourd'hui, vous avez obéi à un sentiment de fidélité envers le souvenir de l'empereur, et c'est de quoi je veux d'abord vous remercier. La conscience publique a vengé des calomnies cette grande mémoire et voit l'empereur sous ses traits véritables. Vous qui venez de diverses contrées du pays, vous pouvez rendre des témoignages. Son règne n'a été qu'une constante sollicitude pour le bien de tous, sa dernière journée sur la terre de France a été une journée d'héroïsme et d'abnégation. Votre présence autour de moi et les adresses qui me parviennent en grand nombre attestent combien la France est inquiète de ses destinées futures ; l'ordre est protégé par l'épée du duc de Magenta (1), ancien compagnon des gloires et des malheurs de mon père. Sa loyauté nous est un sûr garant qu'il ne laissera pas exposé aux surprises des partis le dépôt qu'il a reçu. Mais l'ordre matériel n'est pas la sécurité ; l'avenir demeure inconnu ; les intérêts s'en effrayent, les passions peuvent en abuser. De là est né le sentiment dont vous m'apportez l'écho, celui qui entraîne l'opinion avec une puissance irrésistible vers un recours direct à la nation pour jeter les bases d'un gouvernement définitif. Le plébiscite, c'est le salut, c'est le droit, la force rendue au pouvoir et l'ère des longues sécurités rouverte au pays, c'est un grand parti national, sans vainqueurs ni vaincus, s'élevant au-dessus de tous les partis pour les réconcilier. La France, librement consultée, jettera-t-elle les yeux sur le fils de Napoléon III ? Cette pensée éveille en moi moins d'orgueil que de défiance de mes forces. L'empereur m'a appris de quel poids pèse l'autorité souveraine, même sur de viriles épaules, et combien sont nécessaires, pour accomplir une si haute mission, la foi en soi-même et le sentiment du devoir. C'est cette foi qui me donnera ce qui manque à ma jeunesse. Uni à ma mère par la plus tendre et la plus reconnaissante affection, je travaillerai sans relâche à devancer le progrès des années.

» Quand l'heure sera venue, si un autre gouvernement réunit les suffrages du plus grand nombre, je m'inclinerai avec respect devant la décision du pays. Si le nom de Napoléon sort pour la huitième fois des urnes populaires, je suis prêt à accepter la responsabilité que m'imposerait le vote de la nation. Telle est ma pensée : je vous remercie d'avoir parcouru une longue route pour en recueillir l'expression. Reportez aux absents mon souvenir, à la France les vœux d'un de ses enfants. Mon courage et ma vie lui appartiennent. Que Dieu veille sur elle et lui rende ses prospérités et sa grandeur ! »

Le retentissement de cette parole chaude et vibrante fut immense dans le pays. Depuis l'échec de la fusion entre les partis légitimiste et orléaniste, la lutte se circonscrivait de plus en plus entre l'Empire et la République.

VII. LE ZOULOULAND (1879)

Tout à coup, dans les premiers jours de l'année 1879, on apprit avec stupeur que le prince renonçait, pour un temps, à la politique et qu'il avait résolu de partir pour le Zoulouland, où l'Angleterre, qui lui avait offert si largement l'hospitalité, soutenait une guerre contre les sauvages.

Quand le prince fit part de sa résolution à l'impératrice, celle-ci fut atterrée. Elle essaya de le fléchir, de le faire revenir sur sa détermination ; les prières, les larmes furent inutiles, la résolution du prince était inébranlable. Le lendemain, il fit appeler M. Rouher, l'ancien ministre de son père,

(1) Mac-Mahon, voir *Contemporains*, n° 186.

qui était resté, après les malheurs de 1870, le conseiller le plus intime de la famille impériale. « Mon vieil ami, lui dit-il, je vous annonce une grave détermination prise par moi sans avoir au préalable demandé vos conseils. Je pars pour le Zoulouland. » M. Rouher fut consterné; il essaya de montrer au prince les dangers qu'il allait courir, l'inquiétude qui allait envahir ses partisans. Le prince ne se laissa pas fléchir. Le ministre de la Guerre avait refusé une première fois l'autorisation, le prince fut désespéré : « Je ne pourrai donc jamais rien faire », dit-il. Il alla lui-même plaider sa cause auprès du duc de Cambridge, il fut si éloquent, dit avec tant d'ardeur son rêve de se distinguer, que l'autorisation fut enfin accordée. Le prince se hâta de s'embarquer, afin de s'épargner de nouvelles entrevues douloureuses qui n'auraient pu modifier ses résolutions.

L'avant-veille de son départ, le prince fit sa visite d'adieu à la petite église de Chislehurst. Il alla s'agenouiller devant l'autel de la Sainte Vierge; la statue était une Notre-Dame des Victoires. A deux genoux sur le sol, on le vit adresser à la Vierge une fervente prière.

Le lendemain, il fit publiquement la communion. Le prêtre qui avait entendu sa confession a écrit à l'impératrice, après la mort du prince, pour lui dire combien il avait été édifié par la simplicité et la foi de son jeune pénitent.

Le 27 février, il s'embarquait sur le *Danube,* n'ayant avec lui que son valet de chambre, Uhlman, ses armes et ses deux chevaux.

A Capetown, une réception triomphale attendait le prince; les maisons étaient pavoisées aux couleurs françaises et la population entière lui fit escorte aux cris de : « Vive la France! Vive Napoléon ! »

Sa première visite fut pour l'hôpital. Un Français qui suivait les opérations de l'armée anglaise, M. Deléage, raconte ainsi cette visite (1) : « En parcourant les ambulances, le prince trouvait à dire un mot aimable d'encouragement à chaque malade, la plupart amputés. Je vois encore ce charmant jeune homme, dans ces baraquements peu aérés, et où la respiration était difficile, allant de l'un à l'autre lit, s'arrêtant plus ou moins suivant la gravité du mal, constatant par lui-même les progrès ou les aggravations de la maladie, et m'en faisant part à voix basse, comme si je connaissais déjà tous ces blessés. »

Il avait appris qu'il y avait là tout près un prêtre, et un prêtre français. C'était le P. Baudry, de la Congrégration des Oblats de Marie. Vite, il se fait conduire à sa case, il a hâte de parler de la France qu'il a tant aimée, qu'il aime toujours. Il lui semble qu'en voyant ce missionnaire, il retrouve quelque chose de la patrie. Et avec un respect qui témoigne de sa foi, il lui baise les mains et s'incline pour recevoir la bénédiction d'un prêtre français. Il veut assister à sa messe, et tout le temps que dure le Saint Sacrifice, il demeure absorbé dans une religieuse et profonde méditation.

Le prince alla prendre son poste à l'avant-garde, au camp de Conference-Hill, où commandait le colonel Harrison. Dès lors, il rechercha avidement toutes les occasions où il put faire valoir son bouillant courage. A peine une reconnaissance périlleuse était-elle commandée, que le prince demandait et obtenait d'en faire partie. Le 16 mai, accompagné du capitaine Bettington, du lieutenant Carey, il poussa une pointe jusqu'à 35 milles dans le Zoulouland. Quand le soir vint, la petite troupe était encore trop loin pour essayer de rallier le camp. On fit donc halte dans un pays montueux, coupé de ravins très profonds. Au loin, sur les montagnes, on apercevait les feux des Zoulous, et l'on dut passer ainsi toute la nuit, les chevaux sellés et bridés, attachés en cercle autour des cavaliers, dans l'attente de quelque surprise. Pendant cette nuit, froide et humide, le prince, sans couverture, se serrait contre le lieutenant Carey pour se réchauffer un peu. Le lendemain, à la pointe du jour, on prit la colline

(1) P. Deléage, *Trois mois chez les Zoulous.*

d'assaut, et le prince arriva le premier dans le kraal (village) qui se trouvait sur le plateau.

Le prince fut encore un des premiers à charger le sabre en main et à poursuivre les Zoulous; ses camarades ne purent s'empêcher d'admirer, et l'audace de cette agression, et le calme qu'il montra en revenant près d'eux. Sur la carte dressée aussitôt, le kraal avait été dénommé kraal Napoléon, et ce nom lui est resté sur les plans militaires.

Cependant, la reconnaissance avait été si hasardeuse et le campement de nuit si mal établi, que les officiers eux-mêmes n'avaient pu s'empêcher d'exprimer leur étonnement de ce qu'on eût laissé le prince si imprudemment exposé. « Je n'ai pu comprendre qu'on nous ait fait passer la nuit là, disait le lieutenant Carey au retour, surtout le prince étant avec nous. » Mais, ces réflexions, chacun se les faisait tout bas; le prince, en effet, n'eût pas permis qu'on fît des exceptions pour lui, et que la considération de sa personne pût modifier en rien les plans arrêtés; il demandait qu'on le traitât comme un soldat et rien de plus.

« Ces petites expéditions, disait-il après avoir narré les incidents de la reconnaissance, me plaisent fort, sans contredit, elles offrent à mes goûts personnels un très grand intérêt; mais si je devais être tué, je serais au désespoir que ce fût dans de semblables affaires; dans une grande bataille, passe encore, c'est à la Providence de décider; dans une obscure reconnaissance, ce serait regrettable. »

VIII. LE DRAME DU 1er JUIN 1879

Le 31 mai, la 5e division de la colonne du général Newdigote était allée camper de l'autre côté du Blood-River, à 800 mètres environs de Koppei'Allein. Le dimanche, 1er juin, le prince, accompagné du lieutenant Carey et de six volontaires, est parti en avant, précédant l'avant-garde; il est chargé de trouver un emplacement propice pour le prochain campement. Sa mission terminée, les chevaux bridés, à 4 heures, la petite troupe, qui s'est reposée dans un kraal désert, se dispose à rejoindre la colonne. A cheval! commande le prince. A ce moment 40 à 50 Zoulous déchargent leurs fusils sans atteindre personne et bondissent en poussant des cris horribles et armés de leurs terribles zagaies. Les chevaux sont effrayés et quelques-uns s'échappent. Rogers, l'un des volontaires, ne pouvant maîtriser le sien, cherche à se blottir derrière une hutte; une douzaine de sauvages le massacrent aussitôt. Cependant le prince était encore occupé à arranger la bride de son cheval. « Dépêchez-vous, s'il vous plaît, Monsieur, et montez votre cheval », lui crie un soldat en s'éloignant, et il voit le prince chercher inutilement à mettre le pied dans l'étrier, tandis que son cheval prend le galop.

Affolés, le lieutenant Carey et les cavaliers s'enfuient, uniquement préoccupés d'éviter les Zoulous qui cherchent à leur couper la retraite. Un des volontaires, Abel, atteint d'une balle dans le dos, tombe sans pouvoir se relever; deux autres, Grub et Willis, ont leurs montures blessées et ne suivent que de loin le lieutenant Carey. Après ce premier moment d'affolement passé, les cinq Anglais remarquent le cheval du prince qui galope sans son cavalier à côté d'eux, ils le saisissent et le ramènent au camp où ils parviennent à 7 heures.

Qu'était devenu le prince? avait-il péri? avait-il échappé aux ennemis?

Le lendemain, une forte patrouille anglaise eut ordre d'aller explorer le kraal où avait eu lieu la surprise. La triste vérité n'allait pas tarder à être connue. Les corps des deux volontaires anglais furent d'abord découverts, entièrement nus et mutilés. Puis, à une faible distance, un troisième corps qui fut reconnu pour être celui du prince. « Le corps, déclare le rapport officiel, était entièrement dépouillé à l'exception d'une chaîne d'or, avec des médaillons, qui était encore attachée au cou. Le corps avait dix-sept blessures, toutes par devant, et les

marques sur la terre et sur les éperons indiquaient une résistance désespérée. » Le bras gauche était tailladé, comme pour parer les coups innombrables; une zagaie, lancée à distance, avait arraché l'œil droit et pénétré jusqu'au cerveau.

Ainsi, nulle illusion n'était permise, le prince avait succombé ! Dix-sept blessures lui avaient donné la mort. Mais comment le drame s'était-il accompli ? Il est difficile de préciser les détails puisque les témoins étaient morts ou avaient fui. Voici, d'après l'enquête ordonnée par le ministère anglais, et le jugement du lieutenant Carey, traduit en conseil de guerre, comment les faits se passèrent :

Au moment de l'attaque des Zoulous, le prince, mettant le pied à l'étrier, donna immédiatement quelques ordres brefs et rapides. pour maintenir ses hommes et réprimer tout affolement, mais il résulte des dispositions, d'une façon absolue et certaine, que lieutenant et volontaires, laissant là le prince et ses commandements, prirent immédiatement la fuite, ne reconnaissant d'autre guide que la peur qui les talonnait. Le lieutenant Carey était près du prince et partit le premier au galop, quatre volontaires suivirent, et le cheval du prince, sans attendre que son cavalier fût en selle, partit à son tour; c'était un cheval de la colonie, qui, sans doute habitué à marcher en troupe comme tous les chevaux de la contrée, prit immédiatement l'allure de ceux qui l'entouraient. Le prince dut essayer de rejoindre sa monture et — du moins la chose est présumable — il parvint à saisir un des sacs d'arçon et à s'y cramponner; pour une seconde, il put se croire sauvé et il sautait déjà en selle, lorsque l'attache qui relie les sacs entre eux, cédant sous l'effort, se rompit brusquement. Le malheureux prince perdit l'équilibre; cette fois, c'était fini; le cheval précipita sa course et toute espérance s'enfuit avec lui.....

Il n'y avait plus dès lors pour le prince qu'à se défendre et, se sentant serré de près par l'ennemi qui le poursuivait, il se retourna pour mourir..... et, sans espoir de salut, seul contre tous, il vendit chèrement sa vie et tomba en héros.

Avec lui s'éteignait la descendance de Louis Bonaparte, roi de Hollande, quatrième frère de Napoléon Ier, et, par droit d'hérédité en vertu des Constitutions impériales, les enfants de Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie, cinquième et dernier frère de Napoléon, devenaient les chefs de la famille Bonaparte.

IX. FUNÉRAILLES

Le corps du prince ayant été reconnu par son domestique et par les personnes qui le connaissaient, une couverture, arrachée d'une selle, servit de premier linceul à l'héritier des Napoléons. On le ramena au quartier général.

La cérémonie funèbre eut lieu sur l'heure, en face du camp. Un canon de campagne supportait le corps simplement roulé dans la couverture de cavalerie. Tout autour se pressaient les officiers du royal-artillerie, presque tous compagnons d'étude du prince; plus loin, appuyé tristement sur sa canne, venait lord Chelmsford, puis les officiers d'état-major, les camarades de la veille. Et de chaque côté, deux lignes rouges de vieux et de jeunes soldats, appuyés, fixes et immobiles, sur la crosse de leurs fusils, épouvantés de voir, à leurs premiers pas sur cette terre inculte, tomber tant de choses en un seul homme sous la zagaie d'un Zoulou.

Le 3 juin, le corps du prince fut dirigé sur Maritzburg, un affût de canon servait de char funèbre. Partout, sur le parcours du cortège, ce furent la même affluence, les mêmes marques de douleurs et de regrets.

Enfin, le 15 juin, le cercueil du prince fut déposé sur l'*Oronte* qui devait l'emporter, non point vers la terre de France, il ne lui était pas permis d'y dormir son dernier sommeil, mais vers l'Angleterre où l'attendait une mère éplorée.

Les funérailles solennelles eurent lieu, le samedi 12 juillet 1879, à Chislehurst.

Plus de 10000 Français franchirent la Manche pour y assister. Dans cette foule

pieuse qui défile entre deux rangs de soldats anglais, il y a des délégations de toutes les villes, des paysans bretons, des ouvriers de Paris, pêle-mêle avec des artistes de la Comédie française. La plupart des députés de l'Appel au peuple sont dans le cortège; toutes les puissances ont envoyé des représentants; le Corps diplomatique est au complet, il ne manque que l'ambassadeur de France.

Pendant l'office divin, le cardinal Manning (1), archevêque de Westminster et primat d'Angleterre, prononça l'éloge funèbre du prince impérial de France.

Devant cette catastrophe où s'abîmaient tant de vie et tant de jeunesse, de si grandes espérances et de si glorieuses destinées, devant cette poitrine percée de dix-sept blessures, les passions politiques se turent, les haines se calmèrent et les plus irréconciliables s'inclinèrent.

« Pauvre jeune homme, disait le chef de la maison royale de France, le comte de Chambord (2), il s'est véritablement conduit comme un héros et comme un chrétien. Sa prière m'a profondément touché et elle est une preuve irrésistible que notre religion est toujours vivante et fervente dans le cœur des meilleurs et des plus grands. »

Le grand journaliste catholique, Louis Veuillot (3) écrivait ces lignes si belles :

« ..... Il emprunta un cheval de guerre et prit la première occasion qui se présenta d'aller au-devant de la gloire ou de la mort. Ce fut la mort qui vint tout de suite. Elle le trouva prêt. Un Napoléon peut faire de ces extravagances. Devant Dieu, elles peuvent réussir; devant les hommes, elles sont sublimes. Elles sont le secret humain de la force et des succès du monde. Qui prend Dieu à témoin et songe à la vie éternelle reçoit le juge qu'il a invoqué. Cet enfant voulait servir Dieu et la France! »

Paris. E. et J. Franceschini.

(1) Manning. Voir *Contemporains*, n° 346.
(2) Cte de Chambord. Voir *Contemporains*, n° 226-227.
(3) Louis Veuillot. Voir *Contemporains*, n° 59.

PRIÈRE DU PRINCE IMPÉRIAL TROUVÉE DANS SON LIVRE DE MESSE

Mon Dieu, je vous donne mon cœur; mais vous, donnez-moi la foi. Sans foi, il n'est point d'ardentes prières, et prier est un besoin de mon âme.

Je vous prie, non pour que vous écartiez les obstacles qui s'élèvent sur ma route, mais pour que vous me permettiez de les franchir.

Je vous prie, non pour que vous désarmiez mes ennemis, mais pour que vous m'aidiez à me vaincre moi-même, et daignez, ô Dieu, exaucer mes prières.

Conservez à mon affection les gens qui me sont chers. Accordez-leur des jours heureux. Si vous ne voulez répandre sur cette terre qu'une certaine somme de joies, prenez, ô Dieu ! la part qui me revient :

Répartissez-la parmi les plus dignes, et que les plus dignes soient mes amis. Si vous voulez faire aux hommes des représailles, frappez-moi.

Le malheur est converti en joie par la douce pensée que ceux que l'on aime sont heureux.

Le bonheur est empoisonné par cette pensée amère: Je me réjouis, et ceux que je chéris mille fois plus que moi sont en train de souffrir. Pour moi, ô Dieu, plus de bonheur; je le fuis. Enlevez-le de ma route.

La joie, je ne puis la trouver dans l'oubli du passé. Si j'oublie ceux qui ne sont plus, on m'oubliera à mon tour, et quelle triste pensée que celle qui vous fait dire : « Le temps efface tout ! »

La seule satisfaction que je recherche, c'est celle qui dure toujours, celle que donne une conscience tranquille

O mon Dieu, montrez-moi toujours où se trouve mon devoir; donnez-moi la force de l'accomplir en toute occasion.

Arrivé au terme de ma vie, je tournerai sans crainte mes regards vers le passé.

Le souvenir n'en sera pas pour moi un long remords. Alors je serai heureux. Faites, ô mon Dieu, pénétrer plus avant dans mon cœur la conviction que ceux que j'aime et qui sont morts sont témoins de toutes mes actions. Ma vie sera digne d'être vue par eux et mes pensées les plus intimes ne me feront par rougir.

Si je dois mourir, Seigneur, faites que ce soit pou sauver un des miens.

Si je dois vivre, que ce soit au milieu des meilleurs.

BIBLIOGRAPHIE

M. Quentin-Bauchard, *Fils d'empereur.* — Mme Carette, *Souvenirs intimes de la cour des Tuileries.* — Comte Martinet, *Le prince impérial.* — Paul Deléage, *Trois mois chez les Zoulous et les derniers jours du prince impérial.* — *Illustrations du XIXe siècle* (3e série), *le prince impérial.* — Comte d'Hérisson, *Le prince impérial (Napoléon IV).* — Papillaud, *La mort du prince impérial.* — Journal *le Pèlerin* (1879).

LES CONTEMPORAINS



PARMENTIER (1737-1813)

I. CE QU'ON PENSAIT DE LA POMME DE TERRE IL Y A CENT ANS; CE QU'ON EN FAIT AUJOURD'HUI

Aux débuts de la Révolution française, des élections municipales avaient lieu à Paris. Dans une réunion publique, on mit en avant les noms de plusieurs citoyens recommandables par leur honnêteté, et, parmi eux, celui de Parmentier. A peine ce dernier nom fut-il prononcé qu'on remarqua dans l'assemblée des signes non équivoques de désapprobation. Un violent tumulte s'éleva et on entendit un assistant s'écrier avec un accent de véritable fureur : « Comment? vous osez nous proposer un tel candidat? mais ne savez-vous pas qu'il ne nous fera manger que des pommes de terre? *C'est lui qui les a inventées.* » Inutile d'ajouter que la candidature de Parmentier échoua. L'*inventeur* des pommes de terre, au jugement des révolutionnaires, ne pouvait être un ami du peuple.

Nous avons tenu, en commençant cette

biographie, à rapporter cette anecdote historique parce qu'elle contient plus d'un enseignement. D'une part, elle prouve combien souvent et facilement le peuple se laisse tromper sur ses véritables intérêts; et, d'autre part, elle témoigne des difficultés que Parmentier rencontra pour introduire en France la culture et l'usage d'un tubercule si précieux. Au reste, cette opposition ne fut pas momentanée. Elle dura plus longtemps qu'on ne suppose.

Les adversaires des Bourbons, après 1814, croyaient insulter Louis XVIII (1) en l'appelant gros mangeur de pommes de terre.

Depuis cette époque, une révolution complète s'est opérée dans les idées du peuple.

En effet, la pomme de terre, si longtemps dédaignée, croît dans presque tous les terrains. Elle offre au plus bas prix possible une nourriture, sinon somptueuse, du moins suffisante et agréable à la pauvre ou à la nombreuse famille pour laquelle le pain quotidien coûterait encore bien cher. A l'abri de la grêle, ne croissant qu'après les grands froids, ce végétal bienfaisant est toujours là pour réparer, après un hiver rigoureux, le déficit des céréales dont le froid a fait périr les racines. L'art culinaire, qui s'est emparé de la pomme de terre, l'assaisonne de cent façons pour la faire paraître sur la table des riches, qui la payeraient un prix fou si elle était moins commune. Elle est l'aliment principal de tous les peuples du Nord. On prétend qu'en Irlande, en Allemagne et dans la Hollande, des familles entières en font un usage quotidien et ne voient du pain sur leur table que les jours de grandes fêtes.

La chimie a aussi tiré de la pomme de terre un immense parti. On en fait cette farine délicate appelée fécule; on en extrait de l'eau-de-vie et du sucre. De sa cendre, on fait de la potasse; de sa fleur, on fabrique une couleur jaune très belle. On a même réussi à faire du papier de pomme de terre. Les avantages que l'on retire de ce tubercule et les services qu'il rend ne se comptent plus. Classé par les botanistes dans la famille des *Solanées* (*Solanum tuberosum*), ce végétal est universellement connu aujourd'hui et justement apprécié du pauvre aussi bien que du riche, et on a peine à comprendre les difficultés que rencontra son introduction dans l'usage domestique. L'homme qui a procuré à notre pays cet inestimable trésor mérite d'être connu. Il a d'ailleurs d'autres titres à la reconnaissance et à l'admiration des hommes, comme on pourra s'en convaincre par la lecture de sa biographie.

(1) Louis XVIII. Voir *Contemporains*, n° 239.

II. PREMIÈRES ANNÉES DE PARMENTIER

Antoine-Augustin Parmentier naquit en 1737, à Montdidier, dans la Picardie. Il appartenait à une famille bourgeoise établie depuis longtemps dans cette ville et dont les membres avaient souvent rempli les fonctions municipales.

Il eut le malheur de perdre son père quelque temps après sa naissance. Sa mère, femme d'esprit et plus instruite que la plupart de celles de sa condition, ne se laissa pas aller au découragement après la mort de son mari. Quoiqu'elle ne disposât que d'une fortune très modeste, elle ne négligea rien de ce qui concernait l'instruction et l'éducation de ses trois enfants. Foncièrement chrétienne et parfaitement vertueuse, elle n'eut rien de plus à cœur que de les élever dans les sentiments qu'elle professait elle-même.

Dès l'âge le plus tendre, Antoine-Augustin se fit remarquer par la douceur de son caractère et par sa vive intelligence. Sa mère lui apprit les éléments de la science et même le latin. Plus tard, lorsque l'enfant eut fait sa Première Communion, un prêtre dévoué se chargea de développer ces premiers germes, dans la pensée qu'il y avait là une vocation ecclésiastique à favoriser. Mais les circonstances ne permirent pas au jeune Parmentier de suivre cette voie. La nécessité de venir en aide à sa famille le con-

traignit bientôt à choisir un état qui eût lui offrir des ressources plus promptes. Obligé d'interrompre le cours de ses études littéraires, Antoine-Augustin eut dans la suite une vie tellement laborieuse qu'il ne put y revenir et combler des lacunes bien regrettables. C'est ce qui explique le manque d'ordre et de précision qu'on remarque dans ses ouvrages cependant bien importants. Des études complètes et un long exercice peuvent, seuls, donner ces qualités indispensables à tout bon écrivain.

Antoine-Augustin venait d'atteindre sa dix-septième année lorsqu'un parent de sa mère fut appelé à Montdidier pour des affaires d'intérêt. C'était M. Morel qui exerçait, à Paris, la profession d'apothicaire (on ne disait pas encore pharmacien). Lié d'amitié avec M. Parmentier, il s'informa auprès de sa veuve de la situation de sa famille et de ses projets d'avenir pour ses enfants. Mme Parmentier ne cacha pas sa position précaire et lui confia qu'elle mettait tout son espoir dans son fils dont elle lui fit le plus bel éloge. Charmé de ce qu'on lui disait de ce jeune homme, M. Morel désira faire sa connaissance. Il découvrit en lui un caractère heureux, des sentiments élevés et une intelligence peu commune. La veille de son départ pour Paris, M. Morel eut avec son jeune parent une dernière conversation qui décida de son avenir.

— Avec l'instruction que vous avez reçue et l'intelligence que Dieu vous a donnée, je vous crois destiné à toute autre chose qu'à être maçon, menuisier ou serrurier. Voyons parmi les professions libérales quelle est celle qui vous conviendrait le mieux?

— J'aimerais, reprit Parmentier, une situation qui me permît de venir en aide à ma mère et de faire du bien à mes semblables.

— J'en connais une qui vous ira parfaitement. Les études que vous avez faites sont suffisantes pour que vous puissiez en commencer l'apprentissage. Je vous garantis que si vous y appliquez toute votre intelligence et votre amour du travail, avant deux ans, vous serez en position non seulement de n'être pas à charge à votre mère, mais de lui venir en aide.

— Dans ce cas, j'embrasse la profession dont vous me parlez, mon cousin. Mais quelle est-elle ?

— La mienne : celle que j'exerce depuis vingt ans à Paris.

— Ah ! la profession d'apothicaire, reprit le jeune homme, sur un ton de froideur et de surprise qui n'échappa point à M. Morel.

— Éprouveriez-vous, demanda ce dernier, de la répugnance pour cet état, ou auriez-vous contre lui quelques-uns des préjugés vulgaires qu'y ont attachés jadis les bouffonneries de Molière ? Je dois vous prévenir que ces plaisanteries, ainsi que celles qu'il adressait aux médecins de son temps, n'ont plus aujourd'hui leur raison d'être, si elles l'avaient à cette époque.

— Non, mais j'ignore en quoi consiste cette profession.

— Eh bien, je vais vous en instruire. L'état d'apothicaire a pour base une science appelée *pharmacie*. Cette science a pour objet l'étude des médicaments et des moyens de les préparer ; elle puise ses éléments dans l'histoire naturelle des trois règnes minéraux, végétaux et animaux et dans la chimie qui enseigne l'analyse et la combinaison des principes à l'état de médicaments.

Voilà, mon ami, un champ d'études bien propres à enflammer votre âme si elle est réellement pénétrée de l'amour de la science. Ces études, qui embrassent presque toute la nature, loin d'altérer vos principes religieux, les fortifieront, au contraire ; car elles vous feront toucher du doigt les merveilles de la création et vous forceront à admirer la puissance infinie du Créateur.

En plus de la satisfaction qu'elle procure aux âmes élevées qui l'étudient, la science pharmaceutique rend d'immenses services à l'humanité. Si, mon cher cousin, vous la considérez à ce point de vue, vous verrez qu'elle l'emporte sur toutes les autres sciences. En effet, indépendamment

de ses attributions spéciales pour la médecine thérapeutique, c'est-à-dire pour la préparation des médicaments destinés à la guérison des diverses maladies auxquelles l'homme est sujet, sachez que tout ce qui se rapporte à la salubrité publique, comme l'analyse des eaux, de l'air, ou leur désinfection, l'examen spécial des productions naturelles et leur composition chimique, leur emploi journalier dans la nourriture, dans l'économie domestique ou rurale, presque tous les arts industriels sont tributaires des études pharmaceutiques et chimiques. Que vous dirai-je encore? La conservation ou la détérioration des aliments, des boissons, comme leur meilleure préparation, l'extraction et la purification des corps gras, la distillation des spiritueux, la fabrication des sels, des acides, des savons et autres produits, celle du sucre, des couleurs, des teintures, des matières textiles et leur blanchissage, mille autres combinaisons, industrielles ou manufacturières réclament les lumières du pharmacien chimiste et naturaliste. Ainsi, l'art pharmaceutique constitue une profession toute de probité et de confiance: art très honorable, qui demande à la fois un profond savoir et une prudence consommée.

Eh bien! Augustin, conclut M. Morel, que pensez-vous maintenant de la profession d'apothicaire ou de pharmacien? Vous paraît-elle toujours aussi insignifiante que vous le supposiez? Croyez-vous qu'elle n'offre pas à un homme intelligent et laborieux de quoi satisfaire l'avidité de son esprit pour la science et le penchant de son cœur pour faire le bien?

— Non, non, reprit vivement Parmentier; je n'ai pas les mêmes idées qu'auparavant. Vos explications, mon cher parent, m'ont entièrement convaincu. Je me sens tout disposé à embrasser l'état d'apothicaire.

Le soir même, il fit part de son projet à son curé et à sa mère, qui l'approuvèrent l'un et l'autre.

M. Morel avait l'intention de prendre son jeune cousin comme élève chez lui. Mais toutes les places dont il disposait étant alors occupées, il le plaça provisoirement à Montdidier, chez M. Noblet.

III. PARMENTIER A MONTDIDIER ET A PARIS — IL EST NOMMÉ PHARMACIEN MILITAIRE — SON DÉSIR DE S'INSTRUIRE ET DE RENDRE SERVICE A L'HUMANITÉ

Ce fut donc dans l'officine de M. Noblet que le jeune Parmentier commença ses études pharmaceutiques. Dès les premiers jours, il se montra docile, intelligent et surtout infatigable au travail. Quand il avait passé une partie de la journée à piler des herbes ou des drogues dans un mortier, ou qu'en compagnie de son maître il avait parcouru en herborisant les campagnes de Montdidier, il se délassait en lisant des ouvrages de botanique et de chimie.

Lorsque, au bout d'un an, M. Morel revint à Montdidier pour y prendre Parmentier et l'emmener avec lui à Paris, il fut tout étonné des connaissances que son cousin avait acquises en botanique dans un si court espace de temps. Il l'interrogea longuement et, satisfait de ses réponses, lui dit en souriant :

— Je vois avec plaisir, mon cher Augustin, et je ne saurais trop vous en féliciter, que vous avez étudié avec fruit les ouvrages de mon ami Linné.

— Quoi! s'écria Parmentier, vous connaissez le grand Linné! Il est votre ami!

— Eh oui, mon cousin. Je connais Linné; j'ai eu l'occasion de le voir souvent pendant son séjour à Paris. Il a bien voulu m'honorer de son amitié et me permettre de l'accompagner dans plusieurs promenades qu'il a faites pour herboriser autour de la capitale. Actuellement, Linné est professeur de botanique à l'Université d'Upsal. Il écrit souvent à M. Bernard de Jussieu, notre grand botaniste français, et il manque rarement de demander des nouvelles de son ami *Morelius*.

— Je vous félicite, mon cousin, de cette illustre amitié et je vous porte envie. Combien je serais heureux de faire la connaissance des grands savants qu'on rencontre à Paris!

— Ce bonheur vous sera bientôt accordé.

En effet, à la fin de l'année 1755, Parmentier partait pour la capitale avec son cousin Morel. Celui-ci l'installa chez lui et le traita comme son propre fils. Il l'exerçait lui-même à la préparation et à la manipulation des drogues et des médicaments. Il l'envoyait régulièrement aux cours de pharmacie, professés par Maiquer, aux cours de chimie de Rouelle et aux cours d'histoire naturelle de Bernard de Jussieu et de Daubenton. Il mettait à sa disposition les meilleurs ouvrages de sciences naturelles, de chimie et de pharmacie.

Parmentier ne démentit pas la bonne opinion que son parent avait conçue de lui à la suite de son année d'apprentissage. Infatigable au travail, luttant avec énergie contre les difficultés jusqu'à ce qu'il les eût surmontées, au point que, souvent, M. Morel était obligé de modérer son ardeur, il fit en moins d'une année des progrès extraordinaires et auxquels des élèves d'intelligence commune seraient à peine parvenus en trois ans d'un travail assidu.

Comme les règlements alors en vigueur exigeaient un stage de cinq ou six ans pour être reçu pharmacien civil, M. Morel conseilla à son élève de se présenter à un concours de pharmaciens militaires qui allait s'ouvrir. La guerre de Sept Ans venait d'éclater, et l'armée avait un besoin pressant de médecins et de pharmaciens. Parmentier suivit le conseil de son cousin. Il subit très brillamment son examen. Reçu à l'unanimité par la Commission des examinateurs, il fut, au mois d'avril 1757, pourvu d'un titre de pharmacien dans les hôpitaux de l'armée du Hanovre.

Au moment où le jeune homme se disposait à se rendre à son poste et faisait ses adieux à M. Morel, ce généreux bienfaiteur lui dit : « Mon ami, votre avenir est maintenant entre vos mains et dépend de vous seul. Si vous continuez comme vous avez commencé, vous réussirez, j'en suis sûr. Néanmoins, un peu d'aide ne vous nuira pas. Je vais vous recommander au chirurgien en chef de l'armée, M. Bayen, homme des plus estimables, avec lequel j'ai l'avantage d'être en relation. Toutefois, gardez-vous de croire que ma recommandation soit aux yeux de M. Bayen un titre à l'avancement. Non, cet homme juste et impartial tient uniquement compte du mérite d'un sujet et des services qu'il rend. Ma lettre n'aura donc d'autre effet que d'attirer l'attention sur vous. Ce sera ensuite à vous de gagner par votre travail et votre bonne conduite l'estime de vos chefs. »

Parmentier remercia avec effusion M. Morel de toutes ses bontés ; puis il prit la voiture qui devait le conduire au quartier général de l'armée française. A peine arrivé, il remit au pharmacien en chef la lettre de M. Morel. Bayen la lut ; puis il demanda des nouvelles de son ancien professeur, Rouelle. Ensuite, brusquement et presque sans transition, il fit subir au jeune homme un examen plus minutieux et plus long que celui qu'il avait passé devant la Commission qui lui avait délivré son brevet.

Surpris de cette sorte d'attaque à laquelle il ne s'attendait pas, Parmentier montra quelque hésitation dans ses premières réponses. Ensuite, reprenant son empire sur lui-même, il résolut avec calme et clarté les difficultés que son chef lui soumit. Après trois quarts d'heure de cette conversation qui avait toute l'allure d'une enquête, Bayen dit à son interlocuteur : « Jeune homme, je vois avec plaisir que vous connaissez bien votre théorie; mais notre métier est surtout un métier de praticien. C'est à la pratique, c'est-à-dire à la manipulation et au laboratoire qu'on juge le pharmacien : quand je vous aurai vu à l'œuvre, je pourrai vous assigner les fonctions auxquelles vous serez spécialement attaché. »

Les événements fournirent bientôt à Parmentier l'occasion de se faire connaître. La funeste bataille de Rosbach avait rempli les hôpitaux de blessés. Notre héros déploya dans cette circonstance une activité, une intelligence et un dévouement passionné pour ses devoirs. Cette conduite fut remarquée de Bayen et lui inspira beaucoup d'estime pour le jeune pharmacien. Dès

lors s'établirent entre ces deux hommes, si bien faits pour s'apprécier mutuellement, des rapports de plus en plus intimes, qui furent le lien d'une amitié inaltérable.

Reconnaissant sa haute valeur comme praticien et les nobles qualités de son cœur, Bayen ne se contenta pas d'accorder sa confiance à Parmentier; il le mit en relation avec M. de Chamousset, intendant général des hôpitaux militaires, célèbre par sa bienfaisance et par les établissements dont il a doté Paris et la France (1).

Dirigé et encouragé par des hommes instruits et vertueux, Parmentier fit de rapides progrès dans son art, en même temps qu'il sentait croître en lui l'amour de l'humanité souffrante.

Quand son service l'obligeait à s'arrêter dans une ville, il en profitait pour visiter les usines et les fabriques. Il se faisait expliquer jusqu'aux moindres détails, afin de se rendre compte de tout; il écrivait ensuite quelques notes dont il tira plus d'une fois un parti avantageux. Rencontrait-il des pharmaciens plus habiles que ceux qu'il avait jusqu'alors fréquentés? Il demandait la permission de travailler dans leurs laboratoires. A la campagne, il observait les pratiques des fermiers; dans ses marches à la suite de l'armée, il notait les objets intéressants qui frappaient ses regards. En un mot, il ne négligeait aucune occasion de s'instruire.

Quand il s'agissait de son service, il ne se préoccupait aucunement de sa sûreté. Il se laissa prendre cinq fois par l'ennemi, et chaque fois il mit sa captivité à profit pour rechercher des usages ou des procédés qu'il introduisit en France. Transporté en des lieux très éloignés, il apprit par sa propre expérience jusqu'où peuvent aller les horreurs du besoin. Les souffrances endurées alors accrurent en lui cet amour qu'il ressentait déjà pour l'humanité souffrante, amour qui devait lui inspirer tant de belles actions dans le cours de sa vie.

Mais avant de soulager le sort du peuple, Parmentier devait s'inquiéter d'améliorer le sien et de rendre sa situation moins précaire.

IV. PARMENTIER PHARMACIEN A L'HOTEL DES INVALIDES — CONFLIT AVEC LES SŒURS DE CHARITÉ — HEUREUSE SINÉCURE

Les traités de Paris et d'Hubertsbourg (1763) ayant mis fin à la guerre de Sept Ans, notre pharmacien revint dans la capitale. Il avait alors vingt-sept ans. Son emploi ayant été supprimé, il résolut, pour se créer une situation, de reprendre dans un ordre plus scientifique les études relatives à son art. Les cours de Nollet et de Rouelle l'initièrent aux secrets de la physique et de la chimie; ceux d'Antoine et de Bernard de Jussieu complétèrent les notions de botanique qu'il possédait déjà. Il acquit de la sorte, sur toutes les sciences physiques, une instruction variée et solide. Une place d'apothicaire adjoint étant venue à vaquer, en 1766, à l'hôtel des Invalides, il l'obtint, à l'unanimité des voix, après un concours vivement disputé. Son avenir fut ainsi assuré et son existence ne tarda pas à devenir assez heureuse. Il lui fut alors pos-

(1) Améliorer le sort des ouvriers et soulager les pauvres et les malades, telle fut la vie de M. de Chamousset, né à Paris en 1717 et mort dans cette ville le 27 avril 1773.

D'une famille distinguée et opulente, il ne sembla né que pour le bien. Son enfance ne fut que le prélude de tout le génie qu'il déploya pour les institutions utiles et bienfaisantes. Maître de sa fortune, il transforma sa maison en un hôpital, où le seul titre d'indigent suffisait pour y être accueilli et comblé de soins. A leur sortie, les heureux convalescents recevaient une somme, sorte d'indemnité pour le temps que la maladie leur avait fait perdre.

L'entassement, dans les hôpitaux publics, de malades couchés plusieurs ensemble dans le même lit, où chacun s'effrayait du mal de son voisin, révolta son âme charitable. Afin de mieux obtenir de l'administration supérieure qu'elle mît fin à un tel abus, il établit à la barrière de Sèvres, dans une maison commode, un hôpital modèle où chaque malade avait son lit séparé et où la propreté, l'ordre le plus minutieux amenèrent beaucoup de guérisons. Son exemple fut bientôt suivi.

Chamousset eut, le premier, l'idée des assurances de secours mutuels entre les ouvriers, des assurances contre l'incendie et d'une maison de prêt sur gages. Il fut encore l'auteur de la création de la petite poste de Paris.

La générosité de ses sentiments lui valut la charge d'intendant général des hôpitaux militaires. Dans cette haute situation, on le vit redoubler d'ardeur pour le bien public et le soulagement des malheureux.

sible de venir en aide, d'une manière plus efficace qu'il ne l'avait fait jusqu'alors, à sa mère et à ses sœurs, et de satisfaire le désir qu'il avait manifesté, dès son adolescence, de soulager ses semblables, désir qui avait décidé de sa vocation. On prétend même que pour atteindre plus sûrement ce but, il résolut de rester célibataire. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne se maria jamais quoique ses amis lui eussent présenté plusieurs fois des partis très avantageux et très honorables. Il pourvut lui-même à la dot qui favorisa le mariage d'une de ses sœurs; et, après la mort de sa mère, il continua d'aider ses sœurs à élever leurs familles. Une circonstance heureuse vint bientôt augmenter ses ressources et lui faciliter les moyens d'être utile à l'humanité.

Les administrateurs de l'hôtel des Invalides ne furent pas longtemps à discerner le mérite du jeune homme. Voyant que sa conduite et son amour du travail et de son art justifiaient amplement ce que le concours avait permis d'augurer, ils résolurent de ne pas le laisser dans une position subalterne. Ils adressèrent au roi un mémoire dans lequel, après avoir exposé les capacités hors ligne de Parmentier, ils sollicitaient sa nomination au titre d'apothicaire ou pharmacien en chef de l'hôtel des Invalides.

« Cette mesure, disaient-ils, était à la fois utile au besoin du service et une juste récompense accordée à celui qui en serait l'objet. »

La demande fut accueillie favorablement, et, par un brevet signé du roi, Parmentier se vit nommer pharmacien en chef de l'hôtel. Un incident imprévu rendit cette récompense plus complète qu'on ne l'avait prévu et que Parmentier n'avait osé l'espérer.

« La pharmacie des Invalides, dit un de ses biographes, était dirigée, depuis l'origine de cet établissement sous Louis XIV, par les Sœurs de la Charité; celles-ci, qui avaient été remplies d'égards pour le jeune Parmentier tant qu'il leur avait été subordonné, s'élevèrent avec chaleur contre une nomination qui leur enlevait un droit acquis, et plaçait leur inférieur de la veille au-dessus d'elles. Des réclamations dans ce sens furent adressées au roi en son Conseil; elles furent fortement appuyées par des hommes puissants. Enfin, après deux ans de controverse, le roi fut obligé de céder; seulement, on imagina un biais que l'on crut propre à concilier l'autorité royale avec des droits acquis aux Sœurs de la Charité. Il fut décidé que Parmentier resterait titulaire de la place, mais cesserait d'en remplir les fonctions, que les Sœurs continueraient à exercer comme par le passé, et qu'il n'en conserverait pas moins les avantages, c'est-à-dire le traitement et le logement à l'hôtel (1). »

Cette combinaison était vraiment providentielle. Grâce à elle, Parmentier était pourvu d'une sinécure qui lui permettait de s'adonner tout entier à des recherches d'utilité générale pour lesquelles il se sentait beaucoup de zèle; depuis ce moment jusqu'à sa dernière heure, autant du moins que les circonstances politiques le lui permirent, il ne les interrompit plus. Avec une persévérance qu'on ne saurait trop louer, il poursuivit la tâche bienfaisante d'augmenter les commodités de la vie et de pourvoir aux besoins les plus immédiats de la société humaine.

V. SES PREMIERS TRAVAUX SUR L'ÉCONOMIE DOMESTIQUE — IL ÉTUDIE LA POMME DE TERRE, EN RECOMMANDE LA CULTURE ET L'USAGE

Dès 1771, l'Académie de Besançon lui fournit l'occasion de faire connaître le résultat de quelques-uns de ses travaux. Une grande disette ayant sévi en 1769, les économistes, les administrateurs et les physiciens se demandèrent s'il n'y avait pas de végétaux qui pourraient suppléer aux céréales en cas de famine. L'Académie de Besançon, pour encourager les recherches dans ce sens, décida d'accorder un prix au savant qui résoudrait le mieux cette question. Parmentier remporta la palme.

(1) JOUBERT, *Parmentier*, p. 97.

Voici le résumé de son étude:

Après avoir prouvé que la substance nutritive la plus utile des végétaux est l'amidon, l'illustre pharmacien explique comment on peut le retirer des racines et des semences de plusieurs plantes indigènes, et le dépouiller des principes âcres et vénéneux qui l'altèrent dans quelques-unes; il indique ensuite les mélanges qui peuvent aider à convertir cet amidon en un pain supportable, ou du moins en une sorte de biscuit bon à être mangé en potage.

On pourrait certainement, dans quelques cas, tirer un bon parti des procédés qu'il propose; mais, comme la plupart des plantes dont il s'agit sont sauvages, peu abondantes, et qu'elles coûteraient plus que le blé le plus cher, le manque absolu de tout autre aliment pourrait seul engager à les employer.

La rectitude de son jugement découvrit bien vite à Parmentier une vérité incontestable; c'est qu'au lieu de se fatiguer à créer de nouveaux aliments, ou d'en chercher là où le Créateur n'en a point placé, il valait infiniment mieux disposer la culture et l'économie domestique de façon à rendre une famine impossible, ou du moins à en atténuer notablement les effets désastreux. Dans ce but, il mit tous ses soins et consacra une grande partie de son temps et de sa fortune à promouvoir la culture et l'usage de la pomme de terre. Pendant sa captivité en Allemagne, il avait été obligé de se nourrir presque uniquement de ce bienfaisant tubercule; il avait pu l'apprécier comme aliment et en reconnaître la parfaite inocuité sur le corps humain. Absolument convaincu des services qu'il allait rendre à l'humanité, il ne cessa jusqu'à la fin de sa vie de combattre les préjugés qui empêchaient la propagation de cette plante.

« La plupart des botanistes, dit Cuvier (1), et Parmentier lui-même, ont écrit, d'après Gaspard Bauhin, que la pomme de terre nous est venue de Virginie vers la fin du XVIe siècle, et c'est au célèbre et malheureux Walther Raleigh qu'ils attribuent communément l'honneur de l'avoir donnée à l'Europe. Je trouve beaucoup plus probable qu'elle a été apportée du Pérou par les Espagnols. Raleigh n'alla en Virginie qu'en 1586; et nous pouvons conclure du témoignage de Clusius que, dès 1587, la pomme de terre devait être commune dans plusieurs parties de l'Italie, et qu'on l'y donnait déjà aux bestiaux, ce qui suppose du moins quelques années de culture. »

Quoi qu'il en soit de la question d'origine, cet admirable végétal fut accueilli fort diversement par les peuples de l'Europe. Les Irlandais en tirèrent parti les premiers; car, de bonne heure, les pommes de terre furent désignées communément sous le nom de patates d'Irlande. Quant aux Français, ils commencèrent par les proscrire. Bauhin rapporte que, de son temps, l'usage en avait été défendu en Bourgogne, parce que l'on s'était imaginé qu'elles devaient donner la lèpre.

Aujourd'hui que la culture et l'usage de ce tubercule sont si répandus, on se persuade difficilement qu'un végétal si sain, si agréable, si productif, qui exige si peu de manipulation pour servir à la nourriture; qu'une racine si bien garantie contre l'intempérie des saisons; qu'une plante, en un mot, qui, par un privilège unique, réunit manifestement tous les genres d'avantages sans autre inconvénient que celui de ne pas durer toute l'année, mais qui doit à ce défaut même un autre avantage de plus, celui de ne point donner de prise aux accapareurs, ait pu avoir besoin de deux siècles pour vaincre des préventions ridicules, puériles. Et cependant l'histoire est là pour nous dire qu'il en a été ainsi.

Les Anglais avaient apporté la pomme de terre en Flandre pendant les guerres de Louis XIV. Cette plante se propagea ensuite dans quelques parties de la France; mais on la regardait plutôt comme un objet d'agrément et de curiosité que comme une ressource précieuse pour l'alimentation. La Suisse l'accueillit mieux et s'en trouva très bien.

A la fin du règne de Louis XV, plusieurs

(1) Cuvier. Voir *Contemporains*, n° 427.

de nos provinces méridionales se mirent à la cultiver pour combattre la famine qui les envahissait. Turgot surtout la multiplia dans le Limousin et dans l'Angoumois, dont il était l'intendant. On pouvait espérer que bientôt le royaume tout entier jouirait de cet aliment, lorsque quelques vieux médecins renouvelèrent contre lui les inculpations du XVIe siècle. Il ne s'agissait plus de lèpre, mais de fièvres. La disette avait produit dans le Midi quelques épidémies, qu'on s'avisa d'attribuer au seul moyen qui existât de les prévenir. Le contrôleur général se vit obligé de provoquer en 1771 un avis de la Faculté de médecine, propre à rassurer les esprits.

C'est alors que le zèle de Parmentier se donna libre carrière. Pour seconder les vues du ministre, il démontra par un examen chimique qu'il n'y avait aucun principe nuisible dans la pomme de terre. Il fit mieux encore. Pour apprendre au peuple à y prendre goût, il en cultiva en plein champ, dans des lieux très fréquentés, les faisant garder avec appareil pendant le jour seulement, heureux quand il apprenait qu'il avait excité ainsi à ce qu'on lui en volât quelques-unes pendant la nuit. Il avait ensemencé aux portes de Paris, dans la plaine des Sablons, une surface de 54 ares, considérée jusqu'alors comme tout à fait stérile. Il aurait voulu que le roi, comme on le rapporte de certains monarques d'Orient, eût tracé le premier sillon de son champ. A défaut de cette faveur, quand les fleurs parurent, il eut l'idée à la fois gracieuse et ingénieuse d'en déposer un bouquet aux pieds de Louis XVI, très favorable à tout ce qui pouvait améliorer le sort de ses sujets. Le roi mit quelques fleurs à la boutonnière de son habit, et il n'en fallut pas davantage pour engager les grands seigneurs à cultiver cette nouvelle plante.

Prévoyant que les pauvres n'auraient des pommes de terre en abondance qu'autant que les riches sauraient que celles-ci peuvent constituer un mets délicat et agréable, Parmentier n'hésita pas à recourir à l'art culinaire pour populariser encore davantage son tubercule. Un jour, il invita à dîner chez lui des savants, parmi lesquels Lavoisier (1) et Franklin, des grands seigneurs, des intendants et, on peut dire, l'élite de la société parisienne. On ne servit au repas que des pommes de terre, arrangées à vingt sauces différentes, et il paraît que les convives firent honneur à ce menu.

Cependant les ennemis de la pomme de terre, hors d'état de prouver qu'elle fait du mal aux hommes, ne se tinrent pas pour battus; ils prétendirent qu'elle nuirait aux champs et les rendrait stériles. Comment supposer qu'une culture qui aide à nourrir plus de bétail et à multiplier les engrais pourrait, en résultat, effriter le sol? Cela paraît bien paradoxal.

Néanmoins, il fallut répondre à l'objection et étudier la pomme de terre au point de vue agricole. Parmentier reproduisit donc, sous diverses formes, tout ce qui regardait sa culture et ses usages, même pour la fertilisation des terres; il ne se lassait point d'en parler dans des ouvrages savants, dans des instructions populaires, dans des journaux et même dans les dictionnaires.

Pendant quarante ans, il ne manqua aucune occasion de recommander sa plante chérie. Chaque mauvaise année était même pour lui une sorte d'auxiliaire dont il profitait avec soin pour attirer l'attention du public sur sa propagation. Aussi le nom de la pomme de terre et celui de cet homme de bien sont-ils devenus pour ainsi dire inséparables dans la mémoire des hommes. Un des bonheurs de la vieillesse de Parmentier fut de constater l'heureux succès de sa persévérance. « La pomme de terre, dit-il dans un de ses derniers ouvrages, n'a plus que des amis, même dans les cantons où l'esprit de système et de contradiction semblait la vouloir bannir pour jamais. »

Le zèle et la ténacité que l'illustre pharmacien déploya sur ce point porteraient à croire qu'il était un esprit étroit, exclusivement épris d'une idée. Il n'en était rien.

---

(1) Lavoisier. Voir *Contemporains*, n° 414.

Les avantages qu'il avait reconnus à la pomme de terre ne lui faisaient point négliger ceux qu'offraient d'autres végétaux.

VI. TRAVAUX DE PARMENTIER SUR LE MAÏS, SUR LA CHATAIGNE, SUR LE BLÉ ET SUR LA FABRICATION DU PAIN

Après la pomme de terre, le maïs est, de tous les végétaux, celui qui peut constituer l'alimentation la plus économique. C'est aussi un présent du Nouveau Monde, quoique, en divers lieu, on s'obstine à le nommer *blé de Turquie*. — En 1784, l'Académie de Bordeaux proposa un prix pour le meilleur ouvrage sur la culture de cette céréale et sur son emploi pour l'alimentation de l'homme et des animaux domestiques. Le mémoire envoyé par Parmentier obtint le prix à l'unanimité des suffrages; il fut réimprimé en 1812 par un ordre du gouvernement sous ce titre : *Le maïs ou blé de Turquie apprécié sous tous ses rapports.*

« Le maïs, dit Cuvier, était la base principale de la nourriture des Américains, quand les Espagnols abordèrent chez eux. Il a été apporté en France beaucoup plus tôt que la pomme de terre, car Fuchs l'a décrit et représenté dès 1543. Il s'y est aussi répandu beaucoup plus vite, et en donnant à l'Italie et à nos provinces méridionales une branche nouvelle et abondante de nourriture, il a singulièrement contribué à en enrichir et à en étendre la population. Aussi Parmentier n'a-t-il eu besoin, pour en encourager encore la multiplication, que d'exposer, comme il l'a fait, d'une manière bien complète, les précautions que sa culture et sa conservation exigent, et les nombreux emplois que l'on peut en faire. Il voudrait qu'il pût bientôt exclure le sarrasin, qui lui est si inférieur, du petit nombre de cantons où l'on en conserve encore l'usage (1). »

Il est un autre aliment dont Parmentier étudia la culture et les avantages : la châtaigne.

(1) CUVIER, Éloge de Parmentier.

Ce fruit, qui, avec le gland de chêne, nourrissait, dit-on, nos ancêtres avant qu'ils connussent le blé, est encore aujourd'hui un produit fort utile et très apprécié dans plusieurs de nos départements. M. Daine, intendant du Limousin, avait engagé Parmentier à examiner s'il n'y aurait pas possibilité d'en faire un pain mangeable et susceptible de conservation. Les expériences du pharmacien n'eurent pas le résultat souhaité; mais elles donnèrent lieu à un traité complet sur le châtaignier et sa culture, ainsi que sur sa récolte et sur les diverses préparations de son fruit.

Si appliqué à l'étude de tout ce qui concernait l'alimentation humaine, notre savant ne pouvait être indifférent à ce qui en constitue la partie essentielle. Nous avons nommé la première des céréales : le blé.

Parmentier en fit l'objet d'examens très sérieux et très approfondis. Peut-être même n'a-t-il pas rendu moins de services, en répandant les meilleurs procédés de mouture et de boulangerie qu'en propageant la culture de la pomme de terre. L'analyse chimique lui ayant fait connaître que le son ne contient aucun principe propre à nourrir l'homme, il en conclut qu'il n'y a qu'à gagner à l'exclure du pain. Dans le même ordre d'idées, il recommande la mouture économique qui, en soumettant plusieurs fois le grain à la meule et au blutoir, parvient à détacher du son jusqu'aux dernières parcelles de farine; cette mouture fournit à meilleur marché un pain plus blanc, plus savoureux et plus nutritif. L'ignorance avait tellement méconnu les avantages de cette méthode qu'il y avait eu, pendant longtemps, des arrêts pour la proscrire, et que la partie la plus précieuse du grain était livrée aux bestiaux avec le son.

Parmentier voulut aussi se rendre compte de tout ce qui entrait dans la composition du pain. Il détermina d'une façon précise les éléments qui devaient en faire un aliment sain et agréable. Comme des livres auraient peu servi pour l'instruction des meuniers et des boulangers, personnages qui, pour la plupart, n'ont guère le temps

de lire, il engagea le gouvernement à établir une école de meunerie et de boulangerie, dont les élèves porteraient plus rapidement dans les provinces toutes les bonnes pratiques; il fut nommé professeur de cette école avec son ami, Cadet de Vaux, qui partageait complètement ses théories.

Tous deux professèrent publiquement dans Paris l'art de la meunerie et de la panification. Leur cours eut un plein succès. Les beaux esprits de l'époque avaient beau plaisanter, trouver étrange qu'on apprît dans une école ce qui était connu de tout le monde depuis deux mille ans, les auditeurs n'en vinrent pas moins nombreux. Les leçons des deux professeurs, simples et claires, à la portée de ceux qui les écoutaient, multipliaient les bons élèves, et ceux-ci, répandus dans les boulangeries de tous les quartiers, eurent bientôt amélioré la fabrication du pain; les malades dans les hôpitaux et les malheureux enfermés dans les prisons ne tardèrent pas à s'en apercevoir.

Non contents de l'enseignement qu'ils donnaient dans la capitale, Parmentier et Cadet de Vaux se rendirent en Bretagne et en Languedoc pour y répandre leur doctrine. Par les soins des États de Bretagne, une médaille fut frappée à Nantes en souvenir de cette mission philanthropique. De retour à Paris, Parmentier résuma tous les principes qu'il avait enseignés dans ses leçons en un ouvrage intitulé : *Le parfait boulanger ou traité complet sur la fabrication et le commerce du pain.*

La réforme opérée dans la panification produisit des effets très salutaires dans l'armée. Elle fit retrancher la plus grande partie du son qui était mêlé au pain des soldats, et, tout en procurant à ceux-ci une meilleure nourriture, elle arrêta une multitude d'abus dont ce mélange était la source.

Bien d'autres améliorations sont dues à cette réforme. On a calculé que les progrès faits de nos jours en France dans l'art de la meunerie et dans celui de la boulangerie sont tels que la quantité de blé nécessaire à la nourriture d'un individu peut être réduite de plus d'un tiers. Autrefois, ce tiers disparaissait en pure perte dans la préparation du pain. Comme c'est principalement à Parmentier qu'on doit l'adoption des nouveaux procédés, il est facile de juger, par ce seul détail, quels services cet homme bienfaisant à rendu à ses frères.

VII. AUTRES TRAVAUX — ÉCONOMIE RURALE ET DOMESTIQUE — DERNIERS SERVICES QU'IL REND A SON PAYS

Ces travaux, purement agricoles ou économiques, n'avaient point fait négliger à Parmentier ce qui avait rapport à sa profession de pharmacien. En 1774, il avait publié une traduction française d'un ouvrage écrit en allemand. C'étaient les *Récréations physiques* de Model, pharmacien de l'impératrice de Russie. Dans l'édition allemande, les opérations pharmaceutiques tiennent beaucoup plus de place que les autres parties des sciences naturelles. Parmentier joignit à sa traduction des observations et des notes particulières; on y remarque surtout les résultats de ses expériences sur les champignons.

En 1785, il publia une édition de la *Chimie hydraulique* de Lagaraye. Cet ouvrage n'est guère qu'une collection de recettes pour obtenir les principes des substances médicamenteuses, sans les altérer par trop de feu. Parmentier y fit entrer ses vues sur certaines plantes indigènes propres à fournir une fécule bleue comparable à l'indigo, et capable au besoin de le remplacer.

En 1790, l'infatigable savant donnait au public un de ses ouvrages les plus estimés : *L'Économie rurale et domestique*, en huit volumes in-18.

C'est là que Parmentier met en scène une vraie maîtresse de maison. Il imagine une dame qui, dépouillée d'une partie de sa fortune et dégoûtée de la vie inutile qu'elle a menée jusqu'alors à la cour et à la ville, se consacre à l'entretien de ses propriétés rurales. Renonçant aux bijoux et

aux futilités de la mode, elle s'habille simplement, surveille l'intérieur de sa maison et se rend compte de ce que fait le personnel qui l'entoure. Une première inspection lui dévoile de nombreux abus qui sont immédiatement corrigés. Le personnel du château est épuré, le nombre des domestiques diminué, et le service n'en est que mieux fait.

Mais ce n'est là qu'un commencement. Madame visite ses propriétés. Elle étudie la situation et la nature du terrain de chaque ferme. Elle voit le genre de culture qui convient à tel ou tel mas. Ici, le sol est très favorable à la vigne; ailleurs, au blé et aux pommes de terre; plus loin, un petit ruisseau dont les eaux ne tarissent jamais permettra d'avoir une magnifique prairie..... Les travaux sont dirigés dans ce sens.....

Le soin du bétail et de la basse-cour ne trouve pas la châtelaine insensible. Elle s'occupe de tout ce qui a rapport à une exploitation agricole. Sa santé, fortifiée par l'exercice et le grand air, s'en trouve bien, et, ce qui n'est pas à dédaigner, elle s'aperçoit au bout de deux ans que la valeur de ses propriétés a doublé, que tous ses employés sont heureux et que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes.

En cette même année 1790, la Société royale de médecine de Paris couronna un *Mémoire sur les différentes espèces du lait* considérées dans leurs rapports avec la chimie, la médecine et l'économie rurale, et, l'année suivante, un autre *Mémoire sur le sang*. Ces deux ouvrages, rédigés par Parmentier, en collaboration avec Deyeux, savant chimiste, plus tard membre de l'Institut, sont des modèles de l'application de la chimie aux produits des corps organisés et à leurs modifications.

VIII. PARMENTIER PENDANT LA RÉVOLUTION

Pendant que notre pharmacien multipliait ainsi les preuves de son amour pour la science et du grand désir qu'il éprouvait d'être utile à ses semblables, de graves événements s'accomplissaient. La Révolution, commencée par la suppression des privilèges, allait s'achever dans le sang. Tout entier à ses travaux, Parmentier ne prit aucune part aux manifestations politiques dont Paris était journellement le théâtre à cette époque. Dans les dernières années du règne de Louis XVI, le gouvernement l'avait employé en diverses circonstances comme pharmacien militaire. Lorsqu'on organisa un Conseil de médecins et de chirurgiens consultants pour les armées, le ministre voulut l'y placer comme pharmacien en chef. Mais Bayen vivait encore. Par un sentiment de modestie qui l'honore, Parmentier déclara qu'il ne pouvait accepter une situation qui le plaçait au-dessus de son maître. Il fit au ministre un éloge si complet de Bayen que celui-ci obtint la place et Parmentier fut nommé son adjoint. Mais cette institution, comme tant d'autres, allait être supprimée par la Révolution.

Dans les premiers jours de l'année 1792, des amis de Parmentier, supposant que sa noble conduite et son désintéressement l'avaient rendu populaire, n'hésitèrent pas à mettre son nom sur une liste de candidats à nommer pour des fonctions municipales. Nous avons dit comment les électeurs accueillirent cette candidature. Ils ne voulurent point d'un homme *qui avait inventé les pommes de terre*.

Cependant ce végétal trouva grâce devant les niveleurs de 1793. Son utilité et les services qu'il pouvait rendre au peuple furent préconisés avec une affectation qu'on aurait dite mesurée sur les dédains qu'il avait jadis rencontrés dans la classe des riches, des *ci-devant aristocrates*. Chaumette, le procureur de la commune et l'inventeur des fêtes de *la Raison*, annonça publiquement le projet de planter des pommes de terre sur toute la surface des jardins du Luxembourg et des Tuileries. Ce moyen de subvenir à la misère effroyable qui régnait alors dans la France entière ne fut pas employé. On jugea, non sans motif, qu'il serait insuffisant.

On pouvait croire que la bienveillance

ressentie par les prétendus amis du peuple pour le précieux tubercule s'étendrait à Parmentier, son propagateur. Il n'en fut rien.

Les rapports de Parmentier avec l'ancien gouvernement, rapports qui n'avaient eu pour objet que le bien public, les places qu'il occupait et l'accueil particulier qu'il avait reçu de Louis XVI, étaient autant de titres qui le rendirent suspect. « La Révolution n'a pas besoin de savants », avait dit un des énergumènes qui condamnèrent à mort Lavoisier. Pour ne pas partager le sort de cet illustre chimiste, Parmentier sortit de la capitale. Il vécut loin de Paris tant que dura le régime de la Terreur. Heureuse précaution, sans laquelle notre pharmacien aurait certainement été arrêté et guillotiné comme tant d'autres victimes innocentes.

L'immense développement de notre organisation militaire fit sentir, en 1795, le besoin de recourir de nouveau à des savants et à des hommes spéciaux. En remplacement du Conseil des médecins et pharmaciens, supprimé, comme nous l'avons dit, aux débuts de la Révolution, le Directoire organisa une Commission et un Conseil de santé des armées, dont Parmentier fut appelé à faire partie.

Il apporta dans ses nouvelles fonctions le même zèle qu'il avait déployé précédemment. Les hôpitaux militaires lui durent des améliorations notables, soit pour ce qui concernait les bâtiments, soit pour ce qui avait rapport au personnel et à l'administration des remèdes : instructions, ordres répétés aux inférieurs, sollicitations pressantes à l'autorité, il ne négligeait rien.

« Nous devons surtout, dit Cuvier dans l'éloge que nous avons déjà cité, nous devons un éclatant témoignage aux soins qu'il avait des jeunes employés sous ses ordres : à la manière amicale dont il les recevait, les encourageait et les faisait récompenser : sa protection s'étendait sur eux à quelque distance qu'ils fussent entraînés, et nous en connaissons plus d'un qui a dû la vie, dans les climats lointains, aux recommandations prévoyantes de ce chef paternel. »

Parmentier s'occupa non seulement des hôpitaux et des remèdes à distribuer aux malades, mais encore des salaisons destinées à la marine et de la confection des biscuits de mer. Il veilla soigneusement à ce que la nourriture destinée aux gens de mer fût, sinon de premier choix, du moins excellente sous le rapport de la qualité et de la conservation. Il ne voulut avoir affaire qu'à des fournisseurs sérieux et non à des spéculateurs qui abusent de leur situation ou de la faiblesse du pouvoir pour élever une fortune scandaleuse au détriment des troupes.

IX. MEMBRE DE L'INSTITUT SOUS LE CONSULAT ET SOUS L'EMPIRE

Lorsque le Directoire organisa l'Institut, en 1796, Parmentier fut appelé à en faire partie comme membre de la classe des sciences. Quand le Consulat eut remplacé le Directoire, Bonaparte n'eut garde de laisser inactif le zèle du propagateur de la pomme de terre. Connaissant sa valeur et estimant ses vertus, il n'hésita pas à lui confier trois fonctions. Il le nomma président du Conseil de salubrité du département de la Seine, inspecteur général du service de santé et administrateur des hôpitaux et hospices.

Ces fonctions diverses convenaient parfaitement au caractère, aux études et au dévouement de Parmentier. Ce n'étaient pas précisément des sinécures. Elles obligèrent leur titulaire à des démarches, à des voyages et à des travaux incessants. Tout autre que l'ancien pharmacien de l'hôtel des Invalides aurait eu de la peine à les remplir consciencieusement ; l'excès de besogne l'aurait engagé à se faire décharger de l'un ou de l'autre de ses emplois. Quant à Parmentier, qui commençait cependant à sentir le poids des ans, il paraissait à l'aise au milieu de tant de préoccupations diverses. Jamais il n'eut l'idée de se faire relever de l'une quelconque de ses charges. Il les remplit toutes avec un zèle et une activité qui

ne se démentirent pas un instant jusqu'à sa mort. La pharmacie centrale des hôpitaux de Paris lui dut un ordre admirable. Il rédigea pour cette pharmacie un *Code pharmaceutique*, qui a été vulgarisé depuis. On l'adopta dans les hospices civils et dans les infirmeries des maisons de détention.

La grande boulangerie de la place Scipion, où se fabriquait tout le pain des hôpitaux et hospices de Paris, ne pouvait manquer d'exciter l'intérêt d'un homme qui s'était tant occupé des perfectionnements à introduire dans l'art de la panification. Il voulut que la farine fût préparée d'après les procédés qu'il préconisait. Grâce à ses conseils et à une surveillance éclairée, cet établissement put fournir à moins de frais que précédemment un pain que tous jugeaient bien supérieur, pour la qualité et le goût, à celui qu'on avait mangé jusqu'alors. La boulangerie de la place Scipion fut citée pendant de longues années comme la mieux organisée de l'Europe entière.

L'entretien, l'aménagement et la bonne tenue des hospices firent aussi l'objet des préoccupations de Parmentier. Il aimait à parcourir les salles, se rendant compte de l'état des infirmes, de l'administration des remèdes et de la propreté des appartements. Rien n'échappait à son regard scrutateur. Il avait toujours une parole de consolation pour les malheureux que la maladie clouait sur un lit de souffrances. Il ne ménageait ni les recommandations ni les encouragements à ceux qui les soignaient. Quand il voyait qu'un malade était en danger de mort, il ne manquait pas de demander s'il avait rempli ses devoirs religieux et de suggérer à cette pauvre âme quelques pensées pieuses, l'engageant à se préparer à paraître devant son juge.

L'un des hospices de la capitale qui dut le plus à l'administrateur fut celui des Ménages. Transféré, en 1855, par Haussmann (1), à Issy, dans la banlieue de Paris, cet établissement, alors situé rue de Sèvres, abritait 800 vieillards des deux sexes. Il fut notablement amélioré par les soins de Parmentier, qui fit restaurer, assainir, aménager ou agrandir la plupart des salles, en même temps qu'il adoucissait le sort des pensionnaires.

L'activité de l'ancien pharmacien ne se bornait point aux devoirs que lui imposaient ses fonctions officielles ; elle s'exerçait encore sur tout ce qui pouvait favoriser le bien public. A la suite des expériences qu'il fit de 1798 à 1802, un médecin anglais, le docteur Jenner, ayant découvert le vaccin pour combattre la petite vérole, Parmentier s'empressa de faire bénéficier sa patrie des avantages de la nouvelle découverte, et il fit vacciner gratuitement dans les hôpitaux de Paris.

Vers le même temps, un Américain, Rumford, inventa les soupes économiques ou *à la Rumford*. Parmentier, comprenant les services que ce nouveau mode d'alimentation pouvait rendre au peuple, ne manqua pas de s'y intéresser.

Sur ces entrefaites, le blocus continental, imaginé par Napoléon Ier (1) pour ruiner le commerce anglais, avait eu son contre-coup en France. Un certain nombre de denrées coloniales avaient disparu du marché. D'autres n'y arrivaient que grevées de droits énormes. De ce nombre était le sucre, dont l'usage s'était vite généralisé. Il se fit alors de nombreux essais pour obtenir d'une plante de nos climats ce dernier produit qu'on n'avait extrait jusque-là que de la canne à sucre. Stimulés par Napoléon, tous les chimistes s'occupèrent à trouver la solution de ce problème. Parmentier, Proust et Chaptal obtinrent les meilleurs résultats. Proust indiqua le moyen d'isoler le sucre du raisin, et Parmentier celui de blanchir le sucre et de lui donner sinon l'éclat, au moins la consistance et la couleur du sucre de canne.

Aussitôt, on vit s'élever, surtout dans le midi de la France, de nombreuses fabriques de sucre et de sirop de raisin. Sans doute, on ne put jamais amener le sucre de raisin

(1) Haussmann. Voir les *Contemporains*, n° 456.

(1) Napoléon. Voir *Contemporains*, nos 176-181.

à l'état de cristaux, comme le sucre de canne et celui de betterave, qui ne fut connu que plus tard; mais cette préparation rendit néanmoins d'immenses services à notre pays durant les guerres du premier Empire. Elle permit aux hôpitaux de faire des épargnes considérables, dont les pauvres profitèrent. Elle produisit un résultat auquel nul peut-être, sauf Parmentier, n'avait songé. La nouvelle industrie donna de la valeur aux vignes à une époque où le manque d'exportation et de débouché de leurs produits les faisait arracher en plusieurs endroits. Toutefois, comme la fabrication du sucre au moyen du raisin était assez coûteuse, elle cessa lorsque l'on exploita la betterave, et que la fin de la guerre avec l'Angleterre (1814) fit tomber le sucre des colonies à un prix très bas. A cette date Parmentier était mort.

X. MORT CHRÉTIENNE
ÉLOGE DE PARMENTIER PAR CUVIER

En 1812, Parmentier, qui avait perdu sa mère quelques années auparavant, vit encore la mort atteindre sa sœur, qui demeurait avec lui et le secondait dans ses travaux de bienfaisance.

Le chagrin de cette perte aggrava les douleurs de cet excellent homme. Il la regarda comme un avertissement du ciel et se prépara lui-même, dès ce jour, avec plus de soin encore que par le passé, à comparaître devant le tribunal du souverain Juge.

Profondément convaincu des vérités que l'Église catholique enseigne, Parmentier avait conservé toute sa vie les sentiments religieux qu'il tenait de sa pieuse mère et de son éducation première. Même au milieu des camps, et autant que les circonstances le lui permirent dans les tristes années de la Révolution, on l'avait vu assister avec bonheur aux cérémonies du culte. Il méditait beaucoup sur la vie et les enseignements de Jésus-Christ. L'Évangile était son livre de prédilection. C'est là qu'il puisait cet immense amour des hommes dont son cœur brûla toute sa vie.

N'ayant jamais fait que le bien, il vit venir la mort sans effroi. Après avoir pieusement reçu les sacrements qui purifient, consolent et encouragent, il fut enlevé, le 17 décembre 1813, à l'affection de ses nombreux amis. Mais son souvenir ne disparut pas avec son existence. Il lui a survécu et demeurera éternellement comme celui d'un des plus grands bienfaiteurs de l'humanité.

Voici le beau portrait que Cuvier a tracé de Parmentier: « Partout où l'on pouvait travailler beaucoup, rendre de grands services et ne rien recevoir; partout où l'on se réunissait pour faire du bien, il accourait le premier, et l'on pouvait être sûr de disposer de son temps, de sa plume et, au besoin, de sa fortune.

» Cette longue et continuelle habitude de s'occuper du bien des hommes avait fini par s'empreindre jusque dans son air extérieur; on aurait cru voir en lui la bienfaisance personnifiée. Sa physionomie plaisait par ce sentiment de bonheur né du bien qu'il avait fait; et qui, en effet, aurait mieux mérité d'être heureux que l'homme qui, sans naissance, sans fortune, sans grandes places, sans même une éminence de génie, mais par la seule persévérance de l'amour du bien, a peut-être autant contribué au bien-être de ses semblables qu'aucun de ceux sur lesquels la nature et le hasard avaient accumulé tous les moyens de les servir? »

La Ville de Paris a donné le nom de Parmentier à une de ses avenues.

Jonage. J. M. J. BOUILLAT.

BIBLIOGRAPHIE

F. DE NEUCHATEAU, *Parmentier*, Paris, 1813. — VIREY, *De la vie et des ouvrages de Parmentier*, 1814. — CADET-GASSICOURT, *Eloge de Parmentier* 1814. — HUZARD, *Notice sur Parmentier*, 1814. — CUVIER, *Eloge de Parmentier* dans les *Mémoires de l'Institut*, 1815. — A. DE SILVESTRE, *Notice biographique sur Parmentier*, Paris, 1815. — BOURIAT, *Hommage à Parmentier*, Paris, 1818. — MUTEL, *Vie de Parmentier*, Paris, 1819. — MIQUEL, *Eloge de Parmentier*, Paris, 1822. — DESPRÉAUX, *Notice historique sur Parmentier*, 1842. — MOUCHON, *Notice*



PARMENTIER ÉTUDIANT LA POMME DE TERRE

Statue de A. Gaudez, inaugurée le 11 mars 1888, à Neuilly.

historique sur Parmentier, Lyon, 1843. — A. de Falloux, *Notice sur Parmentier*, 1845. — Drumont, *Eloge de Parmentier*, 1855. — Delay, *Parmentier*, 1881. — Joubert, *Parmentier*, 1884. — E. Soulier, *Mémoires sur Parmentier*, 1884. — L.F. Grognier, *Eloge de Parmentier; collection académique de Lyon*, t. xxi. — E. Lavisse, *Album historique*, 1895. — J. Tripart, *Parmentier et l'origine de la pomme de terre*, 1895. — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de France*.

LES CONTEMPORAINS



LOUIS DE FREYCINET, NAVIGATEUR FRANÇAIS (1779-1842)

Après l'illustre Bougainville, Louis de Freycinet est le premier navigateur français qui ait réussi à faire le tour du monde, en commandant un navire de sa nation. En effet, La Pérouse et d'Entrecasteaux étaient morts, l'un et l'autre, pendant le cours de leurs expéditions. La Pérouse avait mystérieusement disparu, en 1788, avec ses deux vaisseaux; d'Entrecasteaux avait succombé, en 1793, à la recherche de La Pérouse, dont on ne devait avoir des nouvelles certaines qu'après le voyage de Freycinet

I. FAMILLE DE FREYCINET — HENRI ET LOUIS — ENTRÉE DES DEUX FRÈRES FREYCINET DANS LA MARINE.

Louis-Claude Desaulces de Freycinet naquit le 7 août 1779 à Montélimar, dans l'ancienne province du Dauphiné. Il était le cadet de quatre fils. Son père, riche négociant, fit donner à ses enfants une instruction des plus complètes par les meilleurs professeurs.

Louis et Henri, son frère aîné, avaient un goût très prononcé pour l'histoire naturelle, et les ouvrages de Buffon excitèrent en eux une telle admiration qu'un jour Henri, de concert avec Louis, écrivit à cet illustre naturaliste une lettre dans laquelle il lui disait : « J'aurais bien envie d'être aussi savant que vous. Quand j'irai à Paris, j'irai voir votre cabinet pour m'instruire sur l'histoire naturelle parce que j'aime beaucoup votre science. Si vous me répondez, je vous prie de me dire comment vous avez fait pour apprendre tout ce que vous savez et combien vous avez mis de temps pour l'apprendre. » Il paraît que Buffon, alors âgé de quatre-vingts ans, fut très touché de cette lettre naïve d'un enfant de dix ans et qu'il voulut y répondre, mais la maladie dont il était atteint l'emporta juste à cette époque, et il ne put instruire ses petits admirateurs de ce qu'ils voulaient savoir.

Des raisons politiques, mais plus encore la vocation irrésistible de ses deux fils, décidèrent M. Desaulces à les faire entrer dans la marine. Les deux jeunes gens s'étaient faits catholiques et ils ont vécu et ils sont morts dans la foi catholique, quoique leurs parents fussent protestants.

Le 27 janvier 1794, les deux frères s'embarquèrent comme aspirants de 3e classe sur le vaisseau l'*Heureux*.

L'année suivante, le 31 janvier 1795, ils devinrent aspirants de 2e classe, sous les ordres du contre-amiral Nielly, et firent campagne à bord du *Formidable* qui soutint trois combats contre la flotte anglaise (13-14 mars, 13 juillet 1795). Cet amiral, étonné de l'instruction et des capacités que montraient les jeunes officiers en même temps que de leur bravoure au feu, demanda au ministre de la Marine de leur donner le grade d'enseigne de vaisseau que l'on ne pouvait obtenir qu'après quarante-huit mois de navigation. Comme Henri et Louis n'en avaient que quarante, ils jugèrent que c'était une faveur, et ils refusèrent une si flatteuse distinction.

Cette conduite surprit fort le ministre, et c'est en les comblant d'éloges qu'il leur écrivit qu'il était forcé de maintenir sa décision.

Ils passèrent successivement sur la *Révolution*, sur le *Dix-Août* et sur l'*Indomptable* que commandait l'amiral Bruix; puis sur la goélette la *Biche*, dont le commandement fut confié à Henri de Freycinet; c'est avec ce petit vaisseau qu'en mars 1800 il sortit victorieux et avec une blessure au bras d'un combat de nuit contre un cutter anglais.

Ayant obtenu un congé de quelques mois, les deux frères se préparaient à profiter de leur séjour à Paris pour prendre des leçons de mathématiques et de calcul différentiel lorsque, à la fin de juillet 1800, ils apprirent qu'une expédition se préparait au Havre dans le but de découvrir des terres situées près de la Nouvelle-Hollande (Australie). Au moment où ils sollicitaient l'honneur d'en faire partie, ils furent avisés qu'ils avaient été désignés pour se joindre aux marins d'élite qui devaient faire ce long et intéressant voyage.

II. VOYAGES AUX TERRES AUSTRALES — DÉPART DU HAVRE — TÉNÉRIFFE — ILE DE FRANCE

Le Premier Consul avait eu l'idée de cette entreprise, et le plan en avait été tracé par quelques membres de l'Institut, tels que Fleurieu, Cuvier (1), Laplace et Bougainville (2), qui, en faisant son tour du monde,

(1) Cuvier. Voir *Contemporains*, n° 427.
(2) Bougainville. Voir *Contemporains*, n° 458.

avait passé le long des côtes de la Nouvelle-Hollande sans pouvoir en déterminer la latitude exacte, en sorte que sa position géographique n'était pas encore certaine.

Le commandement fut confié au capitaine de vaisseau Baudin ; on lui donnait une corvette de 450 tonneaux, le *Géographe*, et une grosse gabarre, le *Naturaliste*. Henri fit partie de l'état-major de la corvette, et Louis fut embarqué sur le *Naturaliste*, de même que le jeune Hyacinthe de Bougainville, qui, plus tard, marchant sur les traces de son père, fit aussi le tour du monde.

A bord de ces deux vaisseaux se trouvaient les savants les plus distingués. Parmi eux, on peut citer : le naturaliste Péron, le zoologiste Lesueur, le lieutenant Rausonnet, le futur compagnon de Henri de Freycinet, de Montbazin, le futur amiral Hamelin, etc., et l'ardeur qui les animait et le zèle qui les poussait à faire avancer la science devaient servir d'exemple après eux à bien des voyageurs. Malheureusement, ils étaient commandés par un chef dont le caractère devint fatal à l'expédition.

Le 19 octobre 1800, on levait l'ancre au Havre, et, le 1er novembre, les astronomes et les savants des deux vaisseaux poussèrent des cris de joie en apercevant le pic de Ténériffe. Après y avoir fait quelques expériences que l'on renouvela encore aux îles Canaries, on doubla, sans s'y arrêter, le cap de Bonne-Espérance. La traversée avait été des plus pénibles, le commandant Baudin ne voulant jamais s'éloigner des côtes; on sait que cette manœuvre met les bâtiments à la merci des brisants.

Le 13 mars 1801, les explorateurs mouillèrent à l'île de France, où il était nécessaire de faire relâche; la santé des équipages laissait déjà beaucoup à désirer. L'île de France est un pays sain, frais, grâce aux bois qui la couvrent ; mais ce qui rendit le séjour de Baudin et de ses officiers encore plus agréable, ce furent les nombreux Français qui y habitaient ; les navigateurs trouvèrent là comme une seconde patrie.

Henri de Freycinet visitait cette colonie avec un intérêt particulier, sans se douter qu'un jour il en serait gouverneur ! Quelques savants étant tombés malades ou croyant avoir à se plaindre du commandant Baudin quittèrent alors l'expédition, malgré les pressantes instances de leurs compagnons.

On remit à la voile le 26 avril, et, peu de jours à peine après le départ de l'île de France, le commandant Baudin prévint les deux équipages que, désormais, on serait réduit à la demi-ration, c'est-à-dire à une demi-livre de pain frais, et que le vin allait être remplacé par un mauvais tafia fabriqué à l'île de France. « Ainsi, dès le premier jour d'une navigation qui devait être aussi longue, on retranchait le pain, le vin et la viande fraîche! Triste prélude des malheurs qui nous accableront dans la suite ! dit Louis de Freycinet, et on pouvait si bien s'approvisionner à l'île de France ! »

Le 27 mai, on aperçut la côte occidentale de la Nouvelle-Hollande, ou terre Napoléon, que les Anglais ont appelée depuis Australie.

Découverte par les Portugais au XVIe siècle, visitée ensuite par les Hollandais, elle avait été donnée à l'Angleterre par le grand navigateur, Cook, qui y avait planté le drapeau de sa patrie, en 1770.

Au commencement du XIXe siècle, l'Australie était encore inexplorée, et Henri et Louis de Freycinet eurent une grande part dans les découvertes que l'on y fit. On donna le nom de baie du *Géographe* à un bon mouillage où la corvette put se réfugier pendant une tempête. Rejeté au loin par le même ouragan, le *Naturaliste* se rendit à l'île Rottie. Pendant cette navigation où il pouvait agir à sa guise, Louis de Freycinet, aidé de Faure, ingénieur géographe, détermina la position et fit la description géographique d'un vaste golfe nommé la baie des Chiens-Marins.

Le *Géographe* visitait pendant ce temps les différentes îles de la côte, entre autres celle de Dirck-Hartighs, où l'on trouva une plaque en bronze avec cette inscription : « Le 25 octobre 1616, est arrivé ici le navire d'Entracht d'Amsterdam, capitaine Dirck-Hartighs. Il a mis sous voile le 27 du

même mois 1616 », d'où le nom de terre d'Entracht appliqué à cet endroit.

Péron, accompagné de Louis de Freycinet, fit sur le *Naturaliste* une excursion dans la terre d'Entracht, où ils purent capturer un petit kangourou qui, à leur vif regret, mourut au bout de quelques jours. Les voyageurs approchèrent d'un troupeau de femelles qui, leurs petits dans leur poche, broutaient tranquillement. A leur vue, elles s'enfuirent; celles qui avaient été blessées se réfugièrent dans des buissons. Jamais elles n'abandonnent leurs petits, à moins que, complètement épuisées, elles n'aient plus la force de les porter; alors elles s'accroupissent, les sortent de leur poche et les poussent vers quelque retraite où ils peuvent se cacher; si le chasseur s'arrête dans sa poursuite, elles se traînent avec peine vers le buisson qui abrite leurs chers nourrissons en les appelant par un grognement particulier; elles les caressent affectueusement, les font rentrer dans le sac maternel, et se mettent sous un fourré où le chasseur ne parvient pas à les découvrir.

Un jour que Louis de Freycinet et Faure avaient voulu débarquer dans une des îles faisant face à la terre d'Entracht, une violente tempête les assaillit et le canot fut submergé par les vagues; ils ne purent en retirer que quelques livres de biscuit. Ils firent pourtant le tour de l'île à pied, buvant à des étangs dont l'eau était salée. Ils ne rencontrèrent aucun sauvage; peut-être s'étaient-ils cachés, peut-être ces lieux étaient-ils inhabités! Ils remarquèrent des reptiles dont les blessures sont mortelles; ils en tuèrent un grand nombre et les rapportèrent à Péron ainsi que plusieurs sortes d'oiseaux et de plantes. La mer s'étant un peu calmée, les deux intrépides voyageurs remontèrent dans leur petit canot qu'ils avaient dégagé du sable dont il était couvert et rejoignirent le *Naturaliste* qui se dirigea alors un peu au Nord, vers les îles Abrolhos et entra dans la baie des Chiens-Marins au moment où le *Géographe* en sortait à toutes voiles. Le commandant n'avait pas voulu attendre un jour de plus qu'il n'avait décidé, et pourtant il savait que le *Naturaliste* ne possédait que peu de provisions et qu'il aurait de la peine à atteindre Timor. Cependant, le 30 septembre, le *Naturaliste* rejoignit le *Géographe*.

III. SÉJOUR A TIMOR DU 18 AOUT AU 13 NOVEMBRE 1801

Le gouverneur anglais de Timor fut très aimable pour les Français; il mit à leur disposition tout ce qui leur était nécessaire: l'hôpital pour les malades, le bois pour les vaisseaux, et la facilité de s'approvisionner abondamment. Ce pays était singulièrement intéressant à étudier.

Placé au milieu des régions équatoriales, c'est un lieu intermédiaire entre la Nouvelle-Hollande et les autres îles de l'Océanie. Il est couvert d'une variété infinie de plantes et il est peuplé de trois races absolument distinctes.

La première se compose d'indigènes qui vivent dans l'intérieur des terres; étrangers et inaccessibles à tout progrès, armés de l'arc et du casse-tête, ils vivent dans les rochers et sont anthropophages. Les Malais habitent la ville de Timor; ils ont la peau rouge-cuivre et les cheveux longs; ce sont les descendants des conquérants du grand archipel de l'Asie; ils en ont encore le caractère indépendant, audacieux et fier.

A côté de ces peuples sauvages, mais courageux, vivent les Chinois.

Au bout de quelques jours, la chaleur causa une dysenterie presque générale, et, malgré les soins empressés et infatigables du Dr Lharidon, plusieurs des meilleurs officiers moururent, laissant leur dépouille sur une terre étrangère sans avoir eu de secours religieux. Cette épidémie meurtrière fit hâter les préparatifs du départ, et, le 13 novembre 1801, les vaisseaux faisaient voile pour le cap Sud de la terre de Van Diémen (Tasmanie).

IV. EXPLORATION DE LA TERRE DE VAN DIÉMEN

A cette date, le commandant Baudin nomma Henri et Louis de Freycinet lieute-

nants de vaisseau, en récompense des travaux importants qu'ils avaient faits pendant le commencement de la campagne.

Les premiers jours de ce voyage furent très tristes sur les deux vaisseaux. Tous étaient plus ou moins atteints de la dysenterie ; on avait peu d'eau fraîche, et la mauvaise nourriture n'était guère faite pour soutenir ceux mêmes qui n'étaient pas très gravement malades. Le caractère opiniâtre du commandant Baudin et les querelles contribuaient à plonger l'équipage dans le marasme. Henri et Louis de Freycinet ainsi que plusieurs autres officiers auraient certainement abandonné l'expédition si leur dévouement pour la France et leur amour pour la science ne leur eussent donné la force de tout supporter de la part de leur chef.

Le 13 janvier 1802, à la pointe du jour, on se trouva en face de la terre de Diémen, un des lieux du monde les plus proches du pôle antarctique. La mer était houleuse, la température froide, le ciel brumeux, le vent soufflait par rafales ; « des troupes innombrables de goëlands, des cormorans, des files de dauphins à museau blanc précédaient notre vaisseau, tout enfin semblait annoncer la fin des terres ».

Louis de Freycinet avec le *Naturaliste*, dont il avait le commandement, découvrit la baie Montbazin, le port Dalrymphe, dans le détroit de Bass ; il recueillit de nombreuses observations sur les quelques indigènes qu'il rencontra. Les entrevues qu'il avait avec eux étaient pleines de périls, en général, car le caractère versatile qui est le propre des hommes non civilisés rendait dangereuses leurs relations ; en outre, le commandant Baudin ne voulait jamais qu'on emportât de la poudre dans ces petites expéditions, sous prétexte que l'on s'en servirait sans nécessité : aussi plusieurs fois les officiers se trouvèrent-ils dans de très mauvaises passes ; ils ne s'en tirèrent que grâce à leur sang-froid.

Avec le mois de mai l'hiver commençait. Des orages continuels, des coups de vent fréquents et subits, une mer agitée forcèrent les voyageurs à gagner un bon port au plus vite. Du reste, les scorbutiques étaient dans un état affreux ; leur corps se couvrait de plaies et d'ulcères, et on ne pouvait espérer les soulager de leurs maux qu'en leur procurant de la viande, des légumes frais et surtout de l'eau douce. Le commandant Baudin ordonna de faire voile pour Port-Jackson (aujourd'hui Sidney) où les vaisseaux arrivèrent le 20 juin. Les malades se guérirent promptement et les savants profitèrent de ce séjour forcé de cinq mois pour continuer leurs recherches scientifiques et augmenter leurs collections. Louis de Freycinet réunit un grand nombre de renseignements sur les mœurs et le caractère des insulaires, de même que sur la colonie pénitentiaire anglaise.

L'Australie comptait alors un millier de colons anglais et un million et demi d'indigènes réduits à 300 000 à la fin du siècle, et refoulés dans les plaines désertes et incultes du centre, où ils s'éteignent dans la misère et le vice. Une fois de plus, l'égoïsme anglo-saxon, dit l'*Histoire des Missions catholiques* du P. Louvel a donné sa mesure.

La Grande-Bretagne avait une nation à civiliser et à convertir, elle a créé un désert (1).

Il n'y avait, à cette époque, aucun prêtre catholique ni en Tasmanie, ni en Australie. En 1798, deux prêtres irlandais étaient venus se consacrer au service de leurs compatriotes dans les pénitenciers. mais au bout de peu de temps, les autorités les avaient forcés à se rembarquer.

Les pertes considérables qu'avaient éprouvées les deux équipages décidèrent le commandant à renvoyer en France le *Naturaliste*. Et afin de pouvoir se rapprocher davantage des côtes et d'en dresser la carte avec plus d'exactitude, il acheta une goëlette que l'on appela la *Casuarina*, du nom du bois dont elle avait été construite. Louis de Freycinet en prit le commandement. L'armement de cette goëlette demanda un temps considérable, et, le 18 novembre 1802

(1) *Histoire des Missions Catholiques* pendant le XIXe siècle par le P. Louvel.

seulement, l'expédition quitta Port-Jackson se dirigeant vers le nord-ouest de la terre de Diémen.

Louis de Freycinet, avec l'aide de Boulanger, ingénieur géographe, en releva les côtes. Très consciencieux dans son travail, souvent Freycinet suivait le littoral à pied, risquant ainsi de périr de fatigue ou de tomber dans les mains des sauvages. Péron l'accompagnait généralement dans ces marches, et, de la sorte, ils se lièrent d'une amitié qui ne devait être rompue que par la mort du savant zoologiste.

Après une relâche de dix jours à Port-du-Roi-Georges, les vaisseaux se dirigèrent vers la terre de Leuwin, d'Entracht et l'île de Witt. Ayant accompli les divers travaux qu'ils étaient chargés de faire, ils reprirent le chemin de Timor où les deux bâtiments mouillèrent à la fin du mois d'avril.

Des fêtes furent données en l'honneur des Français ainsi qu'une grande chasse aux crocodiles, fort nombreux dans les marais qui entourent la ville.

Le 9 juin 1803, les malades étant à peu près remis, le commandant donna l'ordre d'appareiller. Au moment où la *Casuarina* allait mettre à la voile, « sept petits cochons que l'on avait embarqués se jetèrent à l'eau et nagèrent vers la terre. Cette perte de mes rafraichissements me fut sensible », écrit de Freycinet.

V. TRAVERSÉE DE LA NOUVELLE-HOLLANDE A L'ILE DE FRANCE — RETOUR EN FRANCE

Cette dernière partie du voyage fut la plus cruelle. A peine les deux vaisseaux avaient-ils quitté Timor qu'une dysenterie affreuse se déclara, causant une mortalité effrayante. Tous les jours, on perdait un officier ou un matelot, et il était abandonné à cet immense océan qui les portait depuis deux ans. Un coup de vent épouvantable acheva de ruiner le moral de l'équipage, et l'on eut beaucoup de peine à gagner l'île de France, où l'on arriva le 12 août 1803.

Les voyageurs se ressaisirent un peu lorsqu'ils eurent appris des nouvelles de France, dont ils avaient été privés depuis si longtemps et lorsqu'ils eurent revu quelques-uns de leurs anciens amis.

La *Casuarina* fut désarmée, elle avait été presque complètement détériorée par la dernière tempête, et, de plus, ce qui restait d'hommes valides était insuffisant pour monter les deux vaisseaux.

A l'île de France, l'expédition perdit son chef.

Le commandant Baudin, qu'un crachement de sang affaiblissait depuis quelques mois, mourut le 16 septembre 1803, à l'âge de cinquante-trois ans.

Henri de Freycinet, commandant en second, aurait dû lui succéder, mais l'amiral Linois, alors chef d'une croisière qui s'approvisionnait à l'île de France, nomma le capitaine Milius chef de l'expédition.

Le *Géographe* quitta l'île de France le 16 décembre 1803; après avoir essuyé une tempête assez violente, il jeta l'ancre au Cap, le 3 janvier 1804.

On désirait s'approvisionner en quantité suffisante pour ne plus s'arrêter en route et recueillir pour la ménagerie du Muséum quelques animaux qui ne se trouvent que dans ces contrées (1). A cet effet, les savants partirent en chasse, et, après avoir obtenu des résultats satisfaisants à tous les points de vue, les navigateurs reprirent le chemin de France le 25 janvier 1804.

Louis de Freycinet contracta les fièvres bilieuses dont il eut beaucoup de peine à se remettre.

Le 24 mars, le *Géographe* aborda à Lorient. Les souffrances avaient été telles pendant cette expédition que la vue même des rives de la patrie ne put ramener la gaieté parmi l'équipage, et ce ne fut que lorsqu'ils furent bien loin de la mer que tous sentirent enfin le bonheur d'avoir retrouvé la terre de France.

Le voyage avait duré quarante et un mois.

---

(1) C'est dans la colonie du Cap que *Le Vaillant* (voir *Contemporain* n° 467), avait tué la première girafe qu'on eut vue depuis les Romains. Sa peau est au muséum de Paris.

VI. SÉJOUR A PARIS — PUBLICATION DU « VOYAGE AUX TERRES AUSTRALES » — MARIAGE DE FREYCINET

A leur arrivée à Paris, Henri et Louis de Freycinet apprirent que le grade de lieutenant de vaisseau leur avait été accordé, et que cette nomination remontait à l'époque où Baudin le leur conférait. Après un congé de quelques mois que les deux frères passèrent dans leur famille, Henri reçut le commandement du brick *le Phaëton* (23 septembre 1804) puis celui du *Voltigeur*, et Louis fut placé sous ses ordres. Mais ce dernier ne resta qu'un an sur ce bâtiment; le mauvais état de sa santé le força à demander un nouveau congé pour se rétablir.

C'est de cette époque que date la séparation des deux frères. Henri allait continuer son service dans la marine militaire où de nouveaux titres de gloire devaient s'ajouter aux premiers. Louis s'adonna particulièrement aux travaux scientifiques (1). Quand son congé eut expiré, il fut attaché au *dépôt des cartes et plans de la marine* et chargé de vérifier les cartes des mers australes ainsi que de rédiger le récit des opérations de l'expédition Baudin.

Pendant qu'il s'occupait de ce travail avec cette exactitude qu'il mettait à toutes choses, son ami Péron mourut; le savant zoologiste écrivait alors son *Voyage aux terres australes*, dont un volume avait déjà paru. Avant de mourir il chargea Freycinet d'achever cette publication d'après son plan et ses indications. Ce travail ne fut terminé qu'en 1816.

Le 6 juin 1814, Louis de Freycinet épousa Marie-Rose Pinon; cette jeune fille avait reçu une éducation remarquablement soignée à Paris, et nous verrons plus loin quels furent son affection pour son mari et son courage dans les différentes épreuves qu'il eut à supporter. En 1816, le gouvernement de Louis XVIII (1) forma le projet d'un voyage de circumnavigation qui n'avait pas seulement pour but des découvertes hydrographiques, mais aussi la description des peuplades inconnues et la connaissance de leur langue; on devait aussi recueillir des observations sur la configuration générale de l'hémisphère Sud et sur les éléments magnétiques terrestres. Le roi Louis XVIII en confia le commandement à Louis de Freycinet, nommé depuis quelque temps capitaine de frégate.

L'*Uranie*, corvette de 20 canons, devait faire cette expédition, et on laissait le commandant choisir les officiers et les savants qui lui présenteraient le plus de garantie au point de vue des capacités. De nombreux naturalistes demandèrent à faire partie de cette expédition; Freycinet ne voulut pas prendre des savants de profession, mais des hommes attachés par quelques branches scientifiques au corps de la marine royale.

Parmi ses compagnons nous voyons le lieutenant Duperrey, futur amiral, qui accomplira lui aussi un voyage autour du monde; Jacques Arago, qui nous laissera de ce voyage un récit pittoresque en même temps que de nombreux dessins. Le roi avait désigné lui-même l'aumônier de l'*Uranie;* c'était l'abbé de Quélen, chanoine de Saint-Denis et cousin de l'archevêque de Paris.

VII. PRÉPARATIFS DE DÉPART

Comme nous le constatons dans tout le cours de ce voyage, Louis de Freycinet se préoccupait extrêmement du bien-être de

---

(1) Henri, à bord du *Voltigeur*, fut chargé de porter des dépêches en Guyane. En revenant, monté sur le *Phaéton*, il soutint contre un vaisseau anglais, le *Rein-Deer*, un combat où il fut grièvement blessé à la jambe. Quelques jours après il fut attaqué par la *Pique*, goëlette de guerre dont les forces étaient supérieures à celles du *Phaéton*. Après un combat acharné de deux jours, Henri de Freycinet dut se rendre; il avait un bras emporté et une blessure grave à l'épaule droite (26 mars 1806). En 1819, le roi lui donna les fonctions de gouverneur de l'île Bourbon. En 1823, il fut nommé commandeur de la Légion d'honneur et gouverneur de la Guyane. En 1827, il reçut le titre de baron et le gouvernement de la Martinique. Il était alors contre-amiral. En 1834, il devint préfet maritime de Rochefort. Il y mourut le 21 mars 1840. Il laissait deux fils.

(1) Louis XVIII. Voir *Contemporains*, n° 239.

son équipage. Rien ne fut négligé à cet effet, et, pendant l'année qui précéda son départ, le jeune capitaine consacra tout son temps à la vérification des provisions préparées à Toulon. L'*Uranie* reçut un radoub complet; l'équipage fut composé de matelots provençaux d'élite qui s'étaient offerts volontairement. En désignant ceux qui devaient le suivre, Freycinet donna la préférence, à mérite égal, aux hommes qui étaient à la fois matelots et ouvriers; de sorte que, sur le personnel de l'*Uranie,* 50 hommes, au moins, pouvaient faire le métier de charpentier, de forgeron, de voilier, etc...., et Dieu sait si cette prévoyance lui fut utile! L'équipage se composait de 125 personnes, officiers, matelots, domestiques. Par ordre du roi, des matelots avaient reçu gratuitement doubles vêtements. Tout le monde était animé du même zèle et de la même ardeur, et Freycinet pouvait voir et juger que les sentiments d'affection et de dévouement que lui portaient ses nouveaux compagnons étaient autres que ceux que l'on avait éprouvés à l'égard de Baudin dans son voyage aux terres australes. Heureux le chef qui peut ainsi se faire aimer et respecter!

IX. DÉPART DE TOULON — GIBRALTAR — RIO DE-JANEIRO — LE CAP — ILE BOURBON — ILE DE FRANCE

Le départ était fixé au 17 septembre 1817. Quelques jours auparavant on avait procédé à la bénédiction de l'*Uranie.*

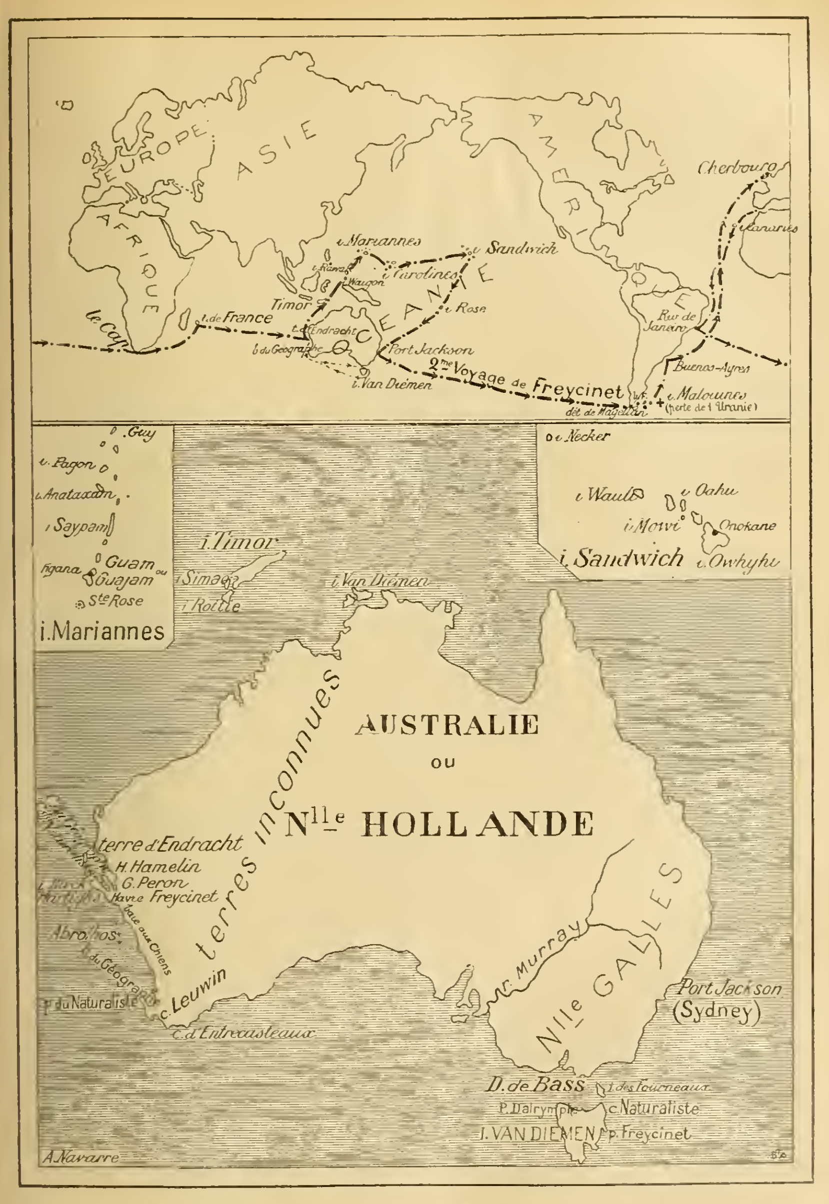
Alors se passa un fait absolument en dehors des règles de la marine. Mme de Freycinet avait instamment demandé à son mari de l'emmener. Il avait d'abord refusé, mais le vif attachement qu'il avait pour elle et la triste perspective d'une longue séparation le détermina à céder à ses instances. La veille du départ, à la nuit, elle se rendit à bord de l'*Uranie,* habillée en homme pour tromper tous les yeux, et ce ne fut qu'à Ténériffe qu'elle reprit ses vêtements ordinaires.

L'*Uranie* fit voile pour Gibraltar où Arago, avec son esprit et son style pittoresque, nous raconte la visite que l'état-major fit au gouverneur anglais, le général Georges Don. « Nulle étiquette chez sa flegmatique Excellence. Le front haut et d'un ton protecteur, elle nous a reçus dans un grand salon *orné* de dix chaises d'osier, d'un canapé d'indienne et d'un tapis de toute beauté, suivant l'usage de son pays. Elle nous a demandé le *motivement* de notre visite. Notre capitaine a présenté ses titres, et un sourire, le premier peut-être depuis dix ans, est venu se placer sur les lèvres du gouverneur..... Avant de quitter le salon, j'ai eu le temps d'examiner les tableaux qui le décorent. Le premier représente un chien basset vu de face; le deuxième, un basset vu de profil: le troisième, un chien couchant; le quatrième un lévrier. »

Les habitants de Gibraltar se composent de quelques Espagnols dégénérés qui, pour une poignée de réaux, tirent le matin d'énormes ballots et se reposent le reste de la journée. « Heureux de leur indolence, ils se lèveront avant le jour, mendieront de nouvelles occupations, et, dès que leur journée sera gagnée, les promesses les plus brillantes ne les engageront pas à quitter la pierre ou le banc sur lequel ils étalent leur sotte fierté et leur avilissante paresse. Mais à Gibraltar, il y a surtout des Juifs; leur métier est de piller les chrétiens; ils n'ont pas de costume propre, ils adoptent celui de l'individu qu'ils veulent duper; ils endossent un manteau s'ils traitent avec un Espagnol; un habit long et serré s'ils entrent en relation avec un Anglais; ils se coiffent d'un turban si c'est un Turc qu'ils veulent dépouiller ».

Un temps magnifique permit à l'*Uranie* de sortir du détroit assez facilement, et, le 22 octobre, les voyageurs perdirent de vue les terres européennes en éprouvant quelque tristesse au fond du cœur.

Le 28 octobre, ils jetèrent l'ancre à Ténériffe. Là, de Freycinet chargea chacun de ses officiers de répondre à un certain nombre de questions ayant rapport au pays qu'ils visitaient, et cette manière d'opérer permit



ITINÉRAIRE DU VOYAGE AUTOUR DU MONDE DE L. DE FREYCINET
D'APRÈS LA CARTE DE J. ARAGO, DESSINATEUR DE L'EXPÉDITION

de diviser les recherches et de fournir au delà du cadre prescrit les renseignements que l'on devait recueillir.

Le 18 décembre, les voyageurs, qui n'avaient pas vu de terres depuis plus d'un mois, saluaient avec joie la baie de Rio-de-Janeiro. Un ciel pur et serein, un vent à souhait, un rivage couvert de verdure et de fleurs, une vue magnifique étaient faits pour inspirer de vives émotions à ces navigateurs intrépides.

Le consul général de France, M. Maler, présenta le capitaine de Freycinet au roi de Portugal qui s'intéressa vivement à l'expédition et qui assura Freycinet qu'il serait heureux de favoriser une entreprise aussi importante pour le progrès des connaissances humaines

Comme il le fit toujours dans toutes ses relâches, de Freycinet loua une maison pour y installer ses instruments et y faire ses opérations hydrographiques, magnétiques, etc. Lui-même les surveillait, tandis que les savants, de leur côté, amassaient des documents et qu'Arago faisait une quantité de croquis charmants et originaux.

Les Français qui se trouvaient à Rio donnèrent des fêtes magnifiques en l'honneur de leurs compatriotes, et, dès qu'on apprit que la femme du capitaine était à bord de la corvette, ce fut à celui qui serait le plus aimable pour la courageuse Française.

Le 28 janvier 1818, l'expédition partit de Rio-de-Janeiro. On marchait sur Cap-Town. Quelques jours après le départ, le lieutenant Laborde, officier de quart, ayant forcé la voix au commandement, cracha un peu de sang; il s'était brisé un vaisseau dans la poitrine. Il fut admirablement soigné par le Dr Quoy et par l'abbé de Quélen. Ses souffrances et son agonie furent longues et affreuses. Enfin il délira et il cessa de vivre le 23 février 1818, en vue de la baie de la Table. Cette mort produisit une profonde émotion.

C'est dans ces tristes pensées que l'on entra dans la ville du Cap, devant laquelle les voyageurs durent faire une quarantaine de trois jours. Lord Charles Sommerset, gouverneur de la colonie, fit aux Français l'accueil le plus gracieux et leur facilita les moyens d'effectuer leurs observations commodément et rapidement. Les réparations qu'exigeait l'*Uranie* étant achevées, le capitaine de Freycinet résolut de quitter le Cap, se réservant de s'approvisionner de nouveau à l'île de France où de vastes dépôts de marchandises se trouvaient toujours bien pourvus par les soins des gouverneurs.

Quelques matelots malades furent soignés à l'hôpital militaire de Saint-Denis, tenu par les religieuses de Saint-Vincent de Paul. Elles n'étaient que six, mais leur zèle, leur activité, leur propreté suppléaient à leur nombre. « Les Sœurs, écrit Freycinet rendent à la marine des services très importants qui ne sont peut-être pas suffisamment appréciés..... Combien de nostalgiques n'ont dû l'existence qu'aux douces consolations des Sœurs hospitalières; la voix persuasive d'une femme est si puissante sur l'esprit de l'homme malade! »

IX. NOUVELLE-HOLLANDE — ILES MARIANNES — ILES CAROLINES — ILES SANDWICH

L'*Uranie* quitta la rade de Saint-Paul, le 2 août, et, au milieu de septembre, arriva en vue de la Nouvelle-Hollande. Immédiatement, de Freycinet envoya une embarcation sur l'île de Dirck-Dartighs pour en faire le relevé et prendre la plaque laissée par les Hollandais au XVIIe siècle et qu'il avait retrouvée avec l'expédition Baudin. Il voulait la rapporter en France; à son retour, en effet, il en fit don à l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres.

Après avoir longé la baie des Chiens-Marins, les navigateurs, au lieu de faire le tour de la Nouvelle-Hollande (Australie), remontèrent au Nord, passèrent devant l'île Rottie et l'île Simao et, le 8 octobre 1818, distinguèrent au loin les pics de Timor.

Le gouverneur anglais mit à la disposition de Freycinet tout ce qui lui était utile pour ses expériences. Dès que la maison d'opération fut installée, les savants

se livrèrent à leurs travaux. Arago et le lieutenant Pellion faisaient une collection de dessins, le Dr Quoy des études physiologiques, l'abbé de Quélen s'occupait à baptiser les petits sauvages. Les rois indigènes de Timor sont chrétiens depuis plusieurs générations.

Le 27 novembre 1818, le capitaine de Freycinet fit appareiller l'*Uranie*, visita l'île Waïgon et l'île Rawak (6 janvier 1819) qui appartiennent au groupe de la Papouasie.

Une dysenterie très forte obligea les voyageurs à abréger leurs expériences et à faire voile vers un lieu où ils pussent se procurer les soins nécessaires. Quelques jours avant d'arriver aux îles Mariannes, un lieutenant en second, M. Labiche, mourut de cette cruelle maladie.

A la fin de janvier, on passa vers l'île des Anachorètes découverte par Bougainville. Le 17 mars, on jetait l'ancre à Agagna, dans l'île de Guham, dans l'archipel des Carolines.

Le gouverneur, don Midinilla, vint aussitôt à bord de l'*Uranie* pour s'informer de la santé des passagers. Un ancien couvent de Jésuites fut mis à la disposition de Freycinet pour servir d'hôpital à ses compagnons; il installa ses instruments dans une petite maison aux environs de la ville. Le gouverneur donna plusieurs fêtes magnifiques en l'honneur des navigateurs; tous les petits rois des environs vinrent orner sa cour pour voir ces Français dont les Carolins, jusque-là, ne soupçonnaient même pas l'existence.

C'était à l'époque de Pâques. Le jour de Pâques, il y eut une magnifique procession à laquelle assistèrent le gouverneur, le commandant de Freycinet, tout son état-major et une population nombreuse. Le gouverneur donna au chef de l'expédition les clés du tabernacle qu'il porta toute l'après-midi autour du cou; l'abbé de Quélen, quoique fort souffrant, y vint aussi, revêtu de son costume de chanoine du Chapitre royal de Saint-Denis. Cet habit que faisait étinceler le soleil ardent excita l'admiration la plus vive des sauvages. Ceux-ci aiment extrêmement les cérémonies extérieures, aussi y a-t-il beaucoup de processions à Agagna. Les indigènes se montrent aussi très généreux à l'égard du curé, mais comme ils ont peu d'argent, ils remplissent sa maison de légumes, de fruits, de viande, et le curé distribue ces objets aux pauvres que, du reste, l'on voit en fort petit nombre.

Les malades étant rétablis, les approvisionnements chargés sur la corvette, le commandant donna sur l'*Uranie* un grand dîner d'adieu au gouverneur et aux rois de ces îles, et le lendemain matin, 5 juin 1819, le vaisseau leva l'ancre; tout l'équipage regrettait que le séjour qu'ils avaient fait dans cette ville fût terminé, car il avait été fêté avec la plus grande cordialité; le caractère des Carolins est doux, généreux et hospitalier.

Après une assez bonne traversée, le 5 août, les voyageurs aperçurent la côte orientale d'Owhyhi, dans les îles Sandwich. C'était sur ces bords mêmes que Cook avait été tué (1779), victime bien plus de son imprudence que de la férocité des indigènes. Lorsqu'elle approcha, la corvette fut aussitôt entourée d'une foule de pirogues et reçut dans la soirée la visite d'un chef nommé Poui et de sa femme; le commandant les invita à dîner. Au bout de quelques instants, il constata qu'il avait à sa table de véritables mendiants. Tout leur faisait envie, et, pour rester bons amis, il fallut leur faire cadeau du verre, de l'assiette, de la bouteille, enfin de tout ce dont ils s'étaient servis. Quand on lui refusait quelque chose, le chef prenait un air boudeur qui provoquait le rire de tous les assistants.

Enfin, le commandant déclara qu'il ne donnerait plus rien à moins que le lendemain on n'apportât à bord des cochons dont avait besoin son équipage. Ce chef n'entendait pas déroger à ses droits; se promenant sur le pont avec M. de Freycinet, il demanda si les officiers de l'état-major étaient nobles. Sur la réponse affirmative du commandant, il serra la main de chacun d'eux; mais apercevant un matelot, il leva son pied à

la hauteur de son nez pour lui prouver le mépris qu'il éprouvait à son égard ; cette boutade eut un succès irrésistible de fou rire.

Le 8, le commandant se décida à mouiller à Owhyhi. Le pilote qui lui servait de guide, et qui était un naturel, parlait assez bien anglais ; il s'informa de la santé de Bonaparte (1), car le bruit s'était répandu que l'île Sainte-Hélène avait été engloutie par la mer.

Le roi Riorio vêtu d'un costume de capitaine de vaisseau anglais, vint sur le rivage à la rencontre de Freycinet, il était entouré de toute sa cour. Malgré l'aridité du sol, le spectacle de cette réunion d'hommes et de femmes était vraiment pittoresque et imposant. Tous les officiers de sa suite étaient affublés de vêtements bizarres ; l'un se drapait dans un manteau rouge et jaune, un autre avait les épaules couvertes d'une pèlerine, quelques-uns étaient coiffé de casques. Quant aux soldats, ils étaient un peu en arrière, n'observant ni tenue, ni ensemble, chacun portant son fusil comme il lui convenait.

Cependant le roi Riorio ne cessait de fixer les yeux sur l'épée du capitaine de Freycinet, enfin il le pria de lui en montrer la lame, ce qui lui fut accordé immédiatement ; puis il exprima par des gestes non équivoques qu'il éprouverait un grand désir de la posséder. Le navigateur la lui mit dans les mains en lui disant qu'il avait infiniment de plaisir à la lui donner. En retour, le roi lui offrit une lance magnifique, dont un de ses officiers était armé. A la suite de cet échange de politesses, on but un verre de vin dans une case voisine qui devait être la salle à manger du roi.

Le gouverneur de l'île de Mowi qui se trouvait auprès de Riorio ce jour-là, au cours d'une visite qu'il fit à l'*Uranie*, demanda que l'abbé de Quélen le baptisât. Il faut savoir que sa mère était chrétienne et qu'avant de mourir elle lui avait recommandé de se faire chrétien si jamais il le pouvait. Il fut décidé que la cérémonie aurait lieu en grande pompe sur la corvette. Le roi Riorio voulut y assister. Le commandant lui envoya son canot dans lequel il prit place avec ses femmes. Il était vêtu d'une veste bleue galonnée d'or avec de grosses épaulettes de colonel ; un de ses officiers portait son sabre, un autre sa pipe, qu'il était chargé de tenir allumée.

Quand il parut, on le salua de 12 coups de canon. Le pont de l'*Uranie* avait été décoré avec élégance, et l'abbé de Quélen avait mis ses ornements solennels. L'image de la Vierge intéressa vivement les princesses et elles voulurent toutes la baiser. Quand les dernières prières furent terminées, le capitaine invita ses hôtes à une collation. « C'était merveille de voir avec quelle rapidité les bouteilles de vin et d'eau-de-vie disparurent, au point que j'eus lieu de craindre que Sa Majesté se mît hors d'état de descendre à terre », raconte de Freycinet. Comme la nuit approchait, le roi voulut s'en retourner ; il demanda encore deux bouteilles d'eau-de-vie, les princesses l'imitèrent, en sorte qu'à eux tous, ils burent ce qui aurait suffi à l'approvisionnement d'une table de dix personnes pendant trois mois.

X. ILE ROSE — GRANDE TEMPÊTE — Mme DE FREYCINET — NOUVELLE-HOLLANDE — LES CATHOLIQUES

Le lendemain matin, l'*Uranie* appareilla pour se rendre à Wahou, afin de compléter ses approvisionnements, et, à la fin d'août, le capitaine de Freycinet se dirigea vers l'hémisphère Sud pour suivre la côte orientale de la Nouvelle-Hollande (Australie).

Au cours de cette traversée, la corvette rencontra une petite île inconnue ; la seule découverte que l'expédition de Freycinet ait faite, il est vrai que son but était tout scientifique. On lui donna le nom d'île Rose, en l'honneur de Mme de Freycinet (1).

(1) Napoléon-Bonaparte, voir *Contemporains*, nos 176-181.

(1) L'île Rose est située à l'extrémité orientale de l'archipel de Samoa, et à 128 kilomètres E. S. E. de Manoua, île la plus voisine. Elle est inhabitée et ne mesure qu'un kilomètre et demi de superficie.

On avait aussi appelé *Pinon* une colombe d'une espèce inconnue jusqu'alors.

Avant d'atteindre Port-Jackson, la corvette faillit périr; elle ne fut sauvée que grâce au sang-froid et à la rapidité de décision ordinaire à Freycinet. Le bateau était à l'ancre; un courant le fit dériver tout d'un coup avec une telle violence que l'on n'eut que le temps de couper les câbles.

Mme de Freycinet fait le récit de cette aventure à sa sœur (elle lui écrivait quotidiennement, et, plus tard, son mari rassembla ces lettres pour les publier, ce qui, du reste, n'eut jamais lieu). Elle raconte que, connaissant toute l'étendue du danger, elle avait éprouvé le vif désir d'observer tout ce qui arriverait. La tête appuyée sur sa main, respirant à peine, elle suivait les manœuvres; mais, afin d'éviter qu'aucun cri ne s'échappât de ses lèvres, elle avait mis un doigt dans sa bouche. Elle était si absorbée par le spectacle qu'elle avait devant elle que ses dents s'enfoncèrent insensiblement dans son doigt et pénétrèrent si profondément que le sang ruissela sur son bras.

Le 18 novembre 1819, les voyageurs entraient dans la baie de Port-Jackson, choisie par les Anglais comme lieu de déportation de leurs condamnés. En peu d'années cette ville devint florissante, et, grâce à l'intelligence de quelques gouverneurs et à leurs sages mesures, cette réunion d'individus, composée à l'origine de criminels, de voleurs et de voleuses, s'est transformée rapidement en une population de fermiers, de commerçants où les sentiments de la famille sont très développés.

Le gouverneur anglais fit tous ses efforts pour faciliter les expériences des explorateurs, ainsi que les excursions que quelques-uns d'entre eux firent aux environs. Une chasse aux kangourous fut donnée en leur honneur.

En 1819, comme en 1802, Freycinet ne pouvait que constater l'absence absolue de prêtre catholique en Australie. L'année précédente, l'archiprêtre Flinn avait essayé d'exercer le saint ministère à Port-Jackson, mais lui aussi, comme ses prédécesseurs de 1798, s'était vu arrêté, emprisonné et embarqué de force sur un navire en destination de Londres. Enlevé subitement à sa mission, l'archiprêtre avait été obligé de laisser le Saint Sacrement dans la maison d'un catholique qui servait de lieu de réunion aux fidèles. Les catholiques organisèrent alors une garde d'honneur devant le divin prisonnier de l'Eucharistie; elle dura deux ans, c'est-à-dire jusqu'à l'arrivée de nouveaux missionnaires. Ceux-ci trouvèrent parfaitement conservées les saintes espèces. Dieu avait fait un miracle pour récompenser la foi et la piété de ce bon peuple (1).

XI. RETOUR EN FRANCE — CAP HORN — LES ILES MALOUINES — ÉCHOUEMENT ET PERTE DE L' « URANIE »

Après un mois et demi de séjour dans la Nouvelle-Galles du Sud, l'*Uranie* fit voile pour le détroit de Magellan (25 décembre 1819).

Le 7 février 1820, on doubla le cap Horn par un temps magnifique, et, le 8, l'*Uranie* entra dans la baie du Bon Succès. Hélas! après avoir surmonté des dangers si divers et si terribles, un affreux accident faillit perdre tant de vaillants hommes et le fruit de tant de recherches.

Freycinet avait résolu de relâcher aux îles Malouines que Bougainville avait colonisées et voulu donner à la France pour la dédommager en quelque sorte de la perte du Canada.

Le 14 février, l'*Uranie* se préparait à entrer dans la baie des Français, quand elle « se trouva tout à coup arrêtée par un choc violent, sur une roche sous-marine!..... « La sonde, à cet instant, raconte Freycinet, donnait à tribord 15 brasses, et 12 à bâbord, en sorte que l'écueil fatal sur lequel nous venions de frapper avait une largeur moindre

(1) *Histoire des Missions Catholiques*, par M. Louvel. — Nous empruntons encore la statistique suivante à cet excellent ouvrage : en 1800, pas un seul prêtre catholique en Australie, Tasmanie, Nouvelle-Zélande; en 1890, 1 cardinal, 6 archevêques, 21 évêques, 719 prêtres et presque 1 million de catholiques sur 3 millions de population.

que celle de la corvette : C'était comme une cime de clocher. »

Divers morceaux de bois répandus presque aussitôt à la surface de la mer indiquèrent que l'*Uranie* venait de recevoir une avarie grave dans sa carène. En effet, l'eau apparut dans la cale, 15 pouces d'abord, puis et rapidement 27 et 35.

Freycinet manœuvra pour jeter la corvette à la côte, dans la baie des Français, le seul point favorable. « Sinon, dit-il dans son récit, nous étions perdus corps et biens. Alors, plus malheureux encore que les équipages de La Pérouse (dont on ignora le sort pendant quarante ans et que Freycinet ignorait encore lui-même à ce moment), personne n'eût jamais pu connaître quel eût été notre sort; tout eût été englouti dans une mer profonde! »

Bientôt la moitié du navire se trouva remplie d'eau, elle atteignait le faux-pont et augmentait sans cesse. « Cependant, les pompes allaient toujours sans interruption et avec force, chacun s'animant et animant ses compagnons par le chant continuel d'une poésie improvisée. Cette mélodie qu'entonnait successivement chacune des deux divisions de l'équipage retentit encore et retentira peut-être toujours à mes oreilles. »

Le sauvetage fut, au dire de Freycinet, comme une longue agonie de dix mortelles heures! « Toutes les embarcations avaient été mises à la mer, c'était notre dernier espoir de salut pour le cas où le navire eût coulé sous nos pieds. »

Enfin, vers 4 heures du matin, dans la nuit du 15 février, l'*Uranie* put être jetée à la côte.

« A cet instant, raconte Freycinet, la fatigue de nos hommes était telle qu'il fallait discontinuer toute espèce de travaux et donner à l'équipage un repos d'autant plus indispensable que notre situation allait nous obliger à une foule d'opérations très pénibles.

» Mais pouvais-je moi-même me livrer au repos! Dieu seul connait quelles étaient mes préoccupations et mes angoisses!!!

» Le naufrage de l'*Uranie*, arrivé d'une manière si inattendue, répandit dans notre âme une sombre tristesse; et, quand le jour vint éclairer le paysage qui nous environnait, notre œil inquiet contemplait avec une sorte d'effroi l'aridité générale qui se décelait à nous; partout c'étaient des dunes de sable, des montagnes pelées, un sol privé même des moindres arbrisseaux. Mais cette espèce de découragement momentané fit bientôt place aux sentiments plus doux de notre reconnaissance envers cette Puissance suprême qui, en tenant notre vaisseau comme suspendu au-dessus des gouffres de l'Océan, nous avait préservés d'une perte totale; nous tournâmes donc vers le ciel notre cœur consterné, et, nous sentant animés alors d'une nouvelle force, nous commençâmes sans retard l'œuvre du sauvetage de ce que nous avions à bord de plus précieux, et en premier lieu les journaux et les autres papiers de l'expédition. »

Le capitaine fit embarquer sur le canot les instruments, les caisses de collections, puis successivement les officiers et tous les matelots; il resta le dernier sur son bateau avec sa femme qui, malgré ses supplications, refusa de le quitter.

Quand on eut abordé, le capitaine de Freycinet divisa le travail de chacun, car il fallait pourvoir à la nourriture de 125 hommes; il déclara ensuite à l'équipage que les matelots, de même que les officiers, recevraient toujours leur solde, contrairement aux usages de la marine qui libèrent les hommes dès que le bateau qu'ils montent a fait naufrage.

En même temps, il maintenait une sévère discipline. On avait pu sauver des vivres suffisants pour un mois, Freycinet ordonna qu'on n'y touchât en aucune manière, car c'était la suprême ressource à l'époque où il faudrait quitter les Malouines. Et, pendant plus de deux mois que les naufragés demeurèrent au camp, Freycinet ne constata pas un seul vol. Il avait prescrit que la chasse et la pêche fourniraient uniquement à la subsistance pendant leur séjour aux Malouines, et, dans ce but, il avait

organisé une compagnie de chasseurs. Mais la poudre étant peu abondante, c'était à coups de bâton et de sabre que les chasseurs tuaient des phoques, surtout des manchots, et quelquefois des canards, des oies, des sarcelles dont la chair était bien meilleure, mais qu'il était plus difficile d'atteindre; on finit par découvrir des chevaux, et c'était le gibier préféré, mais rare. Quant aux habitants, on n'en trouva pas un seul, l'île était redevenue déserte.

Le 28 février, l'*Uranie* dut être définitivement abandonnée comme une épave inutile, tant les chocs sur la côte avaient achevé de la briser. Freycinet et les officiers y avaient couché jusqu'alors au milieu des plus grands dangers, afin de donner confiance aux matelots qui travaillaient fiévreusement à réparer la corvette. Freycinet donna l'ordre de construire, avec les débris de l'*Uranie*, une chaloupe, l'*Espérance*, qui, sous le commandement de Duperrey, devait se rendre à Montévidéo, distant de 350 lieues, pour chercher des secours.

Les angoisses terribles qu'avait éprouvées de Freycinet le rendirent malade, et, pendant quelques jours, on craignit pour sa vie. La position de sa femme fut alors terrible, car, à la crainte de perdre celui pour qui elle avait tout sacrifié, se joignait celle de rester seule, sans protection, à vingt-six ans, et ignorant si elle pourrait jamais revoir son pays. Sa confiance en la Providence la soutenait dans cette épreuve, et, grâce à elle, de Freycinet recouvra sa santé si précieuse pour tous.

Le 19 mars, l'*Espérance*, armée et approvisionnée, s'apprêtait à faire voile pour Montevideo quand parut à l'horizon le *Mercury*, navire américain qui faisait la pêche à la baleine. De Freycinet offrit au capitaine de lui acheter son bâtiment. Celui-ci, très intéressé, après des débats assez vifs, y consentit; il reçut pour cette vente la somme de 97000 francs. De Freycinet changea le nom du vaisseau en celui de la *Physicienne*, et, après avoir embarqué les instruments et les collections, on leva l'ancre le 25 avril 1820.

La *Physicienne* arriva en vue de Montévidéo le 8 mai. Le commandant de Freycinet et ses compagnons revirent plusieurs amis qui les avaient reçus à leur première relâche, mais tous étaient pressés de rentrer dans leur pays, et, le 7 juin, on mit à la voile. Le 21 du même mois, on entrait dans Rio-de-Janeiro. Quelques fêtes y furent données aux Français en l'honneur de leur heureux retour. La nouvelle de la mort du duc de Berry (1) leur parvint pendant ce séjour; le consul français fit célébrer un service funèbre auquel assista le roi de Portugal. L'abbé de Quélen officia.

Après avoir reçu une audience particulière du roi, Freycinet, le 2 septembre, quitta cette ville hospitalière. Comme les cœurs battaient alors! chacun allait enfin revoir sa patrie et tous ceux qu'on y avait laissés!

Le 10 novembre 1820, à 10 heures du soir, la *Physicienne* entrait dans Cherbourg. Le voyage avait duré trois ans et deux mois; on avait parcouru 18 862 lieues marines (2).

Des découvertes de la plus grande valeur avaient été faites au sujet des courants magnétiques de la terre; pour ce qui avait trait aux sciences physiques et naturelles,

---

(1) Duc de Berry. Voir *Contemporains*, n° 131.

(2) Nous donnons ici la liste des voyageurs ayant fait le tour du monde : Magellan, 1519-1522. — Garcia de Loysia, Alphonse de Salazar, 1525-1528. — Alvaro de Saavedra, 1526-1528. — Juan Gaetan, 1542. — Francis Drake, 1577-1580. — Th. Cavendish, 1586-1588. — Alvaro Mendza de Neyra, 1595-1596. — Oliver Van Noort, 1598-1601. — Fernandez de Guiros, 1605-1608. — Schoutey et Le Maire, 1615-1616. — Jacob Lhermite, 1624-1626. — Abel Tasman, 1642-1644. — Couley, 1683-1686. — William Dampier, 1683-1688. — 2e voyage, 1699 1701. — Woodes Rogers, 1708-1711. — Don Francisco de Padilla, 1710. — Le Gentil de la Barbinais. 1715-1718. — Jacob Roggeween, 1721-1723. — Georges Anson, 1740-1744. — John Byron, 1764-1766. — Samuel Wallis, 1766-1768. — Phélix Carterel, 1766-1769. — Bougainville, 1766-1769. — James Cook, 1768-1771. — Surville, 1769-1770. — Marius du Fresne, 1771-1772. — James Cook (2e voyage), 1772-1775. — 3e voyage, 1776-1779. — Antonio Maurelle, 1780-1781. — Portlork et Dison, 1785-1788. — Georges Bligh, 1787-1789. — Edward Edwards, 1790-1791. — Vancouver, 1791-1795. — James Wilson, 1796-1798. — David Porter, 1812-1815. — Kotzebue, 1815-1818. — de Freycinet, 1817-1820. — Duperrey, 1822-1825. — Kotzebue (2e voyage), 1823-1826. — Beechey, 1825-1827. — Peter Dillon, 1826-1828. — Dumont d'Urville, 1826-1829. — Laplace, 1830-1832.

on rapporta plus de 480 espèces d'oiseaux inconnus. Freycinet recueillit des renseignements précieux sur les indigènes des différents pays qu'il avait visités, mais particulièrement sur les Carolins et les Mariannes; il fit de la langue de ces derniers un dictionnaire qu'il ne parvint pas à publier de son vivant.

XI. CONSEIL DE GUERRE — CAPITAINE DE VAISSEAU — PUBLICATION DE VOYAGE — MORT DE Mme DE FREYCINET — PRÉSIDENT DU BUREAU DES LONGITUDES — MORT DE M. DE FREYCINET

Aussitôt après son retour à Paris, selon les règlements de la marine, Freycinet fut traduit devant un Conseil de guerre pour la perte de sa corvette, l'*Uranie*. Le tribunal était présidé par le vicomte de Lamarre de la Millerie. Non seulement Freycinet fut acquitté à l'unanimité, mais le président fit les plus grands éloges de sa conduite au moment du naufrage et dans les jours qui suivirent.

Quelque temps après, Louis XVIII le reçut en audience particulière. Quand il l'eut questionné sur son voyage, il le congédia en disant : « Vous êtes entré ici capitaine de frégate, vous en sortirez capitaine de vaisseau. Ne me remerciez point, dites-moi ce que Jean-Bart répondit à Louis XIV qui venait de le nommer chef d'escadre : « Sire, vous avez bien fait. » C'était le 30 décembre 1820. Un an après, le roi le créa baron.

Louis de Freycinet s'occupa alors activement de la rédaction de son voyage. Il mit une extrême lenteur à faire ce travail; il était si consciencieux et si scrupuleux qu'il ne voulait avancer aucun fait qu'il ne l'eût vérifié dans les différents manuscrits de ses compagnons.

La partie historique du voyage ne fut publiée qu'en 1825, puis les autres : la *zoologie*, l'*hydrographie*, le *magnétisme*, la *botanique* parurent successivement en 1826, 1842 et 1844, alors, par les soins de ses neveux; ces ouvrages forment 31 volumes.

Louis de Freycinet était de l'Académie des sciences depuis 1815; en 1830, à la mort du contre-amiral Rossel, elle le nomma président du Bureau des longitudes. Avec Malte-Brun, Rossel, Fourier, il participa à la fondation de la Société de géographie.

Vers cette époque, Freycinet fut atteint du choléra; Rose de Freycinet, malade elle-même depuis plus de dix mois, ne voulut point quitter son chevet; quand elle l'eut sauvé, à bout de forces, elle succomba le 7 mai 1832.

La mort d'Henri de Freycinet, le contre-amiral, arrivée en 1840, l'affligea extrêmement, car une grande intimité avait toujours existé entre les deux frères.

Louis de Freycinet mourut d'un anévrisme au cœur, dans sa terre de Freycinet (Drôme), le 18 août 1842, à l'âge de soixante-trois ans. Il était commandeur de la Légion d'honneur depuis 1832 et chevalier de Saint-Louis. Détail curieux à noter, Freycinet avait fait don de ses ouvrages au Petit Séminaire de Valence, afin de témoigner ses sympathies à cet établissement.

Une rue de Paris porte le nom de Freycinet ainsi qu'une île de l'Océanie et une partie de la côte d'Australie.

Paris. LA TOUR MADURE.

BIBLIOGRAPHIE

M. de la Roquette, Notice historique sur H. et L. de Freycinet (BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE, 1843). — FLEURY, *Notice historique sur de Freycinet*. Rochefort, 1852. — PÉRON, *Voyage aux terres australes*, 1800-1801-1802-1803. 1815. — SMITH, *Voyage autour du monde.* — GŒPP, *La France biographique*. 1877. — LOUIS REYBAUD, *Voyages pittoresques*. — MONTÉMONT, *Voyage autour du monde.* — JACQUES ARAGO, *Promenade autour du monde.* — BRUN-DURAND, *Dictionnaire biographique de la Drôme*.

OUVRAGES DE FREYCINET

I. *Voyage autour du monde sur la corvette « l'Uranie » et sur la « Physicienne », 1817-1818-1819-1820.* Paris, 1824, 13 volumes in-4°, atlas. — II. *Voyage aux terres australes (avec Péron) sur le « Naturaliste » et le « Géographe » en 1801-1802-1803-1804.* Paris, 1809, 2 vol.-atlas. — III. *Navigation et géographie.* Paris, imprimerie royale, 1816, atlas.

LES CONTEMPORAINS



« La bonne foi, le génie et la candeur de ce journaliste sont passés en proverbe; on l'a comparé à l'animal dont il porte le nom latin, et c'est pour cela qu'on le jette aux jambes des philosophes après lesquels il miaule depuis vingt ans. »

(Le *Nain jaune*.)

DE FÉLETZ, CRITIQUE LITTÉRAIRE, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE (1767-1850)

I. FAMILLE DE L'ABBÉ DE FELETZ A SAINTE-BARBE — FELETZ PROFESSEUR

« M. de Feletz, a dit Sainte-Beuve, me représentait en perfection le galant homme littéraire. Resté le dernier survivant de la génération d'écrivains à laquelle il appartenait, il lui faisait honneur à nos yeux; il la personnifiait par les meilleurs côtés. C'est en la jugeant par lui qu'on pou-

vait s'en former l'idée la plus favorable. »

Il faut souscrire à cet éloge, mais il faut aussi le compléter, car si l'abbé de Feletz est surtout connu comme un lettré aimable et charmant, on ne doit pas oublier qu'il sut également se montrer, pendant la tourmente révolutionnaire, prêtre et gentilhomme, énergique et courageux jusqu'au martyre.

Charles-Marie d'Orimont de Feletz naquit le 3 janvier 1767, à Gumont, dans les environs de Brive (Corrèze). Le village se compose de trois groupes d'habitations, échelonnés sur les pentes d'une colline plantée de châtaigniers. C'est dans la partie la plus élevée, connue sous le nom de « Préboustal » (la Prévôté), que se trouve la maison natale de Feletz.

M. Raymond Laborde, un des hommes les plus érudits du Limousin et qui a publié récemment quelques lettres inédites de l'abbé de Feletz, décrit ainsi le paysage au milieu duquel naquit l'aimable critique.

« De la grande cour carrée qui précède le principal corps de ce logis, l'œil plonge d'abord dans une « combe » profonde ombragée d'arbres touffus, puis se dirige, ravi, vers les longues ondulations des collines verdoyantes et fertiles se brisant là-bas, bien loin, au sombre rempart qui sépare la Corrèze des départements du Lot et de la Dordogne, merveilleux panorama où se découpent dans l'azur du ciel les contours violets de Roche-de-Vic et du Puy de Paubiac. Tout autour, c'est un horizon à souhait pour le plaisir du touriste; une mer houleuse de feuillages mouvants, où, çà et là, la terre, mordue par le soc, donne sa note plus sévère..... C'est dans ce pays souriant, véritable berceau de verdure, que s'écoulèrent, insouciantes, les premières années de Charles Feletz. »

La famille d'Orimont de Feletz était établie depuis de longs siècles en Limousin. Elle était originaire du Périgord et alliée depuis la plus haute antiquité aux premières familles de ces deux provinces. Les Feletz figurent déjà aux croisades. Depuis, plusieurs officiers généraux, particulièrement dans le corps de la marine, et plusieurs évêques, ont illustré le nom de cette maison.

Le père de l'abbé de Feletz, Étienne de Feletz, avait épousé vers 1760 Mlle de Fars, d'une famille périgourdine. De cette union naquirent trois fils; le futur abbé vint au monde le dernier.

Cadet d'une famille noble, il était par tradition voué à l'état ecclésiastique. Ses deux frères entrèrent au service du roi. L'un d'eux, Antoine-Joseph, figure parmi les victimes de Quiberon. L'autre, qui fit aussi les guerres de l'émigration, revint en France après la Terreur et fut nommé, en 1814, chevalier de Saint-Louis.

Le jeune Charles de Feletz montra dès ses premières années les plus heureuses dispositions pour ce qui touche à l'étude et aux travaux de l'esprit. Il fut d'abord envoyé au collège de Brive, vieil établissement d'instruction où se succédèrent, dans un égal dévouement à la jeunesse, les Dominicains, les Jésuites et les Doctrinaires.

Ces maîtres furent étonnés de la précocité de Charles de Feletz. A quatorze ans, bien avant l'âge où on aborde d'habitude les humanités, le jeune écolier avait terminé brillamment sa rhétorique. Il fit sa philosophie à Périgueux, dans un autre collège appartenant, comme celui de Brive, à la Congrégation des Pères de la Doctrine chrétienne. Là, il eut pour condisciple Maine de Biran, qui apprenait sur les mêmes bancs le rudiment d'une science dont il devait être plus tard l'un des maîtres.

De Périgueux, Feletz vint à Paris, au collège Sainte-Barbe, pour y faire ses études de théologie. En même temps, il suivait au collège Du Plessis le cours de philosophie. Il se préparait à la prêtrise avec ardeur et piété.

L'institution Sainte-Barbe, si déchue depuis, était alors dans toute sa gloire. Elle était comme une pépinière d'où sortaient à profusion les hommes de talent et d'esprit. On y faisait de fortes études et on y rencontrait la société la plus choisie.

Ce fut là que Charles de Feletz se lia d'amitié avec les frères Bertin et avec la

plupart de ses futurs collaborateurs au *Journal des Débats*. Mais, tandis que Bertin l'aîné (1) et Bertin de Vaux affichaient pour les idées dites libérales un enthousiasme ardent, Feletz se montrait moins novateur, plus profond et plus réfléchi.

Charles de Feletz consacra trois années à l'étude de la théologie. Puis il soutint avec beaucoup d'éclat ses thèses de docteur. Ses succès l'attachèrent définitivement à Sainte-Barbe. Il venait de recevoir les premiers Ordres sacrés, et la carrière du professorat paraissait être celle qui lui convenait le mieux. Il accepta donc une chaire de maître de conférences pour la philosophie et la théologie dans la vénérable institution dont il venait d'être un élève si distingué.

Ses fonctions à Sainte-Barbe lui laissaient une grande liberté. Il n'était de service qu'un jour sur deux. Sa haute culture littéraire, la finesse de son esprit et toute sa distinction naturelle lui permettaient d'utiliser ses loisirs de la manière la plus agréable. Grâce à ses relations de famille, il était reçu et choyé dans les salons les plus aristocratiques.

A la veille de la Révolution, la société raffinée et polie du XVIIIe siècle, toute fleurie et charmante, comme parée déjà pour le sacrifice, exhalait avec plus de grâce que jamais ses derniers charmes. L'abbé de Feletz en connut toute la mourante beauté. Très homme du monde, il fréquentait beaucoup les salons où l'agrément de sa conversation lui assurait des succès flatteurs.

A ce commerce, il acquit jusque dans leur perfection la plus subtile les qualités de mesure et de tact que les plus solides études de lettres ne donnent point et que l'usage du monde seul permet.

« Il apprit à cette école, dit fort bien un de ses compatriotes, M. Delpit, le talent difficile de tout dire avec grâce, de commencer à propos, de s'arrêter à temps, d'exciter sans l'épuiser l'intérêt de ses auditeurs et de chercher le succès dans leur propre satisfaction. »

(1) Bertin l'aîné. Voir *Contemporains*, n° 466.

II. L'ABBÉ DE FELETZ EST ORDONNÉ PRÊTRE IL REFUSE LE SERMENT — SA CAPTIVITÉ

On était à la veille de 1789. De sourds grondements annonçaient les catastrophes prochaines. Le 14 juillet 1789, la prise de la Bastille, qui, en d'autres circonstances, n'eût été qu'un acte de banditisme aussi facile à accomplir qu'inutile à perpétrer (1), avait pris tout à coup, grâce à l'effervescence populaire, l'importance d'une émeute.

Depuis lors, les événements se précipitaient. Il devenait manifeste que le torrent, qu'on n'avait pas su endiguer dès le début allait tout emporter dans sa chute.

Le 8 juin 1791, après le vote par l'Assemblée nationale de la Constitution civile du clergé, les prêtres de la communauté de Sainte-Barbe furent directement sommés de prêter le serment schismatique exigé par la loi nouvelle. Un certain Cousin, prêtre assermenté et professeur au collège du Plessis, fut chargé, par la commune de Paris, d'obtenir cette adhésion. Il se présenta à Sainte-Barbe, réunit dans la chapelle le directeur, les maîtres de conférences et tous les fonctionnaires du collège, et voulut exécuter sa mission. Mais le chef de la maison, l'abbé Baluel, interpellé le premier, refusa nettement. Tous les autres suivirent son exemple. « L'agent révolutionnaire, ajoute M. Delpit, avait prévu le refus du chef et amené un nouveau directeur qui attendait dans la cour son installation : mais, ce qu'il n'avait pas prévu, c'est que tous les fonctionnaires de la maison, depuis l'économe jusqu'au portier, ayant cru devoir se retirer avec leur chef, les écoliers s'empressèrent d'en faire autant, et en un instant la maison se trouva entièrement déserte. »

L'abbé de Feletz se retira dans sa famille, en Périgord. Sa carrière de professeur étant brisée, il songea à réaliser un projet qu'il caressait depuis quelque temps. On pouvait encore penser que la Révolution

(1) Cf. FAUNCH-FUNKBRENTANO, *La prise de la Bastille*.

serait localisée à Paris. La province ne paraissait pas atteinte. L'abbé de Feletz se disposait donc à se faire recevoir « chanoine comte de Lyon ». C'était une entreprise difficile, car le noble Chapitre, auquel étaient attachés les privilèges les plus honorables et les plus solides, était rigoureusement fermé à tous ceux qui ne pouvaient produire leurs preuves. Ces preuves, exigeant une haute ancienneté de noblesse, étaient extrêmement pénibles à réunir. C'étaient les mêmes que pour monter dans les carrosses du roi : seize quartiers.

L'abbé de Feletz les avait enfin réunies, lorsque la Révolution, multipliant ses ruines, vint rendre inutiles ses laborieuses recherches.

Depuis que les *Droits de l'homme* avaient été proclamés solennellement par l'Assemblée constituante, la sécurité devenait de jour en jour plus précaire pour tous ceux qui étaient soupçonnés de sentiments religieux et en particulier pour les prêtres catholiques.

Ce fut ce moment de trouble et d'anxiété que, dans son tranquille courage, choisit l'abbé de Feletz pour recevoir la prêtrise. Il comprit que s'il attendait davantage, peut-être ne serait-il plus temps bientôt. A une autre époque, son talent et son origine lui eussent garanti dans l'état ecclésiastique une position brillante, maintenant il ne devait en attendre que déboires et persécution : mais il avait la vocation d'un vrai prêtre, il n'eut pas d'hésitation.

A la fin de 1791, lorsque, déjà recherché comme suspect, il était réduit à se cacher, il voulut qu'un évêque non assermenté lui conférât les derniers Ordres. Il fut ordonné clandestinement, dans une chambre, à l'abri des clameurs révolutionnaires. On ignore le nom de l'évêque proscrit qui accomplit les rites sacrés et le lieu même où s'accomplit ce grand acte, mais un des plus anciens et des plus vénérables amis de M. de Feletz, l'abbé Lecointre, a certifié le fait plusieurs fois.

Devenu prêtre, l'abbé de Feletz réussit, pendant près de deux ans, à se cacher. Mais les sans-culottes le guettaient. Un beau jour, en 1793, il fut surpris, à Excideuil, dans les Charentes, et arrêté comme réfractaire. En vain objecta-t-il que, simple prêtre, n'ayant jamais exercé aucune fonction ecclésiastique, les décrets sur le serment ne pouvaient lui être applicables.

Il fut emprisonné à Excideuil d'abord, puis à Périgueux, et bientôt condamné à la déportation, sans jugement, suivant la coutume, en vertu des décrets-lois du 26 août 1792 et 21 avril 1793.

Il ne resta pas longtemps à Périgueux. On le transféra dans les prisons de Rochefort, jusqu'au moment où, au commencement de mars 1794, il fut jeté, avec près de 800 autres prêtres, sur les pontons du *Washington* et des *Deux Associés*, mouillés dans la rade de l'île d'Aix, en face de Rochefort.

Parmi les victimes, dont l'abbé de Feletz allait partager la captivité, se trouvaient des vicaires généraux de divers diocèses, des abbés commendataires, des chanoines, des supérieurs de Séminaires et des religieux de tous Ordres. Il n'y avait qu'un seul laïque, nommé Girard, « ci-devant garde du corps de M. le comte d'Artois. »

Les captifs avaient été amenés à Rochefort par détachements, dans des charrettes découvertes où ils étaient entassés, et quelquefois enchaînés comme des criminels (1).

Leur existence sur les pontons de la rade dépassa en horreur tout ce qui se peut con-

(1) Il existe plusieurs *Mémoires* écrits par les victimes sur ce temps de captivité. Quelques-uns sont encore inédits. Nous empruntons à l'un d'eux les tristes détails suivants :

« Les lieux où l'on nous faisait séjourner pour passer la nuit (en les conduisant à Rochefort) étaient les cachots des prisons. Notre entrée dans les villes qui se rencontraient sur notre passage était, ainsi que notre sortie, accompagnée des huées injurieuses du peuple soulevé contre nous, et marquée par des avanies plus ou moins humiliantes. Voici une de ces avanies; elle est plus remarquable que les autres. Les ecclésiastiques du département de l'Allier, au nombre de 80, à la tête desquels était M. Imbert, ex-Jésuite et vicaire apostolique du diocèse de Moulins, arrivèrent à Limoges. En y arrivant, ils trouvèrent aux portes de la ville une multitude immense, que la curiosité avait rassemblée pour considérer un spectacle d'un genre nouveau. C'était une grande quantité d'ânes et de boucs couverts d'habits sacer-

cevoir. L'espace réservé aux déportés était si étroit, qu'il fallait qu'ils se tinssent toujours debout. La nuit, on les parquait sous le pont dans un réduit rempli de vermine, sans lumière et sans air. Ils avaient été dépouillés de presque tous leurs vêtements et demeuraient exposés à toutes les rigueurs de la saison. Or, l'hiver de 1794-1795 fut très froid. La nourriture qu'on servait aux détenus était misérable et répartie avec tant de parcimonie qu'ils mouraient presque de faim. Les équipages révolutionnaires préposés à leur garde les accablaient d'injures et de mauvais traitements.

On n'oserait croire aux horreurs de cette poignante captivité si plusieurs témoins oculaires, tous dignes de foi, ne nous en avaient laissé des récits. Tant de misères créaient tous les jours des vides nombreux parmi les malheureuses victimes. Chaque fois qu'il se produisait un décès, une équipe de déportés était désignée pour aller à terre ensevelir le pauvre martyr. Les détenus remplissaient tour à tour cette pénible corvée.

Au milieu de ces souffrances, la résignation des proscrits fut admirable. Les 800 prêtres internés à bord du *Washington* et des *Deux Associés* rédigèrent et signèrent pendant qu'ils étaient si indignement traités un document d'une beauté grandiose, digne de figurer, pour l'honneur de l'Église, parmi les plus belles pages de l'histoire. L'abbé Guillon, dans son livre *les Martyrs de la foi*, l'a reproduit avec une émotion respectueuse. Nous voudrions le reproduire aussi, car cet acte, auquel l'abbé de Feletz a adhéré, est plus précieux pour la gloire du spirituel critique, pour la noblesse de son caractère et pour son tranquille courage, que les éloges académiques les mieux sertis. Mais la pièce est trop longue pour être donnée ici en entier. Parmi les « résolutions » que prennent les détenus, on lit celle-ci : « Ils ne se livreront point à des inquiétudes inutiles sur leur délivrance; mais ils s'efforceront de mettre à profit le temps de leur détention, en méditant sur les années passées, et formant de saintes résolutions pour l'avenir, afin de trouver dans la captivité de leurs corps la liberté de leur âme.

» Ils regarderont aussi comme un défaut de résignation à la volonté de Dieu les moindres murmures, les plus légères impatiences, et surtout cette ardeur excessive à rechercher les nouvelles favorables, qui ne peuvent qu'introduire dans leur âme cet esprit de dissipation si contraire au recueillement continuel dans lequel ils doivent vivre et à cette soumission sans bornes à la volonté de Dieu qui leur doit ôter toute inquiétude sur l'avenir.

» Si Dieu permet qu'ils recouvrent la liberté, après laquelle la nature soupire, ils éviteront de se livrer à une joie manifeste et immodérée, lorsqu'ils en apprendront la nouvelle. En conservant une âme tranquille, ils montreront qu'ils ont supporté sans murmure la croix qui leur avait été imposée, qu'ils se disposaient à la supporter plus longtemps encore, avec courage et en vrais chrétiens qui ne se laissent pas abattre dans l'adversité. »

Cette dure captivité dura onze mois, jusqu'en février 1795.

La Convention ayant ordonné de mettre à terre les déportés, on les conduisit d'abord à Rochefort, puis à Saintes. Après thermidor, après les terribles semaines de

---

dotaux, qui s'avançaient en formant une longue file; et un énorme cochon revêtu d'ornements pontificaux, qui fermait la marche. Une mitre fixée sur la tête de ce dernier animal portait cette inscription : *le Pape*. Celui qui présidait à cette fête irréligieuse, dont il était l'inventeur, fit arrêter les charrettes qui voituraient les ecclésiastiques, ordonna à ces hommes vénérables de descendre, et les mit deux à deux en rang avec les animaux. La procession sacrilège entra ainsi dans la ville. Quand elle fut parvenue à la place principale, on la rangea en cercle autour de l'échafaud sur lequel était établi l'instrument de mort appelé *guillotine*. Alors le cercle s'ouvrit pour donner passage à la gendarmerie, qui amenait un prêtre non assermenté que le tribunal révolutionnaire de la ville venait de condamner à périr par ce genre de supplice. L'exécution se fit aussitôt. Le bourreau montra ensuite au peuple la tête qu'il venait d'abattre et dit : Les scélérats que vous voyez ici méritent d'être traités comme celui que je viens d'exécuter. Par lequel voulez-vous que je commence? — Le peuple s'écria : Par celui que tu voudras. Cependant, après que la multitude eut savouré le plaisir de les effrayer par l'apparence d'une mort prochaine, on les conduisit en prison pour y passer la nuit. » (*Récit abrégé des souffrances de près de 800 ecclésiastiques*, etc., par un curé du diocèse de Paris.)

la Terreur, la populace, encore tout émotionnée et troublée par les dernières orgies, revenait peu à peu à des sentiments humains. L'arrivée à Saintes de la caravane des proscrits ne provoqua dans la population que des sentiments touchants de commisération et de pitié. Bientôt ce fut même une émulation générale parmi les bons citoyens pour contribuer à adoucir le sort des prisonniers, pour renouveler leurs forces épuisées par la disette et pour soigner ceux d'entre eux qu'avait terrassés la maladie (1).

Enfin, l'ordre arriva de mettre les détenus en liberté. Ceux qui survivaient, parmi les 800 ecclésiastiques envoyés en détention dans la rade de Rochefort au commencement de 1794, purent retourner dans leurs familles. Les maladies et les tourments de toute nature avaient réduit leur nombre à 200.

L'abbé de Feletz était encore trop faible pour bénéficier de la tardive faveur du gouvernement. Grâce à la protection de M. l'abbé du Pavillon, son compatriote et son parent, il fut recueilli et soigné à Saintes, dans la maison d'une pieuse et digne femme, Mme de Lagarrigue. Mais il avait tant souffert qu'il mit près de quatre mois à se rétablir et avant d'être en état de se retirer chez ses parents, à Périgueux.

III. DÉBUTS DANS LE JOURNALISME FELETZ ENTRE AUX « DÉBATS »

L'abbé de Feletz, dès qu'il put supporter le voyage, alla retrouver les siens en Périgord. En même temps que sa santé, le goût des lettres lui revenait.

Ce fut dans les premiers temps qui suivirent sa délivrance qu'il se risqua à écrire son premier article. Il a raconté lui-même fort plaisamment l'histoire de ce début dans la presse.

« J'avais plus de trente ans, dit-il (Préface des *Jugements historiques et littéraires*), que je n'avais jamais songé à écrire une page pour le public, à mettre au jour une seule ligne. Je me trompe ; quelques années auparavant, frappé particulièrement d'un décret injuste et tyrannique de la Convention, parmi tant d'autres tyranniques et injustes décrets, j'écrivis quelques pages pour démontrer combien il était oppressif et odieux. Je les adressai au rédacteur d'un journal modéré. Je ne connaissais pas même de nom ce rédacteur que j'ai beaucoup connu depuis : c'était M. Fiévée. J'avais peu espéré qu'il fît l'honneur à ma petite dissertation de l'adopter et de l'insérer dans son journal : il la publia toutefois. J'étais alors caché pour éviter les rigueurs d'une seconde captivité, car j'en avais déjà subi une première très longue et très dure. Par un excès de précaution peut-être, et dans la crainte d'appeler l'attention sur moi, au lieu de dater ma lettre de Périgueux, où j'avais trouvé un excellent asile chez d'excellents parents, je la datai d'une petite ville, distante de sept à huit lieues, d'Excideuil.

» Le journal où mon article fut inséré parvint dans cette petite ville. A défaut de tout autre mérite, cet article, par les principes de justice et d'équité qu'il développait, obtint la sympathie des honnêtes gens d'Excideuil; il y fit quelque bruit et on en rechercha l'auteur. On l'attribua d'abord à un médecin, homme d'esprit et capable d'en faire de beaucoup meilleurs, et qui déclina franchement l'honneur qu'on voulait lui faire. Alors, on en soupçonna un jeune homme, homme d'esprit aussi, mais qui eut la faiblesse de se laisser attribuer l'article et qui finit par se l'attribuer lui-même. Le malheur de ce jeune homme le conduisit à Périgueux. J'y étais alors retiré, plus libre, et il me rencontra dans un salon. Ce fut justement à moi qu'il s'adressa pour me demander ce que je pensais de cet

---

(1) Le « curé de Paris », à qui nous avons emprunté plus haut la navrante description de l'entrée des prisonniers à Limoges, rapporte sur la conduite des habitants de Saintes une consolante anecdote :

« Un journalier de la ville, écrit-il, vint à notre maison de réclusion, s'adressa à M. du Pavillon, vicaire général du diocèse, et lui dit :

— Monsieur, mon travail me met en état d'acheter tous les jours deux bouteilles de vin pour mon usage et celui de ma femme et de mes enfants; permettez que je dispose d'une en faveur d'un déporté. L'offre de cet excellent homme fut accueillie. »

article. Pénétrant ses intentions, je lui répondis que je trouvais l'article excellent. Alors, se penchant à mon oreille, il me dit, de manière à être entendu de tout le monde : « Je l'ai mis à la poste à Excideuil » le jour de l'Ascension. » Ce n'était assurément ni le jour, ni le lieu du départ, mais je souris au jeune homme et ne lui témoignai aucun doute..... »

« Quoiqu'il en soit, poursuit M. de Feletz, ces premières pages écrites par moi et insérées dans un journal furent le prélude, et pour ainsi dire le présage des occupations que, quelques années après, je me suis données et qui ont fait à peu près toute ma vie littéraire. »

Ce ne fut, en effet, qu'un peu plus tard que l'abbé de Feletz se lança définitivement dans la bataille des lettres. Pour le moment, il se recueillait, lisant beaucoup, vivant dans l'intimité des grands écrivains de l'antiquité et du XVIIe siècle, mais n'écrivant point.

« J'imitais de Conrart le silence prudent », disait-il plus tard pour qualifier cette période de sa vie.

Entre temps, il fit un séjour dans l'Orléanais, chez la famille de Vence, avec qui il avait été mis en relations par un M. Faure qu'il avait rencontré à Saintes, chez ses hôtes, et qui l'avait pris en amitié.

M. de Vence, arrière petit-fils, par les femmes, de Mme de Sévigné, était digne d'apprécier un homme comme l'abbé de Feletz. Le futur critique passa à Orléans les dernières années du XVIIIe siècle, tout entier au charme de la société qu'il avait retrouvée et se tenant soigneusement à l'écart des mouvements politiques, desquels il n'avait éprouvé jusque-là que des déboires.

Mais toute sa prudence se trouva un jour en défaut. Lors de la persécution contre les prêtres insermentés qui suivit le 18 fructidor, il fut éveillé un beau matin par trois gendarmes qui avaient contre lui un mandat d'arrêt. « Il leur ouvrit lui-même sa porte, en robe de chambre et en bonnet de nuit, raconte M. Delpit, et, tandis que, croyant garder toutes les issues, les gendarmes dressent procès-verbal de son arrestation, M. de Feletz leur demande la permission de s'habiller pour les suivre, et leur échappe par une porte de derrière. Il ne s'agissait de rien moins que d'être envoyé à Sinnamary, où périrent presque tous ceux qui y furent alors déportés (1). »

Cette alerte fut la dernière. L'arrivée de Bonaparte au pouvoir rendit la sécurité aux prêtres demeurés fidèles à l'Église. L'ordre commença à régner partout.

En 1801, l'abbé de Feletz vint à Paris pour solliciter la radiation du nom d'un de ses frères qui, porté sur la liste des émigrés, demandait à rentrer en France.

Ce voyage ne devait durer que quelques semaines, mais Feletz avait trop d'amis dans la capitale pour, après une si longue absence, les quitter si promptement.

Il y retrouva ses anciens condisciples de Sainte-Barbe, et en particulier les frères Bertin qui venaient d'acheter le *Journal des Débats* et le rédigeaient avec talent.

« Je lisais ce journal avec un vif intérêt, écrit l'abbé de Feletz. J'admirais l'esprit de mes anciens camarades et le bon usage qu'ils en faisaient..... J'y prenais autant d'intérêt qu'eux, mais je n'osais aller plus loin et leur demander de partager leurs travaux. Cette proposition que je n'osais faire me fut faite. J'en fus embarrassé, presque fâché, et je puis assurer que je travaillais depuis deux ans au *Journal des Débats* et que cet embarras n'était pas encore dissipé. Toutefois, les années se succédèrent, les articles se multiplièrent..... »

Cette fois encore (comme toujours du reste quand il s'agissait de recruter des collaborateurs), Bertin l'aîné avait eu la main heureuse.

Le premier article de Feletz aux *Débats* est du 27 ventôse an X (1802). C'est une critique d'un livre de Ballanche intitulé :

(1) M. Raymond Laborde, qui a raconté aussi les péripéties de cette évasion, ajoute, d'après une tradition orale dont l'origine remonte à l'abbé de Feletz lui-même, que l'un des trois gendarmes fut fortement soupçonné d'avoir favorisé la fuite du proscrit qu'il était chargé d'arrêter.

Du sentiment considéré dans ses rapports avec la littérature et les arts.

La critique était véhémente, mais ingénieuse, et Feletz, du reste, pansait adroitement, par de délicats éloges dans sa conclusion, les plaies trop vives qu'il avait ouvertes. L'article n'était point signé. Les suivants ne le furent pas davantage, mais ils étaient aussi vifs, aussi fermes de ton, aussi spirituels. Le public les accueillait avec une faveur sans cesse croissante. Bertin l'aîné en profita pour enchaîner plus étroitement l'abbé de Feletz à la fortune du *Journal des Débats*. Il l'engagea désormais comme rédacteur habituel.

Dès ce moment, le journal de Bertin réunissait dans sa rédaction l'élite des écrivains français. Ce n'est point ici le lieu de répéter ce que nous avons dit sur cette brillante pléiade dans la biographie de Bertin l'aîné, mais on nous permettra pourtant d'y ajouter quelques lignes dans lesquelles Alfred Nettement a fort bien déterminé le rôle que l'abbé de Feletz avait dans ce groupe distingué.

« M. de Feletz, dit-il, jeta, par la nature de son talent, sur la rédaction du *Journal des Débats*, une variété qui est partout nécessaire, et qui l'est surtout dans les journaux qui ont besoin de se faire pardonner le plus grand de tous les torts, celui de parler tous les jours. C'était un critique plein de finesse. Moins âpre, moins emporté, moins vigoureux que Geoffroy, il avait cette élégance du monde et cet atticisme de style qui manquaient souvent au rude censeur, qui faisait un peu trop de classe dans le feuilleton. Tout se passait dans ses articles comme dans un salon; et, à la manière dont sa main tenait la plume, on voyait qu'elle n'avait jamais tenu la férule. Malicieux sans être méchant, sachant critiquer sans amertume, attaquer sans animosité, blâmer sans emportement, il y avait dans tous ses arrêts littéraires un parfum de bonne compagnie qui n'abandonnait jamais l'écrivain. Son style jetait un reflet d'aristocratie et d'élégance qui était une nouveauté à cette époque où la France venait de se débarrasser de la carmagnole et des sales livrées de la République. On sentait à la première phrase que l'on avait affaire, comme on disait alors, à un ci-devant. »

IV. LA CRITIQUE LITTÉRAIRE SOUS L'EMPIRE — CROISADE CONTRE LE PHILOSOPHISME — LA LETTRE A — LE PROCÈS DE L'ATHÉNÉE

L'abbé de Feletz fut un des principaux, sinon le principal champion, d'une croisade entreprise au nom du goût, du bon sens et du véritable esprit français contre les excès révolutionnaires. Le souvenir de cette lutte est bien effacé aujourd'hui, mais elle fut âpre et ardente.

Il s'opérait alors dans la littérature une réaction pareille à celle dont le monde politique éprouvait le bienfait. Après l'anarchie révolutionnaire, Bonaparte s'employait vigoureusement à la reconstruction de la société bouleversée. Sans doute, les formes extérieures de la Révolution subsistaient encore, mais c'étaient déjà des formes défuntes, tout un passé présent à la pensée de tous, mais heureusement inoffensif.

La république des lettres n'avait pas été moins troublée que l'ancien royaume de France. La descendance abâtardie des encyclopédistes, d'Helvetius, de Diderot, de Rousseau avait engendré toute une littérature pédante, libérâtre et anarchique.

Sainte-Beuve a fort bien senti l'analogie qui existait à ce moment entre l'œuvre de reconstitution accomplie par Bonaparte et celle parallèlement menée par les écrivains des *Débats*.

« Toutes les fois, dit-il, qu'après un long bouleversement l'ordre politique se répare et reprend sa marche régulière, l'ordre littéraire tend à se mettre en accord et à suivre de son mieux. La critique (quand critique il y a), à l'abri d'un pouvoir tutélaire, accomplit son œuvre et sert la restauration commune. Sous Henri IV, après la Ligue, on eut Malherbe; sous Louis XIV, après la Fronde, on eut Boileau. En 1800, après le Directoire et sous le Premier Con-

sul, on eut en critique littéraire la monnaie de Malherbe et de Boileau, c'est-à-dire des gens d'esprit et de sens, judicieux, instruits, plus ou moins mordants, qui se groupèrent et s'entendirent, qui remirent le bon ordre dans les choses de l'esprit et firent la police des lettres. »

Ce n'était pas une œuvre commode. Il y fallait de l'habileté et du courage. L'opinion publique — ou du moins ce qui en tenait lieu alors, c'est-à-dire la bourgeoisie lettrée — réprouvait certes les excès révolutionnaires, mais elle demeurait fidèle aux vieux préjugés qui avaient engendré le désordre moral dont la Révolution était sortie. Elle était en majorité voltairienne, sensualiste, à la manière des plus mauvais disciples de Condillac, c'est-à-dire à peu près matérialiste et délibérément antireligieuse.

Voilà le courant qu'il s'agissait de remonter. « A force de raison, de verve et d'entrain, dit M. Delpit, il fallait amener les rieurs du côté que, depuis plus d'un siècle, ils étaient accoutumés à bafouer; il fallait leur faire brûler ce qu'ils avaient adoré et adorer ce qu'ils avaient brûlé. »

Feletz et ses collaborateurs furent les ouvriers intrépides de cette œuvre.

Pour bien se rendre compte des difficultés qu'ils rencontraient, il faut se rappeler combien Napoléon (1) lui-même eut de peine pour amener son entourage à accepter le rétablissement du culte et le Concordat. Chateaubriand (2) n'avait pas encore publié le *Génie du Christianisme*. Les hommes alors en possession de la renommée étaient hostiles à toute renaissance religieuse.

La gloire de Feletz est d'avoir été dans cette lutte un véritable précurseur, en même temps qu'il en fut un des plus vigoureux champions.

L'abbé de Feletz, après le succès de ses premiers articles, avait adopté un pseudonyme au *Journal des Débats*. Il signait modestement ses chroniques de la lettre A. Cette signature ne tarda pas à être célèbre.

A cette époque (vers 1803), la forteresse du philosophisme révolutionnaire était établie à l'Athénée, sorte d'institution pédagogique et littéraire où professaient, non sans talent et avec beaucoup d'éclat, les derniers encyclopédistes.

Parmi ces professeurs, le plus célèbre était Ginguené, franc-maçon militant, et qui, dans son cours sur l'*Histoire de la littérature d'Italie*, trouvait constamment le moyen de soutenir que la véritable cause de la décadence des lettres depuis l'antiquité jusqu'à la Renaissance était le christianisme.

L'abbé de Feletz rendait compte des séances de l'Athénée dans le *Journal des Débats*. C'était pour lui l'occasion d'étincelantes chroniques où le « citoyen Ginguené », comme il l'appelait, était spirituellement bafoué.

L'Athénée, criblée de plaisanteries, eut la malencontreuse idée de se fâcher. Ses professeurs voulurent interdire au mordant critique l'accès de leurs réunions. Cette mauvaise humeur ridicule mit le comble à la verve de Feletz.

Il faut lire dans les *Jugements historiques et littéraires* l'histoire de ces curieux démêlés. Feletz exclu, mais fort de son droit, car les cours étaient payants et il avait payé son entrée, intenta un procès aux administrateurs de l'Athénée. Naturellement, il tenait ses lecteurs au courant de tous ces comiques incidents :

« Je suis en procès avec l'Athénée, et c'est le premier que j'aie eu de ma vie. Je ne me serais pas attendu à débuter par là dans cette belle carrière. mais puisqu'il était dans ma destinée j'aime mieux celui-là que tout autre, les plus ridicules sont les moins fâcheux. Si l'on s'ennuie de plaider, on rit quelquefois de sa cause et de sa partie adverse, et c'est toujours une petite consolation. Or, depuis le grand procès plaidé devant le grand Dandin, jamais il n'en fut de plus ridicule que celui auquel on m'a forcé. Je ne sais quel est le *Petit-Jean* qui défendra la cause des administrateurs de l'Athénée, mais j'ai déjà

(1) Napoléon. Voir *Contemporains*, n° 176-181.
(2) Chateaubriand. Voir *Contemporains*, n° 24.

trouvé l'*Intimé* qui défendra la mienne.

» Je vais d'abord l'instruire devant le public.....

» Je me présente samedi à la porte de l'Athénée. On m'en refuse l'entrée.

» J'insiste vivement sur mes droits incontestables jusqu'alors reconnus; on m'objecte un ordre des administrateurs. Je demande à leur parler; on me conduit à la salle de l'administration; là, je trouve cinq personnages qui se forment en bureau, qui nomment un président et qui m'interrogent avec toute la gravité d'un aréopage. On me demande mon billet d'abonnement; je le présente, on prétend qu'il n'est pas sous mon nom; j'offre de prouver légalement et par un acte authentique qu'on est dans l'erreur à cet égard.

— Ce n'est pas le nom que vous portez dans la société.

— C'est le nom que j'ai le droit d'y porter et sous lequel j'ai le droit, par conséquent, de m'abonner. Le nom que je porte dans la société, où je ne me cache pas, est le mien; celui que j'ai pris à l'Athénée, où je ne me suis jamais caché, est encore le mien.

— Vous y venez pour *vilipender* nos professeurs.

— Je ne *vilipende* point vos professeurs qui, sans doute, ne sont point *vilipendables,* je fais sur leurs leçons des observations que je crois justes et raisonnables; j'en ai le droit, car:

C'est un droit qu'à la porte on achète en entrant.

» Aucune loi, aucun règlement, aucun statut de notre siècle ne le défend, et cette critique s'est exercée dans tous les temps sans réclamations.

— Nous ne sommes point ici une société publique mais une Société particulière.

— C'est une Société où l'on entre pour de l'argent et que j'ai vue affichée jusque sur le Pont-Neuf, à côté des spectacles.

— Lorsqu'un sociétaire déplaît à la Société on peut ne plus l'admettre.

— Qu'entendez-vous par la Société? Les professeurs? les administrateurs? J'ai peut-être eu le malheur de leur déplaire, mais il ne m'est pas prouvé que j'ai déplu aux abonnés et c'est là la véritable Société.

— On vous rendra vos quatre louis.

— Je ne les veux point, et vous ne pouvez pas plus me forcer à les reprendre qu'un abonné qui s'ennuierait (ce qui est absolument possible) ne pourrait vous forcer à les lui rendre.

— Nous ne voulons pas vous recevoir.

— Il ne s'agit pas de *ne pas vouloir,* il faut en avoir le droit.

— Enfin, Monsieur, vous n'entrerez pas.

— Aujourd'hui, non, mais je proteste contre la violence qui m'est faite, contre la violation de mes droits, j'entrerai bientôt, j'espère, car il y a des tribunaux et des lois pour réprimer les petites tyrannies des petites administrations.

» D'après ce ridicule interrogatoire, il est clair que le motif de mon exclusion est dans le compte que j'ai rendu des séances de l'Athénée..... mais quelle est la loi qui défend de publier au dehors ce qui se passe dans l'intérieur de l'Athénée?.....

» Le citoyen Ginguené peut me lancer des épigrammes à moi qui paye pour l'entendre, et je trouve cela fort bon, je ne m'avise point de demander son exclusion; et moi qui ne suis nullement payé par lui, je ne pourrais pas lui répondre par de petites épigrammes, sans qu'on épouse vivement sa querelle et qu'on décrète mon exclusion!

» N'est-ce pas là un renversement de tout droit et de toute justice?

Un clerc, pour quinze sous, sans craindre le holà,
Peut aller au parterre attaquer Attila,
Et si le roi des Huns ne lui charme l'oreille
Traiter de Wisigoths tous les vers de Corneille,

» Et moi, pour mes quatre louis, je ne pourrai pas attaquer certaines opinions qui me paraissent se ressentir du règne des Vandales! »

Pourtant l'Athénée regimbait. Elle utilisait toutes les ruses de procédure pour faire traîner les choses en longueur. Et pendant ce temps, le malicieux abbé demeurait toujours exclu. Il s'en plaignait de la manière la plus plaisante, étudiant « la profondeur de l'Athénée dans l'art de la chi

cane », expliquant que « par des délais ainsi savamment combinés, on pouvait gagner du temps et lui faire perdre des leçons ».

M. Vigée, devant faire une leçon sur l'*Art de lire*, l'abbé de Feletz écrit :

« M. Vigée apprendra à lire à tout l'Athénée samedi prochain, et je ne pourrai pas dimanche écrire un peu pour prouver au public que j'ai profité de cette instruction. M. Ginguené fera une notice sur la vie de Pétrarque, une idylle sur la fontaine de Vaucluse, des madrigaux sur la belle Laure, et je n'entendrai ni ces madrigaux, ni cette idylle, ni cette notice. Je sais bien qu'on trouve tout cela partout; mais enfin je voulais le trouver encore à l'Athénée, et j'en avais le droit, j'avais payé cette fantaisie assez cher. Or, je demande si je dois être ainsi victime du caprice de MM. les administrateurs. Je le serais cependant s'il ne m'était pas rendu une justice pleine et entière, c'est-à-dire si je n'avais la faculté d'entendre tout ce qui s'est dit à l'Athénée pendant toute la durée du cours. Il faudra donc que MM. les professeurs soient condamnés à répéter les belles choses qu'ils auront débitées pendant mon absence. Une belle dame voulait qu'on recommençât une éclipse pour elle, mais moi je me plains au contraire d'une éclipse, et je demande que le corps des administrateurs ne se mette plus entre les professeurs et moi pour nous éclipser, et je ne veux rien perdre de la lumière que ce corps opaque m'a dérobée. »

Naturellement les rieurs n'étaient pas du côté de l'Athénée.

On nous pardonnera d'avoir insisté sur cette amusante querelle, mais elle nous a permis, mieux que par un exposé, par les citations de Feletz lui-même, de faire sentir dans un excellent exemple de quelle manière mordante et fine le spirituel écrivain comprenait la chronique littéraire.

V. FELETZ ET LES SALONS
FELETZ A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Lorsque le *Journal des Débats* devint le *Journal de l'Empire* et bientôt après fut enlevé aux frères Bertin à la suite d'une spoliation opérée par l'ordre de Napoléon, Feletz protesta contre cet acte violent et suspendit sa collaboration au journal. Il suivit Bertin l'aîné et Chateaubriand au *Mercure de France,* qui par son caractère exclusivement littéraire avait échappé, jusque-là du moins, à l'impitoyable censure du gouvernement.

Mais l'empereur, qui connaissait la valeur des hommes, s'efforçait par les offres les plus flatteuses de le ramener. Il n'ignorait pas les convictions royalistes de l'abbé de Feletz, mais comme il savait que la verve caustique du spirituel écrivain ne s'égarait jamais sur le terrain politique, il aimait mieux le traiter en ami qu'en adversaire. En 1809 déjà, sans avoir rien sollicité, Feletz avait été nommé conservateur de la Bibliothèque Mazarine. En 1812, un an environ après le coup de force entrepris contre les Bertin, le ministre de l'Instruction publique, Fontanes, lui donnait une nouvelle marque de faveur en l'appelant à siéger dans la Commission d'examen des livres classiques de l'Université.

Malgré toutes ces caresses, Feletz n'était qu'à demi conquis. Il avait pourtant repris en toute indépendance sa collaboration au *Journal de l'Empire*. Mais il ne se cachait point pour dire, en dépit des cajoleries de Napoléon, « qu'il ne se sentait pas assez d'imagination et de métaphysique en tête pour être innocemment séduit à force de gloire et de batailles gagnées ».

Avec la Restauration le *Journal de l'Empire* revint à ses traditions et reprit son ancien titre.

Le gouvernement nouveau était celui que l'abbé de Feletz avait constamment appelé de tous ses vœux. Plus qu'un autre il avait souffert et s'était dévoué pour la cause qui maintenant triomphait. Encore tout récemment, pendant les Cent-Jours il avait été frappé pour ses sentiments royalistes. Carnot (1), devenu ministre, l'avait destitué de sa charge de bibliothécaire pour lui faire

(1) Carnot. Voir *Contemporains*, n° 212.

expier certains articles où, durant la première Restauration, il avait quelque peu malmené le régime napoléonien.

Une fois Louis XVIII (1) revenu d'exil et installé aux Tuileries, Feletz retrouva naturellement sa place, mais il semblait que son talent aussi bien que son dévouement eussent mérité une compensation plus efficace. Sans doute, ne la lui aurait-on pas refusée, pour peu qu'il l'eût sollicitée, mais il n'y songea même pas. Sa modestie, son peu d'ambition personnelle se satisfaisaient fort bien de sa position discrète et calme.

D'ailleurs, des occupations plus chères se multipliaient pour lui désormais.

Avec la royauté légitime, toute la vieille société française semblait de nouveau avoir pris possession de la France et de Paris. Les salons, tristement fermés pendant la Révolution, puis peu à peu entrebâillés sous l'Empire, se rouvraient de toutes parts. Rien de plus brillant que l'aspect de Paris au début de 1820. L'esprit, la grâce, l'art de la conversation semblaient renaître. La littérature, la science, les choses de l'art redevenaient, en y mêlant il est vrai un peu la politique, l'occupation préférée des gens du monde. De grandes dames, à qui leur naissance ou leur fortune assurait une sorte de royauté sur l'opinion, prodiguaient leur richesse et leur bonne grâce pour faire aux hommes de talent, dans tous les genres, un accueil qui fût digne d'eux.

Si l'on écrivait l'histoire de ces réunions charmantes on devrait y mentionner le nom de l'abbé de Feletz presque à chaque page. Nul plus que lui n'a été mêlé à ce mouvement mondain, nul plus que lui, par la sûreté de ses critiques et la distinction de ses jugements, n'a contribué à cette renaissance du bon goût.

Villemain, dans ses *Souvenirs contemporains*, a donné une agréable esquisse des principaux salons de ce temps « de ces salons où un esprit qui ne s'imprime pas dans les journaux ou dans les livres et qu'ils ne peuvent remplacer, brillait d'un naturel charmant, tempérait même la polémique de secte ou d'ambition et aidait, en les corrigeant, au début du gouvernement représentatif, par une tradition de finesse et d'élégance qui devrait bien ne pas mourir en France. M. de Feletz semblait un des mieux placés pour entendre et pour parler dans ce monde délicat et choisi : il en était sans en dépendre; il l'aimait sans le flatter; il n'en recevait que ce qu'il lui donnait, le plaisir d'un agréable entretien ».

Il y avait quelques sociétés particulièrement aristocratiques où les hommes distingués de toute opinion étaient accueillis avec un empressement marqué, Benjamin Constant aussi bien que M. de Bonald, Talleyrand et Chateaubriand.

Parmi ces réunions élégantes, il faut faire une place à part à deux salons : celui de Mme de Duras et celui de Mme de Montcalm.

La noble duchesse de Duras, élevée et mariée dans l'exil, aimait par devoir autant que par ses liens de famille la monarchie des Bourbons, mais elle ne s'en affirmait pas moins protectrice sincère de toutes les libertés légales. L'affluence choisie qu'attirait près d'elle son nom se composait d'abord de M. de Chateaubriand et de ses habituels admirateurs, mais on y rencontrait aussi, avec l'abbé de Feletz, Cuvier (1), Humboldt, de Rémusat. M. de Chateaubriand, disait Villemain, était le « dieu » de cette réunion célèbre, et l'hôtel de la rue de Varenne était le « temple » où se perpétuait le « culte » du grand homme. Le prestige du salon de Mme de Duras donnait une grande autorité aux opinions qu'il adoptait. C'était une puissance avec laquelle il fallait compter, « une chambre », comme disait malicieusement Talleyrand.

Le salon de Mme de Montcalm, sœur du duc de Richelieu (2), n'était guère moins célèbre, ni moins influent. Là aussi, rue de l'Université, l'abbé de Feletz était plus assidu et plus choyé que personne. M. de Forbin, voyageur et peintre, le comte Molé,

(1) Louis XVIII. Voir *Contemporains*, n° 239.

(1) Cuvier. Voir *Contemporains*, n° 427.
(2) Richelieu. Voir *Contemporains*, n° 279.

M. Lainé, un des hommes dont la conversation offrait le plus d'intérêt et de lumière, M. Pasquier, orateur et ministre habile, enfin le tout-puissant maître de la maison, le duc de Richelieu, composaient le fond de cette réunion choisie. L'abbé de Feletz y était au premier rang, recherché de tous pour la sûreté de son commerce et l'aimable distinction de ses manières.

Il était vraiment l'homme de ces réunions mondaines. Il avait toutes les qualités qui dans un salon brillant attirent et retiennent le succès, et il les avait dans l'exacte mesure de discrétion et de goût qui convenait à sa position et à son talent. « Ami des hommes les plus élevés par le rang ou par le génie, il n'était dans la conversation l'inférieur d'aucun. Il paraissait gentilhomme à côté des ducs de Richelieu et de Montmorency, et causeur très habile en face de M. de Bonald ou de M. de Chateaubriand (1). »

Sa vie mondaine l'exposait parfois à de petites aventures, mais il s'en tirait toujours avec esprit. M. Delpit rapporte à ce sujet de curieuses anecdotes. Un jour, par exemple, à un dîner, Feletz rencontra parmi les convives Mgr de Pradt, le fameux archevêque de Malines. C'était le moment où le prélat venait de publier son *Ambassade de Venise*. L'abbé de Feletz, chargé de rendre compte du livre, l'avait fort mal traité. Mgr de Pradt, rencontrant son critique, se plaignit amèrement et avec beaucoup de vivacité. M. de Feletz se défendit de la manière la plus plaisante : « Comment, Monsieur, vous me reprochez de n'avoir pas dit assez de bien de votre ouvrage! Mais vous me désolez; j'en ai dit beaucoup de bien, tout le bien que j'ai pu, beaucoup plus assurément que je n'en pensais. »

Une autre fois, chez Mme de Montcalm, Feletz rencontra Mme de Staël, à qui il avait fait une rude guerre, à propos notamment de son roman *Delphine*. A l'entrée de Feletz dans le salon, Mme de Staël se leva, fit trois pas vers lui, et, ne trouvant sans doute rien d'assez piquant, se contenta de rouler des yeux terribles et sortit. « Je l'ai échappé belle », dit en souriant Feletz.

Un homme aussi répandu, aussi universellement apprécié, était tout désigné pour l'Académie française. Depuis longtemps, on l'engageait à se présenter. Chateaubriand, son ami, son compagnon d'armes, comme il aimait à dire, était entre tous le plus pressant. « Dès 1824, raconte Feletz, Chateaubriand insistait : « Mais pourquoi ne vous » présentez-vous pas? » lui disait-il. « C'est, » répondait Feletz, pour qu'on ne me fasse » pas la question contraire. » Et il ajoute : « Je ne me présentai point. Deux ans après, M. Villemain me fit la même question, je lui fis la même réponse. Cependant, cette fois, je me présentai et je fus admis. »

Sa réception eut lieu le 17 avril 1827. Il remplaçait un certain abbé Villar, ancien conventionnel fort obscur. L'éloge d'un tel prédécesseur ne prêtait guère ni à l'éloquence ni à l'esprit. Feletz s'en tira par une heureuse et longue digression sur la critique contemporaine. Il traça avec finesse et sagacité l'histoire de la critique dans les journaux, ses succès et ses services. Son discours, modèle d'atticisme et de convenance, lui concilia tous les suffrages. Il était impossible de parler de soi avec plus de grâce et d'adresse et de mieux se tirer d'une position difficile.

En effet, en entrant à l'Académie, l'abbé de Feletz y retrouvait plusieurs de ses anciennes victimes. Il se rendait bien compte que tous les académiciens n'étaient pas de ses amis. Un bon nombre de ses articles semblaient faits pour lui fermer à jamais l'accès de la célèbre coupole.

Il ne fut que plus sensible à l'honneur que lui faisait l'illustre compagnie en l'admettant dans son sein. Le jour de sa réception, par un sentiment de haute déférence envers ses nouveaux collègues et aussi sans doute de touchante fidélité au caractère sacré de prêtre dont il était investi, il voulut revêtir l'habit ecclésiastique qu'il avait désaccoutumé de porter depuis les tristes jours de la Révolution.

(1) Villemain, *op. cit.*

L'abbé de Feletz fut le premier journaliste qui entra à l'Académie, et il y entrait bien véritablement comme tel, car ses articles, épars dans les collections des journaux, n'avaient pas encore été réunis en volumes. Mais l'Académie pensa à bon droit que c'étaient là des titres littéraires suffisants pour le désigner à ses suffrages, car s'il s'était contenté de juger les écrits des autres, il l'avait fait en mêlant toujours à sa critique tant de vues ingénieuses, tant de hautes vérités morales et des détails si piquants que beaucoup d'auteurs célèbres auraient voulu pouvoir revendiquer un tel bagage.

VI. ŒUVRE CRITIQUE DE L'ABBÉ DE FELETZ SA VERTE VIEILLESSE

Quelque temps après son entrée à l'Académie, l'abbé de Feletz, pressé par les éditeurs, consentit à laisser publier un choix de son œuvre critique. « D'autres, dit-il, m'en avaient déjà donné l'exemple (1) et je ne l'avais pas suivi. Je n'avais gardé la copie d'aucun de ces articles, je n'avais même pas conservé les journaux qui les contenaient, je ne me souciais point de les rechercher péniblement dans plus de cinquante volumes in-folio : je refusai donc. Mais deux de mes amis, M. Amar, mon confrère à la bibliothèque Mazarine, et M. Ducluzeaux, professeur très distingué de l'Université, mon compatriote et mon parent, se chargèrent de ce pénible et ennuyeux labeur. Ils se joignirent aux libraires pour me presser, et je cédai. Il fut convenu qu'ils extrairaient quatre volumes de mes articles, qui, tous rassemblés, en auraient bien fourni quinze ou seize. Dans la suite, ils me demandèrent de joindre deux autres volumes aux quatre qu'ils venaient de faire imprimer; mais, pour garantir le public et me garantir moi-même de toute publication de ce genre, j'écrivis ces lignes dans la préface qui est à la tête du premier de ces deux derniers volumes : « Ces deux volumes compléteront définitivement mes *Mélanges;* » on peut être rassuré contre de nouvelles » publications de ma part. »

Cette menace ne s'est heureusement pas réalisée. Après que Feletz eut écrit la préface de ces deux *derniers* volumes, deux autres virent le jour, et l'un d'eux surtout, celui des *Jugements historiques et littéraires*, est particulièrement intéressant.

L'œuvre critique de l'abbé de Feletz se compose donc pour nous de huit volumes, dont l'ensemble constitue les *Mémoires* littéraires les plus intéressants peut-être et les plus utiles à consulter que nous possédions sur les livres et les idées au commencement du XIXe siècle.

Il faut, en outre, noter parmi les autres écrits de l'abbé de Feletz une agréable traduction d'Horace parue dans la collection Panckoucke, une curieuse notice sur Fénelon, en tête d'une édition de *Télémaque* et plusieurs autres notices historiques et littéraires parues dans le dictionnaire de *Biographie universelle* de Michaud.

L'abbé de Feletz, en plus de sa collaboration au *Journal des Débats* et au *Mercure de France*, a collaboré souvent au *Plutarque français*, à l'*Encyclopédie des gens du monde* et aux *Lettres champenoises*. Partout il montre la même abondance facile (un peu trop facile parfois, c'est la seule critique qu'on puisse faire à son style ordinairement élégant et sobre); partout il fait preuve d'une verve inlassable, d'une bonne grâce et d'une bonne humeur toujours constantes.

Vers 1820, il avait été nommé inspecteur de l'Académie de Paris, et il exerça ses fonctions pendant une dizaine d'années avec autant de compétence que de distinction et d'impartialité.

La sûreté de son jugement le faisait rechercher de tous ceux qui comprennent l'utilité d'un contrôle intelligent. Plusieurs fois, les ministres de l'Instruction publique, sous la Restauration, lui offrirent une place de conseiller de l'Université, mais Feletz refusa toujours, soit par mo-

(1) Ses collaborateurs au *Journal des Débats*, Dussault et Geoffroy.

destie, soit par amour de son indépendance personnelle.

L'abbé de Feletz ne cessa durant toute sa vie de s'intéresser aux questions d'éducation. Un moment, à l'occasion des incidents de Sorèze, il sut même se montrer partisan zélé de la liberté en matière d'enseignement.

Le collège de Sorèze, dénoncé calomnieusement à M. de Frayssinous, ayant été brusquement fermé, Feletz prit en main la cause des opprimés et les défendit dans le *Journal des Débats* par quelques lettres d'une haute raison et de l'effet le plus spirituel. M. Delpit raconte à ce sujet une amusante anecdote : « Au moment, dit-il, où ces articles sur Sorèze se succédaient dans le *Journal des Débats*, le ministre de l'Intérieur, M. de Corbières, rencontrant M. de Feletz dans un salon, le prit à partie et se plaignit de la vivacité avec laquelle le journal attaquait son collègue de l'Instruction publique : « Cela ne vaut » rien, disait M. de Corbières, et donne » au ministère l'air tout *dépenaillé*. » M. de Feletz se défendit d'abord en disant : « Vous savez, Monseigneur, que je n'ai pas » l'habitude de louer mes articles, et ceux- » là me paraissent aussi justes que bien » raisonnés. — Eh! c'est là le mal, reprit » M. de Corbières, c'est qu'ils sont excel- » lents, ces articles. — Ah! Monseigneur, » vous en direz tant que ma vanité voudra » les avoir faits. »

Cette aisance de mouvements et cette imperturbable présence d'esprit ne l'abandonnaient en aucune circonstance. Aussi ne considéra-t-il jamais la société comme un obstacle à son genre d'esprit et de travail : il y aurait vu plutôt une inspiration. Et, ajoute Sainte-Beuve dans un fin portrait qu'il nous faut maintenant citer : « quand j'ai dit travail, j'ai employé un terme impropre. M. de Feletz, en écrivant, ne faisait encore que causer et converser..... Les matins, il relisait ces auteurs qu'on réimprimait alors et qui sont les maîtres de la vie : La Bruyère, Montesquieu, *Don Quichotte*, Hamilton, l'abbé Prévost. Il écrivait d'un ton aisé, sans parti pris, ce qu'un esprit juste et fin trouve là-dessus à une première lecture. Ses connaissances classiques lui permettaient de parler des auteurs latins, des traductions alors à la mode d'une manière à satisfaire les gens instruits et il y mettait l'amorce pour les gens du monde. Ses connaissances théologiques et philosophiques le rendaient capable aussi d'aborder, à l'occasion, des sujets sérieux. Il touchait à tout; ce qu'il n'approfondissait pas, il l'effleurait, non sans malice. Sa politesse extrême, que ses nombreuses relations entouraient de mille liens, n'empêchait pas la raillerie, quand elle avait à sortir, de se glisser dans ses articles, je ne sais comment, dans le ton, dans la réticence; il faisait entendre ce qu'il ne disait pas. Le grain de sel venait à la fin, dans une citation, dans une anecdote. Il avait, dans la manière de finir, dans le jet de la phrase, certain geste de tête que nous lui avons connu..... »

Mais cette malice n'était en rien exclusive de générosité et d'enthousiasme, et c'est ainsi qu'il eut pour Lamartine (1), selon l'expression saisissante de Villemain « un entraînement d'admiration et de louanges ingénieuses ». Ses rapports avec Chateaubriand et les éloges délicats dont il savait saluer l'apparition des ouvrages de son illustre ami le montrent aussi plein d'amicale sollicitude.

Au milieu de toutes ces occupations d'esprit et de ces brillantes relations, il était demeuré affectueusement provincial, aussi bon Limousin qu'il peut l'être permis à un homme qui passait la plus grande partie de son existence au milieu de la société la plus aristocratique de Paris. Chaque fois qu'il avait l'occasion de parler de sa province natale, il le faisait avec une vraie joie et une sorte de piété filiale fort touchante. Il a écrit sur la langue d'oc quelques pages curieuses qui mériteraient de le faire classer parmi les prédécesseurs des félibres, dans cette école félibréenne du

(1) Lamartine. Voir *Contemporains*, n° 57.

Limousin qui brille depuis quelques années d'un si vif éclat.

Tous les ans, l'abbé de Feletz se faisait une fête de revenir dans sa vieille maison paternelle de Gumont « assister, comme il disait, à l'enfantement des truffes ».

« Dans ses douze dernières années, rapporte M. Laborde, devenu presque aveugle, après avoir triomphé d'une grave et douloureuse attaque de goutte dont il avait éprouvé les premières atteintes en 1825, il prolongeait le plus possible son séjour dans son village natal. Là, ses grandes distractions étaient dans la fréquentation des salons de MM^mes^ de Lavarde et de Bouchiat, les conversations *tras lan chapial de la granja* et les longues parties de trictrac avec une de ses nièces, Mlle de Foucauld, qui profitait de la faiblesse de sa vue pour le tricher sans scrupule, suppléant ainsi à l'avantage que son oncle avait sur elle par suite d'une disposition toute naturelle pour le calcul. »

C'est encore Sainte-Beuve qui l'a le mieux dépeint à ce moment. « Il ne se pouvait voir, a-t-il dit, de vieillesse moins morose et moins chagrine et qui fût plus de bonne compagnie. Il n'allait plus dans le monde, mais on venait à lui. Il était aveugle en se prêtant aux derniers agréments de la vie. Il fallait voir comme il jouissait de tout, de lui-même et des autres; comme son visage aussitôt s'éclairait d'un souvenir, d'un trait heureux, que ce fût lui ou un autre qui l'eût dit. »

Ses dernières années furent attristées par une mesure injuste et cruelle. M. de Falloux, de qui moins que tout autre il devait attendre un pareil manque d'égards, le destitua brusquement de sa charge de bibliothécaire à la Mazarine. Son emploi fut supprimé, sous le misérable prétexte d'économies à réaliser. Cet acte inique l'affecta péniblement. Ses collègues de l'Académie s'entremirent, mais la mesure ne fut pas rapportée. Feletz partit pour le Limousin, au lendemain de cette injustice.

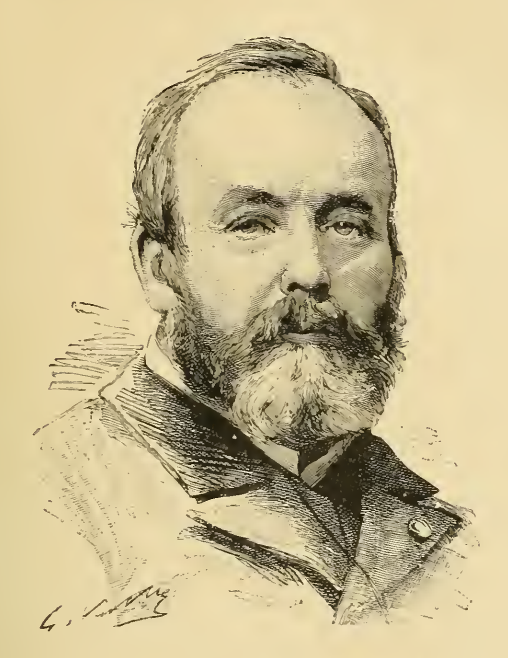
A son retour, il éprouva subitement les atteintes d'un mal dont, depuis 1838, les reprises opiniâtres le tourmentaient. Mais cette fois elles devaient triompher de tous les efforts de l'art et des soins les plus tendrement affectueux. Il mourut le 11 février 1850, après une longue et terrible maladie à laquelle aucun des secours de la religion n'avait manqué. Il s'éteignit à l'âge de quatre-vingt-sept ans, édifiant, malgré d'atroces souffrances, tous ceux qui l'assistaient et qui se rappelaient en pleurant la parole de Mgr de Quélen, archevêque de Paris, qui avait dit un jour de lui avec émotion : « J'ai reconnu en M. de Feletz le confesseur de la foi sur les pontons de Rochefort. »

Paris. AUGUSTE CAVALIER.

BIBLIOGRAPHIE

ALFRED NETTEMENT : *Histoire du Journal des Débats.* — SIRVEN : *Journaux et journalistes.* — VILLEMAIN : *Souvenirs contemporains.* — SAINTE-BEUVE: *Lundis*, t. Ier. — RAYMOND LABORDE : *L'abbé de Feletz.* — MARTIAL DELPIT : Biographie de M. de Feletz dans le *Chroniqueur du Périgord et du Limousin* (février 1853). — SAINT-MARC GIRARDIN : *Éloge de l'abbé de Feletz* (Académie française, février 1850). — *Relation* de ce qu'ont souffert pour la religion les prêtres français insermentés, déportés en 1794 dans la rade de l'île d'Aix, près Rochefort, 1796. — *Récit abrégé* des souffrances de près de 800 ecclésiastiques français condamnés à la déportation et détenus à bord des vaisseaux le *Washington* et les *Deux-Associés*, dans les environs de Rochefort, etc., par un curé du diocèse de Paris. (Très curieuse et rare plaquette. — Bibliothèque du Louvre; pièces sur la Révolution.) — Mgr JAUFFRET : *Mémoires pour servir à l'histoire de la religion.* — BARRIÈRE : *Mémoires relatifs à la Révolution. Mémoires sur les prisons*, t. II, 1823. — Abbé GUILLON : *Les Martyrs de la foi pendant la Révolution*, t. Ier. — LOUIS BERTRAND : *La Fin du classicisme et le retour à l'antique.* — CARO : *La Fin du XVIIIe siècle.* — *Moniteur universel*, année 1828, p. 1676; année 1830, *passim.* — DUFAÏ : Dans la *Revue de Paris.* — DE SACY : Dans *Journal des Débats*, 10 février 1842. — Œuvres de l'abbé de FELETZ : *Mélanges* de philosophie, d'histoire et de littérature (1826), 7 volumes. — *Jugements* historiques et littéraires sur quelques écrivains et quelques écrits du temps (1840), un volume. — *La Décade philosophique* (organe du philosophisme voltairien), devenue en 1804 la *Revue philosophique, littéraire et politique*, « par une Société de gens de lettres ». — A. BARDOUX : *La duchesse de Duras.*

LES CONTEMPORAINS



FERDINAND GAILLARD, PEINTRE-GRAVEUR (1834-1887)

I. ENFANCE DE FERDINAND GAILLARD — SON ARDEUR POUR LE TRAVAIL — SES PREMIERS SUCCÈS

Ferdinand Gaillard peut être regardé comme l'un des graveurs les plus remarquables non seulement de France, mais du monde entier. A son merveilleux talent il joignait la distinction d'un gentilhomme, et sa vie fut celle d'un saint.

Ferdinand Gaillard naquit à Paris le 16 janvier 1834, dans la rue Zacharie, au milieu de cet étrange quartier de Saint-Séverin aux maisons dont les façades sombres racontent l'ancienneté, au milieu de quartiers neufs embellis par l'art moderne.

Le père de Ferdinand, rude Franc-Comtois, était un modeste mécanicien de l'usine Dérosne et Cail. L'honnête ouvrier n'avait d'autre ambition que de voir son fils non plus employé aux durs travaux de ceux qui forgent le fer, mais à la fabrication plus artistique des instruments de précision. Il comptait faire acquérir à l'enfant les connaissances scientifiques qu'exigerait cet état.

En attendant, il l'envoya, à l'âge de six ans, à l'école de la rue Saint-Jean de Beauvais, tenue par un instituteur primaire. Plusieurs ont fait erreur en disant que Ferdinand étudia à l'école des Frères, et que c'est là qu'il puisa ces sentiments religieux qui ennoblirent son existence. Non, une conviction raisonnée l'entraîna seule vers la pratique de la religion catholique. Assurément il la connaissait et la pratiquait dès l'enfance, car à cette époque l'enseigne-

ment du catéchisme faisait encore partie du programme officiel des écoles primaires, mais ce n'est que plus tard, alors qu'il était élève de l'École française de Rome, qu'il devait acquérir cette ferveur que l'on admirait tant plus tard chez cet artiste.

Sa future vocation semble s'être éveillée chez lui dès l'âge de cinq ans. On le voyait souvent tirer la table près de la fenêtre et se mettre à crayonner avec ardeur.

Cet amour de Ferdinand pour le dessin ne nuisait, certes, pas à ses études et il arriva à être à la tête de sa classe. Un an après sa Première Communion, le jeune élève se demanda s'il lui restait encore quelque chose à apprendre : il était le premier de la première classe de l'école.

Il prit un jour bravement son parti : il emporta ses cahiers et ses livres, alla trouver l'instituteur et lui dit qu'il lui semblait que désormais il ne pouvait plus que voir et revoir encore ce qu'il savait déjà. Désormais *il voulait* ne plus s'occuper que de dessin. Après avoir bien remercié l'instituteur de ses bons soins et lui avoir fait part de sa résolution énergique, il s'en fut vers la maison paternelle.

L'ouvrier, devant l'intention bien arrêtée de son fils, posa quelques objections. Mais enfin il céda devant cette ténacité de l'enfant qui se témoignait si vigoureuse et devait être plus tard une des qualités maîtresses qui présiderait à ses études d'artiste et engendrerait tant de chefs-d'œuvre.

Le rude mécanicien ne voulait pas entendre parler de faire de son fils un peintre, mais il chercha toutefois à concilier son métier avec ses goûts. Il y avait non loin de la rue Zacharie, dans la rue La Harpe, un graveur anglais nommé Hautpoul, et qui avait une grande réputation. C'est vers sa maison que s'achemina le père Gaillard avec son fils enchanté.

Hautpoul ne demanda pas moins de six ans pour enseigner son art à son nouvel élève; c'était réclamer de lui une longue somme de travail et de patience, mais Ferdinand ne s'en effraya point et il commença bientôt avec enthousiasme ses années d'apprentissage. Cependant, en 1850, Hautpoul quitta la France pour retourner en Angleterre, force fut donc à Gaillard de chercher un autre maître. Il le trouva dans Couturier qui faisait des vignettes de sainteté pour les marchands de la rue Saint-Jacques, où étaient établis de nombreux imagiers.

Désireux de se perfectionner le plus possible dans son art, Gaillard utilisa ses soirées en suivant les cours de dessin des Frères du Gros-Caillou; il s'y fit remarquer entre tous; chaque année il remportait des prix ou des médailles.

Enfin, son talent s'étant perfectionné, il continua ses études à l'École des beaux-arts, où il fut l'élève de Léon Coignet. Gaillard apprit à l'École, non seulement l'art de la gravure, mais aussi la peinture et la sculpture; reconnaissant lui-même alors combien était insuffisant pour sa nouvelle carrière le modeste bagage de science qu'il avait rapporté de l'école primaire, il étudia avec ardeur, et, plus tard, devenu grand prix de Rome, il étonnait en Italie ceux qui l'approchaient par son érudition.

En 1853, à l'âge de dix-huit ans, Gaillard prit part au concours pour le grand prix de Rome, il n'obtint qu'une seconde médaille surtout à cause de sa grande jeunesse. Il reçut à cette époque les encouragements de David d'Angers (1) qui lui dit : « Peignez toujours avec le cœur, si vous vous sentez quelque chose là. » On verra plus loin comment les sentiments du cœur de Gaillard se reflétaient sur ses œuvres. Désireux de gagner quelque argent, le jeune artiste entra en 1853 chez les graveurs Hopwood et Couturier, et exécuta plusieurs travaux pour le *Journal des Modes* (2).

Le talent de Gaillard, alors qu'il n'était encore qu'élève, commençait déjà à percer. En 1858 il avait déjà gravé plusieurs remarquables portraits, entre autres celui de Chateaubriand, d'après Girodet, celui de

(1) David d'Angers. Voir *Contemporains*, n° 378.

(2) *Journal des Modes*, planches 524, 526, 528, 534, 539, 540, 545, 547, 548, 550, 552, 559, 560, 561, 564, 565, signées Montaut d'Oléron et Gaillard ou Hopwood et Gaillard. Le numéro 528 est signé du seul nom de F. Gaillard.

son ami Chapu et d'Aristide Lintieux. Gaillard était vraiment digne d'entrer à la *Villa Médicis*.

II. GAILLARD GRAND-PRIX DE ROME — IL VISITE L'ITALIE ET LA GRÈCE — SES PREMIERS ENVOIS AU SALON DE PARIS

En 1856, le rêve de Gaillard fut réalisé : il obtint le prix de Rome, le premier grand prix de gravure. Quelle joie ce fut pour lui de retrouver dans la Ville Éternelle son ami Chapu, qui l'y avait précédé d'un an ! Ils habitaient enfin tous deux la villa Médicis et pouvaient y travailler, y former ensemble leurs projets d'avenir, jouir durant plusieurs années de cette maison due à la munificence de Louis XIV. Ce séjour est bien fait pour plaire à des jeunes gens enthousiastes ; de la villa ils jouissent d'une admirable vue offrant d'un côté l'aspect complet de Rome, Saint-Pierre, le Vatican, et, de l'autre, la solitude et les pins de la villa Borghèse. Gaillard parcourut avec bonheur les musées incomparables de Rome et surtout ceux du Vatican, et, spécialement le fameux appartement dit de Borgia, où l'on rencontre tant de chefs-d'œuvre de peinture.

Victor Doublet écrivait, en 1847 : Les pensionnaires, animés d'ailleurs d'un si vif désir de célébrité, vivent trop à part et entre eux; ils restent trop Parisiens et n'étudient point assez l'Italie. » Nous ignorons si ce reproche pouvait encore être fait à l'École de Rome en 1856. Toujours est-il que Gaillard parcourut l'Italie et même la Grèce.

Florence surtout excita sa curiosité et son enthousiasme. Cette ville n'est-elle pas « une forêt de chefs-d'œuvre, de beautés artistiques, de monuments curieux, d'églises somptueuses et de palais enchanteurs ? »

La ville de Naples le retint longtemps ; c'est au point que le directeur de l'École française de Rome dut écrire plusieurs lettres au jeune homme pour le presser de revenir.

Mais un autre pays attirait aussi le pensionnaire de l'École française de Rome; il voulait voir la Grèce.

Un navire, un matin, débarqua Ferdinand Gaillard au Pirée et il courut vers la ville d'Athènes où il reçut un bon accueil à l'École française; mais une voix semblait lui crier : plus loin! encore plus loin! et un beau jour ses amis de Rome et de France apprirent, non sans étonnement, qu'il était allé jusqu'à Constantinople!

Quiconque a beaucoup vu
Peut avoir beaucoup retenu

Gaillard était de ceux qui réfléchissent et ne perdent aucune occasion de s'instruire et de profiter des ressources qu'ils rencontrent sur leur chemin. Cet amour de la science et de la vérité devait, au cours de ses pérégrinations, lui faire trouver son chemin de Damas.

C'est, en effet, du séjour de Gaillard en Italie que date ce que l'on a appelé sa conversion. Certes, il ne fut jamais un impie ni un libertin, mais il fit à Rome la rencontre d'un jeune homme dont on ignore malheureusement le nom et qui lui inspira un vif attachement pour la religion, le porta à rentrer en lui-même et le décida à devenir un fervent disciple du Christ. Gaillard désormais sera un chrétien modèle.

Après cinq années passées hors de France, l'artiste revint à Paris. Parmi les premières œuvres qu'il entreprit, il faut placer les portraits de Mistral et d'Horace Vernet (1) qu'il exposa au Salon de 1864.

Dès 1865, le talent de Gaillard se manifesta d'une façon éclatante. Il grava pour la *Gazette des Beaux-Arts*, le *Condottiere*, peint en 1475 par Antonello de Messine, dont l'œuvre se trouve actuellement au musée du Louvre. « On vit avec surprise dans ce travail, dit M. Thiébault-Sisson, au lieu des traîtrises ordinaires du burin, une traduction d'une fidélité scrupuleuse, où la précision inexorable mais sèche du modèle se retrouvait, transcrite avec une habileté sans rivale. Dès lors les travaux de Gaillard se succèdent, peu nombreux, mais

(1) H. Vernet. Voir *Contemporains*, n° 150.



PORTRAIT DE DON BOSCO PAR GAILLARD
(Dessiné pour le journal *le Pèlerin.*)

caractéristiques au possible, substituant à la monotonie des procédés en usage une variété de moyens, une souplesse et une délicatesse qu'on n'a ni surpassées, ni égalées depuis. »

Nous ne nous étendrons pas sur les gravures exposées par Gaillard aux Salons de 1866, de 1867, de 1868 : la *Guattamaletta*, un *Œdipe*, d'après Ingres, un *Mercure*, d'après Thorwaldsen.

En 1867, il fut chargé par la librairie Plon d'illustrer la vie de ce Thorwaldsen, l'un des plus célèbres sculpteurs du Danemark et de l'Europe. Cette même année il obtint au Salon une première médaille. Gaillard qui avait d'abord son atelier rue du Helder le transporta dans un quartier plus tranquille, rue Madame. Il vivait de la manière la plus simple. Durant toute sa vie il n'eut jamais d'argent pour plus de trois mois d'entretien ; les pauvres profitaient des moments où sa bourse était un peu mieux garnie. Il mangeait dans son atelier, avec un couvert d'étain, ce qu'on lui présentait sans faire d'observations; un journal lui servait de nappe. Son seul luxe fut, plus tard, de rassembler chaque année, dans cet atelier, au jour de l'an, quelques personnes de sa famille et ses amis; la plus exubérante gaieté régnait dans le dîner auquel il les invitait et qu'il avait commandé chez le marchand de vin le plus voisin.

En 1869, Gaillard exposa au Salon la *Vierge de la maison d'Orléans* et l'*Homme à l'œillet,* d'après Van Dick. M. Henri Delaborde dit qu'il ne sait rien de plus photographiquement mis en place et de plus artistement interprété que l'*homme à l'œillet,* et fait observer que si la gravure est l'art de représenter à son gré sur le cuivre ce que l'on voit sur une toile, Gaillard doit être tenu pour un des graveurs les plus remarquables de notre génération.



PORTRAIT D'ARMAND RAVELET PAR GAILLARD
(Dessiné pour le journal *le Pèlerin.*)

Gaillard acquit peu à peu une manière de procéder qui lui était propre, une rare légèreté et une souplesse merveilleuse de la main :

« Je graverais avec un cheveu », dit-il un jour à M. Henry Jouin, qui nous l'a rapporté.

Malgré les éloges décernés à ses premières œuvres, Gaillard n'avait pas encore en 1870 son nom proclamé à travers l'Europe par la voix de la renommée.



L'HOMME A L'ŒILLET (D'après la gravure de GAILLARD.)

« De 1863 à 1870, il resta presque inconnu, enfermé dans son atelier avec ses œuvres de prédilection et ses plus chers auteurs : Raphaël d'un côté, saint Augustin de l'autre. Son génie se formait et s'épurait, en même temps que sa foi montait. »

III. GAILLARD FAIT NOBLEMENT SON DEVOIR EN 1870 — SA VISITE AU COMTE DE CHAMBORD — IL EXÉCUTE LE PORTRAIT DE PIE IX

Les événements néfastes de 1870 vinrent, pour quelque temps, interrompre les tra-

vaux de Gaillard. Comme le peintre Regnault qui devait, lui, malheureusement, succomber, Gaillard s'enrôla parmi les nobles défenseurs de notre sol. Bien plus, il engageait ses amis et connaissances à en faire autant : « C'est notre devoir ! » répétait-il simplement. Gaillard, qui était patriote, souffrait beaucoup de nos revers; il souffrit aussi des événements politiques qui se déroulèrent alors. Un jour, emporté par une foule en effervescence, il était arrivé avec un de ses amis près des Tuileries; ils craignent tous deux que la foule surexcitée n'envahisse le palais. Il leur vient une idée aussi originale qu'audacieuse. Ils se postent à l'une des grilles et s'écrient : « Messieurs, on n'entre pas, il y a ici des blessés. » Ce stratagème écarte le flot qui s'avançait menaçant vers le palais. Gaillard et son ami ferment soigneusement toutes les portes..... et l'ami, même, dit-on, emporta les clés dans sa poche.....

Vers la fin du siège de Paris, la poudrière du Luxembourg sauta avec un grand fracas. Des débris atteignirent l'atelier de Gaillard et endommagèrent l'un de ses tableaux : la *Descente de croix*.

Après ces événements douloureux, comme pour échapper à l'atmosphère de tristesse qui pesait alors sur la France, Gaillard partit pour Naples où il fit un long séjour, et il revit les ruines de Pompéi dont il nous a laissé de remarquables reproductions.

« La suite des peintures de Pompéi, dit M. Paul Mantz, dans son article sur Gaillard (*Temps*, 25 mars 1887), donne au regard l'illusion du décor antique avec ses rugosités de surface, les blessures de la muraille, les lacunes de l'endroit disparu; on y reconnaît surtout un sentiment de l'art pompéien qui n'a jamais été poussé aussi loin.

» Gardées en portefeuille, les peintures pompéiennes étaient fort peu connues : *l'Éducation d'Achille, la Joueuse d'osselets, la Toilette*, exposées au Salon, avaient seules attiré l'admiration étonnée des amateurs et du public. L'administration des Beaux-Arts a voulu garder cette collection précieuse, elle l'a achetée 4000 francs à la succession du maître regretté. »

En 1872, Gaillard présenta au Salon une peinture intitulée *Ma tante* qui obtint une seconde médaille. Ce n'était assurément pas une belle personne que la tante de l'artiste, elle avait : « Nez tortu, grosse lèvre ». Mais, comme le paysan du Danube du bon La Fontaine, elle n'en était pas moins très sympathique, malgré son peu d'avantages extérieurs. Une grande dame exprimant un jour à Gaillard son étonnement de l'avoir vu peindre une personne si laide : « Ses traits n'étaient pas beaux peut-être, répondit-il, mais elle avait une si belle âme ! » Quoi de plus touchant que cette réponse d'un homme qui, au culte du souvenir, joignait la connaissance et la juste appréciation des nobles sentiments !

En 1873, Gaillard se rendit à l'Exposition de Vienne. Se trouvant si près de Frohsdorf, où résidait le comte de Chambord (1), il tint à rendre visite au descendant de Henri IV, au chef de la maison de Bourbon de France.

Le comte de Chambord fit un bon accueil au célèbre graveur, il l'invita à dîner, et Gaillard eut l'honneur d'être assis à table à la droite de la comtesse de Chambord.

Il faut rattacher à ce voyage l'exposition au Salon de Paris du portrait du comte de Chambord par Gaillard et la propagande que fit ce dernier en faveur du parti royaliste.

Il était sérieusement question alors d'une restauration monarchique; Gaillard avait même porté à l'Assemblée nationale à Versailles un certain nombre de signatures qu'il s'était chargé de recueillir en faveur d'un retour à la royauté.

En 1874, Gaillard exposa au Salon le portrait du pape Pie IX (1). « Il y a du Gaulois dans la figure du Pape », répétait-il, et il signalait à cette occasion que Sinigaglia, où est né Pie IX, s'appelait autrefois *Sena Gallica*, ville fondée précisément par des Francs-Comtois.

---

(1) Comte de Chambord. Voir *Contemporains*, n° 226-227.

(1) Pie IX. Voir *Contemporains*, n° 120-123.

Le pape Pie IX, comme remerciement au graveur, lui décerna la croix de chevalier de Saint-Grégoire le Grand. Gaillard devait quelque temps après être décoré de l'Ordre de Léopold, sans doute parce que Mgr de Mérode (1) dont il fit le portrait en 1875, appartenait à une des familles les plus distinguées de Belgique. Le gouvernement français, de son côté, nomma, en 1876, le grand artiste chevalier de la Légion d'honneur.

En 1875, Gaillard revint au portrait peint « avec une véritable ferveur ». « La première éducation de l'artiste, dit M. Thiébault-Sisson, l'avait initié au métier de la peinture..... Maintes fois déjà il avait essayé de copier sur la toile avant de les traduire au burin les morceaux les plus achevés de Van Dyck, d'Antonello, de Messine, et des maîtres lombards de la première Renaissance. En reproduisant autant qu'il le pouvait la manœuvre et l'accent de leur pinceau, il s'exerçait d'autant mieux à en donner, quand il les attaquait sur le cuivre, l'exacte sensation. De là le caractère archaïque dont ses œuvres peintes sont marquées. »

Toutefois il ajoute : « Où Gaillard se révèle en maître pour le serré de sa facture, pour la clairvoyance avec laquelle il dégage le type, l'éloquence avec laquelle il le fixe, c'est dans les deux portraits possédés par le Luxembourg, de Mgr de Ségur (2) et d'une femme âgée qui, on l'a vu plus haut, était la tante de l'artiste.

Après avoir donné le portrait de Pie IX en peinture, Gaillard s'occupa de le graver. M. Delaborde, dans son ouvrage sur la *Gravure,* cite parmi les meilleurs cartons de l'artiste ce portrait de Pie IX, en même temps qu'il fait de Gaillard un éloge des plus flatteurs :

« Même quand il reproduit les œuvres d'autrui, M. Gaillard se montre ouvertement original. Ses procédés sont absolument à lui et rendent toute contrefaçon impossible, parce qu'ils tiennent à la délicatesse exceptionnelle de ses organes; mais il ne serait pas moins difficile de s'approprier la finesse de son sentiment; et, quelque bonne volonté qu'on y mît, de se donner une pénétration d'esprit égale à la sienne. »

IV. GAILLARD EXÉCUTE LE PORTRAIT DE LÉON XIII — IL EST NOMMÉ COMMANDEUR DE L'ORDRE DE FRANÇOIS-JOSEPH — ÉLOGES QU'ON LUI DÉCERNE MÊME A L'ÉTRANGER

Au Salon de 1877, Gaillard présenta un *Saint Sébastien,* remarquable étude de nu. Ce tableau fut depuis acquis par le musée du Luxembourg. C'est toujours avec une heureuse piété que l'artiste traitait les sujets religieux. « Cet homme-là vit comme un saint moine », a dit de lui Mgr de Ségur (1) dont il fit le portrait en cette même année 1877. Cette année, d'ailleurs, dut compter parmi les importantes de la vie de Gaillard, car il reçut deux dignités, l'une pour l'autre monde, celle de Tertiaire de Saint-François; l'autre pour ce monde, celle de président de la *Société des graveurs au burin.*

En 1878, il eut à exécuter le portrait de Dom Guéranger : l'occasion, assurément, était bonne pour l'artiste d'interroger cet homme à la science si profonde; il avait d'ailleurs, dit-on, le secret espoir d'animer le visage de l'éminent religieux pour rendre sa peinture plus parfaite..... La figure de Dom Guéranger (2) s'anima, en effet, au milieu de la savante discussion, et Gaillard exécuta un nouveau chef-d'œuvre.

L'année suivante il entreprit le portrait d'une autre gloire de l'Église : celui de Mgr Pie. Il allait bientôt être appelé à un plus grand honneur, celui de reproduire les traits du chef suprême de l'Église.

La foi chrétienne de Gaillard aussi bien que ses talents attirèrent, en effet, sur lui, l'attention du nouveau Souverain Pontife

(1) Mgr de Mérode. Voir *Contemporains,* n° 138.
(2) Mgr de Ségur. Voir *Contemporains,* n° 132.

(1) En 1883, l'élève de Gaillard, M. Burney, grava le portrait de Mgr de Ségur; M. Burney est resté le disciple de Gaillard; il fut plusieurs fois médaillé aux Salons, et ses œuvres lui valurent une médaille d'or à l'Exposition de 1889.
(2) Dom Guéranger. Voir *Contemporains,* n° 6.





PORTRAIT DE LÉON XIII PAR GAILLARD

Léon XIII, et c'est Gaillard qu'il choisit en 1880 pour l'exécution de son portrait.

Gaillard, en conséquence, partit pour l'Italie. Il se rendit d'abord en pèlerinage à Assise afin d'y demander au *Poverello* de cette ville l'inspiration nécessaire pour exprimer sur la toile les traits du grand Pape.

Léon XIII l'admit souvent dans son intimité : « Voici mon bon Gaillard », avait-il coutume de dire lorsque l'artiste se présentait. Celui-ci était transporté de la condescendance du Pape, et sa paternelle bonté le toucha parfois jusqu'aux larmes.

L'artiste français fut plus d'une fois émerveillé de la science de l'auguste Pontife. C'est par lui que l'on sut en France que Léon XIII savait en grande partie Virgile et Dante. Désireux de donner au portrait auquel il travaillait le rayonnement qu'il rêvait, il profita d'un jour où le Saint-Père se montra à lui dans son entière majesté en déclamant un passage du Dante avec une telle expression d'inspiration que Gaillard aurait été heureux de la pouvoir reproduire exactement.

Gaillard finit même par ne plus quitter le Vatican, il fut autorisé à y loger; plus d'une fois, il lui arriva de passer la nuit sur un tapis près de son tableau, cherchant l'idéal qu'il rêvait.

Gaillard avait annoncé qu'il resterait trois mois en Italie et en réalité il y resta huit mois.

Enfin le portrait de Léon XIII est achevé, mais il lui survint un bien fâcheux accident. Au retour de Gaillard à Paris, son élève, M. Burney, désirant examiner le tableau, le déballe soigneusement; mais, ô surprise, un papier de soie était collé sur la toile, et tellement bien collé qu'on eut quelque peine à le détacher un fragment à la fois. L'œuvre était abîmée, et l'on conçoit quel ennui dut éprouver Gaillard; distrait comme le sont parfois les savants et les artistes, il avait placé le papier de soie sur la peinture alors qu'elle n'était pas entièrement sèche!

Gaillard s'occupa également de graver cette œuvre pour servir de frontispice à la première page des œuvres de saint Thomas d'Aquin, publication décrétée par le Saint-Père.

Cette gravure eut un grand succès, il n'en fut pas de même de la peinture sur toile exposée par Gaillard au Salon de 1880. La *Revue britannique* écrivit à ce propos :

« Cet artiste est sans conteste le premier graveur de ce temps et l'un de nos meilleurs peintres de portraits, mais c'est un talent délicat, dont les œuvres excessivement serrées ont besoin de pouvoir être vues d'un peu près..... »

A l'Exposition universelle de Vienne, en 1883, où il avait réuni son œuvre de gravure, de peinture et de sculpture, le modeste artiste remporta sur les concurrents de toutes les nations, et les plus célèbres peintres, sculpteurs, architectes et graveurs, hormis ceux de l'Autriche, la grande médaille d'or.

A cette occasion, les journaux allemands le proclamèrent le chef de l'École moderne de gravure, l'égal d'Albert Durer et de Rembrandt. — On fit souvent, d'ailleurs, à l'étranger l'éloge de Gaillard. Voici ce qu'a dit de lui la *Gazette de Cologne :*

« Les Français qui, à la vérité, savent moins de grec et de latin que les Allemands, mais qui donnent plus d'attention au côté pratique de la vie, ont eu assez d'esprit pour renoncer à la virtuosité technique et pour éviter les dangers dont la science de la ligne menace la gravure de cuivre.

» A leur tête est Gaillard, qu'on distingue facilement dans cette Exposition, comme le lion à sa griffe. Il est l'élève du vieux Léon Coignet, sous lequel il n'a pas seulement gagné le prix de Rome, mais il a aussi appris à devenir maître de la forme, comme il convient doublement à l'artiste qui poursuit le vrai réalisme par la liberté des procédés. Avec quelle infatigable persévérance cet homme n'a-t-il pas étudié, et non seulement étudié, mais tâtonné et essayé, afin d'arriver à rendre parfaitement le dessin, la couleur et l'esprit des œuvres qu'il reproduisait! On le voit, pour arriver à saisir

le mystère d'un rendu, dessiner un œil ou une oreille trois ou quatre fois à la sépia ou à l'aquarelle. Il n'est rien de plus intéressant que de suivre pas à pas cette conscience impuissante à se satisfaire qui se montre dans les esquisses et les études dont l'artiste a couvert tout un mur de l'Exposition. Il a, par exemple, neuf états différents du portrait d'un dignitaire ecclésiastique; et, dans cette série progressive, on voit comment il a réfléchi à tous les procédés et essayé leur application, souvent même pour revenir à la fin à ceux qu'il avait d'abord employés.

» Voici une première feuille sur laquelle la physionomie est nettement, fermement esquissée, tandis que la seconde indique déjà des demi-teintes. Mais le ton de la chair n'a pas encore la chaleur et la souplesse qui doivent la distinguer du marbre, et il faut voir par quels procédés Gaillard obtient les dessous qu'il cherche. »

Les lignes qui suivent doivent surtout flatter notre orgueil patriotique de Français :

« On peut se figurer l'indignation que ces attentats contre les règles et le rythme doivent inspirer au classique allemand, qui continue à vénérer la *Sainte Famille* d'Edelinck comme le dernier mot du vrai et du beau. L'absence du travail personnel intime des graveurs allemands se trahit par le peu de goût qu'ils ont, à l'encontre de leurs confrères de France, pour le portrait. Il se trouve justement qu'il y a à l'Exposition de Dusseldorf un certain nombre de portraits gravés à l'eau-forte. Qu'on y jette un coup d'œil, et qu'on compare ensuite ces portraits avec les ouvrages de Gaillard et de Walterer. L'envie de briller par la technique contribue à enlever aux têtes toute personnalité et toute vie. Ces mains ne sont pas des mains d'homme, mais un je ne sais quoi avec cinq appendices autour duquel s'enroule un fil d'archal. Il en est tout autrement des chefs-d'œuvre français; là est la vie, le sang coule sous la peau; là, le tempérament du modèle est exprimé par la main avec autant de vérité que pourrait le faire le peintre lui-même. Les étoffes de toutes espèces sont rendues avec une égale virtuosité par le burin. Mais là encore, que d'études chez les Français, avec quel soin Gaillard pèse l'emploi et l'efficacité des procédés pour reproduire telle ou telle étoffe !..... »

A la suite de l'Exposition de Vienne, de 1883, Gaillard reçut non seulement comme récompense la grande médaille d'or, mais aussi la haute dignité de commandeur de l'Ordre de François-Joseph. Le gouvernement français, ne voulant sans doute pas rester en compte avec Gaillard, le nomma bientôt officier de la Légion d'honneur. « J'en suis heureux, dit-il, parce que ceux qui assisteront aux messes que je sers verront ma rosette. »

Il servait en effet humblement la messe tous les jours à Saint-Sulpice, et il pensait que la vue d'un monsieur décoré aux côtés du prêtre donnerait quelque courage à ceux qui, retenus par le respect humain, n'osent pratiquer leur religion. C'est ainsi que Gaillard faisait de l'apostolat à sa façon.

Nous devons signaler que Gaillard s'occupait avec dévouement des œuvres catholiques, il était membre de la Conférence de Saint-Vincent de Paul, et, plus tard, il fit partie du Conseil des Pèlerinages des Pères Assomptionistes. Il fut, comme artiste, le collaborateur du *Pèlerin*.

Membre du Conseil des Pèlerinages dès l'origine, a dit la *Croix*, il savait distraire d'un temps précieux ce qui était nécessaire pour travailler à ce grand mouvement de foi qui étonna les conservateurs. Il était de l'œuvre quand M. Thiers a dit : « les pèlerinages ne sont plus dans nos mœurs ».

Nous ajouterons que Gaillard, joignant la pratique à la théorie, fut un des premiers adhérents au Pèlerinage organisé pour La Salette.

V. DERNIERS CHEFS-D'ŒUVRE DE GAILLARD LA CÈNE ET LA JOCONDE

Au lendemain des funestes décrets contre les Congrégations, Gaillard voulut, comme il l'a dit lui-même, « faire admirer un sujet

religieux à des matérialistes ». C'est dans cette intention qu'il grava pour le Salon de 1883 les *Pèlerins d'Emmaüs*, de Rembrandt. L'exécution de la tête du Christ, qui, dans cette œuvre, est si admirable, ne demanda, dit-on, que huit heures à l'artiste. Il travail-



PORTRAIT DE M. BOURNISIEN, VICE-PRÉSIDENT DU COMITÉ DES PÈLERINAGES
(Dessiné par GAILLARD pour le journal *le Pèlerin*.)

lait tantôt vite, tantôt, vingt fois sur le métier il remettait son ouvrage, se souvenant que le « génie est une longue patience ».

En 1884, il exécuta encore un sujet religieux destiné à la *Gazette des Beaux-Arts*, c'est un *Saint François d'Assise* de Fra Angelico, d'après une fresque du couvent de San-Marco de Florence. Ce travail devait être une bien agréable occupation pour ce Tertiaire que ses pensées emportaient si souvent vers le glorieux patron du Tiers-Ordre.

Aux Salons de 1885 et de 1886, l'artiste fit paraître les dernières œuvres que son

état de santé lui ait permis d'achever. C'était, en 1885, le portrait du P. Hubin, qu'il appelait « le soldat de la foi », et, en 1886, celui de Sœur Rosalie (1), « effet d'une vision céleste et vaporeuse ».

L'âme de l'artiste semblait déjà planer dans ces régions du ciel vers lesquelles elle allait bientôt s'élever définitivement pour l'éternité.

Avant sa maladie il avait conçu un projet digne de son génie : la reconstitution de la *Cène* et de la *Joconde*, de Léonard de Vinci.



LES PÈLERINS D'EMMAUS (Dessiné d'après la gravure de GAILLARD.)

Le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts lui avait accordé, pour cela, un délai de dix ans et un crédit de 150 000 fr. Gaillard, pour se documenter suffisamment sur la *Cène*, se rendit successivement aux musées de Londres, de Munich, de Weimar, de Milan ; malheureusement la mort devait le surprendre et il ne put achever son œuvre. Ses esquisses en vue de la *Cène* sont conservées à l'École des beaux-arts. L'artiste va échapper désormais à notre critique et à notre admiration, le chrétien seul

(1) Sœur Rosalie. Voir *Contemporains*, n° 5.

va nous rester. C'est de lui que nous nous complaisons à parler encore.

VI. MORT ÉDIFIANTE DE GAILLARD DIVERS JUGEMENTS SUR SON ŒUVRE

« D'une humilité égale à sa piété, il servait la messe et communiait tous les jours. Il disait volontiers que la source de son talent était dans sa foi. Comme Fra Angelico, c'est dans l'Eucharistie qu'il cherchait l'inspiration de sa force. »

Gaillard aimait à fuir parfois le monde, pour s'enivrer du calme serein du couvent des Bénédictins de Solesmes. Il ne cessait pas néanmoins d'y travailler, mais il se déclarait heureux de goûter un plein repos au milieu de cette atmosphère de paix. Il était une maison, une maison de Dieu, elle aussi, vers laquelle il s'acheminait volontiers, c'était le presbytère de M. l'abbé de Baruelle, curé de Marolles, modeste commune de Seine-et-Oise. Le presbytère était devenu, depuis plusieurs années, sa maison de campagne, et c'est à sa porte que, se sentant atteint de la maladie qui devait l'emporter, il alla frapper une dernière fois.

Il continuait là les essais de sa *Joconde*, et chaque jour l'œuvre avançait; mais ses forces le trahirent en chemin.

Il fallait pour le malade les soins des hommes de l'art de Paris.

M. Judissé, neveu de l'artiste, conduisit, le samedi 15 janvier, Gaillard à l'hôpital Saint-Joseph, où celui-ci désirait être soigné.

Le lendemain dimanche, Gaillard reçut la visite de sa mère et de sa plus jeune nièce. Il trouva encore moyen de plaisanter, comme s'il ne connaissait pas la gravité de son état. Il la connaissait pourtant bien. Une religieuse lui parlant de guérison : *Ah! ma Sœur, s'écria-t-il, si près du paradis, et n'y pas entrer..... cela serait bien malheureux!*

Le vœu de Ferdinand Gaillard allait bientôt être réalisé; il ne devait plus quitter l'hôpital.

L'artiste, muni des sacrements de l'Église, rendit, le 18 janvier 1887, à 10 heures du matin, sa belle âme à Dieu. Il était âgé de cinquante-trois ans.

M. Boumard, successeur de Letaille, a tenu à fixer en une pieuse gravure les traits de l'artiste reposant, dans son ineffable modestie, revêtu de l'habit de Tertiaire de Saint-François.

Les funérailles de Gaillard eurent lieu à l'église Saint-Sulpice, à 10 h. 1/2, le 21 janvier 1887. On y remarquait non seulement de nombreux représentants des Sociétés artistiques, mais aussi de nombreux membres du clergé, entre autres Mgr Vico, représentant le nonce apostolique; il ne faut pas oublier de mentionner les membres du Tiers-Ordre et les pauvres dont Gaillard s'occupait comme membre de la Conférence de Saint-Vincent de Paul.

Le service fut simple comme l'avait été toute la vie de l'artiste.

La dépouille mortelle de Gaillard fut portée au cimetière Montparnasse. Quatre discours y furent prononcés. M. Henri Chapu parla au nom de la famille, M. Kaempfen au nom de l'administration des Beaux-Arts; M. le vicomte Henri Delaborde au nom de la Société des graveurs au burin de France, et M. Bouguereau, au nom de la Société des Artistes français.

Ce dernier disait :

« Il est des hommes dont la perte est doublement grande, cruelle pour ceux qui les aiment, irréparable pour le pays qui les a vus naître. Claude-Ferdinand Gaillard était de ceux-là.....

» Cher ami, au nom de tous ceux qui t'ont connu et qui t'aimaient, je te dis un éternel adieu. Dors en paix, chrétien convaincu, artiste émérite, tes contemporains se souviendront de toi et la postérité conservera ton nom! »

Voici quelques-unes des paroles émues prononcées par M. Chapu, son ami d'enfance, l'ami de toute sa vie :

« De quelle nouvelle et juvénile ardeur tu fus pris devant ces deux chefs-d'œuvre que la France attendait de ta main savante, la *Joconde* et la *Cène* de Léonard!

» A t'entendre, ce que tu avais produit jusqu'à ce jour ne valait pas la peine d'être compté! Tu allais te surpasser toi-même! Tu demandais à vivre, afin de donner ta mesure!.....

» Pauvre ami! nous pouvons juger ton chef-d'œuvre entrevu par ceux qui nous restent de toi!

» Tu n'as eu qu'une seule ambition, celle de mieux faire, et c'est à cette soif des grandes âmes que tu t'es sacrifié!

» Dédaignant le bien-être pour toi-même, tu n'as cessé de faire un noble usage de ce que tu avais acquis par tes ouvrages!

» Simple et bon, ainsi t'ai-je connu aux jours lointains de nos débuts, ainsi tu es resté jusqu'à la dernière heure!

» Ce n'est donc pas sans raison que, par une attention touchante, on t'a revêtu pour ton dernier sommeil de la robe de bure des Franciscains. Il est bien vrai que tu es demeuré toute ta vie un vrai disciple de saint François! Ton âme est allée rejoindre le bienheureux modèle qu'elle s'était choisi.

» Adieu! mon cher Gaillard, adieu!

» Puisse le témoignage unanime de nos regrets apporter un peu de consolation à ta vieille mère accablée, à ta famille privée de son soutien! »

Les journaux, de leur côté, firent le plus grand éloge de l'artiste.

La revue *l'Art*, sous la signature de son directeur Eugène Véron, disait : « Ce n'est pas seulement le plus grand graveur français qui disparaît brusquement, enlevé en pleine maturité d'un talent sans rival : c'est le plus illustre graveur de ce siècle. »

Nous relevons dans cet article une appréciation au sujet des peintures de Gaillard, moins sévère que celle d'un critique que nous avons cité plus haut.

« Comme peintre, Gaillard laisse également quelques portraits, quelques tableaux de premier ordre, et ceux qui ont eu la bonne fortune d'être admis dans son atelier savent seuls combien sont remarquables les essais de sculpture auxquels il se livrait depuis quelque temps..... L'éminent artiste dont on déplore la perte n'inspirait pas moins le respect par son caractère aux convictions inébranlables que par la perfection de son talent si élevé, si pur, si souple, si varié, si profondément consciencieux. »

Nous avons pu voir dans l'atelier de M. Burney quelques sculptures remarquables dues au ciseau de Gaillard, qui n'était vraiment médiocre en rien.

« C'est un artiste incomparable, un chrétien plus admirable encore qui nous est enlevé. Pour l'art français, c'est une perte que déjà, dans la presse, des voix compétentes déclarent irréparable. Elle l'est. A un merveilleux talent, Gaillard joignait une foi profonde. Avec les dons naturels les plus riches, avec une puissance prodigieuse de travail et une âme faite pour les hauteurs, il s'était élevé sur les ailes de la foi au sommet de l'art. De lui on peut dire qu'il avait réalisé l'idéal de l'artiste chrétien. » (Journal l'*Univers*.)

Voici comment un journal antireligieux, le *Voltaire*, juge cet artiste chrétien : « Cette fin enlève au pays une de ses gloires les plus pures, au siècle une de ses figures les plus véritablement grandes. »

Le même journal ajoute : « Il reculera les limites de son art, s'affranchira de la tradition, osera rompre avec le passé, ouvrir des voies nouvelles. Et de fait, à l'étonnement des amateurs, au dépit des impuissants, il force la matière à lui obéir, à dire la couleur, la lumière, la pensée, la vie. Depuis cet instant, soit qu'il peigne *Saint Sébastien* ou la *Vierge au lis*, soit qu'il interprète l'*Homme à l'œillet*, *Saint Georges*, les *Pèlerins d'Emmaüs*, soit qu'il fasse vivre en d'inoubliables images *Dom Guéranger*, *Pie IX*, *Léon XIII*, il ne se départira point de la sincérité qu'il s'est donnée pour règle. Et toujours cette conscience scrupuleuse semblera impuissante à se satisfaire. »

On a conservé les esquisses de Gaillard en vue de la *Cène* et de la *Joconde* de Léonard de Vinci. La *Cène* forme une planche de très grande dimension de $1^{m},50$ de large, sur $0^{m},75$ de haut; elle devait être gravée sur trois plaques de cuivre séparées; une

fois ces fragments gravés, on en eût fait un galvano d'ensemble pour servir à tirer cette estampe.

En mars 1887 fut organisée à l'École des beaux-arts une exposition de quelques-unes des œuvres de Gaillard; parmi les peintures qui y figurèrent, nous relevons : le portrait de Gaillard par lui-même, à l'âge de vingt-six ans; les portraits de la comtesse Rochaïd Daddah, du peintre Sellier, un *Saint Antoine,* une étude pour le *Saint Sébastien*, etc.

A l'Exposition centennale de 1889, les œuvres de Gaillard obtinrent encore un très grand succès, on y exposa la *Vierge au donateur,* l'*Homme à l'œillet*, la *Vierge de Boticelli, Saint Sébastien, Saint Georges,* et les portraits de *S. S. Léon XIII,* de *Dom*



GAILLARD SUR SON LIT DE MORT, REVÊTU DE L'HABIT DE TERTIAIRE FRANCISCAIN

Guéranger, de *Mgr Billard*, du *R. P. Hubin,* de la *Sœur Rosalie.*

Aujourd'hui on parle toujours avec admiration des talents du maître : comme on l'a justement dit, « il a eu des imitateurs, il n'aura pas de successeur ».

Paris. J. d'Erlo.

BIBLIOGRAPHIE

Guillemin : Notice sur Ferdinand Gaillard (Besançon, 1890). — Henri de la Tour : Notice sur Gaillard. — Delaborde : *la Gravure.* — Beraldi : *Les Graveurs.* — *Nouvelles archives de l'art français :* article de M. Henry Jouin (janvier 1887). — *Revue britannique*, mai 1882. — *Temps*, 2 janvier 1887. — *Univers*, 22 janvier 1887, Arthur Loth. — *Univers*, 31 janvier 1887, François Lovet. — *Salon* de 1886, par C. de Beaulieu. — *Journal des Arts*, 15 février 1887, M. A. Périer. — *L'Art*, 2e année, t. IV, p. 326. — *Gazette des Beaux-Arts*, etc. — La *Croix* du 22 janvier 1887. — Le *Pèlerin* (année 1887). — *Peintres du siècle*, par C. de Beaulieu. — Renseignements particuliers fournis par les élèves et les amis de Gaillard.

LES CONTEMPORAINS



TOM SOUVILLE, Corsaire calaisien (1777-1839)

I. LES SOUVILLE — ENFANCE DE THOMAS
PREMIÈRES ESCAPADES

Le nom de Souville est, depuis deux siècles au moins, célèbre dans la ville de Calais. Vers 1730, le chirurgien-major de l'hôpital avait nom Thomas Souville; et, en 1870, ces mêmes fonctions étaient encore remplies par un membre de la même famille, Gaston-Félix. Mais de tous les Souville, celui dont le souvenir restera impérissable, au moins dans sa ville natale, est Thomas ou Tom, comme on l'appelait vulgairement. Sa vie semble tenir de la légende.

Thomas Souville naquit à Calais le 24 février 1777 : son père, comme ses ancêtres, était médecin, et, absorbé par les devoirs de sa charge, n'avait guère le temps de s'occuper de l'éducation des trois enfants que le ciel lui avait envoyés.

Sa femme, bonne personne, au cœur généreux mais faible, ne suppléait guère à ce qui manquait de ce côté : aussi Thomas s'apprêta-t-il de bonne heure à profiter de la liberté qui lui était laissée.

Franchissant les limites trop étroites de la demeure paternelle, il s'habitua bientôt à vivre du côté de la mer et du port dans la compagnie des enfants de son âge. Il y montra rapidement des goûts précurseurs de la carrière mouvementée qui devait absorber son existence.

A six ans, Tom n'aimait que la mer et ne rêvait que de monter sur un de ces bateaux qu'il voyait amarrés au port pour partir au large. Un jour, il se promit de mettre son projet à exécution.

Pendant que ses parents le croient à l'école, il se rend au port, met le pied sur une chaloupe de pêche qui se prépare à partir, s'y blottit dans un coin en attendant le départ, et se dissimule si bien que quand on s'aperçoit de sa présence, le bateau est déjà à une demi-lieue de la terre.

— Mais, sais-tu, petit, que tu ne retourneras pas chez toi d'ici trois jours? dit le capitaine.

Cette annonce, loin d'effrayer le fugitif, ne fait qu'ajouter à sa joie; c'est donc un long voyage qu'il entreprend, et il ne songe plus qu'à se faire pardonner sa présence en se rendant utile autant qu'il le peut.

Quand, au bout des trois jours, il rentre au port, il est radieux : une seule chose l'inquiète, c'est de savoir comment il sera reçu chez lui.

Nous l'avons dit, dans la maison du médecin Souville, on laissait aux enfants une grande liberté. Tom fut donc grondé, mais pas outre mesure. Mme Souville se contenta seulement de coudre à la doublure de la veste de son fils ces mots : « Thomas Souville, Calais, rue de la Citadelle. »

Muni de cette pièce à conviction, le gamin se crut autorisé à continuer ses escapades, et quelques jours plus tard, il donnait aux siens une alarme d'un nouveau genre.

A Calais, comme en beaucoup d'autres villes voisines de la mer, les maraîchers ont l'habitude d'amener leurs denrées dans de petites charrettes traînées par des ânes. Rendus sur la place, ils dételent et installent leurs animaux dans une rue détournée, où ceux-ci attendent patiemment en mâchant une maigre pitance. Un jour, Tom et ses camarades se promirent de jouer un beau tour aux maraîchers : chaque gamin détache un âne, monte dessus et déguerpit au plus vite. Le marché fini, les maraîchers vont chercher leurs montures : quel n'est pas leur étonnement de constater que les animaux ont disparu! On cherche, on s'enquiert; on a bien vu passer une bande de gamins, mais un cavalier envoyé à la découverte sur la route qu'ils ont prise est revenu sans avoir rien trouvé.

C'est que les petits espiègles ont à leur tête un camarade qui sait déjà diriger une aventure. Tom, après une bonne promenade, songe maintenant aux conséquences de l'escapade et cherche à en sortir sans trop de dommages. Connaissant le long du canal une grange écartée, c'est là qu'il dirige toute la caravane et se met à l'abri des surprises possibles. Tout va bien au début : les ânes fatigués se couchent et se reposent, mais voilà bientôt que la faim ou le désir de revoir leur écurie excite l'un d'entre eux, et il se met à braire. Ce premier appel trouve écho et voilà toute la bande qui se met à l'imiter.

A ce bruit, les maraîchers d'accourir et les gamins de détaler. Tom est resté le dernier; quand on veut le saisir, il se jette dans le canal et le traverse à la nage; mais il n'en est pas moins pris et obligé de comparaître devant le lieutenant de police.

— Comment t'appelles-tu?

Pour toute réponse, Tom entr'ouvrit sa veste et montra l'inscription cousue par sa mère.

— Qu'est-ce que fait ton père?

— Monsieur, il fait des morts.....

— Comment ça?.....

— Oui, Monsieur, il est médecin.

Le chef de police ne pouvait tenir son sérieux, au milieu de la foule joyeuse qui l'entourait; il congédia le délinquant en lui disant de ne plus recommencer.

Les époux Souville délibérèrent pour savoir comment ils emploieraient le temps de leur fils à de meilleure besogne.

Il fut décidé que Tom serait expédié de l'autre côté du détroit dans une famille anglaise où, en plus de la langue, il pourrait apprendre les premières notions d'instruction. La famille choisie fut celle du révérend M. Wood, clergyman à Douvres, qui en même temps envoyait l'un de ses fils chez les Souville. Cet échange, très pratiqué jadis, produisait quelquefois de bons effets.

M. Souville n'eut pas à se plaindre des dix-huit mois que son fils passa dans ce milieu étranger; il s'y développa au point de vue physique et intellectuel, et quand il lui revint, dans les derniers jours de 1786, il avait déjà des idées bien arrêtées sur son avenir.

II. VOCATION — MARINE MARCHANDE — LE PETIT MOUSSE DE LA « NOUVELLE UNION »

L'époque était venue où l'enfant devait se mettre à l'étude qui lui ouvrirait l'entrée de quelque carrière, et un jour le père annonça à son fils que le lendemain il le conduirait à la pension.

Sans hésiter, Tom répondit : « Mon père, c'est inutile de me mettre les livres entre les mains. J'en sais assez pour ce que je veux faire. Comme je vous l'ai déjà dit, je veux être marin, et pas autre chose. »

Il fut inutile d'essayer d'ébranler une résolution si nettement affirmée: tout au plus M. Souville réussit à gagner un an, pendant lequel Tom réfléchirait et pourrait ensuite suivre en toute liberté son désir.

Cette année, à peu près perdue au point de vue des études, le futur marin la passa dans les environs du port, à considérer les bateaux en partance ou revenant précieusement chargés. Puis, au bout de ce terme, dans les premiers mois de 1788, il partit pour Dunkerque, où il fut inscrit comme mousse à bord de la *Nouvelle Union*.

C'était un bâtiment de commerce qui servait à l'exportation ou à l'importation des denrées entre le nord de la France et la Méditerranée. Le 26 mars 1788, il partait pour un de ces voyages, emmenant à son bord le petit mousse, Tom Souville.

Ce n'était pas une sinécure que l'emploi de mousse sur un navire; chargé de toutes les besognes rebutantes, il était l'esclave de tous, devait obéir promptement et de bonne grâce s'il voulait s'épargner les injures et les coups. Encore, en dépit de sa bonne volonté, n'y réussissait-il pas toujours.

Pour tout ce qui concernait le service de la manœuvre, Tom se montra à la hauteur de la tâche et parvint à satisfaire ses chefs, mais bientôt son caractère fut mis à une épreuve qui dépassait les forces de sa nature.

Le coq (on appelle ainsi le chef cuisinier du bord), ayant besoin d'un aide, voulut le contraindre à laver la vaisselle; l'enfant s'y refusa carrément, et le cuisinier, employant des moyens de violence pour l'y contraindre, Tom attrapa une demi-douzaine d'assiettes et les lança à la mer.

Sur-le-champ, le délinquant fut conduit devant le capitaine qui le tança vertement, le menaçant de le rendre à sa famille à la rentrée à Calais.

L'enfant écoutait, mais ne perdait pas contenance; voyant qu'il avait affaire à une forte tête, le capitaine insista et parla plus sec : « Crois-tu peut-être, mon petit, que tu ne plieras pas? tu en verras bien d'autres, si tu veux apprendre le métier de marin.

— Mais, capitaine, je ne demande pas mieux que d'apprendre les choses de mon métier. »

Piqué un peu, le capitaine crut donner une bonne leçon à l'enfant, en lui montrant que dans le métier de marin il y avait des choses plus difficiles que de laver la vaisselle; il appela un matelot et lui donna l'ordre d'appliquer Tom au service des hunes et des vergues.

Rien de plus heureux ne pouvait arriver au jeune Souville; outre que ce service était tout ce qu'il ambitionnait, il passait sous les ordres d'un gabier du nom de Tilmont, brave Calaisien dont il allait se faire un ami. Celui-ci le promena donc à travers les vergues et les hunes, et se vit suivi de son disciple avec une telle aisance qu'il n'en revenait pas et que tout l'équipage en demeura émerveillé.

A partir de ce jour, Tom ne retourna plus à la cuisine. Comme il avait bon cœur, il alla cependant faire ses excuses au coq, qui lui répondit : « Eh bien, puisque tu veux être gabier, sois gabier; mais n'oublie pas, mon ami, que, sous ma direction, tu aurais pu devenir un fameux maître-coq. Or, le coq, c'est le premier à bord, puisqu'il peut se dire le maître de toutes les bouches de l'équipage. »

Tom comprit-il l'argument, on ne sait; le fait est qu'il se donna tout entier à son métier de gabier, et par son adresse eut bien vite fait oublier au capitaine l'aventure des assiettes.

Pendant deux ans, il parcourut l'Atlantique et la Méditerranée; il revint à Calais enthousiasmé de cette première navigation et rêvant d'en entreprendre bientôt une seconde. Quelques mois après, en effet, il partait pour la Martinique sur un autre navire de commerce.

III. MARINE MILITAIRE — PREMIÈRES CAMPAGNES — « L'ENTREPRENANT » — L'ASPIRANT DE SEIZE ANS — « LE FORMIDABLE ».

Quelque intéressantes et pittoresques que fussent les traversées de la marine marchande, elles avaient un caractère trop pacifique pour répondre complètement aux aspirations de Tom Souville.

A son retour de la Martinique, il sollicita donc son admission dans la marine militaire et, en juillet 1792, il passa comme timonier à bord de l'*Entreprenant*, vaisseau de 74 canons, attaché au port de Brest.

Il arriva dans ce nouvel équipage avec la réputation d'un brave; en effet, la veille de son embarquement, il se promenait sur le port avec ses futurs camarades, quand, sous ses yeux, un coup de vent renversa un canot chargé de femmes et d'enfants. Sauter dans l'eau tout habillé fut pour Tom l'affaire d'un instant; au bout de quelques minutes, il était assez heureux pour ramener deux de ces infortunés, qui sans lui allaient infailliblement périr. Quatre fois, il recommença son plongeon et, avec l'aide que lui prêtèrent ses camarades, il put sauver les neuf personnes que contenait le canot. Naturellement l'équipage de l'*Entreprenant* fit une ovation à son nouveau timonier, et le capitaine vit de suite à qui il avait affaire.

Trois mois plus tard, le vaisseau qui portait Souville se trouvait dans les eaux de la Méditerranée; déjà la France était en guerre, et la division de Brest appuyait les opérations des troupes françaises sur la côte d'Italie. L'*Entreprenant* eut à bombarder Oneille, petit port situé tout près de Gênes; le canon ne suffisant pas à détruire les corsaires qui s'y étaient réfugiés, les matelots débarquèrent et, la hache à la main, Tom Souville entra un des premiers dans le village. Un coup de feu tiré par une fenêtre l'atteignit au front et l'étendit inanimé sur le pavé. Quand il revint à lui, il était à bord de l'*Entreprenant* et le médecin lui entourait la tête de bandages.

— Me tirerez-vous de là? demanda-t-il.

— Certainement, répondit le docteur; mais pendant quelques heures, je n'aurais pas donné deux sous de ta peau.

— Oh! bien, s'ils n'ont fait que m'enlever le vernis, il n'y a pas de mal, répliqua le blessé.

Et, se tournant de côté, il se remit à dormir.

Ceci se passait à la fin d'octobre 1792; en janvier de l'année suivante, Tom Souville avait oublié sa blessure; l'*Entreprenant* faisait campagne contre la Sardaigne. Il reçut la mission de reconduire à Toulon le *Languedoc* désemparé.

Cette opération, difficile par elle-même, fut encore rendue plus dangereuse par une tempête épouvantable qui assaillit les

deux vaisseaux : en cette conjoncture, Souville fit preuve d'un tel courage que son capitaine le fit nommer aspirant, grade auquel ne peut guère prétendre habituellement un matelot de seize ans.

La carrière s'annonçait donc brillante pour le jeune Calaisien, et Tom s'applaudit d'être entré dans la marine militaire.

La mission terminée, l'*Entreprenant* vint reprendre son poste de combat. L'amiral Truguet débarqua 10000 hommes devant Cagliari. Avec ces forces, il pensait s'emparer de la ville ; mais les volontaires, au nombre de 4500, refusèrent de combattre, et l'amiral fut contraint de rembarquer son monde, afin d'éviter une capitulation déshonorante. L'expédition était manquée.

L'*Entreprenant* rentra à Toulon. Il y arriva juste à temps pour assister à la remise de la place aux Anglais par les habitants en révolte contre les Jacobins de la Convention.

Les équipages de nos navires désarmés inspiraient une grande défiance aux Toulonnais ; les Anglais embarquèrent six mille hommes sur quatre navires choisis parmi les moins propres à faire la guerre, et les renvoyèrent dans les ports de l'Océan.

C'est ainsi que Souville rentra à Brest, toujours sur l'*Entreprenant* (13 octobre 1793). Là, état-major et matelots furent jetés en prison, sous prétexte qu'ils ne s'étaient pas opposés à la trahison qui avait livré Toulon aux Anglais ; et plusieurs, pour satisfaire l'opinion, furent, quoique innocents, condamnés à mort et exécutés.

Tom Souville prit dans ces horreurs le dégoût de toutes ces folies politiques qui entravent le vrai courage et enlèvent à la nation ses meilleurs serviteurs.

Mais, outre la guerre civile, la guerre étrangère durait toujours. En mai 1794, l'*Entreprenant*, de retour à Brest et faisant partie de l'escadre de l'amiral Villaret, était attaqué par les Anglais, et dut, pendant trois jours, leur disputer l'avantage. Il l'obtint enfin, mais au prix de rudes sacrifices. Pendant cette lutte, Tom était chargé des signaux, fonction délicate qui peut sauver ou perdre une escadre et qui n'est confiée qu'à un marin intelligent. Pendant qu'il était en faction, l'aspirant fut atteint au genou d'un coup de feu, mais il resta à son poste jusqu'à la fin de la bataille et rentra à Brest, heureux d'avoir mis l'ennemi en déroute.

Cette première campagne achevée, Souville en recommençait une seconde à bord du *Formidable*, vaisseau de guerre de la même force que l'*Entreprenant*, sur lequel il acheva de montrer ses qualités sérieuses de vrai marin.

Son capitaine, ayant à apprécier les états de service de l'aspirant, s'exprimait ainsi : « Sa conduite, pendant tout le temps qu'il a servi sous mes ordres, a été digne des plus grands éloges. »

Depuis plus de sept ans que Tom Souville était sur mer, tout lui avait donc jusque-là réussi : les chances de la guerre ne sont pas si constantes, et le jour ne pouvait être loin où, lui aussi, connaîtrait l'épreuve.

Au mois de juin 1795, l'escadre française fut attaquée par l'amiral Bridport avec des forces bien supérieures. Villaret, sentant son infériorité, voulut esquiver le combat, il ne put y réussir ; dans cette lutte, le *Formidable*, voulant venir au secours de l'*Alexandre*, eut à subir l'effort de deux vaisseaux anglais qui l'écrasèrent de leur artillerie. Pris entre deux feux, les hommes de l'équipage furent tous atteints et parlaient déjà de se rendre.

Le pont présentait le plus triste spectacle et le pavillon lui-même gisait au milieu des débris de mâts et de cordages. Désireux de ranimer le courage de ses hommes, Souville s'expose à une mort presque certaine, court ramasser le pavillon, le cloue au débris du mât qui reste encore debout et revient prendre son poste.

Entraîné par cet exemple, l'équipage du *Formidable* reprend le combat avec une nouvelle ardeur, et riposte à l'artillerie anglaise en lâchant toutes ses bordées. Un moment, la bataille change de face, et les Anglais semblent perdre l'assurance du

succès, quand tout à coup un cri retentit à bord : Au feu! Au feu! C'est le *Formidable* qui brûle; de son arrière s'échappent déjà un nuage de fumée et une écharpe de flammes.

Le sort en est jeté : il faut se rendre. Les Anglais recueillent tout l'équipage qui est constitué prisonnier de guerre et le *Formidable* disparaît dans les flots.

En cette journée, Tom Souville a perdu sa liberté et reçu deux blessures, l'une à la cuisse, l'autre à l'épaule. « C'en est assez, lui dit le capitaine, pour t'assurer ton brevet d'enseigne quand nous serons libres..... Mais quand sera-ce?..... »

Débarqués à Portsmouth, les prisonniers furent à même de garder dans la ville la liberté de leurs allées et venues, à la condition de s'engager sur parole à ne pas tenter de s'évader. Cette proposition, Souville ne pouvait l'accepter. Il déclara, au contraire, énergiquement « qu'il ferait tous ses efforts pour gagner la France et qu'il avait la certitude d'y parvenir ».

Devant des déclarations si catégoriques, Tom fut enfermé dans une des cellules les plus basses de ces affreux pontons, où l'Angleterre gardait ses prisonniers et où Souville, dans sa carrière de corsaire, devait séjourner de longs mois.

La première expérience qu'il en fit ne fut pourtant pas de longue durée : quelques jours après son internement, il est appelé sur le pont où il trouve le commandant anglais et son ancien capitaine du *Formidable*. Ce dernier lui enjoint l'ordre formel de renoncer à ses projets d'évasion et de le rejoindre à terre. Devinant une arrière-pensée dans les paroles de son chef, Souville se rend à cette injonction, prête le serment demandé et se rend à Portsmouth.

Là, son capitaine lui déclare qu'un marin doit être non seulement brave, mais aussi prévoyant. Tom en est aux débuts de sa carrière. S'il veut continuer à se mesurer avec les Anglais, il court bien des risques de devenir d'autres fois leur prisonnier. Puisqu'aujourd'hui on lui offre d'adoucir sa captivité, qu'il en profite pour étudier les différents moyens d'échapper plus tard à leurs griffes. « Du, reste, ajoute le capitaine, j'ai reçu de France l'annonce que nous allions être bientôt échangés contre des prisonniers anglais. » L'échange eut lieu en effet.

IV. LA GUERRE DE COURSE — LE « STAR » — LES ÉMIGRÉS — L' « ACTIF » — BONHEUR DES PREMIÈRES CAMPAGNES

On était en 1795 : le gouvernement français, harcelé par l'Angleterre, venait d'autoriser la *course*, c'est-à-dire ces croisières dues à l'initiative privée où un bâtiment, armé à ses risques et périls, entreprend de ruiner le commerce maritime de l'ennemi, de capturer ses navires et, au besoin, de s'en prendre à ses vaisseaux de guerre eux-mêmes.

Aux âges précédents, la marine de course avait rendu au pays les plus signalés services; aussi avait-elle été encouragée par les gouvernements. La Révolution, éprise à son aurore d'un faux idéal de liberté, crut devoir l'abolir; mais la Convention s'aperçut vite qu'elle se privait d'un précieux auxiliaire et s'empressa de la rétablir.

La mission du corsaire, qu'il ne faut pas confondre avec le métier de flibustier ou d'écumeur de mer, n'a rien en soi d'injuste ou de déshonnête; elle n'a de vie que pendant une guerre régulièrement soutenue par la patrie, et son existence ressemble à celle de ces corps de volontaires ou de francs-tireurs, qu'on retrouve en toutes nos luttes aux côtés de l'armée régulière.

Cette vie, toute d'indépendance, d'initiative personnelle et de courage, était bien faite pour séduire l'habile timonier qu'était Tom Souville: en dehors des services rendus à la patrie, elle lui promettait les mêmes garanties pour les grades et les pensions que la marine régulière, et, de plus, elle lui faisait espérer l'aisance, sinon la fortune. En effet, tout capitaine de corsaire avait droit au tiers des prises régulièrement opérées.

Tous ces avantages décidèrent Souville,

et, dès l'année 1795, il sollicitait du ministère *une lettre de marque*, c'est-à-dire un certificat lui accordant le droit d'équiper un navire pour la course et le privilège d'être reconnu comme belligérant.

En réponse, le gouvernement lui envoya un brevet d'enseigne, avec l'espoir de voir sa demande bientôt agréée.

En attendant, pour se faire la main, il entreprit, une belle nuit, de s'emparer d'un brick anglais, le *Star*, que la tempête avait amené dans les eaux de Calais.

Faisant part de son projet à quelques matelots, avides comme lui d'aventures, il les décide, et les voilà partis dans un bateau pilote à la recherche du brick, navire de 600 tonneaux. A l'attaque des assaillants, celui-ci répond par un coup de canon qui blesse trois hommes, mais Souville ne s'arrête pas pour si peu : pendant que ses camarades montent à l'abordage par l'arrière du vaisseau et occupent toute l'attention de l'équipage, lui, il arrive à l'improviste par l'avant, et fond avec sa hache sur les Anglais qui se croient cernés et perdent courage.

Bientôt le navire se rend, et Souville, fier de son triomphe, dirige sa prise vers Calais : quand il paraît, les jetées sont couvertes de curieux accourus pour applaudir à l'exploit de leur compatriote. Tom ajouta encore à la sympathie en abandonnant sa part de prise aux trois hommes qui avaient été blessés.

Ce coup d'essai hardi promettait de bonnes campagnes rémunératrices; aussi, en attendant l'arrivée de la lettre de marque, Souville n'eut pas de peine à décider un armateur à lui construire un aviso léger et solide, prêt à prendre la mer le jour où il pourrait commencer sa carrière de corsaire.

Brusquement, toutefois, sa carrière faillit être interrompue. A la fin de novembre 1795, on signala à Calais le naufrage d'un brick échoué sur les brisants, près de la ville.

Avec quelques marins, malgré la tempête, Souville réussit à aborder le brick naufragé. C'était la *Cléopâtre*. Elle portait de malheureux émigrés échappés au désastre de Quiberon, mais réservés à l'échafaud s'ils étaient pris en terre française; parmi eux, le duc de Choiseul et le duc de Montmorency. Tom Souville n'hésita pas. Il n'était pas accouru arracher ces malheureux au naufrage pour les envoyer à l'échafaud. Il fit transborder, au risque des plus grands dangers, les plus compromis sur des navires qui étaient au large et à qui il avait lancé des appels.

Les habitants de Calais applaudirent à la noble conduite de Souville; ils avaient déjà manifesté leur horreur pour les folies révolutionnaires et interdit même au féroce Lebon qui siégeait à Arras, et dont le nom est justement associé à celui de Carrier de Nantes, de venir dans leur ville.

Cependant, Tom Souville reçut ordre d'avoir à comparaître, à Paris, devant le Conseil d'amirauté, comme coupable d'avoir soustrait des révoltés à la loi.

A cette époque, dans le Nord, les voyages se faisaient par les canaux plutôt que par les routes. Le matin du jour fixé pour son départ, Tom Souville était sur le quai, lorsque la barque de Guines, par suite d'un abordage, commença à s'enfoncer dans les eaux. Des cris de détresse se firent entendre et une confusion extrême se produisit parmi les passagers. Ils auraient probablement péri presque tous sans Tom Souville. Se jeter à l'eau, atteindre la barque en détresse, se hisser sur le pont et organiser le sauvetage fut l'affaire d'un instant pour notre héros. Son ton de commandement imposa à tout le monde, inspira la confiance, et tous les passagers, sauf trois, furent sauvés. Ce fut un triomphe pour Souville.

Il partit ensuite pour Paris, mais sa cause était désormais gagnée; le Conseil de l'amirauté l'approuva d'avoir sauvé les émigrés et lui donna la lettre de marque désirée.

Le 25 septembre 1796, l'*Actif* qui portait Souville et sa fortune quittait à minuit le port de Calais. Avec ses huit canons et ses quarante hommes d'équipage, il se jetait dans la nuit sombre à la recherche de quelque navire de bonne prise. La mer

était démontée et, l'*Actif*, fendant les lames avec vigueur, courait sur une proie assurée.

En effet, au bout de quatre heures de recherches dans la nuit et la tourmente, paraissaient deux bricks se dirigeant vers l'embouchure de la Tamise. L'*Actif*, bon marcheur, n'eut pas de peine à les devancer et à leur couper la route de Douvres : puis, par la voix du canon, il les invite à se rendre.

N'obéissant pas à cet appel, l'ennemi reçoit toute une bordée de l'*Actif* dont les boulets vont s'enfoncer dans la carcasse des bricks, sans que ceux-ci consentent encore à amener leur pavillon. Sans plus tarder, Souville commande l'abordage; la tempête rend l'opération difficile : le premier brick présente quelque résistance, mais, après dix minutes de combat, n'étant qu'insuffisamment armé, il est obligé de se rendre, et le second l'imite aussitôt.

Pour un début, on ne pouvait, certes, être plus heureux! Les prises furent reconnues valides par le tribunal, toujours appelé à intervenir en pareille occurrence; capitaine et matelots se partagèrent ces premières dépouilles sous les yeux pleins de convoitise de leurs compatriotes.

Il est évident qu'un capitaine si heureux n'aurait jamais de peine à recruter son équipage: tout le monde voulait servir sous ses ordres, parce que tous étaient sûrs d'être bien dirigés, et que tous avaient aussi l'espérance d'une bonne part de butin.

Au mois d'octobre, l'*Actif* reprit donc la mer, balaya tout le chenal, poussa sur les côtes anglaises et s'engagea même dans les eaux de Portsmouth, où il eut à subir le feu des croiseurs britanniques; sa vitesse lui permit de s'en tirer sans trop d'avaries, et de faire de nombreuses prises — entre autres sept navires chargés de thé et de soie — qui assurèrent pour longtemps ses moyens d'existence et donnèrent à ses matelots cette aisance de vie, cette exemption de soucis dont ils sont si friands. A cette heure-là, il n'y avait pas à Calais un marin qui n'eût voulu faire partie de l'équipage de l'*Actif*.

La campagne de décembre reprit donc avec plus d'élan que jamais. Un jour, Souville rencontre un pauvre smogleur anglais, que la tempête pousse au hasard, après lui avoir enlevé son mât et son gouvernail. Le corsaire de vingt ans, aussi généreux que brave, aide le navire en détresse et le remorque jusque dans les eaux de Gravelines, bienfait dont il recevra la récompense plus tôt qu'il ne le pense.

Puis, revenant à son but, l'*Actif* se remet à fouiller le chenal, mais la proie espérée se fait toujours attendre; l'équipage commence à éprouver cette lassitude et cet énervement brutal qui tiennent du mécompte. Souville lui-même souffre de cet état d'esprit, quand enfin un navire est signalé à l'horizon. La chasse commence, et à force de vitesse, après une course de deux heures, le navire est rejoint.

C'est le *Cornelian*, brick de mille tonneaux, qui revient des Indes; il aperçoit le danger et veut fuir, mais l'*Actif* le serre de trop près et Souville commande l'abordage. Le pont du *Cornelian* devient le théâtre de la lutte la plus acharnée; les matelots anglais se défendent avec vigueur, et s'ils plient à la fin, c'est seulement sous le nombre. Dans l'action, Tom Souville reçut un coup de hache à l'épaule, mais il porta à faux et ne l'empêcha pas de diriger le combat.

Les Anglais avaient 15 hommes tués ou blessés; ils furent obligés d'amener leur pavillon et déclarèrent qu'ils faisaient partie d'un convoi de quatre bâtiments protégés par un corsaire.

Qu'étaient devenus ces derniers? Souville se promit de les attendre et chargea l'un de ses officiers de conduire le *Cornelian* à Calais. L'attente ne fut pas de longue durée. La nuit suivante, l'un des bâtiments fut abordé et se rendit sans efforts. Un troisième parut bientôt, mais escorté du croiseur qui le défendait.

La lutte allait donc devenir plus sérieuse : Souville court sur le croiseur, et, par un coup vigoureux, engage son beaupré dans les haubans d'artimon de l'ennemi, ce qui lui permet de l'aborder sans trop s'exposer

à son artillerie. Alors le capitaine, avec presque tous ses hommes, saute sur le pont du navire anglais et engage la plus terrible des luttes. Le sang coule à flots et chacun défend chèrement sa vie : dans ce choc, le capitaine anglais est frappé mortellement, mais, d'autre part, au même moment, la violence du roulis emporte le beaupré de l'*Actif*, et le navire, qui n'est plus contenu, présente son flanc au feu terrible du croiseur. L'issue de la lutte est donc très incertaine, quand tout à coup retentit un cri d'alarme : c'est le croiseur qui coule et va sombrer.

Avec la plus grande rapidité, Tom Souville ordonne d'opérer le sauvetage, et les combattants devenus amis s'entr'aident pour échapper aux flots.

Tout l'équipage anglais est à bord de l'*Actif* avec ses blessés quand le navire disparait submergé. Suivi des trois bâtiments capturés, le corsaire vainqueur se dirige sur Calais ; mais le retour est long et pénible. L'*Actif* a beaucoup souffert, lui aussi, dans le combat, et il est obligé de relâcher à Boulogne pour se débarrasser de ses prisonniers. Le malheureux capitaine anglais si grièvement blessé ne put même pas descendre à terre ; il expira dans les bras de Souville, en le bénissant de toutes ses attentions et en lui recommandant de prévenir sa famille.

Quand, à la fin de décembre, l'*Actif* parut dans les eaux de Calais, il fut salué avec enthousiasme ; jamais campagne n'avait été si dure, mais en même temps si glorieuse et si productive, aussi la joie et l'abondance coulèrent dans les rues de la petite ville.

Pendant que ses hommes se livraient aux ripailles tapageuses, coutumières aux marins, Souville rentra au logis paternel, où ce capitaine de vingt ans était heureux de retrouver les siens. Sur sa part de butin il put, à cette fin d'année, constituer une dot pour sa sœur et assurer l'établissement de son frère cadet.

A la fin de janvier 1797, l'*Actif*, ayant très insuffisamment réparé les nombreuses avaries reçues dans la dernière campagne, reprenait la mer une fois de plus. C'était la dernière.

Le 30 janvier, en effet, il tombait en pleine nuit sur un navire anglais et se croyait obligé de l'attaquer avant même d'avoir pu le reconnaître. C'était un bâtiment de guerre dont l'artillerie écrasa en une minute le pauvre aviso qu'était l'*Actif*.

Plusieurs matelots étant tués et surtout la coque du navire étant défoncée, Souville n'eut plus qu'à amener son pavillon s'il ne voulait sombrer avec ses hommes. Ainsi se terminait cette brillante campagne de cinq mois.

V. DEUXIÈME CAPTIVITÉ — LE « TROU » — LE MATELOT WILL — LE NAVIRE DANOIS

Souville était donc prisonnier avec tous ses hommes, et, comme la première fois, il refusait de renoncer à toute tentative d'évasion. « Faites de moi ce que vous voudrez, dit-il, mais soyez sûr que je profiterai de la première occasion favorable pour m'échapper. »

Hélas ! ces occasions étaient rares. En effet, l'Angleterre jugeant ses forts et ses citadelles insuffisants pour garder les prisonniers, les enfonçait dans la cale de ses pontons.

Tom Souville fut amené à bord d'un bateau de ce genre, la *Crown*, en cette même rade de Portsmouth, témoin jadis de sa première captivité. Situé à trois milles de la terre, le ponton était surveillé à marée haute par les postes du rivage et défendu à marée basse par une large étendue de vase liquide où un fugitif n'eût pas manqué de s'enliser presque infailliblement.

Cette perspective n'était pas faite pour encourager le capitaine de l'*Actif*, et cependant, dans l'ardeur de ses vingt ans, connaissant toutes les tentatives d'évasion dont quelques-unes, malgré la difficulté, avaient été couronnées de succès, il avait confiance de ne pas abuser trop longtemps de l'hospitalité de l'Angleterre.

Les premiers jours se passèrent à examiner sa prison et les habitudes du bord : le résultat

qui en suivit dépassa toute l'attente du corsaire, qui sentit un instant faiblir son assurance et prit le parti de renoncer en apparence à ses projets de fuite.

En conséquence, il se vit surveillé de moins près et put s'entretenir plus à l'aise avec ses compagnons de captivité. Pour tous il n'y avait qu'un sujet de conversation : la liberté et l'espoir de se voir échanger contre des prisonniers anglais. C'était en effet la seule manière à peu près pratique d'obtenir la délivrance.

Un mois s'était à peine écoulé depuis l'arrivée de Souville, quand un de ces échanges permit à une centaine de prisonniers de quitter la *Crown*. Le capitaine de l'*Actif* constituait une capture trop importante pour être relâché si vite, et les Anglais ne cédèrent que les hommes moins valides, ceux dont les coups n'étaient plus à redouter dans les futures campagnes.

A ce départ, Souville gagna cependant quelque chose : avant de quitter le bord, l'un des prisonniers échangés lui fit connaître un trou qu'il avait commencé à percer dans la muraille du ponton.

Ces trous, pratiqués dans la coque du navire à l'insu des gardes avec de mauvais couteaux et après de longs mois de patience, dissimulés avec une habileté plus grande encore, étaient le moyen ordinaire des évasions. Par là, le prisonnier se jetait à la mer et risquait d'atteindre la côte à la nage, ce qui réussissait bien rarement. Souvent, en effet, l'éveil était donné, et une pluie de balles s'abattait sur le malheureux qui nageait dans les flots; plus souvent encore, la marée poussait le fugitif sur la vase qui l'engloutissait complètement ou le prenait jusqu'à la poitrine et ne lui laissait que la tête pour être la proie des corbeaux.

En possession de ce trou et des instruments qui devaient lui permettre de le continuer, Souville passa deux longs mois à l'élargir, à l'approfondir, et, enfin, à l'achever : en effet, à ce travail de rongeur, il ne pouvait employer que certaines heures déterminées pour ne pas attirer par le bruit l'attention des sentinelles, qui, au-dessus, faisaient le quart.

Le corsaire entrevoyait donc une première chance de mettre son projet à exécution, et l'espoir commençait à naître en son cœur; d'autre part, un secours inattendu vint l'aider dans son entreprise.

Souville ayant appris l'anglais, on s'en souvient, avait pu, dans de trop rares promenades sur le pont, lier conversation avec les matelots de la *Crown;* l'un d'eux, nommé Will, lui était devenu sympathique, et, grâce à sa bourse assez bien garnie, Tom en obtenait de menus services. Les rapports entre le prisonnier et le matelot devinrent tellement intimes qu'un jour Will fit connaître à Souville qu'il éprouvait une grande peine : tous les siens allaient être chassés de la petite maison qu'ils possédaient s'ils ne se procuraient immédiatement quelques centaines de francs.

Le corsaire, âme toujours généreuse, découd aussitôt la doublure de son vêtement, et en tire deux billets de 100 francs qu'il remet à Will, dont les yeux brillent déjà de plaisir et qui remercie son bienfaiteur avec effusion.

Cet acte de générosité était de nature à procurer de la part du matelot anglais de nouveaux adoucissements dans le sort de Tom Souville : ce fut tout le contraire qui s'ensuivit. Will devint plus froid et affecta pour son bienfaiteur une indifférence inexplicable. Au bout de quelques semaines, Souville ne le revit plus du tout; évidemment, il avait quitté le bord et le prisonnier ne pouvait plus compter sur cette aide.

Un beau jour même, Souville voit son cachot envahi par des marins, qui, sous la conduite d'un officier, viennent sonder les parois du ponton et découvrent, avec leurs crosses de fusil, le trou pratiqué avec tant de labeur. Le prisonnier avait été trahi, et par qui? par son obligé, le matelot Will.

Si dans le malheur il est des heures particulièrement sombres, c'était une de celles-là qui pesait sur l'infortuné Souville. Entrevoir la délivrance possible, toucher au terme d'un labeur prolongé

entrepris dans ce but, compter sur la reconnaissance et trouver la délation, c'est dur, même pour l'âme d'un corsaire, et le capitaine de l'*Actif* se vit en proie à des défaillances que jamais n'avait connues son cœur intrépide.

Devenu l'objet d'une surveillance encore plus dure, gardé à vue constamment, il n'eut plus qu'à s'abandonner à son sort et entrevit la perspective d'une captivité sans fin. Tel était l'état de son esprit, quand, un jour, le Dieu qui récompense les âmes généreuses lui envoya de nouveau l'espoir de voir finir ses tourments.

Sur la planche qui lui servait de couche, il trouva un soir un billet. D'où venait-il? Que contenait-il? Il fallut attendre au lendemain pour le lire.

« Tout est prêt pour le 15 avril, marée monte minuit. » Voilà tout ce que contenait le précieux billet, et ce que le lendemain put lire l'heureux prisonnier. Assez énigmatiques en eux-mêmes, ces mots en disaient assez pour Souville. Évidemment il s'agissait d'évasion, et celui qui lui faisait parvenir le billet devait en avoir préparé tous les moyens.

Reprenant son assurance des premiers jours, le corsaire se remit à sa tâche. Il lui fallait de nouveau pratiquer un trou dans la muraille: mais comment y parvenir sans instruments et, avec la surveillance dont il était l'objet, comment s'en procurer? Cependant celui qui favorisait son évasion devait y avoir pourvu. Dans le nouveau cachot où il était incarcéré, il devait se trouver un trou déjà creusé.

Le découvrir était la difficulté : aussitôt Souville commença ses recherches et sonda avec précaution toutes les parois de son cachot; il était arrivé à deux jours de la date annoncée du 15 avril qu'il n'avait encore rien trouvé. Ce n'est que dans la soirée du 13 que, tout près de l'endroit où avait été déposé le billet, son doigt, à tâtons, sentit une ligne qui conduisait à une fissure, précieusement recouverte de coaltar. Évidemment, un travail de perforation avait été opéré en cet endroit, et sans plus rien détacher avec son doigt, le prisonnier attendit le moment d'enfoncer la planche qu'il sentait peu résistante.

La question était maintenant de s'assurer de l'heure de l'évasion et de savoir quand il serait temps de se jeter à la mer. Au fond de son cachot, le prisonnier surveilla le moment où les sentinelles se relevaient, et compta par les différentes factions les heures écoulées. Quand donc il crut minuit arrivé, favorisé par un gros temps qui faisait gronder les vagues contre le ponton, il dégagea le coaltar qui enduisait la fissure, pesa fortement sur la planche et parvint sans bruit à l'enfoncer.

Alors, se coiffant de son bonnet de matelot dans lequel il avait renfermé tout ce qu'il possédait, l'assurant sur sa tête par son mouchoir noué fortement sous le menton, passant les pieds devant par l'ouverture béante, il se laissa glisser dans l'eau le plus silencieusement possible.

La mer était forte, le temps très noir, les sentinelles n'entendirent rien, ne virent rien. Souville, après s'être éloigné à quelques brasses, put s'orienter à l'aise et voir la terre à trois milles devant lui. En effet, dans le lointain brillait une petite lumière qui lui indiquait la côte. S'en servant comme de phare, il la prit pour guide et se laissa porter par le flot dans cette direction : la marée montait en effet comme l'indiquait le précieux billet, et le fugitif, économisant ses forces, n'avait qu'à se soutenir sur l'eau.

Malgré tout, il y avait déjà longtemps, bien longtemps, qu'il avait quitté la *Crown*, la lassitude commençait à le prendre et le froid engourdissait ses membres : ayant pu se procurer à bord quelques gouttes d'eau-de-vie, il les avala et fit un nouvel effort. Quelques instants après, il sentait l'eau diminuer et le solide approcher : mais si c'était la vase mobile, il était perdu.

Un moment encore, n'osant pas se relever, il se traîna sur le peu d'eau qui lui restait, les yeux toujours fixés sur la lumière dont l'éclat semblait se rapprocher. Enfin, sa tête toucha le sable et il resta

étendu à bout de forces. Qu'allait-il advenir de lui? Était-il perdu?..... Non, il était sauvé, il avait atteint le rivage.

Mais tout n'était pas fini : échappé à un premier péril, il lui en restait bien d'autres à éviter. Il voulut donc se mettre sur ses jambes, mais elles lui refusèrent tout service et il tomba inerte sur le sable où il perdit connaissance. Quelques minutes s'étaient à peine écoulées qu'un homme, portant une lanterne, s'approchait de lui, le secouait rudement et lui ordonnait de le suivre en silence.

Évidemment, Tom était pris, il était retombé dans les mains de ses ennemis, et tous ses efforts avaient été en pure perte; il s'apprêtait déjà à défendre sa vie, quand l'Anglais lui fit signe de rester calme et l'entraîna dans une cabane voisine.

Là, Souville vit se dissiper ses appréhensions : cet homme qui venait de l'entraîner, c'était Will; c'était Will qui avait préparé l'évasion, et, pour cela, l'avait vendu afin de détourner les soupçons, avait envoyé le billet, fait confectionner le trou et dirigé la lumière. Le plan, admirablement conçu, avait été merveilleusement exécuté, et Souville était sauvé. Avec quelle émotion les deux amis s'embrassèrent et se félicitèrent mutuellement! Cette minute effaçait toutes les douleurs endurées sur le ponton.

Cependant, le corsaire était toujours en péril de mort, tant qu'il serait sur le sol anglais; il lui fallait user de ruse et de dissimulation pour ne pas retomber entre les mains de ses ennemis.

Rasé, habillé en matelot de Portsmouth, en parlant parfaitement la langue, Souville quitta donc la cabane de Will et s'enfonça dans les terres avant que le soleil eût paru à l'horizon; à la même heure, il entendit le canon qui grondait. C'était le canon du ponton qui annonçait à tous les gardes-côtes l'évasion du prisonnier.

Ce bruit donna des jambes au fugitif; ayant derrière lui la perspective d'être pris et fusillé, il marcha sans s'arrêter jusqu'à 4 heures du soir et atteignit Chichester. Là, entrant dans une modeste auberge, il y passa la nuit en attendant la voiture qui devait le conduire à Brighton et de là à Douvres.

Le voyage s'effectua sans trop de difficultés, mais à Douvres l'entreprise devenait plus ardue ; il fallait passer la Manche et tromper là surveillance la plus sévère. Servi toujours par sa parfaite connaissance de la langue, il se fait passer pour matelot anglais et s'embauche pour le chargement d'un navire danois.

Aussitôt sorti de la rade, Souville, confiant dans l'honneur de l'officier danois, lui expliqua toute son aventure et le pria de vouloir bien le débarquer à Calais, ajoutant qu'il n'aurait pas à regretter de lui rendre un pareil service.

Ainsi fut fait : le navire danois, entrant dans les eaux de Calais, héla une barque de pêche qui prit Souville à son bord.

VI. CAPITAINE AU LONG COURS — LE « FESTIN » — BLESSURE — LA FLOTTILLE DE BOULOGNE — LE « GLANEUR » — LE « GÉNÉRAL-PARIS »

Quelques jours de repos suffirent pour faire oublier au corsaire ses trois mois de séjour sur les pontons de Portsmouth; déjà il rêvait de reprendre la mer et de payer aux Anglais leur hospitalité, quand les sollicitations de sa famille le déterminèrent à se procurer auparavant le brevet de capitaine.

L'étude n'avait jamais été le côté brillant du marin; il aimait mieux l'abordage que le travail silencieux du cabinet, et la hache était moins lourde à sa main que la plume.

La force de sa volonté aidant, il se mit à l'œuvre, reprit, ce qui était indispensable, du service dans la marine militaire et s'embarqua sur le *Festin*. C'est à bord de cette corvette qu'il se signala dans la prise d'un corsaire anglais, l'*Eriphyle*, qui, trompé sur la nature du *Festin*, n'avait pas craint de l'attaquer. Bien qu'inférieur en nombre, l'équipage se défendit avec une vigueur qui tenait du désespoir.

Sautant sur le pont anglais, Souville y

engagea une lutte corps à corps qui décida de l'issue du combat, mais dans laquelle il reçut au bras un vigoureux coup de hache. La plaie mal soignée s'envenima; aussi, de retour à Calais, le marin alla de suite trouver son frère qui était chirurgien, et lui dit en lui tendant le bras :

— Cherche-moi là-dedans, il y a quelque chose qui me gêne, tu dois le trouver.

Le frère examine, mais ne voit rien et ne paraît pas décidé à employer le bistouri.

— Je te dis qu'il y a quelque chose là-dedans, et si tu ne veux pas ouvrir, je vais le faire moi-même.

Le chirurgien se résout et retire bientôt, en effet, des fragments de drap et de toile qui, n'ayant pas été arrachés de la plaie, l'empêchaient de guérir.

Cette campagne achevée, l'enseigne se remit de nouveau à l'étude et conquit enfin le fameux brevet de capitaine qui comblait ses vœux et encore plus ceux de sa famille. Pendant un an ou deux, le voilà donc qui fait du cabotage ou visite les Antilles sur un navire de commerce; puis Bonaparte préparant son projet célèbre de descente en Angleterre, Souville se joint à la flottille de Boulogne et s'apprête à frapper de grands coups.

Malheureusement pour lui, ce projet tourna court et le capitaine dut renoncer à l'espérance d'attaquer les Anglais chez eux : il est vrai qu'il allait les retrouver sur un autre terrain, car si le projet de descente était abandonné, la guerre de course recommençait.

De concert avec un vieux loup de mer, Souville équipait donc un lougre, le *Glaneur*, et reprenait à la fin de 1805 ces expéditions si chères à son cœur. La campagne d'hiver fut des plus fructueuses : en quatre mois, le *Glaneur* captura plus de quinze navires anglais et enrichit tous les hommes qui le montaient.

En 1806, la fortune fut plus sévère : dans l'attaque d'un cutter anglais, le corsaire perdit son second, son premier lieutenant et bon nombre d'hommes. S'il échappa, ce ne fut que grâce à la brume et à la vitesse : il est vrai que cet insuccès fut compensé bientôt par la prise de 12 navires revenant d'Amérique chargés de toute espèce de denrées.

En 1807, Tom Souville fut encore plus heureux : il s'empara de 22 bâtiments anglais, dont quelques-uns lui coûtèrent, il est vrai, bien des jours de manœuvres habiles autant que hardies. Cette année marque l'apogée de la fortune du corsaire : sa réputation franchissant depuis longtemps les limites de sa ville natale s'était répandue sur toute la côte et il jouissait d'une considération justement méritée.

Parvenu à l'âge de trente ans, possédant tout ce qu'il pouvait rêver, il voulut goûter les joies de la famille. Il se maria, mais dans cette union peu durable, ne trouvant pas le bonheur qu'il cherchait, il reprit la mer, la seule amie qu'il aimât vraiment et qui lui restât toujours fidèle.

A l'entrée de l'hiver 1809, il armait donc un nouveau navire et partait à l'aventure sur le *Général-Pâris*. Servi à souhait par la fortune, Souville tenta les coups de main les plus hardis, balaya la Manche d'un bout à l'autre, et porta tellement la terreur sur le rivage anglais que l'amirauté lui fit l'honneur d'armer une expédition contre lui.

Mais si le corsaire tenait en échec l'Angleterre, il faut avouer que l'honneur était périlleux; un jour, à la sortie de la rade de Calais, le *Général-Pâris* se vit soudain entouré de trois navires de guerre qui le démontèrent en un clin d'œil et le forcèrent à se rendre.

VII. TROISIÈME CAPTIVITÉ — ENCORE LA CROWN — LE CAPITAINE HAVAS — LE « SAINT-ANTOINE »

C'est encore à bord de la *Crown* que le corsaire calaisien passa les premiers mois de sa captivité; sur ce ponton déjà trop connu de lui, il rencontra un frère d'armes, le capitaine Havas, marin intrépide, qui, sur le *Furet*, cherchait lui aussi les émotions de la guerre de course.

Le rapprochement de ces deux âmes de

même trempe augmenta encore leur énergie et leur suggéra de nouveaux moyens d'évasion. Dès le mois de janvier 1810, grâce à un trou habilement pratiqué dans la muraille du ponton, les deux amis se jetaient à la mer, et reprenaient une expérience qui avait si bien réussi jadis.

Cette fois-ci, le même bonheur ne les servit pas; les deux fugitifs avaient à peine nagé à quelques brasses que l'éveil était donné et que, ramenés à bord, ils payaient leur tentative d'évasion d'un mois de cachot.

Après cette terrible épreuve, bien faite pour abattre le courage, tout espoir de liberté était-il à jamais perdu? Souville ne le crut pas, et, avec son ami, il se promit d'attendre l'occasion qui pourrait renaître un jour ou l'autre.

Elle revint, en effet, sous une forme nouvelle, et plus tôt qu'ils ne pouvaient l'espérer. La *Crown* avait à son bord des soldats pris à la Guadeloupe; au printemps de 1809, ordre fut donné de les rendre à leur patrie. L'appât du gain put décider ces malheureux hommes de couleur à vendre leur liberté; et, pour une forte somme, ils cédèrent à Souville et à Havas leur tour de faveur.

Grâce à une très forte infusion de tabac, les deux corsaires purent donner à leur visage le teint jaunâtre des Haïtiens, surtout avec le secours d'une barbe postiche; se faufilant alors dans les rangs des prisonniers, ils quittent avec eux le ponton dans la chaloupe qui les conduit à terre.

Ils touchent déjà le bord, et peuvent se croire sauvés, quand, devant eux, se dresse le capitaine du ponton; il les reconnait si bien que d'un geste il abat leurs moustaches en disant : « On ne m'échappe pas comme cela! ». Le seul résultat de la tentative d'évasion fut pour les deux amis la séparation pendant six mois; au bout de ce temps, ils se retrouvèrent sur le *Saint Antoine*.

La surveillance était moins rigoureuse, l'expérience du trou fut recommencée, et, par une nuit affreuse, voilà encore nos deux hommes à la mer. Mais l'écueil, cette fois, c'est la vase mobile qui, sur une longue surface, menace de les engloutir. Il est vrai que la difficulté a été prévue; à l'aide de larges patins, les fugitifs avancent sans trop enfoncer.

Mais cette marche est des plus pénibles; à un moment, Souville sent le vertige qui s'empare de lui et ses forces qui l'abandonnent. Quelques gouttes de rhum viennent le ranimer, et la marche continue plus dure que jamais : les fugitifs enfoncent jusqu'aux genoux. Enfin ils arrivent à la côte, prennent les vêtements apportés dans des boites poussées devant eux, et longent la grande route de Portsmouth à Londres. D'hôtellerie en hôtellerie, ils arrivent sans trop de difficulté à Péterfield, à Brighton, puis à Hastings et à Folkestone.

C'est là que la Providence attendait Souville pour le récompenser de sa générosité; on se rappelle que jadis, dans ses expéditions nocturnes, il avait sauvé un smogleur anglais qui se perdait corps et bien dans la tempête. Le capitaine qui gardait bon souvenir du service rendu habitait Folkestone.

Il accueillit les fugitifs de la meilleure grâce du monde, les traita comme ses sauveurs et, après les avoir aidés de sa bourse, leur procura un canot pour se rendre à Calais, où ils furent reçus triomphalement.

VIII. LE « FURET » — LA LÉGION D'HONNEUR — QUATRIÈME CAPTIVITÉ — LA VASE — DUBREUIL

On était en septembre 1810 : cette captivité assez longue avait donné à Souville la nostalgie de la mer; aussi rêvait-il de s'embarquer aussitôt et de courir de nouvelles aventures.

Le *Furet* fut mis à sa disposition, et, avec le mois d'octobre, la campagne commença, toujours pleine de périls de toutes sortes mais aussi de profits incalculables. L'abordage, les coups de hache reprirent avec une nouvelle vigueur, suivis de la capture de prises appréciables.

L'année suivante, au *Furet* succéda le *Renard* qui troubla avec non moins de succès le commerce de l'Angleterre : les

services rendus furent récompensés par la croix de la Légion d'honneur qui vint briller sur la poitrine du brave corsaire.

Cette distinction si bien méritée fut pour Souville une raison nouvelle pour continuer sa guerre de course. Au mois de septembre, il s'emparait donc d'un brick de 300 tonneaux et le dirigeait sur Calais, quand, dans la nuit, il fut surpris par une frégate de premier rang.

Pour la quatrième fois, Souville était le prisonnier des Anglais, et bientôt l'hôte du fameux ponton de la *Crown*. Souville eut la bonne fortune de retrouver à bord son vieux matelot Tilmont qui, si longtemps, avait partagé ses aventures.

Pour favoriser ses projets d'évasion, il feignit, devant les autres prisonniers, de ne pas le reconnaitre, et put se servir plus facilement de son aide pour la tentative qu'il méditait. Car il n'y avait pas un jour que Souville était à bord que son plan était arrêté pour s'évader.

Tilmont, dévoué corps et âme à Souville, lui fit pratiquer un trou par un de ses amis : celui-ci, pour détourner les soupçons, commença par vendre le secret au capitaine du ponton. Un beau jour, l'officier mande donc le corsaire sur la dunette, et lui dit d'un ton gouailleur :

« Eh bien, il paraît que vous voulez vous évader cette nuit. Je vous préviens que votre coup est manqué; vous ferez bien à l'avenir de mieux choisir vos confidents. Vous avez donné dix louis à un prisonnier pour percer un trou; il m'en a demandé vingt pour me le vendre, et je les lui ai donnés pour vous jouer ce bon tour. Au reste, ajouta-t-il, j'ai quelque chose de mieux à vous montrer pour vous faire passer le goût de ces évasions. »

Et, en même temps, il donna l'ordre de découvrir un hamac étendu sur le pont. A cette vue, Souville, qui s'attendait peu à pareil spectacle, recule d'horreur. « Je vis, a-t-il raconté plus tard, un cadavre tout nu, très gonflé et d'une couleur verdâtre. Mais ce qu'il y avait d'horrible, c'était sa figure toute déchiquetée, et surtout les orbites sanglants de ses yeux qui étaient vides : ils avaient été mangés par les corbeaux. A voir ce visage en lambeaux, desséché par le soleil, il était clair que ce malheureux, enfoui dans une vase épaisse et visqueuse, n'avait pu s'en tirer ; que, plein de force et de vie, dévoré par les oiseaux de proie, il y avait attendu la mort pendant des jours. »

Certes, Souville, dans sa carrière de marin, avait vu de près plus d'une fois le cadavre d'un camarade; mais jamais spectacle si affreux n'avait attristé ses yeux. Bien plus, ce qui, dans la circonstance, ajoutait à l'horreur de la situation, c'était que, le soir même, le corsaire devait tenter son évasion, franchir la même vase qui avait arrêté le malheureux, et périr peut-être comme lui.

A cette idée, son être entier frissonna et son sang ne fit qu'un tour; il aurait voulu assommer le capitaine qui cherchait à le narguer, mais quand celui-ci lui demanda s'il reconnaissait le camarade, il lui répondit de l'air le plus dégagé du monde : « Oui, Monsieur, je le reconnais parfaitement, c'est Dubreuil, un matelot de mon pays, un mauvais gars qui battait sa mère. »

Le capitaine se trouvait quelque peu déconcerté, la conversation en resta là; Souville descendit dans sa cellule, et, l'âme troublée, n'en continua pas moins ses préparatifs d'évasion pour la nuit même.

Le temps était affreux, le vent soufflait en tempête, et jamais la mer n'avait été si démontée : cependant, le fugitif avait dans ces conditions plus de deux lieues et demie à faire à la nage. Son ami Tilmont commença par lui faire avaler un mélange bouillant de rhum et de café si bien carabiné que Souville crut un moment avoir le feu dans le ventre; puis, précieusement enduit d'une double couche de suif qui le mettait à l'abri de toutes les atteintes du froid, emportant dans un petit sac de cuir un vêtement complet, il se glissa par le trou et s'affala le long du ponton dans l'eau glacée.

Le temps était si mauvais que les rondes de nuit avaient été supprimées, et le fugitif put s'éloigner sans être inquiété par les hommes; il n'était pas si bien protégé contre

l'eau, le vent et la vase. Souville nageait depuis près d'une heure à travers les flots déchaînés, quand il sentit l'eau diminuer et faire place à la vase.

Aussitôt le souvenir de Dubreuil l'envahit tellement qu'il sentit toute sa force l'abandonner et qu'il crut que c'en était fait de lui. « J'eus beau me roidir, penser que c'était le rhum que j'avais bu, ouvrir les yeux les plus grands que je le pouvais, les fermer, plonger, battre l'eau, me toucher les bras et le corps, la figure me poursuivait. C'était un cauchemar : j'avais la fièvre, le délire. A ce moment-là vraiment, j'ai manqué devenir fou, et, pour me fuir moi-même, ou plutôt la damnée figure qui s'attachait à moi, je plongeai avec fureur. »

Cependant, le souvenir des siens venant rendre au fugitif l'amour de la liberté, il réussit à repousser ce cauchemar. Armé de ses patins, il s'engagea dans la vase et arriva à la côte.

Toute la nuit et les jours suivants, il marcha presque sans s'arrêter et arriva à Folkestone. Le fugitif alla frapper à la porte d'un joli cottage. Une femme se présente.

— Vous ne seriez pas, Madame, la femme du capitaine Dulow.

— Mais oui, Monsieur.

— Ne lui avez-vous jamais entendu parler du capitaine Souville?

— Mon mari, Monsieur, doit sa liberté au capitaine Souville, il me l'a raconté bien des fois.

— Eh bien, Madame, vous avez devant vous le capitaine Souville et il vous demande le même service.

Huit jours plus tard, le capitaine arrivait dans les eaux de Calais sur un canot procuré par M. Dulow.

Comme il mettait le pied sur l'échelle pour sortir du canot, Souville « se sentit arrêté, raconte-t-il, au bas de la jetée par un pékin en noir et en écharpe, flanqué de deux gendarmes, qui me demande mon passeport. C'était le commissaire qui était assez bête pour me demander mon passeport, à moi qui m'échappais pour la troisième fois des pontons anglais, comme si j'arrivais par la grand'route et en vinaigrette. Aussi, comme il faisait mine de se mettre en travers de l'échelle, je l'envoyai se rafraîchir dans le port ».

IX. DERNIÈRES ANNÉES

Pour la quatrième fois, Souville était donc rendu à la liberté; au bout de quelques semaines de repos, il se hâtait d'en profiter pour reprendre la mer et les aventures. L'une des plus extraordinaires fut la reddition d'un cutter anglais jeté à la côte. N'ayant que quelques douaniers sous la main, Souville les poste en vue du cutter, puis se rend seul sur le navire et, par sa hardiesse, obtient que le capitaine et l'équipage se constituent prisonniers.

Mais encore un an à peine et la guerre de course touche à sa fin; avec 1814, c'est-à-dire avec la paix, la carrière du corsaire est finie, et il ne lui reste plus pour occuper ses loisirs — car il n'a que trente-huit ans et peu de fortune — qu'à prendre le commandement de la malle française de Douvres à Calais, fonction toute pacifique, qu'avec sa bonne humeur et son urbanité il remplit à la satisfaction des Français et des Anglais.

Le corsaire sait se plier aux exigences de son service, il s'attire toutes les sympathies; aussi le voit-on bientôt devenir capitaine de la garde nationale, président de la Société d'humanité, administrateur de l'hospice et enfin membre du Conseil municipal.

Ces fonctions, il les exerce jusqu'à sa mort, c'est-à-dire jusqu'au 31 décembre 1839, où il expire emportant l'estime et l'admiration de tous ses concitoyens.

Le 30 juin 1814, Souville avait été décoré de l'Ordre du *Lys*, et, le 30 octobre 1826, nommé chevalier de Saint-Louis.

Le Vivier. LOUIS DUMOLIN

BIBLIOGRAPHIE

HENRI CHEVALIER, *Vie et aventures du capitaine de corsaire Tom Souville.* — M. REBOUL, *Les rues de Calais.* — EUGÈNE SUE, *L'Industriel* du 2 juin 1832. — Fragment du journal d'un inconnu. — LOUIS GARNERAY, *Mes pontons.*

LES CONTEMPORAINS



LE MARECHAL NIEL (1802-1869)

I. PREMIÈRES ANNÉES — CONSTANTINE

Le maréchal Adolphe Niel, qui a laissé l'impression d'un caractère le rapprochant de Catinat et de Vauban, était né le 4 octobre 1802 dans le domaine familial de Brioude, près de Muret (Haute-Garonne). Ses goûts le portaient vers les études scientifiques, aussi entra-t-il à l'École polytechnique, le 15 novembre 1821, en sortit sous-lieutenant le 1er octobre 1823, et, comme tous les jeunes officiers se destinant à l'artillerie et au génie, passa deux ans à l'école de Metz. Le 1er octobre, il devenait

sous-lieutenant au 3e régiment du génie.

A cette époque, nous étions en pleine paix : la vie des jeunes officiers s'écoulait monotone, sans incidents marquants, et c'est dans les travaux de construction et d'entretien des fortifications et des bâtiments militaires que se passèrent les premières années de service du futur maréchal de France. Le 25 janvier 1829, il était promu capitaine pour être employé au 1er régiment du génie, puis détaché aux îles d'Hyères, à Bayonne, au dépôt des fortifications à Paris; un ordre, au mois de janvier 1837, le désignait pour passer en Afrique; enfin, en septembre de cette même année, il se voyait compris parmi les officiers qui, sous les ordres du général Damrémont, allaient faire le second siège de Constantine.

Cette ville, l'un des joyaux de notre Algérie, était, à cette époque, le plus redoutable des foyers de la résistance à la conquête française et le rendez-vous de tous les mécontents, de tous les révoltés du nord de l'Afrique. Son souverain, le bey Achmet, se croyait inattaquable, même invincible, dans cette cité bien fortifiée que, d'un côté, borde comme un immense fossé le profond torrent du Rummel.

L'année précédente, une première expédition sous les ordres du maréchal Clauzel s'était terminée par une désastreuse retraite de l'armée française, retraite pendant laquelle s'était révélé et illustré le commandant Changarnier (1).

L'armée arrivée devant Constantine, un envoyé du général Damrémont avait porté au bey la sommation d'ouvrir ses portes.

— Si tu manques de pain, avait répondu Achmet, non sans une ironique fierté, nous t'en donnerons; si tu n'as pas de poudre, on t'en fournira, mais tant qu'un vrai musulman restera debout dans Constantine, tu n'y entreras pas.

Damrémont n'y entra pas, ayant eu la la tête emportée par un boulet, et le général Valée ayant pris le commandement.

(1) Changarnier, voir *Contemporains*, n° 74.

Il fallut assiéger la ville suivant toutes les règles militaires, et c'est dans ce travail rendu des plus pénibles et des plus dangereux par la nature rocheuse du terrain et en même temps par la résistance active des assiégés, que le capitaine Niel fit preuve, disent ses notes, d'un sang-froid inaltérable, se révéla ingénieur savant, de décision prompte et d'exécution rapide. Il savait en même temps parler aux hommes, les soutenir, les encourager dans les moments les plus critiques, les maintenir sous le feu sans jamais oublier le principe de Vauban, « le grand souci de la vie du soldat ».

Enfin, le vendredi 13 octobre 1837, la brèche est ouverte et l'assaut est donné; Lamoricière (1) et ses zouaves sont en tête.

Soudain, une explosion formidable se fait entendre, suivie d'une série de détonations moindres et de crépitements incessants; les flots de fumée et de poussière produisent une obscurité presque complète pendant laquelle on ne distingue plus rien; mais, sur les assaillants tombe une véritable pluie de pierres et de débris de bois enflammés. Quand se dissipe l'épouvantable nuage, apparaissent des morts, des blessés, des hommes dont les vêtements brûlent; leurs paupières sont tuméfiées, ils hurlent de douleur, tordent leurs mains en avant, cherchant leur chemin sans savoir où ils vont.

Beaucoup de ces malheureux étaient des sapeurs du génie que le capitaine Niel, sorti sain et sauf de cette catastrophe, conduisait à la suite des colonnes d'assaut, et qui portaient des sacs de poudre pour faire sauter maisons et barricades, et ouvrir ainsi les voies à leurs camarades de l'infanterie. Niel, en même temps qu'il prescrivait les mesures pour secourir ses sapeurs blessés, aveuglés ou brûlés, arrêtait la fuite inconsciente des hommes valides, remontait leur moral, les ramenait, et c'est aux côtés de l'héroïque colonel Combes, commandant la deuxième colonne, qu'il entra dans Constantine pour reprendre la mission dévolue au génie. C'est alors, c'est-à-dire en

(1) Lamoricière, voir *Contemporains*, n° 1.

pleine bataille de rues, que le capitaine Niel vit chanceler tout auprès de lui le colonel Combes, qu'une balle venait de frapper à la poitrine. Il ne tomba pas cependant, remit seulement au lieutenant-colonel Corbin le commandement de son régiment, le 47e d'infanterie de ligne, et se retira, s'efforçant de rester debout comme un cadavre qui marcherait. Il gagna le poste d'une batterie de brèche, près de laquelle se tenait le duc de Nemours, à qui il exposa les péripéties de l'assaut. Et comme le duc remarquait sa pâleur :

— Mais vous êtes blessé, colonel ? lui dit-il.

— Non, Monseigneur, je suis un homme mort.

Le brave et malheureux colonel mourut le soir même sous sa tente.

La ville prise, Niel y fut maintenu comme chef du génie, et, en récompense de sa brillante valeur, promu chef de bataillon ; en même temps, il recevait du ministre de la Guerre une lettre de félicitations.

Suivant les règles militaires, jamais double récompense n'est décernée pour un même fait de guerre, et Niel, ayant reçu de l'avancement pour sa conduite durant le siège, dut attendre une année de plus sa nomination comme chevalier de la Légion d'honneur, qui lui arriva le 21 octobre 1838.

Le commandant Niel resta pendant trois ans à Constantine pour rétablir et modifier le système défensif de la place, disposer les logements des troupes, les magasins et les arsenaux de l'armée. Puis, en 1840, ses aptitudes d'ingénieur militaire bien reconnues le firent désigner pour prendre part aux travaux des fortifications de Paris. Il travailla surtout à la construction des forts du front de Saint-Denis.

II. NIEL AU SIÈGE DE ROME (1849)

A la suite de la révolution de février 1848, les partis extrêmes de tous les pays d'Europe s'étaient agités, et Rome, capitale des États du Pape, n'avait pas échappé à la contagion.

Le Pape Pie IX (1) avait dû fuir de son palais du Vatican pour se réfugier à Gaëte.

Le prince Louis-Napoléon, alors président de la République française, comprit qu'au point de vue religieux et historique, c'était à la France, donataire des États romains et fille aînée de l'Église catholique, que devait appartenir la mission de rétablir Pie IX dans sa souveraineté.

Une armée dite de la Méditerranée, commandée par le général Oudinot de Reggio (2), fut donc réunie en Provence au printemps de 1849 ; elle passa en Italie au mois d'avril, et arriva par Civitta Vecchia devant Rome occupée par l'armée révolutionnaire sous les ordres de Garibaldi (3). Le commandement du génie de l'armée française avait été confié au général Vaillant qui, pour chef d'état-major, demanda le colonel Niel. Bien qu'agissant en sous-ordre, celui-ci remplit avec tant de distinction les missions qui lui furent confiées, sut si bien maintenir les travaux du génie dans les limites du difficile programme tracé, celui d'assiéger, de prendre Rome et d'y entrer de vive force sans causer le moindre dommage à ses merveilleux édifices, tant anciens que modernes, qu'après la prise de la Ville, le commandant en chef le chargea d'aller à Gaëte porter au Saint-Père les clés de sa capitale. Pie IX accueillit avec distinction l'envoyé de l'armée libératrice et le nomma commandeur de son Ordre de Saint-Grégoire le Grand. Niel fut séduit par l'affabilité et la bonté du Pontife, et, par la suite, il se montra toujours dévoué à la cause de Pie IX, soit dans les Conseils, soit par ses votes au Sénat.

III. L'EXPÉDITION DE LA BALTIQUE (1854)

La guerre d'Orient venait de commencer. Elle avait pour origines des luttes d'influence religieuse entre la France, protectrice reconnue des chrétiens d'Orient, d'une part, et, de l'autre, la Russie qui ambitionnait

(1) Pie IX, voir *Contemporains*, nos 120-123.
(2) Oudinot. Voir *Contemporains*, n° 119.
(3) Garibaldi, voir *Contemporains*, n° 123.

d'établir sur les Lieux Saints son propre protectorat; puis aussi les intentions que l'on attribuait, non sans cause, au tsar Nicolas Ier de s'emparer de Constantinople et des provinces européennes du Sultan pour arriver à dominer dans la Méditerranée. La France et l'Angleterre avaient fait cause commune en vue de s'opposer aux prétentions de la Russie.

Pendant que surgissaient au nord de la Turquie les premiers incidents de la guerre, que les troupes françaises et anglaises commençaient à affluer autour de Constantinople, les deux gouvernements de France et d'Angleterre envoyaient l'un une flotte, l'autre une armée attaquer la Russie aux portes même de Saint-Pétersbourg, par la destruction des établissements militaires de l'archipel des îles d'Aland.

Là, le génie russe avait construit un ensemble de forts et de tours en granit avec casemates sous voûtes épaisses, à l'épreuve, pensait-on, des bombes les plus pesantes.

Le 25 juillet 1854, les forces alliées, d'environ quatorze mille hommes, dont dix mille Français, formées en corps sous le commandement du général Baraguay-d'Hilliers, arrivaient en vue des îles d'Aland; commencé le jour suivant, le débarquement sur l'île principale de l'infanterie, de l'artillerie et du génie était achevé en deux jours, en même temps que celui du matériel de guerre, des munitions et des approvisionnements.

Le général Niel eut à diriger, de concert avec la marine, les opérations de débarquement, et tels furent l'ordre et la célérité des manœuvres que, dès le 30 juillet, la flotte, libre de tout son chargement en personnel et en matériel, se trouvait prête à coopérer aux travaux du siège et à l'observation de toute flotte russe qui aurait voulu intervenir.

Le fort principal, celui de Bomarsund, de forme circulaire, sans fossé, était soutenu sur différents points par des tours isolées et casematées, notamment par une plus forte que les autres dite la tour de Presto, située en face du fort de Bomarsund sur un îlot séparé de la grande île par un étroit bras de mer. Comme garnison, le fort disposait de 2400 hommes et, comme armement, de 180 bouches à feu, en deux étages de batteries, sous casemates voûtées.

Le général Niel, de concert avec le général en chef, avait résolu de ne rien entreprendre qu'après une préparation absolument complète. Aussi, le débarquement achevé, voulut-il se rendre compte de la situation réelle des lieux, et, le 9 août, accompagné seulement de son aide de camp et de quelques soldats du génie, il s'aventura dans les environs de Bomarsund. Dissimulant adroitement sa marche, il put étudier la situation de Bomarsund, reconnaître les points d'attaque et les voies à suivre par le Corps expéditionnaire, et mettre ainsi son général en chef en mesure de s'assurer un sûr et rapide succès.

Le 10 août, l'artillerie et les convois français se mettaient en mouvement et presque aussitôt commençait l'investissement de la forteresse. Mais, pendant la reconnaissance de ses abords par le général Niel, ordre avait été donné aux troupes de confectionner des gabions et de remplir des sacs de terre qui, les uns et les autres, furent apportés par charrois et même à dos d'hommes du camp aux emplacements choisis pour l'établissement des batteries.

L'investissement de Bomarsund avait commencé le 11 août; le 13, au matin, les travaux, du côté des Français, étaient presque terminés, sous le feu de l'artillerie russe et quelques sorties d'ailleurs vigoureusement repoussées. Telle était cependant la résistance du granit que les premiers boulets tirés, quoique frappant de plein fouet, se brisaient sur les murailles ; que les bombes, malgré leur poids énorme et leur hauteur de chute, rebondissaient sans pouvoir enfoncer les voûtes. La persévérance de l'artillerie domina enfin la force inerte de la pierre, et bientôt les blocs, sans cesse frappés au même point par les boulets du poids de 24 kilos et des bombes en pesant 150, commencèrent à s'ébranler, à se fendre, à s'émietter, laissant béante une brèche que les feux de l'infanterie rendaient

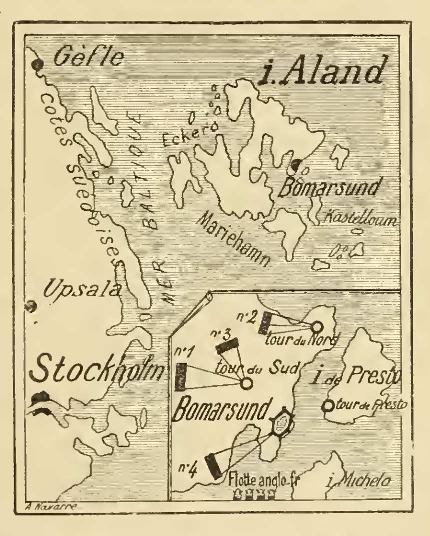
intenable aux défenseurs. Sans doute, les artilleurs russes répondaient-ils bravement et vigoureusement, coup pour coup, aux assaillants, et, par moments, un boulet heureux parvenait-il à bouleverser les épaulements, à démonter une pièce : mais, sous l'énergique impulsion du général Niel, toujours au milieu de ses troupes, les soldats du génie profitaient de la nuit pour réparer les dégâts, et telle était leur activité, que, le jour se levant, les Russes avaient la surprise de voir rétablis tous les abris démolis la veille. Moins de cinq jours après le commencement du siège, le fort de Bomarsund était en quelque sorte ouvert sur toutes ses faces; ses voûtes s'étaient effondrées, les embrasures béantes laissaient voir les canons démontés. On allait donner l'assaut, lorsque le gouverneur, estimant toute résistance désormais impossible, se décida à capituler sans conditions.

Le mérite de ce prompt succès,— le général en chef se plut à le constater dans son rapport, — était dû surtout aux excellentes dispositions prises par le général Niel. Telle qu'elle était, la forteresse n'était pas imprenable, ainsi que l'avaient pensé les Russes; elle aurait pu cependant, n'avaient été la presque soudaineté et la puissance de l'attaque, tenir beaucoup plus longtemps et peut-être eut-elle été secourue. Mais le général Niel n'avait, avant de commencer les opérations, rien ou presque rien laissé au hasard. Suivant une expression usuelle, il ne s'était engagé qu'après s'être assuré au moins la majorité des atouts, au grand bénéfice de la victoire sans doute, mais aussi de la santé et de la vie des hommes.

La forteresse principale au pouvoir du Corps expéditionnaire, tous les autres ouvrages de défense durent se rendre aux vainqueurs.

La destruction de ces ouvrages était le but de l'expédition. Le 2 septembre 1854, vingt grands fourneaux de mine, creusés sous le fort de Bomarsund et des forts auxiliaires, furent chargés chacun de plusieurs milliers de kilos de poudre et amorcés par une mèche qui ne mesurait pas moins de 2000 mètres de longueur. La formidable explosion de ces mines fit disparaître d'un seul coup les superbes travaux des Russes. Ils n'ont jamais été rétablis.

Pendant que les soldats préparaient l'œuvre de destruction, Niel aperçoit la croix dominant la flèche d'une église : « Tu ne peux pas cependant renverser cette croix, se dit-il en lui-même. Renverser une croix ! Ta vieille mère ne te le pardonnerait jamais ! » Il se tourne vers ses soldats et s'écrie : « Deux hommes pour aller chercher cette



LES ILES D'ALAND — POSITION DES BATTERIES D'ATTAQUE CONTRE BOMARSUND

croix! » Il s'en présente cinquante. La croix fut descellée avec soin et rapportée en France. Elle appartient à l'église de Muret, où le maréchal Niel avait été baptisé et avait fait sa Première Communion (1).

Sa promotion à la dignité de grand-officier de la Légion d'honneur, le 28 août 1854, puis, quelques mois plus tard, le choix que fit l'Empereur du général Niel pour l'un de ses aides de camp, vinrent reconnaître les services de l'officier général qui avait

(1) *Semaine catholique de Toulouse* (1869).

si largement contribué aux premiers succès de la guerre contre la Russie.

IV. LE SIÈGE DE SÉBASTOPOL (1855)

La prise de Bomarsund avait mis le général Niel en évidence. Jusqu'alors, sa réputation n'avait guère dépassé les milieux militaires; le siège de Sébastopol allait lui donner la popularité, cette sorte de consécration de la gloire.

Sa situation près de l'Empereur le mit au courant des idées du souverain, de ses impatiences, de ses anxiétés au sujet de ce qui se passait en Crimée, où le maréchal Leroy de Saint-Arnaud (1), après sa victoire de l'Alma, le 20 septembre 1854, était mort, laissant au général Canrobert (2) la mission de commencer le siège de Sébastopol.

Par l'Empereur, le général Niel connut donc les « dessous » des événements; il put par conséquent juger en toute connaissance de cause les principaux points du problème dont la solution se formulait par la prise de Sébastopol, d'où la ruine de la puissance russe dans la mer Noire.

Défendue d'une manière formidable du côté de la mer, Sébastopol ne l'était guère du côté de la terre, ses ingénieurs militaires n'ayant jamais pensé qu'un jour viendrait où, débarquée en Crimée, une armée tournerait les forts du front de mer pour les prendre à revers. Ce qui avait paru impossible arrivait cependant, et, victorieuse à l'Alma, l'armée franco-anglaise s'était dirigée sur Sébastopol.

Mais, dès qu'en Russie on avait connu les intentions des alliés de faire passer de Turquie en Crimée une armée puissante, les Russes, se souvenant de l'héroïque sacrifice de Moscou, fermaient l'entrée du port de Sébastopol en y coulant leurs navires de guerre. Ce sacrifice consommé, l'actif et intrépide amiral Nachimoff avait fait commencer du côté de la terre et poursuivre avec une activité fiévreuse la construction d'une ligne de bastions et de courtines en terre se trouvant, au moment de l'arrivée des vainqueurs de l'Alma, en état suffisant d'avancement pour mettre la place à l'abri d'un coup de main. Et ces travaux devaient se continuer, s'accroître de jour en jour, en dépit des rigueurs de l'hiver comme du feu des assaillants, au point de transformer Sébastopol, d'abord ville à peu près ouverte, en l'une des plus fortes places dont l'histoire des guerres ait raconté le siège.

Grande avait donc été la déception des alliés. Ils durent entreprendre un siège qui allait durer près d'un an sous ce climat de Crimée aux hivers rigoureux. Tant bien que mal se passa la mauvaise saison; le siège, commencé vers la partie sud de la ville, sur un plan que, par la suite, on devait modifier, progressait bien lentement, extrêmement pénible et toujours meurtrier, lorsque l'empereur Napoléon III, inquiet d'une lenteur qui pouvait, en dépit de quelques succès partiels, conduire à un désastre, se décida à envoyer en Crimée le général Niel (9 janvier 1855), lui donnant mission de faire rapport sur la situation exacte de l'armée et la conduite des opérations.

A peine rendu au camp devant Sébastopol, le général, s'il ne put que rendre justice aux dispositions prises par le commandant en chef, le général Canrobert, pour assurer aux meilleures conditions possibles l'hivernage de son armée, dut pourtant constater la tension des rapports entre les chefs français et les généraux anglais. Malgré l'infériorité évidente et le peu de valeur de ses troupes, lord Raglan, général en chef de l'armée anglaise, admettait difficilement que ses idées et ses avis n'eussent pas toujours la prépondérance.

Pour se rendre compte du plan d'attaque, le général Niel voulut parcourir tout le périmètre du siège, d'une extrémité à l'autre des tranchées, seul d'abord, puis en compagnie de Canrobert et des commandants du génie et de l'artillerie, les généraux Bizot et Thiry. Il put à loisir étudier

(1) SAINT-ARNAUD, voir *Contemporains*, n° 107.
(2) CANROBERT, voir *Contemporains*, n° 218.

ce Sébastopol qu'il qualifiait d'étrange place de guerre, les aspects se modifiant suivant les distances, les mouvements du sol et les apparences du temps.

C'est alors que, dans son esprit s'affirma la pensée que le siège traînerait en longueur et nécessiterait des sacrifices considérables de vies humaines, si on ne se décidait à réaliser l'investissement complet de la place. Le succès, aux yeux du délégué de l'Empereur, ne paraissait possible que si, laissant devant Sébastopol un corps de siège pour dominer les efforts de la garnison, le reste de l'armée, augmenté d'un corps de réserve, était dirigé sur l'intérieur de la Crimée pour détruire ou éloigner les divers corps russes qui l'occupaient avec l'objectif principal de soutenir les assiégés, soit en leur amenant de continuels renforts, soit en menaçant constamment les communications des armées assiégeantes.

Ce plan de l'investissement absolu de la ville demeura l'objectif invariable du général Niel. L'empereur Napoléon III l'admit, s'y attacha, le fit sien et, sur ses ordres, un corps de réserve fut constitué, qui arriva à Constantinople, d'où, au mois de mars, il fut dirigé sur la Crimée.

Sa mission terminée, le général Niel songeait à revenir en France, et il se trouvait même à Constantinople, lorsqu'un ordre impérial lui prescrivit de retourner en Crimée. Niel revint donc à Kamiesch, puis au camp et resta, sans désignation spéciale d'emploi, détaché auprès du général en chef dont il devint bientôt le conseiller très écouté. Cependant sa présence allait devenir nécessaire à l'armée d'Orient. Lors d'une visite des travaux anglais faite de concert par le général Niel et le général Bizot, celui-ci fut mortellement atteint d'une balle à la tête (11 avril 1855). L'infortuné général qui, dès le début du siège, avait été à la peine, ne devait pas être à l'honneur.

Le général de brigade Bizot était mort dans les derniers jours du mois d'avril 1855, et, honneur posthume peu ordinaire qui lui était réservé, le général Niel ne jugea pas au-dessous de lui, général de division, l'un des vainqueurs de Bomarsund, de s'offrir pour le remplacer.

« Le général Niel, écrivait le maréchal Vaillant au général Canrobert, s'est offert pour commander le génie de l'armée : je ne pourrai laisser échapper une pareille occasion. Vous avez apprécié le général, je ne vous en dis rien, vous le connaissez ; ses conseils sont toujours nets, prudents, décidés, pleins de droiture et de désintéressement. »

Ce portrait de Niel par le maréchal Vaillant allait se justifier pleinement, mais à quel prix ? A la nouvelle de sa nomination datée du 3 mai, le général répondit : « Je ferai tous mes efforts pour justifier la confiance de l'Empereur. Les difficultés sont grandes et nos plans sont bien changeants. »

A la même époque, une ligne télégraphique reliant par voie aérienne Kamiesch au grand quartier général venait, par câble sous-marin immergé dans la mer Noire, d'être rattachée au réseau européen. Désormais les communications entre le général en chef et le ministre de la Guerre allaient être non plus seulement journalières par voie de navires à vapeur portant les dépêches de Kamiesch en Turquie, mais directes et incessantes entre le camp et Paris. Niel s'en félicitait comme d'un grand progrès. « Le télégraphe, disait-il, peut nous rendre d'immenses services..... » Mais bien différente et peut-être plus juste était l'opinion du général Larchey : « De la rapidité des communications naîtront quelquefois des inconvénients majeurs qui s'accorderont peu avec le commandement. » Le général Pélissier allait donner raison à cette observation du général Larchey contre celle du général Niel.

Le 16 mai, vers 10 heures du soir, le ministre de la Guerre, étant à la Comédie française, reçut du général Niel une dépêche chiffrée annonçant l'imminence de la démission du général Canrobert. Consulté par la même voie, Niel conseillait, comme successeur du vainqueur d'Inkermann, le général Pélissier (1), lequel, sur-le-champ,

(1) Pélissier, voir *Contemporains*, n° 4.

fut nommé commandant en chef de l'armée d'Orient (19 mai 1855).

La vie militaire du chef du génie allait désormais changer, pour lui comme pour les autres chefs de service. Peut-être est-ce la période la plus noble de sa vie, car, aux difficultés comme à l'hostilité du commandant en chef, il allait répondre par une absolue abnégation de ses idées et de sa personnalité, donnant ainsi autour de lui, et quels que fussent son rang et sa notoriété militaire, l'exemple de cette discipline à laquelle savent se soumettre, sans rien perdre de leur dignité, les caractères vraiment grands.

En prenant le commandement de l'armée, le général Pélissier n'avait nullement dissimulé ses intentions d'abandonner toute pensée d'opérations extérieures devant amener le complet investissement de Sébastopol; il entendait se donner uniquement au siège direct et de vive force, sans souci des corps russes du dehors, trouvant suffisante contre toute éventualité une bonne et solide garde du camp. Cette résolution fut immédiatement et irrévocablement arrêtée dans son esprit, et il ne devait pas tarder à montrer que c'était très justement que ses soldats de l'armée d'Afrique l'avaient surnommé la *tête de fer-blanc,* allusion à la ténacité de cette tête couverte d'une chevelure entièrement blanche. Il y eut alors entre le général Pélissier et ses chefs de service des divergences parfois absolues d'opinions. Pour sa part, Niel persistait à soutenir la nécessité de l'investissement complet de Sébastopol. Mais, plus serrée était son argumentation, plus tenace se montrait le général Pélissier. Sans doute, Niel, de par la hiérarchie, dut se soumettre, mais ce ne fut pas sans une certaine appréhension. Pour lui, le siège de vive force était gros de conséquences et d'inconnues, et s'il n'en prévoyait pas l'échec, du moins craignait-il de le voir se prolonger au prix d'énormes sacrifices.

L'Empereur, non seulement partageait l'opinion de son aide de camp, mais, de plus, la soutenait contre Pélissier, et même entendait la lui imposer, et pour briser son opposition, allait jusqu'à lui télégraphier : « Entre nous, il ne s'agit pas de discussion, mais d'ordres. » La tyrannie du télégraphe s'affirmait donc quand, de son cabinet des Tuileries, Napoléon III croyait pouvoir conduire à bien cette entreprise difficile, ardue, problématique dans son dénouement, du siège d'une ville toujours renforcée d'hommes et de munitions, toujours ravitaillée. « Une nécessité absolue, disait l'Empereur, c'est d'investir la place sans perdre de temps. » Cet investissement, suivant le général Niel, s'indiquait, en effet, comme l'opération préliminaire, logique de principe et de tradition. Pouvait-on l'effectuer? Sans doute, soutenait Niel; mais Pélissier la trouvait, sinon impossible, du moins d'utilité très contestable, de réussite aléatoire et, en exprimant cette opinion au ministre de la Guerre, il disait : « Soyez confiant, et que Sa Majesté daigne l'être aussi. »

Toutefois, si le général en chef de l'armée d'Orient était autoritaire au suprême degré, c'était également un esprit dont la haute intelligence et le sentiment du juste savaient discerner et mettre en lumière les services rendus. Avant d'avoir Niel sous ses ordres, il le connaissait et déjà l'estimait hautement, et cette estime n'avait pu que grandir devant le zèle, le dévouement de son lieutenant. Niel, en effet, le secondait entièrement, poussant, avec une savante énergie, les travaux du siège, avançant de jour en jour les tranchées, soutenant les hommes, leur communiquant son ardeur et sa foi du succès, mettant en œuvre des procédés improvisés de destruction, dont on n'avait jamais osé jusqu'alors concevoir l'incroyable puissance, et qui devaient imprimer à ce siège de Sébastopol un caractère de grandeur étrange. Et ce qui peut-être surexcitait l'ardeur du général, c'est qu'il sentait avoir devant lui un adversaire redoutable par son génie inventif, sa ténacité et une ardeur de défense au moins égale à l'ardeur d'attaque, le général russe Totleben, inconnu avant le siège de Sébastopol, célèbre depuis.

Pélissier semblait donc avoir parfois regret de ses vivacités, et il avait le courage

de ne pas s'en cacher. Du côté de Niel, ces difficultés de rapports entre son chef et lui n'altéraient en rien ses jugements. Après une lettre au ministre de la Guerre, dans laquelle il faisait allusion à cette tension de rapports, il ajoutait : « Le général Pélissier est résolu, s'il prend une bonne direction, nous ferons du chemin. Croyez-le, Monsieur le maréchal, j'ai eu de durs moments, je les aurai bien vite oubliés. »

Ce qui maintenait la défiance de Pélissier contre Niel, c'était toujours la supposition que celui-ci, en rapports directs avec l'Empereur, par le fait de sa situation d'aide de camp, et avec le ministre de la Guerre, par ses relations d'ancienne amitié, soutenait quand même son opinion de la nécessité d'un investissement, critiquait le système du général en chef, et ce qui pouvait faire admettre cette supposition, c'est que, le 5 juin, l'Empereur intervenait encore pour insister. « Si l'on voulait, disait son télégramme, poursuivre le siège sans investir, on n'obtiendrait qu'au prix de luttes



sanglantes le résultat qui viendrait de soi-même à la suite de l'investissement. »

Pélissier persistait dans son plan. Le 7 juin, il faisait enlever le Mamelon Vert; après ce succès, Niel écrivait au maréchal Vaillant : « Comme je vois les choses de plus haut que ne le suppose le général Pélissier, je suis plein d'espérance; il a de la résolution; nous vaincrons, même en suivant une mauvaise voie, si elle est suivie avec décision, Pélissier n'en manque pas..... »

Enivré par la victoire du 7 juin, Pélissier ordonna l'assaut de Malakoff pour le 18 juin. L'assaut échoua, faute d'ensemble dans le mouvement de progression des colonnes. On avait cru au succès : c'était un échec, et tout paraissait à recommencer.

Niel avait prévu ce résultat; il aurait pu se prévaloir de la justesse de ses prévisions; il n'eut pas cette faiblesse. Le lendemain, il écrivait au ministre de la Guerre : ..... « Je termine en vous assurant que personne n'est découragé, que nous continuerons à appliquer les idées des autres avec la même constance que si c'étaient les nôtres, et j'ai

la confiance que le succès récompensera nos braves soldats. »

Toutefois, la concorde ne se rétablissait guère entre le général en chef et le commandant du génie, si bien que, le 28 juin, au Conseil, Pélissier s'emporta contre les conclusions d'un rapport technique de Niel; même il s'oublia au point de le menacer de mesures de rigueur. De caractère emporté, Pélissier ne savait guère se modérer, mais de sens toujours droit, il revenait assez rapidement à des sentiments plus mesurés. Dans la circonstance, l'impression des services que lui rendait son lieutenant le rappela à lui-même, il se jugea dans son tort et ne voulut pas laisser partir le général Niel sans se réconcilier avec lui. Le général ne repoussa pas cette avance.

A Paris, l'Empereur, à la suite de l'échec du 18 juin, avait senti grandir l'irritation contre le général Pélissier et, malgré les observations du ministre de la Guerre, ordre avait été donné du remplacement du général Pélissier par le général Niel. Le maréchal Vaillant avait certainement une opinion très haute de la valeur de Niel; cependant, ainsi qu'il devait le lui écrire plus tard, jamais il n'aurait consenti à le désigner comme successeur du général Pélissier. Au lieu de télégraphier l'ordre de remplacement, il l'envoya par dépêche postale, et quand, le lendemain, se rendant aux instances de quelques-uns de ses conseillers les plus écoutés, l'Empereur parut regretter sa décision, le ministre qui, dans la prévision de ce revirement, n'avait voulu que gagner du temps, annula l'ordre donné.

« Une rupture entre vous et Pélissier, avait eu l'occasion d'écrire le ministre de la Guerre au général Niel, eût été un malheur », et soit que le général Pélissier eût constaté que les travaux du génie s'exécutaient avec toute la science et la célérité qu'excite le désir d'une revanche, soit qu'il eût appris que, dans l'intérêt du service, Niel s'était déclaré prêt à tous les sacrifices, même celui de sa situation, les rapports entre les deux généraux se détendaient enfin, et si, entre eux, il n'y avait encore ni intimité, ni cordialité, du moins les relations devinrent-elles plus faciles.

A mesure que l'on se rapprochait de la place, les moyens d'attaque devenaient plus puissants et les mines monstres creusaient d'immenses entonnoirs dans lesquels, la fumée à peine dissipée, les troupes se précipitaient pour se trouver de jour en jour plus près de leurs adversaires. Ces travaux du génie, comme le feu continu de l'artillerie, nécessitaient le maintien, au milieu des cheminements, d'immenses approvisionnements de poudres et de projectiles chargés. La situation était grosse de dangers. On en eut la preuve pendant la nuit du 28 au 29 août, quand une effroyable explosion de deux magasins à poudre, à bombes et à obus chargés bouleversa les travaux des Français, ouvrant dans leurs retranchements une vaste brèche, tuant 31 hommes, en blessant 119. Une panique générale s'ensuivit; même ce fut un affolement : en un clin d'œil tranchées et batteries furent absolument désertées. Un moment on put craindre une sortie des Russes se jetant sur nos troupes en désordre, mais deux canonniers, Boscat et Gauthier, avaient conservé quelque sang-froid, et s'apercevant qu'au milieu de l'amoncellement des ruines, une batterie de canons chargés demeurait intacte, tirèrent successivement les pièces, donnant ainsi aux Russes, par leur inspiration aussi heureuse que courageuse, l'illusion que, malgré leur malheur, les Français se gardaient toujours bien dans leurs tranchées. Sous les ordres directs de leur chef qui resta sur le terrain nuit et jour, les soldats du général Niel avaient tout déblayé et réparé en moins de quarante-huit heures.

Cependant le dénouement approchait.

Le 3 septembre, un Conseil fut tenu au quartier du général en chef, conseil dans lequel les chefs des services de l'artillerie et du génie français et anglais s'accordèrent pour déclarer que tout était prêt en vue de l'assaut, qu'un délai n'était plus possible. Ils le réclamaient donc, mais auparavant jugeaient nécessaire un bombardement, gé-

néral et incessant durant trois jours, de Sébastopol et de toutes les positions russes. Cette déclaration était grave : « Je ne sais ce qui arrivera, écrivait le général Niel au ministre de la Guerre, mais j'ai confiance et je n'ai jamais espéré que l'assaut pût se donner dans de meilleures conditions. En conseillant et demandant cet assaut, qui répugnait au général en chef, je sais que j'ai encouru une grave responsabilité ; sans doute, selon les événements, ce conseil passera inaperçu ou sera relevé ; mais je ne m'en plaindrai pas. La note commune a été approuvée sans modifications par le général en chef dont je n'ai eu qu'à me louer dans ces graves circonstances. »

Dès le matin du 5 septembre, le bombardement commença par le tir de 620 canons, obusiers et mortiers français et anglais. Les alliés écrasèrent Sébastopol sous le choc des bombes et des boulets, et rendirent intenables aux Russes les positions les mieux garanties en apparence. Pour les malheureux assiégés, le Petit-Redan devint le *bastion de l'enfer*, le Grand-Redan la *boucherie*, la tour Malakoff le *moulin à pilon*. Ils répondirent toutefois, mais de plus en plus faiblement. Sous ce feu unique dans l'histoire des sièges, sous ce martèlement continu, Sébastopol s'affaissait pour ainsi dire, murailles de terre et maçonneries tombaient dans le fossé et le comblaient, préparant ainsi la voie aux colonnes d'assaut. Enfin le samedi 8 septembre, celles-ci, lancées contre Malakoff, se rendaient maîtresses de la célèbre position, dont la conquête nous livrait Sébastopol.

C'était le prix d'un immense effort qui nous coûtait 43 046 hommes dont 9 627 tués à l'ennemi. Dans ce chiffre, nous avions eu 442 officiers morts au feu et 1 621 blessés. En tout, tant que tués, morts de maladies et blessés, la guerre d'Orient avait fait de notre côté environ 119 000 victimes. Les pertes des Russes sont comprises entre 300 et 400 mille hommes.

La puissance développée contre la ville avait été formidable. Le génie avait creusé plus de 80 mille mètres de tranchées, de galeries souterraines et une vingtaine d'entonnoirs. L'artillerie franco-anglaise avait lancé sur la place plus de 350 000 bombes, 510 000 boulets, 236 000 obus, et l'infanterie avait tiré plus de 25 millions de coups de fusil.

Le 12 septembre, le ministre de la Guerre reconnaissait la grande part de Niel dans cette victoire : « Je ne vous ai pas encore fait compliment, écrivait le maréchal Vaillant, et cependant j'en ai de bien grands à vous adresser. Vous avez pris votre belle part à tout ce qui s'est fait de vraiment important depuis que vous portez l'épaulette : Constantine, Rome, Bomarsund, Sébastopol ! Je n'ai jamais désespéré, vous le savez, mais que mon espoir était faible ! Je ne saurai trop vous remercier d'avoir su inspirer silence à quelques sentiments de contrariété auxquels un homme moins supérieur se serait peut-être laissé aller ; vous avez eu le vrai courage, celui du devoir. »

Revenu en France au mois de décembre 1855, le général Niel reprenait auprès de l'Empereur ses fonctions d'aide de camp ; au ministère de la Guerre, celles de membre du Comité des fortifications. L'année suivante, lors des désastreux débordements du Rhône et de la Saône, c'est en se faisant accompagner du général Niel que Napoléon III alla porter des secours aux inondés de Lyon, et, le 9 juin 1857, Niel devenait sénateur et inspecteur général, pour cette année et la suivante, des troupes du génie.

V. CAMPAGNE D'ITALIE (1859)
NIEL MARÉCHAL DE FRANCE

La paix, revenue en 1856, allait de nouveau cesser. Depuis le traité de Paris, mais surtout l'attentat d'Orsini, le 14 janvier 1858, on parlait, plus ou moins vaguement, d'une intervention armée de la France en faveur de l'émancipation de l'Italie.

Mais quoique, ou plutôt parce que, dévoué à son souverain, Niel, un esprit droit, ainsi que le constatait le maréchal de Castellane, combattait toute idée d'une inter-

vention militaire en faveur du Piémont. Il prévoyait l'aventure grosse de dangers, de conséquences inconnues, pouvant résulter d'un accroissement de puissance donné à un État dont on n'ignorait nullement les ambitions et les tendances à devenir maître des États italiens, même de ceux du Pape.

Mais, ajoute dans son journal le maréchal de Castellane, « quoique repoussant la guerre, il (le général Niel) sera des premiers à se faire tuer pour son succès ».

Envoyé en ambassade au Piémont, pour le mariage du prince Napoléon, le général Niel profite de son voyage pour relever la topographie du pays, contrôler et rectifier les indications des cartes, étudier les différents points propres au rassemblement des troupes, au groupement des équipages, des dépôts de vivres et de munitions. Quand il revint en France, il rapportait un important contingent de renseignements dont la valeur ne fut d'abord révélée qu'à un petit nombre de personnalités initiées aux pensées du souverain. La guerre décidée, Niel reçut le commandement du 4e Corps de l'armée d'Italie (1).

Sorti de France par Suze et la route du littoral, le corps d'armée du général Niel entra à Gênes au mois d'avril 1859, ne fut que peu engagé à Magenta (4 juin), mais prit une part prépondérante à la bataille de Solférino (le vendredi 24 juin 1859).

Le 4e Corps occupait la droite de l'armée française et il devait marcher sur le village de Guidizzolo pour concerter ses mouvements avec ceux des corps de Mac-Mahon qu'il avait à sa gauche, et de Canrobert, placé à sa droite. Le général Niel pensait qu'avec l'aide de ses deux collègues il acculerait l'armée autrichienne dans une position telle qu'elle fût enveloppée, cernée et qu'à moins de succomber tout entière les armes à la main, elle fût obligée de capituler. En réalité, Niel voulait faire l'armée autrichienne prisonnière de guerre sur le champ de bataille, manœuvre hardie et décisive que, onze ans plus tard, devaient réaliser contre nous, à Sedan, les coalisés Allemands, moins par conception stratégique, que par la supériorité écrasante du nombre de leurs soldats.

Entraînant son corps d'armée, le général Niel enlève les deux villages de Ceresara et de Rebecco, déblaye devant lui tout le terrain pour arriver au bourg de Goïto, point central des opérations qui lui font entrevoir le succès définitif. Pendant qu'il combattait, le corps de Mac-Mahon (1) était aux prises avec l'ennemi sur les pentes des collines de Cavriana et de Solférino.

Chassée de toutes ses positions, l'armée autrichienne se trouve sérieusement compromise, et Niel peut se dire que la capture de cette armée n'est plus un rêve, elle va devenir une réalité glorieuse pour l'armée française, désastreuse pour les Autrichiens. Mais, pour cela, il faut s'établir, soit à Goïto, soit à Volta, pour barrer à l'ennemi toute ligne de retraite. Malheureusement, les forces dont Niel dispose sont insuffisantes, aussi envoie-t-il demander à Canrobert de le soutenir par l'envoi de l'une de ses divisions. Bien que Canrobert ait saisi l'importance du plan de son collègue, il n'ose prendre sur lui d'enfreindre les ordres qui lui ont été donnés d'observer la forteresse de Mantoue. Il consent seulement à détacher quelques régiments; mais si, avec leur aide et la valeur de ses propres soldats, Niel se maintient sur les positions conquises, s'il ne peut progresser dans sa marche sur Goïto, la résistance du 4e Corps donne cependant à Mac-Mahon le temps d'emporter définitivement Solférino et Cavriana dont l'occupation assure le gain de la bataille.

L'action durait depuis douze heures déjà, sous un ciel orageux et une lourde chaleur. Il était 4 heures de l'après-midi, quand, libre d'agir, le maréchal Canrobert se préparait

(1) Le corps comprenait trois divisions d'infanterie sous les ordres des généraux Luzy de Pellissac, Vinoy et de Failly; une brigade de cavalerie que commandait le général Richepanse, le fils du célèbre Richepanse du premier empire; quatre-vingt pièces de canons; soit en tout de vingt-six à vingt-sept mille hommes. L'armée française entière en comptait 107000.

(1) MAC-MAHON, voir *Contemporains*, n° 186.

à seconder plus efficacement le commandant du 4e Corps en dirigeant une partie de ses troupes sur le village de Rebecco et la ferme de Casanova, où Niel tenait toujours héroïquement contre des forces très supérieures. Se sentant soutenu, le 4e Corps redouble d'efforts, et, de nouveau, manœuvre pour couper la retraite à ses adversaires. Le général Trochu (1), excellent général quand il était en sous-ordre, pousse une pointe hardie pour dépasser Volta et Goïto, et, sous l'énergique et incessante impulsion de Niel, un immense succès se dessinait déjà, lorsqu'à 6 heures du soir, éclate un orage formidable.

D'abord, la violence du vent, les éclairs, les éclats de la foudre, les tourbillons de poussière n'arrêtèrent pas nos soldats, mais il leur devint impossible de combattre lorsqu'une pluie torrentielle eut rendu les routes et surtout les terres absolument impraticables. Perdues dans l'obscurité, les deux armées combattaient au hasard, et ce fut un grandiose spectacle, un drame inoubliable, qui se déroula dans la plaine immense de Solférino. Seuls les éléments eurent raison de l'impétuosité française, et cet arrêt de la bataille favorisa les Autrichiens, qui réussirent à dissimuler leurs mouvements pour se retirer du champ de bataille, vaincus, mais non prisonniers.

Le lendemain, sur ce champ de bataille de Solférino où le 4e Corps avait laissé 4 804 hommes hors de combat, dont 46 officiers tués et 207 blessés, le général Niel était salué par Napoléon III du titre de maréchal de France.

Cependant le nouveau maréchal, dans son rapport sur les opérations du 4e Corps d'armée, avait émis l'opinion que si l'armée autrichienne avait pu échapper à un désastre complet, elle le devait à l'inertie relative de Canrobert. Une polémique assez vive, par lettres quelque peu acerbes, s'ensuivit entre les deux maréchaux.

Cette polémique dura quelques jours et même, d'après une légende, mais seulement une légende, Niel et Canrobert auraient été sur le point d'en appeler aux armes. Heureusement qu'une sage influence intervint pour éteindre cette mésintelligence qui impressionnait d'autant plus péniblement l'armée et la nation qu'elle provenait plutôt de malentendus que d'inimitiés entre ces deux hommes, tous deux grands par le caractère et les services rendus, et dont l'estime mutuelle datait des glorieux jours de Sébastopol. Encore une fois, comme au temps de la guerre de Crimée, le maréchal Vaillant intervint en qualité de médiateur :



PLAN DE LA BATAILLE DE SOLFÉRINO

il fit accepter aux deux maréchaux l'arbitrage de l'Empereur; une note parut dans le *Moniteur universel*, laquelle, de l'acquiescement de Niel et de Canrobert, établit la réalité des faits.

Par sa situation nouvelle, le maréchal Niel était arrivé au plus haut sommet de la hiérarchie militaire, ce qui, suivant une tradition reprise par l'Empire à la Royauté, lui donnait le droit d'être qualifié de « cousin » du chef de l'État. Un dernier honneur lui était réservé. Le 4 juillet 1859, l'Empereur lui décernait la médaille militaire, instituée par lui pour récompenser les ser-

(1) Trochu, voir *Contemporains*, n° 330.

vices militaires des sous-officiers et soldats, mais aussi les officiers généraux qui, par leurs services éclatants, avaient épuisé la liste des récompenses honorifiques. Leur décerner alors la médaille militaire, c'était resserrer plus intimement les liens les unissant non plus seulement à l'armée mais au soldat.

Le 17 août 1859, le maréchal Niel recevait le commandement supérieur du 6e arrondissement militaire, devenu le 6e Corps d'armée dont le siège était à Toulouse. Il conserva cette haute situation jusqu'au 20 janvier 1867, époque à laquelle il devint ministre de la Guerre et après avoir été, en 1865, pendant la période des manœuvres, commandant en chef du camp de Châlons.

VI. AU MINISTÈRE DE LA GUERRE (1867-1869)

La guerre austro-prussienne contre le Danemark, puis celle qui, en 1866, éclata entre la Prusse et l'Autriche et se termina par le foudroyant succès des Prussiens à Sadowa, venaient de produire en France une profonde et pénible impression. La nation eut l'intuition qu'elle était menacée sans être suffisamment armée, et on en vint au funeste rêve d'opposer aux grandes masses allemandes, non des soldats vraiment instruits et aguerris, mais des masses d'hommes aussi nombreuses. La question si grave d'une modification de notre organisation militaire, soulevée par l'Empereur devant le Conseil des ministres, trouva ceux-ci d'accord sur la nécessité de renforcer l'armée française; mais on ne put s'arrêter à aucun système : quelques ministres préconisant le nombre, les autres la qualité. L'Empereur voulait un accroissement raisonnable de l'armée active, sa consolidation et la constitution d'une forte réserve rapidement mobilisable.

Suivant l'excellent administrateur qu'était le maréchal Randon (1), le conquérant de la Grande Kabylie, alors ministre de la Guerre, on s'était arrêté à une solution bâtarde. « Il faut être fou, disait-il, pour s'imaginer qu'on peut créer de toutes pièces un corps de troupes aussi considérable sans cadres, sans esprit militaire et sans éducation technique..... », et plutôt que de coopérer à une œuvre qu'il jugeait néfaste, le maréchal Randon préféra se démettre de ses fonctions.

Le maréchal Niel était, à cette époque, en haute faveur à la Cour et, parmi ses aides de camp, c'était celui dont l'Empereur goûtait le plus les idées. Le passé militaire du maréchal justifiait hautement cette confiance, et, dans cette question, vitale pour la France, de sa transformation militaire, s'il était, en principe, d'accord avec le ministre démissionnaire, il cherchait loyalement une solution s'accordant suffisamment avec les besoins de la défense et ce que l'on appelait les exigences de la vie civile, faute d'oser dire les nécessités parlementaires. « Le maréchal Randon, raconte le général du Barail, dans les discussions relatives à l'armée s'était montré un peu raide, rebelle à tout compromis avec les idées nouvelles. Il n'avait vu que l'armée, il n'avait songé qu'à la rendre plus forte. Le maréchal Niel, au contraire, tout en comprenant les raisons d'opposition du ministre, s'était montré moins intransigeant. Orateur disert, à l'esprit orné, à la parole élégante, il avait su ménager les susceptibilités des hommes politiques, il avait séduit les avocats en parlant aussi bien qu'eux, et il avait laissé l'impression d'un homme capable de comprendre et de tourner les difficultés que devait entraîner une réorganisation militaire. » Niel devint donc ministre de la Guerre (20 janvier 1867).

Presque aussitôt son entrée en fonctions, surgit l'affaire dite du Luxembourg. La cession du Grand-Duché avait été consentie à la France par la Hollande; c'était une acquisition territoriale qui devait fortifier notre frontière de l'Est très mal délimitée. Le secret dévoilé des négociations souleva l'opposition de l'Allemagne juste au moment où allait s'ouvrir la merveilleuse, mais néfaste Exposition universelle de 1867. L'Empereur ne sut pas sacrifier celle-ci, et, au lieu

(1) Randon. Voir *Contemporains*, n° 72.

de rester résolument sur le terrain de son droit, il céda, se contentant d'accepter une problématique neutralité du Luxembourg. Pendant cette période quelque peu critique qui précéda la capitulation impériale, le maréchal Niel avait pris ses dispositions pour ne pas se laisser surprendre. Sans bruit, sans publicité, il avait fortifié l'armée, tout préparé pour, le cas échéant, la faire, d'un jour à l'autre, passer du pied de paix au pied de guerre, remonté la cavalerie, commencé l'armement des forteresses. Ces préparatifs furent inutiles, et le Luxembourg fut nominalement neutralisé, alors qu'en réalité il devenait allemand.

Le maréchal Niel avait accepté de se faire devant les Chambres l'avocat de la nouvelle organisation militaire, principalement de l'armée de réserve ou garde nationale mobile. Dans cette circonstance, il avait sacrifié sa personne au bien de l'État, obéissant à ce sentiment d'abnégation et de dévouement qui est l'honneur et la raison d'être du soldat. Il croyait d'ailleurs pouvoir compter sur la clairvoyance et le patriotisme du Corps législatif et du Sénat pour accepter ses projets, comme sur la franchise du pouvoir exécutif pour dévoiler complètement, virilement, combien était devenue dangereuse pour la sécurité de la France l'existence d'une Allemagne démesurément agrandie et dévorée d'ambitions à la suite de ses récentes victoires.

A la tribune du Corps législatif, le maréchal Niel exposa les faits avec clarté et cependant avec assez de prudence pour ne donner aucun prétexte à des observations des puissances étrangères. Mais, dès le début des discussions, il put s'apercevoir qu'il avait contre lui le parti-pris d'une opposition moins soucieuse de patriotisme qu'aveuglée par ses passions politiques, ses intérêts électoraux et, ainsi que l'ont dit depuis quelques-uns de ses membres, craignant moins les conséquences d'une défaite qu'une victoire qui eût permis à l'Empire de réaliser complètement le programme énoncé jadis par Richelieu : « Restituer à la Gaule les limites tracées par la nature, » autrement dit en lui donnant le Rhin pour frontière. Et dans la chaleur des discussions adverses, il entendit, un jour, une voix lui demander ironiquement s'il entendait transformer la France en caserne? Alors, sortant de sa réserve et comme l'esprit fouetté par cette parole absurdement criminelle, le Maréchal se redressa et ne put retenir cette réponse qui devait être une prophétie : « Ne craignez pas tant de faire de la France une caserne si vous ne voulez en faire un cimetière. »

Malgré l'opposition, la loi fut votée, mais amoindrie, affaiblie, incomplète.

Quoique insuffisante pour bien équilibrer nos forces avec celles de l'Allemagne, en constituant une véritable réserve, la création de la garde nationale mobile eût peut-être rendu quelques bons services si son organisation avait suivi de près le vote de la loi. Malheureusement le ministre de la Guerre avait pour adversaire le régime parlementaire devenu plus puissant que l'initiative impériale, et, quand on aurait dû disposer d'une centaine de millions pour cette constitution, le gouvernement en obtint à peine une vingtaine répartis sur plusieurs exercices. Il fallut donc réduire le plan ébauché pour organiser péniblement, avec cadres incomplets, quelques bataillons sans cohésion, sans discipline, qui, au jour du danger, devaient devenir un embarras plutôt qu'une ressource.

Niel, cependant, ne désespérait pas; ne pouvant obtenir du Corps législatif les moyens nécessaires pour augmenter les forces françaises, il voulut du moins améliorer les éléments qui les composaient. Demandant au personnel de son ministère ce qu'il avait autrefois obtenu de ses officiers, un surcroît d'énergie dans le travail, il opéra d'importantes réformes qui eurent pour résultat de simplifier les méthodes tactiques des différentes armes, d'achever la transformation de l'armement de l'infanterie, désormais pourvue du fusil appelé communément le fusil chassepot, du nom de l'un de ses inventeurs. Il orga-

nisa le service de la télégraphie militaire, auxiliaire désormais indispensable de la stratégie, et développa considérablement l'instruction dans l'armée, notamment à l'école d'état-major.

VII. MORT CHRÉTIENNE

Ce travail incessant, surtout ces luttes de tous les instants contre l'aveuglement systématique de nombre de députés et de sénateurs, ces ingrates batailles de tous les jours soutenues depuis 1867 avaient miné la constitution pourtant si robuste du maréchal Niel. Se donnant tout entier à la chose publique, il n'avait eu que bien peu de temps pour penser à lui-même, à sa propre santé, et, au mois d'août 1869, on apprit que le maréchal, ministre de la Guerre, était gravement malade. Le 14 août, après une visite d'adieu que lui avait faite l'Empereur, le Maréchal succombait, laissant inachevée l'œuvre dont, malgré tant de difficultés et de luttes, il n'avait jamais désespéré, celle de fortifier l'armée.

Il était, suivant une expression ancienne, mais de caractère élevé, mort dans la foi de ses pères, la confessant hautement, sans crainte comme sans forfanterie, édifiant les siens et ceux qui l'entouraient par sa force d'âme, ses sentiments de vrai et bon catholique. Il avait demandé et reçu les suprêmes secours qu'offre la religion à ceux qui vont mourir et s'était recommandé aux prières du clergé de Paris, quand était venu à son chevet Mgr Darboy, le futur martyr de la Commune.

La *Semaine catholique* de Toulouse disait :

« Le maréchal, qui a horriblement souffert, n'a pas *laissé échapper une plainte durant un mois;* c'est aux contractions de son visage que sa famille pouvait *lire* ses atroces souffrances. Suivant sa recommandation, la religieuse qui le veillait n'a pas cessé de lui lire des chapitres de l'*Imitation de Jésus-Christ,* de Bossuet et de Bourdaloue.

» Personne à Toulouse n'a eu lieu d'être surpris des sentiments chrétiens que le maréchal a manifestés à l'heure suprême. On sait quels sûrs principes il avait sucés avec le lait de sa mère et quelle tendre vénération il gardait, comme son frère, à la mémoire de cette pieuse femme. On n'a pas oublié avec quelle assiduité et quelle irréprochable tenue il entendait la messe dans son église paroissiale de Saint-Étienne, tous les dimanches, pendant les huit années de son commandement; ni le soin qu'il apportait durant le temps des vacances à ce que le service divin fût célébré régulièrement dans la chapelle de son château d'Offéry. « Je puis affirmer, disait un té-
» moin, que tous les jours de la vie, dans
» l'ardeur des affaires, comme dans le tu-
» multe des camps, il a été invariablement
» fidèle à sa prière du matin et du soir.

» Chose remarquable, les plus grands hommes de guerre de ce temps meurent dans des sentiments admirables de piété et de résignation. Le maréchal Bugeaud, le maréchal de Saint-Arnaud, le maréchal Pélissier, le général Lamoricière se sont éteints en vrais chrétiens, munis des sacrements de l'Église, professant hautement leur foi et leurs immortelles espérances. »

Le maréchal comte Niel s'était marié le 24 avril 1843 avec Mlle Charlotte-Clémence-Hélène Maillères, décédée le 8 mars 1901. Il a laissé deux enfants, un fils, le général de brigade comte Niel et une fille mariée au général Duhesme, petit-fils du général comte Duhesme, qui périt à Waterloo, commandant de la jeune garde impériale.

Une statue à la mémoire du maréchal Niel a été élevée à Muret, sa ville natale. A Paris une belle avenue porte son nom.

Paris. PAUL LAURENCIN.

OUVRAGES CONSULTÉS

Archives de la Guerre, dossier Niel. — *Moniteur universel.* — *Mémoires du maréchal de Castellane.* — *Souvenirs du général du Barail.* — C. ROUSSET. *Histoire de la guerre d'Orient.* — BAZANCOURT. *L'Expédition de Crimée* et *Histoire de la campagne d'Italie.* — Duc d'ALMAZAN. *La Guerre d'Italie.* — MAC-CARTHY, le maréchal Niel. — DE LA GORCE. *Histoire du second Empire.* — *Semaine catholique* de Toulouse (année 1869). — P. L. *Souvenirs personnels*

LES CONTEMPORAINS



L'ABBÉ RENÉ-JUST HAÜY, CRÉATEUR DE LA MINÉRALOGIE (1743-1822)

« Aucune vie ne montre mieux que celle du créateur de la minéralogie tout ce que peut opérer de grand — j'oserais presque dire de miraculeux — l'homme qui s'attache avec opiniâtreté à l'étude approfondie d'un objet. Combien il est vrai de dire, surtout pour les sciences exactes, que la patience d'un bon esprit, quand elle est invincible, constitue le génie ! » Ainsi parlait Cuvier (1), dans une séance publique de

(1) Cuvier. Voir *Contemporains*, n° 427.

l'Académie des sciences, à Paris, le 2 juin 1823, en lisant l'*Éloge historique de l'abbé Haüy*. Quoique protestant, il a loué de la meilleure grâce du monde, non seulement le savant, le physicien, le minéralogiste, mais l'ecclésiastique pénétré des devoirs du sacerdoce et très exact à les remplir. Nous le suivrons pas à pas dans cette notice biographique.

I. PREMIÈRES ANNÉES D'UN ENFANT DE CHOEUR — HAUY ÉLÈVE — BOURSIER AU COLLÈGE DE NAVARRE

Dans un registre paroissial conservé à la mairie de Saint-Just-en-Chaussée (Oise), se trouve cet acte de naissance temporelle et spirituelle que nous transcrivons textuellement :

« L'an mil sept cent quarante-trois, le vingt-huit février, est né, et le premier mars a été baptisé René-Just, fils de Just Haüy et de Magdeleine Candelot, sa femme, tenu sur les fonts du baptême par François Candelot et Élisabeth Lespinette, ses parrain et marraine, qui ont signé avec nous, prieur-curé soussigné,

» F. DELVILLE, *prieur*. »

La chaumière où René-Just naquit appartenait à un ménage d'ouvriers tisserands, sans fortune (1); mais le ciel les favorisa en leur accordant deux fils, dont la France peut, à bon droit, s'enorgueillir (2). Le père, simple ouvrier vivant au jour le jour du travail de ses mains, n'aurait pu donner d'éducation à ses enfants, si la Providence n'était venue à son aide. Il était loin de penser, du reste, que la gloire et les honneurs iraient les chercher presque malgré eux.

Voici comment René-Just fut distingué parmi ses jeunes camarades. Dès son bas âge, il avait un attrait particulier pour les cérémonies et le chant d'église (1), une si jolie voix et des dispositions tellement prononcées pour l'étude et la piété, que le prieur de l'abbaye des Prémontrés de Saint-Just en fut frappé. Ce bon moine lui fit donner des leçons par ses religieux. « Qui dira tous les bienfaits de ce genre dont les lettres et les arts sont redevables à ces monastères tant décriés de nos jours ! Savants du siècle, si fiers des progrès de la science, pourquoi donc méprisez-vous ces retraites pieuses ? Pourquoi les poursuivre avec tant d'acharnement ? Parmi vos illustres devanciers, combien, peut-être, auraient vu leur génie étouffé au berceau, si, sous la robe de bure de quelque pauvre religieux, ne s'était caché le premier Mécène, qui a protégé leur libre essor vers leur glorieuse destinée ? » (2)

Les progrès rapides de l'élève, son intelligence précoce étonnèrent ses maîtres, pendant que sa douceur et son caractère aimant lui gagnaient l'affection de tous.

Sa mère, Magdeleine Candelot, dut se décider, sur le conseil du prieur, à le conduire à Paris, au moins pour quelque temps, afin de lui faire achever ses études. Elle ne put d'abord obtenir pour lui qu'une place d'enfant de chœur dans une église du faubourg Saint-Antoine. « Ce poste, disait-il si ingénuement plus tard, eut du moins cela d'agréable que je n'y laissai point enfouir mon talent pour la musique. » En effet, toujours fidèle à ses premiers goûts, il devint bon musicien, apprit la composition; le violon et le clavecin furent deux instruments qui lui procurèrent toujours d'agréables récréations.

Grâce aux influences de ses protecteurs, les Prémontrés de Saint-Just, il fut admis comme boursier au collège de Navarre (3)

(1) Dans le pays on appelait ces tisserands des *mulquiniers*. Ils tissaient dans les caves.

(2) Valentin Haüy, le cadet, est l'inventeur de la méthode pour instruire les jeunes aveugles. Voir *Contemporains*, n° 224.

(1) « Le goût de la musique, cet allié naturel des âmes tendres, se joignit promptement en lui au penchant pour la dévotion. » (Cuvier, *loc. cit.*)

(2) Joseph Lebrun, dans les *Illustrations et célébrités du* XIXe *siècle*, 5e série.

(3) Le collège de Navarre portait ce nom parce qu'il fut fondé par Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Bel, en 1304. Ce collège devint l'un des plus célèbres de l'Université de Paris. On devait y élever 70 écoliers pauvres. Suivant Coquille, le roi était le « pre-

le plus illustre des collèges de l'ancienne Université, devenu en 1805 l'Ecole polytechnique.

II. PRÊTRISE — PROFESSORAT AUX COLLÈGES DE NAVARRE ET DU CARDINAL-LEMOINE

C'est là qu'en suivant les cours du professeur Brisson, il sentit naître en lui de l'attrait pour les sciences physiques. D'élève il devint maître ; ses professeurs lui proposèrent d'être leur collaborateur et l'employèrent d'abord comme surveillant d'études. Aussitôt qu'il eut pris ses grades, on lui confia la régence de quatrième. Il n'était alors âgé que de vingt et un ans. D'une constitution délicate et semblant ne pas devoir fournir une longue carrière, lorsqu'il fut nommé régent, il entendit l'un de ses confrères, Mazéas, dire : « Voilà un homme qui ne passera pas l'année ! » Cependant il devait devenir octogénaire, bien que sa vie n'ait été qu'une longue maladie, dont il était distrait par l'étude seule.

Tout en étant titulaire de la chaire de quatrième, il fit ses études théologiques.

Quelques années après, en 1770, il reçut la prêtrise et passa au collège du Cardinal-Lemoine, (1) rue Saint-Victor, comme régent de seconde. Là semblait se borner son ambition.

Mais il est à remarquer que si la religion et la charité ont donné René-Just Haüy aux sciences, une amitié célèbre lui fraya aussi le chemin de la gloire. Dans ses moments de loisir, il faisait quelques expériences d'électricité ; c'était pour lui un délassement plutôt qu'un travail. Quant à l'histoire naturelle, il n'en avait aucune connaissance et ne songeait nullement à s'en occuper. Or, c'est une particularité de son histoire, les dispositions affectueuses de son cœur le portèrent à se livrer à cette étude. On va le voir plus loin dans ses relations d'étroite amitié avec Lhomond.

Son frère Valentin, de son côté, étudiait la calligraphie et les langues étrangères, pour devenir traducteur et interprète officiel. Il demeurait avec ses parents, rue du Mail, sur la paroisse Saint-Eustache, et se maria en 1774, comme nous l'apprend une lettre de son père adressée de Paris, le 26 décembre de cette année, à Jean Trannoy, époux de Marie-Anne Haüy, tante paternelle de René-Just et de Valentin, au Plessier-sur-Saint-Just (1).

III. INTIMITÉ DE LHOMOND AVEC HAUY — FRAGMENTS DE LEUR CORRESPONDANCE DE VACANCES

Parmi les régents du Cardinal-Lemoine se trouvait alors le savant et modeste Lho-

mier boursier » de cet établissement, et le revenu de sa bourse servait à l'achat des *verges disciplinaires*. En 1635, Antoine Fayet, curé de Saint-Paul, y fonda dix bourses nouvelles. Parmi les élèves de ce collège qui devinrent célèbres, on relève les noms de Nicolas Oresme, Pierre d'Ailly, Jean Gerson, Nicolas Clémengis, le duc d'Anjou, qui devint plus tard Henri III, Henri de Navarre (plus tard Henri IV), Richelieu, le futur cardinal, et enfin Bossuet. Le collège fut supprimé en 1790.

Navarre possédait une belle entrée sur la rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, un beau porche décoré de statues s'ouvrant dans une ligne de pignons gothiques.

L'auteur de cette notice possède deux volumes qui furent donnés à René-Just Haüy, à la distribution solennelle des prix, le 13 août 1761. C'était l'année de sa rhétorique. L'un des volumes est le premier prix de version grecque, et l'autre le premier prix de discours latin (*amplificationis latinæ*).

(1) Le collège du Cardinal-Lemoine, ainsi appelé parce qu'il avait été fondé par le cardinal Jean Lemoine, était de date un peu plus ancienne que le collège de Navarre. Il datait de l'an 1297.

(1) De ce document inédit nous extrayons les lignes suivantes, parce qu'elles renferment une particularité sur la première union de Valentin célébrée très simplement et sans frais de noces.

« Mon frère et ma sœur,

» Vous avez peut-être appris que Valentin est marié, quoique je ne vous en aie point prévenus. Comme il y avait eu quelques difficultés dans les derniers voyages de ma femme, qui s'en est retournée sans rien conclure, par rapport à des mauvais discours très faux, dont on n'est point exempt à Paris non plus qu'à la campagne, ayant examiné les choses avec toutes les attentions possibles, j'ay jugé à propos de passer outre sans aucun appareil, sinon qu'après la messe qui fut célébrée à midi, en sortant de son bureau, il y retourna l'après-dîner. Ainsi j'ay une bru qui est fille unique et d'un excellent caractère; et plus je la vois, plus je l'aime, et je crois qu'il sera heureux avec elle..... Comme elle a été bien élevée et qu'elle a beaucoup de religion et surtout beaucoup d'amitié pour lui, c'est ce qui m'a déterminé à finir une affaire qui aurait pu tourner en mal si je n'y avais point consenti. J'espère que le Seigneur les bénira : c'est ce que je lui demande tous les jours.

» Votre frère, J. Haüy. »

mond (1), qui s'était consacré, par piété, à l'éducation de la jeunesse. Fort capable d'écrire et de parler pour tous les âges, il ne voulut jamais abandonner sa classe de sixième. On connaît ses classiques ouvrages destinés aux enfants : par leur clarté et leur ton simple, ils ont obtenu plus de succès que beaucoup de livres à prétentions scientifiques. A vrai dire, le succès des ouvrages de Lhomond a été prodigieux et continu.



ANCIENNE ÉGLISE DE SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE DANS LAQUELLE R.-J. HAUY A EXERCÉ LES FONCTIONS D'ENFANT DE CHŒUR

(D'après une photographie communiquée par l'auteur de la biographie.)

Une grande conformité de caractères et de sentiments ne tarda pas à établir entre ces deux hommes une tendre amitié, qui ne cessa qu'à la mort. Bientôt tout fut commun entre eux, biens, travaux, joies et tristesses. Malgré la différence d'âge, Lhomond, plus âgé de seize ans, choisit Haüy pour son ami de cœur et son directeur de conscience.

Lhomond avait une véritable passion pour la botanique, cette science aimée des âmes simples qui se plaisent à glorifier Dieu dans ses œuvres les plus humbles. Haüy, ne la connaissant que de nom, éprouvait chaque jour le chagrin de ne pouvoir donner à leur commerce amical cet agrément de plus. Ayant appris, dans une de ses vacances, qu'un religieux de Saint-Just s'occupait aussi d'herborisation, à l'instant il conçut la pensée de surprendre agréablement son ami et pria ce religieux de lui inculquer quelques notions sur les fleurs. Son cœur soutint sa mémoire, il comprit et retint tout ce qui lui fut expliqué. Rien n'égala l'étonnement de Lhomond lorsque, à leur première excursion, dans les plaines de Sceaux et de Fontenay, Haüy lui nomma, en langage linnéen, la plupart des plantes qu'ils rencontrèrent et lui raconta qu'il en avait étudié la structure. Dès lors, avec Lhomond, il devint un naturaliste infatigable. Il s'est préparé un herbier suivant un procédé particulier pour conserver la couleur des fleurs. Dans les mémoires de l'Académie, en 1785, p. 210, il publia la *manière de faire des herbiers*. Le Jardin des plantes, voisin du collège, recevait les fréquentes visites de ces deux amis qui ne se quittaient guère durant l'année scolaire ; ils étaient logés à côté l'un de l'autre, et assis à la même table.

Séparés durant les vacances, ils s'écrivaient en prose et parfois en vers. Se serait-on jamais imaginé le grammairien Lhomond et le minéralogiste Haüy faisant des vers ! Il faut savoir gré à M. Moulin, ancien magistrat, d'avoir publié dans les *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, année 1884, son heureuse et rare trouvaille des lettres qu'ils

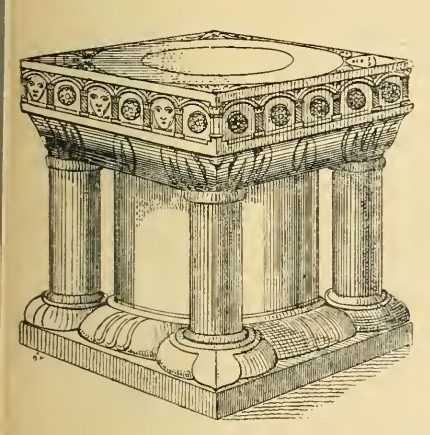
(1) L'abbé Charles Lhomond, grammairien et latiniste français, né à Chaulnes en 1727, mort en 1794. Le 20 mai 1894, Spuller, ministre de l'Instruction publique, inaugura le monument élevé à Chaulnes au modeste savant, à l'occasion du centenaire de sa mort.

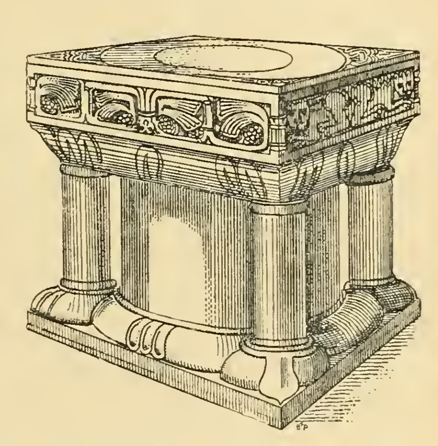
échangèrent en 1779, lorsqu'ils passaient le mois d'août, Lhomond, dans la forêt de Saint-Germain, au couvent des Loges, Haüy, à Saint-Just-en-Chaussée, dans la modeste demeure où il était né. Lhomond retrace dans la langue des dieux, des petits dieux, si l'on veut, *dii minores*, les plaisirs qui se succèdent pour Haüy, la musique, la botanique et la physique, entre lesquelles il partage ses journées de vacances. Haüy ne veut pas être en reste avec son ami, il commence sa réponse dans la même langue :

Aimable citoyen des bois,
Doux et sociable sauvage,
Que mon cœur applaudit au choix
Qui vous fixe dans l'ermitage,
Où, tout occupé de jouir,
Vous coulez, au sein du loisir,
Des jours filés pour la sagesse
Et pour l'heureuse liberté !!

. . . .

Un cerf dont la course légère
Laisse douter à l'œil surpris
Si ses pieds ont touché la terre
Des fleurs le brillant coloris,
Des oiseaux le tendre ramage,
Tout, dans cet asile enchanté,
Pour vous, empruntant un langage
Vous offre une société.





FONTS BAPTISMAUX DE L'ÉGLISE SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE
(D'après un dessin communiqué par l'auteur de la biographie.)

O Roi de la nature entière,
Avec elle vous conversez,
Et l'antre le plus solitaire
Se peuple quand vous paraissez.

Puis la réponse continue en prose :

« Vous me permettrez, mon cher Loulou (1), de reprendre haleine après ce court début (de 22 vers). Il ne m'appartient pas de créer, comme vous, d'un seul jet, une centaine de beaux vers. Fanfan, sur le Parnasse comme ailleurs, n'est qu'un marmot : il faut qu'il se repose après avoir fait quatre pas.

» Vous avez peint mes plaisirs avec cette touche délicate qui n'est qu'à vous. Vous en avez compté trois, si je ne me trompe; il en est arrivé un quatrième depuis votre charmante épître, c'est celui de la relire tous les jours.

» Je m'occupe peu de musique; on ne m'en laisse pas le temps. La machine électrique anglaise, qui produit de très grands effets, a le premier rang. Je suis continuellement obsédé de spectateurs; il tonne à chaque instant chez moi. Heureusement, ce n'est que la foudre en miniature !.... »

Revenant alors à la poésie, Haüy rend compte à son ami d'une séance d'électricité et de ses herborisations :

(1) *Loulou* et *Fanfan* étaient deux termes de tendresse que Lhomond et Haüy se donnaient mutuellement. La grande différence d'âge avait fait de leurs rapports des relations de père à fils.

Que de merveilles surprenantes
Pour nos Picards qui n'ont rien vu !
On vient, on se range à la file :
Au signal, la flamme subtile
Sort et frappe un coup imprévu
Sur la troupe qui l'environne,
Et qui, reculant quatre pas,
Ouvre de grands yeux et s'étonne
De retrouver encor ses bras.

Vous dirai-je aussi que la botanique me fait passer des moments agréables ?

Sur les traces de Tournefort,
Je cours, je vole avec transport,
Je vois la nature embellie
De plantes, dont les sucs puissants
Vont dans nos membres languissants
Répandre une nouvelle vie.

. . . .

Que d'objets qu'autrefois mes yeux
Apercevaient, sans les connaître,
Que je foulais aux pieds peut-être,
Et qui pour moi n'existaient pas,
M'offrent aujourd'hui mille appas !...

Viennent ensuite des détails de l'intérieur du collège, et enfin les adieux et les protestations d'amitié :

Adieu, Loulou ; Fanfan vous aime :
N'en doutez point, plus que lui-même,
Fanfan vous aimera toujours;
Et si son extrême jeunesse
Vous fait craindre que sa promesse
Ne s'envole avec les beaux jours,
Pour calmer votre défiance,
Sur nos champs portez vos regards :
Vous y verrez de toutes parts,
Au sein d'une heureuse abondance,
L'automne s'enrichir des fruits
Que le printemps avait promis.

Cette correspondance, remplie d'efforts poétiques entre les deux professeurs en vacances, date de 1779. L'année suivante, Lhomond, à l'occasion de la fête de son ami, lui adressait encore une pièce de vers faciles. C'est le portrait fidèle de Haüy, nullement flatté; on n'a même pas à reprocher à l'amitié un peu d'exagération.

De te peindre d'après nature,
C'est trop pour mon faible pinceau ;
Je veux, du moins en miniature,
Esquisser ce rare tableau.

Pour que le portrait te ressemble,
Et que les traits en soient parlants,
A toutes les vertus ensemble
Il faut joindre tous les talents.

Non, la vertu n'est point sauvage,
Elle se prête à la gaîté,
Son air est riant, son visage
N'affecte pas la gravité.

Je l'admire avec complaisance
Dans une âme simple et sans fard,
Qui joint la candeur de l'enfance
A la sagesse du vieillard.

Rarement les grâces légères
D'un esprit délicat, charmant,
Embellissent les traits austères
D'un géomètre, d'un savant.

Qu'on est heureux quand l'on possède,
Comme toi, le précieux don
D'unir le compas d'Archimède
A la lyre d'Anacréon !

La note n'est pas forcée. A la plus grande pénétration de l'esprit, Haüy joignait la plus grande simplicité du cœur; Lhomond fut le plus à même d'en faire la preuve, lui qui avait donné toute sa confiance à ce prêtre aimable et pieux plus encore qu'au savant confrère et collègue.

IV. HAUY MINÉRALOGISTE — DÉCOUVERTE CRISTALLOGRAPHIQUE

Non seulement Haüy fournit la première idée de la méthode analytique pour le classement des plantes, dont Lamarck fit un usage si utile dans la *Flore française,* mais leur comparaison avec les minéraux prépara ses découvertes en cristallographie. Entré par hasard au cours de minéralogie du savant Daubenton, au Muséum d'histoire naturelle, il fut charmé d'y trouver un sujet d'étude plus en rapport encore que les plantes avec ses premiers goûts pour la physique, et devint l'auditeur assidu de l'illustre professeur. Celui-ci laissa la science au point où il l'avait trouvée : il était réservé au modeste régent du Cardinal-Lemoine d'en étendre les limites.

Un jour, Haüy examinait quelques minéraux, chez un de ses amis, M. Defrance du Croisset, maître des comptes: il eut l'heureuse maladresse de laisser tomber un beau groupe de spath calcaire, cristallisé en prisme, qui se brisa. Le propriétaire, se consolant difficilement de la perte de ce bel échantillon, donna l'ordre à un domestique d'enlever les fragments.

— « Puisque vous n'attachez aucune valeur à ces débris, lui dit l'abbé, permettez-moi de les emporter ; la conformité de ces diverses couches avec le prisme qui leur sert de noyau me révèle un secret que je veux approfondir. »

En relevant ces morceaux épars, il avait,

en effet, remarqué avec surprise, sur leur cassure, des faces non moins lisses que celles du dehors et qui présentaient l'apparence d'un cristal nouveau tout différent du prisme pour la forme. Il considère ce fragment, il en examine les faces, leurs inclinaisons, leurs angles. A sa grande surprise, il voit qu'ils sont les mêmes que dans le spath en cristaux rhomboïdes, que dans le spath d'Islande.

De retour chez lui, il fait éclater sous le marteau un spath cristallisé en pyramide hexaèdre : il en voit encore sortir ce rhomboïde, ce spath d'Islande; les éclats qu'il en fait tomber sont eux-mêmes de petits rhumboïdes. Il casse un troisième cristal, celui qu'on appelle lenticulaire : c'est toujours un rhumboïde qui se montre dans le centre et des rhumboïdes plus petits qui s'en détachent. « *Tout est trouvé !* s'écrie-t-il alors; les molécules du spath calcaire n'ont qu'une seule et même forme. C'est en se groupant diversement qu'elles composent ces cristaux, dont l'extérieur si varié nous fait illusion. »

Si c'était là le véritable principe de la cristallisation, il ne pouvait manquer de régner aussi dans les autres substances. Chacune d'elles devait avoir un noyau toujours semblable à lui-même et des couches accessoires produisant toutes les variétés. Haüy ne balance pas à mettre en pièces toute sa petite collection; partout il retrouve une structure fondée sur les mêmes lois. Aucun des cristaux qu'il examine n'offre d'exception.

Pour que la théorie fût certaine, il fallait encore une condition. Le noyau de chaque substance étant donné, on devait pouvoir calculer d'avance les angles et les lignes de toutes les faces secondaires, en un mot, il fallait s'aider de la géométrie. Depuis quinze ans, Haüy enseignait le latin et avait oublié le peu de géométrie appris au collège. Lui qui avait si vite étudié la botanique sut promptement autant de géométrie qu'il lui en fallait, et dès ses premiers essais il se vit pleinement récompensé. La découverte était complète. Grâce à des instruments de son invention, il trouva les angles des divers cristaux précisément de la mesure qu'indiquait le calcul (1), et, avec une assurance parfaite, il put alors oser en parler à son maître Daubenton, dont il avait jusque-là suivi les cours modestement en silence. A ce moment-là Haüy était âgé de trente-huit ans.

L'illustre professeur, émerveillé, en fit part immédiatement au célèbre Laplace, et l'un et l'autre s'empressèrent de décider l'auteur à présenter ses travaux à l'Académie des sciences. Il ne fut pas facile de vaincre sa modestie, pour obtenir qu'il parût sur un si grand théâtre. Haüy ne céda qu'à des sollicitations réitérées. Sa théorie sur les grenats et les spaths calcaires fut lue, le 10 janvier 1781, et suivie d'un rapport de Daubenton et de Bezout, le 21 février. Un deuxième traité devint l'objet d'une autre lecture, le 22 août suivant, et les mêmes commissaires en firent le rapport le 22 décembre. (Ces mémoires sont imprimés dans le *Journal de physique* de 1782, t. Ier, p. 366, et t. II, p. 33.)

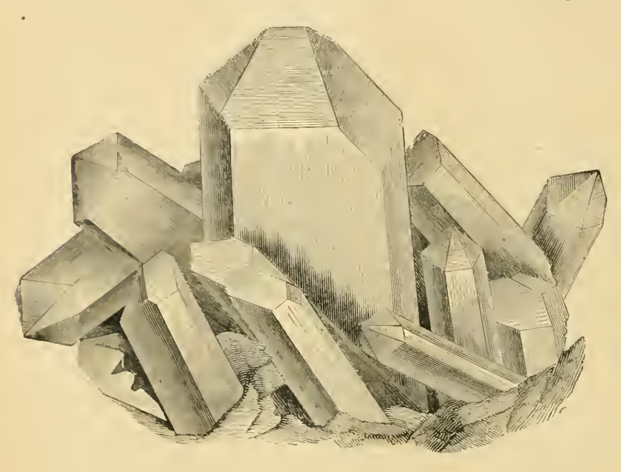
V. ADMISSION DE HAÜY A L'ACADÉMIE — RETRAITE DU PROFESSORAT — DIVERS OUVRAGES

En 1783, le 12 février, l'Académie fit entrer Haüy dans son sein, pour remplacer Jussieu en qualité de professeur-adjoint de botanique. A cette époque de frivolité et d'irréligion, ses amis avaient craint que le port de la soutane longue, conforme aux règles de l'Église, mais non plus aux usages du monde en société, ne fût un obstacle à son admission et ne lui enlevât des voix. Pour le décider à quitter son costume canonique, ils firent intervenir un docteur en Sorbonne.

(1) « On est d'autant plus frappé, dit M. Lacroix, des résultats auxquels il parvint qu'il n'avait en sa possession, comme instrument de mesure, qu'un goniomètre d'application, outil grossier, propre tout au plus à donner des indications approximatives. Le goniomètre de Wollaston, appareil parfaitement adapté à la mesure des angles des cristaux et pourtant méconnu et dédaigné par Haüy, est aujourd'hui entre les mains de tous les minéralogistes. »

« Les anciens canons sont très respectables, lui dit cet homme sage : mais, en ce moment, ce qui importe, c'est que vous soyez de l'Académie. » La soutane ou la soutanelle était indifférente à ses nouveaux collègues.

Bientôt après il fut nommé conservateur du Cabinet des mines. En 1784, après vingt années d'enseignement, l'heure de la retraite étant venue, il obtint le titre et la pension de professeur émérite. Dès lors, il se consacra exclusivement aux sciences,



GROUPE DE CRISTAUX DE QUARTZ HYALIN
(Dessiné au Muséum d'histoire naturelle de Paris.)

sans rien changer à ses habitudes modestes et continua de loger au Cardinal-Lemoine. Haüy avait alors quarante et un ans, et vit Lagrange, Lavoisier, Laplace, Berthollet, Fourcroy, Guyton de Morveau et Geoffroy Saint-Hilaire venir à son collège suivre les leçons d'un ancien régent de seconde, tout confus d'être devenu le maître d'hommes dont il aurait à peine osé se dire le disciple.

Au concert de louanges qui encourageaient les importants travaux d'Haüy, une seule note discordante fut mêlée par Romé-Delisle, qui trouva plaisant d'appeler le suprême législateur de la minéralogie un *cristalloclaste,* parce qu'il brisait les cristaux comme les iconoclastes brisaient les images (1). Mais, en fait de science comme en fait de religion, les injures ne sont pas des raisons, pas plus que les négations ne sont des preuves, et peu de personnes se rangèrent du côté du détracteur d'un vrai mérite.

Haüy continua ses recherches : « Bientôt ses observations fournirent, rapporte Cuvier, des caractères de première importance à la minéralogie. Dans ses nombreux essais sur les spaths, il avait remarqué que la pierre, dite spath perlé, que l'on regardait alors comme une variété du spath pesant (baryte sulfatée), a le même noyau que le spath calcaire, et une analyse que l'on en fit prouva qu'en effet elle ne contient, comme le spath calcaire, que de la chaux carbonatée. Si les minéraux, bien déterminés quant à leur espèce et à leur composition, se dit-il aussitôt, ont chacun son noyau et sa molécule constituante fixe, il doit en être de même de tous les minéraux distingués par la nature et dont la composition n'est pas encore connue. Ce noyau, cette *molécule,* pourra donc suppléer à la composition par la distinction des substances, et, dès la première application

(1) A l'étranger, les travaux de Haüy firent naître l'envie dans un jeune chimiste suédois nommé Gahn, qui devint plus tard professeur à Abo. Il avait remarqué six ou sept ans avant Haüy, en brisant un cristal de spath pyramidal, que le noyau de ce cristal était un rhomboïde semblable au spath d'Islande. Gahn avait fait part de son observation à Bergmann. Celui-ci, de ce rhomboïde du spath, prétendit alors déduire non seulement les autres cristaux du spath, mais aussi ceux du grenat, ceux de l'hyacinthe, qui n'ont avec lui aucun rapport de structure. On n'en accusa pas moins Haüy de s'être emparé de l'idée de Bergmann.

qu'il fit de cette idée, il porta la lumière dans une partie de la science que tous les travaux de ses prédécesseurs n'avaient pu éclaircir (1). »

Haüy a donc classé les minéraux d'après la forme de leurs *molécules*, mettant en première ligne la cristallisation pour déterminer les espèces.

« Il n'est presque plus, ajoute Cuvier, de minéral cristallisable dont Haüy n'ait déterminé le *noyau* et les *molécules* avec la mesure de leurs angles et la proportion de leurs côtés et dont il n'ait rapporté à ces premiers éléments toutes les formes secondaires en déterminant pour chacune les divers décroissements qui la produisent et en fixant par le calcul leurs angles et leurs faces.

C'est ainsi qu'il a fait enfin de la minéralogie une science tout aussi précise et tout aussi méthodique que l'astronomie. »

Alors Haüy publia son *Essai sur la théorie et la structure des cristaux*, in-8°, 1784, et, en 1787, une *Exposition raisonnée de la théorie de l'électricité et du magnétisme*, in-8°.

VI. ÉVÉNEMENTS POLITIQUES — INCARCÉRATION DE HAUY — GEOFFROY SAINT-HILAIRE ET L'ACADÉMIE OBTIENNENT SON ÉLARGISSEMENT — SES TRAVAUX PENDANT LA TERREUR

Arrivèrent les mauvais jours de 1792; le 10 août, le trône fut renversé, et l'on exigea des prêtres le serment à la constitution civile du clergé. L'abbé Haüy ayant refusé, fut arrêté comme réfractaire. Lorsque des hommes grossiers envahirent son humble réduit, au nom de la nation, pour l'incarcérer, ils lui demandèrent s'il n'avait point d'armes à feu. « Je n'en ai d'autre que celle-ci, dit-il, en tirant une étincelle de sa machine électrique. » On saisit ses papiers ne contenant que des formules d'algèbre; on culbuta ses collections de minéraux; enfin on le confina le 13 août avec d'autres prêtres, parmi lesquels son ami Lhomond, dans le Séminaire Saint-Firmin transformé en prison. « Cellule pour cellule, dit Cuvier, il n'y trouvait pas trop de différence. » Il ne prit d'autre soin que de se faire apporter ses tiroirs et de remettre ses cristaux en ordre. L'honneur de partager le sort de ses confrères lui était plus précieux que son titre d'académicien; aussi s'était-il bien gardé de s'en prévaloir.



LES FRÈRES HAUY

Lorsque Geoffroy Saint-Hilaire (1) apprit son arrestation, il en ressentit une peine très vive et, sans perdre un instant,

(1) Cuvier.

(1) Le même qui, en 1830, offrit asile à Mgr de Quélen. Voir *Contemporains*, n° 441.

mit tout en œuvre pour sauver son excellent maître. De nombreux amis intervinrent avec lui et l'Académie obtint un ordre de délivrance, signé le lendemain à 10 heures du soir. Aussitôt Geoffroy se fait ouvrir les portes de la prison, pénètre jusqu'auprès d'Haüy, qu'il surprend au milieu de ses chères collections. Il veut l'entraîner; mais lui, plein de sérénité au milieu des clameurs de mort, occupé à rétablir, dans ses matériaux, cet ordre savant dont il n'avait encore consigné les règles nulle part et dont il eût emporté le secret sur l'échafaud, demande comme une faveur de ne pas sortir à cette heure avancée, mais seulement le lendemain, après la messe, puisque c'était la fête de l'Assomption. Ainsi fut fait; dans la matinée du 15 août, Haüy alla retrouver sa petite cellule et Lhomond, qui venait d'être sauvé, lui aussi, par la reconnaissance d'un ancien élève, Tallien. Quinze jours après eurent lieu les terribles tueries révolutionnaires. Quatre-vingts prêtres qui avaient été emprisonnés avec eux à Saint-Firmin furent massacrés.....

Échappant à cette horrible boucherie, Haüy reprit ses travaux au sein de la retraite; il fut arrêté de nouveau et mis en liberté une seconde fois, à la sollicitation de Lavoisier (1). Chose singulière, on ne l'inquiéta plus ensuite! Sa haute réputation protégea sa vertu et le savant fit trouver grâce au prêtre. Pour rien au monde il ne se serait prêté à la moindre des extravagances de cette époque; personne du reste ne le lui proposa. La simplicité de ses manières et sa douceur lui tinrent lieu de tout. L'ingénieuse et courageuse amitié de Geoffroy Saint-Hilaire, aidée du crédit d'Éloi Lemaire, lui fit obtenir, ainsi qu'à Lhomond, un certificat de civisme.

On le fit comparaître, comme garde national, à la revue de son bataillon; il fut immédiatement réformé sur sa mauvaise mine. « J'ai seulement répondu à l'appel, écrivait-il à Geoffroy Saint-Hilaire, après quoi on m'a permis de me retirer. » C'est à peu près tout ce qu'il sut, ou du moins ce qu'il vit de la Révolution. Geoffroy, après les sanglantes journées de septembre, s'était retiré à Étampes, dans sa famille, et y tomba malade. Les amis qu'il avait laissés à Paris trouvaient, au milieu des angoisses de cette période cruelle, une consolation dans son souvenir et s'occupaient à assurer sa carrière. Haüy lui répondait : « Dès votre lettre reçue, j'en ai fait part à M. Lhomond. Nous n'avions jamais été si gais depuis que vous n'êtes plus avec nous. » Et, en même temps, il le recommandait de tout son pouvoir à Daubenton : « Aimez, adoptez mon jeune libérateur ! »

Au fort de la Terreur, lorsque Lavoisier fut arrêté et lorsque Borda et Delambre furent destitués, Haüy n'hésita point à écrire en leur faveur au Comité de Salut public, qui les réintégra. Ce crédit ou ce succès d'un prêtre non assermenté, remplissant tous les jours ses fonctions ecclésiastiques, à une telle époque, sont plus étonnants encore que son courage.

Le 22 septembre 1793, la Convention l'avait nommé membre de la Commission des poids et mesures qui établit le système métrique, et, le 2 août 1794, conservateur du Cabinet des mines. Il publia en 1793 deux ouvrages remarquables : 1° *Exposition abrégée de la théorie de la structure des cristaux*, in-8°; 2° *De la structure considérée comme caractère distinctif des minéraux*. En 1794, *Instruction sur les mesures déduites de la grandeur de la terre et sur les calculs relatifs à leur division décimale*, in-8°, souvent réimprimé, De pareils travaux en de pareils temps témoignent de la sérénité de cet infatigable savant.

VII. TRAITÉ DE MINÉRALOGIE, ETC. — TRAVAUX D'HAUY SOUS LA CONVENTION NATIONALE, LE DIRECTOIRE, LE CONSULAT ET L'EMPIRE

Haüy prépara au Cabinet du Conseil des mines son *Traité de minéralogie*, le principal de ses ouvrages, « monument admirable, dit Cuvier, qui a placé la France au premier rang dans cette partie de l'histoire

(1) Lavoisier. Voir *Contemporains*, n° 414.

naturelle. Ce livre est de premier ordre. Tout y est grand dans le plan, tout y est précis dans les détails. Il est fini comme la doctrine même dont il contient l'exposition. M. Haüy s'y montre habile écrivain et bon géomètre autant que savant minéralogiste. On voit qu'il a retrouvé toutes ses premières études. On y reconnaît jusqu'à l'influence de ses premiers amusements de physique. Le physicien vient sans cesse au secours du minéralogiste et du cristallographe. »

Appelé, le 9 novembre 1794, à professer la physique à l'École normale, Haüy sut, par la clarté de ses démonstrations, rendre la science accessible et pour ainsi dire populaire. Les élèves furent réunis pour la première fois à cette école le 1er pluviôse an III (20 janvier 1795), dans le grand amphithéâtre du Muséum d'histoire naturelle, en présence des deux représentants du peuple délégués : Lakanal et Deleyre. Haüy fit son cours après Laplace et Monge. La clôture de l'École fut fixée au 30 floréal de la même année (19 mai 1795), après la soixante et unième séance. Les leçons, recueillies d'abord par la sténographie, furent ensuite imprimées à Paris par les presses du Cercle social, en l'an IX (1800), et comprennent treize volumes, dont dix pour les leçons proprement dites et trois pour les débats, plus un atlas. La seconde moitié du tome III des débats est remplie par des mémoires posthumes de Haüy sur la minéralogie.

Le 17 avril 1795, la Commission des poids et mesures lui confia les fonctions de secrétaire. En cette qualité il rédigea les instructions relatives au nouveau système.

La Révolution avait aboli toutes les Académies ainsi que les corporations ouvrières et les communautés religieuses. Cependant, à la fin de la législature, la Convention avait émis un décret pour reconstituer les Académies sous le nom nouveau d'*Institut* (1). Par arrêté du 20 novembre 1795, le Directoire désigna l'abbé Haüy pour un des quarante-huit membres qui devaient former le noyau du nouvel Institut et élire les autres membres.

En 1797, Haüy publia son *Extrait d'un traité élémentaire de minéralogie,* qui parut d'abord par parties dans le *Journal des Mines,* puis en un volume séparé, édité aux frais du Conseil des mines.

Après la mort de Daubenton (1er janvier 1800), quoique le vœu de l'Académie le désignât pour succéder à cet illustre naturaliste, Haüy sollicita lui-même afin de faire nommer Dolomieu; mais ce savant ingénieur fut enlevé prématurément à la vie, le 26 novembre 1801. La place vacante lui revint aussitôt, et le gouvernement consulaire le nomma, le 9 décembre 1802, à la chaire de minéralogie du Muséum d'histoire naturelle. « Dès lors, dit Cuvier, cette partie de l'établissement a pris une vie nouvelle; les collections ont été quadruplées; il y a régné un ordre sans cesse conforme aux découvertes les plus récentes, et l'Europe minéralogique est accourue, non moins pour observer que pour entendre un professeur si élégant, si clair et surtout si complaisant. Sa bienveillance naturelle se montrait à toute heure envers ceux qui avaient le désir d'apprendre. Il les admettait dans son intimité, leur ouvrait ses propres collections et ne leur refusait aucune explication. »

Le temps n'a pas diminué la gloire de Haüy. Voici en quels termes M. Lacroix, successeur de Haüy (1) à la chaire de minéralogie, parle de notre héros dans son discours au centenaire (10 juin 1893).

« Pendant vingt et un ans, il a occupé la chaire de minéralogie du Muséum, et fondé véritablement la collection actuelle. Travailleur infatigable, poursuivant sans cesse le

(1) Voir pour l'organisation de l'Institut le bel ouvrage de M. le comte de Franqueville : *Le premier siècle de l'Institut.* Haüy tient le douzième rang dans l'arrêté du Directoire et est inscrit dans la classe des sciences physiques et mathématiques.

Un arrêté des consuls en 1803 et une ordonnance royale de Louis XVIII, en 1816, apportèrent des modifications dans les règlements de l'Institut et même éliminèrent plusieurs membres. — Haüy fut constamment maintenu parmi les membres de l'Institut.

(1) Liste des professeurs de minéralogie au muséum : 1793, Daubenton. 1800, Dolomieu. 1802, R. J. Haüy. 1822, A. Brongniart. 1847, A. Dufrénoy. 1857, G. Delafosse. 1876, O. Legrand des Cloizeaux. 1893, A. Lacroix.

développement et les applications multiples de la découverte qu'il avait faite en 1781, exposant avec simplicité et clarté l'idée ingénieuse qu'il avait conçue sur la constitution des substances cristallines, il a donné une base stable et incontestée à la minéralogie, dont il est encore regardé aujourd'hui comme le créateur. Il a été une des gloires les plus hautes de la science française. »

Sur ces entrefaites, en 1801, Haüy venait de publier une nouvelle édition, en quatre volumes in-8° et un in-4° de planches, du *Traité de minéralogie* dont Cuvier a fait un si bel éloge.

Au début de son ouvrage, Haüy fait les réflexions suivantes : « J'ai pensé qu'on trouverait dans cet ouvrage une facilité de plus pour acquérir ces connaissances si propres à orner la raison, à cultiver l'esprit, et à faire naître dans l'âme une juste reconnaissance pour tant de présents qu'un Dieu bienfaisant a commandé à la nature de nous faire. C'est pour mieux répondre à de nombreux désirs que j'ai eu soin, toutes les fois que l'occasion s'en est présentée, de donner une idée des usages auxquels les minéraux sont propres et des procédés que les arts emploient pour nous faire jouir des avantages que ces corps recèlent. »

Haüy, dans son livre, sait ainsi nous intéresser pour faire diversion à l'aridité des considérations scientifiques. Voici, par exemple, quelques extraits de ce qu'il dit à propos du diamant :

« La taille du diamant est en quelque sorte faite par lui-même. En 1456, un jeune homme nommé Louis de Berquen, né à Bruges, imagina de frotter deux diamants l'un contre l'autre pour les polir, ce qui s'appelle *égriser*. Il s'aperçut qu'effectivement il s'y formait des facettes, et bientôt il fit construire une roue, avec laquelle il parvint à tailler des diamants, en se servant de la poudre qui s'en était détachée pendant qu'il les égrisait.

» Tout le monde connaît l'usage des pointes naturelles de diamants pour couper le verre. Avant l'invention de ce procédé, on commençait par la coupe avec de l'émeri ou au moyen d'une pointe d'acier très dur ; on humectait ensuite le verre, à l'endroit de la ligne tracée, puis on y passait une pointe de fer rougie par le feu.

» On trouve des diamants aux Grandes Indes, dans les royaumes de Golconde et de Visapour..... Vers le commencement de ce siècle, on en a trouvé au Brésil. Un des plus gros diamants connus est celui de l'impératrice de Russie. Il pèse 779 carats, environ 1 608 décigrammes. »

VIII. PROTECTION DE BONAPARTE — HAÜY NOMMÉ CHANOINE DE NOTRE-DAME, CHEVALIER ET OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Bonaparte distingua toujours l'abbé Haüy parmi les savants qu'il a le plus honorés. Au rétablissement du culte, il le fit nommer chanoine honoraire de Notre-Dame, puis membre de la Légion d'honneur à la création de cet Ordre. On sait qu'un savant naturaliste, Lacépède (1), était placé à la tête de l'Ordre de la Légion d'honneur, sous le titre de grand chancelier.

En 1803, le Premier Consul chargea Haüy de composer un traité de physique à l'usage des collèges, en ne lui accordant que six mois pour ce travail. Avant de prendre cet engagement, Haüy, doutant qu'il lui fût permis d'abandonner, même pour peu de temps, les recherches auxquelles il lui semblait que la Providence l'eût conduit, consulta l'abbé Émery (2). « N'hésitez pas, lui dit le vertueux supérieur de Saint-Sulpice, vous feriez une grande faute si vous manquiez cette occasion, en traitant de la nature, de parler de son Auteur..... Et n'oubliez point, ajouta-t-il, de prendre sur le frontispice votre titre de chanoine de la métropole. »

Dès lors Haüy se mit à l'œuvre. Deux mois avant le terme fixé, il présenta au consul le premier exemplaire de son livre, qui fut imprimé d'abord en deux volumes in-12, en 1804 ; une deuxième édition parut en 1806

(1) Lacépède. Voir *Contemporains*, n° 455.
(2) L'abbé Emery. Voir *Contemporains*, n° 211

et une troisième en 1821, en deux in-8°. Si ce *Traité élémentaire de physique* n'ajouta pas beaucoup à la réputation scientifique de l'abbé Haüy, il ne nuisit pas à sa gloire littéraire. On y trouve la même clarté, la même pureté que dans sa *Minéralogie,* et même encore plus d'intérêt. C'est un des livres les plus propres à inspirer à la jeunesse le goût des sciences naturelles. Il se fait lire avec agrément par tous les âges. Bonaparte en fut charmé et pressa l'abbé, à plusieurs reprises, de lui dire ce qu'il désirait pour lui : « Rien, répondit-il, sinon une place pour le mari de ma nièce. » Haüy souhaitait qu'on rapprochât de lui sa famille, afin d'en être soigné dans sa vieillesse et dans ses infirmités. Le neveu eut sur-le-champ un petit emploi de finances et l'oncle une pension de 6 000 francs.

L'Université, lors de sa fondation, crut s'honorer en plaçant le nom de l'abbé Haüy sur la liste de l'une de ses Facultés, avec Brongniart pour adjoint. Mais Haüy ne voulait pas porter un titre sans en remplir les devoirs. Il faisait venir chez lui les élèves de l'École normale et les initiait dans des conversations aimables et variées à tous ses secrets. « Il reprenait alors sa vie de collège, ajoute Cuvier, jouait presque avec ces jeunes gens et surtout ne les renvoyait pas sans une ample collation; mais dans les examens qu'il leur faisait subir, comme aux candidats de l'École polytechnique, il n'en était pas moins d'une grande sévérité. »

Parvenu à l'Empire, Napoléon (1) continua sa protection au vénérable savant. Lorsque l'Institut allait présenter ses hommages aux Tuileries, l'empereur se plaisait à découvrir l'abbé Haüy, dans les derniers rangs où sa modestie aimait à se cacher, et à lui manifester une estime pleine d'intérêt. Remarquant un jour son aspect valétudinaire : « Il faut absolument, dit-il à ses médecins, que vous guérissiez M. Haüy. »

En 1815, dans une visite au Muséum d'histoire naturelle, l'empereur eut pour lui cette parole flatteuse : « Monsieur Haüy, j'ai emporté votre *Physique* à l'île d'Elbe et je l'ai relue avec le plus grand intérêt, » puis il le nomma officier de la Légion d'honneur. Haüy n'acheta jamais la faveur par des flatteries, et lorsque l'Acte additionnel aux Constitutions de l'Empire fut soumis à l'acceptation des citoyens, sa conscience lui fit signer *non.*

(1) Napoléon Bonaparte. Voir *Contemporains*, n° 176.

IX. DERNIÈRES ANNÉES DE L'ABBÉ HAUY — TRISTESSES ET CONSOLATIONS — SA COLLECTION ET SA STATUE AU MUSÉUM

Sous la Restauration, le modeste emploi de finances accordé à son neveu fut supprimé, et les amis du vertueux et savant Haüy n'obtinrent d'autre réponse à leurs sollicitations, si ce n'est qu'il n'y a point de rapport entre les contributions et la cristallographie.

Newton avait été aussi récompensé par un emploi de finances et bien autrement considérable, de la gloire que son génie avait répandue sur son pays; mais il le conserva sous trois rois et sous dix ministères. « Pourquoi les hommes qui disposent, ordinairement pour un temps si court, du sort des autres, oublient-ils quelquefois que de pareils actes, de leur part, resteront dans l'histoire beaucoup plus sûrement qu'aucun des détails éphémères de leur administration ? »

Ce ne fut pas la seule épreuve que l'abbé Haüy eut à subir. Peu de temps après, une loi de finances lui fit perdre sa pension de 6 000 francs qui ne pouvait plus se cumuler avec un traitement d'activité. Ainsi, vers la fin de ses jours, il fut ramené, sous différents prétextes légaux, bien près de ce strict nécessaire par lequel il avait commencé sa carrière. Cependant alors, son frère, Valentin, le bienfaiteur des aveugles, revenait de Russie (1), sans ressources et avec une santé délabrée, nouvelle charge de famille pour l'abbé !

Mais les privations matérielles lui étaient

(1) Voir sur ce voyage les *Contemporains*, n° 224.

peu sensibles, et il trouvait le moyen d'être libéral envers de plus pauvres que lui, et de supporter ces revers avec une religieuse résignation, malgré l'attention que mirent ses parents à lui cacher leur gêne.

L'affection de ses élèves et les respects ou l'admiration de l'Europe entière, car la réputation du pieux savant était devenue européenne, contribuèrent aussi à le consoler. Les hommes instruits de tous les rangs et les étrangers de distinction, étant à Paris, voulaient connaître le grand minéralogiste. Le roi de Prusse, l'empereur François Ier, l'archiduc Jean, l'empereur Alexandre de Russie et ses frères, Nicolas et Michel, furent du nombre de ses illustres visiteurs; et surtout le prince royal de Danemark, Frédéric VI, qui devient l'ami et l'auditeur assidu des leçons de l'abbé Haüy. Les princes russes qui suivirent aussi les cours du docte professeur lui laissèrent en partant des marques de leur attachement. Ils auraient acquis sa magnifique collection, s'il avait pu consentir à s'en dessaisir; Haüy en aurait refusé jusqu'à *600 000 francs!* (1) Cette précieuse collection de cristaux, enrichie pendant vingt ans par les dons de l'Europe, était la plus complète et la mieux disposée que l'on eût encore vue. Ce fut le seul héritage qu'il laissa à sa famille. Pourquoi devons-nous ajouter que, grâce à l'indifférence du gouvernement français, elle a été acquise par des Anglais?

En 1848, un décret de la Constituante répara ce crime de lèse-patriotisme. Racheté à la succession de lord Brougham, cet inestimable trésor a été placé à l'entrée du Cabinet de botanique au Muséum d'histoire naturelle. L'administration a tenu à conserver la collection exactement telle que Haüy l'a laissée. Elle occupe la belle salle qui suit immédiatement le vestibule de la partie Ouest du bâtiment affecté aux collections de botanique, de géologie et de minéralogie et à la bibliothèque. Tous les échantillons y ont été disposés par Haüy lui-même d'après sa méthode et étiquetés de sa main. Sa statue, sculptée par Brion en 1863, occupe une place d'honneur dans le Muséum.

(1) La *Biographie universelle de Michaud* dit seulement 60 000.

X. CARACTÈRE DE HAUY, SA RÉGULARITÉ, SA MORT ACCIDENTELLE — GROUPE DES FRÈRES HAUY — OUVRAGES DE RENÉ-JUST

Au milieu de sa gloire et de sa fortune, Haüy n'avait quitté ni les habitudes de son collège, ni celles de son bourg natal. Lorsqu'il allait passer quelque temps à Saint-Just-en-Chaussée, aucun de ses voisins n'aurait pu soupçonner, à ses manières, qu'il fût devenu à Paris un personnage considérable. Il était toujours bon, affable, modeste et de l'abord le plus facile. Deux fois il émerveilla ses compatriotes en faisant remuer toute la ferraille dans la forge du maréchal.

Jamais il n'avait changé les heures de ses repas, de son lever et de son coucher. Chaque jour il faisait à peu près le même exercice, se promenait dans les mêmes lieux, et il savait encore en se promenant exercer sa bienveillance. Il conduisait les étrangers qu'il voyait embarrassés; il leur donnait des billets d'entrée dans les collections, et beaucoup de gens lui ont dû de ces petits agréments, sans se douter de quelles mains ils les tenaient. Sa mise antique, son air simple, son langage toujours d'une modestie excessive, n'étaient pas de nature à le faire reconnaître. Un jour, dans une de ses promenades, il rencontra deux militaires qui allaient se battre à la suite d'une querelle de caserne. S'étant informé du sujet de leur irritation, il y mit fin en les persuadant de la futilité de leur conduite. Il obtint d'eux qu'ils se serrassent la main, et, pour bien s'assurer que la paix était faite, il vint avec eux la sceller à la manière des soldats, c'est-à-dire au cabaret voisin!

« Haüy fut troublé, dans la dernière période de sa vie, dit M. Lacroix, par la découverte de l'isomorphisme et par celle

du dimorphisme. Il avait cru jusque-là à l'invariabilité du noyau de chaque espèce cristalline; il le considérait comme doué d'une composition et d'une forme absolument fixe..... Comment s'imaginer surtout qu'un même corps pût offrir, suivant son mode de cristallisation, tantôt un genre de symétrie, et tantôt un genre absolument incompatible avec le premier? Et pourtant ces faits si étranges sont aujourd'hui pleinement entrés dans le domaine de la science. »

Jamais l'opinion des autres n'influa sur sa conduite envers eux; jamais non plus les hautes spéculations auxquelles il se livrait ne le détournèrent de ses devoirs religieux, ni d'aucune de ses obligations de prêtre. Par la nature de ses recherches, les pierreries les plus précieuses de l'Europe ont passé entre ses mains, et, dans son profond désintéressement, il n'y vit toujours que des cristaux.

Cette grande simplicité de mœurs, sa sobriété, la régularité constante de son régime, et surtout cette inaltérable placidité qu'il avait conservée dans les circonstances les plus critiques, ce qui est assurément le véritable élixir de longue vie, tout cela aurait probablement prolongé son existence, malgré l'extrême délicatesse de sa santé, si un accident n'en eût accéléré la fin.

Dans sa chambre, il fit une chute qui lui cassa le col du fémur. Un abcès se forma dans l'articulation et rendit le mal incurable. Pendant les douleurs prolongées dont sa mort fut précédée, il ne cessa de montrer cette bienveillance, cette pieuse soumission aux arrêts de la Providence, cette ardeur pour la science qui marquèrent sa longue carrière. Le prince royal de Danemark, auditeur assidu de l'abbé Haüy, avait conçu pour lui la plus vive amitié; il le visitait chaque jour et passait des heures entières au chevet de son lit. Le malade partageait son temps entre la prière, le soin d'une nouvelle édition de son *Traité de minéralogie*, et l'intérêt pour le sort à venir de ses élèves, qui l'avaient secondé dans ce travail.

Son frère, Valentin Haüy, était décédé le 19 mars 1822, en chrétien; René-Just ne tarda pas à le rejoindre dans l'autre monde.

Prévenu des bénédictions divines, avide de la couronne de pierres précieuses promise aux âmes saintes, il termina sa vie si laborieuse et sacerdotale par une mort édifiante le 3 juin suivant. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans.

Cuvier prononça sur sa tombe, au nom de l'Institut, un discours dans lequel, après avoir caractérisé sa découverte, il ne craignit point de la comparer, par analogie, à celle qui assure à Newton une gloire impérissable. Il s'exprimait en ces termes : « Comme on a dit qu'il n'y aura plus un autre Newton, parce qu'il n'y a pas un second système du monde, on peut aussi, dans une sphère plus restreinte, dire qu'il n'y aura point un autre Haüy, parce qu'il n'y aura pas une deuxième structure des cristaux. Semblable encore en cela à celles de Newton, les découvertes d'Haüy, loin de perdre leur généralité avec le temps, en gagnent sans cesse. »

On peut appliquer à l'abbé Haüy ce que M. Dumas, de l'Institut, disait en février 1878 sur la tombe d'un docte physiologiste, Claude Bernard, professeur au Collège de France : « Les honneurs ont toujours été le chercher et il n'en a jamais réclamé aucun; savant des plus illustres, il ne connut pas l'orgueil; sa science avait pour sœur la simplicité, et c'était chose presque étrange que de rencontrer dans le même homme tant d'autorité alliée à tant de modestie. »

Les *Tablettes du clergé* (juin 1823) peignirent son caractère, en disant de lui : « Sa vie studieuse, le calme de son âme, sa piété profonde, sa bonté pour les jeunes gens, sa complaisance à les diriger dans leurs études, doivent rendre sa mémoire précieuse à toutes les âmes religieuses et sensibles. »

L'abbé Haüy s'est acquis, par la découverte des lois de la cristallisation et par leur application à la classification des minéraux, une célébrité que le temps n'effacera point. Sa statue de bronze orne aujourd'hui l'École des mines, à Paris. Jusqu'ici

sa petite ville natale s'est contentée de décorer une de ses rues du nom de René-Just Haüy et une autre de celui de Valentin Haüy. C'était le moins qu'on puisse faire. Un Comité vient de se former (janvier 1901) sous les bienveillants auspices de l'administration pour l'érection d'un monument représentant les deux illustres frères qu'un même berceau reçut à leur entrée en ce monde et que la mort n'a pas séparés. Dans la mémoire de leurs concitoyens, ce témoignage tardif sera parfaitement justifié par la double gloire qui rejaillit sur la science et sur l'humanité tout entière des découvertes de ces deux grands hommes. Le sculpteur désigné (1) pour cette œuvre de reconnaissance est un sourd-muet. Bientôt, nous l'espérons, son industrieux ciseau fera sortir côte à côte du bloc destiné à les faire revivre dans un groupe aimé, au milieu de leurs compatriotes justement fiers, les traits de la figure à la fois douce et austère du cristallographe qui eut Cuvier pour éloquent panégyriste et ceux du visage ferme et réfléchi du fondateur de l'école des aveugles.

Nous donnons la liste des ouvrages de l'abbé Haüy d'après la *Biographie universelle.*

Ces différents ouvrages sont remarquables par la clarté et l'élégante pureté du style : on y reconnaît à la fois l'habile écrivain et l'homme tourné du côté du monde minéral, « où tout est rectitude, constance, limpidité, harmonie (2). »

Tel fut l'illustre abbé René-Just Haüy, avec l'humilité qui convenait à sa vertu et une science surprenante qui fait la gloire de la France et de l'Église.

L. Pihan.

Estrées-Saint-Denis.

(1). Paul Choppin, 68, rue d'Assas, Paris, auteur de la statue du docteur Broca, qu'on voit à Paris, boulevard Saint-Germain, près de l'école de médecine. — Voir le *Journal des Sourds-Muets*, février 1901.

(2) M. de Lapparent, géologue, professeur à l'Institut catholique de Paris. Discours prononcé le 28 juillet 1894 à l'institution Notre-Dame de Chartres.

OUVRAGES DE R.-J. HAUY

1° Un grand nombre de mémoires sur la cristallographie et la minéralogie, publiés dans le *Journal d'histoire naturelle,* le *Journal de physique*, le *Journal des savants*, le *Magasin encyclopédique*, les *Mémoires de l'Académie des sciences*, les *Annales des mines*, etc., etc. (depuis février 1781).

2° *Essai d'une théorie sur la structure des cristaux*, applicables à tous les genres de substances cristallisées; Paris, 1784, in-8°.

3° *Exposition raisonnée de la théorie de l'électricité et du magnétisme*, d'après les principes d'Œpinus; Paris, 1787, in-8°; traduit en allemand.

4° *Exposition abrégée de la théorie de la structure des cristaux*, 1793, in-8°.

5° *De la structure considérée comme caractère distinctif des minéraux;* 1793, in-8°.

6° *Instruction sur les mesures déduites de la grandeur de la terre et sur les calculs relatifs à leur division décimale* (anonyme); Paris, 1794. C'est pendant qu'il travaillait à cet ouvrage, souvent réimprimé, que Haüy fut incarcéré.

7° *Extrait d'un Traité élémentaire de minéralogie*, publié par le Conseil des mines; Paris, 1797, in-8°, avec trois planches.

8° *Traité de minéralogie;* Paris, 1801, 4 volumes in-8° et atlas in-4°; 2e édition corrigée et augmentée; *ibid.*, 1822 et 1823, 4 volumes in-8°. Cet ouvrage a été traduit en allemand par Karsten.

9° *Traité élémentaire de physique*; Paris, 1803, 2 volumes in-12; 2e édition, 1806, 3e édition, 1821.

10° *Tableau des caractères physiques des pierres précieuses*, pour servir à leur détermination lorsqu'elles sont taillées; Paris, 1817, in-8°.

11° *Traité de cristallographie*, suivi d'une application des principes de cette science à la détermination des espèces minérales et d'une nouvelle méthode pour mettre les formes cristallines en projection : 1822, 2 volumes in-8° et atlas in-4°.

12° *La fête du Marrube noir*, fable en l'honneur de Lhomond ; Paris, 1826, in-8°, extrait des *Mélanges de la Société des Bibliophiles.*

Haüy, en outre, contribua à la rédaction de l'*Encyclopédie méthodique des ouvrages de Vaillant*, du *Dictionnaire d'histoire naturelle*, etc.

OUVRAGES A CONSULTER SUR L'ABBÉ HAUY

Cuvier : Éloge historique de Haüy, lu à l'Académie des sciences, le 2 juin 1823. — Abbé Pihan : *Histoire de Saint-Just-en-Chaussée.*—Ch. Brainne : *Les hommes illustres du département de l'Oise.* — De Franqueville : *Un siècle de l'Institut.* — *Illustrations et célébrités du* XIXe *siècle*, 5e série. — *Royal Society of London Collection of scientific papers*, t. III. — Lacroix : *Développements de la minéralogie durant ce siècle.* — Hœfer : *Histoire de la minéralogie.* — Divers numéros des *Contemporains.*



DROUYN DE LHUYS, HOMME D'ÉTAT
ET PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DE FRANCE (1805-1881)

I. PREMIÈRES ANNÉES — DÉBUTS DANS LA DIPLOMATIE — UNITÉ DE CONDUITE

Édouard Drouyn de Lhuys naquit à Paris, le 19 novembre 1805, d'une vieille et illustre famille du Soissonnais. La robe d'un premier président au Parlement de Toulouse côtoie parmi ses ascendants le justaucorps d'un colonel inspecteur de la cavalerie du roi, et le ruban de chevalier de Saint-Louis, barrant la poitrine du grand-père d'Édouard, disait en quelle estime le roi avait tenu ses services. Mais Édouard ne croyait pas que la noblesse du sang l'exemptât de l'obligation du travail commune à tous les hommes, et, tout enfant, il paraît s'être rendu compte de la nécessité pour lui de décupler par le travail les facultés brillantes qu'il tenait de la munificence divine. De là cette culture intellectuelle si profonde, ce goût si affiné du beau, ces ressources merveilleuses de mémoire, ce jugement si sûr qui, non seulement en firent le lauréat du Grand-Concours en 1823, et, en 1861, un membre de l'Institut de France, mais ornèrent surtout son esprit de connaissances variées et précises, au point que, vieux déjà, il rectifiait de mémoire un vers de Virgile défectueusement cité.

Tout jeune encore et étudiant en droit, les circonstances le mirent en rapport avec Lamennais (1). Drouyn était un esprit élevé, Lamennais résolut de le conquérir. Mais Drouyn était plus encore un esprit clairvoyant; il sut, encore qu'à vingt ans, sonder, comme il le disait plus tard, les profondeurs de l'abîme, n'y pas tomber et s'aguerrir contre le vertige.

1830 le trouve attaché d'ambassade en Espagne, sous M. de Rayneval. Le maître était hors de pair et l'élève à la hauteur du maître. En trois années, ambassadeur et simple attaché conçurent l'un pour l'autre une affection cimentée plus encore par les qualités du cœur que par les ressources de talent. Aussi, quand, en 1833, la France chercha un diplomate capable, au lendemain du siège d'Anvers contre les Hollandais, de la représenter à La Haye, capitale de la Hollande, elle ne crut pas fixer plus sûrement son choix que sur Drouyn de Lhuys. Il avait vingt-huit ans.

Mais aussi, quand les mouvements révolutionnaires et le choléra eurent fait désirer à M. de Rayneval d'être doublé d'un chargé d'affaires à la hauteur des circonstances difficiles où se débattait l'Espagne, il sollicita et obtint le retour auprès de lui de son jeune ami. De Lhuys était resté à La Haye juste le temps d'y faire oublier sa jeunesse dans la haute estime de son savoir-faire.

Presque aussitôt, M. de Rayneval mourut. Il ne léguait aux siens, pour tout héritage, qu'un nom sans tache et des titres à la reconnaissance de son pays. Drouyn de Lhuys n'hésite pas. Il adresse au ministre des Affaires étrangères, Molé, sa démission de chargé d'affaires et désigne pour lui succéder le propre fils du défunt. « Je dois au père, ajoute-t-il, les avantages de ma carrière : c'est une restitution que je fais à la famille. » Molé refusa cette démission, mais se fit un plaisir d'ouvrir la carrière de la diplomatie au jeune Alphonse de Rayneval. La démarche n'en montre pas moins toute la délicatesse de cœur de Drouyn de Lhuys; l'acte suivant donne la mesure de son indépendance de caractère et le pas qu'il savait lui donner sur son intérêt.

Directeur qu'il était au ministère des Affaires étrangères depuis 1840, et député de Seine-et-Marne depuis 1842, il n'hésita pas à prendre nettement parti contre le gouvernement, dans l'affaire Pritchard.

Pour avoir excité la reine Pomaré à insulter notre pavillon, un certain Anglais, Pritchard, consul, missionnaire protestant et pharmacien à Tahiti, avait été mis au cachot durant quatre jours par le capitaine de vaisseau, d'Aubigny, tout simplement. L'Angleterre avait jeté les hauts cris. Dans un but d'apaisement, le ministère Guizot (1)

(1) Lamennais. Voir *Contemporains*, n° 26.

(1) Guizot. Voir *Contemporains*, n° 31.
La question Pritchard est traitée dans la biographie de l'amiral Du Petit-Thouars. Voir *Contemporains*, n° 214.

proposait à la Chambre de désavouer l'annexion de Tahiti et de verser une indemnité de 25000 francs à Pritchard. Drouyn de Lhuys estima que l'honneur de la France s'opposait à cet acte d'aplatissement diplomatique. Il vota contre le gouvernement, dût sa révocation s'ensuivre. Elle s'ensuivit, en effet. Sans rancune, Drouyn de Lhuys se retira. Sans rancune, il faudrait dire, pour être exact, avec satisfaction même; car il prévoyait les catastrophes prochaines : « Pourquoi, répétait-il, ne pas concéder aujourd'hui des réformes et s'acculer à la révolution de demain? » Cette révolution prédite par lui arriva le 24 février 1848. Drouyn de Lhuys fit partie de l'Assemblée constituante. Peut-être est-ce le moment de justifier une fois pour toutes Drouyn de Lhuys d'une accusation portée contre la stabilité de ses convictions politiques. Serviteur de la monarchie de juillet, puis représentant du peuple avec un programme libéral en 1848, il acceptera cependant plus tard de se solidariser avec le prince-président et l'empire autoritaire. De là à le considérer comme une girouette politique il n'y avait qu'un pas. La réponse est facile. Drouyn de Lhuys ne servit jamais que la France; il crut ne devoir lui refuser ses services sous aucun régime. Sous chacun d'eux, il resta lui-même : un ministre respectueux sans servilité, fidèle aux traditions séculaires de la France, ennemi-né des à-coups de la diplomatie contemporaine.

II. PREMIER MINISTÈRE — QUESTION ROMAINE — AMBASSADEUR A LONDRES — SECOND MINISTÈRE

Quand le prince-président, après l'élection du 10 décembre 1848, songea à former son premier ministère, il porta ses vues, pour les Affaires étrangères, sur l'homme que ses collègues « feuilletaient » si avidement, selon un mot heureux, dès qu'il s'agissait de politique internationale (9 janvier 1849).

Tout d'abord il voulut avoir avec lui un entretien qui témoigne de toute sa confiance. Ce fut une sorte d'exposition intime de son programme qu'il résumait en trois points principaux : suivre dans les relations extérieures la politique imposée par les traités de 1815, s'appuyer au dedans sur les idées religieuses, faire montre enfin envers les tenants des régimes déchus de la bienveillance compatible avec la sécurité du nouveau.

Ce programme, surtout en ce qui touchait aux affaires de son département, répondait trop aux vues personnelles de Drouyn de Lhuys pour qu'il n'y souscrivît pas de grand cœur.

Le nouveau ministre eut à traiter bientôt la question romaine.

Effrayé par le meurtre de son premier ministre J.-B. Rossi (1), Pie IX (2) s'était réfugié à Gaëte. Ce n'avait pas été sans provoquer une violente émotion dans l'opinion publique. Moins peut-être par sympathie pour le Pontife persécuté que par horreur des menées démagogiques, l'idée d'une intervention était dans l'air. La tâche de Drouyn de Lhuys fut de la préparer ou mieux de ne pas laisser à d'autres le bénéfice moral de l'avoir opérée.

Car l'Autriche n'aurait pas demandé mieux que d'étendre par là son influence déjà considérable sur la Péninsule; l'Espagne mettait un Corps d'armée à la disposition du Souverain Pontife. Il n'est pas jusqu'au Piémont qui n'offrit ses services. Il s'agissait de prévenir les uns et les autres.

Une conférence s'ouvrit à Gaëte où les nations catholiques envoyèrent des représentants. On songea d'abord à confier le mandat de rétablir la papauté à Rome au roi de Naples et au roi de Sardaigne. Drouyn de Lhuys y voyait même un avantage : celui de faire le Piémont s'engager à fond contre les révolutionnaires et se compromettre vis-à-vis d'eux. Naples refusa net, et Pie IX, qui sentait la main du Piémont dans tous les mouvements démagogiques dont il était victime, encore plus énergique-

(1) Rossi. Voir *Contemporains*, n° 313.
(2) Pie IX. Voir *Contemporains*, n° 120-123.

ment. La solution par l'Espagne présentait des difficultés sans nombre. L'Autriche allait entrer en ligne.

Il fallut précipiter les événements.

Le général Oudinot (1) débarqua à Civita-Vecchia le 26 avril avec ordre de marcher sur Rome. Mais, au lieu de la promenade militaire sur laquelle on comptait, on se heurta à une résistance sérieuse. Oudinot ne disposait que de 7 000 hommes. Il fut battu le 30. Le 7 mai, la Constituante infligeait un blâme au prince-président et s'opposait à toute attaque contre Rome.

En temps ordinaire, c'eût été la chute du ministère. Mais la Constituante allait voir expirer ses pouvoirs le 13. Le ministère resta en fonctions. On se contenta d'adjoindre un plénipotentiaire au général Oudinot. Le choix tomba sur Ferdinand de Lesseps. Il est probable que, seul maître de ce choix, Drouyn de Lhuys eût porté ses vues ailleurs. Il lui traça sa ligne de conduite. L'intervention française visait un double but, écrivait-il en substance : « soustraire les États de l'Église à l'anarchie qui la désole » et « empêcher que le rétablissement d'un pouvoir régulier n'y soit attristé et même compromis dans l'avenir par une aveugle réaction ». En même temps il lui signalait un double écueil à éviter : « Vous abstenir de tout ce qui pourrait donner lieu aux hommes investis, en ce moment, dans les États romains, de l'exercice du pouvoir, de croire que nous les considérons comme un gouvernement régulier », et, « dans les arrangements partiels avec eux, éviter toute parole, toute stipulation propres à éveiller les susceptibilités du Saint-Siège ».

Ce double écueil, Lesseps y donna précisément. Au lieu d'examiner la situation patiemment, de rendre compte au gouvernement de ses remarques, d'*user* le triumvirat révolutionnaire, il rend visite aux triumvirs, leur fait part, sans réticences, du but de sa mission, négocie une entrevue au camp français, rédige un projet d'arrangement, etc., etc. C'était donner au pseudo-gouvernement romain une importance morale qu'il n'aurait pas osé espérer.

Dès lors, Mazzini et ses collègues le prirent de haut. De délai en délai, ils en vinrent à exiger, comme condition à la ratification de l'arrangement, la reconnaissance de la république romaine. Le gouvernement français ne pouvait suivre son plénipotentiaire dans cette voie. Par une lettre du 25 mai, Drouyn de Lhuys ne lui cacha pas son mécontentement : « Il nous est absolument impossible de sanctionner un pareil arrangement..... Le gouvernement du Saint-Père n'a cessé d'être à nos yeux le gouvernement romain..... Vous voudrez bien prendre, selon les circonstances, les dispositions nécessaires pour vous replacer sur le terrain indiqué par vos instructions. »

Ce fut le dernier acte de Drouyn de Lhuys, remplacé le 2 juin aux Affaires étrangères par de Tocqueville, dans la constitution du nouveau ministère Odilon Barrot. (1)

Le changement importait peu du reste. Quand de Tocqueville succéda à Drouyn de Lhuys, l'ordre était donné depuis trois jours de marcher sur Rome avec les renforts envoyés. Trois semaines après, le général Oudinot entrait à Rome (2 juillet).

Pendant ce temps, Drouyn de Lhuys gagnait Londres où il venait d'être nommé ambassadeur.

Il en repartit en 1851 pour reprendre son portefeuille dans le ministère nommé le 10 janvier à l'occasion de la révocation du général Changarnier (2) que le Président de la République trouvait trop puissant. L'Assemblée ayant pris fait et cause pour Changarnier, vota contre le ministère qui n'avait duré que sept jours.

III. TROISIÈME MINISTÈRE
GUERRE DE CRIMÉE

Pour la troisième fois, M. Drouyn de Lhuys, créé sénateur par le prince-président,

(1) Oudinot. Voir *Contemporains*, n° 119.

(1) Odilon Barrot. Voir *Contemporains*, n° 370.
(2) Changarnier. Voir *Contemporains*, n° 74.

rentra au ministère des Affaires étrangères le 28 juillet 1852, quelques jours avant le rétablissement officiel de l'Empire.

Comme il s'était trouvé en 1848 en face de la question romaine, il ne tarda pas à se trouver aux prises avec la question russe.

Ce n'était pas d'hier que la cour de Nicolas Ier (1) prétendait à la prépondérance en Europe. Sa diplomatie tendait à une ingérence constante dans les affaires turques avec Constantinople pour but, n'eût-ce été que pour y jouer, à titre provisoire, le rôle de gendarme. On se serait chargé de faire durer ce provisoire. Au point de vue politique, la Russie faisait sonner très haut que, de toutes les puissances européennes, elle seule, et par le caractère divin qu'elle reconnaissait à son chef, et par l'autocratie de son gouvernement, opposait un frein efficace à l'envahissement des doctrines socialistes.

Un incident prouva qu'elle savait aller jusqu'au bout de ses théories.

L'Empire avait été proclamé le 2 décembre 1852. Il s'agissait pour les ambassadeurs de présenter les lettres de créance. Or, l'usage voulait qu'entre souverains on se donnât le titre de *Monsieur mon frère*. Drouyn de Lhuys déclara que le gouvernement nouveau n'entendait pas qu'on dérogeât à l'usage. La Prusse et l'Autriche se le tinrent pour dit. La Russie passa outre, et les lettres de créance du comte Kisseleff, fort courtoises d'ailleurs et bienveillantes, n'appelaient point Napoléon III *Monsieur mon frère,* mais le traitaient simplement de *Bon ami*.

Drouyn de Lhuys demanda des explications à l'ambassadeur. Celui-ci répondit :

« L'empereur de Russie se glorifie de ne tenir son investiture que de Dieu; l'empereur des Français a assez de placer l'origine de ses droits dans la volonté nationale. Dans ces conditions, le terme de frère ne saurait être employé par le tsar vis-à-vis de l'empereur. »

(1) Nicolas Ier. Voir *Contemporains*, n° 21.

Drouyn de Lhuys répliqua que, dans les relations internationales, le droit particulier de chaque gouvernement ne devait point prendre le pas sur le droit conventionnel international. « La cour de Saint-Pétersbourg est bien jeune, dit-il avec fermeté, pour rompre avec les traditions ou prétendre en créer de nouvelles. »

Napoléon III fut moins chatouilleux et affecta de ne point sentir la nuance dédaigneuse de l'omission. Dès lors que le Souverain cédait, le ministre n'avait pas à se montrer plus exigeant. L'incident fut clos.

Avant d'aborder les négociations extérieures, il faut dire comment Drouyn de Lhuys eut à cœur de s'employer au mieux des intérêts de la France dans une affaire de la plus haute importance, le mariage de l'empereur. Tant que Louis-Napoléon n'avait été que prétendant, il n'avait pas eu le temps de songer à se créer un foyer; probablement même s'était-il peu soucié d'associer une femme à une fortune qui pouvait s'écrouler devant un peloton d'exécution. Arrivé au faîte, et n'aspirant nullement à en descendre, il devait songer à se créer une descendance. Deux courants essayèrent alors d'emporter ses préférence : celui des jeunes, soucieux de hâter au plus tôt une alliance qui ouvrirait l'ère des fêtes joyeuses, mais conscients que les cours souveraines y regarderaient peut-être à deux fois avant de donner leurs filles à un parvenu, par conséquent, partisans d'un mariage où le cœur seul déterminerait le choix; celui des politiques respectueux des unions traditionnelles entre têtes couronnées.

Faut-il ajouter que Drouyn de Lhuys appartenait à ce dernier parti? A son avis, l'empereur n'était pas seul en jeu, mais la France aussi. Il était dans les traditions qu'un mariage équivalût à une alliance. Et certes, quelles que fussent les sympathies actuelles de l'Europe envers le vainqueur de la démagogie révolutionnaire, l'avenir était gros d'imprévu. Pour employer une expression de stratégie militaire, l'Empire, par la force des événements, non encore

pourvu d'alliances diplomatiques, lui paraissait trop *en l'air*.

Drouyn de Lhuys fut battu cependant par le camp Fould, de Morny. Et battu — circonstance pénible pour lui — quelques jours seulement après que l'empereur avait sollicité son avis personnel. Sa logique était trop rigoureuse pour ne pas aller jusqu'au bout de l'impression fâcheuse qu'il en ressentit.

Il estima qu'il ne jouissait plus de la pleine confiance de l'empereur et le lui écrivit, le priant d'agréer sa démission de ministre des Affaires étrangères.

L'empereur ne l'accepta pas. Il fut simplement convenu que, pour arranger toutes choses, Drouyn de Lhuys irait faire visite à la future impératrice.

A peine eût-il été introduit, que celle-ci, venant à sa rencontre : « Vous aviez raison, Monsieur, dans vos conseils à l'empereur, à propos de son mariage. Je pensais comme vous. — Mais alors, Mademoiselle, vous savez donc tout? — Oui, et je suis heureuse de rendre hommage à votre franchise et à votre loyauté. L'empereur en ayant jugé autrement, nous n'avons plus à insister, mais je vous répète que j'ai parlé dans le même sens que vous. »

Moins d'un an après l'incident des lettres de créance, la Russie avait frappé un coup d'éclat en envahissant la Turquie d'Europe (3 juillet 1853). En apparence, le tsar prenait simplement fait et cause pour les chrétiens grecs, sujets du sultan. En réalité, il saisissait une occasion nouvelle de développer l'influence moscovite en Orient, car à la volonté de régler certains litiges pendants s'ajoutait la prétention de faire reconnaître par un traité solennel le droit exclusif à la protection des 11 millions de chrétiens orthodoxes répandus dans toute l'étendue de l'empire ottoman. La Porte refusant de céder, la Russie avait, disait-elle, pris un gage.

Or, cet envahissement des principautés danubiennes était contraire à la convention des Détroits de 1841, qui plaçait l'intégrité de la Turquie sous la sauvegarde de toutes les puissances européennes.

Drouyn de Lhuys avait prévu l'orage; le coup porté, il chercha des alliances.

L'Angleterre, la première, se laissa convaincre. Pour elle, la Russie est l'ennemi héréditaire, celui qui, tôt ou tard, lui disputera l'empire des Indes. Le 10 avril 1854, l'Angleterre promettait de joindre 25 000 hommes, sous les ordres de lord Raglan, aux 50 000 qu'emmenait le maréchal de Saint-Arnaud (1) contre la Russie. En même temps, elle sollicitait le jeune royaume de Piémont de fournir, lui aussi, un contingent, tandis que Drouyn de Lhuys joignait ses efforts aux siens et travaillait, en outre, à entraîner l'Autriche.

Il réussit d'abord partiellement par le traité du 2 décembre 1854; l'Autriche, en effet, se joignait à la France et à l'Angleterre, décidée à poursuivre en Orient, même éventuellement par les armes (cette dernière clause faisait l'objet d'un traité secret), le rétablissement de la paix.

L'adhésion de la Sardaigne présentait quelques difficultés, non pas que le monarque piémontais ne fût disposé à profiter de l'occasion pour faire entrer son jeune royaume dans le concert européen. Drouyn de Lhuys, au reste, avait fait à l'ambassadeur du Piémont des ouvertures singulièrement tentatrices. « Qui pouvait prévoir les éventualités d'une guerre si étendue? Il y aurait probablement des territoires à partager, des compensations à donner. Le Piémont avait tout avantage à prendre une part active aux opérations. »

Mais l'Autriche répugnait à accepter pour allié le Piémont après Pastrengo, Rivoli, Custozza, Novare! Sa bonne volonté se refroidit, Drouyn de Lhuys chercha inutilement à la rassurer, et sa dépêche du 2 janvier au Cabinet de Vienne nous explique bien une attitude qui sans cela serait inexplicable de la part d'un diplomate avisé et chrétien. « Des renforts nous sont indispensables, écrit-il; il est naturel que nous tirions parti de ceux qui s'offrent les premiers à nous. » Dans sa pensée, l'appel

(1) Saint-Arnaud. Voir *Contemporains*, n° 107.

à l'Italie n'était donc qu'un coup d'aiguillon au flanc de l'Autriche. Malheureusement, le coup ne porta pas.

Quelques semaines après mourut Nicolas Ier, et les déclarations de son fils, le tsar Alexandre, (1) prouvèrent que la Russie ne cédait sur aucun point de ses prétentions. Les trois Cabinets alliés de Paris, Londres et Vienne résolurent de lui imposer la paix sur la base des quatre conditions suivantes : 1° Suppression du protectorat exclusif russe sur la Moldavie, la Serbie et la Valachie; 2° libre navigation du Danube; 3° revision de la convention du 13 juillet 1841 relative à la fermeture des Dardanelles et du Bosphore aux bâtiments de guerre européens; 4° renonciation de la Russie à la prétention de prendre sous son protectorat officiel les sujets de religion grecque du sultan.

Le point qu'il répugnait le plus à la Russie d'admettre était la revision de la convention de 1841. Grâce à elle, en effet, seule des puissances européennes, elle pouvait entretenir dans la mer Noire une flotte de guerre. La revision de la convention, en quelque sens que ce fût, lui semblait à bon droit consommer la ruine de sa prépondérance dans les mers du midi de l'Europe. Or, c'était précisément à l'admission par elle de cette condition que Drouyn de Lhuys attachait le plus d'importance.

D'ailleurs, l'Autriche, au lieu de se décider, s'était froissée de l'entrée du Piémont dans la coalition, et s'estimait satisfaite de l'acceptation par la Russie des autres conditions.

Drouyn de Lhuys jugea l'affaire entrée dans une phase trop grave pour en laisser à un sous-ordre la direction. Après avoir pris langue à Londres, il partit pour Vienne, ayant en poche deux projets de revision de la Convention de 1841, tous deux approuvés par l'empereur : ou la neutralité absolue de la mer Noire, ou la limitation des forces navales de la Russie.

(1) Alexandre II. Voir *Contemporains*, n° 255.

L'accueil fut parfait. Mais, dès la première entrevue, le ministre français comprit que l'Autriche favorisait d'avance tout projet capable de hâter la paix, le second, par conséquent, de préférence au premier.

En vain Drouyn de Lhuys protesta qu'il venait à Vienne avec le désir bien moins « de faire la paix avec la Russie que de consolider, de féconder l'alliance avec l'Autriche ». En vain très habilement fit-il ressortir aux yeux du jeune empereur les avantages de l'alliance étroite avec la France, et de la nécessité, en attendant, d'une conformité absolue de vues avec elle. François-Joseph demeura inébranlable.

Deux mois après, Drouyn de Lhuys était démissionnaire! Voici ce qui s'était passé. Le 15 avril, Napoléon III écrivait à son ministre : « Tout ce que vous avez dit et fait l'est si bien, que je n'ai aucune instruction nouvelle à vous donner. Je pars pour Londres. »

Quand il revint, le 21 avril, tout était modifié. Tout, c'est-à-dire d'abord sa manière de voir dans les négociations ouvertes à Vienne. Sous l'influence des ministres anglais, la vision de l'unité italienne le hantait de nouveau; cette unité ne se pouvait réaliser qu'au détriment de l'Autriche. A quoi bon s'embarrasser d'une alliance qui tôt ou tard deviendrait une gêne?

Drouyn de Lhuys comprit.

Sa pensée de faire de l'alliance autrichienne un levier et surtout un frein pour Napoléon croulait. Il reprit, l'âme navrée, le chemin de Paris, et, après une dernière tentative infructueuse, il offrit sa démission qui fut acceptée (mai 1855).

IV. QUATRIÈME MINISTÈRE — CONVENTION DU 15 SEPTEMBRE 1864 — AFFAIRES DU MEXIQUE

Si l'empereur avait pu prévoir l'avenir, il est probable qu'il eût agi autrement.

Car, après la guerre contre l'Autriche, en 1859, quand l'annexion des Romagnes, de l'Ombrie, des Marches, le guet-apens de Castelfidardo lui prouvèrent que la Révo-

lution n'entendait être arrêtée par rien, Napoléon fut effrayé de son œuvre.

L'extension de l'Italie au détriment des princes italiens ne lui déplaisait que médiocrement : mais il ne voulait pas que le pouvoir pontifical disparût.

C'était à ses yeux une force sociale précieuse, utile même au prestige moral de l'Italie. Seul un diplomate de carrière lui parut capable de le sortir de l'impasse où il s'était imprudemment engagé. Drouyn de Lhuys ne se gênait pas dans sa retraite pour parler haut et clair, pour faire même parvenir jusqu'au pied du trône les avertissements de la sagesse et de l'expérience. L'empereur le rappela aux affaires, non comme ministre sympathique à sa politique, mais comme ministre expérimenté. Beaucoup à sa place auraient refusé. Car non seulement on avait agi sans lui, mais on le mettait en présence de faits accomplis qu'il avait toujours blâmés. Il accepta cependant (15 octobre 1862), et, puisque le mal était irréparable, il résolut d'employer tout son savoir-faire à tirer de la situation le meilleur parti possible.

Son premier acte fut une réponse énergique au Cabinet de Turin. Fort de sa victoire d'Aspromonte sur Garibaldi, celui-ci, par une circulaire du 10 septembre, faisait entendre à l'Europe qu'il était assez fort pour protéger le Saint-Siège contre les révolutionnaires. En conséquence, il sommait presque la France d'avoir à retirer ses troupes de Rome, afin de laisser seuls face à face le Pape et ses sujets. Mais ce n'était là qu'une ruse, et le ministre des Affaires étrangères de Piémont n'avait pas la diplomatie de s'y abriter jusqu'au bout. Il terminait en affirmant clairement que la cause de l'antagonisme entre l'Italie et la papauté résidait dans le pouvoir temporel.

Drouyn de Lhuys répondit par la note catégorique suivante à notre ambassadeur à Turin : « M. le général Durando, après avoir rappelé la répression de la tentative de Garibaldi, s'approprie son programme et réclame la dépossession du Saint-Père. En présence de cette revendication péremptoire, toute discussion me paraît inutile et toute tentative de transaction illusoire. »

L'Italie se le tint pour dit, et l'affaire en resta là pour le moment.

Drouyn de Lhuys avait à corriger l'impression défavorable produite sur certaines puissances. Tantôt à propos d'un acte, tantôt à propos d'une parole, les Cabinets de Vienne et de Londres en étaient venus à se persuader qu'une alliance secrète existait entre les Cabinets de Paris, de Saint-Pétersbourg et de Turin; naturellement, non sans en prendre ombrage. La réponse énergique de Drouyn de Lhuys à la circulaire du général Durando avait opéré la première détente. Dès la fin de 1862, les rapports étaient déjà empreints d'une cordialité plus grande entre Paris et Vienne

Personnellement, du reste, on l'a déjà vu, notre ministre des Affaires étrangères était partisan de l'union avec l'Autriche, non par amour spécial pour la dynastie de Habsbourg, mais parce qu'en présence des prétentions de l'Italie et de l'Allemagne à l'unité territoriale il la considérait, dans l'état de choses actuel, comme notre alliée naturelle et un contre-poids nécessaire.

Un événement imprévu lui fit croire que son désir allait pouvoir se réaliser.

En janvier 1863, la Pologne s'insurgeait. Trop loin du théâtre des événements, que pouvait dire la France? Rien. Et ce fut son attitude première. Mais un fait se produisit particulièrement grave : une entente avec la Prusse permettait aux Russes de poursuivre, sur son territoire, les Polonais révoltés. L'Autriche s'était refusée par avance à une complicité aussi ignominieuse. Drouyn de Lhuys crut l'occasion favorable d'entraîner le Cabinet de Vienne dans une action commune, dont le but grandiose et éminemment politique visait, par le rétablissement de la Pologne, à rendre à l'Autriche, au détriment de la Prusse, la prépondérance en Allemagne. Par malheur, cette magnifique conception dépassait les moyens du ministre d'État autrichien, de Rechberg. Après quelques hésitations, il fit mine cependant de partir avec la France et l'Angle-

terre. C'en fut assez pour que Drouyn de Lhuys se crût fondé à commencer ses représentations à la cour de Russie.

Dès l'abord, on ne s'entendit pas. Et comment l'eût-on fait? Pour le prince Gortschakoff, l'insurrection polonaise n'est qu'une des mille manifestations de l'agitation révolutionnaire qui fermente en Europe, et il s'étonne que l'empereur Napoléon, si soucieux d'écraser la démagogie en France, s'obstine à lui laisser carte blanche en Pologne.

Pour Drouyn de Lhuys, la question revêt un tout autre caractère: De démagogie, pas l'ombre; mais bien « les efforts désespérés d'un peuple défendant sa nationalité » et répondant aux mesures vexatoires de la Russie par un appel, « non aux passions révolutionnaires, mais à ce qu'il y a de plus élevé dans le cœur des hommes, aux idées de justice, de patrie et de religion ». Drouyn de Lhuys croit qu'on peut insister. Le 7 juin il concrétise les représentations de la France dans les revendications suivantes en faveur de la Pologne: amnistie complète et générale; représentation nationale; administration autonome; liberté entière du culte catholique. Le 3 août, il y revient encore, et cette fois sur un ton qui laisse entrevoir que les résistances de la Russie pourraient entraîner des complications graves. Rien n'y fait. La Russie le prend même de haut. La France, semble-t-il, aurait dû alors appuyer sa diplomatie d'une démonstration militaire. Non! Que s'était-il donc encore passé? Tout simplement que l'Autriche d'abord, l'Angleterre ensuite, après nous avoir laissés nous engager, avaient déclaré, en août, se désintéresser de la question polonaise. Quant à la Prusse, elle s'était alliée à la Russie.

Vexé, on l'aurait été à moins, Napoléon III fit savoir par son discours du trône, le 5 novembre, qu'il aviserait à la réunion d'un Congrès pour la solution de toutes les questions pendantes.

Or, au nombre de ces questions, était la solution de la situation respective de l'Italie et du Saint-Siège, que Napoléon entendait trancher en dehors de toute intervention de l'Autriche. Drouyn de Lhuys fut chargé d'y travailler au plus tôt.

Du retour au droit, on n'y pouvait songer depuis le traité de Zurich. Drouyn de Lhuys se plaça donc sur le terrain des faits et fit pressentir la cour de Turin.

Or, celle-ci n'était pas éloignée d'un arrangement international, qui, en même temps qu'il lui lierait diplomatiquement les mains, lui permettrait de répondre par les gémissements de son impuissance aux sommations révolutionnaires. Sur cette base, et du moment qu'il n'était plus parlé de la suppression du pouvoir temporel, on pouvait négocier. La Convention du 15 septembre 1864 en sortit (1).

On a beaucoup blâmé cette convention (2). Jamais Rome n'a voulu reconnaître un acte qui, en lui garantissant le territoire *actuel* des États pontificaux, reconnaissait implicitement les faits accomplis. Et, en vérité, à ne considérer que les apparences et les événements ultérieurs, il semblerait bien que Drouyn de Lhuys ait manqué de pré-

---

(1) Drouyn de Lhuys pour la France, Nigra et Pepoli pour le Piémont, apposèrent leurs noms au bas de la convention suivante:

Article 1er. — L'Italie s'engage à ne pas attaquer le territoire actuel du Saint-Père et à empêcher même par la force, toute attaque venant de l'extérieur contre ledit territoire.

Art. 2. — La France retirera ses troupes des États pontificaux graduellement et à mesure que l'armée du Saint-Siège sera organisée.

L'évacuation devra, néanmoins, être accomplie dans le délai de deux ans.

Art. 3. — Le gouvernement italien s'interdit toute réclamation contre l'organisation d'une armée papale, composée même de volontaires catholiques étrangers, suffisante pour maintenir l'autorité du Saint-Siège et la tranquillité tant à l'intérieur que sur la frontière de ses États, pourvu que cette force ne puisse dégénérer en moyen d'attaque contre le gouvernement italien.

Art. 4. — L'Italie se déclare prête à entrer en arrangement pour prendre à sa charge une part proportionnelle de la dette des anciens États de l'Eglise.

Art. 5. — La présente convention sera ratifiée, et les ratifications en seront échangées dans le délai de quinze jours, ou plus tôt si faire se peut.

En foi de quoi les plénipotentiaires respectifs ont signé la présente convention et l'ont revêtue du cachet de leurs armes.

Fait double, à Paris, le quinzième jour du mois de septembre mil huit cent soixante-quatre.

(2) Pie IX se montra personnellement très froissé qu'on ne l'eût même pas mis au courant de ces négociations.

voyance. Mais un protocole faisait suite à cette convention, où était formellement stipulé le transfert de la capitale à Florence dans les six mois; et là était aux yeux de Drouyn de Lhuys toute l'importance de la convention, sa condition *sine qua non*, comme le reconnaissait le plénipotentiaire piémontais lui-même.

De l'accomplissement de cette condition précise sortiraient et un nouveau groupement d'intérêts et un courant favorable aux doctrines modérées. C'était, au sentiment de Drouyn de Lhuys, l'Italie arrêtée, pour de longues années du moins, sur le chemin de Rome, et les revendications révolutionnaires de longtemps déçues. Voilà pourquoi il signa. La preuve qu'il fut sincère, c'est qu'il déclara net que « si l'Italie manquait à ses engagements, ce serait affaire entre elle et nous ».

De fait, tant que l'Empire fut fort, l'Italie n'y manqua pas. Mais quand la loyauté d'une des parties contractantes est subordonnée à la force de l'autre, celle-ci disparaissant, le masque de la loyauté tombe. C'est ce qui devait arriver sournoisement une première fois en 1867, après Sadowa, et définitivement, au grand jour, en 1870, après Sedan.

Avant de raconter ces événements et la part qu'y prit Drouyn de Lhuys, examinons son attitude dans une autre affaire où la France se trouvait engagée, quand il reprit, pour la quatrième fois, le portefeuille des Affaires étrangères : l'affaire du Mexique.

Tant que notre drapeau était resté sous le coup des insultes de Juarez et du premier échec devant Puébla, il n'avait pu être question du retrait des troupes. Puébla pris, le 17 mai 1863, rien ne s'opposait à ce qu'on sortît au plus tôt de ce guêpier. Et c'était dans cette conviction que, dès le 5 juin, Drouyn de Lhuys avait donné tout pouvoir au maréchal Forey de traiter honorablement, non pas avec Juarez, mais avec tels autres personnages mexicains, voire même les chefs insurgés, « qui, trompés par leur patriotisme, *avaient cru* servir la cause nationale en portant les armes contre nous ».

Depuis dix-huit mois, il était bien question d'un empire mexicain avec un jeune archiduc autrichien, Maximilien, à sa tête. Mais quelle espérance de réussite, alors qu'à cet empereur il manquait un Empire? Cependant, le 10 juillet 1863, les événements avaient changé de face. 215 notables réunis à Mexico avaient décidément porté leurs suffrages sur cet archiduc. Drouyn de Lhuys ne varia pas pour cela sa manière de voir. Sans doute il applaudit au choix que l'assemblée a fait du nouvel empereur, mais on sent que sa confiance est médiocre. Il attend « des entrailles même du pays sa régénération », et, dernière phrase, qui dévoile bien sa pensée dominante, le « nouveau régime politique *doit* remplacer au Mexique le bruit des armes ». Il ne voulait pas d'un pendant à l'occupation de Rome, d'autant plus que les États-Unis regardaient de mauvaise grâce cette ingérence de l'Europe dans les affaires d'Amérique et ne dissimulaient pas leurs sympathies pour les Juaristes. (1)

Un moment, Drouyn de Lhuys crut avoir trouvé le joint. L'ambassadeur des États-Unis fut sondé au sujet d'un compromis, qui, devant la reconnaissance de l'Empire de Maximilien par le Cabinet de Washington, stipulerait le retour des troupes françaises. « Cette reconnaissance, vous l'attendrez longtemps », répliqua froidement l'ambassadeur.

Il y eut plus. Un stock de correspondances destinées au banquier Jecker, la première cause de la guerre, avait été saisi. Un nom s'y répétait souvent, celui de Morny, le favori de Napoléon, mêlé à des échanges de vues financiers qui sentaient le tripot. Le gouvernement des États-Unis lui-même en ordonna la publication. Décidément, Drouyn de Lhuys jouait de malheur, étant surtout donné que Napoléon III s'obstinait dans l'aventure.

(1) Voir la question des rapports des États-Unis avec la France à ce sujet dans la biographie de Johnson, président des États-Unis, n° 473.

Enfin, en 1865, la situation devenait sans issue : Rivalité de l'empereur Maximilien et du maréchal Bazaine, guérillas meurtrières pour nos troupes; de pacification durable, pas d'apparence; plaintes au Corps législatif, plaintes dans l'opinion; complications en Europe du côté de l'Allemagne. Plus que jamais, Drouyn de Lhuys conseilla la retraite. Sur ces entrefaites, Morny mourut. Soustrait à son influence, Napoléon céda et chargea son ministre de justifier la mesure.

Dans l'espèce, ce ne fut pas difficile. Pas un des engagements financiers de la *Convention* passée entre la France et Maximilien à Miramar en 1863 n'avait été observé par le Mexique. Drouyn de Lhuys fit déclarer que, dans ces conditions, la Convention était caduque et la France autorisée à se retirer.

De gros événements se déroulaient du reste à nos frontières, que Drouyn de Lhuys estimait avec raison autrement importants pour nous et décisifs que la déconfiture des créanciers Jecker

V. Sadowa.

Les traités de 1815 avaient constitué les petits États de l'Allemagne en une vaste confédération, avec une Diète séante à Francfort. Après des vicissitudes diverses, cette Diète, en 1865, était encore officiellement le régulateur de la vie politique en Allemagne. Mais, en réalité, la Prusse au Nord, l'Autriche au Midi rivalisaient d'efforts depuis quelques années pour faire chacune à son profit l'unité allemande. La plus habile, surtout la moins gênée de scrupules, devait l'emporter. Après la guerre avec le Danemark, la Prusse avait gardé l'administration du Schlewig et l'Autriche celle de Holstein. Bismarck (1) comprit le parti qu'il pourrait tirer du moindre malentendu créé par le voisinage. Mais, avant d'embrouiller les cartes, il fallait à tout prix isoler l'Autriche. Bismarck savait l'antipathie de Napoléon III pour l'Autriche : il résolut de brusquer les choses.

Un matin d'octobre 1865, il arrive au quai d'Orsay. Que venait faire si brusquement le ministre d'État prussien, dont les dépêches signalaient la présence à Berlin, la veille encore? Oh! Bismarck n'est pas long à s'expliquer. « Si avant longtemps, déclare-t-il, nous faisions à l'Autriche une guerre par ambition pure, que diriez-vous? — Vous devinez bien, reprend Drouyn de Lhuys, que nous ne le tolérerons pas. » Et comme Bismarck lâche le mot de compensation : « Toutes les compensations, ajoute-t-il, ne seront jamais pour nous l'équivalent de votre prépondérance en Allemagne. — Eh bien! achève le chancelier prussien, n'en parlons plus. » Mais, sous prétexte qu'il ne pouvait convenablement être venu en France et ne pas aller saluer l'empereur, Bismarck se rend à Biarritz. Drouyn de Lhuys ne se fait pas illusion. Ce qui suit pourrait s'appeler le long martyre de dix-huit mois du grand ministre patriote.

La première parole de Napoléon fut une parole de blâme contre son ministre. A la suite de la convention de Gastein qui avait réglé le partage des duchés, abstraction faite des droits de la Diète, Drouyn de Lhuys avait protesté par une circulaire sévère contre la violation des droits anciens : « Je regrette cette circulaire, dit Napoléon à Bismarck, et voudrais bien que vous la considériez comme non avenue. »

En réponse aux ouvertures du ministre prussien, au sujet d'une guerre avec l'Autriche, Napoléon oublia son rôle d'empereur des Français : « Vous n'avez pas au moins garanti à l'Autriche la possession inviolable de la Vénétie? » (Toutes les vues italiennes convoitaient alors cette riante province.) « Non! Sire. » Rassuré, Napoléon laissa parler Bismarck, et comme celui-ci développait tout au long les avantages d'une Allemagne unifiée, sous le sceptre de la Prusse, pour toute réponse, comme un homme sortant d'un rêve : « Cela mérite une sympathique attention », fit l'empereur. Bismarck en savait assez des diver-

(1) Bismarck. Voir *Contemporains*, n° 394-396.

gences de vues entre l'empereur et son ministre. Il jugea qu'il pouvait agir. L'Autriche n'avait pas à compter sur la France. Il fallait en outre la faire attaquer par le Midi. Aussitôt, il ouvrit avec l'Italie des négociations qui aboutirent à une alliance militaire défensive et offensive (3 avril 1866).

On a accusé Drouyn de Lhuys de n'avoir pas parlé devant tous ces préliminaires de guerre, d'avoir laissé souvent notre ambassadeur à Berlin sans instructions précises, d'avoir suivi une ligne de conduite trop flottante. Mais quelle ligne tracer, sûr qu'il était de mettre ses instructions en contradiction avec les idées de l'empereur? Que dire, quand les voitures des ambassadeurs passaient sans s'arrêter devant le ministère des Affaires étrangères, et déposaient directement leurs illustres maîtres au pied de l'escalier des Tuileries? Comment se résoudre par ailleurs à quitter le poste tant qu'il resterait officiellement une lueur d'espoir de faire sortir Napoléon de la hantise de ses rêves?

Il parla cependant.

Le jour d'abord où le sans-façon de Bismarck à l'égard de la Diète germanique donna à supposer que le président du Conseil prussien comptait ne pas s'embarrasser d'elle, dès qu'il serait le plus fort. Drouyn de Lhuys exigea des déclarations précises. Naturellement, Bismarck les donna, admettant sans restriction les réserves et les appréciations du gouvernement de l'empereur. On était en avril 1866.

Que pouvait-on exiger de plus?

L'Italie, de son côté, allait jusqu'à autoriser Drouyn de Lhuys à déclarer officiellement au Corps législatif qu'elle n'avait nullement l'intention d'attaquer l'Autriche (3 mai). Notre ministre le fit, mais, en marge du billet du ministre d'Italie, crut prudent d'ajouter: *A garder*. On ne savait pas ce qui pouvait arriver.

Cependant, sous prétexte que l'Autriche ne désarmait pas (et comment l'aurait-elle pu, menacée constamment sur ses frontières?), la Prusse et l'Italie armaient toujours.

On voulut essayer d'un Congrès. Et pour bien faire voir à l'Europe que ce Congrès n'avait d'autre but que la conciliation du conflit imminent, Drouyn de Lhuys, par sa circulaire du 24 mai, en précisa les travaux: question des duchés de l'Elbe, différend italien, réformes à apporter au pacte fédéral de l'Allemagne, en tant que ces réformes pouvaient intéresser l'équilibre européen. La Prusse et l'Italie acceptèrent, l'Autriche fit des réserves. Le *Moniteur* du 7 dut annoncer que le Congrès n'aurait pas lieu.

La Prusse déclara bientôt qu'elle avait à se plaindre de la façon dont l'Autriche administrait le Holstein. Brusquement, le 8 mai, Bismarck fit envahir ce duché par le général de Manteuffel.

Drouyn de Lhuys parla encore. Mais, par sa lettre fameuse du 11, l'empereur le rassura en lui laissant entrevoir que, déterminés pour le moment à une « neutralité attentive », nous ferions valoir nos légitimes prétentions de rectifications de frontières « si la carte de l'Europe venait à être modifiée au profit exclusif d'une seule puissance ».

La Diète venait de voter l'*exécution fédérale* contre la Prusse et la mobilisation des armées de la Confédération. Les troupes prussiennes entrèrent en Bohême. Mais personne ne croyait à leur victoire finale.

Contrairement aux prévisions de l'Europe, dix jours après cette entrée des Prussiens en Bohême, la victoire de Sadowa leur ouvrait les portes de Vienne (3 juillet 1866). Drouyn de Lhuys estima que le silence, même relatif, devenait une trahison, et qu'il n'y avait pas une minute à perdre si l'on ne voulait pas laisser la Prusse, enivrée de son triomphe, donner libre cours à son ressentiment contre les États de la Diète et remanier l'Allemagne à son gré. Le 5 juillet, soutenu par le maréchal Randon (1), il proposa donc son plan au Conseil des ministres: convocation immédiate des Chambres, formation d'un corps d'armée d'observation sur la frontière du Rhin; affirmation de la

(1) Randon. Voir *Contemporains*, n° 72.

volonté du gouvernement français de ne pas laisser modifier sans son assentiment les conditions territoriales des grandes puissances. Séance tenante, on rédigea le décret de convocation des Chambres afin qu'il parût au *Moniteur* du lendemain.

Quelle ne fut pas la stupéfaction de Drouyn de Lhuys quand, ouvrant le journal le 6 au matin, il ne vit pas le décret! L'imprimerie n'avait rien reçu..... Pour la deuxième fois Napoléon bernait son ministre.

Les partisans de l'abstention prétendaient que la France, épuisée par l'expédition du Mexique, n'était pas en mesure d'affronter une guerre continentale. A cela, chiffres en main, le ministre répondait que 28000 hommes et 60 canons en tout, envoyés au Mexique, n'étaient pas pour rendre impuissante une nation capable de mettre 450000 hommes sur pied.

Rien n'y fit, et les influences italiennes prévalurent encore une fois, dans l'esprit de l'empereur, sur les exigences d'une politique vraiment nationale.

Drouyn de Lhuys fit alors ce qui jamais ne lui était arrivé après un échec de ses vues personnelles; il resta. Car, en diplomate avisé, il lui semblait avoir des raisons de penser que la partie n'était pas irrévocablement perdue.

La première de ces raisons était que son départ impliquait, auprès des chancelleries, le désaveu de son plan par l'empereur. Or, il importait absolument que l'on prît le change et qu'on redoutât toujours un revirement de Napoléon. En second lieu, ce revirement lui-même n'était pas impossible. Un rien, un incident imprévu pouvait exercer une influence décisive sur l'esprit si naturellement irrésolu et impressionnable du souverain. Et ces riens, ces imprévus, Drouyn de Lhuys les entrevoyait dans le mécontentement des petits États et des villes libres de l'Allemagne, dans la haine des provinces envahies contre l'envahisseur, dans la cession récente de la Vénétie à la France, qui rendait à l'Autriche une armée aguerrie de 130000 hommes.

Il donna donc mission à notre ambassadeur à Berlin, M. Benedetti, de se rendre au camp prussien et d'y faire entendre le langage de la modération. Mais parler modération à des vainqueurs!

Bismarck accentuait de jour en jour la hauteur et l'intransigeance de son attitude. Une phrase de notre chargé d'affaires en Prusse montre le chemin parcouru par l'arrogance de Bismarck dans ce court espace de temps: « Il fut un temps encore bien présent à mon souvenir, écrit le jeune secrétaire, où jamais, à aucun prix, il (M. de Bismarck) n'aurait eu de pareils abandons de paroles et de pensées. »

« Notre ministre des Affaires étrangères. écrit M. de La Gorce, avait passé, depuis quelques semaines, par de cruelles déconvenues. Pourtant revenu de son premier abattement, il s'était dit qu'après tout rien n'avait été consacré par stipulation écrite, que la confirmation positive d'une si large tolérance vaudrait bien quelque retour, et que la Prusse dépasserait la mesure de l'ingratitude commune si, remaniant à son gré toute l'Allemagne du Nord, elle ne permettait au profit de la France quelques rectifications de frontières. S'affermissant dans ces vues, il s'était approprié la doctrine des *compensations*. Il arriverait donc que, conseiller très sage jusque-là, il deviendrait sur la fin conseiller malavisé, funeste même, et cela par le désir de réparer ce qui n'était plus réparable. Il se rendit à Vichy près de l'empereur malade, et de là fut expédiée une dépêche formulant nos demandes; sous forme de traité secret, l'empire français demandait à la Prusse agrandie la cession de la rive gauche du Rhin, jusques et y compris Mayence (1). »

Le 5 août, notre ambassadeur à Berlin présenta ce projet par écrit à Bismarck. Celui-ci opposa un refus énergique et envoya le projet à la cour de Russie pour dénoncer les ambitions françaises. L'effet de ces demandes fut encore plus considérable en Allemagne. Ce fut une indigna-

(1) *La Gorce : Hist. du second Empire*, t. V.

tion générale contre les Français qui voulaient démembrer la patrie allemande; tous les petits États se serrèrent autour de la Prusse.

Un agent danois, ami de la France, avait reçu mission du ministre des Affaires étrangères de traiter à Berlin l'affaire des compensations; il ne fut même pas reçu par Bismarck, et Drouyn de Lhuys lui écrivit découragé: « Ne dites plus rien à personne et revenez quand vous voudrez. » Quant à lui-même, brisé par cette lutte et ces échecs, il donna sa démission (12 août 1866).

En ce moment, l'empereur proposait à la Prusse une alliance offensive et défensive qui nous vaudrait la possession de la Belgique, et, de nouveau, les propositions écrites restaient entre les mains de Bismarck qui s'en servait merveilleusement contre la France et ses ambitions. Finalement, découragé lui aussi, Napoléon III prenait, un peu tard, le sage parti de renoncer aux compensations qu'on lui refusait et préparait une circulaire fameuse pour vanter les avantages, au point de vue français, de l'agrandissement de la Prusse.

Plus tard, Bismarck, en plein Parlement allemand (16 janvier 1874), prononcera ces paroles: « Un petit appoint peu considérable de troupes françaises eût suffi pour faire une armée très respectable en s'unissant aux Corps nombreux de l'Allemagne du Sud, qui, de leur côté, pouvaient fournir d'excellents matériaux dont l'organisation seule était défectueuse. Une telle organisation nous eût mis de prime abord dans la nécessité de couvrir Berlin et d'abandonner tous nos succès en Autriche. »

C'était l'aveu des frayeurs passées du chancelier. C'était aussi la justification du plan de Drouyn de Lhuys, si on l'avait adopté aussitôt après Sadowa.

« Que voulez-vous faire, répétait mélancoliquement Drouyn, avec un prince qui a une diplomatie à lui; qui vous passe par-dessus la tête! »

Un an ne se sera pas écoulé que, devant l'attitude de la Prusse, l'empereur se repentira; il cherchera, dans l'éventualité d'une guerre probable, à contracter une alliance avec cette Autriche qu'il a laissé écraser. Consulté en sa qualité de membre du Conseil privé, Drouyn de Lhuys ne lui mâchera pas la vérité.

Dans l'été de 1867, il écrit à Napoléon, à la veille de l'entrevue de Salzbourg, qu'il n'y a plus à compter aider l'Autriche à reprendre en Allemagne la position qu'on a cru impossible de lui conserver. « L'unité allemande est faite. Les dynasties qui repoussaient l'hégémonie prussienne devront désormais la subir fatalement. La base manque aujourd'hui pour un arrangement de quelque importance avec l'Autriche. »

VI. PRÉSIDENCE DE LA SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DE FRANCE

Cependant, Drouyn de Lhuys était à la veille de voir s'ouvrir à son activité un champ immense.

La *Société des Agriculteurs* de France est, on le sait, une association des propriétaires fonciers de notre pays, aujourd'hui puissante et féconde, aujourd'hui représentation nationale toute trouvée et éminemment compétente des intérêts agricoles. Mais les débuts furent difficiles.

Un jour d'avril 1868, le fondateur de la Société, M. Leurteux, vint proposer à Drouyn de Lhuys, avec l'honneur de la présidence, la charge d'être l'ouvrier de la première heure. Servir l'agriculture, c'était toujours servir son pays. Drouyn de Lhuys accepta. Or, pour lui, ce n'était pas une formule vide de sens. Chargé d'affaires à La Haye, il écrivait déjà à vingt-huit ans : « Faite avec zèle et conscience, toute chose occupe son homme. » C'est dire si, homme de conscience et de zèle, il fut absorbé par ses nouvelles fonctions. Rédaction des statuts d'abord, établissement des relations de la Société nouvelle avec les Sociétés similaires étrangères, voyages aux concours agricoles de l'étranger, à Bredfort et à Gand, circulaires, correspondances avec les chefs de région. Puis, comme rien ne vaut la pré-

sence, tournées de propagande. Arras, Lyon, Nancy, Montpellier, Châteauroux, Clermont le virent successivement, entendirent surtout ces délicieuses causeries où il prêchait éloquemment l'union de toutes les forces vives de la nation, où il flagellait avec une ironie mordante ceux qui se servent de l'agriculture, bien plus qu'ils ne la servent.

La constitution des stations agronomiques de l'Est, il l'encourage. Le laboratoire d'expérimentation agricole de Mettray, il en bâtit à ses frais les locaux. Il ne regarde la présidence d'aucune fête agricole comme indigne de lui, qu'il s'agisse des lauréats du concours d'animaux gras, du concours des machines agricoles de Melun, de la réunion des anciens élèves de l'Institut agronomique de Beauvais. Partout il a des mots charmants, des encouragements précieux, des rapprochements instructifs et féconds; en tout il montre une compétence telle qu'on est tenté de se demander si cet homme qui propage avec tant de conviction les semoirs mécaniques et les moissonneuses a bien fait jusqu'à soixante ans de la diplomatie et non de la culture intensive.

C'est surtout dans la présidence de la grande Assemblée annuelle de la Société qu'il donne sa mesure. De longue main il s'y préparait et travaillait d'avance les matières. Le jour venu, il entrait dans la salle à l'heure battante. « Une bonne montre, disait-il souvent, fait partie de la politesse. » Rarement il intervenait autrement que par un mot piquant. S'il le fallait, cependant, il savait imposer son autorité par quelques phrases dites avec assez de fermeté pour que le calme revînt, avec assez de tact pour que personne ne s'estimât blessé.

Un jour se lève enfin, jour de deuil et de sang, où toutes les prédictions de Drouyn de Lhuys se trouvèrent lugubrement vérifiées: Reischoffen, Metz, Sedan, entrevues par lui au lendemain de Sadowa; pour comble, les arrogantes menaces de la révolution envers quiconque avait servi le régime impérial l'obligeant à se réfugier à Jersey. Qu'importe! même dans l'exil, cette France, il l'aimera et la servira!

Et alors, on vit les deux personnages qu'avait été Drouyn de Lhuys, le diplomate et l'agriculteur, s'appuyer l'un sur l'autre pour concevoir et exécuter une merveille. Car la guerre n'était pas seulement le massacre des hommes, c'était les moissons dévastées, les semailles impossibles, la ruine de la terre en un mot.

Le diplomate se rappelle toutes les fortes amitiés contractées à l'étranger, tout au moins l'estime profonde sur laquelle il peut compter. Il écrit à tous : en Angleterre, aux États-Unis, à la Belgique, à la Suisse, au Danemark, à la Suède, à l'Autriche, à la Russie, à la Hollande. A tous il demande, pour son pays, le pain de demain, soit sous forme de semences, soit sous forme d'argent pour en acheter, et avec quels accents! Il faut avoir lu ses lettres d'appel pour s'en rendre compte.

Il n'est pas de peuple qui n'ait un jour ou l'autre contracté vis-à-vis de la France une dette de reconnaissance. C'est ce souvenir historique que Drouyn de Lhuys évoque avec une souveraine délicatesse.

Et avec quel esprit d'organisation!

Lui, ancien agent de l'Empire, il soumet son plan au gouvernement de la Défense nationale, parce que, devant l'ennemi, il n'y a pas place aux dissidences. Les approvisionnements sont emmagasinés dans les ports les plus à l'abri de l'ennemi. Journaux et circulaires en portent la nouvelle dans les provinces saccagées. Un membre de la Société des Agriculteurs et un délégué des nations donatrices président aux distributions dans la mesure des besoins dûment constatés. Bref, par ses soins, l'agriculteur français reçut dans tous les départements envahis près de 5 millions de secours.

Drouyn de Lhuys resta jusqu'en 1878 président de la Société des Agriculteurs.

VII. L'HOMME PRIVÉ — LE CHRÉTIEN

Un mot avant de finir sur l'homme privé et le chrétien.

Un des grands charmes de Drouyn de Lhuys était sa conversation. Grâce à une foule de souvenirs personnels, ou d'aperçus profonds sur les hommes et les événements de son temps, il savait la rendre attachante au possible; sans effort, son esprit délié et sa haute culture intellectuelle la rendaient naturellement brillante. D'où ce mot charmant d'une femme d'esprit de son temps: « M. de Lhuys est plutôt quelque chose que l'on a lu que quelqu'un qu'on a vu. »

Et pourtant qu'un fâcheux accaparât la conversation, il ne se montrait nullement froissé; après un entretien, où il ne lui avait pas été possible de placer un mot, il disait délicatement au malappris : « Et comme conclusion de *notre* entretien, Monsieur.....? »

Ses dépêches diplomatiques sont des modèles de tact, de précision, d'élégance littéraire même. Car littérateur il l'était d'instinct, y mettant même un certain point d'honneur. On raconte qu'il refit jusqu'à quatre fois certain brouillon d'une allocution qu'il devait prononcer. « Un ancien lauréat du Grand-Concours, disait-il, se doit de ne pas écrire un français quelconque. »

Est-il besoin de l'ajouter? Drouyn de Lhuys était chrétien et vigoureusement chrétien.

Non pas qu'il fît de ses convictions religieuses un ennuyeux étalage. Sa vie le mettait en rapport avec des hommes de consciences trop différentes pour qu'il s'exposât à les blesser gratuitement. Mais dans l'intimité, mais là où il était sûr de trouver de l'écho, la conversation touchait volontiers aux choses religieuses.

A un banquet de la Société des Agriculteurs, il exalte l'agriculture parce que, entre autres résultats, « elle élève l'âme vers le Créateur par le spectacle continu des merveilles de la création ».

A une distribution de prix : « Sans la religion et la morale, la science ne serait pour le monde qu'un soleil d'or qui brille, mais n'échauffe pas. »

Cependant, les mots chrétiens ne sont pas dans sa bouche un cliché de convention. Drouyn de Lhuys a le sens de la foi et son esprit. Se faire raser par un perruquier, ce n'est pas héroïque en soi, mais se faire raser habituellement malgré d'invincibles répugnances..... Drouyn de Lhuys le faisait cependant et par charité, afin de ne pas éconduire en bonne santé un pauvre barbier qui l'avait rasé durant une maladie. « Que voulez-vous? ajoutait-il, pendant l'opération je fais pénitence. C'est tout profit pour moi! »

Enfin, le diplomate qui si longtemps avait été le porte-parole officiel de la France auprès de toutes les têtes couronnées de l'Europe se fit un honneur, sur la fin de sa vie, d'être le porte-parole de la charité chrétienne auprès des pauvres.

Sous le nom de *Sainte Famille* existe dans la paroisse de Saint-Pierre de Chaillot une œuvre d'assistance où l'aumône matérielle s'accompagne de pieuses exhortations.

A plusieurs reprises, Drouyn de Lhuys fut sollicité de parler à ces humbles, à ces meurtris de la vie. Volontiers il s'acquitta de son mandat, laissant chaque fois à son auditoire l'impression d'un esprit charmant, d'un grand cœur et d'un chrétien convaincu.

Vers la fin de janvier 1881, repris des douleurs que lui causait la maladie de la pierre, il quitta précipitamment sa propriété proche de Chantilly. Il allait sensiblement mieux lorsque, le jour des élections municipales de février, Drouyn de Lhuys considéra comme un devoir de prendre part au vote. Il eut froid et la maladie s'aggrava. Le 1er mars, il rendait son âme à Dieu entre les bras de sa femme, dans son hôtel de l'avenue de l'Alma.

Sa dépouille mortelle était, quelques jours après, transférée dans la colonie pénitentiaire de Mettray, dont il avait si longtemps présidé le Conseil d'administration.

Curac. LOUIS ARMAND.

BIBLIOGRAPHIE

DE LA GORCE : *Histoire du second Empire.* — D'HARCOURT : *Les quatre ministères de Drouyn de Lhuys.* — *Illustrations et célébrités du XIXe siècle*, 3e série. — Documents particuliers fournis par la Société des Agriculteurs de France.

LES CONTEMPORAINS



LAROMIGUIÈRE (1756-1837)

I. PREMIÈRES ANNÉES

Il y a des hommes qui servent pour ainsi dire d'intermédiaires entre deux époques différentes, qui suivent les traditions de leurs devanciers tout en dirigeant les tendances de leurs contemporains, et dont on ne saurait dire au juste s'il faut les regarder plutôt comme des conservateurs ou comme des novateurs. Dans l'ordre intellectuel, Laromiguière est un de ceux-là; après la grande Révolution, il rappela les idées qui avaient eu cours chez la génération précédente en y ajoutant des pensées person-

nelles que ses successeurs allaient bientôt reprendre et développer; il opéra ainsi la transition entre le XVIIIe siècle qui n'était déjà plus et le XIXe qui commençait à peine. C'est ce qui explique la grande réputation dont il jouit alors et l'oubli rapide dans lequel tomba plus tard sa mémoire.

Laromiguière était né à Livinhac-le-Haut, petite commune du Rouergue, le 3 novembre 1756. Qu'on se figure une jolie bourgade assise sur une petite hauteur, ayant à ses pieds une plaine fertile au fond de laquelle le Lot décrit ses gracieux méandres; tout autour, sur de riantes collines, la vigne étale ses verts rameaux, tandis qu'au loin de hautes montagnes dressent leurs cimes boisées. C'est dans ce lieu privilégié, dans ce « jardin de l'Aveyron », comme on a appelé Livinhac (1), que Laromiguière vit le jour et qu'il passa ses premières années.

Ses parents étaient d'honnêtes bourgeois, qui vivaient convenablement de la culture de leurs terres et qui se livraient en outre à un commerce étendu et varié. A cette époque, on pouvait encore, avec Pascal, définir les rivières : « de grands chemins qui marchent ». Le Lot portait continuellement des bateaux chargés de vin, de bois ou de charbon, et Livinhac, grâce à ses « ports » nombreux, était comme une petite capitale isolée en un coin du Rouergue. Le travail y abondait; le commerce y était lucratif; les bénéfices que le père de Laromiguière en retirait lui permirent de donner un soin particulier à l'éducation de ses enfants.

Ceux-ci étaient au nombre de dix; notre héros n'était que le sixième, mais bientôt il se distingua de tous les autres par sa facilité à apprendre. On résolut donc de lui faire entreprendre des études spéciales, et, comme cela se faisait souvent, le curé de la paroisse lui enseigna les premiers éléments de la langue latine. Ce vénérable ecclésiastique, mort plus qu'octogénaire et dont Laromiguière ne parla jamais qu'avec attendrissement, aimait à répéter dans sa vieillesse qu'il avait de bonne heure remarqué le talent naissant de son jeune élève. Il l'engagea à continuer ses études et le fit entrer au collège de Villefranche. L'établissement, encore existant aujourd'hui, était alors dirigé par la Congrégation des Doctrinaires, qui l'avait fondé en 1621 ; il jouissait d'un excellent renom et attirait de tous les côtés une nombreuse et studieuse jeunesse. On y enseignait non seulement le latin et le grec mais encore la littérature et la philosophie, tout ce qui entrait dans les programmes de ce temps. Laromiguière parut toujours au premier rang parmi ses disciples. Aussi quand il eut fini ses études, il vit les portes de la Congrégation qui l'avait formé s'ouvrir devant lui, et l'élève d'hier prit place parmi ses maîtres.

(1) Alexis Monteils, *Description de l'Aveyron.*

II. LE DOCTRINAIRE

La « Doctrine chrétienne », instituée en 1592 par César de Bus, était à la fin du XVIIIe siècle un des corps enseignants les plus anciens et les plus connus. Ses membres se livraient depuis deux siècles à l'éducation de la jeunesse et avaient ainsi acquis une assez grande réputation. Ils se partageaient alors en trois provinces distinctes, celles de Paris, d'Avignon et de Toulouse. Dans cette dernière ville, non loin de ce Capitole dont les Toulousains sont si fiers, ils tenaient un établissement important qui, d'un côté s'ouvrait sur la petite rue Saint-Rome, et de l'autre confinait avec un pensionnat dirigé par les religieuses de Saint-Pantaléon. C'est là que le jeune Laromiguière, âgé de dix-sept ans, descendit, un des derniers jours du mois d'octobre 1773, pour s'agréger à la Congrégation des Doctrinaires et s'initier à leur genre de vie.

Après une courte probation, ses supérieurs l'envoyèrent dans différents collèges pour qu'il s'y exerçât à l'enseignement sous la direction de maîtres expérimentés, car c'est ainsi que les Doctrinaires formaient leurs jeunes novices. Il fut donc successivement régent de cinquième à Moissac, de quatrième et de seconde à Lavaur, de troisième à l'Esquille, et enfin répétiteur de

philosophie auprès des étudiants qui se destinaient à entrer dans la Congrégation. Lui-même nous fait connaître quelques détails curieux sur cet apprentissage du professorat qu'il eut d'abord à subir :

« Nous étions là, dit-il, vingt-quatre jeunes gens, qui, après avoir été bourrés pendant huit ans de grec et de latin, commencions à nous exercer à l'enseignement. Il fallait débuter par la plus basse classe, et, deux années durant, être prêts à toute heure à répondre à toutes les questions qu'il plaisait à nos supérieurs de nous adresser. Souvent, au moment de manger la soupe, on entendait une voix qui disait : « Professeur de sixième, montez en chaire et expliquez-nous toutes les difficultés du *que* retranché, exposez l'opinion de Port-Royal, expliquez la prosodie latine, récitez le troisième chant de l'Enéide en commençant par le soixantième vers..... puis des chicanes à l'infini et des efforts de mémoire surnaturels. Des épreuves d'un autre genre attendaient, deux ans après, le professeur des humanités. Enfin, c'était le tour de la philosophie : *nego consequentiam, argumentum in barbara, distinguo;* et il fallait parler latin constamment et sans solécisme, sous peine d'exciter la risée des *ornatissimi auditores;* après quoi on nous donnait cent écus par an, la jouissance d'une bonne bibliothèque, et nous étions heureux comme des chanoines. »

Laromiguière fut plus heureux encore lorsqu'il vit la fin de ces différentes épreuves. Mais la série de ces pérégrinations ne devait pas se terminer sitôt. Envoyé en 1778 au collège de Carcassonne, pour y professer la philosophie, il se vit presque aussitôt transporter à celui de Tarbes où il fit le « petit Aristote »; c'est lui-même qui nous l'apprend par une lettre adressée dans sa vieillesse à Daube, un de ses anciens élèves. Il ne tarda pas ensuite à être appelé à l'École militaire de La Flèche où les Doctrinaires ne plaçaient que leurs sujets les plus distingués. C'est là qu'il connut la *Logique* de Condillac qui venait de paraître; l'ouvrage produisit sur lui une vive impression et l'auteur devint dès ce moment son maître préféré. A son grand regret, il ne le vit jamais : « Je donnerais tout au monde, disait-il plus tard, pour avoir eu un court entretien avec lui. » Mais il lut ses livres, les relut, les médita, les imita, et s'habitua bien vite à en reproduire la méthode et le style.

Après trois années passées à La Flèche, en 1784, il fut de nouveau rappelé auprès de ses supérieurs et nommé professeur de philosophie au collège de l'Esquille. La chaire qu'il allait occuper était la première de celles que possédaient les Doctrinaires, elle lui conférait le titre d'agrégé à la Faculté des arts de l'Université de Toulouse.

Mais il devait la partager avec un de ses confrères. Celui-ci était un grand partisan d'Aristote et des théories anciennes; Laromiguière se présentait au contraire comme un disciple de Condillac et un représentant des idées nouvelles. Plusieurs partis se formèrent alors parmi les élèves; il y eut de longues discussions, des argumentations en forme, dignes du moyen âge, et, naturellement, le plus grand nombre des jeunes gens se rangea du côté du novateur. Celui-ci ne demeurait pas toujours enfermé dans le domaine de la spéculation; il s'occupait aussi de morale et de politique. Une fois même il inscrivit sur le programme des thèses qu'on devait soutenir publiquement à la fin de l'année, dans la solennité de clôture, une proposition ainsi formulée : « *Non datur jus proprietatis quando tributa exiguntur ex arbitrio. Le droit de propriété est violé lorsque les impôts sont arbitrairement exigés.* » On dit que le Parlement crut voir dans ce simple fait une critique du régime traditionnel et qu'il fit quelques remontrances au professeur, mais celui-ci se défendit contre les observations qui lui furent adressées, et la thèse annoncée fut publiquement soutenue.

Animé de tels sentiments, Laromiguière ne pouvait qu'accueillir avec joie la nouvelle de la convocation des États Généraux qui eut lieu peu de temps après. Mais les événements auxquels elle donna naissance

dépassèrent bientôt ses prévisions. Après la nuit du 4 août 1789 qui abolissait tous les privilèges, après la Constitution civile du clergé qui mettait l'Église entre les mains de l'État, la Constituante, par un nouveau décret, supprimait tous les Ordres religieux et défendait d'en ériger de nouveaux à l'avenir. Ce dernier coup fut fatal pour la Doctrine chrétienne; ses membres ne tardèrent pas à se disperser les uns après les autres, et bientôt ce grand Corps disparut complètement au milieu de la tourmente révolutionnaire.

III. L'IDÉOLOGUE

Laromiguière n'avait jamais exercé d'autres fonctions que celles de l'enseignement. Aussi les faits que nous venons d'indiquer apportèrent d'abord peu de changements dans sa vie extérieure. Il resta avec la plupart de ses confrères dans le collège de l'Esquille, dont les nouveaux administrateurs de Toulouse avaient ordonné le maintien, et y continua ses leçons de philosophie. Le cours, paraît-il, fut peu fréquenté. Évidemment, les préoccupations publiques étaient ailleurs. On avait peu de goût pour l'étude, alors qu'on voyait sa tête chaque jour menacée, et ceux qui pensaient encore abandonnaient la poursuite des spéculations abstraites, pour chercher le sens des graves événements qui se passaient dans la société.

Il semble que Laromiguière se dissimulait cet état des esprits et qu'il croyait encore à un recueillement possible autour de lui, puisqu'en pleine année 1793, il publiait une petite brochure intitulée: *Projets d'éléments de métaphysique* et destinée à annoncer l'apparition prochaine d'un traité complet sur cette matière. L'ouvrage devait comprendre dix volumes, mais deux seulement virent le jour. Ils traitaient de l'origine des idées, de la manière dont se forment nos connaissances. On y voyait par exemple : « Comment nous rapportons aux corps les odeurs, les sons, les saveurs. — Comment nous rapportons les couleurs hors de nous. Comment, par le sentiment du tact, nous parvenons à la connaissance des objets extérieurs, etc. »

Le temps n'était pas favorable à de telles publications; si le cours du philosophe avait eu peu d'auditeurs, son livre eut aussi peu de lecteurs. Il ne passa pourtant pas tout à fait inaperçu. Siéyès, qui se piquait d'être un métaphysicien, le lut, fut frappé de son mérite, le fit connaître autour de lui, et songea, dit-on, à faire venir l'auteur à Paris.

A ce moment la situation de Laromiguière n'était plus la même. Il venait d'être appelé au Collège national, récemment créé par le Conseil de la Haute-Garonne, et avait abandonné l'enseignement de la métaphysique pour entreprendre un cours de philosophie sociale. Voici comment il rendait compte de ses nouvelles occupations à un de ses amis, le 4 germinal an II de la République:

« J'ai un emploi qui me conviendrait assez, s'il n'était pas au-dessus de mes forces. Je suis chargé d'analyser les droits de l'homme et du citoyen. Vous avez assez réfléchi sur les premiers principes de la morale et de la politique pour sentir combien ce travail est difficile et délicat. Ceux qui n'ont jeté qu'un coup d'œil superficiel sur la déclaration des droits de l'homme sont bien loin de le soupçonner. Ils ne savent pas ce qu'il en coûte pour trouver la ligne de démarcation entre les droits naturels et les droits sociaux, combien, surtout, il faut de précautions pour ne pas rompre le fil imperceptible qui les lie les uns aux autres et tous à un droit primitif. Si je n'ai pas le mérite de surmonter les difficultés de mon sujet, j'aurai, du moins, celui de les avoir aperçues, et si le public n'a pas un instituteur savant, il l'aura modeste. »

Ce nouveau cours ne dura qu'une année. Au mois de décembre 1794, Laromiguière l'interrompit brusquement pour ne plus le reprendre. En effet, un événement considérable venait de se produire qui allait donner à sa vie une orientation nouvelle. La Convention avait décrété, le 9 brumaire an III, la fondation d'une École normale, destinée à donner des professeurs aux collèges de

l'État. Cet établissement devait recevoir des citoyens déjà instruits, âgés de vingt et un ans au moins et choisis dans les différentes parties de la France. Il avait pour but de les initier à l'art de l'enseignement et de leur apprendre les méthodes approuvées par le gouvernement, afin qu'ils les apportassent ensuite dans leurs districts respectifs. Laromiguière, qui était alors âgé de trente-huit ans et qui commençait à se faire un nom, fut désigné par le département de la Haute-Garonne pour aller suivre les travaux de cette institution naissante, et il quitta Toulouse pour Paris.

Les cours de l'École normale s'ouvrirent le 1er pluviôse an III. Beaucoup étaient professés par des hommes instruits et déjà célèbres, tels que Laharpe, Bernardin de Saint-Pierre, Monge, Laplace, Berthollet, Volney, Garat. Ce furent les deux derniers qui attirèrent surtout Laromiguière; l'un enseignait les questions de la morale, l'autre celles de la métaphysique, à l'étude desquelles il avait voué sa vie. Volney, l'auteur des *Ruines ou méditations sur les révolutions des empires*, examinait dans ses leçons les fondements de la loi naturelle et l'origine des différentes constitutions civiles. Celui qui, l'année précédente, avait exposé publiquement les droits de l'homme et du citoyen ne pouvait manquer de s'intéresser à un enseignement de ce genre et de le suivre en auditeur assidu. Mais Garat était son maître préféré. Garat, qui, après avoir joué pendant les derniers temps un rôle politique assez considérable et peu glorieux, était revenu aux discussions plus calmes de la philosophie et faisait l'analyse de l'entendement humain en disciple fidèle de Condillac. Laromiguière retrouvait dans ses entretiens quelques-unes des idées qu'il avait lui-même enseignées et publiées dans ses éléments de métaphysique. Cependant des dissentiments existaient parfois entre le professeur et l'élève: celui-ci avait ses vues personnelles qu'il n'abandonnait pas volontiers. Un jour, il adressa à son maître des observations aussi judicieuses que bien écrites sur une des leçons précédentes. Dans la conférence suivante, destinée, selon l'usage, à une libre discussion sur certains points de l'enseignement, le professeur, mis en cause, débuta par ces paroles flatteuses: « Il y a ici quelqu'un qui devrait être à ma place », et il lut, en l'approuvant, la lettre que venait de lui adresser un anonyme. L'anonyme fut bientôt révélé, et, dès ce jour, Garat s'honora d'être l'ami de celui qui s'était fait d'abord son contradicteur.

Grâce à cette amitié et à de puissantes protections, Laromiguière, après la clôture prématurée de l'École normale, resta à Paris au lieu de retourner à Toulouse comme le décret de la Convention l'aurait exigé. Sur la recommandation de Lakanal, l'abbé Sicard le nomma en 1795 instituteur adjoint des sourds-muets; bientôt après, Daunou, qui venait d'être chargé de la bibliothèque du Panthéon, lui céda sa chaire de grammaire générale aux écoles centrales. On fit plus encore. L'Institut national venait d'être fondé, Laromiguière fut appelé à en faire partie: il entra dans la classe des sciences morales et politiques, dans la section de l'analyse de l'entendement. Ses collègues, Siéyès, Garat, Cabanis, Thurot, Destutt de Tracy, etc., étaient liés entre eux par une étroite fraternité scientifique et formaient une même école. On les appelait les « idéologues », parce qu'ils s'étaient donnés spécialement à l'étude des idées; ils recherchaient successivement leur nature intime, la manière dont elles se forment et la valeur qu'elles peuvent avoir, et faisaient profession de suivre sur ces différents points la méthode de Condillac. Laromiguière, qui s'était déjà passionné pour l'étude de l'idéologie, s'associa à leurs travaux, et lui-même lut, dans les séances de l'Académie des sciences morales, deux mémoires qui furent alors très appréciés, l'un sur *l'analyse de la sensation*, l'autre sur *la détermination du mot idée*. En même temps, il publiait en le complétant un ouvrage posthume de Condillac, *La langue des calculs*, qu'il regardait, nous dit-il, « comme un beau monument de la

gloire de notre nation et de l'esprit humain ».

Plusieurs circonstances faillirent l'arracher à ces occupations paisibles. En 1798, Siéyès lui offrit avec insistance de l'accompagner dans son ambassade à Berlin, mais il refusa, ne se sentant pas sans doute la vocation de diplomate. Il fut plus près de céder à une autre proposition qu'on lui fit presque simultanément. On lui demandait de suivre Bonaparte en Égypte et d'entrer dans la Commission des savants qui devaient étudier les monuments et les ressources de ce pays. Il paraît même qu'il avait accepté le projet, mais, au moment de partir, il fut ou feignit d'être retenu par une grave indisposition et il resta occupé à méditer sur les bords de la Seine, pendant que l'expédition s'éloignait.

On le voyait souvent aux dîners de la rue du Bac, où les idéologues avaient l'habitude de se réunir le tridi de chaque semaine et où ils déposaient de concert leur dignité académique. Là, chacun parlait sans contrainte de lettres, de philosophie, surtout de politique, car ils s'occupaient plus encore des questions de gouvernement que de l'analyse des idées. Ils rêvaient un État idéal dans lequel tous les hommes vivraient libres et égaux, et ils saluèrent avec joie l'arrivée de Bonaparte (1) au pouvoir, parce qu'ils croyaient voir en lui l'instrument au moyen duquel leurs vœux se réaliseraient un jour; ils contribuèrent même pour une grande part au coup d'État du 18 brumaire.

Le Premier Consul se trouvait donc obligé de compter avec eux; c'est pour donner une certaine satisfaction à leurs tendances républicaines qu'il institua le tribunat, sorte d'assemblée consultative où l'on discutait au nom de la nation les projets de loi qui devaient être soumis au vote du Corps législatif. La liste des tribuns fut faite par Siéyès, et Laromiguière s'y trouva inscrit avec la plupart des idéologues. Mais des dissentiments ne tardèrent pas à naître entre eux et Bonaparte; celui-ci les traitait d'utopistes et de rêveurs; il ne manquait aucune occasion de railler ce qu'il appelait les « billevesées idéologiques ». De leur côté, ils l'accusaient de despotisme et nourrissaient contre lui une irritation assez vive qui se manifestait quelquefois par une résistance formelle. Laromiguière était du nombre des opposants. Peu habitué à la contradiction, Bonaparte le fit écarter en même temps que ses amis, lors du renouvellement d'un cinquième du tribunat, en janvier 1802. Presque en même temps, il mettait fin, par l'intermédiaire de Fouché (1), aux conciliabules de la rue du Bac, dont quelques membres avaient été compromis dans un complot organisé contre sa personne. L'année suivante il fit supprimer également l'Académie des sciences morales et politiques; les savants qui en faisaient partie se virent brusquement dispersés dans les autres classes de l'Institut; Laromiguière se laissa silencieusement convertir en membre de la classe d'histoire et de littérature et ne protesta contre cette métamorphose que par une absence régulière des séances.

Malgré toutes ces poursuites, le parti des idéologues existait toujours. Chassés du tribunat, de l'Académie et de la rue du Bac, ils se réunissaient à Auteuil, dans la maison qui avait autrefois appartenu à Mme Helvétius, et qui était devenue la propriété de Cabanis, « le grand pontife de l'idéologie ». Là tribuns éliminés, académiciens transportés, politiques mécontents se donnaient rendez-vous et faisaient avec un accord parfait la critique du nouveau régime. Cependant leurs rangs diminuaient tous les jours. Siéyès, leur grand protecteur, abdiquait son pouvoir et ses idées en échange d'une belle rente, qui lui permettait de vivre désormais tranquille, dans sa belle terre de Crone. Garat oubliait auprès du terrible maître les principes qui l'avaient conduit pendant son passé révolutionnaire. D'autres disparaissaient, emportés par la mort. Laromiguière ne trouva bientôt plus à Auteuil ses anciens amis; dès lors il s'y

(1) Bonaparte. Voir *Contemporains*, nos 176-181.

(1) Fouché. Voir *Contemporains*, n° 390.

montra de plus en plus rarement, et, tout en conservant de bonnes relations avec la petite société qui s'y réunissait, il cessa d'en faire partie. Également mécontent du pouvoir qu'il trouvait tyrannique et de l'opposition qu'il jugeait impuissante, il abandonna les luttes de la politique pour se consacrer uniquement à l'étude de la philosophie.

Nous le trouvons pendant les années suivantes au collège Louis le Grand, connu à cette époque sous le nom de Prytanée français, où il avait été nommé d'abord professeur de morale, et où il devint bientôt conservateur de la Bibliothèque. Il y vivait loin du bruit, dans la compagnie des livres, uniquement occupé aux travaux de l'esprit. En 1805, il publiait une petite brochure intitulée : *Paradoxes de Condillac*, dans laquelle il se proposait d'attirer l'attention des savants sur le dernier ouvrage de cet écrivain, *La Langue des calculs*, dont la publication, faite par lui-même, en 1798, avait passé presque inaperçue. Le plaidoyer était habile, mais il n'atteignit pas son but. On admira la clarté de l'exposition, l'élégance du style, par-dessus tout l'habileté de l'avocat, qui, feignant d'abord de soumettre ses doutes au public, finit par lui proposer sa pensée véritable. Néanmoins, on ne se rendit pas à ses vues, et les *Paradoxes de Condillac* ne firent pas lire davantage la *Langue des calculs*. Laromiguière allait mieux réussir trois ans plus tard dans la défense d'une cause plus importante, où il s'agissait, non d'un philosophe déjà oublié, mais de la philosophie elle-même.

IV. L'UNIVERSITAIRE

Napoléon, jaloux de mettre dans l'enseignement la même unité que dans les autres branches de l'administration, venait de jeter les premiers fondements de l'Université. Dans sa pensée, ce vaste établissement devait servir à centraliser l'instruction publique et à la mettre sous la dépendance directe de l'Etat, c'est-à-dire de l'empereur lui-même. Soit par oubli, soit par méfiance à l'égard des idéologues qui personnifiaient à ses yeux la philosophie, il avait omis cette dernière science dans le vaste plan d'études qu'il avait dressé avec la collaboration de Fontanes. Laromiguière fut informé de cette omission par un homme auquel l'unissaient des liens d'estime et d'amitié, par Desrénaudes, alors membre titulaire du Conseil de l'Instruction publique. Le philosophe fit entendre à son ami des réflexions si justes que celui-ci en fut frappé et qu'il le pria de les lui adresser sous forme de lettre, afin qu'il pût à son tour les communiquer au grand-maître de l'Université. Laromiguière accepta, et, dans un très bel écrit, il fit ressortir si éloquemment les inconvénients du plan primitif qu'il ramena l'auteur du projet à un avis contraire. Dans ce travail qui, au rapport de ceux qui l'ont lu, était admirable d'esprit et d'éloquence, il revendiquait la philosophie pour un pays où son étroite et perpétuelle union avec les lettres a fait la force de l'esprit comme l'élévation du talent et rendu les grands écrivains de grands penseurs, et il annonçait que son abandon, s'il avait lieu,

Di prohibete nefas et talem avertite casum !

amènerait infailliblement, avec l'affaiblissement de la pensée, la dégradation du goût et la stérilité de la science. Grâce à cette vive plaidoirie, la bonne cause l'emporta, et, lorsque parut le décret définitif qui établissait l'Université, l'enseignement de la philosophie y occupa une place honorable.

Celui qui avait fait prévaloir une idée aussi juste était naturellement désigné pour la réaliser. Napoléon ne pardonnait guère aux idéologues leur opposition passée : néanmoins, dans cette circonstance, il oublia les griefs qu'il avait contre Laromiguière et il le laissa entrer dans l'Université avec le titre de professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Paris.

Le cours du nouveau titulaire s'ouvrit le 26 avril 1811 dans les murs sombres et étroits de l'ancien collège du Plessis. Peu fréquenté d'abord, il attira bientôt une foule nombreuse et brillante et devint bien

vite célèbre. L'amour de la nouveauté était sans doute pour quelque chose dans ce rapide succès; depuis longtemps on n'avait pas assisté à un enseignement de ce genre: c'était pour la première fois que beaucoup entendaient parler de métaphysique et de morale, et on se passionnait pour les leçons de philosophie comme pour une nouvelle mode. Cependant les qualités personnelles du professeur auraient suffi pour gagner pleinement ses auditeurs. Taine, décrit ainsi (1) la manière dont Laromiguière faisait son cours :

« Les hommes qui l'ont connu disent que sa conversation avait un charme dont on ne pouvait se défendre, et ses leçons étaient une conversation. Il n'avait jamais l'air d'être en chaire: il causait avec ses élèves comme un ami avec ses amis. Ses gestes étaient rares, son ton doux et mesuré, et pendant que ses yeux s'éclairaient de la lumière de l'intelligence, sa bouche, demi-souriante et parfois moqueuse, ajoutait les séductions de la grâce à l'ascendant de la vérité. Il était dans la philosophie comme un homme du monde dans sa maison; il en faisait les honneurs avec un bon goût et une politesse exquise; il allait au-devant de ses hôtes, leur prenait la main, les conduisait sur tous les points de vue qui pouvaient les intéresser ou leur plaire. Il ne leur imposait point l'obligation d'admirer ou de croire; il les laissait libres, et cependant il les guidait avec une bonté si complaisante et dans des sentiers si unis, qu'on ne pouvait s'empêcher de le suivre et de l'aimer. Il prenait pour lui toute la peine, il excusait d'avance la marche embarrassée des esprits lourds, il leur demandait pardon de leur sottise et se chargeait de leurs fautes avec toute la modestie de la science et de l'urbanité. »

V. LE PHILOSOPHE

En quoi consistait l'enseignement du professeur? On pourrait dire qu'il n'était que le développement de la fameuse parole de Socrate : « Connais-toi toi-même. » D'après Laromiguière, la philosophie se distingue des autres branches du savoir humain en ce qu'elle n'étudie pas les objets extérieurs, mais le sujet pensant; elle nous fait rentrer au dedans de nous et découvre ainsi à notre regard « un monde rempli de merveilles que l'œil ne peut voir, mais dont les beautés ont mille fois plus de réalité que celles du monde visible ». On peut la définir en deux mots : elle est « la science de l'âme. »

La logique nous enseigne les moyens d'y parvenir; elle nous trace des « règles pour bien philosopher ». Or, nous ne pouvons nous connaître d'une manière exacte et vraiment scientifique qu'en recourant à l'analyse. Il n'est rien en effet d'aussi complexe que l'âme humaine; un seul moment d'attention nous montre assez qu'elle revêt les aspects les plus divers et que la variété de ses formes est inépuisable. Il ne suffit donc pas, si on veut s'en faire une idée précise, de l'observer telle qu'elle est présentement et de jeter sur elle un regard d'ensemble; il faut encore la décomposer en quelque sorte, distinguer avec soin les éléments primitifs qui la constituent et se rendre compte de la manière dont elle s'est peu à peu formée. Dans l'étude de l'homme aussi bien que dans celle des choses, la véritable méthode consiste à remonter jusqu'aux premiers principes, à voir comment ils se développent et prennent sans cesse des apparences nouvelles tout en restant les mêmes dans leur fond.

Guidé par ce fil conducteur, Laromiguière entre dans la philosophie proprement dite et il y trouve deux parties bien distinctes. La première traite « de l'âme considérée en elle-même »; elle étudie sa constitution, son fonctionnement intérieur. Or, notre âme consiste simplement dans le pouvoir que nous avons de penser; néanmoins elle prend le nom d'entendement ou de volonté, d'après le but qu'elle se propose, selon qu'elle s'applique à percevoir les objets ou à en jouir; nous devons donc, afin d'en avoir une con-

(1) Taine, *Les Philosophes français du XIX[e] siècle*, p. 7.

naissance complète, l'étudier à ce double point de vue et examiner en détail chacune de nos facultés.

L'analyse de l'entendement nous montre qu'il revêt lui-même différentes formes: il passe en effet par trois phases successives qui se complètent mutuellement: il commence avec l'attention qui est une action absolument simple et par conséquent ne peut être définie; il se développe avec la comparaison qui consiste en une double attention; il s'achève enfin et atteint sa perfection avec le raisonnement qui n'est qu'une double comparaison. D'abord une chose fait impression sur nous, naturellement nous cherchons à la connaître, toutes nos forces entrent en action et se concentrent sur elle pour nous aider à la percevoir d'une manière claire et distincte; nous disons alors que nous sommes attentifs. Bientôt nous connaissons plusieurs choses entre lesquelles nous sentons confusément qu'il existe un certain rapport; dès ce moment nous cherchons à découvrir le lien caché qui les attache; nous les examinons toutes à la fois, nous les embrassons d'un seul regard pour savoir en quoi elles s'accordent et comment elles diffèrent; en un mot nous les comparons. Enfin, à mesure que nous découvrons de nouveaux rapports, nous nous appliquons à les réunir, à ramener les plus particuliers aux plus généraux, à remonter des conséquences aux principes, à descendre aussi des principes aux conséquences; c'est en cela que consiste le raisonnement.

L'analyse de la volonté nous révèle une composition analogue; cette seconde faculté évolue en effet comme la première; elle naît avec le désir qui correspond à l'attention et qui est également indivisible; elle grandit avec la préférence qui correspond à la comparaison et qui consiste en un double désir; elle s'épanouit avec la liberté qui correspond au raisonnement et qui implique une double préférence. Dès qu'un objet nous est connu et que nous sentons le besoin de nous en rendre maîtres, toute notre énergie intérieure se concentre et se dirige vers lui, afin de le saisir et de se l'approprier; c'est cette opération que nous désignons du nom de désir. Dans la suite, il arrive souvent que l'âme désire à la fois plusieurs objets: elle se porte alors spontanément vers le plus agréable et rejette les autres; elle fait ainsi un choix, une préférence. Mais l'expérience ne tarde pas à nous apprendre que ce qui procure le plus de plaisir à un moment donné peut devenir plus tard une cause de douleur et qu'on aurait tort par conséquent de choisir toujours ce qui agrée davantage; dès lors nous délibérons avant de faire un choix; nous nous demandons si ce qui nous séduit maintenant ne nous sera pas un jour à charge, et nous savons au besoin sacrifier un bien présent dans la crainte d'un mal futur; en un mot, nous sommes libres, et notre vie intime se déploie désormais dans toute sa plénitude.

La seconde partie de la philosophie traite « de l'âme considérée dans ses effets »; elle analyse les produits de l'entendement et ceux de la volonté, les connaissances et les mœurs des hommes. Or, les unes et les autres prennent leur origine dans la sensibilité; elles ne sont que des sentiments transformés. Mais il y a plusieurs manières de sentir que nous devons distinguer avec soin. Nous sentons d'abord la présence des objets extérieurs par l'ébranlement qu'ils produisent dans nos organes; c'est ainsi que je vois tel paysage, que j'entends telle conversation, que je goûte tel aliment, etc. Nous sentons ensuite les efforts divers par lesquels notre âme exerce sans cesse son activité; en ce moment, par exemple, je pense à un objet déterminé et j'ai l'impression confuse d'y penser. Nous sentons encore les rapports qui existent entre plusieurs êtres ou plusieurs opérations; toutes les fois que je vois des hommes, je suis frappé de certains traits communs qui leur donnent pour ainsi dire un air de famille et des différences individuelles qui m'empêchent de les confondre. Nous sentons enfin que certaines actions sont bonnes et que d'autres sont mauvaises, qu'il y a du mérite à travailler pour ses semblables et

qu'il est honteux de sacrifier leur intérê au sien; si quelqu'un se dévoue devant moi pour sauver des personnes qui courent un danger de mort, j'éprouverai à son égard un respect sincère et profond; s'il les outrage, au contraire, sa vue ne m'inspirera plus que du mépris et de la répulsion.

L'analyse des connaissances, qui constitue l'objet de la métaphysique, nous fait voir comment elles empruntent toujours leurs premiers éléments à l'une ou à l'autre de ces quatre espèces de sentiments. En effet, la science n'est qu'une suite de jugements et le jugement consiste dans la réunion de plusieurs idées. Celles-ci, à leur tour, se répartissent en trois classes différentes : elles sont sensibles comme celles des corps en général, intellectuelles comme celle de l'âme humaine, ou morales comme celle d'un Dieu juste qui récompense la vertu et qui punit le vice. Or, les premières naissent de la sensation, c'est-à-dire du sentiment particulier que nous éprouvons lorsque les objets extérieurs impressionnent nos organes; les secondes proviennent tantôt du sentiment qui accompagne l'exercice de nos facultés, tantôt de celui qui résulte d'un rapport existant entre plusieurs objets; les dernières enfin, comme leur nom l'indique, plongent leurs racines dans le sentiment moral. Ainsi l'esprit de l'homme ne crée rien, il ne fait que transformer, grâce au travail de l'attention, les matériaux divers mis à son usage par la sensibilité.

L'analyse des mœurs ou morale établit clairement que les produits de la volonté ont la même origine. En effet, nous ne voulons jamais que le bonheur, et le bonheur consiste dans la plus grande somme et la meilleure qualité possible de plaisirs. Ceux-ci également sont de trois sortes : les uns se rapportent au corps, tel est celui du gourmet Apicius, dégustant quelque mets délicat; les autres sont attribués uniquement à l'esprit, tel est celui d'Archimède courant dans les rues de Syracuse, après qu'il a trouvé la solution d'un problème de physique longtemps étudié; d'autres enfin appartiennent au cœur, tel est celui qu'éprouvait saint Vincent de Paul lorsqu'il se dévouait au soin des pauvres et des infirmes. Or, les plaisirs du cœur l'emportent autant sur ceux de l'esprit que ces derniers sur ceux du corps. Nous devons par conséquent sortir de notre froid égoïsme et sympathiser le plus possible avec nos semblables; l'idéal de l'existence humaine consiste à s'oublier soi-même et à vivre pour autrui.

Telle est dans ses grandes lignes la philosophie de Laromiguière. Malgré un certain nombre d'erreurs qu'il serait facile d'y relever, elle porte la marque d'un esprit réfléchi et méthodique, habitué à préciser et à ordonner ses idées. D'une manière générale elle met fin aux doctrines sensualistes qui ont eu une si grande vogue pendant les premières années du XIXe siècle. Beaucoup continuaient alors de dire après Condillac que tout en nous se réduit à la sensation. Laromiguière, qui avait d'abord adopté leur manière de voir et qui s'en était peu à peu détaché dans la suite, établit contre eux que sentir et penser sont deux choses différentes et même opposées par nature : l'une est passive, nous la recevons; l'autre est active, nous la produisons; nous ne sommes pas maîtres d'éprouver telle ou telle impression, mais nous pouvons à notre gré appliquer sur elle notre attention et nous porter vers elle par le désir. Il montre aussi nettement que la sensation n'est pas même l'unique manière de sentir et qu'il ne faut par conséquent pas voir en elle l'unique source de nos pensées; nous connaissons et nous voulons bien des choses qui n'ont pas d'influence directe sur nos organes et qui font impression seulement sur notre âme.

Malgré cela il n'aboutit pas à un spiritualisme entier et résolu; son système est incomplet et comme mutilé; il excite notre curiosité plus qu'il ne la satisfait. Quelle est la valeur des idées que nous nous formons sur la nature, sur l'âme et sur Dieu? Quel est l'objet des devoirs qui nous sont

imposés et dont l'accomplissement fidèle procure le bonheur? Voilà ce qu'il nous importe avant tout de savoir, et c'est justement ce que Laromiguière ne dit pas. Aussi le jour où quelques penseurs plus hardis se présenteront, apportant ou prétendant apporter une réponse définitive à ces graves questions que se pose l'esprit humain, la jeunesse française se détournera de lui pour aller à eux, et les doctrines de Cousin (1) ou de Jouffroy feront oublier la sienne. Eux-mêmes cependant lui devront une partie de leurs succès, car il leur aura préparé le terrain et facilité la tâche; en posant avec une assez grande précision le problème philosophique, il leur aura permis de le mieux résoudre.

VI. L'ÉCRIVAIN

Laromiguière ne continua pas longtemps son enseignement public à la Faculté des lettres. Au bout de deux années il se vit obligé de se faire suppléer, à cause d'une infirmité douloureuse dont il était atteint, et il ne remonta plus jamais dans sa chaire. Plusieurs de ses élèves le prièrent alors de publier son cours; des hommes compétents comme M. de Fontanes insistèrent dans le même sens; il hésita tout d'abord puis finit par se rendre à leur demande et fit paraître en 1815 et en 1818 deux volumes différents, intitulés : *Leçons de philosophie*, qui reproduisaient son enseignement de 1811 à 1813. Cet ouvrage fut accueilli avec une très grande faveur et jouit d'un succès considérable. Il eut en France sept éditions successives; on le traduisit, presque aussitôt après son apparition, en italien, en allemand et en anglais, et il ne tarda pas à être célèbre dans toute l'Europe.

C'est que l'auteur s'y révélait écrivain de talent, et qu'il joignait la perfection du style à la rigueur de la méthode. En principe, il devait en être ainsi, car Laromiguière était amené par ses théories à donner une importance considérable au langage. D'une part, il soutenait que toutes nos représentations sont particulières, qu'il n'y a pas d'idées générales, mais seulement des termes généraux, des noms communs dont nous nous servons pour désigner un certain nombre d'individus semblables. D'autre part, la science ne s'occupe pas de tel ou tel être particulier, de telle ou telle action individuelle, le but qu'elle poursuit est plutôt d'acquérir des notions universelles qui puissent s'appliquer à toute une espèce d'êtres ou d'actions. Il se trouvait donc obligé de conclure que toute science se réduit à un certain assemblage de mots, qu'elle n'est au fond qu'une « langue bien faite » et que l'art de penser consiste en somme dans celui de s'exprimer.

Aussi s'était-il appliqué avec le plus grand soin à bien écrire. Pour cela, il s'était livré à une fréquentation assidue des grands auteurs classiques, de ceux qui ont le mieux manié notre langue française. On sent en le lisant que tous lui sont devenus familiers. Il analyse une fable de La Fontaine, pour dresser le catalogue des opérations de l'esprit; quelques vers de Boileau, pour établir la différence qui existe entre les procédés de la démonstration et ceux de la description; une phrase de Buffon, pour montrer que le raisonnement procède toujours par identité; un passage de Voltaire pour faire voir comment il a commis en quelques lignes un grand nombre d'erreurs sur la nature des sentiments et des facultés de l'âme. Par une étude attentive de ces maîtres dans l'art d'écrire, il s'est habitué à les imiter, il a pris peu à peu leurs qualités et il a mérité d'être placé avec eux, mais à une certaine distance. Quelques citations empruntées au livre des *Leçons* permettront d'en juger.

Voici d'abord un passage célèbre sur l'âme et la matière dans lequel nous trouvons toutes les qualités du style philosophique, la précision dans les termes, la clarté des propositions, l'enchaînement des phrases et cette simplicité d'expression qui vise uniquement à instruire :

« Les êtres qu'une volonté toute-puis-

(1) Cousin, voir *Contemporains*, n° 194.

sante fit sortir du néant forment deux mondes opposés dans un seul univers : le monde des corps et le monde des esprits. L'un s'ignore, l'autre se connaît; l'un est soumis à des lois qui lui sont imposées, et qu'il ne peut transgresser; l'autre s'impose à lui-même des lois, il se régit par des volontés libres. La terre que nous habitons, les astres qui nous éclairent, furent reçus dans le vaste sein d'une étendue que rien ne peut mesurer; les esprits, au contraire, ne sauraient accomplir leurs destinées dans aucun lieu, dans aucune étendue. Cependant rien n'est isolé : tout se lie par des rapports, tout se tient. L'œil des intelligences pénètre dans les profondeurs de l'espace; il admire les merveilles dont elles sont le théâtre; il s'élève jusqu'à Celui qui ordonna qu'elles fussent. Qu'eût été, sans témoins, le spectacle de l'univers ? Tant de beautés, de magnificences devaient-elles être éternellement ignorées? et si toutes les créatures avaient été insensibles, à qui les cieux auraient-ils raconté la gloire de leur Auteur ? (1). »

La description suivante de l'imagination appartient à un autre genre; elle nous offre un bel exemple du style poétique, de ce langage figuré dans lequel l'idée prend une forme matérielle et se pare pour ainsi dire d'ornements empruntés pour plaire davantage :

« L'homme est porté à tout animer, à tout personnifier, à mettre quelque chose d'humain jusque dans les objets qui ont le moins de rapport à sa nature. A la source d'un ruisseau il a placé une jeune fille, une nymphe dont l'urne penchante verse l'eau qui doit arroser le gazon des prairies ou désaltérer le voyageur. A celle d'un grand fleuve, c'est un homme dans la force de l'âge, c'est un demi-dieu couché tranquillement au milieu des roseaux et contemplant d'un œil satisfait les campagnes qu'il féconde et qu'il enrichit. Dans les profondeurs de la mer il a imaginé un grand géant, il a vu Neptune élever sa tête majestueuse au-dessus des flots pour calmer la tempête; ainsi :

Tout prend un corps, une âme, un esprit, un visage (1). »

L'auteur des *Leçons* excelle surtout dans cet art de persuader, de parler au cœur plus encore qu'à la raison, qui constitue le style oratoire. S'agit-il, par exemple, de comparer les jouissances diverses qui s'offrent à l'homme et de montrer la supériorité des joies de la conscience? Il n'argumente pas, il ne discute pas, mais il dit ce qu'il sent et il amène ses lecteurs à le sentir avec lui :

« Plaisirs des sens, plaisirs de l'esprit, plaisirs du cœur, voilà, si nous savions en user, les biens que la nature a répandus avec profusion sur le chemin de la vie. Et qu'on se garde de mettre en balance ceux qui viennent du corps et ceux qui naissent de l'âme. Rapides et fugitifs, les plaisirs des sens ne laissent après eux que du vide, et tous les hommes en sont dégoûtés avec l'âge. Les plaisirs de l'esprit ont un attrait toujours nouveau, l'âme est toujours jeune pour les goûter, et le temps, loin de les affaiblir, leur donne chaque jour plus de vivacité; Képler ne changerait pas ses règles contre la couronne des plus grands monarques. Est-il de jouissance au-dessus de telles jouissances? Oui, Messieurs, il en est de plus grandes. Quels que soient les ravissements que fait éprouver la découverte de la vérité, il se peut que Newton, rassasié d'années et de gloire, Newton, qui avait décomposé la lumière et trouvé la loi de la pesanteur, se soit dit, en jetant un regard en arrière : Vanité! tandis que le souvenir d'une bonne action suffit pour embellir les derniers jours de la plus extrême vieillesse, et nous accompagne jusque dans la tombe. Combien s'abusent ceux qui placent la suprême félicité dans les sensations! ils peuvent connaître le plaisir : ils n'ont pas idée du bonheur. » (2)

Ces citations expliquent les éloges autorisés qui furent adressés à Laromiguière,

(1) *Leçons de philosophie*, 6e édition, t. II, p. [illegible].

(1) *Leçons de philosophie*, 6e édition, t. Ier, p. 241.
(2) *Ibid.*, t. II, p. 78.

lors de la publication de son livre. C'est ainsi que le grand-maître de l'Université lui disait dans une lettre qui a été placée en tête de la sixième édition des *Leçons :*

« Malebranche et Condillac ont eu l'un et l'autre un mérite différent. L'imagination a quelquefois égaré le premier, mais on l'admire comme écrivain, même en rejetant ses systèmes. Condillac a plus de méthode, il s'appuie sur l'expérience, il marche plus sûrement dans la route que Locke avait tracée; mais on voudrait trouver dans son style un peu de l'imagination de Malebranche. Vous avez réuni, ce me semble, Monsieur, dans les deux volumes que vous me faites l'honneur de m'adresser ce qu'il y a de plus sûr et de plus brillant dans vos deux prédécesseurs; vous ajoutez encore à la justesse de Condillac, vous rectifiez ses erreurs, et, plus sage que Malebranche, vous écrivez comme lui. »

D'autres bons juges en cette matière pensèrent comme Fontanes. Un certain nombre de membres de l'Académie française jugèrent que Laromiguière était digne d'entrer dans leur illustre assemblée et lui offrirent leurs suffrages. Dans une circonstance, Benjamin Constant, en présence de Thurot, le supplia instamment, mais en vain, de se présenter. Une autre fois, Cuvier (1), dont il était l'ami, semblait avoir vaincu ses irrésolutions; Laromiguière accepta de poser sa candidature qui présentait toutes les chances de succès, mais bientôt il changea d'avis. On dit qu'à ce moment il avait composé une partie de son discours de réception et même admis plusieurs personnes à en prendre lecture; il y traitait des qualités du style philosophique. On aurait aimé à lui voir exposer devant une société d'élite les préceptes d'un art qu'il avait déjà si bien mis en pratique. Ses idées sur ce sujet nous sont pourtant connues. Il les a exposées particulièrement dans son *discours sur l'identité* qu'il publia dans le *Journal de la langue française* en 1829, à la prière du directeur de ce recueil scientifique. Ce fut son dernier ouvrage; désormais il devait cesser d'écrire comme il avait cessé de parler et ne plus vivre que pour ses amis.

VII. L'HOMME PRIVÉ

Ceux qui ont pénétré dans l'intimité de Laromiguière le représentent comme le type accompli de ce qu'on appelait autrefois un « honnête homme », à la fois simple et bon, modeste et dévoué, aussi oublieux de lui-même que généreux à l'égard de ses amis.

Il ne tenait pas aux honneurs; on lui entendait souvent répéter cette maxime des anciens : Celui-là vit bien qui vit caché. *Bene qui latuit bene vixit.* C'est pour cela qu'en 1825, à la mort de Barbié du Bocage, il refusa le titre de doyen de la Faculté des lettres que lui offrait le ministre de l'Instruction publique et que ses collègues le priaient d'accepter. Huit ans plus tard, après le décès de l'humaniste Lemaire, la même proposition lui fut encore faite, et il la rejeta pareillement. « Le titre de professeur, se contentait-il de dire, me plaît et me suffit. »

Ce titre même a ses dangers. Ceux qui ont une longue habitude de l'enseignement se trouvent naturellement exposés à un double défaut. Ils vont peu à peu jusqu'à s'ériger inconsciemment en juges suprêmes du vrai et à exclure de leur communion tous ceux qni ont le malheur de ne pas penser comme eux. L'auteur des *Leçons* sut éviter ce travers. Lorsque des disciples trop fervents le pressaient de défendre sa philosophie contre les attaques dont elle était l'objet, il leur répondait simplement : « Si mon livre mérite de rester, c'est en vain qu'on l'attaquera. Sinon, qu'il périsse! » Dans les examens qu'il faisait subir aux jeunes étudiants de la Faculté, il montrait toujours une grande tolérance, et, sans rien sacrifier de ses propres opinions, il laissait à chacun une entière liberté de penser : « Nous nous rappellerons toujours, disait plus tard l'un d'entre eux, que, dans un concours de

(1) CUVIER, voir *Contemporains*, nº 427.

philosophie où nous jouions l'humble rôle de candidat et où M. Laromiguière siégeait parmi nos juges, à l'issue d'une séance où nous avions osé combattre sa doctrine, il nous serrait affectueusement la main, en nous disant que nous lui avions fait un grand plaisir (1). »

Ce dernier trait montre que le professeur unissait à un grand désintéressement la plus parfaite aménité de caractère. Sa bonté était proverbiale. Il aimait surtout, dans sa vieillesse, à s'entretenir avec les jeunes gens studieux qui fréquentaient les cours de l'Université. Sa demeure leur était toujours ouverte, et, se dépouillant devant eux de toute supériorité, il se plaisait à leur parler, rassurait leur timidité, modérait leur ardeur, applaudissait à leurs efforts, jouissait de leurs succès. On le voyait souvent encore dans leur compagnie à la bibliothèque de l'Université, dont il resta toujours le conservateur. Il ne se bornait pas à leur communiquer des livres utiles, il leur apprenait encore à s'en servir et les dirigeait de ses conseils dans l'étude des meilleurs auteurs.

Cette bonté naturelle, cet empressement continuel à rendre service, qui se montraient dans ses entretiens, se traduisaient aussi dans sa correspondance. On les trouve déjà dans les lettres que, jeune encore et débutant dans la carrière professorale, il adressait à sa famille, et que Gatien Arnould, son fervent admirateur, a publiées dans la *Minerve* en 1869. Il s'y révèle comme un fils tendre et un frère dévoué, toujours attentif aux besoins de ses parents, toujours prêt à leur venir en aide avec ses modiques ressources. On constate encore la même nature aimante et serviable dans d'autres lettres écrites par lui en un âge avancé, et communiquées en 1877 par M Compayré à l'Académie de Toulouse. Elles sont adressées à un prêtre qui, séduit par la lecture de ses leçons, s'était fait spontanément et de loin son élève, à l'abbé Roques, professeur au collège d'Albi, qui, pendant le cours d'une longue vie, ne cessa de professer une grande admiration pour la doctrine de Laromiguière. Depuis le jour où le disciple se risqua à interroger son maître jusqu'à la mort de ce dernier, il y eut entre eux un échange suivi de questions et d'éclaircissements sur les plus hauts sujets de la métaphysique. Les compatriotes de l'abbé Roques ne faisaient jamais le voyage de la capitale sans aller frapper à la porte du philosophe parisien et sans lui transmettre les doutes et les curiosités du philosophe provincial. Laromiguière les accueillait avec bonté, discutait avec eux quand ils étaient capables de le comprendre ou bien leur remettait par écrit les réponses désirées.

Dans une des lettres qu'il rédigea ainsi, nous relevons un trait curieux où sa délicatesse et son amabilité se montrent dans tout leur jour. Les premières éditions de ses *Leçons* disaient que l'esprit humain ne peut jamais connaître l'absolu, même en mathématiques. Lorsque parut la cinquième édition, en 1833, ce passage avait disparu. L'abbé Roques, toujours en éveil, s'en aperçut, s'en étonna et en demanda la raison à l'auteur. Voici la piquante réponse qu'il reçut de lui :

« Vous ririez si vous connaissiez le motif qui m'a fait supprimer l'absolu. Un professeur de mathématiques monta un jour chez moi, me fit de grands compliments sur mon ouvrage qu'il trouvait écrit comme un livre de mathématiques, après quoi il ajouta d'un ton dolent : « Vous ne voulez donc » pas que la géométrie soit vraie nécessai- » rement et d'une vérité absolue? » Je lui répondis que les vérités géométriques étaient nécessaires, mais d'une nécessité conditionnelle, puisque tous les théorèmes commençaient par la condition « si » ou « étant donné », etc. Ah! Monsieur le professeur, je vis que je rendais mon homme très malheureux. Je lui promis de faire disparaître ce passage; je lui ai tenu parole. Je vous dirai que je tiens très peu à ce que j'ai écrit..... »

---

(1) Voir Patrice Larroque, *Éléments de philosophie*, p. 81, en note.

Il tenait moins encore au peu de bien qu'il possédait et l'abandonnait volontiers pour venir en aide à ses amis. On raconte à ce sujet qu'en 1828, Alexis Monteils se présenta un jour chez lui, désespéré de ne trouver personne qui voulût publier les deux premiers volumes de son *Histoire des Français de divers états*. Laromiguière se fit laisser le manuscrit et promit de se mettre à la recherche d'un éditeur. Trois libraires auxquels il s'adressa successivement refusèrent son offre. Alors il s'engagea avec un d'entre eux à faire lui-même les frais de la publication, montant à 6000 écus, à condition qu'il n'en serait rien dit à l'auteur, et s'empressa d'annoncer à celui-ci que l'éditeur était trouvé.

Pourquoi faut-il que tout dans sa vie ne mérite pas également la louange, que ses belles et nobles vertus aient été comme arrêtées dans leur développement, qu'elles n'aient pas pris dans la religion leur forme définitive et leur plein épanouissement? Pourquoi ne resta-t-il pas, comme son compatriote de Bonald, un chrétien convaincu et agissant, en même temps qu'un homme de bien? L'éducation qu'il avait reçue dans son enfance et la profession qu'il avait faite dans sa jeunesse ne lui imposaient pas seulement l'obligation étroite, elles lui en fournissaient encore les moyens. Malheureusement, il ne semble pas que ses premières croyances aient jeté chez lui des racines bien profondes; tout porte également à croire qu'il entra chez les Doctrinaires plutôt pour se livrer à l'étude et à l'enseignement que pour s'exercer aux œuvres de piété et de zèle; certains faits montrent même qu'il menait au milieu d'eux une vie assez peu édifiante et qu'il sortait volontiers du silence et de la solitude pour se mêler aux sociétés profanes. Aussi, lorsqu'éclata la Révolution, il n'éprouva, selon toute apparence, aucun scrupule à rentrer dans le monde et la légère couche de christianisme qu'il portait alors avec lui ne tarda pas à disparaître sous les orages violents que déchaîna la Terreur. La compagnie des idéologues acheva de le perdre. Sans doute il ne devint pas comme la plupart d'entre eux irréligieux par système, mais il s'habitua dans leur société à se passer de la religion et montra presque jusqu'à la fin de sa vie une profonde indifférence en ce qui concernait les questions de la foi. A ce point de vue, sa vie offre beaucoup d'analogies avec sa philosophie; dans l'une et dans l'autre, on trouve quelque chose de grand et d'attachant; aucune d'elles cependant ne paraît complète et ne satisfait pleinement; chacune pourrait être comparée à un brillant édifice qui semble devoir s'élever bien haut, mais qui s'arrête dès le premier étage et n'a pas de couronnement.

VIII. DERNIÈRES ANNÉES

A mesure que Laromiguière avançait en âge, son influence diminuait lentement. Il voyait ses doctrines peu à peu délaissées pour celles de Cousin qui, après avoir promené dans toutes les directions sa pensée aventureuse, s'était enfin fixé dans l'éclectisme. Cependant le vieux maître gardait encore quelques disciples fidèles. Une petite école s'était formée autour de lui, qui vivait de ses idées et s'attachait à les soutenir.

On y voyait des hommes très différents d'intelligence et de caractère autant que de profession, unis par l'estime et l'attachement qu'ils lui avaient voués : Saphary, son disciple préféré, à qui il envoyait pendant son absence des lettres aussi aimables qu'élogieuses; Cardaillac et Valette, ses deux suppléants à la Faculté des lettres, les défenseurs obstinés de son système; Daube et Perrard, dont l'enseignement reproduisait souvent le texte même de son livre; Armand Marrast, qui lui dédiait sa thèse de doctorat en le proclamant « le premier philosophe du temps »; M. de Chabrier, dont il fit son exécuteur testamentaire et l'héritier de ses nombreux manuscrits, etc. C'était là comme une sorte de famille intellectuelle qu'il avait lui-même fondée et élevée et dans laquelle il espérait revivre.

En 1832, Guizot (1), qui venait d'être nommé ministre de l'Instruction publique, fit rétablir l'Académie des sciences morales et politiques, qui n'existait plus depuis le jour où le Premier Consul en avait ordonné la suppression. Parmi tous ceux qui en avaient fait autrefois partie, Laromiguière était sans contredit un des plus remarquables et des plus distingués; aussi fut-il appelé par un vote unanime à y reprendre son ancienne place. Il ne devait plus y retrouver qu'un petit nombre de ses premiers collègues; la plupart avaient été emportés par la mort, comme Cabanis, ou bien, comme Sieyès, vivaient à l'écart du nouveau régime; mais, parmi les nouveaux académiciens qui venaient à sa rencontre, plus d'un s'était formé à son école et se plaisait à le saluer du nom de maître.

Pendant les cinq dernières années de sa vie, il parut assidûment à leurs séances et suivit leurs travaux avec intérêt, sans y prendre pourtant une part bien active.

La même maladie qui l'avait autrefois obligé à quitter sa chaire de philosophie l'empêchait encore en ce moment d'entreprendre aucun travail considérable. Il souffrait de douleurs cruelles qui se renouvelaient souvent et qui avaient déjà mis plus d'une fois sa vie en danger. D'autres circonstances l'affligeaient encore. De ce nombre était la perte de certaines sommes d'argent qu'il avaient prêtées et qu'il n'espérait plus recouvrer.

Au milieu de ces ennuis, il gardait toujours la même égalité d'humeur, la même bonhomie spirituelle. A l'abbé Roques qui lui demandait quelques conseils, il répondait en ces termes pour s'excuser de son long silence :

« ..... Outre les raisons, les mauvaises raisons d'une paresse habituelle, je suis accablé d'infirmités qui me permettent rarement de prendre la plume. Ajoutez que j'ai quatre-vingts ans passés. C'est l'âge où mourut Platon, et les Grecs admiraient qu'il eût vécu quatre-vingt-un ans, qui sont juste le carré de neuf. Vous savez le rôle que jouaient les nombres dans l'école de Pythagore dont Platon était le disciple..... »

Cette lettre était datée du 19 mai 1837. On dirait que l'auteur, en l'écrivant, avait le secret pressentiment de sa fin prochaine.

En réalité, le moment de sa mort approchait. Déjà, il en avait connu les signes avant-coureurs et, se trouvant gravement indisposé, il s'était confessé au doyen de la Sorbonne, à l'abbé Burnier-Fontanelle, son ami. En même temps, il était revenu à une observation plus fidèle de ses devoirs religieux et on pouvait le voir, dès lors, assistant chaque dimanche à la messe dans la chapelle de la Sorbonne. Dans le commencement du mois d'août 1837, la maladie à laquelle il était sujet redoubla d'intensité, et il reçut les secours que l'Église accorde aux mourants. Bientôt après, dans la soirée du 12 août, il rendit son dernier soupir, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Le service funèbre se fit trois jours plus tard dans l'église paroissiale du défunt, à Saint-Étienne du Mont. L'assistance était nombreuse. Une foule considérable de savants, d'étudiants, d'hommes de toutes les professions avaient tenu à honorer la dépouille mortelle de Laromiguière et à lui rendre les derniers devoirs.

Le Barri. P. ACHILLE.

(3) Guizot. Voir *Contemporains*, n° 31

BIBLIOGRAPHIE

ÉLIE BLANC, *Histoire de la philosophie.* — COUSIN, *Fragments philosophiques.* — DAUNOU, Notice sur Laromiguière dans le *Journal de l'Instruction publique*, 1839. — MALLET, *Ibid.*, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences morales et politiques*, 1847. — MIGNET, *Ibid.*, 1856. — GATIEN ARNOULD, *Ibid*, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres* de Toulouse, 1878. — COMPAYRÉ, *Ibid.*, 1877. — PICAVET, *Les idéologues.* — GODEFROY, *Histoire de la littérature française.* — TAINE, *Les philosophes français du XIXe siècle.* — LAME, *La philosophie de Laromiguière.* — DE SACY : mélanges littéraires. P. JANET, Deux articles sur Laromiguière dans la *Liberté de penser*, 1849. — *Moniteur*, Discours prononcés sur la tombe de Laromiguière.

LES CONTEMPORAINS



ROSSINI (1792-1868)

Aucun compositeur, de son vivant, n'a joui d'une gloire plus complète, plus éclatante que Rossini.

Tandis que la plupart des musiciens, ceux du moins qui ont apporté dans l'art une note originale et neuve, ont eu à souffrir des railleries ou de l'indifférence de leurs contemporains, tandis que les plus fortunés n'ont généralement connu la renommée qu'au déclin de la vie, l'auteur de *Guillaume Tell* a été compris et applaudi dès ses premiers pas dans la carrière. Il a paisiblement goûté, sa vie entière, les douceurs de la réputation que lui avaient acquise ses œuvres de jeunesse.

La postérité ne lui a pas été, il est vrai,

aussi favorable. Il mérite cependant une place de choix parmi les compositeurs parce qu'il a été chef d'école et qu'il a réalisé de grands progrès dans l'art musical.

De plus, Rossini est le trait d'union qui relie le XVIIIe siècle au XIXe. P. Scudo l'affirme en appréciant l'œuvre de ce compositeur. « Au milieu de ces idées et de ces formes musicales sonores, tendues et un peu creuses (de Mayer, Paër et Generali, successeurs immédiats de Cimarosa), qui ne sont pas sans analogie avec ce que nous appelons, en France, la littérature de l'empire, s'éleva Rossini, plein de jeunesse et d'audace, prenant son bien partout où il le trouvait, parce qu'il savait s'approprier tout ce qu'il dérobait. Son œuvre, aussi considérable que variée, se fait remarquer par l'éclat de l'imagination, par l'abondance et la fraîcheur des motifs, par la puissance des accompagnements et la nouveauté des harmonies, par la véhémence, la splendeur et la limpidité qu'il donne au langage de la passion. Génie éminemment italien, tout empreint de l'esprit bruyant et sensuel de son époque, Rossini rompt violemment avec les maîtres qui l'ont précédé. Il débouche du XVIIIe siècle comme d'une vallée ombreuse et paisible, et s'avance vers l'avenir avec l'impatience d'un dominateur. On dirait Bonaparte descendant la cime des Alpes pour conquérir les plaines lumineuses de la Lombardie (1). »

I. ENFANCE DE ROSSINI — LE MUSICIEN NOMADE — L'ÉLÈVE DU P. MATTEI

Joachim-Antoine Rossini vit le jour à Pesaro, petit port de la Romagne, le 29 février 1792. Son père, Joseph, trompette de la ville, cumulait cet emploi avec les fonctions d'inspecteur de la boucherie. Sa mère, Anna Guidarini, avait été très belle et possédait une voix remarquable.

Lorsque, durant la campagne d'Italie, l'armée française passa, en 1796, à Pesaro, Joseph Rossini s'enthousiasma pour les idées révolutionnaires, importées au delà des monts par les troupes de la République. Loin de cacher ses sentiments, il se mit à pérorer, comme un orateur de club, contre les ennemis de la liberté. La vivacité de son langage et ses imprudences lui coûtèrent cher. Après le départ des Français, les autorités de la ville lui ôtèrent d'abord ses fonctions de trompette, puis le firent mettre en prison. Restée seule à pourvoir à l'entretien de son enfant pendant la captivité de son mari, Mme Rossini prit une résolution hardie. Elle se rendit à Bologne, et, par l'entremise d'une des nombreuses agences dramatiques qui fonctionnaient dans cette ville, elle s'engagea comme chanteuse de théâtre. Ne pouvant emmener son fils avec elle durant les nombreuses excursions qu'elle faisait à Sinigaglia, à Ferrare, à Velletri et ailleurs, elle confia à des personnes amies le soin de sa première éducation. Mais, bien qu'il fût très intelligent, le jeune Rossini était dès ses premières années trop léger et trop dissipé pour s'adonner sérieusement à l'étude. Son maître de piano, Prinetti, se plaignait beaucoup de son manque d'application.

Sur ces entrefaites, après dix mois écoulés, Joseph Rossini sortit de prison. Quand il apprit que son héritier savait à peine lire et écrire et qu'il ne manifestait aucun goût pour la musique, il entra dans une violente colère. Pour corriger l'enfant de sa paresse, il le mit en apprentissage chez un forgeron. Ce châtiment produisit l'effet espéré. Revenu à de meilleurs sentiments, et touché des larmes de sa mère qu'il aima toujours tendrement, Joachim s'appliqua au travail avec une ardeur extraordinaire. Sous la direction d'Angelo Tesei, il apprit le chant et l'accompagnement. A l'âge de sept ans, on le vit prendre part aux représentations qui mettaient en évidence le talent vocal de sa mère. Tandis que le père faisait la première partie du cor, l'enfant faisait la seconde. Tout en exécutant des roulades, Mme Rossini, du haut de la rampe, encourageait le jeune virtuose du geste et du regard....

(1) P. Scudo. — *Donizetti et l'école italienne depuis Rossini*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er juillet 1848.

Le futur compositeur avait une très belle voix de soprano. Il trouva moyen de l'utiliser en chantant dans les églises de Bologne, et surtout à la cathédrale. Les chanoines, émerveillés de sa gentillesse et charmés de son chant, ne manquaient jamais, à la fin de l'office, de lui glisser dans la main quelques pièces de monnaie. Cette modeste rétribution servait à l'entretien de la famille Rossini fort besogneuse à cette époque. Vers 1802, en effet, Mme Rossini fut atteinte d'une maladie qui l'obligea à renoncer au théâtre.

A quatorze ans, Joachim sortit de l'école de Tesei avec la réputation d'accompagnateur très habile et de lecteur de premier ordre. Au lieu de perfectionner ce talent précoce, la misère l'obligea à l'exploiter sur-le-champ. Le jeune homme fut engagé dans une troupe nomade, non plus en qualité de deuxième cor, mais avec le titre pompeux de chef des choristes. Il avait des appointements relativement élevés.

Pendant la saison de 1807, la troupe fit une tournée lucrative, en courant les foires de Sinigaglia, de Forli, de Lugo, de Ferrare, etc. Le jeune homme devait, l'année suivante, passer premier ténor, mais la mue qui survint brusquement éteignit jusqu'à la dernière note de sa voix.

On songe alors à lui confier la direction de l'orchestre et à lui faire tenir le piano pendant la représentation. Malheureusement, il n'avait ni l'expérience, ni la fermeté nécessaires dans cet emploi. Il fut obligé de redevenir simple exécutant et de jouer de la trompette. « Au diable le métier! s'écria-t-il un jour, j'y renonce. — Et pourquoi? lui demande sévèrement son père, as-tu des rentes? — Non, mais je veux être compositeur. — Imbécile! répliqua Joseph Rossini. Tu ne sais pas ce que tu dis. Tu aurais pu devenir le premier trompette de Naples et tu ne seras que le dernier compositeur d'Italie..... Va donc, malheureux! » Et, pour donner plus de force à des paroles déjà si mortifiantes, il administra au pauvre garçon un coup de pied.

Heureusement pour le jeune homme, la comtesse Olympia Perticari, jeune et riche veuve de Pesaro, daigna s'intéresser à son avenir, Elle le fit admettre au lycée de Bologne dans la classe de contre-point d'un maître expérimenté, le P. Stanislas Mattei. Sans négliger son métier d'accompagnateur, le jeune homme étudia sérieusement l'art de la composition. En même temps, il apprit à jouer du violoncelle. Bientôt il passait pour le premier élève du lycée et composait la cantate annuelle. Ce fut son premier ouvrage qui avait pour titre : *Pianto d'armonia per la morte d'Orfeo* et qui fut exécuté par la Société des *Concordi*, dont Joachim avait été nommé directeur.

Le P. Mattei aurait volontiers cultivé pour l'Église les heureuses dispositions du jeune artiste, mais celui-ci n'avait pas de goût pour la musique sérieuse; il se sentait irrésistiblement attiré vers le théâtre. Les études scolastiques, qui fatiguaient sa mémoire sans rien dire à son esprit ni à son cœur, devinrent pénibles à cette nature trop portée à l'indépendance. Au bout de deux ans, Rossini vint un beau matin trouver le P. Mattei :

— Maître, lui dit-il, merci de vos soins. Je quitte le lycée.

— Mais, mon cher enfant, objecte le professeur, tu n'es pas encore en possession de tous les secrets de l'art. La vraie musique, la musique d'église, demande des études beaucoup plus profondes. Avec ce que tu sais, tu ne pourras devenir qu'un compositeur d'opéras.

— Justement, ce sont des opéras que je veux faire. Adieu, maître.

Et il ne reparut plus au lycée de Bologne.

Rossini se livre alors à un travail considérable sur les partitions d'Haydn (1) et en particulier sur les quatuors. Il les analyse, étudie à fond les combinaisons, les procédés de modulation et de rythme; il les réduit pour le piano. Il fait de même pour

(1) Haydn. Voir *Contemporains*, n° 463.

les œuvres de Mozart (1). Dans ce commerce avec ces illustres musiciens, il acquiert des connaissances qui lui serviront merveilleusement pour la composition de ses ouvrages.

II. PREMIÈRES COMPOSITIONS — COMMENT ROSSINI SE VENGEA D'UN DIRECTEUR DE THÉATRE — ÉCLATANT SUCCÈS DE « TANCRÈDE »

Après avoir dérobé leurs secrets aux maîtres de l'art, Rossini, quoiqu'il n'ait que dix-huit ans, croit pouvoir lâcher la bride à ses propres inspirations. Il compose la *Cambiale di matrimonio*, qu'il a la chance de voir applaudir sur le théâtre *San Mosé* de Venise. Le public se montre plein d'indulgence pour quelques défauts de jeunesse et remarque seulement des airs pleins de vivacité, de fraîcheur et de grâce. Pour cet opéra, le compositeur reçoit 200 francs, dont il remet la plus grande partie à ses parents. Il écrit ensuite l'*Équivoque extravagante* que les Bolonais sifflèrent sans miséricorde. « Ce sont des jaloux et des sots, s'écria la comtesse Perticari, quand on lui apprit cette mauvaise nouvelle. Il faut prendre une glorieuse revanche. » Aussitôt elle écrit à l'*impresario* du théâtre *Valle*, à Rome, pour le prier de confier un libretto à Rossini. Trois mois ne s'étaient pas écoulés que le *Demetrio e Polibio*, chanté par Monbelli et ses filles, obtenait dans la cité papale un éclatant triomphe.

De Rome, le compositeur se rendit à Venise, où il donna, en 1812, l'*Inganno felice* (l'Heureuse méprise). Dans cet opéra-bouffe, le génie éclate de toute part. « Un œil exercé, dit Stendhal, y reconnaît sans peine en un acte les idées-mères de quinze ou vingt morceaux, qui, plus tard, ont fait la fortune des chefs-d'œuvre de Rossini. »

Le franc succès de l'*Inganno* encourage le jeune compositeur dont la verve féconde produit six opéras dans l'espace de onze mois : *Ciro in Babilonia*, joué à Ferrare; *la Scala di seta* (l'Échelle de soie), jouée à Venise; *la Pietra del paragone* (la Pierre de touche), jouée à Milan; l'*Occasione fa il ladro* (l'Occasion fait le larron), *il Figlio per azzardo* et *Tancrède*, joués à Venise.

Une anecdote singulière, que tous les biographes de Rossini ont racontée, après Stendhal, se rapporte à l'exécution de la *Scala di seta*. Elle révèle l'humeur narquoise et malicieuse du compositeur qui ne résistait jamais au plaisir de faire une farce à quelqu'un. L'*impresario* du théâtre *San Mosé* aurait voulu garder l'artiste pour sa scène; il se formalisa de ce qu'il avait passé un contrat avec un autre directeur. Pour se venger il lui fournit un très mauvais livret sur lequel il n'était guère possible de faire de la bonne musique.

— Ah! *signor impresario,* pensa l'artiste, vous me traitez en petit garçon! Nous verrons qui sera pris de nous deux!

Et aussitôt il réunit des airs ridicules, une quantité de motifs surannés ou pédantesques; il adapte au livret cette compilation indigeste et la porte à l'*impresario*. Celui-ci cherche à s'excuser :

— Je regrette, dit-il, de vous avoir donné un si pitoyable livret.

— Bah! cela n'a pas d'importance. J'ai écrit dessus de la musique plus pitoyable encore!

On croit qu'il plaisante. Mais, le jour de la première, on est vite édifié. Jamais le public vénitien n'avait assisté à une pareille débauche de sons. Entre autres extravagance, à l'allegro de l'ouverture, sur les ordres de Rossini, les violons s'interrompent à chaque mesure et donnent un coup d'archet au réverbère en fer-blanc qui éclairait leur pupitre. Le public supporte une minute ou deux ce manège bizarre. Mais bientôt des murmures éclatent. « Allez toujours », dit Rossini aux violons.

Les coups d'archet résonnent de plus belle, et le piano fait entendre des notes si discordantes, que le parterre, voyant enfin qu'on se moque de lui, se lève comme un seul homme, brise les lustres et les bancs, et s'élance pour administrer une verte cor-

(1) Mozart. Voir *Contemporains*, n° 409.

rection au maître qui se tord de rire. Mais Rossini s'attendait à l'attaque et avait préparé sa retraite en conséquence. Il disparut par une porte basse, et, le même soir, de vigoureux chevaux de poste l'emportaient au triple galop sur la route de Milan, où il allait faire jouer la *Pierre de touche*, opéra-bouffe qui obtint le plus éclatant succès à la *Scala*. Un triomphe encore plus glorieux était réservé à *Tancrède*, qui fut exécuté à la *Fenice* de Venise quelque temps après.

Cet opéra sérieux est bien supérieur à tout ce que le compositeur avait écrit jusqu'alors. On peut dire qu'il marque une date dans la vie et dans l'œuvre de l'artiste, et même dans l'histoire de l'instrumentation. « *Tancredi,* qui, aujourd'hui, nous semble bien démodé, donna cependant le signal de la révolution musicale, et, malgré son succès éclatant, ne fut pas sans encourir le reproche d'être trop bruyamment et trop savamment orchestré..... Avec *Tancredi*, Rossini transporta dans l'opéra *seria* les trios, quatuors et morceaux d'ensemble que les Italiens avaient jusque-là consacrés à l'opéra-*buffa;* il serra de plus près le récitatif, introduisit de nouveau dans l'opéra la voix de basse qui en avait été bannie, enfin jeta dans l'orchestre plus de vie et de mouvement; les traits brillants se multiplièrent, les instruments à vent jouèrent un rôle plus actif, et longtemps encore on parla de l'autre côté des Alpes de l'éclat des trompettes dans le duo guerrier de *Tancredi* (1). »

L'heureux compositeur connut alors tout ce que la gloire a de plus enivrant. Son nom devint immédiatement populaire dans la Péninsule. Mais rien n'égalait l'enthousiasme des Vénitiens. « L'empereur et roi Napoléon (2) eût honoré Venise de sa présence, dit Stendhal, que son arrivée n'y eût pas distrait de Rossini. C'était une folie, une vraie *fureur,* comme dit cette belle langue italienne créée pour les arts (3). » D'un bout à l'autre de la ville, on n'entendait que les morceaux du nouvel opéra. Les nobles les chantaient dans leurs palais, le peuple dans les carrefours, les gondoliers sur les lagunes. On raconte même que, plus d'une fois, en pleine séance de tribunal, les juges furent obligés de rappeler à l'ordre les avocats et les plaideurs qui fredonnaient l'air si gracieux :

Ti rivedro, mi rivedrai.....

Un soir que Rossini se promenait sur les lagunes, il est reconnu par des bateliers qui le saluent par des applaudissements frénétiques. Aussitôt, toutes les barques se groupent autour de la sienne; des milliers de voix entonnent ses plus beaux airs; on le conduit avec des cris d'allégresse de canal en canal. Au rivage, il trouve le chemin semé de fleurs, et la multitude l'accompagne jusqu'à son auberge sans interrompre les chants et les bravos.

Jamais existence d'artiste ne fut plus glorieuse et plus triomphale. Ces succès, quoi qu'on ait dit de sa prétendue indifférence, n'étaient pas sans griser quelque peu le jeune homme. Témoin la suscription orgueilleuse placée sur les lettres qu'il envoyait alors à sa mère : « *All'ornatissima signora Rossini, madre del celebre maestro.* A la très honorée dame Rossini, mère du célèbre maître. »

L'un des airs les plus remarquables de *Tancrède* est la fameuse cavatine : *Di tanti palpiti,* que les Italiens appellent l'*Aria de rizzi* (1), l'air du riz, parce que Rossini l'aurait composé très rapidement pendant qu'on faisait cuire son riz. La veille de la première représentation, la Malanote, première cantatrice de la *Fenice*, refusa de chanter un air écrit pour le débarquement du chevalier, sous prétexte qu'il n'allait pas à sa voix. Furieux de ce contretemps, Rossini se jette dans une gondole pour réfléchir au moyen de se tirer d'embarras.

C'était un dimanche, à l'heure des

(1) H. Lavoix, *Histoire de l'instrumentation*, p. 373.
(2) Napoléon. Voir *Contemporains*, nos 176-181.
(3) B. Stendhal, *Vie de Rossini*, p. 38.

Azevedo, (*Rossini*, p. 75), prétend que cette histoire du riz doit être rangée parmi les fables, bien que la plupart des biographes la racontent comme authentique.

vêpres. En passant près d'une petite église grecque, le compositeur entend une sorte de mélopée sur un rythme qui lui semble très harmonieux. Immédiatement, l'inspiration s'empare de lui.

— A mon auberge, vite! dit-il au gondolier. Dix minutes après il était chez lui et courait à son piano.

— *Bissogna mettere i rizzo?* Faut-il mettre le riz au feu? demande le cuisinier, entr'ouvrant la porte.

— Un instant, répond l'artiste.

— Signor, on n'attend plus que vous.

— En ce cas, prépare le riz, je vais descendre.

A Venise, paraît-il, chez le plus riche comme chez le plus pauvre, tout dîner débute par un plat de riz, que l'on mange presque cru, après l'avoir laissé seulement quatre minutes dans l'eau bouillante, de sorte que la question : « faut-il faire cuire le riz? » équivaut à celle-ci : « Êtes-vous prêt à vous mettre à table? »

Comme on servait le plat national et traditionnel, le compositeur descendit en se frottant les mains.

— Cette fois, dit-il, ça y est. J'ai trouvé pour la Malanote un air tout à fait dans sa voix et je viens de l'écrire. Si elle refuse celui-là, je lui fait infliger 1 000 francs d'amende!

Et sur l'heure il chanta aux convives le fameux *Di tanti palpiti,* dont la composition ne lui avait demandé que quelques instants.

Son nouvel opéra valut à Rossini une faveur plus précieuse que les applaudissements du public et fort rarement accordée à cette époque. On était en 1813, et le jeune homme, atteint par la conscription militaire, devait, comme ses camarades, payer l'impôt du sang. La gloire de mourir sur un champ de bataille, au cri de vive l'*empereur-roi*, ne lui souriait guère. La dévouée protectrice de l'artiste écrivit au vice-roi d'Italie pour le supplier de ne pas enlever à l'art musical un homme qui en était l'honneur. Cette lettre de la comtesse Perticari produisit l'effet attendu. A peine le prince Eugène (1) l'avait-il reçue qu'il mande son ministre de l'Intérieur.

— Vous voudrez bien, lui dit-il, pourvoir à ce que le maestro Joachim Rossini, en ce moment à Pesaro, sa ville natale, soit exempté du service militaire. Je ne prendrai pas sur moi d'exposer aux balles ennemies une existence si précieuse ; mes contemporains ne me le permettraient pas, et la pos térité non plus. C'est peut-être un médiocre soldat que nous perdons, mais c'est à coup sûr un homme de génie que nous conservons à la patrie.

Et le prince congédia son ministre en fredonnant le récitatif de la cavatine de *Tancrède*.

O Patria, ingrata patria!

Dégagé de tout souci de ce côté, Rossini fait jouer l'*Italiana in Algeri* au théâtre San Benedetto et va porter à la *Scala* de Milan *Aureliano in Palmira* et *il Turco in Italia*, qui furent mal reçus de la capitale de la Lombardie. *Sigismondo*, représenté à Venise, n'eut pas plus de succès. Blessé dans son amour-propre, le maître prête l'oreille aux sollicitations de l'impresario Barbaja, qui l'appelait à Naples. C'est là qu'il compose les chefs-d'œuvre qui vont consacrer définitivement sa réputation : *Tancrède* pour l'opéra sérieux et l'*Italienne à Alger* pour l'opéra-bouffe n'étaient que les brillants préludes d'œuvres plus complètes. D'année en année, le talent de Rossini se développera jusqu'à son plein épanouissement dans l'admirable partition de *Guillaume Tell*.

III. ROSSINI A NAPLES — COMMENT IL COMPOSAIT SES OPÉRAS — LE « BARBIER DE SÉVILLE » — « OTHELLO » — « MOISE » — « MAHOMET »

Un ancien garçon de café, Barbaja, devenu millionnaire à force de tailler le pharaon dans les brelans, possédait, à Naples, la ferme des théâtres en même temps que celle des jeux. Très rusé et doué d'un talent

(1) Eugène de Beauharnais. Voir *Contemporains* n° 304.

d'exploitation remarquable, cet homme suivait depuis deux ans la marche progressive et triomphale du musicien de Pesaro. « Si je pouvais avoir ce gaillard, se disait-il, je gagnerais 200 000 francs par an. »

Il lui écrivit au printemps de 1815 et lui offrit 12 000 francs d'appointements, à la condition que, chaque année, il composerait deux opéras et ferait quelques changements à d'anciennes partitions. Le compositeur, qui jusqu'alors avait recueilli beaucoup de gloire et peu d'argent, accepta cette offre avec empressement et se rendit dans la capitale des Deux-Siciles. Pour ses débuts à Naples, il fit jouer au théâtre de San Carlo *Elisabetta, regina d'Inghilterra*. Le principal rôle de cet opéra fut créé par Isabelle Colbrand, cantatrice d'un talent et d'une beauté remarquables. Sachant qu'elle jouissait d'un grand crédit auprès de Barbaja, Rossini fit tout ce qu'il put pour agréer à la *diva*. C'est pour elle qu'il écrivit neuf opéras, depuis *Élisabeth* jusqu'à *Sémiramis*. La cantatrice exerça sur les productions du musicien une influence que l'histoire doit noter. Comme ses prédilections, non moins que ses dispositions naturelles, la portaient vers les grands rôles tragiques, elle l'engagea à traiter le genre sérieux plutôt que l'opéra-bouffe, ce qui nous a valu *Othello*, *Mosé*, et plusieurs autres œuvres lyriques d'une grande élévation.

A force d'étudier et de chanter ensemble, le compositeur et la cantatrice finirent par être tellement d'accord qu'ils se marièrent en 1822. Outre ses charmes vainqueurs, la Colbrand avait environ 20000 livres de rente.

Pour exécuter les clauses de son traité avec l'administrateur du théâtre, Rossini fit jouer à Naples, de 1816 à 1822, la *Gazetta*, *Othello*, *Armida*, *Mosé*, *Ricciardo et Zoraide*, *Ermione*, la *Dona del Lago*, *Maometto II* et *Zelmira*. Sa grande facilité lui permit, en outre, de donner à Rome *Torvaldo e Dorliska*, *il Barbiere di Siviglia*, la *Cenerentola*, *Adélaïde di Borgogna* et *Matilde di Sabran*. Venise entendit *Édoardo et Christina*, Lisbonne *il Califfo di Bagdad*, et Milan put applaudir la *Gazza ladra*, *Bianca e Faliero*. En moins de six ans, le maître composa 18 partitions tout en menant une vie très agitée et en ayant une conduite privée peu régulière.

Sans doute, ces ouvrages sont loin d'offrir tous la même perfection. On remarque dans beaucoup des fautes de goût et même d'instrumentation. Le maître n'ignorait pas ses faiblesses. On l'entendit répondre un jour à des rigoristes qui le rappelaient à l'observation des règles : « Je n'aurais pas tant de fautes à me reprocher si je lisais deux fois mon manuscrit; mais vous savez que j'ai à peine six semaines pour composer un opéra; je m'amuse pendant le premier mois. Enfin arrivent les quinze derniers jours; j'écris tous les matins un duetto ou un air, que l'on répète le soir. Comment voulez-vous que je m'aperçoive d'une faute dans l'instrumentation? »

Avant son mariage et surtout avant son installation à Naples, le maître ne pouvait guère écrire à tête reposée. Voici ce qui se passait ordinairement quand il allait dans une ville pour y composer un opéra.

Toute la cité connaissait le jour de son arrivée. Tous les amateurs de musique, c'est-à-dire les neuf dixièmes de la population, couraient au-devant du voiturin qui l'amenait. On dételait les chevaux du véhicule, et Rossini, traîné à bras d'hommes, faisait dans la ville une entrée comparable à celle des triomphateurs romains. De tous côtés retentissaient ces cris : *Viva! evviva il maestro!*

Puis c'étaient des dîners et des fêtes à n'en plus finir. « Après quinze ou vingt jours de cette vie dissipée, Rossini commence à refuser les dîners et les soirées musicales, et il prétend s'occuper sérieusement à étudier les voix de ses acteurs; il les fait chanter au piano, et on le voit obligé de mutiler les plus belles idées du monde, parce que le ténor ne peut pas atteindre à la note dont sa pensée avait besoin, ou parce que la prima donna chante toujours faux dans le passage de tel ton à tel autre. Quelquefois, dans toute la troupe, il n'y a que le *basso* qui puisse chanter,

» Enfin, vingt jours avant la première représentation, Rossini, connaissant bien les voix de ses chanteurs, se met à écrire. Il se lève tard, compose au milieu de la conversation de ses nouveaux amis, qui, quoi qu'il fasse, ne le quittent pas un instant de la journée. Il va dîner avec eux à l'*Osteria* (auberge), et souvent souper: il rentre fort tard, et ses amis le reconduisent jusqu'à sa porte en chantant à tue-tête de la musique qu'il improvise, quelquefois un *miserere*, au grand scandale du quartier. Il rentre enfin vers les 3 heures du matin. Alors lui viennent les idées les plus brillantes. Il les écrit à la hâte et sans piano, sur de petits bouts de papier, et, le lendemain, il les arrange, les instrumente, en causant avec ses amis.

» Figurez-vous un esprit vif, ardent, que toutes choses frappent, qui tire parti de tout, qui ne s'embarrasse de rien. Ainsi, dernièrement, composant son *Moïse*, quelqu'un lui dit : « Vous faites chanter des » Hébreux, les ferez-vous nasiller comme à » la synagogue? » Cette idée le frappe, et, sur-le-champ, il compose un chœur magnifique qui commence en effet par certaines combinaisons de sons qui rappellent un peu la synagogue juive. Une seule chose à ma connaissance peut paralyser ce génie brillant, toujours créateur, toujours en action, c'est la présence d'un pédant qui vient lui parler gloire et théorie et l'accabler de compliments savants. Alors il prend de l'humeur et se permet des plaisanteries souvent plus remarquables par leur énergie grotesque que par la mesure parfaite et l'atticisme (1). »

— Vous me parlez de gloire, disait-il un jour à un importun, savez-vous quel est mon véritable titre à l'immortalité? C'est d'être le plus bel homme de mon siècle. Canova m'a dit qu'il compte me prendre un jour pour modèle pour une statue d'Achille.

Voyez cette jambe, voyez ce bras! continue-t-il. Quand on est fait de cette façon, je pense qu'on est sûr de l'immortalité.

Impossible de reproduire la suite du discours; une fois lancé dans la mauvaise plaisanterie, le maestro s'exalte tellement, improvise tant de sottises, devient si inconvenant qu'il oblige son visiteur à prendre la fuite.

« Composer n'est rien, disait l'auteur de *Tancrède*, l'ennuyeux, c'est de faire répéter. » C'est alors, en effet, que l'artiste endure le triste supplice d'entendre défigurer ses plus belles conceptions, ses mélodies les plus suaves. Que de fois Rossini, découragé ou impatienté, s'écriait : « *Asini di Cantanti.* Anes de chanteurs, ils me donnent l'envie de me siffler moi-même. »

Enfin, quand les morceaux, plus ou moins mutilés, s'étaient logés dans la cervelle des exécutants, le jour de la première représentation arrivait. Rossini dirigeait l'orchestre, recevait les applaudissements et les couronnes, se faisait compter les 200 ou 300 francs promis, en envoyait les deux tiers à sa famille, et remontait en voiturin pour aller recommencer ailleurs une nouvelle tâche.

On conçoit aisément que, écrites dans de semblables conditions, plusieurs partitions du maître de Pesaro laissent à désirer.

La facilité de composer que Rossini possédait à un degré prodigieux nuisit à la perfection de ses meilleurs ouvrages. Loin de tenir compte de la critique, il s'en moquait Plusieurs fois, et sciemment, il laissa des fautes dans certains passages, en ayant soin d'ajouter en marge de ses cahiers : *Per soddisfazione de pedanti* (Pour la satisfaction des pédants). Soit indifférence réelle, soit système arrêté, on vit toujours ce compositeur traiter sa gloire de quantité négligeable, rire de l'enthousiasme de ses admiteurs et mystifier ceux qui lui adressaient le plus de louanges.

Il profitait de sa facilité prodigieuse pour mener de front l'art musical et l'art culinaire. Il quittait volontiers son piano pour aller préparer un plat de macaroni, *son vrai triomphe*, affirmait-il.

Les productions les plus remarquables du

(1) Stendhal, *Vie de Rossini*, p. 85.

maître pendant son séjour à Naples furent le *Barbier de Séville*, *Otello*, la *Cenerentola* (la Cendrillon), la *Gazza ladra* (la Pie voleuse), la *Donna del Lago* (la Dame du lac), *Mosé*, revu et corrigé ensuite pour l'Opéra de Paris, et *Maometto secondo*.

« Tous les termes de l'éloge, dit Lavoix, ont été épuisés pour admirer dignement le *Barbier de Séville*, le chef-d'œuvre de l'opéra-bouffe italien. Rien n'a manqué à cette œuvre, pas même les critiques qui donnent plus de prix à la louange.

» Nous partageons sans restriction l'enthousiasme dont cette adorable partition a été l'objet.

» C'est encore de l'opéra-bouffe, mais il s'en faut de bien peu que le maître, emporté par son sujet, ne force la note pour entrer de plain-pied dans l'instrumentation dramatique (1). »

Chose étrange! Le *Barbier de Séville*, qui passe pour la perle du répertoire musical de notre temps, fut très mal accueilli à Rome lors de la première représentation au théâtre de l'*Argentina* (1816). Le même sujet avait été traité précédemment par Paisiello, et les dilettanti romains opposaient la musique du vieux maître à celle de Rossini, prétendant qu'elle lui était bien supérieure. « Ils cherchaient en vain cette grâce naïve, inimitable, et ce style, le miracle de la simplicité. (2) »

Les spectateurs firent baisser la toile.

Cependant, la pièce si outrageusement sifflée fut encore donnée le lendemain. Le public parut moins mal disposé que la veille. Il voulut entendre l'œuvre, ce qu'il n'avait pu faire encore, avant de la condamner définitivement. Cette résolution assura le triomphe de l'auteur. Il était impossible qu'un peuple si bien doué du côté musical n'admirât pas les beautés sans nombre répandues dans ce chef-d'œuvre. En effet, ce soir-là, on écouta, et les applaudissements seuls rompirent le silence des auditeurs attentifs. Il n'y eut pas encore d'enthousiasme à cette représentation. Mais il n'en fut pas de même aux suivantes. A mesure qu'ils connurent mieux cet opéra, les mêmes Romains qui l'avaient sifflé quelques jours auparavant en goûtèrent la perfection; ils ne se contentèrent pas d'applaudir au théâtre. Leur admiration et leurs transports furent tels qu'on les vit plusieurs fois reconduire Rossini chez lui en triomphe et à la lueur de mille flambeaux.

En cette même année 1816, le compositeur fit exécuter au théâtre *del Fondo* son *Othello*, où il a égalé Shakespeare pour le pathétique, l'énergie et l'émotion. « Avec *Othello*, dit Lavoix, Rossini, continuant l'œuvre commencée par *Tancredi*, fit un grand pas dans la voie du progrès. La partition est bien incomplète, les caractères y sont peu suivis, les mélodies manquent souvent de l'expression qui conviendrait à un pareil sujet, mais, dans plusieurs passages, le génie du maître qui écrira *Guillaume Tell* perce au milieu de ces nombreuses mélodies fleuries, et alors l'instrumentation s'élève avec la pensée créatrice du compositeur. » L'air de la malédiction, la prière, le duo de la jalousie, l'introduction du troisième acte et la romance du Saule sont des morceaux de premier ordre. La romance du Saule serait une page parfaite si, pour satisfaire aux exigences d'une chanteuse, Rossini n'avait surchargé le second couplet d'ornements et de fioritures hors de saison.

La *Cenerentola* (Cendrillon), représentée en 1817 au théâtre *Valle* de Rome, eut un succès d'enthousiasme. Il en fut de même de la *Gazza ladra* (La Pie voleuse), exécutée la même année à la *Scala* de Milan. Ces deux opéras, représentés à Paris en 1821 et en 1822, y firent connaître avantageusement le maître de Pesaro. *Mosé*, qui tient plutôt de l'oratorio que de l'opéra, fut interprété avec éclat par la Colbran sur le théâtre de *San Carlo*, à Naples. La mise en scène laissait cependant beaucoup à désirer. On prétend que les Napolitains riaient à se tordre en voyant une grotesque

(1) H. Lavoix, *Histoire de l'instrumentation*, p. 374.
(2) Stendhal, *Vie de Rossini*.

mer Rouge dont les vagues étaient poussées par de petits lazzaroni. Mais la musique sauva tout. Elle est très belle, et, dans certains passages, elle agit fortement sur le système nerveux. Parlant du succès fou de *Mosé*, le premier médecin de Naples, Cottongno, disait à Stendhal : « Entre autres louanges que l'on peut donner à votre héros, mettez celle d'assassin. Je puis vous citer plus de quarante attaques de fièvre cérébrale nerveuse ou de convulsions violentes chez des jeunes femmes, trop éprises de la musique, qui n'ont pas d'autre cause que la prière des Hébreux, au troisième acte, avec son superbe changement de ton. »

La Donna del Lago (La Dame du Lac) fut mal accueillie à *San Carlo*, en 1819. Et, pourtant, cet opéra méritait un meilleur sort. Il possède une couleur mélodique très distinguée. Aujourd'hui, les amateurs ne se lassent pas d'admirer cette musique empreinte d'un caractère romantique et montagnard parfaitement en rapport avec le sujet.

Une anecdote curieuse se rattache à la composition du *Maometto*, qui vit le jour à Naples en 1820. Le livret fut remis à Rossini par Barbaja. Or, l'auteur de ce poème était le duc de Ventignano, qui passait pour un *jettatore* (jeteur de mauvais sort) de la pire espèce. Malgré tout son esprit et sa science musicale, le compositeur, enfant du peuple, partageait sur ce point les préjugés de ses compatriotes. La crainte de la mauvaise *influenza* lui fit longtemps redouter d'écrire une partition sur le livret qu'on lui avait remis. Mais, lié par son engagement avec l'administrateur des théâtres napolitains, il dut s'exécuter. « Toutefois, ajoute Azevedo, ce ne fut pas sans prendre la précaution de faire, sur le bord de sa table, pendant tout le temps que dura son travail, les cornes bienfaisantes qui ont la vertu de conjurer les sorts (1). »

La dernière partition que Rossini écrivit dans le genre italien est celle de *Sémiramide* (1). C'est la plus parfaite de toutes celles qui avaient paru jusqu'alors. L'ouverture en est admirable et passe à juste titre pour un modèle de grâce et d'élégance. « Le style instrumental de *Sémiramide* est, à notre avis, dit M. Lavoix, le modèle du style italien fleuri. Élégante, variée, légère, éclatante, colorée avec ses traits, ses gammes, ses broderies pleines de fantaisie, l'instrumentation de cet opéra appartient, comme dirait un architecte, au genre flamboyant. L'orchestre n'a ni la profondeur de Beethoven, ni la poésie de Weber, mais avec quelle souplesse il soutient et orne la mélodie ! Avec quelle adresse il accompagne la voix, sans pour cela se laisser oublier! Rien n'est plus agréable et plus charmant que ces pétillements de sonorités, que ces entrelacements de guirlandes musicales (2). » Et cependant la *Sémiramide* fut accueillie froidement par le public napolitain.

La chute de cet opéra, certaines difficultés survenues avec Barbaja après son mariage, et les sollicitations pressantes dont il était l'objet, décidèrent le compositeur à passer à l'étranger.

IV. ROSSINI EN ANGLETERRE ET EN FRANCE — « SIÈGE DE CORINTHE » — « MOÏSE » — « COMTE ORY »

Après un voyage à Vienne, où il représenta *Zelmira* devant la cour, Rossini partit pour Londres. Pour se rendre en Angleterre, il dut traverser la France et s'arrêter pendant quelques jours à Paris, où il reçut l'accueil le plus flatteur. A cette époque, précisément (13 novembre 1823), devait avoir lieu une représentation du *Barbier de Séville* aux Italiens.

« On savait, dit M. Blaze de Bury, que Rossini assisterait à cette représentation ; la salle était remplie jusqu'aux combles, et fit au grand maître un accueil de roi. Au moment où Rossini parut dans sa loge, les

---

(1) AZEVEDO, *Rossini, sa vie, ses œuvres*, Paris, 1865

(1) Le prince de Valori, dans une récente étude sur Verdi, prétend que *Semiramide* est le chef-d'œuvre de Rossini. (*Verdi et son œuvre*, Paris, 1895.)

(2) H. LAVOIX, *Histoire de l'instrumentation*, p. 377.

applaudissements éclatèrent; l'orchestre et les chanteurs, électrisés par l'illustre présence, semblèrent se surpasser, et la représentation ne fut qu'un cri d'enthousiasme. Après le finale du premier acte, l'auteur, acclamé par la salle entière, se vit traîner sur la scène, au milieu d'une pluie de fleurs et d'un tonnerre de bravos (1). »

Rossini et sa femme étaient descendus rue Rameau. Dès le premier soir de leur arrivée, plus de 800 personnes vinrent s'inscrire à leur porte. Ils reçurent d'innombrables invitations à des banquets et à des soirées musicales. Mais ils ne restèrent, cette fois, que trois semaines à Paris.

Le maître avait signé un engagement pour Londres et il lui tardait de s'y rendre. Deux gros financiers, Rothschild et Aguado, qui le patronnaient, le recommandèrent aux banquiers de la cité, ainsi qu'à plusieurs membres influents de la Chambre haute. Cinq mois plus tard, le compositeur repassait le détroit avec une somme de 150000 francs, gagnée, soit en leçons, soit en concerts, et à laquelle il faut joindre 100000 francs qu'une Société de lords le contraignit à accepter le jour de son départ. Il avait eu l'honneur d'être reçu plusieurs fois par le roi Georges IV et de s'asseoir à la table royale.

De retour à Paris, Rossini s'installa dans un hôtel de la rue Taitbout, après avoir confié ses fonds à son ami, Aguado, qui se chargea de les doubler à la bourse par des spéculations certaines.

La Rochefoucauld, ministre de la maison de Charles X (2), investit l'auteur du *Barbier* de la charge de directeur du théâtre Italien. C'est alors qu'on commença à bien connaître les œuvres du maître, qui fut loin de ne recueillir que des applaudissements. Sa musique fut vivement discutée. Weber l'avait déjà vertement critiquée en Allemagne. Berton, auteur de *Montano et Stéphanie*, membre de l'Institut, ne put cacher les sentiments de jalousie qu'excitaient en lui les succès du maître italien. Il alla jusqu'à le traiter d'*ignorant* et lui donner le gracieux sobriquet d'*il signor Vacarmini*. Rossini eut le bon esprit de ne pas répondre à ces attaques.

Bientôt, abandonnant l'administration du théâtre Italien qui ne convenait guère à sa nature peu habituée aux affaires, — ce qui entraîna la ruine de l'établissement, — le compositeur était nommé intendant général de la musique du roi et inspecteur général du chant en France. « Ces fonctions, dit F. Clément, n'étaient que des sinécures et rapportaient 20000 francs par an ; mais ce n'était pas payer trop cher l'honneur de fixer sur notre sol un maître déjà illustre par vingt chefs-d'œuvre. » Peu auparavant, Rossini, à l'occasion du sacre de Charles X, avait fait représenter le *Voyage à Reims*, dont les principaux morceaux devaient passer dans le *comte Ory*.

Le 9 octobre 1826, il fit jouer, à l'Académie royale de musique, le *Siège de Corinthe*, qui est simplement *Maometto*, enrichi de plusieurs belles pages, comme l'air chanté par M[me] Damoreau, et la magnifique scène de la bénédiction des drapeaux. On remarque l'air de basse : *Qu'à ma voix la victoire s'arrête*, et la prière : *L'heure fatale approche*. L'année suivante, l'oratorio de *Moïse* excitait l'admiration des connaisseurs. Dans sa partition italienne, le maître avait trouvé une des plus belles inspirations de son génie, la prière simple, grandiose, et d'un effet imposant. Pour plaire au public français, il y ajouta de beaux chœurs et un finale magnifique, où se remarquent déjà les qualités qui distingueront la plus belle de ses œuvres, *Guillaume Tell*.

Le *comte Ory*, opéra en deux actes, fut joué à l'Académie royale de musique, le 28 avril 1828. Cette charmante partition, pleine de verve et de grâce, présente une particularité. L'orchestre, toujours léger, éclatant, est plus sonore et plus ferme que dans les opéras italiens, mais il est moins brillamment brodé; tout en gardant ses qualités premières, Rossini a cru devoir rapprocher davantage son style instru-

(1) H. Blaze de Bury, *Revue des Deux-Mondes*, 1[er] juin 1854.
(2) Charles X. Voir *Contemporain* n° 41.

mental du genre français, en même temps qu'il empruntait à notre Opéra Comique quelque chose de sa précision et de sa justesse. On admire dans cet ouvrage l'air du gouverneur : *Veiller sans cesse;* le chœur des chevaliers, celui des buveurs, la suave prière qui suit et le trio : *A la faveur de cette nuit obscure.*

V. « GUILLAUME TELL »

Enfin, l'année suivante (3 août 1829), paraissait *Guillaume Tell*, opéra en quatre actes, qui allait être le plus beau titre de gloire de Rossini. Le poème de Jouy et d'Hippolyte Bis, emprunté au drame de Schiller, fut pour le compositeur une source d'inspirations tour à tour champêtres, guerrières, gracieuses, pathétiques, douloureuses, sombres et éclatantes.

De savantes analyses de ce chef-d'œuvre ont été faites. Les meilleures, croyons-nous, sont celles de MM. Clément et Lavoix. Nous ne pouvons ici qu'indiquer sommairement les beautés principales.

« L'ouverture, descriptive et narrative, est admirable par sa clarté, la richesse du coloris et la chaleur communicative de la progression sonore.

» Au premier acte, dans lequel dominent les masses chorales et les ensembles, l'orchestre suit, avec une incroyable souplesse, le mouvement de la pensée musicale, et acquiert parfois une intensité de son prodigieuse, comme dans le chœur : *Aux sons joyeux*. Au finale, il prend réellement part à l'action, et les oppositions des cuivres soutenant les imprécations de Rodolphe, et des bois accompagnant la prière des Suisses, sont d'un effet grandiose. C'est dans ce premier acte que Rossini inaugura ces ritournelles courtes et nerveuses qui donnent tant de vigueur à une scène. C'est là aussi qu'il emploie les cors, instruments dont Méhul et Weber ont su tirer tant de parti.

» Le second acte offre un intérêt progressif depuis l'introduction jusqu'au dernier cri des conjurés du Rütli. Le chœur de chasse éclatant et sonore et le second chœur : *Au sein de l'onde qui résonne*, avec son poétique accompagnement de harpe et cloche et ses quintes consécutives, si colorées et si bien placées, semblent pour ainsi dire poser le décor dans lequel l'action doit se passer. La romance de Mathilde, qui vient ensuite, laisse une impression de rêverie et de douceur poétique. Une ritournelle énergique prépare fièrement l'entrevue des patriotes. Lorsque les trois Suisses s'unissent dans un cri de vengeance, l'instrumentation soutenant les voix est d'un éclat superbe.

» Dans cette longue scène, si variée, et dont la péroraison est si habilement amenée, l'orchestre est tour à tour pittoresque et expressif, voilé et éclatant. Rossini, dans *Guillaume Tell*, et particulièrement dans cette scène, a dessiné lui-même son décor musical, et ce sont les instruments qui lui ont fourni les plus belles couleurs de sa palette. Les pas des conjurés retentissant dans la forêt profonde, les appels de la trompe d'Uri, le bruit cadencé des rames, tous ces divers tableaux sont tracés par l'orchestre, d'un trait juste, sans que la peinture tombe dans la minutie et l'exagération.

» Avec le serment qui termine cette admirable scène, l'instrumentation arrive à un degré de puissance, à une intensité de son que Meyerbeer lui-même n'a pas surpassée dans la Conjuration des poignards. Annoncée par un solennel appel de trompettes et de cors, la phrase du serment, puissante et grave, se développe, soutenue par les tenues du groupe des cuivres, le trémolo des violons et le dessin des altos, violoncelles et contrebasses. Enfin, quelle véhémence ajoutent à la dernière partie de cet ensemble : *Si parmi nous il est des traîtres*, les triolets de violons et de trompettes, entraînant, comme dans un tourbillon sonore, la mélodie des chœurs (1)! »

Les derniers actes sont un peu obscurcis par l'éclatante lumière des premiers. Néan-

(1) H. Lavoix, *Histoire de l'instrumentation*, p. 382.

moins, il ne sont pas dépourvus d'intérêt. On admire dans le troisième l'entrée de Gessler et la touchante romance de Guillaume, faisant ses recommandations à son fils avant d'armer son arc : *Courbe ton front.* Cette page est à placer à côté de l'air d'Agamemnon, dans *Iphigénie en Aulide*, et de la prière de Julia, dans la *Vestale*.

Dans le dernier acte, il faut signaler la tempête et surtout l'hymne final dans lequel les triolets des violons et les accords des harpes donnent au chant de triomphe et de délivrance une allure éclatante et radieuse.

Le compositeur n'avait que trente-sept ans lorsqu'il écrivit cette magnifique partition, qui passe encore aujourd'hui pour être une des plus belles de la scène lyrique. Il semblait qu'une nouvelle carrière, plus brillante que la première, allait s'ouvrir devant le grand artiste. Erreur! Depuis cette date mémorable du 3 août 1829, Rossini cessa d'écrire pour le théâtre. Et cependant il vécut encore près de quarante ans, puisque sa mort ne survint qu'en 1868.

Quelle fut la raison de ce long silence?

On a essayé de l'expliquer de bien des manières. Pour les uns, Rossini, épuisé par des écarts de jeunesse et ensuite par un travail excessif, avait perdu toute inspiration. Pour d'autres, l'illustre compositeur était retenu par la seule paresse, l'amour du *far niente*. Quelques-uns allèrent jusqu'à l'accuser d'être jaloux des succès de Meyerbeer et lui attribuèrent cette parole : « Je recommencerai quand le sabbat des Juifs sera passé! » D'autres enfin prétendirent que l'accueil tiède fait tout d'abord à *Guillaume Tell* le découragea. Cette indifférence du public pour ce qu'il savait être un chef-d'œuvre l'avait blessé assez profondément pour le décider à briser sa plume.

Quoi qu'il en soit des mobiles qui le faisaient agir, la résolution de Rossini fut irrévocable. En vain les propositions les plus magnifiques allèrent-elles le trouver dans sa retraite. A toutes il répondait par cette formule : « Un succès de plus n'ajouterait rien à ma renommée; une chute pourrait y porter atteinte : je n'ai pas besoin de l'un et je ne veux pas m'exposer à l'autre. »

VI. RETRAITE DE ROSSINI — SÉJOUR EN ITALIE RETOUR DÉFINITIF A PARIS

La révolution de 1830 enleva au compositeur les sinécures qu'il tenait du gouvernement de Charles X. Mais Rossini avait eu la précaution de stipuler dans ses engagements que, si des circonstances imprévues faisaient cesser ses fonctions, il aurait droit à une pension de 6000 francs. Le roi lui-même avait apposé sa signature sur le contrat. L'artiste réclama ce qu'il croyait lui être dû en toute justice. Ce ne fut qu'après cinq ans de procédure qu'il obtint gain de cause du nouveau gouvernement.

« Pendant les cinq ou six années que durèrent les contestations à ce sujet, dit Fétis, Rossini avait continué à résider à Paris. Par son influence, deux de ses amis avaient obtenu le privilège de l'Opéra italien; ils l'avaient admis au partage des bénéfices considérables de cette entreprise, sous la seule condition de donner quelques soins au choix des opéras et des chanteurs, et d'assister aux dernières répétitions des ouvrages nouveaux. Depuis cette association où tout était profit pour lui, Rossini s'était retiré dans un misérable logement, situé dans les combles du théâtre Italien. C'était là qu'allaient le trouver les premiers personnages du pays, et qu'il les faisait souvent attendre longtemps dans une antichambre; c'était pour aller le visiter dans ce chenil que l'ex-empereur du Brésil, don Pedro, montait les degrés d'une sorte d'échelle placée dans une profonde obscurité. Rossini s'excusait d'une situation si peu faite pour un artiste tel que lui, sous le prétexte de la perte de ses revenus et de la nécessité de vivre avec économie. Personne n'était dupe de cette comédie, car tout le monde savait que la riche dot de sa femme, les sommes considérables qu'il avait rapportées d'Angleterre, le produit des représentations de ses ouvrages à l'Opéra, la vente de ses partitions et les

affaires excellentes où ses amis MM. Rothschild et Aguado l'avaient admis lui avaient constitué une fortune opulente. Il vivait dans un grenier à Paris, mais à Bologne il avait un palais où étaient rassemblés des objets d'art, de belles porcelaines et la somptueuse argenterie de l'ancien ambassadeur Mareschalchi. En 1836, il retourna en Italie, dans le dessein d'y faire un voyage seulement et de visiter ses propriétés; mais son séjour s'y prolongea, et l'incendie du théâtre Italien, où périt un de ses associés, le décida à s'y fixer (1). »

C'est à Bologne que Rossini établit son séjour. Mais de temps à autre il faisait un voyage dans l'intérieur de la péninsule. Milan, Venise, Rome et Naples furent les villes qui reçurent le plus souvent sa visite.

En 1847, le compositeur ayant perdu sa première femme, épousa Mlle Olympe Descuillers, qui exerça une influence bienfaisante sur ses vieux jours. Vers la fin de cette même année, il fut troublé dans sa retraite par les mouvements révolutionnaires dont l'Italie était alors agitée. Comme il ne cachait pas ses antipathies pour les insurrections populaires, les prétendus patriotes, sans respect pour sa gloire, l'accablèrent d'injures et le persécutèrent bassement. On voulut l'obliger à prendre parti contre des princes dont il n'avait qu'à se louer. Les émeutiers allèrent même jusqu'à lui enlever, pour traîner des canons, ses deux chevaux qui périrent bientôt, épuisés par les coups et les privations. L'illustre compositeur achevait à peine de s'installer dans une résidence qui lui plaisait. Fatigué de ces tracasseries continuelles, las d'une persécution stupide, il vint s'établir à Florence. Il espérait y trouver, avec le calme, un peu de bonheur. Mais, malgré les attentions délicates dont il fut l'objet de la part du prince Demidoff, malgré l'existence agréable que sa femme et ses amis s'efforçaient de lui procurer, il tomba gravement malade au palais de San Donato.

A peine rétabli, il résolut de quitter l'Italie et de revenir en France (1855). Il prit un appartement à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, près du boulevard des Italiens. C'est là qu'il passait la saison d'hiver. En été, il allait habiter un charmant petit hôtel qu'il avait fait construire à Passy, sur un terrain concédé par la Ville. Il y reçut maintes fois la visite des grands artistes et des célébrités politiques ou littéraires de l'époque. Un mobilier simple, quelques objets d'art, des souvenirs reçus en diverses circonstances, ornaient les principales pièces. Au plafond du salon on remarquait le portrait de cinq musiciens : Palestrina, Haydn, Cimarosa, Mozart et le P. Mattei. Rossini, par un sentiment qui l'honore, avait voulu associer à sa gloire le savant religieux qui l'avait initié aux beautés de l'art.

Dans sa retraite, le compositeur, bien qu'il se refusât absolument à écrire pour la scène lyrique, ne fut pas complètement oisif. Il sut administrer sagement une belle fortune que les circonstances plus encore que ses ouvrages lui procurèrent. Cette sagesse a été taxée d'avarice par quelques biographes, mais F. Clément, dans ses *Musiciens célèbres*, venge le maître de cette accusation. Il prouve, avec témoignages à l'appui, que Rossini fit en plusieurs circonstances un très noble usage de ses biens. Au reste, les deux prix de 3 000 francs qu'il a fondés par testament et que l'Institut de France distribue chaque année en son nom, pour récompenser le mérite musical et littéraire, attesteront à la postérité que l'auteur de *Guillaume Tell* avait des vues plus élevées que ne l'ont prétendu ses détracteurs.

Bien qu'il ne composât plus d'opéras, l'artiste aimait toujours beaucoup la musique. Souvent, dans le cours d'une soirée, ses amis le priaient de passer au piano. Il y consentait volontiers, jouait un de ses morceaux ou bien se livrait à une brillante improvisation. Il écrivit même un *Stabat Mater* pour payer une dette de reconnaissance à une famille espagnole, une *Petite messe solennelle*, exécutée dans les salons du comte Pillet-Will le 14 mars 1864, et

(1) Fétis, *Biographie des musiciens*.

enfin une cantate pour l'Exposition de 1867.

Cette dernière est dédiée « à l'Empereur », qui lui avait envoyé la cravate de commandeur de la Légion d'honneur, et « au vaillant peuple français ». Très bien orchestrée, cette composition fut exécutée magistralement par 4000 chanteurs et instrumentistes et produisit un effet grandiose. Ce fut le chant du cygne de Pesaro. Quant à la *Petite messe,* F. Clément l'analyse dans ses *Musiciens célèbres;* il prétend, bien qu'elle n'ait jamais été exécutée dans une église, que c'est une œuvre de très grande valeur. « C'est, dit-il, une révélation du travail qui s'est opéré dans la pensée du maître, de l'élévation progressive et constante de son inspiration. »

VII. L'HOMME PRIVÉ — MORT DE L'ARTISTE

Le mérite d'un artiste est tout entier dans ses œuvres. Voilà pourquoi nous n'avons pas insisté sur la vie intime de Rossini. Cependant, il est bon de le rappeler, tous ses biographes ont fait ressortir son sans-gêne, la causticité de son esprit et la tendance qu'il avait à mystifier tous ceux qui avaient affaire à lui et surtout ceux qui lui adressaient des éloges.

Stendhal raconte qu'allant un jour d'Ancône à Reggio, l'artiste se donna pour un maître de musique ennemi mortel de Rossini, et passa tout le temps du voyage à faire chanter de la musique exécrable, qu'il composait à l'instant, sur les paroles connues de ses airs les plus célèbres, musique qu'il faisait bafouer comme étant celle des prétendus chefs-d'œuvre de ce fat de Rossini que les gens de mauvais goût avaient la prétention de porter aux nues.

Un jour, il reçut la visite d'un jeune homme qui lui saisit la main droite et lui dit avec une émotion visible : « Permettez que je baise la main qui a écrit tant de chefs-d'œuvre ! — Voyons, réplique Rossini, m'estimez-vous autant que vous le dites? — Pouvez-vous en douter, maître? — Et vous êtes musicien? — Oui, maître. — Et vous aimez vraiment la belle musique? — Oh ! sans doute. — Eh bien, venez avec moi : je vais vous jouer du Mozart. »

Mirecourt insiste longuement sur les travers de Rossini. Peut-être exagère-t-il. « Quand on eut bien savouré la musique, dit-il, on désira connaître l'homme. On invita Gioacchino partout; mais, hélas! il y eut, de ce côté, déception complète. Au lieu de l'artiste distingué qu'on s'attendait à voir, on ne trouva qu'une sorte de bateleur ultramontain, qui mystifiait et contrefaisait tout le monde, un intarissable conteur de sornettes, très infatué de sa personne, et dont les plaisanteries étaient marquées souvent au cachet de l'impertinence. »

On a fait à Rossini deux graves reproches que notre impartialité nous oblige à mentionner : l'amour de l'or et le bon marché de la dignité personnelle. Certaines circonstances justifient malheureusement ce jugement sévère, qui nous semble plus regrettable pour la mémoire du grand musicien que l'accusation de paresse portée contre lui. En considérant la fécondité de son génie et la facilité prodigieuse qui lui permit d'écrire une œuvre comme le *Barbier* en treize jours, on se demande si un effort continu lui eût été possible. Ce cerveau, qui travaillait plus vite que tant d'autres, réclamait peut-être aussi un plus long repos. A trente-sept ans, Rossini avait composé 37 opéras. Quelle aurait donc été la somme de ses productions lyriques si ce paresseux eût été un travailleur!

« Ceux qui ont le culte de l'art et l'enthousiasme du beau dans son acception la plus élevée disent les *Illustrations* du XIXe siècle, regrettent assurément que le caractère de ce grand artiste n'ait pas toujours été à la hauteur de son talent, et que la gloire pure de Mozart ne puisse être la sienne. Ils regrettent particulièrement la nuance de scepticisme qui entachait cette riche nature, scepticisme des lèvres plutôt que du cœur, car ce sceptique adorait ses parents et mourut en chrétien. Au prêtre qui consola sa dernière heure, il dit cette parole significative : « Pensez-vous que l'homme qui écrivit le *Stabat* ne soit pas un croyant? »

Vers la fin d'octobre 1868, le catarrhe chronique dont souffrait Rossini détermina une fluxion de poitrine; bientôt tout espoir de guérison s'évanouit. Le pape Pie IX chargea le nonce apostolique, Mgr Chigi, d'aller porter de sa part des paroles de consolation et de sympathie à l'illustre malade. L'enfant de Pesaro fut très touché de cette démarche. Au reste, tout en ayant mené une vie fort dissipée, surtout avant son mariage, il n'avait jamais oublié qu'il appartenait à la religion catholique. Sentant sa dernière heure approcher, il demanda et reçut avec piété les sacrements de l'Église. Le lendemain (13 novembre 1868), il avait quitté cette terre dans les mêmes sentiments de foi chrétienne que Cimarosa, Mozart, Haydn et Beethoven. Après les obsèques très solennelles à l'église de la Trinité, le corps fut transporté au Père-Lachaise. Plus tard, les restes de Rossini ont été réclamés par l'Italie. Ils reposent à Florence, à côté des tombeaux de Michel-Ange, Galilée, Chérubini.

M. H. Quittard porte, dans la *Grande Encyclopédie*, le jugement suivant sur l'œuvre du compositeur :

« .....Rossini nous paraît certes bien loin d'un Beethoven : l'égaler à ce grand homme, comme on fit autrefois, nous paraît un blasphème. Aussi, sans porter un jugement d'ensemble, est-il plus prudent de se borner à signaler ses qualités les plus éminentes et ce qui paraît lui manquer. Les mérites se font surtout valoir dans le genre bouffe où il reste incomparable. L'élégance et la nouveauté des rythmes, l'éclat et la verve spirituelle des mélodies, la distinction réelle des ornements, par-dessus tout l'entente scénique merveilleuse, un sentiment de l'effet dramatique et comique qui n'a pas été surpassé, tout cela se réunit pour faire de l'*opéra-buffa* rossinien un chef-d'œuvre d'ironie fine et de grâce légère..... L'œuvre comique de Rossini reste donc tout entière : si la mode s'en est quelque peu détournée, tous les vrais artistes la connaissent. Mais ses opéras sérieux n'auront pas la même fortune, et ce qui fait le mérite de la première partie de son œuvre sera la condamnation de la seconde..... Nous pouvons déplorer qu'un tel homme ne se soit pas élevé à une conception supérieure de l'art, mais rien de ce qu'il écrivit n'est négligeable. Ses erreurs sont celles d'un homme de génie..... »

« Il avait, disent les *Illustrations du XIXe siècle*, abordé à peu près tous les genres, et son génie possédait assez de souplesse pour que chacun de ses essais fût un succès.

» Son nom sera prononcé avec sympathie et salué avec respect tant que la mélodie charmera des oreilles humaines. Honneur à celui qui, né au foyer le plus humble, força l'admiration de ses contemporains, et dont l'œuvre s'impose à la postérité. »

Jonage. J.-M.-J. BOUILLAT.

BIBLIOGRAPHIE

BEYLE-STENDHAL, *Vie de Rossini*, 1822. — CARPANI, *Le Rossiniane ossia lettere musico téatrali*, Padoue, 1824. — J. D'ORTIGUE, *De la guerre des dilettanti ou de la révolution opérée par M. Rossini dans l'opéra français*, 1829. — BETTONI, *Rossini et sa musique*, 1836. — ANONYME, *Vie de Rossini*, Anvers, 1839. — L. DE LOMÉNIE, *M. Rossini par un homme de rien*, 1842. — ŒTTINGER, *Rossini*, Leipsig, 1845. — UN AMATEUR, *Observations sur le « Stabat » de Rossini*, 1842. — E. DE MIRECOURT, Les *Contemporains :* Rossini, 1854. — ESCUDIER, *Rossini, sa vie, ses œuvres*, 1854. — MONTAZIO, *G. Rossini*, Turin, 1862. — AZEVEDO, *Rossini, sa vie, ses œuvres*, 1865. — NESTOR ROQUEPLAN, *Rossini*, 1869. — A. POUGIN, *Rossini, notes, impressions, souvenirs*, 1870. — SYLVESTRI, *Della vita e delle opere di G. Rossini*, Milan, 1874. — ZANOLINI, *Biographia di G. Rossini*, 1875. — FÉTIS, *Biographie des Musiciens*. — F. CLÉMENT, *Les musiciens célèbres*. — H. LAVOIX, *Histoire de l'instrumentation*. — F. DE MARCILLAC, *Histoire de la musique moderne*. — *Revue des Deux-Mondes*, 1er et 15 mai 1854; 1er juin 1854; 15 décembre 1867, 15 janvier 1868; 15 novembre 1880. — *Le Correspondant*, 25 septembre 1865, article de M. d'Ortigue : « A propos de la décadence du théâtre italien »; 25 mars 1869; article de Wilfrid d'Indy : « La messe de Rossini ». — *Le Menestrel*, 51e année (1885). Deux articles de M. A. Pougin. — *Illustrations et célébrités du XIXe siècle*, 6e série. — CHOUQUET, *Histoire de la musique dramatique*. — CLÉMENT et LAROUSSE, *Dictionnaire des opéras*. — HUGO KIEMANN et HUMBERT, *Dictionnaire de musique*. Paris, 1900.

LES CONTEMPORAINS



FIÉVÉE, PUBLICISTE, CORRESPONDANT INTIME DE NAPOLÉON Ier (1767-1839)

> Cet homme se trouvait vis-à-vis de Bonaparte dans une position presque sans exemple de sujet à souverain. Il entretenait avec l'Empereur une correspondance où il lui parlait sans aucune espèce de contrainte, de contrôle, ni de réserve.
>
> (Nettement, Hist. des *Débats*.)

I. PREMIÈRES ANNÉES DE FIÉVÉE IL S'ÉTABLIT IMPRIMEUR

« Le jour où mourut M. Fiévée, a dit Jules Janin, le XVIIIe siècle perdit son disciple le plus rebelle, le plus goguenard, le plus révolté. Sur cet esprit merveilleusement disposé à ne recevoir aucune empreinte, le XVIIIe siècle avait passé comme passe un vain son dans l'air. » Et, en effet, ce qui fait de Fiévée un homme intéressant à connaître, c'est l'originalité piquante et neuve de ses idées sur tous les sujets, la politique, la littérature aussi bien que la morale et l'histoire. Il ne fut excellent en aucun genre, ni dans sa vie publique, ni dans ses livres; mais il ne fut non plus médiocre en rien. Les situations les plus imprévues, les circonstances les plus tragiques ne l'embarrassèrent jamais. Il fut à la hauteur de toutes les tâches et toujours homme de sens et homme d'esprit.

Jean Fiévée naquit à Paris le 9 avril 1767. Son père était un restaurateur parisien fort achalandé dans la meilleure société.

Le jour même où l'enfant vint au monde paraissait le célèbre pamphlet de Voltaire : *l'Homme aux quarante écus*. Cette virulente satire marquait l'apogée de ce qu'on appelait déjà la « bataille des économistes ». Les uns disaient : « Imposez la terre! » Les autres disaient : « Imposez la consommation! » Voltaire mit un instant d'accord les deux partis en les faisant rire. Calculant dans son pamphlet la somme de numéraire que possédait la France, et portant la population à 20 millions d'individus, il déclarait que le « revenu annuel de chaque Français était de 40 écus; » et, comme cela ne faisait évidemment qu'une fortune bien restreinte, il proposait un ingénieux moyen de l'augmenter : « Faites des enfants, disait-il, faites-en beaucoup; les petites créatures qui sortiront de vos entrailles apporteront chacune les 40 écus qui leur reviennent dans le partage général, et vous arriverez ainsi à une certaine aisance. »

« Je ne crois pas, ajoute ironiquement Fiévée qui a conté lui-même ces amusants détails dans la préface de sa *Correspondance avec Bonaparte*, je ne crois pas que ma mère ait lu, dans sa jeunesse, les ouvrages de M. de Voltaire, ni qu'elle ait jamais pensé qu'on pût s'enrichir en faisant beaucoup d'enfants; aussi n'en mit-elle au monde que *seize*, sans compter ceux qui ne sont pas venus à terme. Elle commença par six filles, ce qui désolait fort mon père. J'arrivai pour le consoler. »

« Ma mère, dit encore Fiévée, était remarquablement belle; ses traits fins et réguliers sauvaient ce qu'il y avait d'imposant dans sa taille, qui n'était pas au-dessous de cinq pieds quatre pouces. »

Fiévée connut à peine son père. Il était tout jeune lorsque l'hôtelier parisien mourut, et d'ailleurs, depuis plus d'un an avant cette époque, l'enfant était en pension à Arras, chez un parent. Revenu à Paris après ce triste événement, Jean Fiévée suivit d'abord les cours du collège Mazarin, puis bientôt fut envoyé à Dourdan, petite ville de la Beauce, à 12 lieues de Paris. Il y était accompagné de son jeune frère, Auguste, enfant d'une complexion extrêmement délicate, sujet à de fréquents accès de somnambulisme et que, pour cette raison, le frère aîné entourait des soins de la plus tendre sollicitude.

La petite institution de Dourdan était surtout fréquentée par les fils des cultivateurs des environs. Les études n'y avaient rien de sévère, et, du reste, le tempérament de Fiévée ne s'accommodait guère d'étudier. Il ne rougissait point de l'avouer. « Il y a des gens, dit-il, qui reçoivent l'instruction qu'on leur donne et qui en profitent, il y en a d'autres qui ne peuvent avoir que l'instruction qu'ils se donnent. Je me place sans honte dans cette catégorie. »

Ses études terminées tant bien que mal, le jeune Fiévée revint à Paris. Il s'agissait de choisir une carrière. Sa mère, remariée à un maître des postes, M. Le Blanc, excellent homme et fort rangé, n'entendait pas que son fils demeurât sans position. Après quelques tâtonnements, on décida que le jeune homme serait imprimeur.

Mais la corporation des imprimeurs de Paris était étroitement fermée et fort jalouse de ses privilèges séculaires. Le nombre des imprimeurs était fixé à 36 pour la capitale; non seulement les fils succédaient à leurs pères, mais, lorsqu'il y avait une vacance sans héritier direct, le concours se renfermait dans les familles consacrées à la profession. Une seule réserve existait : on pouvait concourir avec ces familles si l'on s'était fait breveter apprenti à la Chambre syndicale. Ce fut le parti que prit Fiévée. Encore n'aurait-il probablement pas réussi sans la protection de M. de Miromesnil, alors garde des Sceaux.

Le jeune homme fut donc admis, à titre d'apprenti, dans une imprimerie du quartier latin. Il était alors un fort grand garçon de dix-huit ans, haut de 5 pieds 8 pouces, à ce qu'il nous apprend lui-même. Ses manières distinguées autant que ses avantages physiques lui ménageaient l'accueil le plus flatteur parmi les personnes de la bonne société, dont l'hôtel, toujours tenu par sa mère, continuait à être le rendez-vous.

Un peu avant 1789, Mme Le Blanc céda son établissement parisien et résolut de vivre en province avec son mari, qui venait d'obtenir la direction de la poste à Soissons. Fiévée demeura à Paris pour y continuer son apprentissage; mais il faisait de fréquents voyages à la maison maternelle, s'arrêtant en chemin dans les châteaux des environs de Soissons, où il était toujours bien accueilli.

A Paris, cependant, les esprits, malgré le luxe apparent et la vie facile des gens du monde, commençaient à s'agiter. Les événements politiques marchaient avec rapidité. Le gouvernement s'était laissé entraîner à la convocation des États généraux. Fiévée, dont la curiosité, sans cesse en éveil, suivait attentivement dès cette époque les moindres mouvements de l'opinion, ne se laissait point griser par les tirades sonores en faveur de la liberté qui étaient si à la mode alors. Prudemment il se tenait en dehors de l'agitation, ayant comme un pressentiment invincible des catastrophes prochaines.

Les premières émeutes le trouvèrent préparé à la résistance. Après les scènes de Versailles qui ramenèrent la cour prisonnière au château des Tuileries, à l'aspect des têtes sanglantes qui accompagnaient ce triste cortège, l'avenir lui apparut très clairement. « Alors, écrit-il, je sentis le besoin de prendre une position fixe et indépendante. Le nombre des imprimeries n'était plus restreint; j'achetai une imprimerie avec toute sa clientèle, bien résolu à ne pas me heurter contre la Révolution tant qu'elle ne m'attaquerait pas, moins dans le désir de sauver ma vie que dans l'espérance de n'avoir jamais à me reprocher la mort de qui que ce soit. La Révolution m'a attaqué ; je suis devenu un homme de parti à ma manière. »

Nous verrons bientôt quelle fut cette manière et comment Fiévée s'improvisa orateur populaire et pour ainsi dire chef d'émeute dans l'intérêt de la sécurité publique et du bon ordre.

Son imprimerie était située sur la rive gauche, au cœur d'une section qui s'est appelée successivement des *Cordeliers*, de *Marat* et du *Théâtre-Français*, c'est-à-dire aujourd'hui de l'Odéon. Fiévée n'était connu de personne dans sa section; il en profita pour éluder le service de la garde nationale. En apparence. il ne se mêlait de rien; mais, malgré ses précautions, la Révolution ne devait pas tarder à l'atteindre.

Dans la clientèle attachée à l'imprimerie qu'il avait acquise, se trouvait le journal *la Chronique de Paris*. C'était une des feuilles le mieux rédigées du temps et qui, dès l'origine de la Révolution, s'était montrée très favorable au nouvel ordre de choses. Condorcet en était le rédacteur principal et la maintenait dans une relative modération, si bien que lorsque le parti terroriste eut définitivement pris le dessus, la *Chronique* apparut aux nouveaux maîtres comme un organe d'un modérantisme dangereux. Un beau jour une bande de pillards révolutionnaires sous les ordres d'un certain Lazouski, se rua sur les bureaux de la *Chronique de Paris*, c'est-à-dire sur l'imprimerie de Fiévée, et la mit à sac.

Peu de temps après le pillage de sa maison, Fiévée lui-même fut arrêté sous prétexte qu'on avait trouvé de ses lettres chez un financier précédemment incarcéré. On le conduisit à la prison de la Force « où, dit-il, je trouvai bonne compagnie dans la pièce où l'on me logea, quoique nous fussions au moins quarante. Il y avait entre autres quatre des cinq vaudevillistes célèbres de cette époque. » On était dans les derniers mois de 1793, en pleine période de la Terreur.

II. FIÉVÉE SOUS LA TERREUR
LA SECTION DE MARAT AU 9 THERMIDOR

Il était plus facile alors d'entrer en prison que d'en sortir. On n'en sortait guère que pour aller à l'échafaud. Pourtant, Fiévée en sortit. Le 7 octobre 1793, il fut remis en liberté. « J'ai retrouvé la date, raconte-t-il, en me rappelant que le fiacre qui me ramena chez moi fut croisé par la

charrette qui conduisait le député Gorsas à l'échafaud. Il y avait de quoi réfléchir. »

Ainsi sauvé, presque par hasard et grâce à l'intervention courageuse d'une de ses sœurs qui était allée en personne plaider sa cause devant le tribunal révolutionnaire, Fiévée rentra chez lui et, suffisamment averti par la dure leçon qu'il venait de recevoir, se tint plus que jamais à l'écart de toutes les agitations de la rue. Il fit le mort pendant toute la dictature de Robespierre. On perd sa trace jusqu'au 9 thermidor (dimanche, 27 juillet 1794). Ce jour-là, il eut le sens aigu de la situation nouvelle que les circonstances venaient de créer. Depuis quelques jours, la lutte était ouverte dans le sein de la Convention. La majorité de l'assemblée, depuis si longtemps tremblante devant la tyrannie de Robespierre, avait enfin osé se lever en masse contre lui et le décréter d'accusation. Mais le tyran avait pour lui la Commune de Paris. Les gardiens du Luxembourg avaient refusé de le recevoir dans leur prison, et, revenu à l'Hôtel de Ville, il y avait été acclamé.

Qui aurait le dessus du tyran ou de l'Assemblée? Personne ne pouvait le savoir encore; mais, si c'était Robespierre, la Terreur allait se perpétuer plus épouvantable, plus effroyable que jamais. Fiévée comprit qu'une minute d'hésitation pouvait tout perdre, comme une décision spontanée tout sauver. Il ne fut pas le seul probablement à avoir cette vision, mais il fut un de ceux en qui elle se fit jour avec le plus d'énergie et de clarté. Déjà quelques citoyens, apprenant que la commune s'apprêtait à résister à l'Assemblée, parcouraient les rues appelant le peuple au secours de la Convention. Mais leur appel, dans le silence et l'effroi qui remplissaient toute la ville, avait peu d'écho.

Ce fut alors que Fiévée prit la résolution aventureuse de soulever contre Robespierre la section de Marat (Odéon). Bien qu'habitant du quartier, il avait mis jusque-là tous ses soins à ne paraître jamais aux assemblées sectionnaires. Quant il s'y rendit le 9 thermidor, il n'était connu de personne.

« Entré dans une cour immense, raconte-t-il, je vis un nombre considérable de fusils en différents faisceaux. La salle était si remplie que je me glissai difficilement sur le dernier gradin. Du premier coup d'œil, je jugeai l'opinion qui dominait et dont un excès de prudence arrêtait seul la manifestation. J'interrogeai un de mes voisins pour savoir s'il était vrai que les deux hommes placés dans la tribune l'occupaient depuis longtemps; il me le confirma. Alors je demandai la parole au président, et, sans attendre qu'il me l'accordât, les yeux fixés sur les envoyés de la Commune, je dis, beaucoup mieux que je ne vais l'écrire :

« Il me semble qu'il y a assez longtemps
» que les agents de Robespierre et ses com-
» plices fatiguent la patience de l'assemblée,
» et qu'ils auraient dû regarder comme une
» improbation suffisante le silence qu'elle
» a gardé jusqu'à ce moment. (*Applaudisse-*
» *ments.*) Je prie ceux qui m'applaudissent
» d'être assez heureux pour exprimer leur
» pensée de ne plus m'interrompre, car le
» temps presse; un quart d'heure encore et
» la guerre civile éclate peut-être: Paris en
» devient responsable devant la France
» entière..... »

Et, poursuivant sa harangue, il prit à partie avec véhémence les envoyés de la Commune. Peu à peu, avec l'enthousiasme, le courage revenait dans l'assemblée. Enfin, Fiévée demanda que trois délégués fussent nommés pour se rendre à la Convention afin de lui annoncer que la section armée s'unissait à elle, disposée à combattre pour sa défense. Cette proposition fut acceptée par acclamation et Fiévée se mit à la tête de la délégation désignée.

Mais il faut l'écouter lui-même raconter ces heures tragiques :

« La Convention restait en permanence dans sa salle, uniquement parce qu'elle n'était plus rien si elle se séparait; des députés se promenaient, d'autres paraissaient dormir sur leurs bancs, tous attendaient des nouvelles que leur faisaient passer ceux de leurs collègues qui étaient actifs au dehors. Un huissier nous conduisit

à la barre et annonça une députation de la section de Marat. Aux acclamations qui éclatèrent à l'annonce de notre mission, à la joie qui se répandit sur les figures, au profond silence qui s'établit de lui-même, on devinait aisément que, jusqu'à notre arrivée, rien de rassurant n'était encore venu adoucir les inquiétudes. Le président nous ayant accordé la parole, je communiquai la résolution prise par notre section, et, pour allonger un peu mon discours, je témoignai, toujours au nom de notre section, mon étonnement du retard que les représentants du peuple avaient mis à appeler tous les bons citoyens à leur secours, ce qui ne pouvait qu'accroître les dangers si un combat s'engageait la nuit. Le président nous invita aux honneurs de la séance; machinalement nous entrâmes dans la salle. Un gros député bien laid, dans un grand désordre de toilette, vint à moi d'un air réjoui pour me donner l'accolade. Je le repoussai doucement en lui disant que je croyais que sa tête recommençait à lui appartenir assez pour qu'il pùt penser à faire sa barbe. Il me demanda en riant si je tenais beaucoup aux honneurs de la séance; je lui répondis du même ton que j'ignorais en quoi consistaient les honneurs de la Convention. « Vous pouvez vous » asseoir et rester autant qu'il vous plaira; » mais je vous connais assez déjà pour être » persuadé que vous pensez qu'il y a mieux » à faire. Prenez le plus long pour » retourner vers vos commettants, et toutes » les fois que vous passerez devant une » section, entrez; parlez de la mission que » vous venez de remplir et de l'accueil que » vous avez reçu. »

» Puis, reprenant son ton joyeux, il ajouta: « Vantez surtout l'assurance que vous avez » vue parmi nous. »

» En nous retirant, nous trouvâmes la capitale sous les armes; le mouvement avait été accueilli généralement par la garde nationale; tout le monde indistinctement en faisait alors partie, ce qu'il ne faut pas oublier pour apprécier l'opinion dominante de Paris. »

On sait l'usage que la Convention fit de son triomphe. Le lendemain, 10 thermidor, il y eut condamnation et exécution des vaincus, sans jugement. Dans la charrette qui conduisit Robespierre à l'échafaud se trouvaient, parmi la bande du tyran, les deux délégués que la Commune avait envoyés la veille à la section de Marat et qui avaient été arrêtés sur l'indication de Fiévée. « J'appris, raconte Fiévée, que l'un d'eux se nommait Simon, cordonnier de seconde main choisi pour gouverneur du fils de Louis XVI. »

Après la chute de Robespierre on put respirer plus librement. Fiévée en profita pour songer à mettre ordre à ses affaires privées, que la période de la Terreur avait si profondément troublées. Il céda son imprimerie, mais il garda son domicile dans le quartier où elle était établie. A ce moment les hommes qui s'étaient montrés avec résolution dans le combat entre la Commune et la Convention, étaient honorés et recherchés. Fiévée était de ce nombre. Bien qu'il ne vînt pas régulièrement aux assemblées de sa section, quand il y paraissait sa parole était écoutée. Au 13 vendémiaire (5 octobre 1795) et au 18 fructidor (4 septembre 1797) on le retrouve activement mêlé aux mouvements de la rue.

En vendémiaire, il se montre particulièrement actif dans l'organisation de la résistance de Paris contre les décrets de la Convention. Très compromis, après l'échec de cette tentative infructueuse, il dut se sauver en grande hâte; et, comme il sortait en voiture de la ville il entendit un colporteur crier à la foule que le citoyen Fiévée s'était brûlé la cervelle aux Champs-Élysées et qu'on venait d'enlever son cadavre. Un peu plus loin, un autre colporteur assurait qu'on avait vu le citoyen Fiévée monté sur un superbe cheval, se dirigeant vers la Vendée, les poches pleines de l'or que lui avaient prodigué les ennemis du peuple de Paris.

Cette célébrité soudaine n'avait rien de rassurant. Mais l'effervescence dura peu. Aussi Fiévée écrit-il avec ce ton d'ironique impertinence qui ne le quittait jamais, même aux

heures les plus tragiques : « S'il n'y avait pas eu une espèce de bravade, par conséquent défaut de convenance à se montrer trop tôt, je serais promptement retourné chez moi. Mais il faut être poli même avec les révolutions. »

Il employa donc un mois à visiter la campagne aux environs de Moulins, puis revint tranquillement à Paris sans être inquiété en quoi que ce fût.

Après le 18 fructidor, il fut compris dans la proscription qui, sous prétexte de modérantisme, atteignit la plupart de ceux qui avaient quelque influence sur le peuple de Paris. Expulsé de la capitale, il se retira en Champagne, à Buzancy.

III. FIÉVÉE ROMANCIER
LA « DOT DE SUZETTE »

A Buzancy, Fiévée jouissait d'une tranquillité complète. Là, aux portes de Soissons, il était presque chez sa mère, et ses longs moments de loisir lui permettaient de la visiter souvent. En même temps, le goût des lettres, dont les agitations politiques l'avaient jusque-là distrait, lui revenait.

Ce fut à Buzancy qu'il composa la *Dot de Suzette*, « un de ces petits romans, dit Sainte-Beuve (1), qui font en France la réputation d'un homme grave plus vite que ne feraient vingt brochures sérieuses.

» Pour expliquer le succès et la vogue de ce petit livre, il faut se rappeler qu'on commençait à être las des monstrueux romans anglais dans le genre d'Anne Radcliffe, qui se succédaient depuis trois ou quatre ans, et où les souterrains, les spectres, les chaînes jouaient un grand rôle. Le public, après s'en être vivement épris, n'attendait qu'une occasion pour les rejeter. La *Dot de Suzette* ou *Histoire de Mme de Senneterre, racontée par elle-même,* qui ne semblait qu'une anecdote vraie racontée avec délicatesse et intérêt par une femme (car la première édition était anonyme), donna satisfaction à ce désir d'un goût plus simple. Une grande dame, Mme de Senneterre, après avoir, dans le temps de son opulence, doté une jeune paysanne orpheline, et s'être hâtée de la marier à un homme du commun pour empêcher son fils, qui en était amoureux, de l'épouser, est ruinée par la Révolution et réduite elle-même à servir. Elle doit se présenter avec une lettre de recommandation chez une jeune femme riche qui demande une espèce de dame de compagnie. Le moment où Mme de Senneterre se voit munie de cette lettre de recommandation, son étonnement involontaire en la retournant machinalement entre ses mains, sa préoccupation de l'accueil qui lui sera fait, son inquiétude pour sa toilette qu'il faut proportionner à la modestie de sa condition nouvelle, tout cela est pris dans la nature et devait rappeler à plus d'une lectrice des circonstances trop réelles et trop récentes..... On devine que cette femme riche, chez qui va se présenter Mme de Senneterre, n'est autre que Suzette qui a changé de nom. »

Tel est le cadre de cet agréable roman, où tout est grâce et fraîcheur. Fiévée y a raconté, comme un témoin qui se souvient, les dernières élégances de l'ancien monde évanoui. De ce langage oublié, il avait fidèlement conservé la politesse ; de ces hommes et de ces femmes dont l'exil ou l'échafaud avait brisé la vie ou la fortune, il avait rétabli l'image vaincue et dépossédée : il rendait à la lumière dans ces pages heureuses l'ancienne société tout entière. Et l'on comprend sans peine le charme et l'étonnement du public quand il lut cette anecdote tendre et vécue. La partie sentimentale est écrite dans la manière du temps. Les principaux personnages y sont *vertueux, sensibles, intéressants.*

Ce n'est pas que l'ouvrage soit exempt de quelques défauts. Mais ces défauts n'empêchèrent point la vogue du roman et cette vogue dura longtemps. On pourrait presque dire qu'elle n'est pas encore épuisée, car ce petit livre a eu de nombreuses rééditions et on le trouve facilement dans les

(1) Sainte-Beuve. Voir *Contemporains*, n° 152.

salons de lecture sur les rayons réservés aux romans achalandés.

Il est même assez original de noter que le succès de la *Dot de Suzette* finit, à force de persistance, par ennuyer un peu Fiévée. Ceux qui s'arment de ce qu'un homme d'esprit a fait pour en conclure qu'il ne saurait jamais faire autre chose (et ces gens-là sont nombreux dans tous les temps), ne manquaient pas de répéter, chaque fois que l'on parlait de Fiévée, de ses vues en politique, de ses écrits sérieux, de son rôle comme homme public : « Ah! oui, l'auteur de la *Dot de Suzette*. » Si bien, remarque spirituellement Fiévée, que « c'était à craindre qu'on ne finît par m'en faire un majorat. » (1)

La *Dot de Suzette* n'avait pas été le début de Fiévée en littérature. Il avait déjà, en 1790, commis, de complicité avec un ami, un opéra-comique d'uu goût douteux, les *Rigueurs du cloître*, peccadille de jeunesse qu'il fut le premier du reste à juger sévèrement et à désavouer.

En 1795, au moment où la Convention se séparait après avoir voté une nouvelle constitution, Fiévée avait écrit, sous le titre : *De la religion considérée dans ses rapports avec le but de toute législation*, une brochure qui lui avait acquis une réputation de bon aloi et une certaine influence sur le monde religieux et monarchique. Cette brochure portait en épigraphe : *De l'existence reconnue d'un Dieu à la nécessité de lui rendre un culte, il n'y a point d'intervalle*, et cette pensée résumait bien le sens de l'ouvrage et les intentions de Fiévée.

Il garda toute sa vie ces sentiments à l'égard des choses religieuses.

Après le succès des aventures de Mme de Senneterre, Fiévée ne pouvait renoncer tout à coup à la littérature d'imagination. Aussi se mit-il pendant quelque temps à écrire de petits romans. Le plus célèbre, *Frédéric*, est un aperçu très fin et fort travaillé de la société au XVIIIe siècle. Mais ni dans le sujet choisi, qui ne serait pas sans reproche, ni dans la manière de le traiter, l'auteur n'a atteint cette maîtrise qui fait de la *Dot de Suzette* son chef-d'œuvre.

Fiévée a écrit encore quelques autres romans plus courts, sortes de nouvelles agréables et alertes dont on a réédité les meilleures dans les éditions courantes de la *Dot de Suzette*. On y retrouve une grande finesse d'observation et de réelles qualités de style : mais on aurait assurément une idée bien incomplète de ce que fut Fiévée, du rôle qu'il a tenu de son temps et de l'influence qu'il a eue sur les événements et les hommes dont il a été le contemporain, si l'on ne pouvait le juger que d'après son œuvre de romancier. Là où il est vraiment lui-même et où il se montre à nous sous son aspect le plus favorable et le plus intéressant, c'est dans son œuvre de journaliste et dans ses correspondances politiques.

IV. FIÉVÉE JOURNALISTE — IL ENTRE EN RELATIONS AVEC BONAPARTE — « LETTRES SUR L'ANGLETERRE »

Fiévée, on le pense bien, n'avait pas attendu d'être un romancier célèbre pour devenir journaliste. Dès le temps, où, sous la Terreur, il imprimait la *Chronique de Paris*, il lui arrivait de glisser quelques articles dans la feuille qui se composait dans sa maison.

Lorsqu'il revint à Paris, après les journées de vendémiaire (décembre 1795), il entra en société avec La Harpe, Fontanes et quelques autres pour la rédaction littéraire du *Mercure de France* (1).

Cette vieille feuille avait cessé de paraître pendant les derniers mois de la Terreur, lorsque, en messidor an VIII, elle fut reprise. Le *Mercure de France* paraissait alors en format in-8°, et, bien que sa rédac-

(1) Le Premier Consul lui-même, lorsqu'il vit pour la première fois Fiévée, ne crut pas pouvoir moins faire que de le complimenter à l'occasion de son « joli roman ».

(1) Le *Mercure de France*, prototype des petits journaux. Fondé en 1672, continue à paraître encore aujourd'hui après de multiples vicissitudes et diverses interruptions. Son titre a été plusieurs fois modifié : *Mercure galant* (1672-1674); *Nouveau Mercure galant* (1677-1716); *Nouveau Mercure* (1717-1721); Le *Mercure* (1721-1723); *Mercure de France* (1724-1791); *Mercure français* (jusqu'à l'an VII), puis *Mercure de France*, etc.

tion fût spécialement littéraire, il ne s'interdisait pas la politique des allusions. Les principaux écrivains royalistes y ont collaboré à ce moment : Chateaubriand (1), de Bonald, l'abbé de Feletz (2), parmi bien d'autres. Fiévée était là dans son milieu, et son esprit caustique et fier convenait bien au ton général d'une revue où l'on aimait mieux laisser au lecteur le plaisir de deviner entre les lignes la pensée directrice de la rédaction plutôt que de l'exprimer *effrontément.*

En même temps, Fiévée reprenait la *Gazette de France* (3), où il avait déjà quelque peu écrit avant le 18 fructidor. Ce furent même, paraît-il, les articles insérés dans ce journal qui fixèrent l'attention du Premier Consul et l'amenèrent à vouloir connaître Fiévée.

Au moment où Bonaparte manifestait ce désir, Fiévée était enfermé au Temple depuis quelques jours par l'ordre de Fouché (4).

Il est tout naturel d'admettre que Bonaparte, qui se tenait jusque dans les moindres détails au courant des mouvements de l'opinion, ait remarqué dans la presse les articles de Fiévée; mais ce qui, vraisemblablement, le détermina à en rechercher l'auteur, ce fut sans doute, plus que toute autre chose, la lecture d'une brochure curieuse que Fiévée avait fait paraître en 1802, sous le titre : *Du 18 brumaire opposé au système de la Terreur.* C'était une réponse à un livre prétentieux intitulé : l'*Art de rendre les révolutions utiles.* Bonaparte n'était qu'une seule fois nommé dans cette étude, mais il sentit bien qu'elle lui était tout entière dédiée. Or, à cette heure de formation sociale, il cherchait partout des hommes, de bons instruments, des informateurs habiles. Il fit sortir Fiévée de prison et le manda aux Tuileries. Rœderer fut chargé de le présenter. Mais écoutons Fiévée raconter cette mémorable entrevue :

« Au moment où la voiture qui nous conduisait aux Tuileries entrait dans le Carrousel, je demandai à Rœderer de quelle qualification on se servait en parlant à Bonaparte; il me répondit : « Nous, hommes du gouvernement, nous l'appelons » *général*, les autres l'appellent *citoyen* » *Premier Consul.* » Chacun a son amour-propre et l'applique à sa manière. Je pensai qu'il devait être impossible de mettre de la vivacité et de l'à-propos dans une conversation où les mots de *citoyen Premier Consul* se représenteraient sans cesse; c'était trop long: au lieu que le mot *général* est bref et ne ralentit pas la marche des idées. Je décidai à part moi que je l'appelerais *général,* ce qui lui parut si simple que j'en conclus qu'eux autres, *hommes du gouvernement*, n'étaient pas encore parvenus à créer une étiquette à leur profit, et qu'ils ignoraient que celui qui gouverne ne peut avoir qu'une même appellation pour tout le monde.

» Bonaparte fut simple, spirituel, coquet et confiant, trop confiant même pour moi en présence de trois personnes qui assistaient d'un peu loin à cette audience et qui pouvaient en prendre de la jalousie. La conversation s'étant éloignée du but de notre rapprochement, il y revint en me disant : « Mais vous ne me demandez pas » pourquoi je désire que vous alliez en » Angleterre. — Cela prouve, général, combien je suis convaincu que vous ne m'en » chargeriez pas si ce n'était point une » chose honorable. — Plus j'étudie ce pays » dans les livres, moins je m'en fais une » idée. Allez, voyez; ce que vous m'en » écrirez, je le croirai. Vous enverrez vos » lettres par un de vos valets de pied chez » l'ambassadeur qui sera prévenu, et vous » y mettrez des numéros pour que je sache » si on m'en prend ou s'il s'en égare. — » Vous écrirai-je, général, chaque fois que » je le croirai utile, ou ne vous présen-

(1) Chateaubriand. Voir *Contemporains*, n° 24.
(2) Feletz. Voir *Contemporains*, n° 479.
(3) La *Gazette de France*, fondée le 31 mai 1631 par Théophraste Renaudot. Le plus ancien des journaux français. A légèrement modifié son titre à plusieurs reprises. S'est appelée successivement : *Gazette* (1631-1762); *Gazette de France* (1672-1792); *Gazette nationale de France* (1792-1793); *Gazette de France nationale* (1793-1794); *Gazette nationale de France* (1794-1797); *Gazette de France* depuis cette époque.
(4) Voir *Contemporains*, Bonaparte, n°s 176-181; Fouché, n° 390.

» terai-je qu'un rapport à mon retour? — » Si j'attendais un rapport, vous pourriez » bien ne me faire qu'un joli roman. »

Fiévée partit donc pour l'Angleterre. C'était une sorte de stage que lui imposait le Premier Consul avant de l'utiliser plus près de lui. Pendant son séjour à Londres. il n'écrivit que trois fois à Bonaparte, mais il envoyait souvent au *Mercure de France* des lettres qui ont été plus tard réunies en volume et qui constituent les *Lettres sur l'Angleterre,* dans lesquelles l'auteur, tout en combattant l'anglomanie et ses conséquences, entremèle des réflexions fort vives et fort acérées sur la philosophie du XVIIIe siècle. Il reproche durement aux « philosophes » d'avoir dégradé la France aux yeux des étrangers et d'avoir égaré l'esprit de la plupart des Français dans l'imitation servile des défauts de l'Angleterre. « Dans le siècle dernier, dit-il, philosophe est devenu synonyme d'esprit fort ou homme antireligieux. Pour moi, lorsque je dis philosophie du XVIIIe siècle, j'entends tout ce qui est faux en morale, en législation et en politique. » Et il ne se contente point d'énoncer un tel principe, il entreprend de le démontrer en examinant avec une impitoyable rigueur l'influence et les opinions des cinq auteurs, Voltaire, Rousseau, Mably, Raynal et Helvetius, qui, selon lui, « ont particulièrement contribué à nous empêcher d'assurer par des lois la liberté dont nous pouvions jouir (1) ».

Ces attaques ne se produisirent point sans quelques protestations de la part de ceux, nombreux encore en 1802, qui se considéraient comme les disciples et les continuateurs de l'œuvre des philosophes. Fiévée fut naturellement très malmené, mais il fit bravement tête à l'orage. Il est curieux de constater aujourd'hui, après un siècle écoulé, combien ces critiques du philosophisme anarchique ont conservé de force et pour ainsi dire d'actualité. Toute la réfutation du système politique de Rousseau sur la prédominance nécessaire de la volonté du *peuple* dans le gouvernement pourrait être encore opposée, sans y rien changer, aux erreurs que continuent de propager les théoriciens du socialisme et de l'humanitarisme contemporains. L'homme qui a écrit de telles pages était assurément plus qu'un écrivain et un journaliste, c'était un politique clairvoyant.

(1) Préface des *Lettres sur l'Angleterre.*

V. « SA CORRESPONDANCE AVEC BONAPARTE » (1802-1813)

Fiévée ne resta que quelques mois en Angleterre. « J'en revins aussitôt que je m'ennuyai d'y être, écrit-il. Je vis le Premier Consul qui me reçut avec aménité. » Bonaparte voulut le garder pour correspondant : « Ce que vous m'écriviez de Londres, vous me l'écrirez de Paris; je ne vous demande qu'une chose : c'est d'être vrai. » De son côté, Fiévée fit des conditions, et la principale était que ses notes ne passeraient jamais entre les mains de Fouché. Fiévée devait les remettre à M. de Lavalette, directeur général des Postes, qui les transmettrait lui-même à Bonaparte. Et le Premier Consul était allé jusqu'à engager sa parole de ne jamais sacrifier son correspondant, même si, par aventure, il arrivait à Fiévée d'être dans son tort. C'était une garantie importante à obtenir et qui ne fut pas inutile, car Fouché paya deux fois de sa place la fantaisie de lutter contre le correspondant de l'empereur. Il est vrai que, en définitive, il finit par avoir raison de son terrible adversaire, mais la bataille fut longue avant qu'il eût obtenu cet avantage.

La *Correspondance avec Bonaparte* est l'œuvre capitale de Fiévée. Recueillie en trois volumes in-8°, elle est une source inépuisable de renseignements précieux sur ce que l'on pourrait appeler les « coulisses » du premier Empire.

« Fiévée, remarque Nettement, se trouvait vis-à-vis de Bonaparte dans une position presque sans exemple de sujet à souverain. Il lui parlait librement, sans aucune espèce de contrainte, de contrôle, ni de

réserve, des affaires du moment et de l'état de l'opinion publique; ses lettres roulaient sur tous les points de la politique intérieure et étrangère.

» Cette licence accordée par un homme de génie à un homme d'esprit n'est pas si extraordinaire qu'elle peut le paraître au premier abord. Napoléon sentait les avantages de la presse indépendante, tout en craignant ses inconvénients. Quel parti prit-il? Il profita de l'occasion favorable qui lui faisait rencontrer un homme qui avait assez d'amour-propre pour oser penser même avant et après l'empereur, et une estime assez grande de lui-même pour préférer son avis à celui de Napoléon, et il permit à cet homme de faire ce que personne ne pouvait faire alors : un journal indépendant, consciencieux, libre. Seulement, le journal resta manuscrit entre celui qui l'écrivait et l'abonné solitaire pour lequel il était écrit. M. Fiévée fit pour l'empereur ce qu'on fait ordinairement pour le public. Sa correspondance est la véritable gazette politique de l'époque; vous ne trouverez ailleurs que des opinions de commande et une phraséologie censurée, émondée et dirigée par la police. Ainsi les rôles étaient intervertis : le souverain recevait la vérité toute nue et le public ne la recevait qu'altérée. Bonaparte, comme un puissant égoïste qu'il était, avait pris pour lui tous les avantages du journalisme et en avait laissé les inconvénients à la France. Il avait voulu qu'on traitât le souverain comme on traite ordinairement le public et qu'on traitât le public comme on traite ordinairement le trône. »

La première note de la *Correspondance avec Bonaparte* est de 1802. Elle est consacrée à des observations sur la presse. Fiévée remarque que les journaux officiels qui ne vivent que de la protection du gouvernement n'ont pas quinze jours de durée.

La deuxième note est sur le mouvement royaliste. Fiévée distingue les royalistes d'opinion et les royalistes d'intérêt. Les royalistes d'opinion sont les seuls, d'après lui, qu'on ne trompe pas avec des mots; ce sont eux seuls qu'il importe au gouvernement de rassurer par de sages mesures et de conquérir peu à peu.

La sixième note explique que celui qui gouverne après de longs troubles civils se heurte nécessairement contre les doctrines qui ont détruit et renversé le gouvernement passé. Il faut donc être sans cesse en garde contre les principes révolutionnaires.

Au moment de la conspiration de Pichegru et de Moreau (1), Fiévée défend dans sa correspondance les deux accusés. « D'ailleurs, ajoute-t-il, Moreau, depuis son arrestation, est populaire. Il faut prendre garde, en ces matières délicates, de froisser le sentiment public. » Ce sont là les conseils d'un politique sage et avisé.

Fiévée se fait toujours auprès du Premier Consul le représentant et l'organe des anciennes forces conservatrices de la société, par antagonisme à ce qu'il y a, dans un autre sens, de forces et d'intérêts purement révolutionnaires. Bonaparte était entouré d'hommes de la Révolution qu'il apaisait ou comprimait tour à tour. Son correspondant insiste pour que, malgré l'influence de ces hommes et les ménagements qu'on leur doit, le gouvernement en vienne le plus tôt possible à condamner hautement les jacobins. Le scandale qui eut lieu à Saint-Roch lors du refus de sépulture de la danseuse, Mlle de Chameroi (2) lui fournit l'occasion de remarques politiques relativement à la religion.

Après la proclamation de l'Empire, les *Notes* deviennent moins intéressantes, mais on y trouve encore à glaner.

---

(1) Moreau. Voir *Contemporains*, n° 385.

(2) La danseuse en question était morte en couches. Ses camarades la portèrent à l'église, mais le curé ferma les portes de Saint-Roch. Fiévée donna raison au curé, estimant qu'on ne doit pas faire de la religion une vaine cérémonie, et il ajoute : « Lorsque tant de mères de famille meurent en silence et pieusement, il est indécent qu'une fille qui meurt en couches, après avoir vécu publiquement avec un sauteur marié, prétende, dans la pompe funèbre, aux distinctions que l'usage accorde aux vierges et à la somptuosité des cérémonies qui devraient être réservées pour les hommes utiles à la société. Les honneurs accordés aux morts sont une leçon pour les vivants. »

N'ose-t-il pas écrire à Napoléon arrivant vainqueur aux portes de Vienne : « La nation désire la paix; chacun court à ses affaires et personne ne s'arrête pour voir passer les drapeaux ennemis que l'on porte à l'Hôtel de Ville. Encore, si on portait ces drapeaux à l'église Notre-Dame! »

Et encore : « L'opinion publique est celle qui se tait. » « Si ma correspondance, ajoute-t-il, déplaît à l'empereur, il est bien facile de l'interrompre. »

La correspondance ne fut point interrompue et Fiévée continua avec la même indépendance. « Les philosophes et les républicains sont plus forts que jamais, à ce point qu'ils ont inauguré en pleine Académie le statue de d'Alembert. Le buste de d'Alembert! s'écrie Fiévée, j'aurais autant aimé que le gouvernement eût décrété que chaque membre de l'Académie aurait son buste, ce qui eut été comique avec le temps. »

Qualifiant l'influence alors régnante, la double influence inverse, mais également dangereuse de Rousseau et de Voltaire, il dit :

« Les Français vivant sur deux opinions également dangereuses, l'une formée par un écrivain qui a grandi toutes les petites choses, l'autre formée par un écrivain railleur qui s'est plu à dégrader tout ce qui était grand, il faut s'écarter avec soin de l'une et de l'autre route pour refaire l'opinion publique et en revenir, comme au vieux temps, à la simplicité et au sérieux. »

Mais ces observations de haute philosophie politique n'empêchent pas Fiévée d'intéresser l'empereur aux moindres détails de la vie de Paris. Un jour, par exemple, il lui dépeint le désordre des rues de la ville. « Il faut se débrouiller, écrit-il, on est écrasé en plein jour; vingt fois j'ai sauvé des femmes, des enfants, des vieillards sur le point d'être écrasés par les voitures. Les rues sont étroites, elles sont rétrécies par les marchands. A Paris on est volé comme dans un coupe-gorge; c'est que la police a la prétention de tout savoir, elle ne sait jamais rien d'important que par hasard; pour maintenir sa réputation d'habileté, elle emploie toutes sortes de ruses abominables. Elle dénonce les escrocs pour qu'ils dénoncent les voleurs et les voleurs pour qu'ils dénoncent les assassins. » On comprend, en lisant des notes comme celle-là, que Fiévée considérât comme essentiel que sa correspondance ne passât jamais entre les mains de Fouché.

Ces notes sont du reste remplies d'indications de ce genre. On y peut suivre presque jour par jour les multiples phases de cette guerre acharnée que se faisaient jusque sur les marches du trône le ministre de la police et le correspondant de l'empereur.

Dès que Fouché s'aventure dans quelque intrigue, Fiévée prévient Napoléon. C'est ainsi que l'empereur est averti que le chef de la police protège un homme d'argent qui a fait une banqueroute de plusieurs millions; que les philosophes et les républicains, couverts par Fouché qui est des leurs, sont plus forts que jamais, et, en toute sécurité, excitent l'opinion contre les hommes du gouvernement.

Toutes les parties de la *Correspondance avec Bonaparte* ne sont pas du reste de même valeur. Fiévée est quelquefois subtil, tortillé d'expression et même obscur. Les premières notes, c'est-à-dire celles qui vont de 1802 à 1804, sont supérieures sensiblement aux suivantes. La correspondance se gâte en avançant. Cette qualité exceptionnelle de correspondant particulier de l'empereur finit par devenir une prétention, une sorte de profession, dont Fiévée, tout homme d'esprit qu'il soit, se laisse un peu trop griser. Il ne peut se défendre de quelques mouvements de fatuité qui font sourire le lecteur à ses dépens. Il se pose trop sur le pied d'égalité avec le souverain qu'il informe.

Il est probable qu'il a retouché ses notes en les livrant au public; en tous cas, il y a ajouté une préface abondante et curieuse et une conclusion intéressante. On peut regretter qu'il y ait ainsi introduit, dans un sentiment un peu puéril de vanité, des

manières de parler plus familières que ne l'exigerait le bon ton.

Veut-on un exemple de cette faiblesse? Le voici

« Loin d'avoir désiré et moins encore provoqué la liaison qui s'est formée entre Bonaparte et moi, écrit Fiévée, on verra tout ce que j'ai fait pour l'éviter et que plusieurs fois j'ai proposé de la rompre, sans pouvoir y parvenir. *Il* était plus fin que moi, et l'obstination ne *lui* manquait pas. Je ne pouvais pas ignorer que le fait d'une correspondance entre l'homme qui gouverne et un simple particulier isolé ne resterait pas inconnu..... Plus tard, cette correspondance a éclaté dans de graves circonstances qui ont arrangé mon avenir d'une manière opposée à mes habitudes et à mon grand regret. On ignorait ce qu'elle contenait, mais on savait qu'elle existait ; *il* ne s'en cachait pas, ni moi non plus. Quand *nous* l'eussions voulu, cela aurait été impossible. Lorsqu'*il* se trouvait loin de Paris, et qu'*il* y surgissait quelque catastrophe, la première inquiétude pour les pouvoirs qui géraient en son absence étaient de savoir ce que j'en écrirais. »

On voit le ton : *lui* et *moi, nous,* etc. « Ce *nous*, observe avec raison Sainte-Beuve, revient plus souvent qu'il ne convient. »

VI. FIÉVÉE AU « JOURNAL DES DÉBATS » FIÉVÉE FONCTIONNAIRE

Dans la *Correspondance avec Bonaparte*, il est souvent question du *Journal des Débats*. Fiévée, ami dévoué des frères Bertin (1) et leur collaborateur, prenait en toute occasion la défense de leur feuille, contre laquelle Fouché et les anciens jacobins de son entourage multipliaient les attaques et les intrigues, L'empereur redoutait l'indépendance du journal, trouvait qu'il avait *mauvais esprit*. On y remarque, « disait-il, des articles dirigés dans un esprit favorable aux Bourbons. Il ne suffit pas que le *Journal des Débats* ne soit pas contraire, on a le droit d'exiger qu'il soit entièrement dévoué à la dynastie nouvelle ».

Fiévée répondait par de judicieuses observations sur la liberté de la presse. Il s'efforçait de démontrer que cette liberté est nécessaire dans l'intérêt même du gouvernement, que c'est là en quelque sorte une soupape de sûreté qu'il vaut mieux laisser librement fonctionner afin de prévenir les explosions. Mais l'empereur ne se laissait pas convaincre. Il admettait bien que Fiévée, dans sa correspondance particulière, lui dît en toute franchise son opinion sur les actes du pouvoir, mais une pareille audace lui semblait intolérable de la part d'un journal destiné à tout le public. Et comme, malgré les avertissements, le *Journal des Débats* n'était pas à son gré assez soumis, il finit par imposer à Fiévée d'en prendre la direction en même temps qu'il en faisait d'autorité changer le nom et lui imposait le titre nouveau de *Journal de l'Empire.*

Les frères Bertin une fois dépossédés, la responsabilité de Fiévée était seule en cause. Mais son caractère indépendant n'avait abdiqué aucun de ses droits. Avec prudence et habileté, mais sans platitude, il maintenait le ton du journal. Même il avait l'audace de résister parfois à l'empereur. Un jour, Napoléon, mécontent de son attitude et agacé de ses perpétuelles querelles avec Fouché, fait insérer dans le *Moniteur*, son organe officiel, une note cinglante où le ministre de la police et le directeur du *Journal de l'Empire* étaient tous les deux vertement tancés. Bien plus, Napoléon a la prétention de faire reproduire ce blâme dans le journal même de Fiévée, mais Fiévée regimbe, il tient tête à l'orage, répondant à l'empereur que lui, Fiévée, n'est pas forcé de se fustiger lui-même et qu'ensuite c'est une mauvaise méthode, quand on est mécontent d'un homme, d'imprimer sa mauvaise humeur dans le *Moniteur universel*. « Louis XIV, qui était un roi tout puissant, avait soin de n'humilier personne. »

Ce fut Napoléon qui céda.

On sait les tempêtes soulevées dans l'esprit de l'empereur par le discours de récep-

(1) Bertin l'aîné. Voir *Contemporains*, n° 466.

tion de Chateaubriand à l'Académie. Fiévée prit la défense de l'écrivain. « En empêchant Chateaubriand de prononcer un discours, on lui a fait un affront dont il n'y a pas d'exemple dans l'histoire des Académies..... Son discours n'a été repoussé que parce qu'il *flétrissait un grand crime.* » Et Fiévée s'étonne que le gouvernement impérial répudie la doctrine de Chateaubriand sur le *régicide.* — Ce jour-là, Fiévée était plus que jamais dans la justice et dans le bon sens.

Cette indépendance pourtant finit par lasser la patience de l'empereur. Lorsqu'il en fut arrivé à ce point de sa fortune où la moindre critique lui parut un outrage à sa toute-puissante majesté, il fit venir Fiévée, et, dans l'intention à peine dissimulée de le bâillonner par une faveur, il lui annonça qu'il le nommait maître des requêtes au Conseil d'État en attendant qu'il pût l'élever à la dignité de conseiller. En le congédiant, Napoléon lui dit : « Eh bien, Monsieur, que devient votre grand amour de l'indépendance? »

En effet, cet amour de l'indépendance subissait une grave atteinte du jour où Fiévée consentait à devenir homme du gouvernement. Toutefois, il continue son métier d'informateur, mais avec moins d'abandon et plus de réserve.

En 1811, il fait pour le compte de l'empereur un voyage politique à Anvers. Il conseille à Napoléon de se montrer dans le royaume de Hollande. Il donne sur les moindres détails de l'administration du pays les conseils les plus sensés.

« Sire, écrit-il, il n'y a encore ni monarchie, ni véritable administration en France; il n'y a que le nom de Votre Majesté. »

Rentré à Paris en février 1812, il constate que l'état de l'opinion exige plus impérieusement que jamais des bulletins de victoire. Mais l'étoile de Napoléon pâlit. La campagne de Russie est un désastre. Alors Fiévée conseille à l'empereur de ne pas s'obstiner dans la défaite, de rentrer au plus vite et coûte que coûte.

Napoléon revient, mais la situation s'aggrave, au dedans comme au dehors. Le parti révolutionnaire triomphe, Fouché domine. Alors Fiévée, qui pressent les catastrophes prochaines, demande à quitter Paris. Il en est réduit, devant le triomphe de ses ennemis, et pour échapper à leur vengeance, à solliciter son exil comme une grâce. L'empereur comprend la nécessité de cet effacement. Il nomme Fiévée préfet de la Nièvre (mars 1813).

« Le nouveau préfet, écrit Jules Janin, dut prêter serment entre les mains du maître. L'empereur était assis devant son bureau, au milieu de son cabinet, l'archichancelier se tenait debout auprès de son fauteuil. L'empereur, les yeux baissés, écouta la formule du serment. A la fin cependant, il jeta un dernier regard d'adieu sur cet homme qui l'avait si bien servi. Son regard était triste. Ainsi se sépara Fiévée de ce vaincu qu'il ne devait plus revoir. »

VII. FIÉVÉE SOUS LA RESTAURATION — CORRESPONDANCE POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE

Fiévée avait le goût et la spécialité des correspondances politiques.

Déjà, au début de sa carrière, vers le temps où, retiré en Champagne, il écrivait la *Dot de Suzette*, après le 18 fructidor, il avait lié parti avec un émissaire de Louis XVIII (1), Becquey, qui était venu lui proposer, de la part du prince, de s'attacher au service du roi exilé en consentant à correspondre avec lui. Fiévée avait accepté cette offre, et il correspondit avec le roi jusqu'au 18 brumaire. Mais alors, voyant un gouvernement ferme s'organiser avec Bonaparte, il se délia du côté de l'exil avec cette désinvolture sans brusquerie qu'il apportait toujours dans ses relations avec les personnes.

Jusqu'en 1814, il demeura vis-à-vis de la royauté dans une prudente réserve. Sans doute, il gardait ses opinions, c'était un

(1) Louis XVIII. Voir *Contemporains*, n° 239.

royaliste de tempérament, mais, tant que le trône de Napoléon sembla solide, il ne parut souhaiter en quoi que ce fût le retour du roi légitime. Il s'accommodait fort bien du régime napoléonien, sinon de tous les hommes qui participaient au gouvernement.

En 1814, dans son demi-exil de Nevers, pendant qu'à Paris les éléments révolutionnaires prenaient le dessus, il sentit sa ferveur royaliste s'éveiller. Maintenu dans sa préfecture après les Cent Jours, il entreprit de correspondre avec le comte de Blacas, ministre et favori de Louis XVIII. Ainsi, le changement de régime le replaçait vis-à-vis du pouvoir dans une position analogue à celle qu'il avait occupée sous l'empereur.

La *Correspondance politique et administrative* avec le comte de Blacas dura jusqu'en 1819. Elle est intéressante, mais on ne peut songer à la comparer aux notes adressées à Napoléon. Fiévée, en la publiant, l'a augmentée d'une introduction dans laquelle on remarque une inconvenance regrettable. L'empereur, avec qui il avait eu l'honneur d'être en relations directes, devient alors sous sa plume irrespectueuse *Buonaparte*, au lieu de Bonaparte ou plus simplement de Napoléon.

A part cet oubli, la *Correspondance administrative* est bien pour le fond des idées semblable à celle qu'il rédigeait sous l'Empire. Fiévée demeure fidèle aux mêmes choses fondamentales. Homme d'ordre et de sens, il défend avec les mêmes bons arguments les principes qu'il a toujours soutenus. Même il apporte dans cette tâche plus de passion et plus de ténacité que jamais. Napoléon n'étant plus là pour l'obliger à plus de circonspection et de mesure dans l'expression de ses sentiments, il se laisse entraîner dans toutes les ardeurs et toutes les agressions violentes des partis.

Il lui arriva alors, comme à plusieurs à ce moment, d'être plus royaliste que le roi.

Et, en effet, en 1818, on le trouve enrôlé dans le *Conservateur* sous l'étendard de Chateaubriand guerroyant bravement au milieu de l'active phalange des « ultras ».

Le *Conservateur* avait été fondé dans l'intention de donner à l'opinion royaliste un organe indépendant. Il s'agissait à la fois de soutenir les attaques ministérielles et de répondre aux assauts des Jacobins révolutionnaires dissimulés sous la dénomination menteuse de « libéraux ». « Le *Conservateur*, disait Chateaubriand dans l'article-programme, soutiendra la religion, le roi, la liberté, la charte et les honnêtes gens, ou ni moi ni mes amis ne pouvons nous y intéresser. » Ces amis étaient, avec Fiévée, Bonald, Villèle, Castelbajac, Mathieu de Montmorency, Lamennais, Berryer (1), l'abbé de Genoude, etc.

Ce journal, justement célèbre, ne vécut que dix-huit mois. Il fut supprimé en mars 1820, lorsque, après l'assassinat du duc de Berry (2), la censure fut rétablie. C'est dans sa collection que l'on trouve les documents les plus caractéristiques sur l'opinion royaliste dans les premières années de la Restauration.

Fiévée se distingua entre tous par sa véhémence dans la lutte. Et il alla même si loin que le gouvernement, le jugeant dangereux, ne crut pouvoir répondre à ses attaques qu'en lui intentant un procès. A propos de la publication d'une brochure intitulée *Histoire de la session de 1816*, le ministère déféra aux tribunaux ce royaliste trop frondeur. Fiévée fut condamné et enfermé à la Conciergerie; mais, comme il arrive généralement en pareille occurrence, son prestige en fut augmenté. Casimir Périer (3) vint le visiter dans sa prison, ce qui était une amère critique à l'adresse des gens du roi en même temps qu'un hommage flatteur pour Fiévée.

Mais ce n'était point la dernière aventure politique de Fiévée. Plus tard, lorsque le parti royaliste *ultra*, dont il était un des libres meneurs, arriva au pouvoir avec MM. de Villèle et de Corbière, Fiévée s'aperçut qu'il avait travaillé pour d'autres;

---

(1) Voir *Contemporains*. Berryer, n° 48; Lamennais, n° 26.
(2) Duc de Berry. Voir *Contemporains*, n° 131.
(3) Casimir Perrier. Voir *Contemporains*, n° 205.

il fit comme plusieurs membres influents du parti royaliste, Chateaubriand en tête : il se retourna. Il se souvint de ce mot profond du cardinal de Retz, qu'« il faut souvent changer d'opinion pour rester toujours de son parti ». Lui, au contraire, il changea de parti, apparemment pour rester fidèle au gros de ses opinions. Il passa à une coalition avec les libéraux, avec les Benjamin Constant et les Casimir Périer et, finalement, consentit à collaborer au *Temps* et même au *National*, sous Carrel.

VIII. LES OPINIONS DE FIÉVÉE SES DERNIÈRES ANNÉES

Il ne faut pas tenir trop de rigueur à Fiévée de ces fluctuations d'opinion. Elles sont plus apparentes que réelles. Il appartenait à cette bourgeoisie éclairée qu'on pourrait appeler le tiers-état royaliste. Sans doute, il préférait la forme monarchique comme donnant à la société plus de garanties, mais il ne se piquait point d'une fidélité atavique et sentimentale. Tenant surtout au bon ordre, à la dignité du pouvoir, il servait volontiers tout gouvernement qui lui paraissait réunir ces qualités essentielles. Il jugeait la politique pure absurde autant qu'ingrate, mais son scepticisme indulgent ne se montrait pas inexorable aux faiblesses des politiciens.

Sur le tard, il avait même fini par se détacher complètement des personnes, pour ne songer qu'aux principes et aux idées. Cette disposition d'esprit est toujours très rare à toute époque; peut-être l'était-elle plus encore pendant ces crises profondes, politiques, sociales et religieuses, au milieu desquelles vécut Fiévée.

Cette absence de passions personnelles jointe à beaucoup de bon sens et à une grande finesse d'entendement ont permis à Fiévée de porter sur les hommes de son temps des jugements d'une clairvoyance singulière. Personne, peut-être, n'a jugé avec moins de parti pris et plus de justesse les acteurs révolutionnaires et les politiques louvoyants de la monarchie restaurée.

Sur toute chose, comme sur toute personne, Fiévée s'inquiétait d'avoir une opinion à lui, un jugement raisonné. Ce n'était point qu'il fût un homme d'études. Non, certes! il se vantait même volontiers de son ignorance, et, en effet, il n'apprenait guère dans les livres, mais il sentait à merveille la société moderne, et ses facultés d'observateur aigu ne laissaient rien perdre des impressions, des attitudes, des moindres mouvements des gens et des choses. Jules Janin l'a bien dépeint en contant simplement une anecdote : « Jamais, dit-il, vous n'avez rencontré une volonté plus dédaigneuse, jamais vous n'avez imaginé une ignorance plus complète et en même temps plus habile des hommes et des choses. Un jour qu'il était en train plus que jamais d'être vif et vrai, M. Fiévée écrivit dans le *Journal des Débats* un excellent morceau sur d'Alembert : ce chapitre était rempli de vues neuves, de découvertes importantes, d'aperçus ingénieux. Or, voici la première phrase de ce chapitre : *Je n'ai jamais lu M. d'Alembert*, ce qui était vrai et ce qui n'a pas empêché M. Fiévée d'être un admirable critique ce jour-là. Telle était, en effet, la rapidité de son coup d'œil et son habileté à tirer, par l'analogie, les conséquences de toute chose; la moindre lueur qui lui apparaissait dans les sujets les plus vulgaires, dans les sentiers les plus battus, c'en était assez pour qu'il arrangeât, pour qu'il disposât à sa mode une foule d'explications très plausibles, de commentaires très piquants, de vérités, de jugements vifs, nets et bien formulés. Ainsi son ignorance le servait bien plus heureusement que toute la science indigeste des dévoreurs de livres et d'histoires. Comme il ne savait rien, il était obligé de tout deviner; comme il ne voulait rien apprendre, il lui fallait nécessairement tout comprendre; et voilà comment, en fin de compte, il parlait si bien de d'Alembert et de tout le reste, tout en nous disant sans façon : *Je n'ai jamais lu M. d'Alembert.* »

Vers 1830, Fiévée, qui était toute sa vie demeuré surtout un journaliste, fut repris

plus que jamais par sa passion dominante de publiciste. Il lui fallait tous les matins dire son mot sur les hommes et les choses. Sa collaboration au *Temps* et au *National* est presque quotidienne à cette époque. Il ne signait pas habituellement ses articles de son nom, mais d'un pseudonyme : *Lacroix* ou des initiales T. L. Il mettait toujours dans ses productions la plus grande variété en même temps que beaucoup d'indépendance. Lorsque, momentanément, il cessait d'écrire dans les journaux, il se dédommageait aussitôt en écrivant quelque brochure d'actualité. Ainsi, au lendemain de juillet 1830, il fait paraître une plaquette intéressante : *Causes et conséquences des événements du mois de juillet 1830*.

Après 1833, Fiévée, vieillissant, cessa peu à peu d'écrire. Il avait près de soixante-dix ans, et les glaces de l'âge, autant que la nouveauté des situations, faisaient son rôle plus difficile au milieu d'une génération plus jeune qui n'était pas toujours clémente à ses aînés.

Par lassitude ou par découragement, cet homme qui, jusque-là, n'avait pu vivre sans s'occuper de l'opinion publique, et sans que l'opinion publique s'occupât de lui, se condamna à un silence complet. Qu'est-ce qu'un journaliste qui cesse d'écrire? Il n'en reste plus rien, pas même le souvenir. Tel fut le sort de Fiévée.

Lorsque, le 7 mai 1839, il s'éteignit à Paris, cet événement passa presque inaperçu. C'est que depuis plusieurs années déjà, Fiévée était mort pour le public. Les journaux du temps, même ceux auxquels il avait le plus activement collaboré, mentionnèrent son décès en quelques lignes, comme un fait divers banal.

Le *National*, qui avait bénéficié des derniers échos de la verve de Fiévée, annonça la mort de son ancien collaborateur dans un filet de six lignes que voici : « M. Fiévée, publiciste distingué, ancien administrateur sous l'Empire, vient de mourir; son convoi aura lieu le 9 mai, à midi, et partira de la rue Godot de Mauroy, n° 39. M. A. Fiévée, son fils, en nous priant d'annoncer cette triste nouvelle, nous envoie la somme de 500 francs pour la souscription en faveur des ouvriers sans travail conformément aux dernières volontés de son père. »

Ce fut là toute l'oraison funèbre consacrée à celui qui avait été le correspondant particulier de Napoléon et l'un des esprits les plus fins et les plus sensés de son temps. La postérité a été plus juste dans son jugement sur Fiévée, et si elle ne le place pas au premier rang parmi les grandes figures qui ont dirigé le mouvement des idées au commencement du siècle dernier, elle lui réserve, au second plan, une place honorable et distinguée.

Paris. AUGUSTE CAVALIER.

BIBLIOGRAPHIE

Livre du centenaire du « Journal des Débats »; — Hatin : *Histoire de la Presse;* — Nettement : *Histoire du « Journal des Débats »*; — Sirven : *Journalistes et journaux;* — Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. V ; — Chateaubriand : *Mémoires d'outre-tombe*; — J. Janin, dans édition des *Œuvres* de Fiévée (1843).

PRINCIPALES ŒUVRES DE FIÉVÉE

Sur la nécessité d'une religion (1795). — *La Dot de Suzette* (1798). — *Frédéric* (1799). — *Le 18 brumaire opposé au régime de la Terreur* (1802). — *Lettres sur l'Angleterre et réflexions sur la philosophie du* XVIIIe *siècle* (1802). — *Correspondance avec Bonaparte* (1837, 3 vol. in-8°.), œuvre capitale de Fiévée. — *Correspondance politique et administrative* (1815 à 1819), traduite en allemand par Schlosser. — *Des opinions et des intérêts pendant la Révolution* (1815). — *Histoire des sessions* de 1815-1816-1817 et 1820 (en brochures séparées). — *Ce que tout le monde pense et ce que personne ne dit* (brochure). — *Examen du rapport pour l'organisation municipale* (1821). — *Causes et conséquences des événements de juillet 1830*. — *De la pairie, des libertés locales et de la liste civile* (1831). — *Répertoire du théâtre français* (édité conjointement avec Petitot), 1823. Fiévée a encore publié un certain nombre de brochures politiques, plusieurs nouvelles (*la Jalousie, l'Égoïsme, l'Innocence*, etc.) et même une comédie en deux actes, mêlée d'ariettes : *Les rigueurs du cloître*. Il a collaboré à un grand nombre de journaux (*Chronique de Paris*, 1789), *Gazette française*, *Mercure*, *Journal des Débats*, *Conservateur*, *Quotidienne*, *Temps*, *Constitutionnel*, *National*, etc.). Il a donné des articles à la *Biographie* des frères Michaud, à la *Biographie des Contemporains* et à la *Bibliothèque des romans*.

LES CONTEMPORAINS



(Médaillon de David d'Angers.)

JOHN FRANKLIN, NAVIGATEUR (1786-1847)

Comme le Français La Pérouse, le navigateur anglais John Franklin est célèbre par ses périlleux voyages, par ses importantes découvertes, mais plus encore par sa disparition mystérieuse et tragique.

I. VOCATION DE MARIN — PREMIERS VOYAGES

John Franklin naquit le 16 avril 1786, à Spilsby (comté de Lincoln, Angleterre), d'une famille protestante qui ne comptait pas moins de douze enfants. John était le plus jeune de quatre garçons. On le destinait d'abord à l'état ecclésiastique, mais le spectacle grandiose de l'Océan frappa tellement son imagination, quand il fut conduit pour la première fois sur la plage, qu'il ne voulut plus être que marin.

Son père essaya inutilement de le décourager en l'embarquant sur un navire marchand en partance pour Lisbonne, mais sa vocation était bien définitive et sa famille dut la lui laisser suivre.

Franklin entra donc (octobre 1800) dans la marine royale. On le trouve successivement à la bataille de Copenhague (2 avril 1801) où fut détruite la flotte danoise, ensuite sur

les rivages de l'Australie où, sous les ordres de son parent, le capitaine Flinders, il s'applique à relever les côtes de cette grande île.

Par les ordres du gouvernement français, le capitaine Baudin et le lieutenant Freycinet (1) remplissaient à la même date une mission semblable. Baudin succomba d'épuisement durant le voyage de retour. Flinders et Franklin faillirent également périr. Leur navire ayant donné sur un récif de corail, nombreux dans les mers de l'Océanie (18 août 1803), passagers et équipage, au nombre de 80 personnes, durent se réfugier sur un étroit banc de sable de 150 brasses de long, à peine élevé de quelques pieds au-dessus du niveau de la mer. Ces malheureux y séjournèrent pendant cinquante jours, au milieu de toutes les angoisses et de toutes les misères. Enfin un vaisseau vint les délivrer.

Flinders se dirigea sur l'île de France (aujourd'hui île Maurice); la guerre venait de reprendre entre la France et l'Angleterre. Flinders et son expédition furent retenus prisonniers par l'amiral français. Franklin réussit à s'enfuir en s'embarquant sur un navire qui partait pour la Chine, d'où il revint en Angleterre à travers les croisières ennemies. Il assista ensuite à la bataille de Trafalgar qui assura l'empire des mers à l'Angleterre par la ruine des flottes alliées de France et d'Espagne (lundi, 21 octobre 1805).

En 1808, Franklin sert sur le navire qui conduit au Brésil la famille royale de Portugal, fuyant l'armée française. Il prend ensuite part au siège de Flessingue et à l'expédition navale contre la Nouvelle-Orléans. En 1814, il est premier lieutenant à bord du *Forth*, qui ramène en France la duchesse d'Angoulême (2), fille de Louis XVI.

Les guerres de l'Empire sont terminées. Ce sera dans des expéditions scientifiques et des découvertes que Franklin s'immortalisera.

(1) Freycinet, voir *Contemporains* n° 478

(2) Duchesse d'Angoulême, voir *Contemporains*, n° 234.

II. EXPÉDITION AU POLE NORD LE « TRENT »

Dès l'époque de la découverte de l'Amérique, on s'était préoccupé de trouver un passage au Nord-Ouest, entre l'Europe et l'Asie. Mais il avait fallu renoncer à cet espoir, après que les Hudson, les Davis, les Baffin eurent déclaré qu'il n'y avait aucun espace libre au delà de la mer de Baffin. (Voir carte, p. 8.)

Cependant, en 1817, un baleinier anglais nommé Scoreby ayant annoncé qu'entre le 74e et le 80e degré de latitude une grande étendue de mer était libre, l'amirauté organisa aussitôt deux expéditions. L'une, sous les ordres de John Ross et du lieutenant Parry (1), devait explorer le passage du Nord-Ouest, sur l'*Isabella* et *l'Alexander*, en partant par le détroit de Davis pour revenir par le détroit de Behring. L'autre composée également de deux vaisseaux, la *Dorothea* et le *Trent*, sous les ordres du capitaine Buchan et du lieutenant Franklin, devait s'approcher le plus possible du pôle Nord en passant entre le Groenland et le Spitzberg et revenir par le détroit de Behring. Franklin commandait le *Trent*.

En janvier 1818, la *Dorothea* et le *Trent*, quittèrent l'Angleterre et atteignirent l'île de l'Ours (île Cherry) le 24 mai suivant. Les deux vaisseaux furent malheureusement séparés par une neige abondante qui tombait à gros flocons et qui, obscurcissant l'air, empêchait de voir à quelques pas de distance. Le *Trent* s'arrêta dans la baie Magdaleina sur la côte Nord-Ouest du Spitzberg et y jeta l'ancre le 3 juin. Une barrière de glace se forma devant le vaisseau, et, le 6 juillet, les voyageurs furent forcés de s'arrêter au 80° degré de latitude. D'énormes masses de glaces flottantes, en se réunissant, menaçaient de briser le vaisseau.

« Il n'est pas de langage humain, écrit le commandant Buchan, qui puisse peindre la terrifiante grandeur des effets produits par la collision des glaces de ce tempétueux

(1) Parry, voir *Contemporains*, n° 427.

Océan. C'est à la fois un spectacle solennel et sublime de voir la mer violemment agitée rouler ses vagues comme des montagnes contre ces corps résistants; mais quand elle vient se heurter à ces masses qu'elle a mises en mouvement avec une violence égale à la sienne, l'effet devient prodigieux. Par moment, elle déferle sur ces blocs de glace et les ensevelit de plusieurs pieds sous ses vagues, et le moment d'après ces mêmes blocs, s'efforçant de remonter à la surface, font retomber les flots autour d'eux en cataractes fumantes, pendant que chaque masse, se roulant dans ce lit bouleversé, se heurte à sa voisine ou lutte avec elle jusqu'à ce que l'une des deux soit brisée ou se soit superposée à l'autre..... Le brick la *Trent*, pénétrant dans la banquise, donna violemment contre la glace fixe. Au même instant nous perdîmes l'équilibre, les mâts plièrent sous les coups, et la membrure du navire craqua sous la pression. Le vaisseau chancelant fut soulevé par une première lame, il fut jeté sur le champ de glace, où il s'échouait en roulant, lorsque la lame suivante, le reprenant presque aussitôt, lui fit courir une bordée sous le vent...... En le voyant ainsi attaqué de tous les côtés, nous n'avions qu'à attendre la fin de cette crise, ayant déjà de la peine à nous tenir sur nos pieds. Le bateau était secoué avec une telle violence que la cloche qui, par les plus gros temps, n'avait jamais sonné d'elle-même, se mit à carillonner si continuellement qu'on ordonna de l'envelopper afin de couper court à la sinistre association d'idées que faisait naître un pareil concert. »

Les deux vaisseaux ayant subi de graves avaries, l'expédition fit voile pour l'Angleterre, où elle arriva le 22 octobre 1818.

Ce voyage n'avait pas eu de grands résultats scientifiques, mais il avait fait connaître un homme, un caractère que l'Angleterre devait utiliser et dont elle se glorifia par la suite.

Les marins placés sous les ordres de Franklin assurèrent depuis que, au milieu des plus horribles tempêtes, au milieu du bruit que produisait le choc des glaces, on entendait toujours sa voix forte et calme, donnant des ordres sans que rien chez lui trahît la moindre émotion. De son côté, le capitaine Buchan ajoutait qu'il regardait son lieutenant comme un homme de mer des plus expérimentés et des plus instruits.

III. PREMIÈRE EXPÉDITION DE FRANKLIN — DEUX ANNÉES A LA RECHERCHE DE L'OCÉAN POLAIRE — LA RIVIÈRE COPPERMINE

La célébrité que s'était acquise Franklin pendant cette expédition lui permit de se lier avec les plus grands savants de l'Angleterre et d'entrer en correspondance avec les géographes et les marins français les plus illustres.

Au printemps de 1819, l'amirauté voulut encore envoyer deux expéditions à la recherche du passage du Nord-Ouest. Parry reçut l'ordre de partir par le détroit de Lancastre et de revenir par le détroit de Behring. Pendant ce temps, Franklin relèverait les côtes de l'Amérique du Nord depuis la baie d'Hudson jusqu'à la rivière Coppermine ou rivière du cuivre.

De l'extrémité septentrionale de ce continent, on ne connaissait que trois points : le cap glacé, vu par Cook, en 1777; l'embouchure de la rivière Coppermine, découverte par Hearne, en 1771, et celle du Mackensie, trouvée par Mackensie, en 1789.

John Franklin était accompagné du docteur Richardson, de la marine royale, de deux midshipmen, Robert Hood et Georges Back, et d'un marin, John Hepburn : le 30 avril 1819, il débarquait au fort d'York, dans la baie d'Hudson.

De là, l'expédition se mit en marche pour le fort Chipewyan, situé sur le lac Athabaska, où elle devait se compléter en guides et en chiens. Pour y arriver, il fallait traverser une étendue de plus de 600 lieues, à pied, au milieu des neiges, des blocs de glaces entassés chaotiquement, des crevasses et des abîmes béants; les voyageurs suivirent ou rencontrèrent plusieurs rivières,


JEUNE INDIENNE

traversèrent une dizaine de lacs dont la surface à demi-dégelée offrait un double danger; ils marchaient avec des *raquettes*, sortes de chaussures qui permettent de franchir plusieurs mètres en un seul pas, mais avec l'inconvénient d'amasser un poids considérable de neige, ce qui fait enfler les chevilles déjà fatiguées par les courroies de cuir et les longues marches.

Après 1 100 kilomètres, il fallut s'arrêter au fort Cumberland où Richardson et Hood hivernèrent. Ce temps perdu pesait à Franklin, aussi, le 18 janvier 1820, accompagné de Back et de Hepburn, il se remit en route, en recommandant à Richardson de le rejoindre au printemps avec toutes les provisions qu'il serait possible de se procurer.


CABANE INDIENNE

Dans ce trajet, Franklin faillit perdre la vie. Un jour, surveillant du haut d'un rocher, ses bagages que l'on transportait au delà d'une rivière, il glissa sur la mousse et tomba dans le courant à quelques mètres au-dessus d'une cataracte. La violence des flots était irrésistible; il allait périr quand il put saisir une branche de saule inclinée à fleur d'eau; il s'y cramponna et put se maintenir jusqu'à l'arrivée de ses compagnons.

Le 26 mai, Franklin arriva au fort Chipewyan, situé à 1 400 kilomètres du fort Cumberland. Malheureusement, il n'y trouva ni provisions, ni Indiens. Il lui fallut descendre la rivière de la Paix jusqu'au fort Providence, sur le lac de l'Esclave, qu'il atteignit le 28 juillet 1820.

Au bord du lac était établie une tribu d'*Indiens cuivrés*. Le chef, Akaïtcho, se rendit au-devant de l'homme blanc; mais, une fois en face de lui, il garda un moment le silence avec cet air de dignité solennelle qu'ont les Indiens vis-à-vis des étrangers; lentement, il alluma son calumet, but un grog et écouta avec gravité ce que lui demandait Franklin. Puis il dit :

« Je suis charmé de voir de si grands chefs dans ma tribu; elle est pauvre, mais elle aime les visages pâles, dont elle n'a reçu que des bienfaits, et elle sera heureuse de faire tout ce qu'elle pourra pour les aider dans leur entreprise. »

Après de longs pourparlers, Akaïtcho accepta d'accompagner l'expédition


UNE REINE INDIENNE CONVERTIE

jusqu'à la mer Polaire avec neuf de ses hommes (deux guides et sept chasseurs). Il promettait de s'approvisionner au moyen de la chasse ou de la pêche et surtout, de ne montrer aucune hostilité envers les Esquimaux, les ennemis héréditaires de sa race.

Richardson avait rejoint Franklin, malheureusement, il n'apportait pas de provisions. Le 2 août, l'expédition se mit en route pour la rivière Coppermine. Malgré tous les efforts de Franklin, on emportait si peu de vivres, que l'on devait compter sur le produit de la chasse pour se nourrir!

Les voyageurs étaient cruellement tourmentés par la piqûre des taons; ils n'avaient aucun moyen de s'en préserver : le visage en sang, ils se jetaient par terre pour se frotter les joues sur la neige.

Franklin était le plus patient de tous; il avait assez d'empire sur lui-même pour continuer ses travaux sous sa tente quand les autres remplissaient les leurs de fumée pour éloigner les intolérables insectes. Un jour qu'il en était plus particulièrement tourmenté, il se contenta de souffler sur eux en disant: « Allez, le monde est assez grand pour vous et pour moi. » Akaïteho et les Indiens trouvèrent cette plaisanterie excellente et en rirent longtemps.

A la fin d'août, Franklin arriva au lac Winter, autour duquel se trouvent les sources du Coppermine.

Déjà l'hiver s'annonçait: il fallut s'arrêter. Les voyageurs se construisirent quelques huttes et nommèrent ce lieu le fort de l'Entreprise. Ils avaient parcouru 900 kilomètres depuis le fort Providence.



SORCIER INDIEN

Franklin, voyant le peu de résultats acquis depuis son départ de l'Angleterre, aurait voulu hiverner sur les bords de la mer Polaire, mais Akaïteho le supplia de ne pas avancer davantage, lui et ses compagnons n'en reviendraient pas, assurait-il.



CHEF INDIEN CONVERTI

Du reste, le lac offrait une excellente position pour l'hivernage. Il était entouré d'un grand bois de pins de 10 à 13 mètres de hauteur. Outre un utile abri, ce bois fournissait les matériaux nécessaires à la construction d'une hutte et le combustible indispensable pour le rigoureux hiver de la contrée. Le thermomètre descendait à près de 50 degrés centigrades au-dessous de zéro, sans remonter jamais au-dessus de — 16. Les arbres, gelés jusqu'au cœur, étaient aussi durs et plus malaisés à couper que la pierre. Aussi, que d'efforts et de peines pour construire une hutte de troncs d'arbres cimentés avec une vase, qui, amollie et détrempée par le feu et l'eau, reprend bientôt la dureté de la pierre. Malgré tout, ce misérable abri sembla aux pauvres marins une habitation délicieuse en com-

paraison des tentes où ils avaient trouvé un refuge jusque-là.

Mais la question des vivres était encore plus difficile à résoudre. Franklin renvoya Richardson et Bach dans les établissements de la Compagnie d'Hudson afin d'y passer l'hiver et d'en rapporter des provisions. Il se sépara également d'Akaïtcho et de ses Indiens. C'était autant de bouches de moins à nourrir. Les uns et les autres avaient ordre de revenir au printemps.

Malgré ce départ, la disette ne tarda pas à se faire sentir au fort de l'Entreprise; les vivres, quoique mesurés avec la plus grande économie, diminuaient avec rapidité. La distribution de quelques pincées de farine et d'un peu de graisse était un grand luxe, et quand le froid devint encore plus rigoureux, alors que les estomacs réclamaient une nourriture plus substantielle, on fut réduit à 8 et à 5 onces de viande. Ceux qui allaient à tour de rôle à la chasse où à la recherche d'un phoque revenaient exténués et abattus par des efforts inutiles. Chaque dimanche, Franklin réunissait ses compagnons pour la prière commune afin de relever leur courage.

Au printemps de l'année 1821, la troisième depuis l'arrivée au fort d'York, Richardson, Back et Akaïtcho revinrent au fort de l'Entreprise. Ni les uns ni les autres, malgré tous leurs efforts, n'apportaient de provisions : ils avaient autant souffert de la faim que les compagnons de Franklin.

Au mois de juin, la Coppermine devint navigable : les glaces disparaissaient peu à peu, mais pas complètement, ce qui présageait que la belle saison serait courte. On se mit en route, et, tantôt naviguant sur la rivière, tantôt à pied en traînant ou portant bateaux, canots, armes, provisions et ustensiles, les voyageurs arrivèrent, au milieu du mois de juillet, sur les bords de l'Océan, encombré d'îles et de glaces. Ils avaient marché pendant trente jours et parcouru 530 kilomètres et se trouvaient alors en plein pays Esquimaux, précisément à l'embouchure de la Coppermine. Quantité d'ossements humains et de crânes témoignaient des luttes anciennes entre Esquimaux et Indiens. Aussi les alarmes d'Akaïtcho et de ses hommes étaient très vives. Il ne cessait de répéter à Franklin : « Vous êtes assez fort pour vous défendre; mais, si vous nous laissez seuls, nous serons perdus! »

Les Esquimaux n'éprouvaient pas moins de crainte à l'aspect des Indiens, et, quand Franklin essaya de les réconcilier, les Esquimaux se dispersèrent dans leurs solitudes (18 juillet), tandis que les Indiens cuivrés battaient en retraite au Sud, abandonnant les Anglais, mais leur promettant de les attendre au fort de l'Entreprise.

Franklin, livré à lui-même, ne perdit pas courage. Après s'être assuré de quinze jours de vivres, ses compagnons et lui, au nombre de 30, s'embarquèrent sur de frêles canots, qu'ils construisirent sur le modèle de ceux des Esquimaux, et se dirigèrent à l'Orient du fleuve Coppermine avec l'espérance de déboucher dans la baie d'Hudson. Aucun Européen n'avait encore navigué sur ces eaux. En six semaines, ils relevèrent 600 milles de la côte, avec des golfes et des caps. Au bout de ce temps, abandonné des Esquimaux qui, seuls, auraient pu procurer des vivres, Franklin dut rebrousser chemin. Le point extrême de ses efforts fut un cap, auquel il donna le nom de Cap *Turnagain*. Il l'avait atteint le 22 août 1821.

IV. RETRAITE DE FRANKLIN

Les voyageurs n'avaient que pour deux jours de provisions et plus de 1 000 kilomètres à faire pour regagner le fort de l'Entreprise, assigné comme lieu de réunion. Le lieutenant Back fut chargé d'aller en avant avec quelques hommes afin d'amener promptement les secours nécessaires. Le gros de la troupe suivit, composée de 23 hommes. La voie choisie était la rivière de Hood, mais bientôt des rapides et des cascades rendirent la navigation impossible : il fallut, le 3 septembre, abandonner les embarcations et en construire de plus légères. Dès le surlendemain, les malheureux mouraient de faim. Chaque homme portait

une charge de 90 livres; à l'horreur de la faim il fallait ajouter celle du froid, et souvent on n'avait aucun moyen de faire du feu. Ils restèrent pendant deux jours ensevelis sous une terrible tempête de neige dont les tourbillons pénétraient sous leur tente, revêtant leur couverture d'une couche de glace de plusieurs doigts d'épaisseur.

C'est alors qu'ils atteignirent ceux qui faisaient partie de la colonne d'avant-garde qui, faute de vivres, avait dû s'arrêter.

Le 7 septembre, ayant plié les tentes et les couvertures chargées de glaçons, Franklin et sa troupe se remirent en marche. Après s'être nourris de lichen pendant plusieurs jours, ils eurent le bonheur de tuer un bœuf musqué. En quelques minutes il fut écorché, dépecé et mangé, et les plus délicats de cette bande d'affamés déclarèrent que c'était un mets sans égal. Pareille bonne fortune ne se renouvela pas pendant ces jours de détresse si bien nommés « retraite polaire de Franklin ». De telles privations avaient affaibli le moral des voyageurs; ils étaient atteints d'une insouciante apathie qui les poussait à se débarrasser de leurs fardeaux, sans s'inquiéter des suites désastreuses de leur faiblesse.

En effet, quelques jours après, ils atteignirent la rivière Coppermine, et, sans radeau, sans bateau, elle devenait un obstacle infranchissable!

Le docteur Richardson se dévoua pour traverser le fleuve à la nage, afin de fixer une corde de l'autre côté, pour haler, par ce moyen, un léger radeau, fait de branches de saule et de bouleau.

Mais à peine était-il au milieu du fleuve que la rigueur du froid lui enleva l'usage de ses bras : sans se décourager, il se tourna sur le dos et continua à nager dans cette position, mais bientôt il se sentit paralysé des deux jambes. Ses compagnons le suivaient des yeux avec anxiété; au moment où il disparaissait sous l'eau, ils tirèrent à eux la corde qui était liée autour de ses reins. On le retira de l'eau sans connaissance, on l'enveloppa de couvertures, on alluma près de lui un feu de branches de saules, et, au bout de quelques heures il recouvra l'usage de la parole et put indiquer la manière dont on devait le traiter. Une partie de son corps perdit toute sensibilité pendant plusieurs mois.

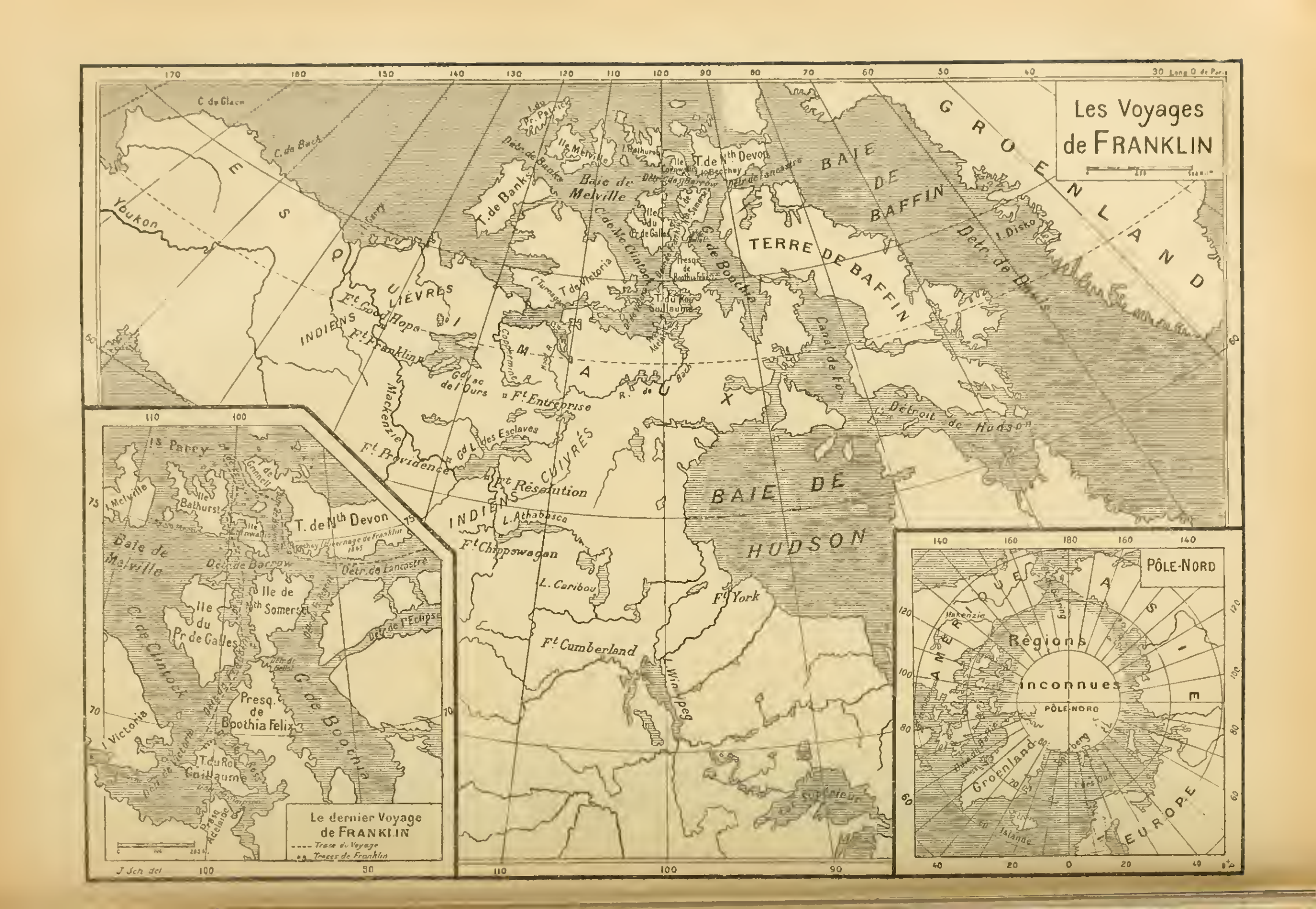
Les voyageurs mirent huit jours à construire un radeau, sur lequel ils passèrent successivement le fleuve. De l'autre côté, leur misère devint encore plus affreuse. Chaque jour l'un d'eux tombait sur la route. Le docteur Richardson, dont la constance chrétienne et la froide résolution les soutenaient toujours, offrit de rester en arrière avec les traînards et les désespérés pendant que Franklin s'avancerait jusqu'au fort de l'Entreprise.

Quand il y arriva après des fatigues inouïes, il n'avait plus avec lui que cinq des 23 hommes partis ensemble des bords de l'Océan. Mais, là encore, cruelle déception pour Franklin. Le fort était désert et abandonné.

« A cette vue, écrit-il, il est impossible de décrire nos sensations : nul de nous ne put s'empêcher de verser des larmes, bien moins sur son propre sort que sur celui des malheureux amis que nous avions laissés en arrière, et dont le salut dépendait entièrement d'un secours immédiat que nous nous voyions dans l'impossibilité de leur envoyer. »

Cependant, Back, qui était passé au fort l'avant-veille, avait laissé une note pour faire savoir qu'il n'avait pas vu d'Indien, et que, bien qu'épuisé, il essayerait de gagner le fort Providence. A cette nouvelle, Franklin laisse trois de ses compagnons les plus fatigués au fort de l'Entreprise, et part lui-même pour le fort Providence dans l'espérance d'y trouver des provisions. Mais, deux jours après, il tombe entre deux rochers; ses raquettes se brisent, et il a le corps tout meurtri; il n'a plus la force de suivre ses deux compagnons, et, après leur avoir instamment recommandé d'envoyer des secours au plus tôt, en se traînant il revint sur ses pas.

Les hommes du fort de l'Entreprise n'ont même plus la force de se mouvoir.


Les Voyages
de FRANKLIN
GROENLAND
BAIE DE BAFFIN
TERRE DE BAFFIN
Détr. de Davis
I. Disko
Canal de Fox
Détroit de Hudson
BAIE DE HUDSON
T. de Nth Devon
Détr. de Lancastre
G. de Boothie
Baie de Melville
Ile Melville
T. de Banks
Détr. de Banks
C. de Mc Clintock
T. de Victoria
T. du Roi Guillaume
Presq. de Boothia Felix
Ile du Pr. de Galles
ESQUIMAUX
Youkon
C. de Glace
C. de Back
LIÈVRES
INDIENS
Ft. Good Hope
Ft. Franklin
Gd Lac de l'Ours
Coppermine
Ft. Entreprise
Mackenzie
Ft. Providence
Gd L. des Esclaves
Ft. Résolution
CUIVRÉS
L. Athabasca
Ft. Chippewagan
L. Caribou
Ft. Cumberland
L. Winnipeg
Ft. York
Supérieur
Le dernier Voyage
de FRANKLIN
---- Trace du Voyage
Traces de Franklin
Is. Parry
I. Melville
Ile Bathurst
Ile de Nth Somerset
Détr. de Barrow
Détr. de l'Eclipse
Hivernage de Franklin 1845
I. Victoria
Presq. Adelaide
Bale de Melville
C. de Clintock
G. de Boothia
J. Sch. del.
PÔLE-NORD
Régions
Inconnues
AMÉRIQUE
ASIE
EUROPE
Groenland
Islande
Spitzberg
Mackenzie

Franklin doit pourvoir seul aux nécessités de sa vie et de la leur : il est occupé sans cesse à fouiller la neige, et finit par être assez heureux pour découvrir, sous un monceau de glace, des carcasses de daim. Il peut à grand'peine en traîner deux jusqu'à la cahute qui sert d'abri.

C'est ainsi que se passent de longs jours d'attente, et avec quelles décevantes péripéties!

Un jour, arrive, couvert de glace et de neige, un être qui conserve à peine la forme humaine : c'est un messager de Bach. Il a failli plusieurs fois se noyer, il est expirant et sans voix. Franklin et ses gens s'empressent autour de lui, le réchauffent, lui font avaler quelques gorgées d'un fétide bouillon ; il retrouve enfin la parole, mais c'est pour dire : « M. Back n'a encore découvert aucune trace des Indiens!!! »



CHEF INDIEN

Un soir, des voix se font entendre au dehors. « Grande joie! raconte Franklin : sans doute ce sont les Indiens si impatiemment attendus. Mais qu'on s'imagine notre désappointement quand nous vîmes paraître les figures hâves et décharnées du docteur Richardson et du matelot Hepburn. »

En route, Richardson avait été obligé de brûler la cervelle à un de ses compagnons; ce malheureux, rendu fou par la faim, avait tué trois de ses camarades afin de les dévorer. Le docteur apportait comme ressources à Franklin une perdrix, qui, exposée au feu pendant quelques minutes, fut divisée en six parts. Depuis trente et un jours, ils n'avaient pas mangé de viande.

Enfin, le 7 novembre, les grandes souffrances cessèrent ; Bach avait fini par trouver

ESQUIMAUX AVEC LEURS ATTELAGES DE CHIENS

les Indiens et les avait envoyés avec les provisions devenues si nécessaires. Le 11 décembre, sous la conduite des guides indigènes, les voyageurs atteignirent le fort Providence. Là, ils firent leurs adieux à Akaïtcho. Mais Franklin, ne possédant plus rien, ne put le payer selon ses promesses; il lui assura que, dans son pays, tout le monde apprendrait les bons procédés dont il avait usé à l'égard des voyageurs.

Akaïtcho lui répondit :

« Le monde va mal, vous êtes pauvres, nous le sommes aussi; mais nous n'aurions jamais laissé mourir de faim sur nos terres des visages pâles; c'est la première fois que vous nous êtes redevables. Souvenez-vous seulement de nous. » (1)

Après avoir distribué aux Indiens tout ce qui leur restait, Franklin, le docteur Richardson, Bach et Hepburn se rendirent au fort de l'Elan, où ils passèrent l'hiver. Au mois de juillet 1822, ils arrivèrent à la factorerie d'York, et, au mois de septembre, ils étaient de retour en Angleterre.

V. CAPITAINE DE VAISSEAU — MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LONDRES — LE MARIAGE

Dès son arrivée, Franklin s'occupa de la relation de son expédition. Écrite simplement, mais pleine d'intérêt, elle est devenue en Angleterre le type classique du récit de voyage. Le 22 novembre 1822, le grade de capitaine de vaisseau vint récompenser tant de services : élu membre de la Société de géographie de Londres, au mois d'août 1823, âgé de trente-sept ans, Franklin épousa Eléonore-Anne Porden, fille d'un célèbre architecte de Londres. C'était une femme de l'esprit le plus distingué; elle avait fait paraître plusieurs volumes de vers.

Malgré ces nouveaux liens, l'insatiable ardeur de découvertes dont il était dévoré l'amena à présenter à l'Amirauté le projet d'un voyage aux mers polaires. Il avait conçu ce plan avec son ami Parry.

Il s'agissait d'organiser trois expéditions : l'une, sous le commandement de Parry, se rendrait aux mers Polaires, par le détroit de Barrow; la seconde y pénétrerait par le détroit de Behring, elle serait placée sous les ordres de Beechey; enfin une troisième, avec Franklin, arrivant par le Canada, descendrait le fleuve Mackensie, relèverait les côtes inconnues, de la Coppermine au cap de Glace, et servirait de lien entre l'expédition de Parry à l'est et celle de Beechey, à l'Ouest. L'Amirauté accepta.

VI. DEUXIÈME EXPÉDITION DE FRANKLIN — LE FLEUVE MACKENSIE — L'ILE GARRY

Aussitôt que le projet du voyage fut connu, une foule d'officiers de marine sollicitèrent l'honneur de se joindre à l'expédition. Le docteur Richardson et le lieutenant Bach furent les premiers admis. M. Kondall, contre-maître de l'Amirauté, et M. Drummond, naturaliste, furent aussi attachés à l'expédition.

On leur procura les meilleurs instruments, des fusils de chasse, des tentes, des lits, des vêtements chauds et des provisions en abondance.

Franklin quitta l'Angleterre le 16 février 1825 et atteignit le fort Chipewyan au mois de juillet. Quoique pleins d'espérance, ce ne fut pas sans tristesse que Franklin, Richardson et Back revirent les lieux où ils avaient été si malheureux; mais, tout en souffrant de la rigueur du froid et des fatigues inhérentes aux régions polaires, l'expérience leur fit éviter les cruelles angoisses de leur premier voyage.

Ils gagnèrent à la fin de l'été les bords du lac de l'Ours, où ils devaient hiverner. Pendant la construction d'un fort auquel les hommes donnèrent le nom de leur chef, celui-ci, accompagné de quelques volontaires, poussa jusqu'à l'océan Glacial pour s'assurer de l'état des glaces et jalonner prudemment la route de l'année suivante. Cette

(1) La plupart des tribus indiennes du nord du Canada sont aujourd'hui catholiques. On peut consulter à ce sujet les récits de *Voyages et de Missions de Mgr Faraud* (18 ans chez les sauvages), parus en 1865, ainsi que l'*Histoire des Missions catholiques au XIXe siècle*, par le P. Louvet.

tâche heureusement remplie, Franklin rejoignit, le 5 septembre, le fort qui venait d'être achevé; l'hiver dura huit mois entiers.

Le 28 juin 1826, l'expédition quitta le fort Franklin, et, portée sur les eaux du Mackensie, descendit vers la mer. Ce magnifique fleuve présente dans sa partie inférieure, celle que suivait Franklin, une largeur de deux à quatre milles. Aucun fleuve d'Europe n'atteint de telles dimensions : il roule entre de hauts rochers escarpés sur lesquels un rare gibier ne vit que de quelques plantes rabougries.

Après le fort Good-hope, les voyageurs remarquèrent sur les bords du fleuve une terre onctueuse, de couleur blanchâtre, que mangent, dit-on, en temps de famine, les Indiens établis dans cette contrée. Elle a un goût de lait, ce qui rend sa saveur assez agréable, mais elle est peu fortifiante. Du reste, l'apparence de ces malheureuses tribus ne prouve pas qu'elles aient une excellente nourriture : les Indiens *Côtes de chiens*, les *Lièvres*, les *Querelleurs*, les *Loucheurs* sont les plus chétifs, les plus maigres et les plus laids de toute la famille des Peaux-Rouges. Mais, quand ils ont lesté leur estomac avec les bougies et les savons des explorateurs, ils sont toujours disposés à rire et à danser.

Arrivé au delta du fleuve, Franklin divisa sa troupe en deux portions : avec le lieutenant Back et une quinzaine d'hommes, il suivit le bras occidental du Mackensie; le docteur Richardson, avec onze hommes, gagna la mer par l'autre bras et longea les côtes jusqu'à la rivière Coppermine.

Le 7 juillet, Franklin atteignit l'embouchure du Mackensie. Là était établie une tribu de féroces Esquimaux n'ayant jamais vu de « visages pâles ». Assez effrayés, au premier abord ils ne tardèrent pas à devenir menaçants. D'un coup de pistolet, un Anglais blessa un Esquimau, et, à la vue du sang qui coulait, tous les autres s'enfuirent épouvantés. Mais Franklin recommanda expressément de ne jamais tirer sans son ordre formel; sa première expédition avait échoué par l'absence des Esquimaux, il importait de gagner leur amitié et d'obtenir leur concours.

Au bout de six jours de navigation, les voyageurs atterrirent à une île étendue qu'ils appelèrent île Garry, nom du président de la Compagnie de la baie d'Hudson, un ami de Franklin. Du sommet de cette île, la mer paraissait dans toute sa majesté, entièrement libre de glaces et n'offrant aucun obstacle à la navigation.

On vit alors, non sans surprise, Franklin, tête nue, l'œil humide, en proie à une profonde émotion, élever un mât de pavillon portant au sommet un drapeau richement brodé aux armes d'Angleterre.

D'où venait cette émotion à un homme que les plus épouvantables périls avaient laissé impassible?

C'est que, au moment de partir pour un nouveau voyage, il avait laissé en Angleterre sa jeune femme mourante, mais avec cette fermeté qu'il savait inspirer à ceux qui l'entouraient, la malade l'avait conjuré, au nom de sa dernière heure et de sa propre gloire, de ne pas changer le jour de son départ et elle lui avait remis un drapeau brodé de ses mains, en le priant de ne le déployer que sur un rivage inconnu en souvenir de leur affection. Franklin ne devait plus revoir ici-bas cette chère compagne. Elle était morte quelques jours après le départ de son mari en donnant naissance à une fille.

VII. NAVIGATION SUR L'OCÉAN GLACIAL A LA RENCONTRE DE L'EXPÉDITION DE BEECHEY — RETRAITE SUR LE FORT FRANKLIN — HIVERNAGE

A partir de l'île Garry, commença la navigation le long des côtes, à l'ouest du Mackensie, à la rencontre de l'expédition Beechey, qui, on s'en souvient, devait s'avancer à l'est du détroit de Behring. Les deux navigateurs espéraient se donner la main et achever ainsi la découverte des régions entre le Mackensie et le Cap glacé.

Au bout d'un mois, Franklin atteignit le 152°24 Ouest (de Paris). Déjà l'hiver s'an-

nonçait; les glaces devenaient abondantes, les vents soufflaient avec violence, les brouillards augmentaient sans cesse et tous les hommes étaient horriblement fatigués. Franklin se crut obligé de revenir sur ses pas, renonçant bien à contre-cœur à justifier la confiance flatteuse qu'on avait fondée sur ses travaux, mais reconnaissant que sa satisfaction personnelle devait céder aux devoirs et à la responsabilité du commandement et qu'il était parvenu à « un point au delà duquel la persévérance deviendrait de la témérité. »

Et cependant, lorsque, du haut du cap Bach, sa découverte la plus occidentale, il interrogeait en vain l'horizon, s'il avait su que les embarcations envoyées par Beechey à sa rencontre n'étaient qu'à une distance de 50 lieues, nul doute qu'il n'eût obtenu un dernier effort de ses hommes épuisés.

L'expédition reprit le chemin du Mackensie et du fort Franklin, où elle arriva, le 11 septembre, sans avoir à regretter la perte d'un seul homme. Le docteur Richardson y était déjà rentré après avoir exactement rempli le programme fixé, celui de relever les côtes depuis le Mackensie jusqu'à la Coppermine. Mais lui non plus n'avait obtenu aucun renseignement sur Parry ou sur Beechey. Ainsi aucune des trois expéditions n'avait réussi à se donner la main.

On hiverna encore, et la saison fut particulièrement froide : le thermomètre descendit souvent à 58° au-dessous de zéro, mais, cette fois, les voyageurs étaient bien approvisionnés, chaudement habillés, et ils jouirent d'une bonne santé sous cette température qui congelait le mercure et l'alcool.

Enfermés dans une hutte de glace et de boue, sans avoir d'autres lumières que de petites lampes à huile, les voyageurs recoururent à l'étude pour se distraire. Le docteur fit un cours complet de géologie, et M. Drummond décrivit plus de 1 200 plantes et 200 variétés d'oiseaux et de mammifères, découvertes par lui dans les Montagnes Rocheuses.

Dans l'automne de 1827, Franklin revint en Angleterre avec ses compagnons. Le gouvernement le créa chevalier en 1829. L'Université d'Oxford lui conféra le grade de docteur, et la Société de géographie de Paris lui décerna sa première grande médaille d'or.

VIII. FRANKLIN NOMMÉ COMMANDANT DU « RAINBOW » — SON SECOND MARIAGE — GOUVERNEUR DE L'AUSTRALIE

Quelques mois après son retour, le 8 mars 1828, sir John Franklin épousa une des filles d'un riche propriétaire de Londres, Jane Griffin. Bien faite pour devenir la femme d'un tel explorateur : avant son mariage, elle avait parcouru avec son père l'Asie Mineure et la Grèce. Nous verrons plus tard quels furent son affection et son dévouement.

En 1832, Franklin reçut le commandement de la frégate *Rainbow* (arc-en-ciel) faisant partie de l'escadre de la Méditerranée; deux ans après, il fut nommé gouverneur de l'Australie, ce qui le fixa pour sept ans à Port-Jackson; sa femme l'avait accompagné.

Port-Jackson était le lieu de déportation des *convicts* anglais. Par de sages mesures, le gouverneur obtint que, au bout de quelques années, il fût possible aux condamnés de devenir possesseurs d'un arpent de terre, de se marier et de fonder des familles qui, dans la suite, devaient donner une bonne population à ce pays.

Il n'oublia pas les colons anglais. Pour en augmenter le nombre, il achetait lui-même des terres qu'il revendait à un prix inférieur à des émigrants particulièrement méritants. Ces terrains, situés sur les bords du beau fleuve Huon, ont formé un groupement distinct.

Lady Franklin aidait son mari de tout son pouvoir; elle s'occupa des femmes convicts et des enfants, pour lesquels elle éleva et organisa des écoles à ses frais. Un exemple donnera l'idée de son caractère primesautier et décidé. Pour activer la destruction

des serpents venimeux qui infestaient le pays, elle promit de payer sur sa propre cassette une prime par tête de reptile tué : on lui en apporta une telle quantité qu'elle se vit obligée de réduire la prime, et les magistrats lui demandèrent de la supprimer complètement, car les domestiques, au lieu de travailler, ne s'occupaient plus qu'à faire la chasse.

Pendant ce séjour en Tasmanie, Franklin eut l'occasion de recevoir les plus illustres marins de l'époque; Dumont d'Urville (1), Bérard et sir James Clark Ross furent ses hôtes pendant la relâche de leurs vaisseaux; ce dernier commandait l'*Erebus* et la *Terror*, sur lesquels Franklin devait faire sa dernière et fatale campagne.

Pendant les sept années qu'il resta gouverneur de l'Australie, le catholicisme se développa dans la colonie.

En 1832, un Bénédictin anglais, le R. P. Ullathorne, mort plus tard évêque de Birmingham (Angleterre), avait été envoyé en Australie avec le titre et les pouvoirs de vicaire général de l'évêque de Maurice. Il trouva, dans toute l'Australie et la Tasmanie réunies, trois prêtres, une église inachevée, deux misérables chapelles et quatre écoles pour 20 000 catholiques et ce qui est plus triste encore, une population complètement démoralisée par les rigueurs excessives des châtiments auxquels les déportés étaient alors soumis. En 1835, la mission d'Australie fut détachée de Maurice et devint un vicariat apostolique, général de l'évêque de Maurice. Dès 1842, la hiérarchie fut constituée en Australie : un archevêché à Sydney, deux évêchés suffragants : Adélaïde et Hobart-Town (Tasmanie). A mesure que le catholicisme étendit ses conquêtes, on fit l'érection de nouveaux sièges épiscopaux : Perth (1845), Victoria, Melbourne et Maitland (1847), Brisbane (1849), Goulbourne et Armidale (1862), Bathurot (1865).

En 1874, l'Australie fut divisée en deux provinces ecclésiastiques : Sydney, avec sept suffragants et Melbourne avec cinq. En 1900, la colonie possédait cinq archevêchés et quatorze évêchés, 860 prêtres et plus de 700 000 catholiques, environ le cinquième de la population totale (1).

(1) Dumont-d'Urville, voir *Contemporains*, n° 344.

IX. DÉPART DE L' « EREBUS » ET DE LA « TERROR » — ARRIVÉE A DISCO — DERNIÈRES NOUVELLES

Franklin, relevé de son gouvernement de l'Australie, était à peine revenu en Angleterre que sir Barrow proposa à l'Amirauté d'envoyer cet illustre marin résoudre le problème du passage du Nord-Ouest qui depuis tant d'années excitait l'intérêt des hommes de science.

On interrogea cependant son ami Parry : « Franklin a soixante ans, devons-nous le laisser partir? » — Milords, répondit Parry, c'est, sous tous les rapports, l'homme le plus capable que je connaisse, et si vous ne le laissez pas partir, il en mourra certainement de désespoir. »

Franklin fut donc désigné pour la nouvelle expédition. On lui confia l'*Erebus* et la *Terror*.

Il s'agissait d'entrer par le détroit de Davis dans la mer de Baffin, de passer par les détroits de Barrow et de Lancaster. De là on s'efforcerait d'arriver à la mer de Behring.

Ses compagnons étaient le capitaine Crozier qui avait déjà parcouru les régions arctiques avec Parry et James Ross qui commandait la *Terror*, et le commandant Fitz-James, second de Franklin sur l'*Erebus* un jeune lieutenant, Irving, plusieurs officiers et un équipage d'élite complétaient l'expédition.

On mit à la voile le 26 mai 1845. Au mois de juillet suivant, Franklin jetait l'ancre à Disco et de là informait l'Amirauté que tout allait bien. Il écrivait en même temps à Parry :

« Je recommande de nouveau, mon cher ami, lady Franklin et ma fille à toute votre

(1) Voir M. Louvet : *Histoire des Missions catholiques au XIXe siècle*, 1895.

bienveillance. Je sais qu'elles joindront leurs prières à celles de tant de chers amis qui demandent à Dieu de nous garder et de nous protéger et de faire descendre sur nous son Saint-Esprit. Nous prions aussi, de notre côté, avec une égale ferveur, pour qu'il répande ses grâces inestimables sur eux et sur tous ceux qui aiment le Seigneur Jésus en vérité et en sincérité. Que la bénédiction de Dieu repose sur vous, sur lady Parry et sur votre famille. C'est la prière de votre ami affectionné..... »

Quelques semaines après, des baleiniers virent les deux vaisseaux voguant librement sous une brise favorable dans la direction du détroit de Lancaster; les officiers et les matelots s'occupaient à tirer les nombreux oiseaux qui les entouraient.

A dater de ce jour, on n'entendit plus parler de l'expédition.

X. INQUIÉTUDES — PREMIÈRES EXPÉDITIONS

Depuis deux ans on n'avait pas de nouvelles; Lady Franklin et ses amis concevaient des inquiétudes, quoique le docteur Richardson et James Ross assurassent que ces craintes n'étaient pas fondées. Quand l'année 1847 se fut écoulée, l'Amirauté commença à s'émouvoir, et avec elle toute l'Angleterre.

Au printemps 1848, trois expéditions furent envoyées à la recherche de l'*Erebus* et de la *Terror*.

Le *Plomer*, sous le commandement du lieutenant Moore, reçut l'ordre de pénétrer dans l'océan Arctique par le détroit de Behring. Après avoir exploré avec ses canots toutes les côtes septentrionales de l'Amérique, il fut arrêté par les glaces à l'entrée du Mackensie et obligé de revenir sur ses pas.

Le lieutenant James Ross, commandant l'*Entreprise* et l'*Investigator*, pénétra dans les détroits de Baffin et de Lancaster (1849-1850); les glaces l'empêchèrent d'avancer au delà du détroit du Prince-Régent.

Enfin le docteur Richardson, âgé de soixante-douze ans, partit à la recherche de son ami. Accompagné du docteur Rae, il fouilla minutieusement toute la côte septentrionale de l'Amérique, depuis le Mackensie jusqu'à la rivière Coppermine. Ils interrogeaient les Esquimaux qu'ils rencontraient, leur recommandant de veiller au passage de tout « visage pâle ». Puis de place en place ils déposaient des provisions sous des *cairns* (1) pour secourir les voyageurs en détresse. Mais ils rentrèrent, de même que les deux expéditions précédentes, sans avoir trouvé aucune trace des disparus.

Il y allait de l'honneur national de découvrir les restes de l'*Erebus* et de la *Terror*. L'Amirauté promit officiellement une récompense de 500 000 francs à toute personne, de quelque nationalité qu'elle fût, qui recueillerait des nouvelles de Franklin.

En 1850, deux steamers, sous les ordres du capitaine Ommaneg et Penny, rapportèrent en Angleterre quelques indications. A l'entrée du passage Wellington, sur l'île Beechey, ils avaient vu de ces poteaux que l'on plante généralement dans les voyages arctiques entre deux vaisseaux emprisonnés dans les glaces afin que les équipages puissent aller de l'un à l'autre sans s'égarer. Quelques caractères y étaient inscrits. On trouva des cordes, des boites de fer-blanc dispersées de tous les côtés et la tombe de trois hommes; sur la pierre qui la couvrait on parvint à lire une date qui montrait que Franklin avait hiverné dans cette île, au moins jusqu'en avril 1846.

Les efforts de lady Franklin se joignaient à ceux de l'Angleterre, et dès qu'elle apprit ces découvertes elle équipa à ses frais un steamer, le *Prince Albert*, dont elle confia le commandement au capitaine Kennedy. Un jeune Français, le lieutenant Bellot, obtint la faveur de représenter notre nation dans cette noble entreprise. Le *Prince Albert* dut hiverner dans la baie de Batty. Au printemps 1851, Kennedy, suivi de Bellot et de 11 hommes seulement, fit le tour de la presqu'île du North-Sommerset, franchissant à pied plus de 200 lieues dans

(1) Tumulus fait de pierres et de terre.

des glaces accumulées et dans une neige à demi fondue. Ils ne trouvèrent aucune trace de Franklin, et revinrent en Angleterre à l'automne de 1852.

Lady Franklin ne se découragea pas, et, avec l'aide d'un Américain, M. Grinnel, de New-York, elle équipa un autre bâtiment dont elle donna le commandement au capitaine Ingrefield. Bellot était son second, et c'est dans cette campagne que périt notre glorieux compatriote. Après avoir visité tous les Highlands septentrionaux, Ingrefield essaya de pénétrer dans le canal de Wellington pour atteindre les îles Parry. Mais la rigueur de l'hiver et l'affaiblissement des hommes le forcèrent à reprendre le chemin de l'Angleterre.

Pendant quatre années, de 1850 à 1854, le commandant Mac-Clure suivit le passage du Nord-Onest dont il démontre l'existence, mais sans avoir aucune nouvelle de Franklin.

Aussi l'Amirauté déclara-t-elle que si le 31 mars 1854 on n'avait pas reçu de renseignements sur l'existence de l'*Erebus* et de la *Terror*, les noms de leurs officiers et de leurs matelots seraient rayés des rôles de la flotte et qu'ils seraient considérés comme morts au service de Sa Majesté. Mais l'espoir de lady Franklin persistait encore.

XI. DÉCOUVERTE DU LIEU DU NAUFRAGE LA TERRE DU ROI-GUILLAUME

En 1854, le docteur Rae, chargé par la Compagnie d'Hudson d'une mission purement géographique, recueillit par hasard des indications sur l'expédition Franklin. Des Esquimaux racontèrent que, quatre printemps auparavant, c'est-à-dire en 1850, une quarantaine d'hommes blancs, traînant après eux un bateau sur la glace, avaient été vus sur la côte septentrionale de l'île du Roi-Guillaume, que leurs corps avaient été retrouvés quelque temps après à l'embouchure de la rivière des Poissons ou de Bach, près de laquelle ils avaient sans doute péri de froid et de faim. On remit aussi au docteur Rae quelques objets leur ayant appartenu; il ne put douter que ce ne fussent des compagnons de Franklin; il y avait un gobelet au nom de Franklin, une décoration, des fourchettes avec les armoiries de Crozier.

L'Amirauté, ayant une donnée sur le lieu du désastre, envoya les capitaines Anderson et Stewart, qui descendirent la rivière de Bach et rentrèrent encore en possession de quelques restes.

Aussitôt après le retour du docteur Rae, lady Franklin équipa avec les derniers débris de sa fortune un yacht de 177 tonneaux, le *Fox*, dont le lieutenant Mac-Clintock demanda le commandement. Il partit en 1858.

L'année suivante il était de retour et informait l'Amirauté des découvertes qu'il avait faites.

Ayant exploré la terre du Roi-Guillaume, il avait trouvé à la pointe Victory un mémoire daté du 28 avril 1848, signé Crozier et Fitz James, où il était dit que Franklin était mort le 11 juin 1847 et que l'*Erebus* et la *Terror* avaient été abandonnés à cinq lieues delà; que les personnes survivantes, au nombre de 105, cherchaient à gagner la rivière de Bach.

Le *Fox* n'avait pu pénétrer au delà du détroit de Bellot; il avait donc hiverné dans la baie de Brentfort; en traîneaux, Mac-Clintock explora plus de 800 lieues de la côte. Il trouva, disséminés près des cairns élevés sur des tombeaux, des squelettes dont une partie avait été dévorée par les ours; des étuis, des instruments, des vêtements, quelques papiers, lui prouvèrent qu'après avoir remonté le détroit de Wellington et longé l'île de Cornwallis, le 12 septembre 1846 Franklin avait été assailli par une tempête à la latitude de 70° Nord et au 98° longitude Ouest.

D'après le rapport de Crozier, on peut ainsi reconstituer le voyage de Franklin:

1845. Mai. — Départ de Franklin. Il remonte la baie de Baffin, entre dans le détroit de Barrow, hiverne de 1845 à 1846

dans l'île Beechey, 74° latitude Nord, 93° longitude Ouest.

1846. Été. — L'*Érebus* et la *Terror* montent dans le détroit de Wellington au 70° Nord. Ayant rencontré une glace impénétrable, ils descendent le long de l'île Cornwallis pour entrer dans l'océan Arctique. Ils en sont empêchés par la tempête du 12 septembre.

24 mai 1847. — Deux officiers et six hommes quittent l'expédition pour observer la position du pôle magnétique; ils se rendent près du détroit de Wellington dans la péninsule Boothia.

7 juin 1847. — Mort de Franklin. — Le capitaine Crozier prend le commandement. Graham Gore meurt et est enterré sur la terre du Roi-Guillaume.

22 avril 1848. — L'équipage abandonne l'*Érebus* et la *Terror* à la pointe Victory, au nord de la terre du Roi-Guillaume. Il ne reste plus que 9 officiers et 15 hommes. Fitz-James meurt. Sur des traîneaux on descend avec l'espoir de rejoindre la rivière de Bach. Le lieutenant John Irving est envoyé dans le Sud pour chercher des provisions; il revient et meurt à son arrivée.

Juillet 1848. — Crozier et Vesconte meurent. — Deux barques échouent dans la baie Erebus. — Les restes de l'équipage se dispersent.

Ils périrent sans doute près de la rivière de Bach : « Les compagnons de Franklin tombaient et mouraient en marche! » s'écrie Mac-Clintock. A la fin d'août, des Esquimaux virent une grande tente où sont couchés des hommes mourants et sous une chaloupe Mac-Clintock trouva onze squelettes (1).

(1) Bien des années après, en 1878, un Polonais, le lieutenant Schwalka, officier de cavalerie américaine, fut séduit par l'idée d'entrer en possession du journal de Franklin. Il fit une expédition très intéressante et très périlleuse; il découvrit des cadavres, entre autres celui d'Irving, et il rapporta à la fille de Franklin une planche de lit où étaient inscrits ces mots : *Lady Franklin!* mais le journal de Franklin ne se trouva pas.

Quand Mac-Clintock revint en Angleterre, la Société royale de Londres décerna à lady Franklin la médaille de fondateur, « non seulement en souvenir de son mari qui, le premier, lui et ses compagnons, a découvert, et par le sacrifice de sa vie, le passage du Nord-Ouest, mais comme un témoignage de l'admiration qu'elle a inspirée au monde entier par son noble et touchant dévouement, sa constance sans borne. »

Elle demanda aux ministres anglais d'élever un monument à son mari et à ses compagnons sur une place publique de Londres. Son vœu a été exaucé, et une statue de Franklin orne la place Waterloo. Elle ne fut terminée qu'après la mort de lady Franklin. Jean Stanley ajouta ces mots à l'épitaphe qu'elle avait composée avec son neveu Tennyson : « Érigée par sa veuve qui, après une longue attente et de nombreuses recherches, est partie elle-même pour le retrouver dans le royaume éternel, âgée de quatre-vingt-trois ans — « 1875. »

Paris.

LA TOUR MADURE.

BIBLIOGRAPHIE

MEISSAS, *Les voyageurs du XIXe siècle.*—BUCHAN, *Voyage of the North Pole*, 1843. — W. A. MALTE BRUN, *La destinée de sir John Franklin.* — R. CORTAMBERT, *Nouvelles histoires de voyages.* — HERVÉ et LANOYE, *Voyages dans les glaces.* — DE LANOYE, *La mer polaire.* — DE LA ROQUETTE, *Bulletin de la Société de géographie*, 1850-1855-1859-1881. — DE NADAILLAC, *Expéditions aux mers polaires.* — *Tour du monde*, 1860. — DE LA ROQUETTE, *La dernière expédition de Franklin.* — BRANDES, *John Franklin*, Berlin, 1856. — SIMMONDS, *Sir John Franklin and the artic region*, 1852. — BREESLY, *Sir John Franklin*, 1881. — SLEINES, *Sir John Franklin*, 1889. — A. BRAVE, *Man and his Belongings*, 1874. — R. BELLOT, *Voyage aux mers polaires*, 1854. — STEWES, *John Franklin*, 1889. — MARKHAM, *Life of John Franklin*, 1891.

OUVRAGES DE JOHN FRANKLIN

Narrative of the Journey to the shores of the Polar Sea in the years, 1819-1822. Londres, 1823. — *Narrative of the second expedition to explore the shores of the Sea Polar in the years*, 1825. Londres, 1829



TEREZIA CABARRUS, M^ise DE FONTENAY, Mme TALLIEN, P^sse DE CARAMAN-CHIMAY (1773-1835)

> Le 9 thermidor, le plus beau jour de ma vie, puisque c'est un peu par ma petite main que la guillotine a été renversée.
>
> Mme Tallien.

I. TEREZIA CABARRUS — PREMIER MARIAGE

« L'existence de Mme Tallien est une des plus extraordinaires, une des plus diversement coloriées de toutes celles qui ont figuré dans notre Révolution. Elle était surtout bonne et obligeante. Et pourtant, tel est sur la multitude l'effet d'un nom taché, que jamais le peuple ne put séparer dans son jugement sa cause de celle de Tallien. »

Ainsi s'exprime dans ses *Mémoires* la duchesse d'Albrantès.

Terezia Cabarrus, qui devait successivement s'appeler : Mme de Fontenay, Mme Tal-

lien, C[sse] de Caraman et princesse de Chimay, naquit à Saint-Pierre de Caravenchel de Arriba, près de Madrid, en 1773.

Elle était Espagnole, mais d'origine française. Son père, M. Cabarrus, banquier français établi en Espagne, avait acquis une réputation qui devint bientôt européenne. Il fit renaître le crédit public dans sa patrie d'adoption et sauva l'État par l'institution d'une banque nationale : la banque Saint-Charles.

Terezia, sa fille, était, dès ses plus jeunes ans, une charmante petite créature. Élevée au milieu de toutes les satisfactions que donne la fortune, courant et jouant sans cesse au grand air, elle se développait à merveille et devenait jolie à dépiter les plus belles filles de l'Espagne.

A douze ans, son père l'envoya à Paris, autant pour la soustraire aux sollicitations de prétendants qu'il trouvait un peu trop pressés (1) que pour lui faire compléter son éducation brillamment commencée sous la direction des maîtres les plus renommés de Madrid.

Vers le commencement de 1786, la jeune fille habita d'abord avec ses deux frères un vieil hôtel du quai d'Anjou, dans l'île Saint-Louis, où demeurait un ami de sa famille, conseiller au Parlement.

Un peu plus tard, M. Cabarrus vint lui-même s'installer à Paris et y acquit une fort belle maison place des Victoires.

Il fréquentait beaucoup le monde et mit tous ses soins à faire de sa fille une frivole mondaine. « Les bals, les comédies, les divertissements, les collations, elle ne voyait que cela dans la vie, écrit M. Turquan. Peu ou point d'éducation morale et religieuse, nulle idée sérieuse, pas un mot du devoir, des notions vagues sur le reste : tel fut en définitive le bagage intellectuel et moral de la jeune fille. On aboutit ainsi à une chose : à lui faire idolâtrer sa petite personne. Ce fut tout. On aurait pu faire mieux. Si la beauté a du prix, elle n'est pas tout, et quelques solides qualités peuvent fort agréablement se marier avec elle. »

M. Cabarrus conduisait avec orgueil sa fille dans les salons les plus brillants de Paris. Naturellement il n'y eut bientôt plus de madrigaux que pour elle. Sa beauté et sa grâce mettaient à ses pieds une multitude de soupirants.

L'heureux élu fut un conseiller au Parlement, M. de Vin, marquis de Fontenay. Le mariage eut lieu le 27 février 1788. Terezia entrait dans sa seizième année. Le marquis de Fontenay lui apportait une fortune de près d'un million de livres, solidement assise en immeubles (1).

Le jeune ménage alla s'installer dans l'hôtel Fontenay, rue Saint-Louis-en-l'Ile, vieille maison qui existe encore et occupe les numéros 51 à 55 et le numéro 7 de la rue Budé.

II. M. ET M[me] DE FONTENAY A BORDEAUX BORDEAUX SOUS LA TERREUR

La lune de miel ne semble pas avoir longtemps duré dans le ménage de M. et de M[me] de Fontenay. Le mari, plus que frivole, délaissa bientôt sa femme pour courir à ses plaisirs.

Les époux habitaient pendant la belle saison une agréable maison de campagne à Fontenay-aux-Roses, d'où le marquis avait emprunté, un peu sans façon, son marquisat. L'hiver, à Paris, M[me] de Fontenay était la souveraine des salons.

Du reste, elle tenait déjà elle-même un salon fort recherché. Les grands noms du Parlement venaient chez elle : M. de Saint-Fargeau, président à mortier, M. de Trudaine, M. d'Espremesnil.

Cette vie dissipée dura peu : jusqu'en 1789.

Le 2 mai de la même année, Terezia

(1) En Espagne, l'âge légal nubile pour les filles est de *douze* ans, tandis qu'il est de *seize* en France.

(1) D'après M. Charles Nauroy, la dot de Terezia était moins considérable, bien qu'assez rondelette. Elle comprenait quatre maisons aux Champs-Élysées, rue des Gourdes, plus tard rue des Blanchisseuses, et rue Marbeuf depuis 1829, n° 1 au coin de l'allée des Veuves, aujourd'hui avenue Montaigne (c'est la future chaumière Tallien) n[os] 6 et 8 et une autre mentionnée dans les *Petites Affiches* du 4 novembre 1807, sans numéro, plus une maison à Passy, rue Bizet, n° 6 *bis*.

devint mère de son premier enfant, Antoine-rançois de Fontenay. Cet événement la força à changer momentanément son genre de vie.

Lorsqu'elle voulut en reprendre le cours, elle s'aperçut que le monde avait comme changé de face. La vieille société craquait de toutes parts; partout la Révolution triomphait.

Tout en considérant les événements nouveaux avec cette sorte de curiosité sympathique particulière à beaucoup de femmes pour tout ce qui est extraordinaire et imprévu, elle ne laissait pas de témoigner à ses amis intimes une certaine anxiété au sujet de l'avenir.

Ses tristes pressentiments n'étaient que trop confirmés chaque jour : la guillotine était en permanence. Le séjour de Paris n'était plus sûr.

Vainement, M. de Fontenay avait-il essayé de donner des gages, de sacrifier, par des dons patriotiques, sur l'autel de la Patrie, comme on disait alors. Il était deux fois suspect : d'abord pour s'être *emmarquisé*, ensuite comme membre du ci-devant Parlement.

Bientôt la vie ne fut plus tenable à Paris pour un homme comme lui. Il trouva un moyen de se faire délivrer un passeport civique et de gagner la province sous son modeste nom de roture, se donnant comme le citoyen « Jean-Jacques Devin, fils, obligé de faire un voyage pour affaires de famille. »

Il arriva sans encombre à Bordeaux avec sa femme, le 11 mars 1793. Le même jour, l'ex-marquis s'embarquait pour la Martinique. Quelques temps après (5 avril 1793), le tribunal prononçait le divorce entre les deux époux.

A Bordeaux, Terezia se retrouvait en famille : ses deux frères et un oncle maternel, M. Galabert, étaient établis dans cette ville.

Mais la Révolution y était aussi. L'exécution, à Paris, des députés girondins porta à son comble le désordre. La Convention avait résolu d'exterminer les derniers représentants du « modérantisme girondin ». Les parents de Terezia, qui occupaient dans le commerce une haute situation, furent des premiers menacés.

Spectacle curieux et déplorable! Les femmes bordelaises abandonnaient leurs ménages pour se mêler aux événements de la vie publique. Elles avaient des clubs, tenaient des réunions, prononçaient des discours dans les églises désaffectées, bientôt s'organisaient militairement en compagnies et en bataillons.

La bizarrerie de ces occupations ne manqua pas de produire de l'effet sur l'imagination ardente de Terezia. Elle se jeta dans ce travers, autant par crainte de passer pour contre-révolutionnaire que par désir de la nouveauté.

« Un jour, raconte Mme d'Abrantès, elle fit un discours sur des matières assez abstraites et propre à être lu en manière de sermon, comme alors cela se faisait souvent. Elle n'eut pas le courage de le lire elle-même et pria M. Julien de le lire à sa place. Mais elle assista à la séance, où ses auditeurs étaient bien plus attentifs à la regarder qu'à écouter le débit lourd et ennuyeux de celui qui lisait son discours. Elle portait un habit d'amazone en casimir gros bleu, avec des boutons jaunes et le collet et les parements en velours rouge. Sur ces beaux cheveux noirs, bouclés tout autour de sa tête, dont la forme était parfaite, était posé, un peu de côté, un bonnet en velours écarlate bordé de fourrure. Elle était admirable de beauté dans ce costume. Par intervalle, elle témoignait de l'humeur en faisant une petite moue, parce que le lecteur ne lisait pas comme son oreille d'auteur l'aurait voulu. Aussi le décadi suivant alla-t-elle à la même église des Récollets et lut-elle elle-même son discours. »

Mais ces gages de civisme qu'elle donnait ainsi d'un côté, elle les compromettait de l'autre en cédant souvent à la générosité naturelle de son cœur.

Un jour, elle apprend que plus de trois cents habitants de la ville, poursuivis par la tourbe révolutionnaire, ont réussi à se réfugier à bord d'un bâtiment anglais et se croient sauvés. Mais le capitaine menace de les débarquer de force, c'est-à-dire de les

livrer au bourreau, si on ne lui remet pas sur-le-champ une somme de 3 000 francs pour prix de l'embarquement. Terezia court au port, remet elle-même l'argent et ne veut accepter d'autre reçu que la liste des fugitifs. Mais la populace, ameutée par les jacobins, s'amasse menaçante autour de la courageuse femme.

— La liste! La liste! crie-t-on de toutes parts.

Terezia comprend que donner cette liste, c'est désigner à la persécution et à la mort les familles des proscrits. Elle refuse de la livrer, et comme la foule l'entoure et la presse, et que bientôt on va, de force, la lui arracher.

— Cette liste, dit-elle tout à coup en la brandissant, la voilà; si vous la voulez, venez la prendre!

Et elle la déchire en petits morceaux qu'elle met aussitôt dans la bouche et qu'elle avale devant la populace stupéfaite.

Cependant ce rassemblement tumultueux avait attiré l'attention d'un homme qui passait en ce moment non loin de là. Il s'approcha, et la foule, l'ayant reconnu, s'ouvrit pour lui laisser un libre passage. Après s'être sommairement informé du motif de la querelle, et sans même regarder celle qui en était le sujet, il dit quelques mots à des gendarmes, qui s'emparèrent aussitôt de Terezia pour la conduire en prison.

Comme les gendarmes l'emmenaient, elle passa devant l'homme qui avait donné cet ordre barbare. L'autre pâlit. Le soir même, il se rendit au greffe de la prison, fit venir la prisonnière et lui dit : « Citoyenne, tu es libre, je vais au Comité expliquer l'erreur dont tu es victime. » Il prononçait ces mots presque en tremblant, lui devant qui tremblait toute la ville. Cet homme était, en effet, Tallien, l'un des deux commissaires envoyés dans la Gironde pour y achever l'œuvre sanguinaire de la Convention.

III. TALLIEN ET TÉRÉZIA A BORDEAUX

Tallien est célèbre à deux titres dans l'histoire. Il a vaincu Robespierre et il a imposé son nom, pour la postérité, à une des plus belles femmes de son temps.

Jean-Lambert Tallien, qui est une des figures les plus saisissantes de l'époque révolutionnaire, était d'une origine très humble, fils d'un valet de chambre ou d'un maître d'hôtel du marquis de Bercy. Sa rare et précoce intelligence avait attiré sur lui les faveurs de son maître, qui lui avait fait donner une instruction fort supérieure à la condition de ses parents. Il fut un déclassé en entrant dans l'existence. Sans ressources, plein d'ambition, la tête meublée de bonnes lettres, il embrassa avec d'autant plus d'ardeur les idées nouvelles qu'il comprenait mieux l'impossibilité pour lui de s'élever au premier rang tant que la vieille société serait debout. Il végéta d'abord dans des emplois subalternes, successivement commis chez un négociant, puis dans une banque. Il était prote de l'imprimerie Panckoucke quand la Révolution éclata. Il fonda alors un journal qu'il nomma l'*Ami des Citoyens*, et son attitude de journaliste le mit en vue. Dès avant le 10 août 1792, il était commis-greffier de la Commune de Paris. C'est en cette qualité qu'il organisa avec une férocité froide et administrative les terribles massacres des 2, 3, 4 et 5 septembre.

Dès lors il joua dans la Révolution les premiers rôles. Élu d'abord représentant du peuple pour le département de Seine-et-Oise, il se distingua si bien dans les rangs Montagnards qu'il ne tarda pas à être désigné avec Ysabeau comme commissaire de la Convention dans la Gironde. Il y accomplissait avec méthode et sang-froid son œuvre sinistre quand le hasard d'une rencontre le mit en présence de Terezia de Fontenay.

Tallien en fut dès le premier jour follement épris. Dès lors le farouche conventionnel fut en proie aux luttes intérieures les plus tragiques. Sa passion révolutionnaire et les nécessités de sa charge le forçaient à ordonner des exécutions, et, d'autre part, l'inexorable besoin de conquérir le cœur de la femme qu'il aimait, l'inclinait vers la clémence.

Combien de têtes furent sauvées par l'intervention de cet amour! Au prix de combien de grâces, d'évasions, d'élargissements de proscrits Tallien dut acheter les sourires de Terezia, les murs des prisons de Bordeaux pourraient le dire!

Mais ils ne seraient pas seuls à parler. Les anecdotes abondent.

Terezia s'intéressait à un Bordelais, nommé Louvet. Elle l'avait recommandé à Lacombe, président du tribunal militaire. Cependant, de l'audience même, Louvet adressa ces mots à Terezia : « Je suis perdu, si vous m'abandonnez. »

Terezia n'hésita pas. Elle se rendit au tribunal. Terezia entra dans le cabinet de Lacombe et le fit demander. Le président répondit que le tribunal délibérait et qu'il ne pouvait sortir. Terezia insista. Lacombe vint.

— Tu n'as pas oublié, je l'espère, dit-elle, la promesse que tu m'as faite pour Louvet. Dans tous les cas, je viens te la rappeler. Tu m'as promis de le sauver.....

— Mais les faits sont graves, dit Lacombe, et je ne sais si je pourrai.

— Il ne s'agit pas de cela, dit Terezia avec résolution : tu as promis de le sauver, sauve-le.

Puis elle ajouta d'un ton plus bas et d'une voix stridente :

— Je te préviens que ta tête me répond de la sienne!

Elle se retira sur ces paroles menaçantes. Lacombe rentra à l'audience : deux voix étaient pour la mort, deux voix pour l'amende; la voix du président fit pencher la balance et Louvet fut sauvé. Il eut seulement trois mois de prison et 25 000 francs d'amende (1).

Une autre fois, Terezia avait poussé le dévouement jusqu'à cacher dans sa maison, et sans que sa propre femme de chambre le sût, une marquise suspecte. Elle la garda ainsi trois semaines, lui portant elle-même ses repas et tout ce qui lui était nécessaire. Elle réussit ensuite à mettre sa protégée en lieu sûr.

Un beau jour, le père du marquis de Paroy est arrêté. Son fils, chevalier de Saint-Louis, peintre apprécié et l'un des hommes les plus distingués du temps, accourt chez Terezia pour implorer son appui. Mais Tallien était en voyage. Lui absent, Terezia perdait tout crédit.

— Je suis désolée, dit-elle au marquis, qui a écrit plus tard ce dramatique récit, je suis désolée que votre père n'ait pu sortir de prison avant le départ de Tallien pour Paris. Je ne connais pas Ysabeau qui est ici son collègue, mais je vais prier à souper une dame avec laquelle il est fort lié, je l'engagerai à amener Ysabeau. Vous pourrez faire connaissance avec lui.

Le souper eut lieu. Le marquis fut placé à table à côté de Mme Delpré, femme d'un négociant de Lille, qui était venue se réfugier dans la Gironde, où elle se croyait plus en sûreté sous la protection d'Ysabeau. Le souper fut d'une excessive gaieté. Des comédiens, des membres du Comité révolutionnaire et les députés de la Convention s'y trouvaient réunis.

Au dessert, un certain Lequinio dit :

— Allons! Vive la République! et buvons à la santé des braves républicains qui ont voté la mort du tyran.

« Ces paroles, ajoute M. de Paroy, me firent dresser les cheveux sur la tête. La bouteille passait de main en main. Lequinio me dit :

— Bois donc et fais passer!

» Ce que j'éprouvais dans moi était sans doute fortement empreint sur mon visage. Lequinio se lève et dit :

— Le citoyen qui tient la bouteille est sûrement un aristocrate : je m'y connais, je vous le dénonce. J'en découvris un à Saintes qui s'était glissé parmi nous; le lendemain, je le fis arrêter et guillotiner; il faut en faire autant de celui-ci.

— Eh bien, dis-je en me levant avec colère, puisque le citoyen m'insulte, il n'aura pas l'honneur de boire à la santé de la citoyenne chez qui nous sommes : c'était la sienne que je portais. N'est-ce pas, citoyenne?

---

(1) *Histoire de la Terreur à Bordeaux*, par de Vivie.

— C'est vrai, répondit avec présence d'esprit Terezia, il me disait qu'il buvait à ma santé.

— Parbleu, j'en suis! dit Lequinio.

La bouteille fit la ronde, et il ne fut plus question de la première santé.

Après le souper, Ysabeau accorda au marquis la liberté de son père.

Cette fois encore, l'intervention de Térézia avait réussi à sauver deux têtes de l'échafaud.

« Les Bordelais, dit le marquis de Paroy en terminant son récit, auraient dû lui ériger une statue pour les grands services qu'elle leur avait rendus. J'ai été témoin de tout le bien qu'elle a fait; je l'ai vue tourmentée de tout celui qu'elle ne pouvait faire, et je ne puis exprimer qu'un grand étonnement que ma reconnaissance n'ait point été partagée. »

La reconnaissance, en effet, ne fut point grande pour Terezia. Peut-être même ne lui en devait-on pas beaucoup. M. Turquan établit, chiffres en main, que les condamnations à mort diminuèrent à Bordeaux considérablement pendant l'influence de Terezia, mais, par contre, les amendes augmentèrent sensiblement. Ces amendes, généralement de 100 000 et 200 000 francs, variaient entre 10 000 et 1 200 000 francs; le tribunal militaire en prononça pour une somme de 6 940 000 francs. Tallien trafiquait de ces amendes et des mises en liberté. Si les victimes échappaient ainsi à l'échafaud, elles étaient complètement ruinées, et, par suite, peu reconnaissantes à Terezia. C'était avec leurs dépouilles que Tallien payait les beaux équipages et les toilettes extravagantes de Terezia, qui se promenait vêtue en déesse, coiffée du bonnet rouge.

Ces exactions et cette modération relative attirèrent des réclamations contre Tallien auprès du Comité de Salut public : on l'accusait de modérantisme et de corruption. Il fut obligé d'aller se défendre devant la Convention. Il quitta Bordeaux en grande hâte le 22 février 1794. Il comptait retourner bientôt, mais les événements le retinrent dans la capitale où Térézia alla le rejoindre quelques mois après, le 4 mai.

IV. TALLIEN ET TEREZIA A PARIS — LE POIGNARD DE L'ESPAGNOLE — NOTRE-DAME DE THERMIDOR

Tallien à Paris était entouré de défiances. Son audace le sauva. Devant la Convention, il prit une attitude énergique. D'accusé se faisant accusateur, il retourna contre ses propres ennemis les armes dont on voulait le percer. Son éloquence brutale et emphatique plaisait à la Convention.

Un mois à peine après son départ de Bordeaux, il était nommé président de la Convention.

Pourtant, il avait compris que tant que l'influence de Robespierre ne serait pas abattue, il n'aurait qu'une situation précaire. Tallien savait que, s'il ne tuait pas Robespierre, Robespierre le tuerait. Ce n'était plus seulement une lutte d'ambition, c'était une question de vie ou de mort.

Sentant que, pour l'atteindre plus sûrement, Robespierre était décidé à s'attaquer d'abord à Terezia, Tallien, pour parer ce coup, imagina de lui faire adresser une pétition à l'Assemblée.

Ce *factum* est assez curieux; c'est une sorte de profession de foi républicaine suivant la formule du jour, destinée à mettre au-dessus de tout soupçon d'incivisme celle qui signait.

« Citoyens représentants, disait Terezia, lorsque la morale est plus que jamais à l'ordre du jour de vos grandes délibérations; lorsque chacune des factions que vous terrassez vous ramène avec une force nouvelle à cette vérité si féconde, que la vertu est la vie des républiques, et que les bonnes mœurs doivent maintenir ce que les institutions populaires ont créé, n'a-t-on pas raison de croire que votre attention va se porter avec un pressant intérêt vers la portion du genre humain qui exerce une si grande influence?

» Malheur, sans doute, aux femmes qui, méconnaissant la belle destination à laquelle elles sont appelées, affecteraient, pour s'affranchir de leurs devoirs, l'absurde ambition de s'approprier ceux des hommes

et perdraient ainsi les vertus de leur sexe sans acquérir celles du vôtre!

» Mais ne serait-ce pas aussi un malheur, si, privées, au nom de la nature, de l'exercice de ces droits politiques d'où naissent et les résolutions fortes et les combinaisons sociales, elles se croyaient fondées à se regarder comme étrangères à ce qui doit en assurer le maintien, et même à ce qui peut en préparer l'existence? »

La pétition continuait sur ce ton pendant plusieurs pages; puis la « citoyenne » finissait par présenter le vœu suivant :

« Ordonnez donc, citoyens représentants, nos cœurs vous en conjurent, ordonnez que toutes les jeunes filles, avant de prendre un époux, iront passer quelque temps dans les asiles de la pauvreté et de la douleur, pour y secourir les malheureux et s'y exercer, sous les lois d'un régime organisé par vous, à toutes les vertus que la société a le droit d'attendre d'elles. »

L'Assemblée écouta la lecture de ce document et le renvoya aux Comités d'Instruction et de Salut public (24 avril). Mais la situation de Tallien n'en fut pas consolidée. Robespierre ne fut pas dupe de ce subterfuge.

Quelques jours après, le 22 mai, le Comité de Salut public prenait un arrêté ordonnant l'arrestation de Terezia. On possède l'original de cette pièce, écrite entièrement de la main de Robespierre.

Terezia fut conduite à la prison de la Force, et là, un agent de Robespierre vint lui offrir sa liberté à la condition qu'elle signerait que Tallien avait trahi la République à Bordeaux. Terezia, le regardant avec mépris, répondit à l'envoyé.

— J'ai vingt ans, mais j'aimerais mieux mourir vingt fois!

Cette réponse équivalait à un arrêt de mort. Terezia le savait, mais son courage ne fléchit pas. Enfermée à la Petite-Force et au secret, combien elle dut souffrir, la jeune femme, habituée comme elle l'était à tous les raffinements du luxe et jetée tout à coup dans un lieu qui n'offrait pas plus de confortable qu'un cul de basse-fosse! « Au pied de l'escalier, et sous les lucarnes qui servent de fenêtres, sont deux loges à cochons; les lits sont des sacs de paille fourmillant de vermine..... On impose aux prisonniers la nourriture et la gamelle des forçats. » Tout cela était répugnant au dernier point, mais Terezia avait du courage et savait surmonter ses répugnances. Elle était, d'ailleurs, en bonne compagnie; hommes et femmes, enfermés avec elle, étaient les débris de l'ancien régime; il y avait entre autres le maréchal de Ségur, l'ancien ministre de la Guerre de Louis XVI, qui, amputé d'un bras par un boulet autrichien, s'attendait chaque jour à subir une amputation plus grave.....

Tallien avait été atterré par l'arrestation de Terezia. Néammoins, il ne désespéra pas. « Il allait rugir tous les soirs, écrit Arsène Houssaye, dans les rues avoisinant la Force; il cherchait à toutes les fenêtres la figure aimée; il écoutait comme s'il eût dû entendre un cri. »

Cependant, la captivité de Terezia se prolongeait. Bien que la surveillance peu à peu se relâchât, et qu'on parvînt à communiquer avec l'extérieur, chaque jour qui se levait pouvait être le dernier pour Terezia; Tallien le savait, mais il attendait une occasion favorable.

Le 4 thermidor, rapporte Arsène Houssaye, il reçut mystérieusement un poignard. Pas un mot. Qui l'avait apporté? On n'avait vu personne. L'arme était sur sa table.

Il reconnut le poignard, un bijou d'Espagne familier aux mains de Terezia.

Trois jours après, nouvel appel. Tallien recevait la lettre ci-jointe :

« De la Force, le 7 thermidor.

» *La citoyenne Fontenay au citoyen Tallien.*

» L'administrateur de police sort d'ici : il est venu m'annoncer que demain je monterai au tribunal, c'est-à-dire sur l'échafaud. Cela ressemble bien peu au rêve que j'ai fait cette nuit. Robespierre n'existait plus, et les prisons étaient ouvertes.....; mais, grâce à votre insigne lâcheté, il ne se trouvera bientôt plus personne en France capable de le réaliser. »

Tallien répondit le même jour :

« Soyez aussi prudente que j'aurai de courage, mais calmez votre tête. »

Et il arrêta ses dernières dispositions.

Depuis six semaines, Robespierre n'avait pas paru à la Convention. Mais ses amis avaient dénoncé les représentants dont *les mains sont pleines des richesses de la République et dégouttantes du sang des innocents qu'ils ont immolés.* Tallien, Barras et quelques autres avaient compris que c'était là leur acte d'accusation. Le 8 thermidor, Robespierre vint à la Convention et dénonça en termes vagues les ennemis de la République. L'Assemblée vota l'impression de ce discours, puis retira ce vote jusqu'au moment où les accusés auraient présenté leur défense. Le soir, Robespierre, à la séance du club des Jacobins, lut le discours prononcé à la Convention ; il fut couvert d'applaudissements.

— C'est mon testament de mort, s'écria le tribun.

Le lendemain, 9 thermidor, la lutte recommença à la Convention. Tous ceux qui craignaient Robespierre — et ils étaient nombreux — s'étaient coalisés. Tallien interrompit Saint-Just et s'élança à la tribune.

— La République, dit-il, est dans l'état le plus malheureux, et aucun bon citoyen ne peut s'empêcher de verser des larmes sur elle..... Je demande qu'enfin le voile soit entièrement déchiré.

Robespierre, qui se sentait visé, voulut répondre, mais Tallien le dénonça :

— Tout à l'heure je demandais que le voile fût déchiré, dit-il; je m'aperçois qu'il vient de l'être. Les conspirateurs sont démasqués; je savais que ma tête était menacée, et jusqu'ici j'avais gardé le silence; mais hier j'ai assisté à la séance des Jacobins, j'ai vu se former l'armée du nouveau Cromwell, j'ai frémi pour la patrie, et je me suis armé d'un poignard pour lui percer le sein, si la Convention n'avait pas le courage de le décréter d'accusation.



MAXIMILIEN ROBESPIERRE

Parlant ainsi, il brandissait sur Robespierre le poignard de Terezia.

Ce geste emporta l'irrésolution de l'Assemblée; Robespierre et ses partisans furent décrétés d'accusation, et le lendemain, 10 thermidor (lundi 28 juillet 1794), ils étaient exécutés.

Le règne de la Terreur était fini.

Le poignard de Terezia Cabarrus avait abattu la toute-puissance du tyran.

Ceux qui furent sauvés par cet acte d'audace donnèrent à Mme Tallien le surnom de *Notre-Dame de Thermidor*. Le peuple, lui, préférait appeler la citoyenne Tallien : *Notre-Dame de Septembre,* allusion au rôle sanglant de Tallien lors de ces horribles journées.

V. LES SALONS APRÈS LA TERREUR — LE SALON DE Mme TALLIEN

Le 9 thermidor avait mis Tallien à la place de Robespierre. Il était acclamé partout.

« Je l'ai vu, disent les *Mémoires* du chan-

celier Pasquier, après le bruit d'un assassinat dont il avait paru menacé, paraître au théâtre de l'Odéon. On savait qu'il devait y venir, on l'y attendait. Jamais salle de spectacle ne fut aussi remplie. L'intérieur n'avait pas suffi; les escaliers mêmes étaient pleins comme le parterre. Il paraît enfin : quel accueil! quelles acclamations!

» Les spectateurs des loges, du parterre, les hommes, les femmes, tous montent sur les bancs, on ne peut assez le regarder. Mme Tallien était à ses côtés, elle partageait son triomphe. »

Terezia, rendue à la liberté, semblait n'être sortie de prison que pour régner sur Paris.

La fin de la Terreur avait marqué comme un renouveau de vie. Cela avait été, presque du jour au lendemain, comme une transformation complète de l'existence.

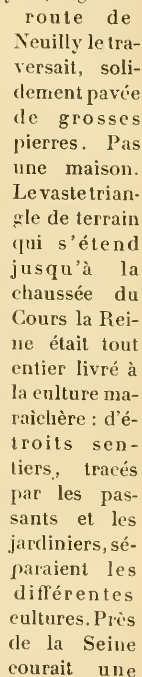


TALLIEN

Alors, les salons, fermés depuis plus d'un an, se rouvrent, la fine fleur de la nouvelle société, heureuse de la délivrance, remplit Paris de fêtes bruyantes. Paris voit ouvrir d'innombrables bals populaires; dans toutes les classes de la société, une fièvre de plaisir et de joie bruyantes s'empare d'un peuple rendu à la vie, les traces de sang s'essuient, on veut jouir sans songer à profiter de la plus terrible leçon providentielle, sans penser au repentir. Mme Tallien était faite pour donner le ton dans de semblables saturnales.

Un écrivain, fort au courant de l'époque révolutionnaire, a fait revivre la demeure de Mme Tallien.

Il y a cent ans, le rond-point des Champs-Elysées était un espace circulaire garni de gazon, entouré d'arbres, ressemblant assez aux carrefours d'une forêt royale; la grande



route de Neuilly le traversait, solidement pavée de grosses pierres. Pas une maison. Le vaste triangle de terrain qui s'étend jusqu'à la chaussée du Cours la Reine était tout entier livré à la culture maraîchère : d'étroits sentiers, tracés par les passants et les jardiniers, séparaient les différentes cultures. Près de la Seine courait une chaussée envahie par l'herbe verte. L'endroit était si écarté et si paisible, qu'après avoir porté le nom d'*Allée des Soupirs* il reçut celui d'*Allée des Veuves*.

A l'extrémité de l'Allée des Veuves, près de la Seine, était, au devant d'un vaste jardin, dans un bosquet de peupliers et de lilas, une maison d'aspect rustique, qu'on appelait la *Chaumière*.

Grâce à Mme Tallien qui habitait la *Chaumière*, ce coin de Paris était devenu un endroit très fréquenté. Elle avait fait peindre sa maison en ferme d'opéra-comique, avec

simulacre de briques dégradées et de charpentes vermoulues; des fleurs grimpaient jusqu'au toit, que garnissait un chaume pittoresquement moussu.

Le soir, elle ouvrait sa « bergerie » de l'Allée des Veuves, et le Tout-Paris s'y précipitait.

Les intimes étaient, du côté des hommes : Garat, Fréron, le fils du fondateur de l'*Armée littéraire*, Barras, Sieyès, Cherubini, Méhul, Carle Vernet (1), Chénier; du côté des femmes : les citoyennes de Beauharnais, d'Aiguillon, Château-Regnault.

Mme Tallien avait une ambition : c'était de réunir dans son salon tous les députés qui avaient voté contre Robespierre le 9 thermidor, d'y amener peu à peu les autres, de les gagner par ses manières gracieuses et d'opérer ainsi une concentration dont son mari serait le chef et elle l'inspiratrice.

C'est ainsi que, après la fête anniversaire du 9 thermidor célébrée à la Convention, Mme Tallien réunit le soir, chez elle, « tous les députés marquants et exagérés de tous les partis. » Le lendemain, le *Moniteur* citait les onze toasts portés à ce *frugal* repas. Le dernier était celui de la citoyenne Tallien.

Les convives étaient fort échauffés.

« Voyant, raconte Mme Tallien, qu'on allait finir par se jeter les assiettes à la tête, je me levai, et, avec un sang-froid qui en imposa à la bruyante assemblée, je portai le toast, qui fit tout rentrer dans le calme le plus parfait : « A l'oubli des erreurs! Au pardon des injures! A la réconciliation de tous les Français! »

Terezia avait, en effet, le mérite rare de prêcher la bonté, l'indulgence et l'oubli de discordes passées. Comme jadis à Bordeaux, elle recevait des pétitions; elle les apostillait et se faisait une clientèle de solliciteurs. Elle s'employait avec une bienveillance infatigable à obliger tout le monde, et cette bienveillance, trait distinctif de son caractère, ne la quittera jamais.

Malgré ses désirs et ses efforts, Mme Tallien ne parvint pas à pousser son mari à la première place, et il ne fut point choisi pour faire partie du Directoire. Sans doute, le défaut de valeur personnelle de Tallien avait contribué à cet échec. Mais sa femme y était également pour une bonne part. Sa facilité de mœurs, celle des femmes dont elle composait sa petite cour, lui firent un grand tort dans ses ambitions politiques. Le scandale de ses élégants *déshabillés* défrayait tout Paris. On la voyait dans les promenades publiques costumée en diane, le buste demi-nu, chaussée de cothurnes, et vêtue, si l'on peut employer ce mot, d'une tunique qui ne dépassait pas le genou.

Ces excentricités de tenue choquaient même les députés, et les clubs retentissaient de dénonciations contre la *Cabarrus* et la corruption qu'elle introduisait. Tallien se vit exclu du club des Jacobins; le 2 janvier 1795, il fut obligé de se défendre et de défendre sa femme à la tribune de la Convention. (Le mariage civil avait été célébré quelques jours auparavant.)

Terezia était un gouffre: tous les trésors filaient comme de l'eau à travers ses doigts. Tallien se mit à spéculer, comme chacun, d'ailleurs, le faisait à cette époque; il ouvrit même des négociations avec Louis XVIII (1). Barras et lui n'ont jamais pu se laver de cette accusation, que justifiera plus tard la clémence de la Restauration envers ces deux conventionnels régicides, et la pension de 6000 francs accordée par Louis XVIII à Tallien.

VI. Mme TALLIEN ET LE DIRECTOIRE

La position modeste de Tallien, simple député aux Cinq-Cents, ne pouvait satisfaire l'ambitieuse Terezia. Abandonnant presque complètement son mari, elle quitta brusquement la Chaumière et vint s'installer dans un somptueux hôtel, enfoui dans la verdure d'un parc, au fond du faubourg Saint-Germain.

C'était rue de Babylone, dans une maison qui existe encore et sur l'un des portiques

(1) Carle Vernet. Voir *Contemporains*, n° 149.

(1) Louis XVIII. Voir *Contemporains*, n° 239.

de laquelle on lit : « *Hôtel de Chanaleille* », du nom des propriétaires qui l'occupent depuis 1870.

Installée là on ne sait trop par qui, bien qu'on soupçonne, avec assez de raison, Barras de n'avoir pas été étranger à l'opération, elle continua plus que jamais sa vie de réceptions et de fêtes.

Cette époque est du reste comme l'apogée de son existence scandaleuse. Elle vivait comme dans une féerie, imposant à tous, hommes et femmes, les exigences de ses volontés capricieuses.

Elle s'était attachée à Barras, qui, malgré sa charge de Directeur, était resté un drôle. Elle se rendait chez lui tous les matins et déjeunait avec lui presque tous les jours.

Écoutons M. Lacour : « A croire la moquerie publique, dit-il, le Luxembourg, c'étaient les Tuileries du nouveau roi (Barras). Une reine y présidait, que disons-nous? une sainte : Mme Tallien, surnommée Notre-Dame de Thermidor, folle dépensière des immenses richesses que son proconsulat avait permis d'amasser à l'homme détestable dont elle portait le nom. Belle, avenante, spirituelle, libre de gestes, d'allures et de conversation, musicienne, joueuse, enfin, comment l'engouement universel ne l'aurait-il pas acclamée? A la fois reine et comédienne, jamais favorite de despote n'accapara un tel pouvoir, ne fit montre d'un tel luxe. Telle robe de mousseline, du prix de quarante louis, ne fut portée qu'une fois par Mme Tallien. La première, elle se découvrit les pieds et en para les doigts de bagues d'or. Quelque femme à la mode, sa rivale, apportait-elle une innovation applaudie dans son costume, vite Mme Tallien de l'exagérer; elle avait des espions qui la tenaient au courant de ces changements, comme en avait Barras pour porter au comte de Provence le marché de ses trahisons. Un jour, Mme Raguet (un type d'élégance) achète trente perruques blondes; le même jour, Mme Tallien s'en procure un même nombre et de même couleur.

La Terreur avait eu ses *sans-culottes*, le Directoire eut ses *sans-chemises*. « Voilà plus de deux mille ans que les femmes portent des chemises, écrivait un journaliste du temps, cela est d'une vétusté à périr. » La citoyenne Tallien est la grande prêtresse des *sans-chemises;* elle a juré de faire tomber cet absurde sac dans lequel les femmes ont eu la manie de s'enfouir. Ses bras sont nus, ses épaules sont nues, sa gorge est nue; tout Paris accourt pour la voir se premener « nue dans un fourreau de gaze. » Et Talleyrand de remarquer : « Il est impossible d'être plus richement déshabillée ! » Elle a, en effet, des cercles d'or garnis de rubis, de saphirs, de diamants autour des chevilles, et, pour comble d'audace, des bagues à ses orteils.

Mais cela, on ne le lui pardonne pas. Une brochure violente — qui cependant n'a pas tort — reproche à cette *merveilleuse* « ses diamants aux pattes de devant et aux pattes de derrière ». Des grincheux cornent ces vilaines paroles aux oreilles de la belle citoyenne. Celle-ci veut s'excuser : si elle porte des bagues aux doigts de pieds, c'est, dit-elle, pour dissimuler les cicatrices des morsures que lui ont faites les rats dans les prisons de la Terreur. Mais personne ne la croit; si cela était vrai, pourquoi ne pas mettre des souliers comme tout le monde?

Une caricature la représente en costume romain avec cet écriteau : « Respect aux propriétés nationales ! »

Un journaliste imprime cette question et cette réponse :

— Qu'avez-vous, Monsieur, à me considérer?

— Madame, je ne vous considère pas : j'examine les diamants de la couronne.

Et quels temps pour ces dépenses folles! C'est au plus fort de la disette, alors que la ruine est générale et que le peuple souffre de la faim. Aussi, malgré certains actes de bonté envers des particuliers, la citoyenne est-elle méprisée et haïe.

Les galanteries et les toilettes ne sont pas les seules occupations de Terezia. Les spéculations financières malpropres, les combi-

naisons politiques de rancunes personnelles marchent de pair avec tout cela. Au coup d'Etat du 18 fructidor, dont Carnot (1) qui en fut la victime dit que cette journée serait immortelle dans les fastes du crime. Terezia pousse Barras à agir. Elle disait : « C'est une belle position que celle de directeur, mais, à mon avis, il ne devrait y en avoir qu'un. » Pour elle, ce directeur unique, c'était Barras; elle l'eût mené et eût été ainsi maîtresse de la France.

Mais, à ce moment, le futur maître de la France, Napoléon Bonaparte (2), allait partir pour la campagne d'Egypte, et il emmenait Tallien.

VII. DERNIÈRES INTRIGUES DE Mme TALLIEN — NAPOLÉON ET Mme TALLIEN — SON MARIAGE AVEC LE COMTE DE CARAMAN

Au milieu de toutes ces splendeurs, l'ancien conventionnel Tallien demeurait fort effacé. Il y avait beau temps qu'il ne comptait plus guère pour Terezia Cabarrus. Celle qu'il avait pu appeler légalement sa femme l'avait abandonné.

Tallien, mécontent et humilié, résolut de quitter Paris. Il se fit attacher à l'état-major du général Bonaparte en qualité d'administrateur de l'Enregistrement et des Domaines, et il partit pour l'Égypte.

Il comptait être protégé par le général dont il avait été lui-même le protecteur.

En 1795, en effet, quand Bonaparte, chef de brigade d'artillerie à la suite, promenait dans toutes les rues de Paris son uniforme râpé et ses bottes éculées, il s'était adressé à Mme Tallien pour obtenir du drap pour habit, redingote, gilet et culotte d'uniforme, faveur réservée aux seuls officiers en activité. Ce qui donna occasion de dire que le général « devait ses culottes » à Mme Tallien.

Depuis ce jour, Bonaparte, aimablement reçu par la gracieuse femme, fréquentait son salon, et même parfois y disait la bonne aventure.

C'est grâce à ses relations qu'il fut choisi par Barras comme son second pour la journée du 13 vendémiaire an IV, qui commença sa fortune. Nommé, à la suite de cette journée, commandant de l'armée de l'intérieur, le jeune général donnait des fêtes brillantes et y invitait sa protectrice.

S'il faut en croire les peu véridiques *Mémoires* de Barras, Bonaparte aurait même songé à se marier avec Terezia, mais celle-ci aurait refusé dédaigneusement, disant « qu'elle croyait avoir mieux que lui », et Bonaparte aurait alors adressé ses hommages à *Joséphine de Beauharnais*. Quoi qu'il en soit de ce prétendu projet, quand Bonaparte avait sollicité le commandement de l'armée d'Italie au commencement de 1796, Terezia n'y avait point fait opposition, et elle ne manqua point de rendre visite au général et de le féliciter quand il revint à Paris après sa merveilleuse campagne d'Italie, et quand il fut nommé membre de l'Institut.

Dix-huit mois après, en octobre 1799, la nouvelle se répandait tout à coup que le général Bonaparte, le vainqueur de Rivoli et des Pyramides, le négociateur de la paix de Campo-Formio, était de retour en France et qu'il se dirigeait sur Paris. Son voyage était une marche triomphale. Les populations accouraient pour le voir; à Paris, on s'embrassait dans les théâtres et dans les rues en signe de réjouissance.

La poire était mûre, et le général venait la faire tomber dans son chapeau.

Barras était encore Directeur et, d'après ses *Mémoires*, Terezia l'aurait vivement engagé à résister à Bonaparte. Il préféra, sans doute, se laisser acheter, car Bonaparte, pas plus que plus tard Louis XVIII, n'inquiéta nullement l'ex-Directeur.

Le coup d'État du 18 brumaire, (samedi 9 novembre 1799), mit fin aux folies de la citoyenne Tallien et brisa son influence. Le Premier Consul avait, en effet, sur les convenances, une notion différente de celle de Barras. Il mit à la porte toutes les femmes intrigantes qui avaient dominé sous le Directoire, « veuves d'émigrés vivants, femmes divorcées cinq ou six fois, toutes tarées à qui

(1) CARNOT, voir *Contemporains*, n° 212.
(2) NAPOLÉON, voir *Contemporains*, n°s 176-181.

mieux mieux, et parmi lesquelles Mme Tallien était reine. Le Premier Consul signifia leur congé à ces aventurières et ne voulut plus admettre chez lui que des femmes respectables. »

Dès lors, tous les salons se ferment impitoyablement devant Terezia. Nul ministre, nul fonctionnaire ne pouvait se permettre de recevoir chez lui une femme que le chef de l'État avait chassée de son salon.

Devant ce rigoureux ostracisme qui la mettait au ban de la société, il ne semble pas que Mme Tallien en ait voulu à Bonaparte ni à son ancienne amie Joséphine.

Elle dit adieu à ses toilettes excentriques afin de rentrer en grâce. Mais c'est en vain.

Rien ne lui coûte, ni démarches, ni humiliations pour essayer de fléchir le Premier Consul. Elle lui fait parler, elle se met sur son passage pour attirer son attention, mais sans aucun succès. Enfin, en 1802, elle obtient une entrevue dans un bal masqué



LES MERVEILLEUSES : COSTUMES DU TEMPS DU DIRECTOIRE
(Dessin de Carle Vernet.)

— et, plus tard, l'empereur lui continue ce rendez-vous une fois par an. Là, avec larmes, elle le supplie de lever sa défense.

Invariablement, Napoléon lui rappelle ses scandales et ajoute :

— Soyez l'empereur et jugez vous-même.

— Ah! au moins, laissez-moi l'espérance, murmurait Terezia en s'éloignant.

Napoléon demeura inflexible, Mme Tallien demeura exclue de la société. Napoléon ne voulait même pas que l'impératrice la reçût en particulier et secrètement. Il écrivait de Berlin en 1806 : « Mon amie....., je te défends de voir Mme Tallien sous quelque prétexte que ce soit. Je n'admettrai aucune excuse; si tu tiens à mon estime et si tu veux me plaire, ne transgresse jamais le présent ordre..... Défends à tes portiers de la laisser entrer. »

Napoléon tombé, Louis XVIII maintint cette exclusion. Mais, à cette époque, Mme Tallien s'appelait Mme de Caraman, princesse de Chimay.

En 1801, Tallien était revenu d'Égypte, pauvre et sans ressources ; l'année suivante, les deux époux avaient obtenu le divorce,

qui fut prononcé le 8 avril 1802. Trois ans après, le 18 juillet 1805, Terezia épousait le comte Joseph de Caraman qui hérita bientôt du titre de prince de Chimay. Elle était dévorée de l'envie de s'entendre appeler princesse. Mais les souvenirs de la Terreur étaient encore si proches que celle qui avait été Mme Tallien, bien qu'elle se fût distinguée par de rares audaces, n'osait pas aller jusqu'à braver tout d'un coup le monde aristocratique en portant son titre nouveau. Elle procéda par gradation, avec une tactique savante.

En 1806 elle signait ses lettres : *Caraman-Chimay* sans oser aller plus loin. Un peu plus tard, elle suivit le conseil que lui donnait un ami : « Faites graver des cartes de visite au nom du prince et de la princesse de Chimay, disait-il ; faites-les jeter aux portes des gens anciens et nouveaux que vous voudrez recevoir chez vous. On en parlera pendant une semaine, et, le lundi suivant, vous serez prince et princesse de Chimay. » Ce fut ce qui arriva.

La vie de Terezia et sa conduite morale depuis qu'elle avait épousé M. de Caraman contribuèrent d'ailleurs beaucoup à faciliter et à faire accepter ce changement. L'existence frivole qu'elle avait menée dans les temps orageux de la Révolution était finie. Elle n'avait conservé que la grande bonté de son cœur.

Depuis longtemps elle était tourmentée de remords et elle voulait y mettre un terme. En 1814, elle commença de pressantes démarches à Rome pour faire prononcer la validité de son mariage avec le prince de Chimay. Mais les théologiens pontificaux, sans suspecter les intentions de la princesse et en faisant la part des circonstances exceptionnelles au milieu desquelles elle avait jusque-là vécu, décidèrent unanimement que, M. de Fontenay, le premier mari, vivant encore, Terezia ne pouvait être aux yeux de l'Église ni la princesse de Chimay, ni Mme Tallien, et que Rome ne voyait en elle que Mme de Fontenay.

Mais M. de Fontenay mourut en 1815 et les efforts de Terezia purent aboutir. Le mariage avec Tallien n'ayant été célébré que civilement, n'avait pas d'existence religieuse. Rien ne s'opposait donc plus à ce que Terezia fût reconnue l'épouse légitime du prince de Chimay.

VIII. PRINCESSE DE CARAMAN-CHIMAY SA MORT CHRÉTIENNE

« Elle a été le bon génie de ma maison, » disait après la mort de sa femme le prince de Caraman-Chimay. En effet, la dignité de sa vie, depuis son troisième mariage, effaçait les scandales donnés durant les deux premières unions.

Le prince et la princesse allèrent vivre à Chimay. Le prince avait obtenu du roi des Pays-Bas une place de chambellan, mais tout son crédit ne put faire que la princesse fût admise à la Cour. Le monde aristocratique et officiel se fermait, à Bruxelles comme à Paris, devant elle. Cet ostracisme lui fit expier les erreurs et les déportements de sa jeunesse. Elle l'accepta avec une humilité touchante.

Loin de s'aigrir, loin de murmurer, elle ne voulut chercher de consolation que dans son inépuisable charité.

« Les arts et l'amitié, écrit Villenave, embellirent les derniers jours de sa vie. Chérubini, atteint depuis près de deux ans d'une maladie nerveuse et qui ne se plaisait qu'à herboriser, à dessiner des plantes, dans sa mélancolie, fut tout à coup rendu à sa carrière d'artiste qu'il croyait terminée : c'était son idée fixe. Sur une invitation de la princesse il se rendit, avec Auber, à Chimay, et bientôt, cédant au charme des plus douces sollicitations, il consentit à reprendre ses travaux. Il composa une messe à trois voix en jouant des poules au billard, et il en écrivit la partition au milieu du bruit des billes et de la conversation, ne déposant sa plume que lorsqu'il était appelé à jouer à son tour. Cette messe fut exécutée avec succès dans l'église de Chimay. »

Tout entière à ses devoirs d'épouse et de mère, la princesse veillait soigneusement à l'éducation de ses enfants. Elle eut trois fils

de son union avec M. de Chimay. Elle avait eu trois enfants de Tallien et un de M. de Fontenay.

On a une correspondance d'elle, écrite dans les dernières années de sa vie. Elle est remarquable par les sentiments qu'elle révèle.

Voici la lettre touchante que la princesse adressait au Dr Édouard de Cabarrus en date du 25 juillet 1829, au moment où elle était menacée d'une publication injurieuse pour elle.

« Je ne conçois pas, mon ami, que tu te plaignes de mon silence, tandis que tu me dois deux réponses, auxquelles j'attachais d'autant plus d'intérêt qu'elles demandaient des détails sur la santé de ton oncle. Enfin tu m'en donnes de satisfaisantes, et ton inexactitude est pardonnée.

» Je te remercie du fond du cœur, mon ami, de vouloir empêcher la publication des *Mémoires* dont je suis menacée : quand on est assez lâche et assez vil pour spéculer sur le scandale et attaquer une femme, une mère de famille, on n'est accessible à aucun sentiment, à aucune crainte, et il faut que la victime se résigne. Ne crois donc pas, mon ami, que tu puisses obtenir le sacrifice de ce que de pareils êtres appellent une *spéculation*. Non seulement je n'ai point écrit de *Mémoires*, mais je n'en écrirai même pas; je ne voudrais faire à personne le mal qu'on m'a fait, et des lettres adressées dans un temps qui n'est plus, publiées maintenant, me vengeraient cruellement.

» J'ai vécu jusqu'à ce jour sans avoir fait répandre une larme, sans avoir éprouvé un sentiment de haine ou le désir de me venger, je veux mourir telle que j'ai vécu; je méprise les gens qui calomnient pour vivre, et je plains ceux qui s'amusent d'un genre d'ouvrages qui portent le désespoir et souvent la désunion dans le sein d'une famille qui, sans la calomnie, aurait vécu heureuse.

» Je n'ai pas lu *Fragoletta*, et je ne lis des *Mémoires* que lorsqu'on m'assure que les contemporains y sont bien traités.

» Quant aux *Mémoires* dont on me menace, personne ne croira qu'estimée et aimée dans ce pays-ci, étant dans une position honorable, je veuille troubler la tranquillité de mon intérieur pour faire parler de moi. Je dois à M. de Chimay de me laisser calomnier sans me plaindre, et quelles que soient les attaques, on n'obtiendra que mon mépris et celui des gens de bien.

» Je serai toujours ta meilleure amie (1). »

Le reste de la vie de Mme de Chimay n'offre rien de remarquable. Elle s'écoula loin du monde, paisible et sans éclat.

Des services rendus, des malheurs soulagés, la passion du bien qui honore l'humanité, doivent couvrir — ou du moins faire oublier — des irrégularités ou des fautes qu'une extraordinaire beauté, les malheurs du temps et aussi les mauvaises mœurs qui régnaient sous le Directoire, permettent d'excuser jusqu'à un certain point.

La princesse de Chimay vécut jusqu'en 1835, toujours bonne. « Elle ne peut, écrivait une de ses amies, entendre parler d'un malheureux sans vouloir le secourir, et, quoique riche aujourd'hui, elle aurait bientôt donné tout ce qu'elle possède, si son mari, qui est aussi un excellent homme, n'y veillait. Elle y supplée par des loteries, des quêtes, des souscriptions. Il n'y a pas

(1) Cette lettre, adressée à Édouard Cabarrus, date de l'époque où les *Mémoires* fabriqués faisaient les délices des cabinets de lecture, et où le scandale littéraire était en vogue. Mme Tallien était menacée de voir salir son nom par un fabricant de cette sorte d'ouvrages. Mais il paraît qu'après avoir conçu ce dessein, celui-ci jugea prudent de ne pas le mettre à exécution, car les *Mémoires* annoncés ne parurent pas. Quant à *Fragoletta* que la princesse de Chimay « n'a point lu », elle aurait pu le lire sans aucune crainte. C'est un roman de H. de Latouche qui ne contient aucune allégation fâcheuse contre Mme Tallien. Sans doute, les contemporains avaient aisément découvert quelques rapports entre un personnage du livre et Mme Tallien, mais cette analogie ne pouvait rien avoir de désobligeant pour Mme de Chimay, le personnage en question n'étant signalé là que par le souvenir de sa grâce et sa générosité. H. de Latouche a protesté, du reste, hautement de la pureté de ses intentions. Au surplus, il est tout naturel que la vie romanesque de Mme Tallien ait tenté l'imagination des romanciers.

moyen de lui refuser, elle est irrésistible quand elle prie. »

Le 15 janvier, la maladie de foie dont elle souffrait depuis longtemps prit une tournure tragique. Pressentant sa mort, la princesse appela ses fils, et le Dr Cabarrus, mandé à son chevet, recueillit son dernier soupir.

« On l'avait portée dans son fauteuil, raconte Arsène Houssaye, sous le pâle soleil, sur le perron du château de Chimay; elle se tournait vers Paris, vers l'Espagne, vers le soleil.

» Toute sa vie passa sous ses yeux: le souvenir est un grand peintre qui, par un art magique, reproduit sur le même tableau, sous le même rayon, tout ce qui a été notre passion, tout ce qui a été notre âme, tout ce qui a été notre joie et notre douleur.

» — Ah! mon ami, dit-elle en serrant la main d'Édouard de Cabarrus, quelle vie que la mienne! N'est-ce pas que c'est un rêve?

» Et comme si la langue espagnole fût plus douce à son cœur, ses derniers mots à ses enfants furent dits dans cet idiome plus vif et plus tendre. »

Depuis longtemps déjà elle s'était rapprochée de Dieu. Sa mort fut édifiante et paisible comme la fin d'un voyage mouvementé quand le vaisseau entre à pleines voiles dans le port.

Elle était âgée de soixante-deux ans.

Que dire de cette vie ou plutôt de ces deux vies, l'une étant la contradiction de l'autre?

La première appartient à l'histoire et, dans son jugement, les services rendus, le 9 thermidor, ne contrebalancent pas les immenses scandales qu'expliquent sans les justifier des circonstances extraordinaires.

La seconde, tout intime, relève de la conscience individuelle; elle porte la marque du repentir et d'une certaine expiation; elle révèle surtout la miséricorde qui a tiré de son lamentable état une grande pécheresse qui, dans ses égarements, s'était conservée bonne et charitable.

AUGUSTE CAVALIER.

Paris.

BIBLIOGRAPHIE

Duchesse D'ABRANTÈS, *Mémoires.* — LOUIS LACOUR, *Grand monde et salons.* — CH. D'HÉRICAULT, *Thermidor, Marie-Thérèse et Dame Rose.* — ARSÈNE HOUSSAYE, *Notre-Dame de Thermidor.* — E. et J. DE GONCOURT, *Histoire de la société française pendant la Révolution.* — Csse DE BASSAUVILLE, *Les salons d'autrefois.* — DU BLED, *Les Causeurs de la Révolution.* — LENOTRE, *Les Quartiers de Paris pendant la Révolution*, 1896, in-folio. — BARRAS, *Mémoires* (4 vol.). — THIERS, *Histoire de la Révolution*, t. II. — *Revue rétrospective* contenant des mémoires et documents authentiques, inédits et originaux, 2e série, t. IV (année 1835). — H. DE LATOUCHE, *Fragoletta.* — H. WALLON, *Les représentants en mission et la justice révolutionnaire* (5 vol.). — Th. JUNG, *Bonaparte et son temps.* — LAMARTINE, *Histoire des Girondins.* — *Mémoires de Madame Récamier.* — LACRETELLE, *Histoire de France*, t. XI. — LÉNAR, *Révélations ou Mémoires inédits*, 1824. — DUMESNIL, *Examen politique et moral*, 1806. — J. TURQUAN, *Souveraines et grandes dames. La citoyenne Tallien*, 1898. — Pamphlet anonyme, Paris, 1802 (titre injurieux pour Mme Tallien), coté à la Bibliothèque Nationale Ln 27 19331. — A. JAL, *Dictionnaire critique.* — *Amours et aventures du Vicomte de Barras*, Paris, 1817 (assez pauvre ouvrage, mais où se rencontrent des commérages sur les relations de Barras et de Mme Tallien). — JEAN-PIERRE GALLAIS, *Le 18 fructidor*, 1799. — KOTZEBUE, *Souvenirs de Paris.* — LAIRTULIER, *Les femmes célèbres de la Révolution.* — Mme BOSCHA, *Mémoires sur l'impératrice Joséphine.* — CH. NAUROY, *Le Curieux.* — DE NORVINS: *Mémorial.*

LES CONTEMPORAINS



LE MARÉCHAL BESSIERES, DUC D'ISTRIE (1768-1813)

I. LA GARDE CONSTITUTIONNELLE LES GUIDES DE BONAPARTE — MARENGO

Parmi les soldats de Napoléon qui promenèrent le drapeau tricolore dans toutes les capitales de l'Europe, les plus héroïques, les plus populaires sont certes ces soldats de la vieille garde impériale qu'a immortalisés le crayon de Raffet (1) et de Charlet. Bessières fut le chef de cette glorieuse cohorte. Dans les charges épiques du premier Empire, on trouve à chaque pas son nom associé à celui de Murat (2), son compatriote et son ami. Leur vie offre plus d'un trait de ressemblance.

(1) Raffet. Voir *Contemporains*, n° 430.
(2) Murat. Voir *Contemporains*, n° 354.

Tous deux étaient nés dans le Quercy; ils vinrent ensemble à Paris pour entrer dans la garde constitutionnelle du roi; tous deux s'attachèrent dès le début à la fortune de Bonaparte, eurent une carrière aussi brillante et une destinée presque aussi tragique : Murat, fusillé en 1815 par ses sujets, dans l'effondrement de l'Empire napoléonien; Bessières tombant en 1813 sur un champ de victoire, mais alors que, déjà, les années mauvaises étaient venues.

Jean-Baptiste Bessières naquit à Prayssac (département du Lot), le 6 août 1768. Son père, Mathurin Bessières, était médecin; il avait épousé Mlle Antoinette Lemozy, appartenant à une ancienne famille bourgeoise de la Guyenne. De ce mariage naquirent huit enfants, deux fils et six filles.

L'aîné de tous était le futur duc d'Istrie.

Jean-Baptiste Bessières fit ses études au collège de Cahors, et fut élevé religieusement par un vieux prêtre, ami de la famille. Il se préparait à embrasser la carrière paternelle, quand la Révolution vint lui en ouvrir une plus brillante : la carrière des armes avec ses dangers et ses gloires. A l'annonce de la Révolution qui avait éclaté à Paris le 14 juillet 1789, les villes organisaient, à l'exemple de la capitale, leur municipalité et leur garde nationale. Bessières devint commandant de la garde nationale de Prayssac, et lorsque chaque département fut appelé à désigner un certain nombre de jeunes gens pour former la garde constitutionnelle du roi qui devait remplacer les gardes du Corps, le Directoire du département du Lot choisit Bessières, Murat et Ambert (5 avril 1792).

Mais la garde constitutionnelle ne tarda pas à devenir suspecte aux révolutionnaires et un décret du 5 juin 1792 en prononça le licenciement. C'est ainsi qu'au 10 août la famille royale se trouva sans défenseurs; cependant, à la nouvelle de l'émeute, un certain nombre de gardes accoururent aux Tuileries. Bessières était du nombre. Mais, au sortir du palais, les gardes constitutionnels, menacés d'arrestation, durent se disperser. Bessières trouva un refuge chez le duc de La Rochefoucauld; il y resta caché pendant près de trois mois.

Enfin, il réussit à quitter Paris et alla s'engager le 1er novembre 1792 dans la légion des Pyrénées, où il devint adjudant, sous-officier le 1er décembre suivant.

La légion des Pyrénées, devenue le 22e chasseurs à cheval, fut attachée à l'armée des Pyrénées-Orientales; Bessières fut élu sous-lieutenant par ses camarades, le 16 février 1793, et lieutenant le 10 mai suivant. En cette qualité, il fut adjoint provisoirement à l'adjudant général Quesnel qui commandait la brigade formée par le 22e chasseurs et le 15e dragons.

Rentré à son régiment, c'est encore à l'élection qu'il obtint le grade de capitaine, le 8 mars 1794.

Pendant deux mois, il fut détaché auprès du représentant du peuple, Beauchamp, chargé d'organiser la cavalerie de l'armée des Pyrénées-Orientales.

Rentré définitivement au 22e chasseurs, Bessières prit une belle part aux combats de Besalu et de Bascara, aux batailles de la Fluvia et de la Montagne Noire (1794). La campagne prit fin en 1795 par la paix signée avec l'Espagne.

Mais la guerre continuait avec l'Autriche sur un autre théâtre; le 22e chasseurs fut envoyé à l'armée d'Italie, dont Bonaparte venait de prendre le commandement. Bessières se signala à Millesimo et à Lodi. Il se fit remarquer de Bonaparte, dont il commandait l'escorte. « Je ne perdrai pas de vue cet officier, qui semble deviner la tactique, » dit le général en chef. De ce jour, la fortune de Bessières était assurée, et quand Bonaparte organisa sa compagnie des *guides*, ce fut lui qu'il choisit entre tous les capitaines de cavalerie de l'armée pour la commander (5 juin 1796).

En dépit de leur destination première, qui était de veiller à la sûreté personnelle du général en chef, les guides ne restaient pas toujours avec Bonaparte. C'est ainsi que, le 3 août 1796, ils eurent à Dezenzano un vif engagement avec un régiment de uhlans autrichiens.

La cavalerie eut aussi la part la plus brillante au combat de Roveredo où fut culbutée l'arrière-garde de Würmser dans sa fuite éperdue vers Mantoue; son chef, le général Dubois, fut frappé mortellement; la division Masséna (1), un instant compromise, fut dégagée par une magnifique charge des guides, qui ramenèrent deux canons autrichiens. Bessières conquit là, sur le champ de bataille, son grade de chef d'escadrons (4 septembre 1796).

Trois jours après, devant Prunolano, accompagné seulement de son cavalier d'ordonnance, il s'élance sur une batterie ennemie; son cheval est tué au moment où il arrive sur les pièces, et les canonniers en-

(1) Massena. Voir *Contemporains*, n° 368.

nemis se précipitent; heureusement, deux de ses chasseurs arrivent à son secours et ils parviennent à emmener un canon.

A Arcole, un peloton de 25 guides met le désordre dans la colonne ennemie en tombant inopinément sur ses derrières et, par cette habile manœuvre, assure en partie le succès de cette journée.

Bessières se signala encore à Rivoli et à la Favorite, et c'est lui que Bonaparte choisit pour porter au Directoire exécutif les drapeaux pris à l'ennemi dans ces glorieuses journées. Le 21 janvier 1797, il partit de Vérone, porteur de cette lettre du général en chef:

« Citoyens directeurs, je vous envoie onze drapeaux pris sur l'ennemi aux batailles de Rivoli et de la Favorite. Le citoyen Bessières, commandant les *guides*, qui les porte, est un officier distingué par sa bravoure et l'honneur qu'il a de commander une compagnie de braves gens qui ont toujours vu fuir devant eux la cavalerie ennemie, et qui, par leur intrépidité, nous ont rendu, dans la campagne, les services les plus signalés. »

Mais l'expédition d'Égypte s'organisait; Bessières devait y suivre Bonaparte. Le 9 mars 1798, il fut nommé chef de brigade et maintenu à la tête du Corps des guides réorganisé, qui devait comprendre désormais de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie. Il se signala au siège de Saint-Jean d'Acre et à la bataille d'Aboukir, et lorsque Bonaparte quitta l'Égypte, emmenant avec lui les officiers les plus dévoués à sa fortune, il choisit parmi ceux-ci Bessières et deux cents de ses guides.

Bessières accompagna Bonaparte pendant les deux journées des 18 et 19 brumaire, mais ne joua dans cette occasion qu'un rôle assez effacé. Cependant, dès le lendemain du coup d'État, il fut nommé commandant de la garde à cheval des nouveaux consuls.

La guerre continuait avec l'Autriche; la garde consulaire fit partie de l'armée de réserve avec laquelle Bonaparte comptait terminer la campagne. A Marengo, Bessières, avec la garde consulaire, appuya vigoureusement la charge décisive de Kellermann. « Bessières a montré autant de bravoure que de sang-froid », disait Murat dans son rapport au général en chef Berthier, dans sa relation de la bataille, s'exprime en ces termes élogieux :

« La garde à cheval des consuls, commandée par le chef de brigade Bessières, s'est couverte de gloire. Jaloux de donner à cette troupe d'élite l'honneur de la dernière charge, Bessières s'élança sur l'ennemi, le fit plier et détermina sa retraite générale en portant le trouble et l'effroi dans ses rangs. »

Aussi lorsque la garde consulaire fut réorganisée et considérablement augmentée, Bessières, nommé général de brigade le 18 juillet 1800, en reçut le commandement en second, le commandement en chef étant réservé à Lannes (1) qui venait de s'illustrer à Montebello et à Marengo.

II. LA GARDE CONSULAIRE — MARÉCHAL DE FRANCE ET COLONEL-GÉNÉRAL DE LA GARDE IMPÉRIALE.

Le commandant en second de la garde des consuls était l'un des plus beaux officiers de l'armée française. Une femme du monde, la duchesse d'Abrantès, nous trace de lui ce profil : « Sa figure était agréable, son sourire avait de la finesse, mais surtout une extrême douceur..... Sa taille était haute, élancée, élégante, surtout sous l'uniforme..... Il avait les yeux à la Montmorency, ce qui donnait une grande douceur à son regard; il ne voulut jamais quitter la poudre ni couper ses cheveux. »

Un de ses compagnons d'armes, le général de Bourjolly, a laissé de lui un portrait plus complet. «Son attitude est froide, calme, digne et presque fière, mais au fond on ne saurait être plus bienveillant. Il observe beaucoup et parle peu, écrit rarement et veut tout voir par lui-même; les jours de combat, il est tout yeux et tout oreilles et ne descend pas de cheval; il en fatigue trois

(1) Lannes. Voir *Contemporains*, n° 30.

ou quatre dans une journée. En marche et pendant les affaires, il se nourrit d'un morceau de pain frotté d'ail, comme on fait, dit-il, dans son pays; il n'a jamais d'argent et donne sans cesse aux soldats blessés. Sa délicatesse est extrême, et nous l'avons vu refuser des objets que lui offraient des municipalités. par exemple des tableaux et des armes. Tous ses bagages tiennent dans une petite voiture dont un major ne se contenterait pas. Quoique poli jusqu'à la douceur, il inspire cependant la crainte, car il est sévère. Il est superbe au feu, d'un sang-froid sans pareil; mais lorsque le moment est venu de se lancer sur l'ennemi, son visage s'anime et ses yeux jettent des éclairs; alors sa voix domine le bruit de la poudre, il se met en tête et entraine ses cavaliers, qui l'admirent et l'aiment comme un père. »

Bessières avait la confiance du Premier Consul, et si autrefois la protection de Murat, aide de camp de Bonaparte, avait contribué à lui faire donner le commandement des *guides*, il eut bientôt à son tour l'occasion de rendre à Murat lui-même un plus signalé service. Murat et Lannes aspiraient tous deux à la main de Caroline Bonaparte, la plus jeune et la plus gracieuse des sœurs du Premier Consul; celui-ci penchait en secret pour Lannes, mais Bessières plaida la cause de Murat et lui obtint l'appui de Joséphine, grâce auquel celui-ci l'emporta. Ce fut l'origine, entre Lannes et Bessières, d'une profonde antipathie, qui, dans la suite, ne fit que s'aggraver.

Lannes, commandant en chef la garde consulaire, s'était cru autorisé, par certaines paroles du Premier Consul, à engager des dépenses irrégulières afin d'embellir le costume de cette troupe d'élite et de donner à ses réceptions un éclat digne de son rang. Bessières faisait partie, en qualité de commandant en second du Conseil d'administration; effrayé de la responsabilité qui pouvait lui incomber, il en parla à Murat, qui, à son tour, dénonça les dépenses au Premier Consul. Celui-ci crut devoir faire un exemple, et, malgré son amitié pour Lannes, il lui enleva le commandement de la garde, l'obligea à restituer les sommes déboursées et l'envoya en disgrâce à Lisbonne comme ambassadeur.

A la suite de cet événement, la garde consulaire fut réorganisée et divisée en quatre Corps par un arrêté du 28 novembre 1801. Bessières fut placé à la tête de la cavalerie, et maintenu dans ce poste lorsqu'il fut nommé général de division, le 13 septembre 1802.

C'est à cette époque que Bessières se maria.

Le Premier Consul, dans le but de fonder une aristocratie nouvelle, cherchait à unir à l'ancienne noblesse ses principaux lieutenants. Plusieurs fois il offrit à Bessières les plus riches alliances; celui-ci répondit toujours qu'il voulait « se marier dans son pays, avec la fille d'un honnête homme ».

Celle qu'il avait choisie, Marie-Jeanne-Madeleine Lapeyrière, était la fille d'un ancien receveur des revenus du clergé dans le diocèse de Cahors.

En 1801, le culte catholique n'était pas encore officiellement rétabli, et les prêtres ne bénissaient que bien rarement les mariages, mais Bessières et Mlle Lapeyrière voulurent la bénédiction d'un prêtre et d'un prêtre non assermenté (26 octobre 1801).

La faveur dont jouissait Bessières auprès du Premier Consul allait se manifester d'une façon éclatante. Lors de la première promotion des 14 maréchaux de France, le 19 mai 1804, Bessières, qui cependant n'était général de division que depuis dix-huit mois et n'avait fait encore aucune campagne avec ce grade, fut porté sur la liste. Et s'il faut dire, à la vérité, que plus d'un de ses compagnons d'armes en fut surpris, du moins Bessières ne devait-il pas tarder à justifier complètement cette haute dignité.

A la création de la Légion d'honneur, Bessières avait été nommé chevalier de l'Ordre le 11 décembre 1803; à la proclamation de l'Empire, il fut promu grand-officier et chef de la troisième cohorte (14 juin 1804), et quelque temps après grand-aigle (2 février 1805).

Lorsque fut organisée la garde impériale, Napoléon créa quatre colonels généraux, chargés de commander les quatre corps de cette troupe magnifique. Davout eut les grenadiers, Soult les chasseurs à pied, Mortier l'artillerie, Bessières la cavalerie. Mais, en fait, comme les trois autres colonels généraux étaient placés à la tête d'un Corps d'armée, Bessières eut presque toujours le commandement en chef de toute la garde impériale; et c'est à sa tête qu'il fit les campagnes de 1805, de 1806 et de 1807, la première campagne d'Espagne en 1808, la campagne de Russie en 1812 et la campagne de Saxe en 1813.

III. AUSTERLITZ — EYLAU — FRIEDLAND

On sait avec quelle rapidité la campagne de Bavière se termina par la capitulation du général Mack et de toute son armée dans Ulm (20 octobre 1805). La garde, troupe de réserve, n'eut pas l'occasion d'intervenir dans cette campagne triomphale. Seule la cavalerie joua un rôle assez actif dans la poursuite de l'archiduc Ferdinand et du général Werneck, qui avaient réussi à s'échapper d'Ulm; les chasseurs de la garde accompagnèrent la cavalerie de Murat et prirent part au combat de Nuremberg (26 octobre), pendant que Bessières escortait l'empereur avec les grenadiers à cheval et les mameluks.

L'armée, après son entrée à Vienne, marcha à la rencontre de la grande armée russe qui arrivait du fond de la Moravie. A Raussnitz, on rencontra un Corps de cavalerie russe, fort de 6000 hommes, qui barrait la route d'Olmütz. Les charges de la cavalerie de Murat restent infructueuses; à cette vue, Bessières lance les grenadiers à cheval et les chasseurs de la garde; ces magnifiques escadrons, par une charge vigoureuse, culbutent la cavalerie russe et enlèvent 27 canons (18 novembre 1805).

A Austerlitz, même élan et même succès décisif. Un instant, un retour offensif de la cavalerie russe jette le désordre dans un de nos régiments. Ce sont les chevaliers-gardes du grand-duc Constantin, l'élite de la cavalerie russe, qui tentent une charge suprême. « Alors, dit le trentième Bulletin de la grande armée, Napoléon ordonne au maréchal Bessières de se porter au secours de sa droite avec ses *Invincibles*. Le succès ne fut pas douteux. Dans un moment la garde russe fut en déroute. Colonel, artillerie, étendard, tout fut enlevé; le régiment du grand-duc Constantin fut écrasé; lui-même ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval. »

La paix de Presbourg termina la campagne d'Austerlitz; elle ne devait pas être de longue durée: l'armée n'était pas encore rentrée tout entière en France, que la Prusse nous déclarait la guerre.

La garde impériale ne réjoignit l'armée qu'au moment d'Iéna, et Bessières ne fit qu'accompagner l'empereur, durant cette campagne de huit jours.

Toutes les armées prussiennes étaient déjà anéanties que les Russes n'étaient pas encore entrés en campagne. L'armée française marcha à leur rencontre sur la Vistule. Napoléon organisa deux Corps de réserve de cavalerie le premier commandé par Murat, le second par Bessières.

Celui-ci avait mission de balayer toute la plaine entre Thorn et Pülstück et de rejeter l'ennemi au delà de l'Ukra, afin de favoriser le passage des Corps d'Augereau et de Soult et de la cavalerie de Murat. Ce fut sa cavalerie légère qui accomplit ce programme, remontant au galop la rive droite de l'Ukra et ramassant, chemin faisant, un millier de prisonniers.

Le 23 décembre, Bessières culbuta près de Biezun des forces russes très supérieures et leur enleva un drapeau, cinq canons et plus de cinq cents prisonniers.

Quelques jours après, la cavalerie de Bessières fut dissoute et son chef fut remis à la tête de la cavalerie de la garde, qui devait se couvrir de gloire à Eylau (8 février 1807).

Le Corps d'Augereau venait d'être complètement détruit, et les Russes, marchant en masses énormes sur le quartier général de Napoléon, semblaient tenir la victoire

L'empereur lance alors sur les colonnes russes toute la cavalerie de Murat : hussards et chasseurs, dragons et cuirassiers : ce fut une des plus terribles charges que l'on eût jamais vue ; les deux premières lignes des Russes furent renversées, mais la troisième restait inébranlable, et en revenant sur ses pas la cavalerie française retrouva les deux premières lignes qui s'étaient reformées derrière elle.

Bessières s'élance alors avec les grenadiers et les chasseurs de la garde, brûlant de renouveler les exploits de Murat ; son cheval est tué sous lui, et il voit son aide de camp tomber à ses côtés, mais la cavalerie ennemie est culbutée au premier choc, et c'est un véritable ouragan qui atteint l'infanterie russe. Les grenadiers à cheval, entraînés par Lepic, percent enfin la troisième ligne ; au retour il faut encore une charge désespérée pour se frayer un chemin. Pendant ce temps, 4 000 grenadiers russes sont parvenus jusqu'au cimetière d'Eylau et il faut renouveler ces charges héroïques. Murat tombe sur leur flanc droit ; les grenadiers à pied de la vieille garde, marchant l'arme au bras, les attaquent de front : rien ne peut tenir devant eux, et les 4 000 grenadiers russes sont tous tués ou pris.

Quatre mois plus tard, la campagne devait se terminer à Friedland (14 juin 1807).

La garde ne fut pas engagée ce jour-là, mais Bessières prit part personnellement à la belle charge des dragons de Latour-Maubourg, qui dégagea le Corps du maréchal Ney, enveloppé un instant par l'aile gauche des Russes.

A l'entrevue de Tilsitt, Bessières accompagna l'empereur avec Berthier, Murat, Duroc et Caulaincourt.

Napoléon voulut aussi lui ménager les honneurs du triomphe comme les recevaient jadis à Rome les généraux victorieux. Le 25 novembre 1807, 10 000 hommes de la garde impériale, le maréchal Bessières en tête, faisaient leur entrée dans Paris par la barrière du Nord, où l'on avait édifié un arc de triomphe monumental. Le Corps municipal de Paris, présidé par le préfet de la Seine, Froehot, vint à leur rencontre, et le préfet adressa au maréchal une harangue emphatique qui débutait ainsi :

« Monsieur le maréchal, généraux, soldats qui composez cette garde fidèle dont les rangs impénétrables environnent le trône, vous tous, guerriers, l'honneur de la France et l'admiration de l'Europe, suspendez un instant votre marche..... »

Le maréchal répondit en peu de mots ; puis, au nom de la Ville de Paris, le préfet attacha des couronnes d'or aux drapeaux de la garde.

Le lendemain, le théâtre de l'Opéra offrit aux soldats une représention du *Triomphe de Trajan*. Bessières y fut l'objet d'une ovation extraordinaire. On voulut le couronner sur le théâtre, comme Villars après Denain et le maréchal de Saxe après Fontenoy. Mais, toujours modeste, il refusa tout hommage personnel.

« La popularité de Bessières était immense dans l'armée et dans le pays. A cette époque, nul en France ne pouvait rivaliser avec lui ; il personnifiait la vieille garde impériale. » (1)

IV. MEDINA-DEL-RIO-SECO.

La guerre terminée par la paix de Tilsitt qui semblait promettre à l'Europe une longue période de repos, se préparait déjà sur un autre théâtre.

Dès le début de la guerre d'Espagne, Bessières fut placé à la tête du corps d'observation des Pyrénées occidentales.

Les Français étaient à peine entrés en Espagne qu'à la nouvelle de l'insurrection de Madrid un soulèvement général éclatait dans les provinces. Logroño et Valladolid étaient en pleine effervescence ; le mouvement, gagnant de proche en proche, enveloppait Burgos, quartier général de Bessières, coupant ses communications avec Madrid.

Bessières résolut d'agir promptement :

---

(1) Général AMBERT, *loc. cit.*

Lasalle, envoyé à Valladolid, culbute au port de Cabezire 6 à 7000 Espagnols, que commande le général Cuesta, et leur enlève quatre bouches à feu.

Bessières se tourne alors vers Santander; son infanterie s'avance à travers un pays affreux, détruisant les obstacles accumulés sur la route par les Espagnols qui fuient devant elle, entre le 23 juin dans la ville et repousse une tentative de débarquement des Anglais.

Cependant, malgré le succès de ces expéditions, la situation de Bessières ne laissait pas que d'être inquiétante. Don Gregorio de la Cuesta, battu à Cabezon, avait rallié à Benavente les débris de l'armée de Castille et appelé aux armes les paysans du royaume de Léon; de son côté, don Joaquim Blake organisait à Lugo l'armée de Galice, et le peuple de cette province se soulevait en masse; les Espagnols recevaient d'Angleterre 50 000 fusils, leurs rangs se grossissaient de troupes régulières venant du Portugal, et, à la fin du mois de juin, l'armée de Galice et l'armée de Castille faisaient leur jonction à Benavente. Blake et Cuesta annonçaient hautement leur marche sur Valladolid.

Une défaite des Français dans le nord de la péninsule aurait eu les plus graves conséquences; sentant la nécessité de vaincre à tout prix, Bessières devance ses adversaires. Il part le 9 juillet de Burgos et va prendre position, le 13, à Ampudia avec 15 000 hommes et 38 canons. Les reconnaissances signalent bientôt 30 000 Espagnols appuyés par 30 bouches à feu à Medina-del-Rio-Seco.

Medina-del-Rio-Seco est sur un plateau auquel aboutissent les routes de Burgos et de Palencia par lesquelles arrivait Bessières, et la route de Valladolid.

L'armée espagnole formait deux lignes: la première, forte de 8 à 10 000 hommes, couverte par 15 pièces de canon, était postée sur le bord du plateau; la seconde, composée des meilleures troupes espagnoles, se trouvait à 1 500 toises en arrière et plus à gauche avec toute son artillerie au centre; Bessières, avec sa prudence habituelle, hésitait à attaquer, devant l'énorme supériorité numérique des Espagnols; mais s'apercevant de la grande distance qui séparait leurs deux lignes, il conçoit le projet d'écraser la première avant que la seconde ait le temps de la secourir.

Ce plan s'exécute aussitôt: la première ligne, abordée avec vigueur et à la baïonnette, est rompue et son artillerie enlevée; mais la seconde a pris l'offensive et s'avance pour reconquérir le plateau; dans sa marche, elle tombe sur la division Mouton, les carabiniers royaux culbutent dans un ravin les tirailleurs français, une compagnie est enveloppée et sabrée presque en entier, et il en résulte un instant de confusion. Les Espagnols, se croyant vainqueurs, jettent leurs chapeaux en l'air aux cris de: *Viva el rey!* Mais Bessières a tenu en réserve sa cavalerie; Lasalle s'élance alors sur l'ennemi. En un clin d'œil, les carabiniers sont culbutés sur l'infanterie; Mouton se porte au-devant de ses soldats et leur crie: « Souvenez-vous que vous êtes du 4e léger! » On lui répond: « En avant! » et on se lance à la baïonnette sur les Espagnols. C'est une fuite éperdue, les Espagnols se débandent, cherchant à se sauver vers la ville de Medina, en abandonnant sur le terrain 18 pièces de canon, 900 tués et 5 000 prisonniers. De leur côté, les Français n'avaient perdu que 105 tués et 500 blessés (14 juillet 1808).

« C'est Villaviciosa! s'écria Napoléon en apprenant cette brillante victoire. Bessières a mis Joseph sur le trône d'Espagne. » (1)

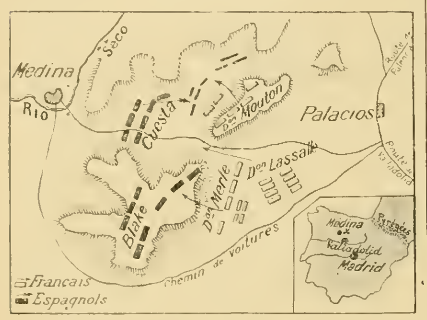
Six jours après, en effet, Joseph faisait son entrée à Madrid.

Les deux armées vaincues furent obligées de se séparer; Cuesta, poursuivi par Bessières, se retira vers l'Estramadure, et Blake dans les Asturies. Napoléon aurait désiré voir Bessières occuper la Galicie et

(1) Napoléon écrivait à Joseph: « Témoignez votre satisfaction au maréchal Bessières en lui envoyant la Toison d'or. » Mais Joseph, qui était assez parcimonieux lorsqu'il s'agissait de récompenser les services rendus, même les plus grands, n'accorda jamais cette Toison d'or réclamée par l'empereur. (F. MASSON, *Napoléon et sa famille*, t. IV, p. 262, 269.)

détruire définitivement l'armée espagnole; mais « élevé dans le service de la cavalerie, Bessières, dit le général Foy, avait pour la guerre de montagnes une aversion qu'il ne dissimulait pas. » D'ailleurs, l'empereur n'était pas là et l'on n'avait pas d'instructions précises. Après avoir poursuivi l'ennemi sur Benavente, Astorga et Léon, Bessières hésitait à se lancer plus loin; il resta cinq jours à Léon pour réparer son artillerie, et il n'avait encore rien décidé lorsqu'il apprit la capitulation de Dupont (1) à Baylen qui détermina une retraite générale des Français.

Le 1er août, le roi Joseph quitta en toute hâte Madrid, où la victoire de Medina venait



PLAN DE LA BATAILLE DE MEDINA DEL RIO SECO (JEUDI 14 JUILLET 1808)

de le faire entrer. Bessières, avec son armée victorieuse, fut chargé de couvrir cette retraite et se retira jusque derrière l'Èbre. La gravité de la situation exigeait impérieusement la présence de Napoléon. Celui-ci arriva en Espagne avec des renforts considérables tirés de l'armée d'Allemagne. Le Corps de Bessières, devenu le deuxième de l'armée d'Espagne, fut destiné au maréchal Soult, auquel Bessières remit le commandement le 9 novembre 1808, car il devait lui-même commander la réserve de cavalerie de l'armée.

Le 10 novembre, la cavalerie, qui marchait avec le deuxième Corps, se heurta à l'armée du comte de Belvédère postée à Gamonal en avant de Burgos. La division Mouton, s'élançant au pas de charge, culbuta l'aile droite de l'ennemi en un clin d'œil; l'aile gauche se débanda avant d'être attaquée et suivit la déroute de la droite. Bessières, prenant alors avec lui les dragons de Milhaud et les cavaliers de Lasalle, se précipita sur les fuyards, vers la route de Madrid, les sabra et leur enleva toute leur artillerie.

La victoire de Burgos était la dernière à laquelle Bessières devait prendre part jusqu'à la fin de la campagne. Tandis que la réserve de cavalerie était dispersée dans toutes les directions, il ne cessa d'accompagner l'empereur avec la cavalerie de la garde.

Lorsque les événements qui se préparaient dans l'Europe centrale obligèrent Napoléon à quitter l'Espagne, il laissa à Bessières le commandement de la garde impériale (15 janvier 1809); mais il ne tarda pas à le rappeler lui-même et le plaça à la tête de la réserve de cavalerie de l'armée d'Allemagne (10 avril 1809).

V. Essling — Wagram

Arrivé à l'improviste en Autriche, n'ayant à sa disposition qu'un ou deux aides de camp, Bessières trouva ses divisions dispersées, il réunit à grand'peine les cuirassiers de Saint-Sulpice et la brigade de cavalerie légère de Jacquinot. Le 21 avril, il marchait sur Landshut lorsque, en arrivant en vue de cette ville, il aperçut une confusion indescriptible; c'étaient les Corps Autrichiens de Hiller et de l'archiduc Louis, battus l'avant-veille à Abensberg, qui se pressaient vers le pont de l'Isar. Bessières fait aussitôt charger l'ennemi avec vigueur: malgré un feu violent qui les accueille à bout portant, les chasseurs, menés par Jacquinot en personne, atteignent la tête du pont au moment où l'ennemi y met le feu: à travers l'incendie, la division Mouton s'élance sur le pont au pas de charge; à ce moment, le corps de Masséna fait

(1) Dupont. Voir *Contemporains*, n° 263.

son apparition sur la rive droite de l'Isar, et les Autrichiens battent en retraite.

Entraîné à leur poursuite, Bessières ne prit pas part à la bataille d'Eckmühl (22 avril). Comme il s'avançait rapidement et avec plus de témérité que d'ordinaire, l'ennemi résolut de profiter de sa supériorité numérique, et, le 24 avril au matin, 30 000 Autrichiens, repassant l'Inn, tombèrent tout à coup sur les avant-postes de la division bavaroise de Wrède, en avant de Neumarkt. Bessières, prévenu immédiatement, répondit simplement à l'aide de camp de Jacquinot : « Dites à votre général que plus ils seront, plus nous en prendrons. » Et il arrête aussitôt ses dispositions de combat; mais des renforts arrivent aux Autrichiens, la cavalerie légère est culbutée, et les Bavarois, qui résistent vaillamment, sont près d'être écrasés. Heureusement, Molitor arrive avec sa division; Bessières, avec sa modestie habituelle, et se sachant, d'ailleurs, peu habitué à manier l'infanterie, lui abandonne la direction des troupes. Le combat est promptement rétabli et le général Hiller, apprenant sur ces entrefaites la défaite de l'archiduc Charles à Eckmühl, s'empresse de battre en retraite.

Bessières, ayant rallié le reste de l'armée, prit l'avant-garde avec le Corps de Lannes. Dès que l'armée fut entrée à Vienne, on commença à établir des ponts pour passer sur la rive gauche du Danube.

Pendant les deux journées de la bataille d'Essling (21-22 mai), Bessières commanda directement toute la cavalerie de l'armée : deux divisions de cavalerie légère, celles de Lasalle et Marulaz, et deux divisions de grosse cavalerie, celles d'Espagne et Nansouty. Ce n'étaient que 48 escadrons contre 128 escadrons autrichiens qui passaient pour la plus belle cavalerie d'Europe.

Les deux villages d'Aspern et d'Essling étaient les deux clés du camp de bataille; entre eux se trouvait un large fossé qui fut le théâtre du combat de cavalerie et en avant duquel, du côté des Autrichiens, s'étendait la vaste plaine du Marchfeld, couverte par les hauteurs de Breitenlee et de Beïsamberg, où s'était établi l'archiduc Charles.

Le 20 mai, à 6 heures du soir, le pont de bateaux reliant l'île Lobau à la rive gauche étant terminé, la division Molitor passa la première, suivie de la cavalerie de Lasalle qui, franchissant le fossé au galop, dispersa les avant-postes ennemis



BATAILLE D'ESSLING
PREMIÈRE JOURNÉE (DIMANCHE, 21 MAI 1809)

La lutte venait ainsi de s'engager lorsque le grand pont se rompit pour la première fois; il ne fut rétabli que le 21 à 3 heures du matin, et le passage se trouva ainsi considérablement retardé.

La bataille commençait donc le 21 dans des conditions défectueuses; seule, une très faible partie de l'armée avait franchi le Danube. Tandis que Masséna, avec les deux divisions Molitor et Legrand, mettait Aspern en état de défense, Lannes occupait Essling avec la division Boudet. Bessières et sa cavalerie, placée momentanément sous les ordres de Lannes, au centre de la ligne, fermait l'intervalle entre Aspern et Essling.

Vers le milieu de la journée, le grand pont se rompit pour la seconde fois. Molitor, isolé dans Aspern avec 7000 hommes, allait donc se trouver aux prises avec 36000 Autrichiens. Lannes, de son côté, luttait avec vigueur dans Essling; tout à coup, il vit arriver au centre du champ de bataille le Corps de Hohenzollern, appuyé par la réserve de cavalerie du prince de Lichtenstein, 23 bataillons et 32 escadrons. Lannes, qui sait garder rancune même sur le champ de bataille, et veut faire durement sentir à Bessières son autorité, lui envoie aussitôt l'ordre de charger et de *charger à fond*. Bessières, froissé de cette expression, répond à l'envoyé du maréchal Lannes qu'il n'a pas l'habitude de charger autrement, et, laissant la division Lasalle en réserve, il s'apprête à en donner la preuve. Lui-même, avec le général Espagne, prend la tête de la charge.

C'est dans ces occasions, lorsqu'il mène la charge, qu'il se révèle tout entier. Si l'on ne trouve pas en lui « les emportements, les envolements, les coups d'aile d'un Murat, du moins il montre une fermeté indicible de volonté, qui, des hommes d'élite qu'il commande, peut tout obtenir. » (1)

Au premier choc, l'artillerie ennemie est enlevée, les canonniers sont sabrés sur leurs pièces; puis plusieurs carrés d'infanterie sont enfoncés, la première ligne autrichienne recule.

Mais, avant de pouvoir aborder la deuxième ligne, les cuirassiers sont assaillis par les 32 escadrons du prince de Lichtenstein, et, surpris dans le désordre qui suit toujours une charge victorieuse, ils sont vigoureusement ramenés. Le général Espagne est tué. Bessières, enveloppé par les uhlans avec son aide de camp de Baudus, après avoir fait feu de ses deux pistolets, est obligé de mettre l'épée à la main. A cette vue, Lasalle s'élance à la tête de ses chasseurs et dégage les cuirassiers. Cette fois, ce sont les deux divisions qui renouvellent ces prodiges. C'est en vain. Le 24e chasseurs est presque totalement détruit, et ce qui échappe est fait prisonnier; accablés par le nombre, nos cavaliers reculent.

(1) Frédéric Masson, *Cavaliers de Napoléon*.

Et cependant, Lannes, qui se trouve dans une position critique, presse impérieusement Bessières de tenter un nouvel effort. Celui-ci multiplie ses attaques furieuses, mais la cavalerie légère est épuisée et les cuirassiers ont déjà perdu le tiers de leur effectif.

Heureusement, le pont vient d'être réparé, le général de Nansouty amène une nouvelle brigade de cuirassiers. Bessières appelle à lui la division Marulaz, le combat de cavalerie reprend avec fureur. Ces charges héroïques ont enfin leur résultat; désespérant de jeter les Français dans le Danube, l'archiduc Charles fait suspendre le feu (1).

Tandis que la cavalerie, réduite du quart de son effectif, se ralliait en arrière, les deux héros de cette journée, le maréchal Lannes et le maréchal Bessières, avaient sur le champ de bataille, témoin de leurs exploits, une altercation des plus violentes, à propos des expressions *je vous ordonne* et *charger à fond* dont Lannes s'était servi à l'égard de Bessières. Les deux maréchaux étaient même sur le point de mettre l'épée à la main quand Masséna, intervenant avec autorité, réussit à les séparer (2).

La bataille contre les Autrichiens reprit le lendemain avec, de part et d'autre, une ardeur extrême. Lannes, auquel des renforts étaient parvenus dans la nuit, réussit à refouler les Autrichiens au delà d'Essling. L'archiduc Charles, voyant la victoire lui échapper, prend en main le drapeau du régiment de Zach et cherche à rallier ses soldats. Mais Bessières saisit le moment, il tombe avec les chasseurs de Lasalle et les cuirassiers de Nansouty sur l'infanterie autrichienne. Celle-ci cède enfin, Lannes

(1) Nous empruntons les détails de ce dramatique récit au général Thoumas, l'historien des grands cavaliers du Premier Empire. (Thoumas. Voir *Contemporains*, n° 169.)

(2) *Mémoires de Marbot*, t. II p. 190-191.

s'avance dans la plaine et déjà ses éclaireurs se montrent à Breitenlec. Par malheur, le grand pont se rompt pour la troisième fois, le défaut de munitions va nous forcer à reculer, et l'archiduc Charles, averti de cet accident, reporte ses troupes en avant.

Tandis que Lannes se retire en bon ordre dans Essling, « Bessières s'élance sur les Autrichiens au triple galop avec six régiments de cuirassiers, les Autrichiens plient, mais leur cavalerie ramène la nôtre. C'est alors au tour des chasseurs de Marulaz et de Lasalle, et, pendant quelques instants, 15 000 cavaliers, avançant et reculant, se sabrent avec acharnement. » (1)

Le soir, dans la lutte admirable qu'il soutenait dans Essling, le maréchal Lannes venait d'être frappé à mort. Bessières le remplaça à la tête du centre et de la droite.

A ce moment, un aide de camp de l'empereur, Rapp, lui amène deux bataillons d'infanterie et les fusiliers de la garde. Alors, une charge suprême chasse les Autrichiens d'Essling où les Français, enveloppés de toutes parts, étaient sur le point de succomber. Enfin, les combattants épuisés s'arrêtèrent, et Napoléon (2) se décida à faire rentrer l'armée dans l'île Lobau. Le soin de cette retraite fut confié à Masséna, et la cavalerie, qui avait été la plus éprouvée dans ces deux journées, se retira la première.

Pendant tout le mois de juin, Napoléon accumula dans l'île Lobau d'immenses approvisionnements pour se mettre en mesure de traverser le Danube. Le 5 juillet, toute l'armée passa sur la rive gauche du fleuve et se prépara à attaquer le plateau de Wagram. Bessières avait sous ses ordres la division de cuirassiers de Nansouty et la cavalerie de la garde.

C'est à lui qu'incomba la mission de préparer la formidable attaque dirigée sur le centre autrichien par la colonne de Macdonald. L'empereur lui envoya l'ordre de balayer le terrain où devait s'établir la grande batterie de cent canons qui allait foudroyer l'ennemi. Sans attendre la cavalerie de la garde, car il était urgent d'agir, Bessières, avec seulement les six régiments de cuirassiers et de carabiniers de Nansouty, se jette sur les carrés autrichiens et fait une large trouée entre la cavalerie de Lichtenstein et l'infanterie de Kollowrath; puis, tournant à droite, il fond comme une avalanche sur l'artillerie autrichienne placée en avant d'Aderklaa. Deux régiments autrichiens, prenant en flanc nos cavaliers, arrêtent leur élan et les obligent à reculer. Bessières les rallie en arrière et s'apprête à tenter une nouvelle charge lorqu'un boulet lui enlève son chapeau et le renverse lui-même sans connaissance sous les pieds de son cheval.

On le crut tué, et un frémissement parcourut les rangs des soldats qui l'avaient vu tomber. Napoléon courut au-devant de lui; et, voyant que la blessure n'était pas sérieuse : « Bessières, lui dit-il, voilà un beau boulet : il a fait pleurer ma garde! » Cependant, la commotion avait été si forte qu'on dut l'emporter du champ de bataille et qu'il ne put pas prendre part aux dernières opérations de la campagne.

Tandis qu'il achevait de se rétablir à Paris, les Anglais préparaient contre Anvers une redoutable expédition.

Une armée avait été formée aussitôt sous le commandement du maréchal Bernadotte (1), qui se trouvait en disgrâce depuis Wagram. L'empereur, qui se défiait de lui, ne le voyait pas sans inquiétude à la tête d'une armée dont presque tous les officiers venaient d'être rappelés de la non-activité et lui étaient suspects par leurs sentiments républicains. Aussi forma-t-il une seconde armée, composée exclusivement de gardes nationaux, et dont le commandement fut donné à Bessières, chargé en quelque sorte de surveiller Bernadotte.

VI. DUC D'ISTRIE — LA CAMPAGNE D'ESPAGNE BESSIÈRES ET MASSÉNA

Bessières était au comble de la faveur. Colonel général de la garde impériale,

(1) Général THOUMAS.

(2) Napoléon. Voir *Contemporains*, nos 176-181.

(1) Bernadotte. Voir *Contemporains*, n° 164.

président à vie du collège électoral de la Haute-Garonne, grand-aigle de la Légion d'honneur, commandeur de la Couronne de fer, grand'croix des Ordres du Christ de Portugal, de Saint-Henri de Saxe, de l'Aigle d'Or de Wurtemberg, de Saint-Léopold d'Autriche, il avait reçu, en mars 1808, le titre de duc d'Istrie, qui venait de lui être confirmé par lettres patentes en date du 28 mai 1809. Ses dotations, quoique moins considérables que celles de Davout et de Masséna, s'élevaient à une somme annuelle de 263 000 francs.

Cependant, il devait avoir son heure de disgrâce. C'était à l'époque du divorce de Napoléon. Bessières était fort attaché à la famille de Beauharnais. Déjà, en 1807, lorsqu'une première fois des bruits de divorce se répandirent pendant l'absence de Napoléon, Bessières, persuadé que ces bruits étaient l'œuvre de la police, avait, dans son premier mouvement, couru chez Fouché (1), auquel il avait fait une scène très vive. Au retour de l'empereur, le maréchal fut très surpris d'être mal accueilli. Il fut envoyé aussitôt en Espagne. Mais la victoire de Medina-del-Rio-Seco n'avait pas tardé à le faire rentrer en grâce.

En janvier 1810, au moment où le divorce venait d'être prononcé, Bessières ne se gêna pas pour parler librement, il ne cessa de se rendre à la Malmaison auprès de l'impératrice répudiée. Napoléon le sut et se montra généreux; il lui dit avec bonhomie: « Bessières, je veux vous rendre votre visite, attendez-moi donc à Grignon. » En effet, quelques jours après, Napoléon, accompagné d'une suite nombreuse, arrivait au château pour y passer deux jours.

A quelque temps de là, Bessières éprouvait à nouveau la confiance de l'empereur dans une circonstance qui se rattachait précisément au divorce. La nouvelle impératrice, Marie-Louise, devait être reçue, à son entrée en France, au nom de Napoléon, par un personnage considérable. Plusieurs noms avaient été prononcés. Napoléon se montrait indécis lorsqu'il trancha ainsi la difficulté: « Bessières ira recevoir l'impératrice; elle verra en même temps un homme de guerre, un gentilhomme et l'honneur en personne. » (1) Bessières fut donc nommé, pour la circonstance, commandant et gouverneur de la place de Strasbourg, et c'est en cette qualité que, le 23 mars 1810, il reçut la nouvelle souveraine.

Au début de l'année 1811, Bessières retourna en Espagne, où la situation des Français était restée très précaire. La Navarre, la Biscaye, Burgos, étaient en pleine insurrection; à chaque instant, les convois étaient enlevés, et les hommes isolés massacrés par les guérillas. Pour mettre fin à cette situation, Napoléon organisa l'armée du nord de l'Espagne, dont il confia le commandement à Bessières (15 janvier 1811). Celui-ci était chargé d'assurer les communications de l'armée du Portugal par Salamanque et Almeida, d'appuyer Masséna et de lui porter secours au besoin.

La mission de Bessières était des plus ingrates. Ses forces se trouvaient dispersées, et la question des subsistances soulevait sans cesse des difficultés presque insurmontables. Dans ces conditions, peut-on s'étonner que Bessières n'ait pu prêter à Masséna qu'un concours insuffisant?

Le 5 avril, celui-ci lui annonce son arrivée à Ciudad-Rodrigo, et l'informe, en même temps, qu'il a pris pour son armée 200000 rations de biscuit sur les approvisionnements de cette place.

« Vous devez être persuadé de mon » zèle comme de l'empressement que je met- » trai à créer des ressources pour nourrir les » troupes envoyées à Salamanque », lui écrit Bessières. Et comme celui-ci sait que la cavalerie de l'armée du Portugal est en fort mauvais état, il invite Masséna à lui envoyer tous les chevaux qui ne peuvent lui servir, s'engageant à les placer dans ses cantonnements et à les lui renvoyer rétablis. » (2) Mais il ne lui envoie pas les

(1) Fouché. Voir *Contemporains*, n° 390.

(1) Général Ambert, *loc. cit.*

(2) Général Thoumas, *Bessières* (Revue de cavalerie).

vivres attendus. Comment le pourrait-il? Il n'en a pas pour lui-même.

Masséna, qui songe à livrer bataille pour dégager Almeida, le presse de nouveau; il lui écrit le 17 avril pour lui demander 1 500 chevaux, car ceux de son armée ne peuvent rendre aucun service; il lui demande aussi dix jours de biscuit, de l'eau-de-vie, du pain et 18 pièces bien attelées.

« Je sais que vous êtes sans chevaux d'artillerie et d'équipages, répond le duc d'Istrie, que vous n'avez pas à vous louer de quelques officiers, mais il m'est impossible d'y remédier. »

Masséna insiste à nouveau sur les demandes qu'il a déjà faites. Bessières lui répond alors de sa main, et sur le ton le plus affectueux, en lui annonçant sa visite à Salamanque. « Vous trouverez en moi un vieil ami qui se fera toujours un devoir et un plaisir de vous être utile. Si les circonstances nous reportent sur le même champ de bataille, honneur au plus ancien! voilà ma devise. J'en ai agi ainsi il n'y a pas bien longtemps (1); j'espère que vous ne l'avez pas oublié, et je ferai de mon mieux comme à Roveredo (2). »

Sur ces entrefaites, Masséna lui annonce son intention de marcher immédiatement sur Almeida. Bessières, paralysé par les attaques incessantes des partisans Mina et Marquesito, ne bouge pas, et, quelques jours après, croyant l'opération terminée, il lui exprime ses regrets de n'avoir pu y coopérer.

« Vos lettres sont inconcevables, répond Masséna. Convenez, mon cher maréchal, que si l'armée de Portugal essuyait un échec, vous auriez bien des reproches à vous faire. Je vous ai demandé de l'artillerie et des attelages et encore plus positivement de la cavalerie. Vous avez, sous différents prétextes, éludé mes demandes. Nous avons tous le même maître, toutes les troupes qui sont en Espagne sont de la même famille. »

Enfin, le 30 avril, on vit arriver un convoi de blé et quelques quintaux de farine dont on avait le plus grand besoin. Bessières lui-même parut le 1er mai avec 1 500 hommes de cavalerie, 6 pièces d'artillerie et 30 attelages.

La bataille de Fuentès d'Oñoro s'engagea le 3 mai. Chose triste à dire : le secours si longtemps attendu et si tardivement amené par Bessières ne rendit aucun service; au moment où Montbrun, qui venait d'enfoncer les carrés anglais, ne demandait plus qu'un dernier effort pour gagner la bataille, Masséna envoya chercher la brigade Lepic, de la cavalerie de la garde, tenue jusque-là en réserve. Invoquant un règlement incompréhensible dans la circonstance, mais néanmoins formel, Lepic ne voulut pas charger sans prendre les ordres de Bessières, commandant en chef de la garde impériale. Par une fatalité inouïe, on ne trouva pas le maréchal sur cette partie du champ de bataille, la brigade Lepic ne fut pas engagée, et tout l'effet des belles charges de Montbrun fut perdu.

Dès lors, il fallait renoncer à ravitailler Almeida, que le général Brenier fit sauter le lendemain.

Il restait à Bessières une dernière et pénible mission à accomplir. L'empereur lui avait confié deux lettres de service qu'il devait communiquer dans le cas où Masséna serait battu : l'une nommait Marmont commandant en chef de l'armée de Portugal, l'autre rappelait le vaincu de Fuentès d'Oñoro.

Masséna voulant calmer l'irritation de l'empereur se montra injuste pour Bessières et signa un rapport qui avait les allures d'un acte d'accusation. Napoléon jugea les deux maréchaux, et s'il fut dur pour Masséna, du moins rendit-il pleine justice à Bessières.

Le nouveau chef de l'armée de Portugal, Marmont, trouva auprès de Bessières la plus grande bienveillance et le plus grand désir de lui venir en aide. Celui-ci lui envoyait

(1) A Essling, Bessières avait été sous les ordres du maréchal Lannes.

(2) A Roveredo, Bessières, à la tête des guides, avait dégagé la division Masséna.

à Salamanque 10 000 paires de souliers, du blé et 100 chevaux de l'artillerie de la garde. Mais il ne fallait pas compter sur de l'argent : « Je dois à mes fournisseurs, écrit Bessières le 18 mai 1811, plus de deux millions, et je n'ai pas un sou dans les caisses. »

D'ailleurs Bessières et Marmont ne devaient pas vivre longtemps en bonne intelligence. Il y eut de part et d'autre des tiraillements. Fatigué de ces conflits perpétuels, Bessières demanda instamment son rappel.

Il rentra en France, où pendant un an il connut les loisirs de la paix. Il en profita pour se rendre à Prayssac, où il voulait embrasser son vieux père et se retrouver au milieu de ses compatriotes.

En partant, le maréchal promit de revenir bientôt, mais la guerre de Russie éclatait et il allait courir à de nouveaux combats.

VII. CAMPAGNE DE RUSSIE CAMPAGNE DE SAXE — MORT DE BESSIÈRES

L'empereur le plaça de nouveau à la tête de la cavalerie de la garde impériale : lanciers polonais de Krazinski et lanciers rouges d'Édouard de Colbert, chasseurs de Lefebvre-Desnouettes, dragons de Letort, grenadiers à cheval de Walther, magnifiques régiments qu'on allait, plus que jamais, hésiter à sacrifier, à l'heure où ce sacrifice aurait pu, peut-être, nous donner la victoire!

Tant que l'armée marcha sur Moscou, la cavalerie de la garde se borna à escorter l'empereur. Du reste, Bessières, qui avait plusieurs fois conseillé à Napoléon de ne pas s'engager trop avant dans l'intérieur de l'empire russe, était le premier à lui demander de ménager la garde impériale dont on aurait certainement besoin aux heures critiques qu'il prévoyait. Cette circonspection empêcha un désastre, mais peut-être aussi empêcha-t-elle de remporter à La Moskowa une victoire décisive? C'est, en effet, sur l'avis de Bessières, qui répondait peut-être secrètement à sa pensée, que Napoléon, résistant aux instances de Murat et de Ney, refusa de faire donner la garde.

L'armée victorieuse entra à Moscou..... Quelques jours après, elle fuyait la ville incendiée et la retraite commençait. Bessières reprit sa place dans l'état-major de l'empereur. Celui-ci n'était pas le moins exposé. A Malojaroslawetz, il faillit être enlevé par les cosaques de Platow, qui, tombant à l'improviste sur le quartier général, y jetèrent le plus épouvantable désordre. Apercevant le brillant état-major de l'armée, ils se précipitèrent sur lui, les maréchaux durent mettre le sabre en main et combattre comme de simples sous-lieutenants. Heureusement, les cosaques ne connaissaient pas l'empereur, et l'arrivée des dragons de la garde mit fin à la bagarre. A leur tête, Bessières poursuivit les fuyards, auxquels il reprit les six canons qu'ils venaient d'enlever un instant auparavant.

Bessières ramena au delà du Niémen la cavalerie de la garde, dont il réorganisa les débris, environ 3 000 chevaux.

Dès la fin du mois d'avril, Napoléon, qui venait de lever de nouvelle troupes, se porta en avant pour faire sa jonction avec l'armée du prince Eugène. L'avant-garde s'ouvrit un passage au combat de Weissenfels. Le lendemain (samedi 1er mai 1813), l'armée tenta de forcer les défilés de la Pozernact de Rippach. Bessières devait y trouver la mort.

Son aide de camp, le colonel de Baudus, nous a laissé de curieux détails sur les derniers instants du maréchal.

« Déjeunant seul avec lui, le 1er mai au matin, je le trouvai triste et fus longtemps sans pouvoir lui faire accepter un seul des mets que je lui offrais; il répondait constamment qu'il n'avait pas faim. Je lui fis observer que nos vedettes et celles de l'ennemi étaient en présence, et que nous devions nous attendre, par conséquent, à une affaire sérieuse qui ne nous permettrait probablement de rien prendre dans la journée. Le maréchal finit par céder à mes instances et prononça ces paroles singulières : « Au

» fait, si un boulet de canon doit m'enlever » ce matin, je ne veux pas qu'il me prenne » à jeun! » Ces paroles me surprirent d'autant plus qu'il lui était arrivé plusieurs fois, quand nous nous trouvions exposés à un feu meurtrier, de nous dire en riant : « Gare » à vous, Messieurs! Pour moi, il ne m'ar- » rivera rien. »

» En sortant de table, le maréchal me donna la clé de son portefeuille et me dit : « Faites-moi le plaisir de chercher les » lettres de ma femme. » Je les lui remis, il les prit et les jeta au feu. Jusque-là le maréchal les avait toujours soigneusement conservées, Mme la duchesse d'Istrie me l'a souvent assuré depuis, en ajoutant que le maréchal, avant de partir pour cette campagne, avait dit à plusieurs personnes qu'il ne reviendrait pas, car, dans la crise des circonstances et avec nos jeunes soldats, disait-il, c'est à nous autres, chefs, à ne pas nous épargner. »

» L'empereur étant monté à cheval, le maréchal le suivit. Sa figure était si triste et si pâle que j'en fus frappé, et, me rappelant ce qui venait de se passer entre lui et moi, je dis à un camarade : « Si nous nous battons aujourd'hui, je crois que le maréchal sera tué. » (1)

Ney (2) venait d'enlever le village de Rippach; il s'arrêta à la hauteur des dernières maisons du village, et, apercevant la plaine couverte de la cavalerie prussienne, il dit à Bessières qui venait d'arriver à ses côtés : « Que viens-tu faire seul? Vois, si ta cavalerie était ici, la belle besogne! — Je viens de l'envoyer chercher, et elle va venir là, » répondit Bessières en montrant la terre avec son doigt. Au moment même, une bordée d'artillerie fut lâchée par une batterie ennemie, et, comme si elle avait fait long feu, un de ses derniers boulets, frappant le maréchal Bessières, l'enleva de son cheval et le jeta à terre. Il était mort.

En apprenant cette catastrophe soudaine, Napoléon versa des larmes, car il perdait en Bessières plus qu'un lieutenant habile, un ami fidèle. Il écrivit à la duchesse d'Istrie :

Du camp impérial de Colditz, 6 mai 1813.

» Ma cousine. Votre mari est mort au champ d'honneur. La perte que vous faites et celle de vos enfants est grande, sans doute, mais la mienne l'est davantage encore. Le duc d'Istrie est mort de la plus belle mort et sans souffrir; il laisse une réputation sans tache, c'est le plus bel héritage qu'il ait pu léguer à ses enfants; ma protection leur est acquise; ils hériteront aussi de l'affection que je portais à leur père.

» Trouvez, dans toutes ces considérations, des motifs de consolation pour alléger vos peines, et ne doutez jamais de mes sentiments pour vous.

» Napoléon. »

L'empereur réservait des honneurs extraordinaires à Bessières et à Duroc, tué quelques jours après à Wurtschen; les événements ne lui laissèrent pas le temps d'exécuter son dessein. Il ne put même pas assurer le sort de la maréchale, qui se trouva sans ressources lorsqu'elle vint à perdre sa dotation en 1814. C'était la conséquence de l'appareil de grandeur inouï dans lequel Napoléon obligeait à vivre tous ceux qui l'approchaient.

Elle mourut à Tilloy (Seine-et-Oise), le 4 juin 1840 (1).

Le département du Lot a élevé au maréchal Bessières, par souscription publique, une statue en marbre, œuvre du sculpteur Mahlmet. Elle fut érigée à Cahors en 1866, dans le square Fénelon, en face de la statue de Murat. En 1883, la politique a remplacé par Gambetta les deux héros de l'épopée napoléonienne, qui ont été relégués dans le salon de la préfecture.

Il existe un autre monument à la gloire du maréchal, celui que le roi de Saxe fit

(1) Colonel de Baudus. *Études sur Napoléon.*
(2) Ney, voir *Contemporains*, n° 40.

(1) Le fils aîné du maréchal, Napoléon Bessières, duc d'Istrie, né le 2 août 1802, fut fait pair de France en 1828; Napoléon l'avait porté pour 100 000 francs sur son testament à Sainte-Hélène; il mourut sans enfant le 21 juillet 1856. Mais le nom de Bessières a été perpétué dans l'armée par ses neveux, fils du général.

élever à l'endroit même où Bessières était tombé. Ce n'est qu'une simple pierre entourée de peupliers, mais, par un rapprochement glorieux, il est semblable à celui de Gustave-Adolphe, tombé non loin de là dans les plaines de Lutzen.

VIII. ANECDOTES — CONCLUSION

Avant de clore ce récit, nous rapporterons quelques anecdotes qui compléteront le portrait du maréchal Bessières.

« On peut dire de lui, écrit le général Ambert, qu'il fut vertueux à une époque où la véritable vertu se voyait rarement. Il fut religieux dans un temps d'indifférence, et désintéressé comme un sage. »

Le lendemain de la reddition de Madrid, pendant qu'il marchait avec la cavalerie sur Guadalaxara, la caisse de la manufacture royale, contenant 102 000 piastres, soit plus de 500 000 francs en argent, tomba entre ses mains. Il fit aussitôt porter cette somme à Madrid. « Le maréchal s'est débarrassé » de l'argent parce qu'il était trop lourd, dit- » on, mais il a gardé l'or. » Bessières apprit ces propos et s'en montra fort affecté. « Mais qu'importe, disait-il au général de » Latour-Maubourg, cette injustice ne nous » changera, ni vous ni moi, et ne nous empê- » chera pas de continuer à remplir nos de- » voirs en honnêtes gens. »

Bessières était bon, humain, charitable. Un jour, en Espagne, arrivant dans un village qu'une contribution venait de ruiner, il vit les habitants en larmes solliciter sa protection. Ne pouvant faire plus, le maréchal dit à son aide de camp :

« Ouvrez ma caisse particulière et donnez tout ce que j'ai à ces malheureux.

— Mais, Monsieur le maréchal!.....

— Vous ne voyez donc pas leurs souffrances ? s'écria Bessières.

A Valladolid, il fit sortir de prison ceux que des mesures arbitraires y retenaient; il fit restituer aux familles tous les biens confisqués et rendit aux églises l'argenterie et les tableaux enlevés.

Aussi, lorsque la mort du maréchal fut connue en Espagne, les villes et les villages des provinces du Nord qui n'étaient pas occupés par nos troupes, firent célébrer des services funèbres en son honneur.

Pendant l'incendie de Moscou, le palais qu'il occupait fut envahi par des malheureux sans asile et mourant de faim. Le maréchal était sur le point de se mettre à table, il se tourna vers ses officiers et dit simplement : « Messieurs, allons dîner ailleurs. » Et il ajouta tout bas, s'adressant à M. de Baudus : « Faites asseoir à notre table ces pauvres gens, qu'on leur donne toutes provisions, et ne les quittez pas. »

Au passage de la Bérésina, Bessières vit une pauvre femme morte de froid, et près d'elle sa petite fille âgée de dix ans, qui donnait à peine quelques signes de vie. Le maréchal prit l'enfant et l'adopta. Malheureusement, la gangrène se déclara, et la petite fille ne put dépasser Wilna. Il la fit transporter dans un couvent et remit une somme considérable pour les soins à donner. En prenant congé des religieuses et de sa jeune protégée, Bessières recommanda de lui donner des nouvelles de l'enfant, qu'il enverrait chercher après sa guérison.

Une mort glorieuse devait être le couronnement d'une si belle vie. Et Napoléon pouvait dire de lui ces paroles qui sont gravées sur le piédestal de sa statue à Cahors :

Il vécut comme Bayard et mourut comme Turenne.

Paris. E. et J. FRANCESCHINI.

BIBLIOGRAPHIE

Général THOUMAS : *Les grands cavaliers du premier Empire. — Bessières* (article de la *Revue de cavalerie*, t. XIV). — Général AMBERT : *Correspondant* du 10 septembre 1878. — COMÈDE-MIRANCOURT : *Vie du maréchal Bessières*, Cahors, 1845 — Colonel DE BAUDUS : *Études sur Napoléon.* — Duchesse D'ABRANTÈS : *Mémoires.* — LACROIX : *Les maréchaux de Napoléon.* — BEAUREGARD : *Les maréchaux de Napoléon.* — HOUSSAYE, COPPÉE, etc. : *La vieille garde impériale.*

LES CONTEMPORAINS



M. DUFRICHE DES GENETTES

CURÉ DE NOTRE-DAME DES VICTOIRES, A PARIS (1778-1860)

I. LES DES GENETTES — ENFANCE DE CHARLES : VIVACITÉ DE CARACTÈRE — LA PREMIÈRE COMMUNION RETARDÉE — VOCATION

Charles Dufriche des Genettes naquit à Alençon le 10 août 1778. Depuis quatre siècles déjà ce nom avait acquis dans la ville une célébrité justement méritée: les Dufriche, possesseurs du domaine des Genettes, tenaient dans la magistrature un rang honorable.

Intelligence ouverte dès sa première enfance, Charles lisait couramment à l'âge de trois ans, ce qui ne l'empêchait pas de se livrer au jeu avec une fougue de tempérament qui effrayait Mme des Genettes.

Celle-ci, appréhendant pour plus tard les effets d'une ardeur si difficile à calmer, entoura l'éducation de son fils de toute la sollicitude dont est capable le cœur d'une mère qui comprend ses devoirs.

En 1783, la famille quitta Alençon pour se rendre à Séez où M. des Genettes venait d'être placé; ce fut l'époque où le jeune Charles commença son instruction, et il est assez curieux de voir un bambin de cinq ans aborder résolument l'étude du latin. Deux ans plus tard, il fait déjà sa cinquième, et, malgré des concurrents qui ont le double de son âge, il tient la tête de la classe.

Mais cette intelligence précoce est accompagnée, il faut l'avouer, des défauts habituels aux enfants, Charles effraye par sa vivacité ses maîtres et ses parents. Il est vrai que son bon cœur fait bien vite oublier ses emportements : après un écart dont retentit encore la maison paternelle, on le trouve à genoux dans une chambre récitant pieusement le *Miserere*, en demandant à Dieu pardon de sa vivacité; puis, assuré de sa conversion, il chante le *Te Deum*.

C'est au milieu de cette lutte contre la fougue de son caractère qu'arriva l'époque de la Première Communion, et il fallut — à la grande confusion du futur curé de Notre-Dame des Victoires — retarder de six semaines l'admission de l'enfant. Cette épreuve excita tellement ses réflexions qu'à dater de ce jour on le vit travailler sérieusement à la réforme de ses défauts.

Du reste, si ses passions se montraient déjà vives, sa foi et son énergie promettaient un homme d'une trempe peu commune. Dès les premières années où s'éveilla sa raison, une vocation se dessina nettement : un jour que son confesseur montrait des inquiétudes pour l'avenir en lui disant : « Qu'est-ce que vous pourrez bien faire plus tard?... l'enfant répondit d'un ton assuré :

— Mon Père, ce que vous faites vous-même.

— Vous prêtre, mais c'est impossible, vous ne parlez pas sérieusement.

— Si, mon Père.

— Eh bien, apprenez avant toute chose qu'il faut vous corriger.

— Mon Père, j'y suis résolu. »

Ce désir nettement formulé ne quitta pas un seul jour la pensée de Charles : les inconstances critiques qui menaçaient alors le sacerdoce ne l'effrayèrent en rien, elles semblèrent même affermir sa résolution.

II. LES PRÊTRES ASSERMENTÉS JEAN BON SAINT-ANDRÉ — LA MISÈRE

Il ressentait une vive horreur pour la *constitution civile du clergé :* lorsqu'il rencontrait dans la rue un prêtre assermenté, il avait coutume de faire ostensiblement un grand signe de croix, comme pour se préserver d'une influence diabolique.

Un jour il poussa plus loin la manifestation de ses répugnances : envoyé au collège de Chartres pour y suivre le cours de seconde, il dut, suivant l'usage, aller chez l'aumônier pour y recevoir le sacrement de Pénitence. C'était le vicaire général de l'évêque intrus d'Eure-et-Loir qui remplissait ces fonctions.

Charles se met à genoux mais sans mot dire. Le prêtre l'invite à réciter le *Confiteor*, l'enfant s'y refuse.

— Je n'ai pas besoin de dire le *Confiteor*.

— Pourquoi?

— Parce que je ne veux pas me confesser aux prêtres assermentés, ils ne sont pas catholiques.

— Mais comment, est-ce à vous de décider une pareille question? Croyez-vous en savoir plus long que notre évêque qui m'a donné le pouvoir de vous confesser?

— Celui que vous appelez notre évêque ne peut pas vous donner un pouvoir qu'il n'a pas lui-même.

A cette réponse, l'ecclésiastique se lève et représente à Charles des Genettes qu'il s'oublie et qu'il traite sans respect l'Église et ses ministres.

— Monsieur, reprend le collégien, je vénère, au contraire, l'autorité de l'Église, et si je vous tiens ce langage qui paraît vous blesser, c'est que Notre Saint-Père le Pape,

dans son Bref du 13 avril, ordonne aux ecclésiastiques qui ont prêté le serment de le rétracter au plus tôt et déclare illégitime l'élection des nouveaux évêques.

En entendant cette réplique, l'intrus, de plus en plus surpris, lève les bras au ciel et s'écrie d'un ton qu'il veut rendre joyeux :

— Où allons-nous si les écoliers viennent nous citer des Brefs? Vous avez donc, mon ami, ajouta-t-il ironiquement, des relations avec la cour de Rome?

— Vous en avez bien, vous, avec celle de Satan.....

Ainsi se termina l'entrevue : Charles des Genettes avait pu mettre à la réplique quelque vivacité malicieuse, mais il était resté dans les limites de la vérité, et toutes ces réponses lui avaient été fournies par son véritable confesseur, un chanoine zélé qui demeurait caché et que, de temps en temps, Charles allait consulter dans une rue isolée de la ville.

Au reste, l'énergie qu'apportait ce jeune homme à défendre sa foi, il la montrait également dans la manifestation de ses sentiments royalistes.

La distribution des prix du collège de Chartres était présidée par un régicide, Jean Bon Saint-André : Charles est appelé pour recevoir un prix, il s'avance, monte sur l'estrade, mais, au lieu d'accepter l'accolade d'usage, il se contente de faire un salut et de se retirer. Toute l'assistance a remarqué cet acte de fierté et les collégiens applaudissent à tout rompre. Le nom de Charles des Genettes est proclamé une seconde fois, et l'élève renouvelle sa première démarche, tandis que le révolutionnaire lui jette un regard de colère.

Cette horreur instinctive de la Révolution allait bientôt recevoir une nouvelle justification. M. des Genettes, comprenant enfin que les idées nouvelles étaient loin de donner ce qu'elles avaient promis, s'était démis de ses fonctions. La Convention ne tarda pas à avoir sa vengeance : au mois de mars 1794, ses envoyés se présentaient chez l'ancien magistrat pour l'arrêter.

M. des Genettes fut écroué et tous ses biens confisqués; la famille fut réduite à une pénurie presque complète. Congédiant leur personnel, Mme des Genettes et ses deux enfants, Charles et sa sœur, durent se suffire à eux-mêmes. Charles se chargeait d'aller aux provisions : muni d'un assignat de vingt sous, il parcourait les fermes pour se procurer les denrées nécessaires, et les habitants de Dreux, touchés du malheur qui accablait cette famille respectable, ne voulaient rien recevoir; le jeune homme rentrait toujours au logis avec son assignat de vingt sous.

III. JEUNESSE DE CHARLES — IL SAUVE SON PÈRE ET FAIT OUVRIR L'ÉGLISE DE DREUX

Cependant, le règne de la Terreur se prolongeait et M. des Genettes était toujours sous les verrous : à peine, de temps à autre, les siens pouvaient-ils parvenir jusqu'à lui. Dans la seule ville de Dreux, 150 pères de famille partageaient cette détention.

Charles se demandait quel moyen efficace employer pour délivrer celui dont l'absence causait tant de douleur au foyer domestique, lorsque, le 10 thermidor, Robespierre monta à son tour sur l'échafaud (lundi 28 juillet 1794).

Aussitôt, par un mouvement populaire irrésistible, les prisons s'ouvrirent comme d'elles-mêmes. Le 4 août, Charles des Genettes, à la tête d'une troupe d'hommes qu'il a harangués, court délivrer les prisonniers de Dreux.

Enhardi par ce premier succès, il prépare une nouvelle manifestation.

A Dreux, comme dans toutes les villes de France, les églises étaient fermées, et les catholiques, pour l'exercice de leur culte, se voyaient réduits à des réunions mystérieuses tenues le soir dans les caves des faubourgs. Charles des Genettes était des plus zélés à s'y rendre : volontiers il y remplissait le rôle de catéchiste, faisant de pieuses lectures et donnant des commentaires appropriés.

Un soir, il propose aux femmes qui l'entouraient de rentrer à l'église et d'y

tenir des réunions publiques : la motion est adoptée, et le lendemain, à l'heure de midi, plus de 300 femmes se rassemblent sur la place et se rendent au district. C'était à dessein que les hommes avaient été écartés, afin d'enlever à la manifestation tout caractère de revendication violente.

Arrivé chez l'administrateur, Charles expose qu'il est envoyé au nom de toute la ville de Dreux pour réclamer les clés de l'église, et s'il n'a que des femmes à sa suite. c'est pour mieux marquer le caractère pacifique de sa démarche. L'administrateur, surpris, écoute sans trop savoir que répondre, et, voulant ménager sa popularité, il livre les clés demandées.

Aussitôt les 300 femmes prennent le chemin de l'église, y pénètrent en foule, renversent une muraille qu'on avait élevée devant l'autel, et préparent l'ornementation pour le service divin qui ne tarde pas à y être célébré.

On approchait de l'époque de Pâques : toutes les fêtes de ces jours solennels attirent de la ville et des environs une foule nombreuse, et ce n'est qu'après quelques semaines qu'arrive de Paris un commissaire avec un détachement de dragons, chargé de fermer de nouveau l'église et de châtier les auteurs d'une pareille infraction à la loi. Le nom de Charles est naturellement prononcé, mais on se contente de rappeler que c'est un enfant de seize ans qui mérite l'indulgence.

Ainsi se termina une aventure qui aurait pu avoir des conséquences redoutables. La famille des Genettes, un peu inquiète pour l'avenir, prit le parti de quitter la ville et d'aller se faire oublier dans une petite maison de campagne dépendant de la paroisse de Saint-Lomer, non loin de la ville de Séez.

IV. « LE PETIT CURÉ DE SAINT-LOMER » — MENACES D'ARRESTATION — LA MALADIE

Avec son tempérament actif, Charles y trouva bientôt un nouvel aliment à son zèle : il parcourait les fermes et donnait aux enfants des villageois des leçons de lecture et de catéchisme. Aux plus intelligents, il enseigna les premières notions de la langue latine (1) et sut si bien se faire apprécier dans ses fonctions gratuites de maître d'école que ses parents demandèrent que les petites filles fussent admises à recevoir ses leçons, tout au moins pour le catéchisme.

Le jeune homme ne demandait qu'à étendre le champ de son zèle; il fit les démarches nécessaires auprès des autorités civiles afin d'obtenir l'autorisation d'enseigner les éléments de la religion. Simple laïque, il n'avait rien à craindre des décrets qui proscrivaient les prêtres : aussi sa demande fut-elle accueillie, et, chose plus étrange, on lui concéda pour local de réunion l'église même de Saint-Lomer, moyennant une redevance de cent sous par an.

Encouragé, d'autre part, par un vénérable prêtre qui exerçait secrètement les fonctions de vicaire général pour le diocèse, Charles des Genettes commença dans l'église paroissiale ses premières instructions. Grâce au chant des cantiques, à la récitation des psaumes, à la lecture de l'Évangile et d'un commentaire approuvé, elles devinrent si attrayantes qu'elles réunirent les grandes personnes aussi bien que les enfants.

Bientôt on accourut non seulement de Saint-Lomer, mais de tout le canton, et la réunion du dimanche devint un véritable office paroissial. « Les paysans, chantres autrefois dans leur église, dit un biographe de M. des Genettes, se réinstallèrent avec joie au lutrin. On chantait la grand'messe tout entière, et après le *Sanctus*, toute l'assemblée s'agenouillait comme si un prêtre eût été à l'autel et priait quelques moments en silence. Le soir, on venait régulièrement pour les Vêpres. »

Ces réunions se complétaient de la visite secrète des prêtres catholiques à la demeure de la famille des Genettes, ils y exerçaient en cachette le pouvoir de leur

(1) Six ou sept de ces enfants persévérèrent et arrivèrent plus tard au sacerdoce.

ministère, et c'est ainsi qu'une nuit de Noël, grâce aux instructions préalables de Charles, 30 enfants purent recevoir, pour la première fois, le Dieu de l'Eucharistie, en compagnie de 80 de leurs parents et de plus de 300 personnes.

Pendant trois ans, le jeune des Genettes poursuivit sa mission extraordinaire; plus d'une fois, il est vrai, il eut à redouter l'intervention de l'autorité, mais toujours, par sa présence d'esprit et son savoir-faire, il échappa au péril qui le menaçait.

Un jour, il apprend que le préfet a donné l'ordre de l'arrêter et de le tenir au secret : Charles, plus prompt que la police, court à la préfecture et, grâce à l'un de ses amis, est assez heureux pour obtenir une audience.

— C'est donc vous, jeune homme, lui dit le préfet, qui avez l'audace de tenir dans l'église de Saint-Lomer des réunions absolument proscrites par les lois de la République.

Le prévenu rappelle aussitôt l'autorisation qu'il a sollicitée et obtenue de faire le catéchisme aux enfants.

— Si votre rôle se bornait à cette mission, reprend le fonctionnaire, je n'aurais pas donné l'ordre de vous arrêter : mais il paraît que vous profitez de ces réunions pour décrier la République, soulever les esprits, monter les têtes et faire regretter le régime disparu.

A cette accusation Charles répond que, autorisé par l'administration, depuis trois ans il emploie ses loisirs à rendre service aux populations au milieu desquelles il habite : il apprend à la jeunesse à respecter Dieu et la famille, et les parents se félicitent d'avoir trouvé un instituteur pour leurs enfants à une époque où prêtre et instituteur font également défaut. Cependant, puisque M. le préfet le désire, ces fonctions cesseront, mais auparavant il faudra dire aux gens du canton de Saint-Lomer que c'est sur l'ordre de la préfecture.

Se voyant ainsi mis en cause, le préfet se radoucit, sermonna le jeune homme, mais lui dit de continuer tout en déclarant qu'on le surveillerait.

Le « petit curé de Saint-Lomer », comme on l'appelait dans toute la région, retourna donc à son église, mais M. des Genettes, qui n'était pas sans inquiétudes au sujet de la liberté de son fils, saisit cette occasion de l'éloigner et l'envoya à Alençon pour y étudier la médecine.

Tel n'était pas le rêve du jeune homme, mais, outre qu'avec son peu de fortune il fallait bien embrasser une carrière, il trouvait dans l'exercice de la médecine un prétexte excellent pour parcourir la campagne tout en continuant son rôle d'apôtre.

Le jeune des Genettes se livrait donc avec ardeur à l'étude. Il approchait du moment de la conscription qui allait l'arracher à sa famille, quand sa santé, brusquement ébranlée, le contraignit de rentrer sous le toit paternel. Plusieurs fois de suite, le conseil de revision le fit mander, mais en voyant ce pauvre garçon amaigri, à la poitrine épuisée par les crachements de sang, il fallut bien le renvoyer dans ses foyers.

En dépit des efforts des révolutionnaires qui voulaient obtenir son départ, Charles resta à Saint-Lomer pour refaire une santé épuisée, et quand ses forces revinrent, les lois nouvelles lui permirent de se racheter, écartant ainsi une épreuve qui aurait pu entraver sa vocation véritable.

V. LA VOCATION ECCLÉSIASTIQUE — M. DES GENETTES EST NOMMÉ VICAIRE A COURTOMER ET A ARGENTAN — SUPÉRIEUR DU COLLÈGE DE LAIGLE

Charles ne perdait pas de vue le désir conçu dès son enfance, de consacrer sa vie au service des âmes. Instruite de ses projets, sa mère était prête à les favoriser; il n'en était pas de même de M. des Genettes.

Sur les instances réitérées du fils et de la mère, le père se rendit enfin et donna son enfant à l'Église. Ce fut au mois de juin 1803 que le jeune des Genettes entra au Séminaire de Séez : son zèle, son expérience des catéchismes lui facilitèrent l'étude des sciences ecclésiastiques, et ses directeurs l'employèrent aussitôt à l'instruction des

enfants pauvres. Cette habitude de la parole le préparait à la prédication; aussi l'abbé des Genettes n'eut pas plus tôt reçu le diaconat que, sur l'ordre de son évêque, il dut monter dans la chaire de la cathédrale.

Ordonné prêtre (9 juin 1805), il fut nommé vicaire à Courtomer, puis quelques mois plus tard, à Argentan. Bientôt Mgr de Bois-Chollet, ayant besoin d'un chef d'institution à Laigle, choisit l'abbé des Genettes. Il s'agissait de relever une maison qui tombait, de trouver des élèves et encore plus des ressources pour les entretenir.

Une somme de 1 200 francs restait en caisse; avec cette faible ressource le nouveau supérieur acheta une maison, l'aménagea, attira 140 élèves, 8 professeurs et réussit à les faire vivre. C'est alors que M. des Genettes commença ces larges brèches que, durant toute sa vie, il devait faire à l'héritage paternel. Par ce moyen, la maison prospéra et remporta tant de succès qu'elle fit ombrage à l'Université.

On était à l'époque du décret de 1810 qui ordonnait à tous les établissements d'éducation ecclésiastiques de congédier leurs élèves et faisait main basse sur les immeubles qui en dépendaient. Effrayé par ces mesures draconiennes, le supérieur de Laigle écrivit au grand-maître de l'Université et fit appuyer sa démarche par le supérieur de Saint-Sulpice, M. Émery (1), dont le crédit était alors très puissant à la cour impériale.

Grâce à cette intervention, M. des Genettes put rester quelques jours encore à la tête de la maison, mais bientôt des ordres sont donnés pour la fermer, et un inspecteur est envoyé à cet effet.

M. des Genettes l'apprend, et, avec ce sang-froid qui ne l'abandonnera jamais, il prend la résolution de prévenir le coup : il congédie son personnel, renvoie maîtres et élèves, place un écriteau sur la porte de sa maison pour la mettre en vente et attend l'arrivée du délégué. Quand celui-ci se présente, le supérieur est seul.

— Où sont vos élèves? demande l'envoyé de l'Université.

— Mes élèves! Je n'en ai plus. Je les ai congédiés, car je ferme ma maison.

— Vous avez raison, Monsieur l'abbé, reprend l'inspecteur; car j'arrivais ici avec l'ordre de vous imposer une dissolution que vous avez prévenue..... Je me retire donc, mais, auparavant, ma mission m'ordonne d'apposer les scellés sur l'immeuble vide.

— Pardon, Monsieur l'inspecteur, je m'oppose à la mise des scellés, car vous n'êtes plus ici dans une maison d'éducation, mais dans un immeuble dont je suis le propriétaire et que je vais vendre comme vous avez pu en voir l'annonce sur la porte.

Le fonctionnaire, quelque peu perplexe, céda à cet argument dont la mauvaise foi d'aujourd'hui ne se contenterait plus; il partit, la maison se vendit, et l'abbé reprit son poste de vicaire à Argentan.

VI. LES PRISONNIERS ALLEMANDS A ARGENTAN — MISSION PRÈS DU PAPE PIE VII — CHUTE DE NAPOLÉON

Les événements préparaient un nouvel aliment à son zèle: on était en 1813: un convoi de 1 200 prisonniers allemands arrivait à Argentan et, le soir, les mesures furent si mal prises qu'on oublia de leur donner à manger; le lendemain, les alentours de la prison retentissaient des cris de ces affamés.

Le vicaire se rend à la gendarmerie et obtient de se faire ouvrir les portes de la prison : ému du spectacle affreux qui s'offre à ses regards, il provoque une souscription pour venir en aide aux prisonniers.

Bientôt le typhus se déclare parmi ces malheureux dont un grand nombre sont catholiques. Les prêtres de la ville, ne comprenant point l'allemand, se demandaient comment les secourir. « N'importe, dit l'abbé des Genettes, je vais y aller; si je ne puis les confesser, ils auront du moins la consolation de voir un prêtre. »

Ici nous laissons la parole à M. de Valette :

« Il pénétra résolument dans ce foyer

(1) Emery. Voir *Contemporains*, n° 211.

d'infection. Son admirable dévouement trouva sa récompense dans le bien qu'il put faire. En apercevant un prêtre au milieu d'eux, les malades lui tendaient les bras, faisaient le signe de la croix pour montrer qu'ils étaient catholiques, baisaient le crucifix et répondaient de leur mieux à ses signes. Après une ou deux visites, car il s'était fait une règle de s'y rendre chaque matin, il découvrit un sous-officier hongrois qui parlait latin, et qui se fit son interprète auprès de ses camarades. Il put ainsi leur adresser des exhortations, les consoler, les encourager et même les confesser, car ces braves gens n'hésitaient pas à faire passer leurs péchés par la traduction du sergent. Aidé par l'abbé Alleaume, chapelain de l'hôpital, il donnait par jour l'Extrême-Onction à 30 et 40 malades, qui tous succombaient dans la journée. Au 3 janvier 1814, il ne restait plus qu'une soixantaine d'hommes. Ce jour-là, la maladie fit irruption dans la ville; 83 personnes furent atteintes presque à la fois. M. des Genettes allait dîner chez une de ses parentes; à moitié chemin, il est comme foudroyé; on le transporte à son domicile, et pendant trois semaines, il reste entre la vie et la mort. »

Son zélé collaborateur, l'abbé Alleaume, avait aussi été frappé: il était mort le 6 janvier.

L'idée d'abandonner ses chers malades était insupportable à M. des Genettes, et, malgré la fièvre, malgré la faiblesse, il se traînait chaque matin dans les salles. Il put célébrer la messe le 2 février, et recouvra peu à peu la santé, cependant, il perdit tout à fait la mémoire qu'il avait excellente. Depuis lors, il ne put rien apprendre par cœur et fut contraint de lire ses prônes.

La maladie n'avait pas affaibli le zèle du vicaire d'Argentan. A cette époque la situation des affaires ecclésiastiques du diocèse était fort troublée : Mgr de Bois-Chollet était mort, et l'Empire lui avait donné pour successeur un vicaire général de Rouen, M. Baton, qui, à raison des difficultés pendantes entre le Saint-Siège et le gouvernement français, n'avait pas reçu l'institution canonique. Il ne pouvait donc à aucun titre se mêler de l'administration du diocèse; cependant, pour se donner un titre apparent, il s'était fait nommer vicaire capitulaire.

Cet acte anticanonique et d'ailleurs formellement désapprouvé par Pie VII (1), ne parvint point, on le devine, à concilier à l'esprit de l'intrus les prêtres du diocèse; la plupart réclamaient son expulsion. Il s'agissait pour cela de tenter des démarches auprès du Pape, alors prisonnier de Napoléon (2) à Fontainebleau. L'abbé des Genettes, dont on connaissait l'adresse et le dévouement, fut chargé des négociations; il partit pour Paris et, par l'intermédiaire du cardinal Gabrielli, l'état du diocèse de Séez fut bientôt connu du Saint-Père, qui consentit à nommer un administrateur pendant la vacance du siège. Le Pape voulut charger de ces fonctions le négociateur luimême; mais il sut modestement s'effacer en indiquant le plus ancien des vicaires généraux de Mgr de Bois-Chollet.

A son retour à Argentan, après une mission si heureusement accomplie, il fallait s'attendre à la colère de M. Baton et surtout à celle du pouvoir qui le soutenait : la chute de l'Empire conjura ce péril et combla les vœux de l'abbé des Genettes, qui n'avait rien perdu de l'ardeur de ses sentiments royalistes; il les manifesta même avec tant d'éclat que, l'année suivante, pendant les Cent-Jours, il fut obligé de se cacher.

VII. M. DES GENETTES VEUT ENTRER CHEZ LES JÉSUITES — IL EST NOMMÉ CURÉ A MONSORT D'ALENÇON

La vie de l'abbé des Genettes avait été jusqu'alors assez mouvementée; il lui semblait cependant que Dieu en l'appelant au sacerdoce l'avait destiné à une carrière plus calme et, à l'étonnement de plusieurs, on apprit bientôt qu'il faisait des démarches

(1) Pie VII. Voir *Contemporains* nos 291-296.
(2) Napoléon. Voir *Contemporains*, nos 176-181.

pour entrer dans la Compagnie de Jésus.

Mais les Jésuites refusèrent.

« Votre place n'est pas chez nous, lui dit-on, vous êtes fait pour être curé. »

Il était à peine de retour que ses supérieurs ecclésiastiques l'envoyaient à Alençon pour y desservir le quartier de Monsort.

Cette paroisse avait la plus mauvaise réputation. Aussi le vicaire s'empressa-t-il de refuser; mais ce refus était prévu, et comme la foi et la piété du prêtre étaient connues, on lui intima l'ordre de se rendre à son poste sous peine d'interdit.

Il partit donc et fit dans sa paroisse une entrée assez extraordinaire.

Le jour de son installation, pour parvenir à l'église, il fut obligé d'avoir recours à la force, et c'est escorté par les gendarmes qu'il traversa la rue, mais, après trois ans de lutte, le curé avait gagné le cœur de ses paroissiens. Etant tombé malade, il vit quatre-vingts de ces braves gens se relayer jour et nuit près de son lit de souffrance.

Cette maladie lui fournit une bonne raison de donner sa démission : quand les habitants de Monsort l'apprirent, ils firent toutes les démarches possibles pour le garder : « Nous lui avons rendu la vie dure, disaient-ils à l'évêché, mais aujourd'hui nous l'aimons. » Le curé démissionnaire se retira auprès de sa sœur.

VIII. CURÉ DES MISSIONS ÉTRANGÈRES A PARIS LA PROVIDENCE.

L'abbé des Genettes était donc libre, et il s'en réjouissait par lettre avec un de ses amis qui habitait à Paris, quand le Dr Récamier (1) sut attirer dans la capitale l'ancien curé de Monsort. Quelques jours plus tard M. des Genettes devenait en qualité de vicaire l'un des collaborateurs de M. Desjardins, curé des Missions étrangères, et, au mois de septembre suivant (1819), M. Desjardins ayant été nommé vicaire général de Paris, M. des Genettes reçut sa succession.

(1) Dr Récamier. Voir *Contemporains*, N° 412.

Sa première pensée fut pour les pauvres et pour les enfants, également chers au cœur des vrais apôtres de Jésus-Christ. L'église des Missions étrangères étant insuffisante pour la paroisse (1), les indigents y trouvaient difficilement accès et s'habituaient à ne plus paraître aux offices. Le curé aménagea pour eux une sorte de crypte qui n'avait aucun usage; il y installa des bancs et, chaque dimanche, un auditoire nombreux de pauvres gens venait y entendre la parole divine. A lui seul, M. des Genettes exerça ce ministère des pauvres pendant plus de deux ans, leur donnant chaque dimanche deux instructions. Pour grossir le nombre des assistants, il eut recours à une pieuse industrie : deux Sœurs de charité se tenaient au haut de l'escalier qui descendait à la chapelle et distribuaient des cartes à toutes les personnes qui se présentaient. A la sortie, ces cartes s'échangeaient contre des pains chez le boulanger voisin.

En faveur des enfants, le curé des Missions étrangères établit (octobre 1820) une œuvre pour laquelle, sans parler de son dévouement, il épuisa son patrimoine. Il commence par faire l'acquisition d'une maison où il réunit, sous la direction de six religieuses, une vingtaine d'orphelines, mais la maison est trop petite pour contenir tous les enfants de la paroisse auxquels pouvait manquer l'appui de la famille. Il fallait s'agrandir : le curé n'hésita pas : il achète une nouvelle maison. C'est une somme de 95 000 francs à verser, puis bientôt 35 000 autres francs pour achat de masures environnantes et encore 30 000 francs pour aménagements. Mais, à ce prix, 240 petites orphelines trouvent le refuge qui leur assure la vie d'ici-bas et le salut de l'âme.

Pour cette œuvre de la *Providence*, M. des Genettes dépensa dans les sept premières années plus de 500 000 francs, sur lesquels 70 000 à peine furent fournis par ses pa-

(1) Cette paroisse occupait la chapelle du Séminaire des Missions étrangères (128, rue du Bac) qui a été rendue depuis à sa destination. Son siège actuel est l'église de Saint-François-Xavier.

roissiens. Le bon curé hésitait toujours avant de demander au dehors des secours pour sa maison; il craignait de diminuer les ressources destinées à d'autres. Un jour, cependant, qu'il fallait absolument une somme importante, il invoqua le secours de Charles X (1), et le roi, en apprenant ce que M. des Genettes avait fait dans la maison de la *Providence,* lui envoya 30 000 francs. Il se le rappelait, et, plus tard, quand le curé des Missions étrangères avait l'occasion de paraître devant lui, il ne manquait pas de dire : « Eh bien, Monsieur le curé, comment vont nos petites-filles? »

Si la misère et ses suggestions sont périlleuses, il est d'autres dangers dont les ravages sont incalculables; au premier rang se rangent les mauvaises lectures : nous leur devons à peu près toutes nos convulsions sociales depuis un siècle. Plutôt homme d'action qu'homme d'étude, l'abbé des Genettes, avant tout, homme de zèle, ne pouvait manquer de se dévouer à combattre un pareil fléau; aussi le voyons-nous prendre une part active aux travaux de la Société pour la propagation des bons livres (1).

Mais la révolution de Juillet 1830 ruina cette œuvre, et, d'après l'abbé de Valette, pour échapper aux ennuis de cette affaire, M. des Genettes, sans vouloir écouter personne, même l'archevêque de Paris, se serait brusquement démis de sa cure pour se retirer à Fribourg (septembre 1830). Au surplus, les motifs de cet exil n'ont jamais été bien connus.

En Suisse, ce fut une inactivité de deux ans qui devint très pénible. La Providence, qui tenait en réserve un instrument destiné à une grande œuvre, n'avait pas permis que cet instrument pût se fixer nulle part. L'heure étant arrivée, elle suscita une occasion : le terrible choléra de 1832. Le bon prêtre ne pouvait rester éloigner quand tant d'autres se dévouaient : il demanda à Mgr de Quélen (1) de rentrer dans le diocèse, et vint se mettre à la disposition du prélat. Dans les derniers jours du mois d'août 1832, il fut nommé curé de Notre-Dame des Victoires.



ÉGLISE DE NOTRE-DAME DES VICTOIRES

M. des Genettes, curé des Missions étrangères, avait eu, parmi les établissements religieux de sa paroisse, la maison-mère des Filles de la Charité où la Sainte Vierge s'était manifestée en 1830 à Sœur Labouré (2).

Il fut alors des plus ardents à bénir Dieu de cette grâce et des plus empressés à répandre la *Médaille miraculeuse.* Il aurait désiré que la chapelle privilégiée devînt

(1) Charles X. Voir *Contemporains,* n° 41.

(2) Pour la Société de la propagation des bons livres, on peut voir *la Congrégation,* par M. Geoffroy de Grandmaison, et les *Notes et Documents* pour servir à l'histoire du R. P. d'Alzon, t. Ier.

(1) Mgr de Quélen. Voir *Contemporains,* n° 270.

(2) Sœur Labouré. Voir *Contemporains,* n° 111.

un but de pèlerinage, mais il ne put l'obtenir. Il semble que la Providence l'envoyât à Notre-Dame des Victoires pour y suppléer.

IX. M. DES GENETTES, CURÉ DE NOTRE-DAME DES VICTOIRES — SON DÉCOURAGEMENT

La paroisse de Notre-Dame des Victoires était de beaucoup inférieure à celle des Missions étrangères et passait à juste titre pour l'une des moindres de Paris. Au reste, rien de plus intéressant que le tableau que M. des Genettes lui-même en a tracé dans son *Manuel de l'Archiconfrérie*.

« Il y a dans Paris une paroisse presque inconnue, même d'un grand nombre de ses habitants. Elle est située entre le Palais-Royal et la Bourse, au centre de la ville; sa ceinture se compose de théâtres et de lieux de plaisirs bruyants et publics. C'est le quartier le plus absorbé par les agitations intéressées de la cupidité et de l'industrie, le plus abandonné aux criminelles voluptés des passions de toute espèce.

» Son église, dédiée à Notre-Dame des Victoires (1), a perdu son nom avec sa gloire : on ne la connaît plus que sous le nom sans expression de l'église des *Petits-Pères*. En des temps malheureux, elle servit à la Bourse. Ce temple restait désert même aux jours des solennités les plus augustes de la religion. Disons plus, disons tout, quoi qu'il nous en coûte : il était devenu un lieu, un théâtre de prostitution, et nous avons été forcé de recourir à la force publique pour en chasser ceux qui le profanaient.

» Point de sacrements administrés dans cette paroisse, pas même à la mort. C'est en vain que le prêtre monte dans la chaire pour y rompre le pain de la parole, personne pour l'écouter. Une poignée de chrétiens, et qui craignaient de le paraître, voilà tout le troupeau. Les autres, absorbés par les calculs de l'intérêt et du gain ou noyés dans les excès des voluptés et des passions, ne connaissent ni l'église ni le pasteur : et si ce triste pasteur tente d'établir quelques relations avec les âmes qui lui sont confiées, on le dédaigne, on le repousse, on le méprise. Il s'entend dire qu'on n'a pas besoin de lui, qu'il n'a qu'à se retirer. Si, à force d'employer des sollicitations étrangères, il obtient d'être admis auprès d'un malade en danger, c'est sous condition d'attendre que le malade ait perdu le sentiment et encore qu'il ne se présentera qu'en habit séculier. A quoi bon sa visite? Il ne ferait que tourmenter inutilement le malade. Quant à son habit, on ne veut pas le voir; et puis, que dirait-on si l'on voyait entrer un prêtre dans notre maison? On nous prendrait pour des jésuites ».

Tel était, au rapport de celui qui la connaissait le mieux, la situation de cette paroisse. Se rappelant les premiers temps de son arrivée à Monsort, M. des Genettes se mit à l'œuvre avec courage. Le jour de son installation, il comptait quarante personnes à l'église; il tenta quelques visites : toutes furent reçues avec une froideur très marquée.

En face d'un pareil résultat, le nouveau curé eut un moment de découragement : il alla trouver l'archevêque et parla de démission, mais Mgr de Quélen n'eut pas besoin d'insister beaucoup pour que le curé continuât son œuvre. Ses efforts, il est vrai, ne furent pas suivis d'un grand succès : dans toute l'année 1835, c'est-à-dire la troisième année après son arrivée, le chiffre des communions s'éleva à 720, alors que la paroisse comptait 40 000 âmes.

C'était donc là tout le succès auquel le

---

(1) Nous empruntons au *Guide national catholique du voyageur en France*, t. I, Paris, la notice ci-après sur ce sanctuaire :

« L'Église Notre-Dame des Victoires ou des *Petits-Pères*, ancienne chapelle des Petits-Pères ou Augustins déchaussés, a été construite de 1629 à 1740 : la première pierre en fut posée par Louis XIII, le 9 décembre, en actions de grâces de sa grande victoire sur les protestants de la Rochelle, en 1628. Plus tard, une statue, celle de Notre-Dame de Savone, y fut inaugurée. Sous la Révolution, elle a été concédée à la Société dite de Guillaume Tell, et, en 1796, elle devint la Bourse de Paris. Rendue au culte en 1809, elle a été restaurée en 1863, saccagée et profanée par les communards, du 17 au 24 mai 1871, purifiée et réconciliée le 3 juin 1871. »

Pour plus de détails, voir l'*Histoire des Pèlerinages français de la Sainte Vierge*, par le R. P. Drochon, (Maison de la Bonne Presse.)

zèle du généreux prêtre pouvait prétendre! « Eh quoi! s'écrie-t-il, comment ne pas se plaindre et ne pas gémir devant la stérilité du divin ministère?...... » Sa douleur était donc bien amère et son abattement profond.

X. LA VOIX INTÉRIEURE — NAISSANCE DE L'ARCHICONFRÉRIE — SON ÉRECTION CANONIQUE

En vain, chaque jour, dans une prière ardente, il demandait à Dieu de lui inspirer un moyen efficace de toucher l'âme de ses paroissiens; tout semblait inutile, quand un jour, le 3 décembre 1836, tandis qu'il célébrait la messe à l'autel de la Sainte Vierge, il se sent obsédé par la pensée du mal qui se commet et de l'inutilité de son ministère; tout-à-coup une voix lui dit : *Consacre ta paroisse au très saint et immaculé Cœur de Marie.* Et en même temps, son âme recouvre le calme.

La messe terminée, M. des Genettes se met, après quelques hésitations, à rédiger un projet de règlement d'association en l'honneur du Saint Cœur de Marie. Cela fait, le cœur ému et quelque peu embarrassé de son secret, le curé de Notre-Dame des Victoires alla frapper à la porte de l'archevêché.

Mgr de Quélen entra aussitôt dans les vues de M. des Genettes, et il approuva son projet d'association.

Le 11 décembre 1836, le curé de Notre-Dame des Victoires monte en chaire. C'était le dimanche, au prône de la grand'messe, il y avait *onze personnes* dans l'église. Devant cet auditoire peu encourageant, M. des Genettes déclare que le soir, à 7 heures, il y aura un office de dévotion en l'honneur de Marie et que l'on y priera pour la conversion des pécheurs.

Après cette convocation, dont l'effet devait avoir en apparence une portée si restreinte, le curé descend de chaire et rentre à la sacristie. A ce moment, deux de ses paroissiens, négociants aisés qui connaissaient à peine le chemin de l'église, viennent demander au pasteur d'entendre leur confession.

Par cette double conversion si inespérée, le curé comprend que Marie lui envoie ces deux brebis égarées pour l'encourager dans son projet : il attend le soir avec impatience pour savoir si son appel sera entendu : son esprit inquiet se livre à des calculs approximatifs dont les plus optimistes n'osent dépasser le chiffre de 50 assistants; mais le soir, quelle n'est pas sa surprise, en voyant réunies autour de la chapelle de la Vierge 400 à 500 personnes, et dans ce nombre beaucoup d'hommes. Jamais, même à Noël et à Pâques, l'église n'en avait tant vu : on chante les Vêpres de la Sainte Vierge, puis M. des Genettes monte en chaire pour expliquer le but de la réunion; sa parole simple, émue, touche le cœur des assistants. Après les prières du Salut, on récite dévotement les litanies de Lorette et, arrivé à cette invocation : *Refugium peccatorum*, sans aucune entente préalable, on la répète trois fois.

A la fin de la cérémonie, chacun se retire sous l'impression de la grâce et le pasteur verse des larmes de bonheur : dans sa joie, il se jette aux pieds de l'image de Marie et la remercie avec effusion. Puis, s'enhardissant dans sa confiance, il s'écrie : « O bonne Mère! vous les avez entendus, ces cris d'amour : vous sauverez ces pauvres pécheurs qui vous appelent leur refuge. Marie, adoptez cette pieuse association et donnez-m'en pour signe la conversion de M. Joly. »

M. Joly était un des derniers ministres de Louis XVI qui, à l'âge de plus de quatre-vingts ans, n'avait d'autres principes que ceux que Voltaire avait légués à son siècle. Maître de toutes ses facultés intellectuelles, il voyait la mort venir sans songer à l'au-delà.

En vain M. des Genettes s'était présenté dix fois pour solliciter un entretien avec le savant jurisconsulte; dix fois des ordres impitoyables l'avaient écarté. Cette âme était donc une de celles qui préoccupaient à bon droit le curé de Notre-Dame des Victoires et on s'explique la prière qu'il

venait d'adresser à Marie au soir de la première réunion.

Le lendemain, toujours plein de zèle, mais un peu inquiet, M. des Genettes frappait à la porte de l'ancien ministre. Il y reçoit même réponse, mais, sans se tenir pour battu, il insiste pour être introduit: il n'a pas plutôt pénétré dans l'appartement du malade que celui-ci demande brusquement à son pasteur de le bénir. Cette entrée en matière fait bien augurer du reste : M. des Genettes a le bonheur inespéré de voir le vieillard se rendre à ses désirs.

Il n'en fallait plus douter: l'association était visiblement bénie du ciel : le curé de Notre-Dame des Victoires venait d'en voir la preuve. A partir de ce jour entra dans son âme une confiance ferme que son œuvre était l'œuvre de Dieu et qu'il n'avait plus qu'à la poursuivre. Mgr de Quelen érigea canoniquement l'association, à la date du 16 décembre 1836. Le 12 janvier 1837, les statuts étaient publiés et on ouvrait le premier registre de l'Association. En dix jours, 214 associés de la paroisse s'y faisaient inscrire, et en quelques mois, — développement miraculeux, — toutes les paroisses de Paris et tous les diocèses de France y avaient leurs représentants.

XI. CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR HUMILITÉ — LE PORTRAIT

Dès lors, le nom de M. des Genettes devint populaire dans le monde entier. En 1841, le gouvernement de Louis-Philippe (1) décernait au curé de Notre-Dame des Victoires la croix de la Légion d'honneur. Quant à lui, il ne se laissait point séduire par ces vains honneurs. Voici son propre portrait publié dans le Manuel de l'Archiconfrérie.

« C'est un pauvre prêtre obscur, ignoré, dont l'esprit est abattu par la tristesse et le cœur flétri par la douleur. Il sait que personne ne peut le consoler, aussi l'autel est le seul témoin de ses larmes, et le tabernacle seul entend ses gémissements; il n'a point de talents, il ne doit qu'à son titre de pasteur la patience et la complaisance avec laquelle on l'écoute quand il parle. Partout ailleurs, il compromettrait la dignité du ministère évangélique, et ne serait pas supportable. Son caractère a des défauts qui doivent nuire à l'œuvre. La voix publique l'accuse, et il faut qu'il en soit quelque chose, d'être brusque, impatient et bizarre. Que d'obstacles au but qu'il doit atteindre! Dans son corps, où il est destiné à rencontrer des contradictions, son influence est nulle; on le compte pour rien..... Ah! disons : le doigt de Dieu est ici, c'est le Seigneur qui a fait cette merveille; il a choisi pour instrument ce qu'il y a de moins sage, ce qu'il y a de plus faible, de plus vil, de plus méprisable, ce qui n'est rien, afin que l'opération divine éclate, et que personne ne s'attribue une gloire qui n'appartient qu'à Dieu. »

Jusqu'en 1847, le bon curé s'était refusé, malgré toutes les instances, à laisser faire son portrait. La vie était chère, et cette année-là, la récolte ayant été mauvaise, M. des Genettes était fort perplexe pour nourrir les orphelines de la *Providence*. « Je sais un moyen très sûr de vous tirer d'affaire, lui dit un ami. — Lequel donc? — Consentez à vous laisser peindre. Votre portrait reproduit par la lithographie sera vendu au profit des orphelines, et cette vente deviendra pour votre chère maison une véritable ressource. »

M. des Genettes céda devant l'intérêt de ses chères enfants. Il avait alors soixante-neuf ans. M. Court, qui était l'un des peintres en portraits les plus renommés, consentit non seulement à peindre le curé, mais il voulut que son tableau fût une bonne action : il annonça qu'il ne recevrait rien pour son travail. Des milliers de lithographies furent exécutées d'après cette peinture et vendues en quelques mois. Grâce à ce pieux expédient, non seulement la *Providence* fut en état de subvenir au besoin des jeunes orphelines, mais elle put même en recevoir quelques-unes de plus.

(1) LOUIS-PHILIPPE, voir *Contemporains*, n° 18.

Quant au portrait, l'humble curé ne voulut pas le garder chez lui. Il en fit présent à M. Thayer, son ami, qui le conserva comme un précieux trésor jusqu'en janvier 1862.

A cette époque, il en fit don à la fabrique de l'église Notre-Dame des Victoires, qui le possède encore.

XII. DÉVELOPPEMENT ET ORGANISATION DE L'ARCHICONFRÉRIE — LE BREF DE GRÉGOIRE XVI — LE MANUEL

Une foule de grâces et de conversions obtenues, un admirable élan imprimé à la dévotion à la très Sainte Vierge, tel était le fruit des réunions du dimanche soir, continuées sans interruption depuis le 11 décembre 1836 (1).

Voici, d'après le Manuel, en quoi elles consistent :

» D'abord un cantique, puis les Vêpres de la Sainte Vierge, un sermon, et la recommandation des pécheurs. Ce dernier exercice donnait à la réunion un caractère tout spécial; c'était sur lui que se concentrait la pieuse avidité des assistants et tous bientôt s'empressèrent d'apporter chaque dimanche leur contingent de recommandations. Il en vint de la paroisse de Notre-Dame des Victoires, il en vint des quartiers riches et des faubourgs miséreux de la capitale, il en vint de tous les coins de la France, et bientôt de toutes les extrémités de l'Europe, il en vint de par-delà les mers et on peut dire qu'il fut une époque où toutes les maladies, toutes les angoisses, toutes les langueurs de l'univers entier, furent portées dans l'humble église de Notre-Dame des Victoires, au pied de l'autel modeste de Marie.

» Il ne s'écoule pas une semaine, ajoute le Manuel, où nous ne recevions 30, 40, 50 et même 70 lettres dans lesquelles on nous apprend des conversions, des guérisons inespérées, que l'on nous assure avoir été obtenues par les prières de l'Archiconfrérie à qui elles avaient été recommandées. »

Ces recommandations multipliées et détaillées, dont l'énumération durait parfois une heure entière, tenaient en éveil la piété des assistants, stimulaient leur zèle et assuraient le succès de l'exercice qui se terminait par le Salut du Saint Sacrement.

« Pour juger de l'effet de cet office, dit M. des Genettes, il faut y avoir assisté; il faut avoir été témoin de l'empressement des fidèles à s'y rendre. Souvent une demi-heure après qu'il est commencé, les portes sont obstruées, l'église est si pleine qu'on ne peut plus y entrer. Il faut avoir contemplé ce spectacle, si rare de nos jours, d'une foule innombrable d'hommes, de femmes, de jeunes gens réunis dans une église. A quelle heure? à l'heure des plaisirs, des dissipations si faciles et si séduisantes à Paris; y restant deux heures et demie, occupant tous les coins de cette église, envahissant souvent le chœur et les sanctuaires, la plupart dans la position la plus gênée ; car nous ne pouvons pas fournir assez de sièges à une assemblée aussi nombreuse. Il faut avoir vu le maintien, le recueillement, la piété



PORTRAIT PEINT PAR COURT (1847)

(1) Tous les dimanches et les fêtes de la Sainte Vierge à 7 heures, aujourd'hui à 7 h. 1/2.

qu'expriment les visages pendant ce saint office. Il faut avoir entendu ces louanges de Marie, ces supplications pour les pécheurs, qui se chantent au fond du chœur et qui se répètent par toutes les bouches dans toute l'étendue de l'église et jusque dans ses coins les plus reculés. Il faut avoir remarqué l'attention, le tendre intérêt que respirent toutes ces physionomies, les larmes abondantes qui coulent au récit que le directeur fait souvent des conversions, des guérisons, des autres grâces obtenues par les prières de l'archiconfrérie, pour se faire une idée des pieux sentiments, de la joie, du bonheur dont la pensée de Marie, sa charité pour les pécheurs, nos frères, remplissent les cœurs. »

Telle était chaque dimanche cette réunion, invariablement la même, invariablement présidée par M. des Genettes, à moins que quelque évêque de passage à Paris, quelque missionnaire arrivé des pays lointains ne vinssent parfois en relever l'éclat par leur parole pleine d'admiration pour la grande œuvre qui s'accomplissait en ce sanctuaire privilégié.

Tous les yeux de l'univers catholique étaient tournés vers l'autel de Notre-Dame des Victoires. A la requête du pieux curé, Grégoire XVI (1) avait érigé l'association en archiconfrérie du Très Saint et Immaculé Cœur de Marie, pour la conversion des pécheurs (24 avril 1838). M. des Genettes, à sa grande joie, mais en même temps avec la crainte que cette tâche fût au-dessus de ses forces, s'était vu chargé officiellement de répandre par le monde la dévotion à Notre-Dame des Victoires.

Il le fit par une correspondance sans limite dont il fut seul à supporter le poids; il le fit surtout, par la rédaction du *Manuel de l'Archiconfrérie* où, dans une langue émue et simple, il redit les faveurs dont il avait été l'objet. Au mois de juillet 1839, tous les séminaristes de Saint-Sulpice allaient en vacances emportant le petit opuscule de M. des Genettes et faisant connaître dans tous les diocèses de France les merveilles accomplies par Notre-Dame des Victoires.

La diffusion du *Manuel* donna à l'Archiconfrérie une extension considérable : en France, toutes les mains pieuses se disputèrent ces quelques pages qui relataient tant de prodiges; à l'étranger, on en fit des traductions, et c'est par centaines qu'il faudrait compter les éditions de ce petit ouvrage (1).

XIII. GARDIEN DU SANCTUAIRE PÈLERINAGE A ROME

M. des Genettes fut l'intermédiaire des faveurs de Marie et l'instrument officiel chargé de répandre par le monde la dévotion de son Cœur immaculé. Il avait accepté cette mission avec l'ardeur de sa nature si généreuse et si pleine de foi. Faisant peu de cas des jalousies et des tracasseries mesquines que suscite autour d'elle toute œuvre de Dieu, M. des Genettes ne cessait de garder à l'Archiconfrérie son caractère universel, et faisait entendre au monde son appel à la dévotion de Marie : mais c'est surtout à son autel qu'il se constitua le chevalier gardien de son image.

Pendant vingt-cinq ans, on peut dire qu'il ne quitta son église ni jour ni nuit. Ce sanctuaire, jadis abandonné, était devenu le rendez-vous des foules, la chaire, le confessionnal, la Table Sainte, l'autel de la Vierge y étaient sans cesse assiégés, et toujours M. des Genettes avait à paraître. « Dans la chaire, raconte l'un de ses biographes, sa parole simple obtient de puissants effets; au confessionnal, ses conseils, ses bénédictions sont avidement recueillis pendant des heures entières. A la Table Sainte, le cœur surabondant de joie, les yeux humides de douces larmes, il distribue aux foules le Pain de vie. A l'autel de Marie, il offre les cœurs, les présents des cinq parties du monde. »

(1) Grégoire XVI. Voir *Contemporains* n° 351-54.

(1) Le Manuel de l'Archiconfrérie fut traduit dans presque toutes les langues de l'Europe, et aussi en arabe, en abyssin, en siamois, en annamite.

Sa vie se passait aux pieds de Marie : et l'on se demande comment il pouvait suffire à tant de travaux. En dépit de la vieillesse, il était chaque dimanche à son poste, et c'est à peine si, du jour où l'Association fut fondée jusqu'à sa mort, il manqua une réunion de l'Archiconfrérie. Toujours on retrouvait le vieillard auprès de l'autel de Marie : pour lui, point de voyages, point de vacances, point de repos.

Les journées entières étaient occupées, et à peine quelquefois avait-il le temps de prendre à la hâte ses repas ; après avoir confessé dans l'église pendant huit, dix et douze heures, il recevait chez lui des hommes qui n'osaient pas encore se faire voir auprès d'un confessionnal, ou qui, tourmentés par une inquiétude qu'ils ne savaient pas définir, venaient lui demander le mot du trouble qui les agitait. Il éclairait ces esprits encore enveloppés de ténèbres, il discutait les doutes de ceux dont la foi n'était que chancelante, et on l'a vu prolonger ces pieux et apostoliques entretiens jusqu'à 2 heures du matin. Tant que ses forces y ont suffi, il dirigeait toutes les affaires de l'Archiconfrérie, et ce n'est que dans les dernières semaines de sa maladie qu'il a cessé d'ouvrir lui-même les nombreuses lettres que lui apportait chaque courrier.

Pour suffire à cette besogne, il se refusait toute distraction extérieure. Très rarement, il mangeait hors de chez lui ; il ne faisait de visites que celles qui étaient strictement indispensables ; il ne se permettait jamais d'absences prolongées.

Une seule fois, il dérogea à cette garde constante de son trésor : ce fut pour se rendre aux désirs du Pape qui voulait le voir. Il partit pour Rome, en 1842, et reçut de Grégoire XVI l'accueil le plus chaleureux.

« Venez, ah ! venez ! » s'écria le Saint-Père dès qu'il l'aperçut ; et, tendant les mains, il serrait avec force et bonheur celles du pauvre curé, troublé, confondu, enivré, qui voulait se prosterner pour baiser les pieds du Pape, que le Pape relevait, et qui couvrait de baisers et de larmes les mains paternelles du Vicaire de Jésus-Christ.

XIV. COURONNEMENT DE LA STATUE DE NOTRE-DAME DES VICTOIRES — LES DERNIÈRES ANNÉES DE M. DES GENETTES — LA MORT

Le curé de Notre-Dame des Victoires revint à Paris pour reprendre avec plus de zèle le poste qu'il ne quitta plus. L'église de Notre-Dame des Victoires était devenue un lieu de pèlerinage fréquenté comme plus tard le sanctuaire de Lourdes (1). Les ex-voto qui tapissent les murs témoignent des faveurs reçues.

Le 6 décembre 1848, l'œuvre de l'adoration nocturne y fut fondée. Le samedi 9 juillet 1853, eut lieu le couronnement solennel de la statue de la Sainte Vierge, par le représentant de Pie IX (2) le nonce apostolique Mgr Pacca, en présence d'une foule immense. Le cardinal Gousset, l'archevêque de Paris, Mgr Sibour (3), et plusieurs autres prélats assistaient à la cérémonie. On y remarquait une députation de la brave armée qui venait de remettre Pie IX sur son trône : des soldats des 32e et 36e deligne, du 13e léger, des chasseurs de Vincennes ; soixante officiers généraux et parmi eux le général Oudinot (4), duc de Reggio, qui avait commandé l'expédition de Rome. Cette cérémonie du couronnement de la statue de Notre-Dame des Victoires fut une des grandes joies de M. des Genettes. Deux ans plus tard, il célébrait le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale. Entouré de l'affection et de la vénération qui s'attachaient à lui, il continua son ministère jusqu'en 1859, époque où, devenu octogénaire, il dut, pendant quelques mois, interrompre ses fonctions et attendre la récompense de Marie.

Le Jeudi Saint de l'année 1859, comme ses jambes refusaient de le soutenir, il fallut le porter à l'église ; il dut renoncer à marcher désormais. Pendant l'hiver de 1859-60, la consolation d'aller à l'église lui fut même

(1) Pour l'histoire de Notre-Dame de Lourdes, voir Bernadette, *Contemporains*, n° 148.
(2) Pie IX. Voir *Contemporains*, nos 120-123.
(3) Voir *Contemporains* : cardinal Gousset, n° 50, Mgr Sibour, n° 203.
(4) Voir *Contemporains* : Oudinot, n° 119.

refusée : on disait la Sainte Messe dans son appartement.

Le mercredi après Pâques (11 avril 1860), il voulut présider la réunion du bureau des marguilliers de la paroisse ; le vendredi 20 avril, son état était si alarmant qu'on dut lui donner l'Extrême-Onction.

Le samedi, l'abbé Desfossés vint lui demander ses instructions.

Il ajouta après les avoir reçues :

— Vous aimez bien la Sainte Vierge, n'est-ce pas, Monsieur le curé?

Il répondit : « A juste titre. »

— Vous avez beaucoup fait pour elle?

— Non, non : pas tout ce que j'aurais dû.

— Que dirai-je ce soir de votre part?

— Tout ce qui peut édifier; c'est un père qui fait ses adieux à ses enfants.

— Voulez-vous, Monsieur le curé, que je dise de votre part que vous pardonnez à tous ceux qui vous ont fait de la peine?

M. des Genettes se recueillit un moment, puis répondit :

— Ce n'est pas nécessaire; on croirait que j'ai eu de la rancune; je ne connais personne qui m'ait fait du mal.

Sa vie d'ici-bas s'acheva le mercredi 25 avril 1860, quelques mois après celle du curé d'Ars (1) et, pendant que son âme prenait le chemin de la céleste demeure, son corps, par la permission de l'Empereur Napoléon III, était inhumé devant l'autel de Notre-Dame des Victoires à la place même qu'il occupait chaque dimanche à l'office de l'Archiconfrérie.

Aux heures les plus sombres de notre histoire, la Commune n'a pas craint de violer la sépulture du vénérable fondateur de l'Archiconfrérie. Le 19 mai 1871, les fédérés pénètrent dans le caveau, en retirent le cercueil, saisissent le crâne qu'ils mettent au bout d'une baïonnette, ils le promènent autour de l'église, puis se retirent après l'avoir rejeté dans le cercueil. Quelques semaines plus tard, une cérémonie de réparation rendait au saint prêtre un nouvel hommage et donnait un nouveau lustre à une mémoire désormais impérissable.

(1) 4 août 1859. Voir *Contemporains* : J.-B. Vianney, curé d'Ars, n° 22.

Ajoutons pour terminer que le sanctuaire de Notre-Dame des Victoires n'a rien perdu des belles manifestations d'autrefois.

C'est toujours, comme le constate un éloquent témoin, c'est toujours le même attrait irrésistible, les mêmes foules, la même foi, la même piété.

« A quelque heure qu'on aille à Notre-Dame des Victoires, dans un silence absolu, des gens prosternés y prient ; elle est pleine lorsqu'on l'ouvre et elle est encore pleine quand on la ferme ; c'est un va-et-vient continu de pèlerins, issus de tous les quartiers de Paris, débarqués de tous les fonds de la province, et il semble que chacun d'eux alimente, avec les prières qu'il apporte, l'immense brasier de Foi dont les flammes se renouvellent, sous ses cintres enfumés, ainsi que ces milliers de cierges qui se succèdent en brûlant, du matin au soir, devant la Vierge. »

Cette vitalité est bien celle que Pie IX avait prévue en disant :

« L'Archiconfrérie, c'est l'œuvre de Dieu!!! »

Le Vivier.

LOUIS DUMOLIN.

BIBLIOGRAPHIE

Manuel de l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires. Nouvelle édition, revue par M. CHEVOJON. — *Annales de l'Archiconfrérie.* — E. A. DE VALETTE, *Notice sur la vie de M. Dufriche des Genettes.* — L. AUBINEAU, *Les serviteurs de Dieu.* DUMAX, *notice.* — GUÉRIN, *notice.* — DUQUESNAY, *Oraison funèbre.* — *Vie, mort et obsèques de M. Dufriche des Genettes.*

LES CONTEMPORAINS



DECAMPS, PEINTRE FRANÇAIS (1803-1860)

I. AUTOBIOGRAPHIE

UN SÉJOUR EN PICARDIE — ETEX ET DECAMPS

Decamps, le chef de l'École orientaliste française, naquit à Paris le 3 mars 1803. Il reçut au baptême les noms d'Alexandre-Gabriel.

On a peu de détails sur ses parents. « Ce qui eut cours en mes premières années sont choses communes à tous, dit Decamps dans son autobiographie. L'enfant montra d'abord d'assez mauvaises dispositions : il était violent et brutal, bousculant ses frères; l'on n'en augurait rien de bon. Il atteignit ainsi l'âge où son père jugea à propos d'envoyer ses enfants dans une vallée presque déserte de la Picardie, pour leur faire connaître de bonne heure, disait-il, la dure vie des champs. »

Malgré les supplications de leur mère, femme douce et aimante, voilà tout le petit monde parti. « Je ne sais ce que mes frères y apprirent, déclare le narrateur. Quant à moi, j'oubliai bientôt et mes parents et Paris, et ce que notre bonne mère avait pris soin de nous montrer de lecture et d'écriture; je devins, en revanche, habile à dénicher les nids, ardent à dérober des pommes. Je mis la persistance la plus opiniâtre à faire l'école buissonnière — car il y avait une école en ce pays-là, — et si le magister a rarement vu ma figure, il n'en

saurait dire autant de mes talons. Je vais alors à l'aventure, parcourant les bois, barbotant dans les mares. C'est là, sans doute, que j'aurai contracté ce grain de sauvagerie qu'on m'a tant reproché depuis, et dont le frottement civilisateur auquel les hommes aujourd'hui, bon gré, mal gré, sont soumis n'a pu me dépouiller totalement. » A vrai dire, ces besoins de vagabondage n'étaient pas nés en Picardie. Déjà Paris en avait eu la primeur, et le sculpteur Etex aimait à raconter comment Decamps et lui réussissaient parfois à fuir le domicile paternel. Il est plaisant de savoir pour quels motifs les deux futurs artistes — dont les œuvres sont au Musée du Louvre — encouraient ainsi les corrections du retour. On sourira en apprenant que les bambins allaient jouer dans les carrières de Montmartre où Decamps admirait les cristaux et les fantastiques miroirs qui étincelaient au milieu du plâtre. « Le petit garçon se laissait prendre par les yeux, observe justement M. Jules Claretie, c'est aussi par les yeux que le grand artiste Decamps nous a pris. Sa peinture offre comme un reflet des plus beaux cristaux de Montmartre. » A peine naissante dans la capitale, la vocation de l'artiste se dessina en Picardie. « Ayant vu faire à de petits paysans d'informes figures en craie, j'en taillai moi-même volontiers, dit-il; mais dans ces ouvrages, le croirait-on? je me soumis aux règles reçues. Le génie ne se révéla pas: l'esprit d'innovation ne m'avait pas encore apparemment soufflé son venin. »

II. DECAMPS ÉCOLIER — SÉJOUR AUX ATELIERS BOUCHOT ET ABEL DE PUJOL — L'INDÉPENDANCE ARTISTIQUE — QUELQUES AMIS

Decamps commençait à prendre goût au climat et aux sites picards quand son retour à Paris fut décidé. « Après trois ans d'apprentissage rustique, roussi par le soleil, suffisamment aguerri à aller nu-tête et parlant un patois inintelligible, je fus ramené à Paris, dont je n'avais plus nulle idée. J'y fis longtemps la figure que fait un petit renard attaché par le col au pied d'un meuble. Ma pauvre mère, à qui ce mode d'éducation déplaisait horriblement, parvint enfin à m'apprivoiser, et, décrassé un peu, je fus livré à l'inexorable latin. Durant des années, les bois, les *larrils* (terres en friches), les *courtils* (herbages), me revinrent en mémoire avec un charme inexprimable; parfois, les larmes m'en venaient aux yeux. » Fort heureusement pour lui, le goût de la peinture vint le consoler de ces regrets enfantins.

En pension, Decamps se lia d'amitié avec Philibert Bouhot, fils d'Etienne Bouhot, peintre d'architectures et de vues, dont il reçut de bons avis, des observations utiles, quelques notions d'architecture, de géométrie et de perspective. Modestes et utiles rudiments, assurément insuffisants pour l'ambition de l'élève: il chercha mieux et se fit recevoir à l'atelier d'Abel de Pujol, l'un des bons disciples de David (1), auteur de nombre de peintures murales, membre de l'Institut. Le succès du *Martyre de saint Étienne* (Musée de Dijon) avait attiré le jeune Decamps vers Abel de Pujol. Il trouva chez lui l'amitié et la bonhomie nécessaires aux débutants, mais rien de plus. « Je travaillai volontiers dans les commencements, écrit l'artiste. Malheureusement, le maître, bon et indulgent, absorbé d'ailleurs par ses travaux, était peu propre à me faire comprendre l'utilité, l'importance même des études, dont je n'apercevais guère que la monotonie. » A la longue, le dégoût s'empara de Decamps au point de lui faire quitter l'atelier.

Il habitait alors au 109 du faubourg Saint-Denis avec sa mère et l'un de ses frères, Alexandre Decamps, écrivain d'art et collaborateur du journal *le National*. On était en 1827; déjà se faisait jour la grande querelle des classiques et des romantiques, la lutte mémorable des partisans du dessin contre les tenants de la couleur. Decamps était indécis: il voulait rester lui-même, conserver son indépendance, fair les for-

(1) David, voir *Contemporains*, n° 348.

mules et les coteries. Il semblait pressentir le jugement de l'éminent critique Charles Blanc : « Il est désirable qu'à de rares intervalles quelque forte organisation, *robustus puer,* grandisse à l'écart pour recevoir l'éducation que donnent la nature, le tempérament et les yeux. Decamps fut une de ces exceptions heureuses. »

Guidé par sa mère, femme douée d'un sens droit et délicat, il se mit courageusement à l'œuvre. « J'essayai chez moi quelques petits tableaux : on me les acheta. » Il est curieux de savoir quels étaient ces *on.* Le baron d'Yvry y doit tenir la première place. « Par ses bons avis et sa verve chaleureuse, il m'a tiré plus d'une fois de l'apathie et du dégoût, ou plutôt du découragement où je tombais de temps en temps. » Un autre de ces *on* n'était rien moins que le duc d'Orléans. Maintes fois, le duc l'allait voir dans son atelier du faubourg Saint-Denis, sous le couvert de l'incognito : il se faisait passer pour un artiste, ami du peintre. Certain jour, comme il se présentait à la loge du concierge et demandait si son protégé était là, le bonhomme, qui était tailleur et que Decamps chargeait parfois de raccommoder ses habits, répondit : « Oui, Monsieur. » Puis, après un moment d'hésitation : « Ah bien! fit-il, vous me rendriez service, puisque vous montez ses cinq étages, de remettre à Monsieur son pantalon qu'il attend pour sortir. » La commission fut acceptée de fort bonne grâce.

III. DECAMPS LITHOGRAPHE — ÉTUDES VOYAGES ET SALONS

Avant de se vouer tout entier à la peinture, Decamps essaya d'un genre fort en vogue à l'époque de la Restauration : la caricature lithographique. Aux côtés de Grandville, de Daumier et de Charlet, de 1827 à 1830, il publia nombre de dessins dans la *Caricature*, le *Chavivari,* chez Gihaut frères, dans l'*Artiste,* etc. Tantôt ces essais avaient un caractère strictement politique et manquaient souvent de légèreté. Le *Roi Charles X* (1), *chasse dans ses appartements,* montre un personnage assis, en robe de chambre, dans un fauteuil encombré de coussins et visant un lapin artificiel traîné devant lui par un huissier en grande tenue. Le *Roi Louis-Philippe et ses ministres* tenant une petite *Liberté* (*Françoise-Désirée*) qui les entraîne; ou encore la *Classe de Français : Me Contrarius* (M. Dupin) *dans sa chaire, conjuguant le verbe sauver : j'ai sauvé la Patrie,* etc., devant un auditoire qui dort, bâille ou se récrie. La meilleure représente un quémandeur debout devant la porte d'un ministère et demandant, avec le sourire le plus drôle : *Une pauv' petite préfecture, s'il vous plaît.* Cela était dédié à M. Guizot. Decamps était plus heureux en d'autres sujets. Le *Retour de la chasse*, à travers champs, sous une pluie d'orage; la *Famille de mendiants sonnant à une porte* (extrait des *Douze croquis* publiés en 1830 et 1831); le *Voilà qui vient de paraître*, représentant un camelot offrant des gazettes; le *Thermomètre,* groupe d'hommes ahuris sur les bottes desquels s'oublient les chiens; de nombreux croquis d'oiseaux, de chevaux, de types divers méritent davantage l'attention. C'est la partie légère de l'œuvre de Decamps; ce qu'il faut connaître pour juger sainement du reste. « Je tâtai divers génies, confesse l'artiste, marchant à tâtons, chancelant, trébuchant aux ornières et aspérités du chemin, et m'accrochant aux ronces et buissons qui le bordent : sans direction, sans théorie, semblable enfin à un navigateur sans boussole, et m'épuisant quelquefois à poursuivre l'impossible. »

Tour à tour, il interrogea les maîtres de la peinture. Murillo l'enthousiasma; Rembrandt lui parut « le plus extraordinaire des peintres »; Poussin et Huysmans de Malines se disputèrent son admiration. Il aimait Delacroix et ses élèves les novateurs romantiques, mais sans pouvoir se défendre

(1) Charles X. Voir *Contemporains*, n° 41; Louis-Philippe, n° 18; Guizot, n° 31; Delacroix, n° 349.

d'un faible pour l'auteur de l'*Apothéose d'Homère*, Ingres (1), devant la toile du maître rival, *Le Dante et Virgile*. Une simple visite au musée du Louvre expliquera de telles hésitations.

Au Salon de 1827, Decamps avait exposé une *Chasse aux vanneaux* qui fut une révélation. Classiques et romantiques furent unanimes: M. du Sommerard, le fondateur du musée de Cluny, consacra ce succès en achetant la toile.

Grande fut la surprise du jeune artiste et plus grande encore la joie de ceux qui fréquentaient l'atelier du faubourg Saint-Denis; fort heureusement ses amis étaient assez sincères pour ne pas exagérer la portée de ce succès. Sa mère en jugea de même : elle persuada à son fils de quitter la capitale et



LE SINGE DENTISTE

de chercher des pays où la couleur se présenterait à lui sous des aspects moins connus que ceux des paysages parisiens. Grâce à la digne femme, Decamps fit successivement plusieurs voyages en Orient, en Suisse, en Italie et dans le Midi de la France.

Si la Suisse produisit peu d'effet sur la vision de l'artiste; si le calme, l'harmonie et la proportion de l'Italie glissèrent sans entamer sa nature excessive; si le Midi de la France, avec sa vitalité et son exubérance, ne parvint pas à le débarrasser du goût excessif des singes, des gamins et des chasseurs, il n'en fut pas de même pour l'Orient. Il devait découvrir une nouvelle forme de l'art : l'*orientalisme ;* c'est par elle qu'il s'est élevé de la peinture de genre aux hauteurs de la peinture religieuse et qu'il a transformé ses œuvres en une sorte de commentaire de la Bible.

(1) Ingres. Voir *Contemporains*, n° 144.

IV. L'ORIENTALISME

DECAMPS ET ÉTIENNE ARAGO — LES EXPERTS

L'*orientalisme* est l'école qui, depuis Decamps, a tenu la plus grande place dans l'art français moderne. Elle se distingue de l'école classique par la vérité des types; elle diffère de l'école romantique par l'exactitude de sa couleur; elle a la supériorité de l'absence des partis pris sur l'école réaliste.

Dans la liste des chefs d'école, entre David, Delacroix et Courbet, le nom de Decamps évoque l'idée de vérité, de sang-froid pictural et de juste mesure. Jusqu'au Salon de 1831, où sa *Vue prise dans le Levant* fit fureur, l'Orient des peintres avait été tout conventionnel. Vers la fin du XVIIIe siècle,



LE SINGE BARBIER

le décorateur Boucher avait peint l'Inde à toute brosse d'après les indications des voyageurs. « Avant Decamps, écrit Charles Blanc, nos peintres avaient traité quelquefois de tels sujets, mais il en était de leurs costumes comme de ceux que l'on voyait à la Comédie Française au dernier siècle. Les Turcs de nos tableaux ressemblaient aux vieux acteurs dans *Bajazet* ou à Lekain jouant Orosmane. On ajoutait à un modèle d'atelier un turban surmonté d'une aigrette, une robe fourrée, des bottes molles, un sabre courbe, et le reste s'arrangeait à l'avenant. Du soleil, pas un mot. » Tel n'était pas le procédé de Decamps. « Voyez la nature! voyez l'antique! » disaient les maîtres du temps. Decamps avait vu la nature à sa manière et l'antique sous les cieux qui l'animèrent jadis. Il en peignait l'allure et la couleur locale. Au Salon de 1833, il exposa un *Paysage turc;* en 1834, la toile fameuse *Un corps de garde sur la route de Smyrne*

à Magnésie (collection du duc d'Aumale); en 1837, le *Supplice des crochets* (vue prise en Turquie d'Asie), les délicieux *Enfants jouant près d'une fontaine* (collection du duc d'Orléans et de M. Cuvillier-Fleury); en 1842, l'aquarelle célèbre à juste titre : *Sortie de l'école* (collection de Sir Richard Wallace); en 1846, la *Salle d'Asile (Asie Mineure)* et un *Passage de Turquie d'Asie*, etc. etc. Toutes ces toiles dénotaient une observation et un métier supérieurs; elles faisaient la joie des amateurs de peinture et peut-être aussi la joie de l'artiste. Certain jour, M. Étienne Arago résolut de se rendre acquéreur de l'une d'elles et offrit la somme de 4 500 francs. Tout d'abord, l'artiste accepta; puis, s'étant ravisé, il demanda 5 000 francs. « Pourquoi 5 000 francs, demanda Étienne Arago. — Uniquement parce qu'aucune de mes toiles n'a encore atteint ce chiffre, répondit Decamps. » Étienne Arago accepta la fantaisie de l'artiste et ce dernier, pour le dédommager, lui offrit par-dessus le marché une deuxième toile qui vaut aujourd'hui plus de 5 000 francs.

Inutile de dire que les succès et la bizarrerie de Decamps excitaient la jalousie de ses rivaux. « Les membres du jury de peinture lui ayant refusé quelques toiles, il traduisit ses juges au tribunal des rieurs, en peignant les *Singes experts*. Ils sont trois, devant un paysage historique : si leur queue ne les trahissait, on les prendrait pour des personnages humains, tant est saisissante leur physionomie de grands connaisseurs qui, après avoir usé leurs yeux à examiner des peintures, en sont maintenant aux subtilités de la loupe. La pose de l'un, le geste de l'autre, l'humble contenance du *groom* en bottes à revers, qui attend la décision suprême en tenant le riflard traditionnel du président, le tout est plein de bonne malice; par surcroît, l'artiste s'est surpassé dans l'exécution. Il avait peint d'une touche exquise, aussi bien qu'aurait pu le faire un Hollandais pur sang, les habits surannés de ces messieurs, leurs chapeaux déformés par la méditation, leur poil grisonnant sous le faux-col et les accessoires de l'appartement : vieux fauteuil, bouteilles d'huile grasse, pot de vernis à retoucher.

La critique produisit son effet : ceux auxquels les *Enfants à la tortue*, le *Kiosque au bord d'une rivière*, les *Environs de Smyrne* et tant d'autres toiles magistrales n'inspiraient qu'une médiocre estime furent intimidés par l'ironie des *Singes experts*. Une place d'honneur leur fut réservée au Salon de 1839.

Entre temps l'orientalisme prenait rang parmi les formules d'art discutées : de lui devaient sortir une pléiade d'artistes : Marilliat, Fromentin, Tournemine, Ziem, Buchère, Guillaumet, Huguet, Pasini, Fabius Brest et nombre d'autres, nourris de l'esthétique du maître Decamps.

V. DECAMPS PAYSAGISTE ET PEINTRE MILITAIRE — ESSAIS D'ART RELIGIEUX — ARY SCHEFFER ET DECAMPS — SON AFFECTION POUR INGRES ET BARYE — QUELQUES AMIS

Ce n'est pas seulement l'*orientalisme* qui doit se réclamer de Decamps et saluer en lui son initiateur, l'école du *paysage* contemporain lui doit aussi beaucoup. Decamps, Diaz, Dupré peuvent être considérés comme les ancêtres de cette lignée de maîtres : Théodore Rousseau, Corot (1), Daubigny, Troyon, Courbet, Millet et bien d'autres. Ce n'est pas sans raison que la statue de Decamps a pris place dans l'un des squares de Fontainebleau : l'artiste a quelques droits au respect filial des maîtres de Barbizon. L'incandescence des murs blancs qu'il aimait à peindre et qu'il poussait jusqu'à l'opthalmie, l'amour de l'Orient qu'il avait rapporté dans sa boîte à couleurs ne lui fit pas oublier la beauté des sites des abords de Paris. Après s'être complu dans l'art brillant des paysages dont le Titien et Giorgone ont peuplé leurs tableaux du palais Piti au XVIe siècle; après avoir étudié les essais si précis des flamands et les paysages de Paul Potter, de Rubens, de Rembrandt, de Ruysdaël, le maître

(1) Voir *Contemporains :* Corot n° 104, Millet n° 450.

s'était repris au charme de notre grande école française du XVIIe siècle : Nicolas Poussin et Claude Lorrain l'avaient enthousiasmé. Il avait compris l'accent de grandeur et de mélancolie de ces deux maîtres; il l'avait mêlé aux alchimies de sa palette enivrée, aux triturations de sa pâte. Le paysage français allait naître.

Il serait trop long d'énumérer les tableaux, les aquarelles et les dessins amoncelés par Decamps, au cours de ses voyages dans le Midi de la France et durant ses séjours à Fontainebleau. La *Chasse au héron* (Salon de 1833); les magnifiques *Muses au bain* (Salon de 1834), aquarelle rehaussée de gouache, popularisée par une lithographie de M. Français; le *Souvenir de la villa Panfili* (Salon de 1839); le *Retour du berger* (Salon de 1846), superbe toile que possède le Musée Fodor, d'Amsterdam; la *Chasse dans les Pyrénées*, la *Fontaine dans les métairies du Veyrier*, etc., etc.

Le grand mérite de Decamps est d'avoir été un *oseur* : tout ce qui ne s'apprend pas dans l'atelier d'un maître fut son apanage. Inventeur de l'orientalisme, rénovateur du paysage, le peintre n'avait pas dit son dernier mot. Bien que le goût des amateurs l'eût condamné aux toiles de petites dimensions, Decamps rêvait de *vastitudes* peintes où sa vision puisse se mouvoir à l'aise. Chose singulière, après avoir interprété les fables de La Fontaine en des toiles pittoresques : la *Grenouille et le Bœuf*; le *Héron*; le *Meunier, son fils et l'âne*, l'artiste rêva de toiles religieuses. Pour cela, rien ne lui semble trop grand : il voudrait bénéficier de ces commandes où l'artiste dispose sa composition dans un espace considérable. On le voit solliciter de l'administration des Beaux-Arts des travaux dignes de son rêve, et ce n'est pas sans chagrin qu'il ne réussit pas. Pourquoi n'a-t-on pas confié des batailles à l'auteur de la *Bataille de Mondovi*, de la *Bataille d'Aboukir*, de *Josué arrêtant le soleil*, cette tumultueuse peinture léguée au Musée du Louvre par M. Maurice Cattier, et, par-dessus tout, de la *Défaite des Cimbres* (Salon de 1834)? « Ce n'était qu'une esquisse, il est vrai, dit de cette dernière œuvre M. Charles Blanc, mais une esquisse qui, par sa fougue, sa violence, son mouvement et l'esthétique de sa couleur, dépassait peut-être le génie de Salvator. Au lieu de représenter les principaux officiers de l'armée romaine sur le devant du tableau, Decamps avait voulu peindre une foule immense, un de ces grands désastres où l'homme est perdu dans les masses; où l'individu, fût-il un héros, est noyé dans un océan de vainqueurs et de vaincus. La bataille lui était apparue telle qu'aurait pu la voir un spectateur placé au sommet d'un rocher, et qui, de là, aurait à peine distingué dans l'armée romaine, au voisinage des grands aigles, le cheval bondissant de Marius. Sur le devant, se pressent les barbares humiliés, amenant leurs chariots et regagnant les défilés sombres. Mais le plus haut intérêt de la scène est dans le paysage. Le théâtre de la bataille est plus étonnant, plus superbe que la bataille elle-même. Les rochers qui encadrent la plaine ont un caractère de sauvagerie épique tout à fait nouveau dans notre peinture. Le ciel semble en tumulte comme la terre, et les nuages sillonnent les deux armées de grandes ombres sur lesquelles se détachent confusément quelques épisodes de l'indescriptible mêlée. »

Cependant, les peintures militaires de Decamps ne furent pas mises en comparaison avec celles des décorateurs du musée de Versailles : Deveria, Johannot, Lehmann, Delaroche, Vernet (1), Gros, Bellangé, Lami et autres. Ce fut un tort : mieux que tout autre, Decamps pouvait faire comprendre la transition de la peinture de batailles telle que la comprenait, au XVIIe siècle, le froid van der Meulen, et telle que la traduisent nos peintres modernes. Mais il était en disgrâce et payait son horreur des écoles et des théories d'art. « Nous n'avons rien fait pour vous, lui disait, en 1839, un directeur des Beaux-Arts, parce que le public aimant, appréciant vos ouvrages, vous

(1) Voir *Contemporains*, Vernet (Carl, n° 149); (Horace, n° 150).

n'avez nul besoin de nous. » L'excuse était mauvaise; Decamps en comprit toute l'injustice. « Après une pareille déclaration, dit-il, que faire, sinon prendre son chapeau, saluer et disparaître? C'est ce que j'ai fait. Le mot de l'énigme est qu'il fallait demander, solliciter, se faire appuyer : toutes manœuvres pour lesquelles je n'avais nulle aptitude; non par orgueil, comme on pourrait le supposer, mais par une sorte de honte et de répugnance insurmontables. »

Tous ces mécomptes attristèrent Decamps; fatigué des aspects contemporains et des mesquineries de la vie actuelle, l'ar-



LES SINGES EXPERTS
(Salon de 1839. Cette toile fut vendue 70 000 francs.)

liste tourna ses regards vers le passé. L'éducation religieuse que lui avait donnée sa mère vint élargir la vision qu'il avait eue de l'Orient. Ce n'étaient plus des scènes pittoresques de soldats, d'enfants ou d'animaux, qu'il ferait se mouvoir sous le ciel d'Asie, par la magie de sa palette; plus de *Sorties d'école*, plus de *Corps de garde*, plus de *Singes*, mais la poésie biblique en ce qu'elle a de grandiose dans l'Ancien Testament et d'attendri dans les Évangiles. Au Salon de 1839, on s'aperçut de l'évolution : deux épisodes de la Bible y étaient offerts au public. L'un traduisait un fait héroïque de l'histoire du peuple de Dieu : *Samson tiré de la caverne du rocher d'Étam; livré aux Philistins, il brise ses liens et, armé d'une mâchoire d'âne, il tue mille d'entre eux;*



ENFANTS EFFRAYÉS A LA VUE D'UNE CHIENNE

(Salon de 1833. Cette toile a fait partie des collections de MM. Elbert et Moreau. Vendue 100 000 francs.)

l'autre faisait revivre une scène de sa vie pastorale : *Joseph vendu par ses frères.* Cette dernière œuvre, faite d'après une vue prise en Syrie, est la meilleure toile de Decamps. « C'est l'œuvre d'un paysagiste sublime, écrit M. Charles Blanc. Quelle majesté dans ces montagnes de granit dont les ombres, bien que légèrement azurées, sont encore brûlantes, dans ces fonds que la lumière embrase, dans ces terrains calcinés, fendus à grands traits, véritable géographie de la Bible ! » Ces lignes traduisaient l'impression du public et de la plupart des artistes. A la suite de ce triomphe, Decamps reçut la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Mais, hélas ! il n'est pas de joie sans tristesse, pas de tableaux sans ombre, l'artiste ne fut pas longtemps à le constater. Des jalousies s'étaient éveillées dans le monde des peintres religieux ; on ne voyait pas sans chagrin consacrer la vision de Decamps, sa connaissance du climat et des attitudes orientales ; on voulait étouffer à sa naissance l'*orientalisme religieux*. Certain jour, pour fêter la distinction de son ami, le duc d'Orléans avait convié chez lui le monde des peintres. Decamps et Ary Scheffer se trouvèrent placés côte à côte et, naturellement très en vue. Ils furent amenés à causer de leur métier. Ceux qui connaissent la manière de l'auteur du *Christ consolateur*, de *Saint Augustin et sainte Monique*, des *Douleurs de la terre* et des *Tentations* savent qu'Ary Scheffer et Decamps occupaient les antipodes de la peinture.

« Durant la conversation, dit M. Charles Blanc, Scheffer, très personnel et très fier dès qu'on paraissait le contester, prétendait qu'il lui serait facile de faire des tableaux à la Decamps ; que ce raffinement de procédés matériels, si remarquable chez Decamps et tant vanté, n'était, après tout, pour qui savait son métier de peintre, qu'une affaire d'attention et de volonté ; qu'il était bien autrement malaisé d'exprimer les sentiments de l'âme que de peindre un mur. » Comme Decamps soutenait le contraire et lui rendait la monnaie de son dédain : « Parions, dit Scheffer, que si je fais un tableau dans votre manière, il passera au Salon pour un bon Decamps, et que si vous faites un tableau dans mon genre, les amateurs le prendront pour un mauvais Scheffer. »

Decamps sentit toute la jalousie maligne cachée derrière ces paroles ; il déclina le pari par déférence pour son hôte illustre, mais jurant en lui-même que le défi porté par Scheffer ne serait pas sans réponse. Il se retira dans un logis perdu en pleine forêt de Compiègne et là, seul avec des vagabonds, des braconniers, au milieu des hautes herbes, rassemblant « ses crayons, son humeur noire et sa poésie », il mit au jour les superbes dessins de l'*Histoire de Samson*.

« Ainsi vivant, dit le critique Charles Blanc, et l'âme ouverte aux aspirations que doivent si facilement procurer la solitude et ce poétique entourage de forêts, Decamps put plonger tout à son aise dans le monde intérieur de ses pensées, revoir dans ses portefeuilles et dans ses souvenirs les lieux parcourus jadis. De ses pèlerinages en Asie Mineure, l'artiste avait rapporté de fortes impressions, d'ineffaçables couleurs, des paysages et des ciels nouveaux, des figures graves, basanées, d'un caractère biblique, d'un style fier, des silhouettes bizarres et frappantes inconnues parmi nous. Depuis quinze ans environ, ces impressions ne s'étaient pas affaiblies, ses couleurs avaient conservé tout leur éclat et le soleil d'Orient était encore sur la palette du peintre ce qu'il était au jour où il nous le fit voir dans toute l'intensité de sa chaleur et de sa lumière. Du fusain, du lavis, de la gouache, quelques rehauts de pastels lui suffirent pour achever une série de dessins qui ont autant de consistance, de profondeur et de charme qu'une peinture à l'huile. Sur les neuf dessins qui composent symétriquement la série, il y en a trois principaux, deux fois plus grands que les autres, mais placés à des distances égales pour répondre à une certaine symétrie dont ses regards sont avides et qui est un charme de plus dans une composition compliquée et savante. La

méthode de l'arrangement, se mêlant ainsi à l'impétuosité des conceptions, introduisit dans l'*Histoire de Samson* une heureuse clarté, une diversité pittoresque, et formait pour ainsi dire une cadence dans le mouvement général de cette longue frise. L'*Histoire de Samson* fut exposée au Salon de 1845, et tout porte à croire que son succès dut infliger d'amères réflexions au peintre Ary Scheffer. Rien n'est plus héroïque que le *Samson déchirant un lion*, rien ne donne l'idée de la puissance comme le *Combat contre les Philistins*, et, s'il est un sujet lamentable entre tous, c'est bien le *Samson tournant la meule*. Placés dans la salle des sept cheminées depuis consacrée aux œuvres maîtresses de l'Ecole française, séparés des salles où se portait le gros public, les neuf dessins furent les plus admirés. « Il faut croire que l'originalité de Decamps était bien saillante, car la salle était pleine de monde, raconte un témoin oculaire. Le premier venu en était averti aussi bien que le plus expert, et, en dépit de la hiérarchie des dimensions, la multitude se pressait devant les dessins de Decamps, qu'elle prenait pour des tableaux. Celui-là même qui n'était pas dans le secret de leur singulière beauté écoutait les propos des gens de l'art, et cherchait à s'expliquer son étonnement. » On admirait la facture robuste de l'apparition de l'ange à Manué; on parlait de Poussin et du Guaspre devant l'incendie des trois cents renards; le clair-obscur était magnifique dans la scène de l'enlèvement des portes de Gaza; nulle Académie ne donnait l'impression de robustesse comme celle de Samson étranglant un lion en rompant les liens dont l'avait garrotté Dalila. Enfin, dans les trois derniers dessins : *Samson insulté par les soldats*, *tournant la meule* ou *ébranlant un palais* en secouant sa chevelure, il y a des merveilles d'architecture, de douleur et de violence, un sens de la vie biblique, une entente de la lumière asiatique dont rien ne saurait approcher. Decamps espérait pouvoir élargir ses dessins aux proportions d'une décoration murale; ce fut chose vaine. « Je voulais démontrer que j'étais susceptible de développements, déclare-t-il lui-même. Les dessins furent loués, un amateur distingué (M. Benjamin Delessert) me les acheta généreusement; mais ni l'État, ni aucun de nos Mécènes n'eurent l'idée de me demander un travail dans ce genre. »

Pourquoi le grand artiste ne pût-il exécuter pour des églises les essais d'art religieux qui se succédèrent aux Salons : *Repos de la Sainte Famille* (1850-51), *Pêche miraculeuse, Moïse sauvé des eaux* (1855), sans oublier les œuvres trouvées dans son atelier après sa mort : le *Bon Samaritain, Job et ses amis, Saül poursuivant David, Jésus et la Samaritaine*, le *Centenier*, l'*Entrée de Jésus à Jérusalem?* Trois d'entre elles eussent tenu rang parmi les chefs-d'œuvre de l'art contemporain : le *Saint Jérôme au désert* où Decamps a trouvé un caractère digne de Rembrandt; le *Christ traversant le lac de Génésareth*, paysage frais et montagneux avec des reflets d'arbres dans le lac sur lequel glisse lentement la barque portant Jésus; enfin le *Christ au prétoire* que l'on peut rapprocher des tableaux célèbres de Munkaczy : l'*Ecce Homo* et le *Christ devant Pilate*. C'est assez dire que Decamps ne méritait pas le reproche de matérialisme que lui faisaient ses rivaux; il le leur fit bien voir, au Salon de 1846, en exposant à côté de la *Sainte Monique*, d'Ary Scheffer, le plus exquis paysage idéaliste, ce mélancolique *Retour du berger* que possède le musée Fodor d'Amsterdam. Ainsi Decamps savait se venger des dédains qu'il ne méritait pas. Consolé par le maître classique Ingres avec lequel il s'était lié à la villa Médicis, lors d'un voyage en Italie, il comparait son œuvre à la sienne; il savait la justice de la postérité pour les toiles de réelle valeur : Ingres et Decamps se défendaient l'un l'autre en toutes circonstances (1). Il en était de même pour Barye,

(1) Un jour, raconte M. Charles Blanc, Decamps était allé visiter une exposition de tableaux modernes qui se faisait au boulevard Bonne-Nouvelle, et il avait amené avec lui une dame, à laquelle il parlait souvent de son admiration pour Ingres. Là se trouvait exposé un morceau du maître, l'*Entrée de Charles VIII*

le sculpteur animalier, auquel on n'osa jamais confier un monument public et qui fut réduit à n'exprimer sa pensée qu'en des objets de petite dimension. Decamps ne perdait pas une occasion de faire remarquer combien il était triste pour un génie piquant et original d'en être réduit à la fabrication du presse-papier.

Les amis de l'artiste étaient rares. Pas un peintre n'a plus que lui caché sa vie et ses procédés picturaux : avec le duc d'Orléans, c'est à peine si quelques intimes pénétraient dans son atelier; c'étaient le baron d'Ivry, le Dr Véron, le marquis Maison, lord Seymour et MM. Paul Périer et Joseph Fau. Durant les dernières années de son



LES CHERCHEURS DE TRUFFES

à Milan. C'était un petit tableau très finement touché, assez romantique et dont tous les personnages, portant le costume du XVe siècle, rappelaient les figurines si délicatement peintes sur le vélin de nos anciens manuscrits : « Eh ! quoi, dit Mme D., c'est là ce peintre dont vous vantez toujours le style, la grande manière, » et elle ne put s'empêcher de rire en ajoutant : « Mais votre M. Ingres est un véritable Chinois. » Humilié et blessé dans ses prédilections d'artiste, Decamps ne répondit rien, et il continua de regarder les tableaux de l'exposition sans desserrer les dents. La visite faite, il fit avancer une voiture et conduisit immédiatement et silencieusement Mme D. au musée du Luxembourg. Arrivé là, il chercha du regard le *Portrait de Chérubini* et, l'ayant aperçu, il courut mettre la main sur le nom de Ingres inscrit au-bas du tableau. « Que pensez-vous de ce portrait? dit-il à Mme D. — Il est tout à fait remarquable! Quel beau vieillard! Il semble poursuivre intérieurement les pensées que lui inspire la Muse! — Eh bien! Madame, dit Decamps, il est de ce M. Ingres dont vous avez ri tout à l'heure. Vous vous souviendrez, j'espère, qu'un homme qui sait faire de pareilles œuvres ne peut être appelé un *Chinois*..... » Et là-dessus, Decamps termina brusquement sa promenade, paraissant un peu consolé d'avoir pris une si belle revanche.

existence, il ne pouvait se séparer de Godefroy Jadin, son meilleur camarade. Ce n'est pas dire qu'il fût misanthrope, loin de là : les peintres Diaz et Jules Dupré n'avaient pas de confident plus sûr; et si quelque jeune artiste se révélait, Decamps voulait le connaître et l'encourager. « Je viens de voir un garçon qui, s'il tient ce qu'il promet, deviendra un vrai peintre, lui dit un jour Jules Dupré. — Comment s'appelle-t-il? fit vivement Decamps. » C'était Troyon le paysagiste animalier, le voisin de Decamps au musée du Louvre.

Malheureusement tous les hôtes de l'artiste ne brillaient pas par la discrétion : on cherchait à connaître les secrets de sa manière de peindre pour en faire usage. Ecoutons à cet égard Ch. Blanc. « Il me souvient à ce propos de ce que nous racontait, à Paul Chenavard et à moi, un artiste qui mourut avant l'heure, Papety. Constamment, il avait été préoccupé des pratiques mystérieuses de Decamps. Aussi n'eut il de cesse qu'il n'eût pénétré dans l'intimité de notre alchimiste. Lié avec Decamps, il vivait avec lui dans les plus étroites relations; mais jamais encore il n'avait rien pu découvrir de sa manœuvre, lorsqu'un jour qu'il rôdait au fond de l'atelier, il trouva au milieu d'un fouillis de pinceaux, de crayons et de couleurs..... *un morceau de lard!* « Voilà, se dit-il, un » fragment du pot-aux-roses. » De retour chez lui, il prit un morceau de lard, et, devinant, après réflexion, pour quel usage Decamps s'en était servi, il en frotta une feuille de ce gros papier sur lequel on peint à l'aquarelle. Les corps gras ayant recouvert toutes les aspérité du papier, sans pénétrer dans le sillon des filigranes, et le lavis ayant à son tour rempli les creux du papier sans pouvoir mordre la superficie, Papety fit sur-le-champ une de ces étonnantes aquarelles qui ont la consistance



UN CORPS DE GARDE DE BACHI-BOUZOUKS
(Dernier tableau de Decamps.)

d'une peinture à l'huile et où Decamps savait exprimer si bien le crépi des vieilles murailles, l'aspect rugueux des pierres brutes et les terrains et les écorces. Depuis ce jour, Papety fit des dessins à la Decamps lorsqu'il voulut. »

VI. MALADIE DE DECAMPS — VENTE DE SON ATELIER — L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855

Decamps avait à peine 50 ans, quand les fatigues d'un incessant labeur lui apportèrent les germes d'une grave maladie : peu à peu, miné par les névralgies, il se sentit faiblir et, s'il faut en croire M. Paul Mantz, sa main, agitée d'un tremblement nerveux, avait peine à conduire le pinceau au gré de sa volonté. Sur les instances de sa dévouée compagne et de M. Moreau, son plus intime ami, il résolut de vendre son atelier, ses tableaux achevés, ses ébauches, ses dessins, les costumes, les armes qu'il avait rapportées d'Orient et jusqu'à ses instruments de travail. Cette vente rapporta 100 038 francs, chiffre assez faible si on le compare au produit de la vente qui eut lieu quelques années après, au décès de l'artiste, et qui atteignit 244 655 francs.

Les prix atteints depuis dans diverses ventes des œuvres de Decamps accentuent le même contraste; en voici quelques-uns : *Marine* (vente Bœderer, 1891 : 3 500 francs); *Armée en marche* (vente de Bournonville, 1880 : 8 300 francs); *Mendiants* (vente Crabbe, 1890 : 9 800 francs); *Soldats albanais* (vente Sabatier, 1883; 10 100 francs); *La Flagellation* (vente Évrard, 1873 : 20 500 francs); *Cour de ferme* (vente Goldsmidt : 30 400 francs; *Intérieur de cour en Italie* (vente Wilson, 1881 : 36 000 francs); enfin à la vente Secrétan, en 1890, les *Singes experts* furent vendus 70 000 francs et le *Frondeur* 92 000 francs, soit près de 300 000 francs pour quelques œuvres isolées. Si l'on ajoute à ce chiffre le résultat des ventes faites à la mort des amis de l'artiste : vente duchesse d'Orléans (1852 : 52 200 francs); vente Deforge (1857 : 6 800 francs); vente Tardieu (1857 : 6 000 francs); vente Louis Véron (1858 : 100 375 francs); vente lord Seymour (1859-1860 : 41 400 francs); vente de Modernes (1860 : 26 900 francs); Vente Dubois (1860 : 58 250 francs; Vente Demidoff (1863 : 88 600 francs), ensemble 500 535 francs. Aujourd'hui, les toiles de Decamps sont en hausse : la vente de la collection Moreau-Nélaton, en fournit la preuve : *Les Enfants effrayés à la vue d'une chienne* y furent adjugés 101 000 francs, et sept toiles y produisirent ensemble 165 700 francs, à côté de sept aquarelles vendues 15 645 francs, soit près de 200 000 francs, sur un total de 300 numéros.

En février 1853, l'artiste s'était retiré au Veyrier, près de Montflanquin, dans le département du Lot-et-Garonne. Il y avait acquis une propriété où, loin de Paris, des jaloux et des critiques, il vivait paisiblement avec sa femme, dans les joies paisibles de la famille. Petit à petit, la santé lui revient, et les lettres écrites à son ami Moreau sont moins pessimistes. Sur ces entrefaites en 1855, s'ouvre l'Exposition universelle. Cinquante-deux toiles, dessins ou aquarelles y représentent l'œuvre de Decamps; elles justifient la croix d'officier de la Légion d'honneur qu'il portait depuis 1851 et obtiennent cinq médailles d'or. Pendant que la vieille critique, le voltairien Edmond About en tête, s'indigne et se répand en sarcasmes, la jeunesse artistique applaudit au triomphe du vieux lutteur, au crépuscule de ce soleil de l'art moderne. Dans leur *Salon de 1855*, MM. Edmond et Jules de Goncourt se firent les échos de l'opinion générale : « Decamps est le maître moderne, écrivaient-ils, le maître du sentiment pittoresque. Il a trouvé la nouvelle formule plastique, il a descendu à des personnages de miniature la grandeur michelangesque, il a rallumé le soleil de Rembrandt au foyer de l'Orient. Il a été le paysagiste épique. Il a été le poète comique et profond de l'instinct et de la malice de la bête. A Decamps, le village, la ferme, la cour et la basse-cour, le fumier

et la masure, et la loque et l'écurie, l'auge, la bauge et le chenil! A Decamps, la chasse, la perdrix au blé, le canard au marais, la quête et l'arrêt! A Decamps, le chien! chiens de plaine, chiens de bois et les bassets torts. A Decamps, le singe, la comédie simiesque! et macaques et guenons habillés, ou déshabillés. A Decamps, le choc des peuples et des hordes! les harnachements sauvages, les catapultes grossières, les chars barbares, les cirques bornés par l'accumulement des montagnes, le sang qui brunit le terrain de cuivre, montant voiler le firmament de la pourpre de ses fumées. A Decamps, la Bible! les pierres énormes semées sur la terre pour le sommeil de Jacob, les peupliers et les amandiers maigres des montagnes de Galaad; les citernes économes auprès desquelles s'aplatissent les chameaux ismaëlites, chargés d'aromates! A Decamps, le troc de Joseph contre vingt pièces d'argent, les cavernes profondes où Israël fuyait Madian, les roches d'Etam, où le douzième juge reposait sa force, les travaux du Nazaréen, la mâchoire du poulain d'ânesse, les mille hommes tués à Téchi, et Dalila, et le temple du dieu Dagon qui croule. A lui, les mers bleuissantes, ourlées de diamants, les campagnes embrasées, craquantes et dartreuses, l'Eden incendié, l'Orient, la couleur folle, la lumière ivre. A Decamps seul, le soleil! »

L'enthousiasme de cet éloge émut profondément l'artiste; en 1856, paraissant rétabli, il revint à Paris et se remit au travail. Il ébaucha quelques belles toiles, les *Moissonneurs* et la *Fuite* de *Loth* restées inachevées.

VII. MORT TRAGIQUE DE DECAMPS JUGEMENTS SUR L'HOMME ET SUR SON ŒUVRE

Decamps s'était établi à Fontainebleau, dans une petite villa longtemps convoitée et qu'il avait acquise. Malheureusement, le mal était loin d'avoir disparu; il ne tarda guère à revenir plus cruel pour sa victime. « Deux ou trois jours avant sa mort, raconte M. Charles Blanc, je rencontrai Decamps à l'hôtel Drouot avec son ami Jadin. Il était pâle, défait, et comme il vit que j'étais frappé du délabrement de sa santé : « Je suis bien malade, me dit-il, et de la » maladie dont je mourrai; mais il sera » bien attrapé, le docteur, car certainement je mourrai d'une autre maladie. » C'était la dernière fois que je lui parlais. » Le 22 août 1860, Decamps eut le désir de suivre une chasse impériale à travers bois, dans la forêt de Fontainebleau. Il va prendre un cheval dans l'écurie de M. Fau, son ami; son choix tombe sur la bête la plus ombrageuse. C'est en vain que les palefreniers l'avertissent, il avait toujours aimé le danger et répond en souriant : « Il s'emportera, dites-vous? mais voilà ce qui m'amusera. » La chevauchée en forêt est d'abord banale; puis, tout à coup, au son des cors, la monture prend peur et s'élance à fond de train, dans un sentier couvert. Au bout de quelques mètres, une grosse branche horizontale vient frapper Decamps à la tête et au ventre avec une telle force que sa montre est pulvérisée.

On le retrouva évanoui, sanglant et broyé sur la route; les cahots de la voiture qui le ramena lui causèrent d'affreuses souffrances; après une agonie de trois heures il rendit le dernier soupir. Le ciel voulut que ce fût au milieu de sa famille, à côté de sa dévouée et pieuse femme qui dut se souvenir des devoirs qu'il faut rendre aux moribonds. Quelques jours après, la cérémonie religieuse eut lieu à Fontainebleau où s'éleva bientôt le buste du grand artiste.

Paris s'est souvenu de son glorieux enfant, il a placé au Musée du Louvre les *Chevaux de halage* et la *Caravane;* il y a recueilli le *Josué arrêtant le soleil*, légué par M. Cottier.

Une rue du quartier des Champs-Élysées porte son nom.

Tel est l'hommage rendu à l'artiste dont un critique a pu dire : « Son *DC* puissant, au bas de trois coups de crayons ou de brosse, est la griffe du lion. »

Nous terminerons par quelques jugements sur l'homme et sur ses œuvres.

« L'enfant dont on n'augurait rien de bon parce qu'il bousculait ses frères et pratiquait l'école buissonnière, l'enfant conserva, arrivé à l'âge d'homme, les mêmes qualités et les mêmes défauts. Caractère entier, dur, violent, il eut la décision, l'énergie, la ténacité; devenu ombrageux et même légèrement misanthrope, au fond de sa misanthropie il fut un ami très dévoué. » (CHESNEAU.)

« Ce qu'il y avait de plus saillant dans sa conversation, c'était un sens droit et honnête, et il n'était rude que pour la déloyauté. Il aimait chez les autres une qualité qu'il possédait lui-même au plus haut degré, la rectitude du jugement, ce qu'il appelait la *jugeotte*; et cet artiste mystérieux qui mit tant de roueries dans sa peinture, tant de *ficelles*, haïssait les petites manœuvres de la vie; il était simple et serait rentré sous terre plutôt que de jouer le rôle d'un courtisan. » (CH. BLANC.)

Toujours il reculait le moment de livrer un tableau demandé, pour y ajouter quelques touches, remanier quelque partie et parfois la refaire entièrement. Ses scrupules à cet égard allaient si loin, qu'il refusa formellement à un marchand, qui lui en offrait un prix généreux, un paysage dont il était mécontent; et il détruisit cette composition.



MONUMENT DE DECAMPS A FONTAINEBLEAU

« Decamps..... fut un grand artiste, aux nobles visions, aux rêves héroïques..... Mais quelle complication inutile dans sa laborieuse exécution! Lorsque nous évoquons son œuvre, il nous apparaît rocheux, maçonné, crépi, gratté, poncé, ciselé au burin, nageant dans des glacis bitumineux, plein de hasards, grandiose cependant et passionné en dépit de toute cette alchimie de laboratoire dont les inconvénients s'exagèrent avec le temps..... Ce qui me fait croire que sa vision touche parfois au génie, c'est le souvenir de certains ciels véhémentement glorieux, où l'amoncellement des nuées se traîne en blocs d'airain que traversent les traits ardents d'un soleil tragique. » (J. BRETON.)

« Decamps possédait comme peintre, un don merveilleux : un œil clair et ferme, doué d'une précision et d'une netteté des plus remarquables; mais — et c'est là ce qui constitue son infériorité — ce regard, à qui n'échappait aucune des beautés du monde naturel, ne s'arrêta jamais sur l'homme, où cependant elles sont toutes réunies et fondues dans une unité qui en fait le résumé et le chef-d'œuvre de la création. Dans les tableaux de Decamps, l'homme est rarement autre chose qu'un accessoire, et dans celles de ses œuvres où il lui a réservé la prédominance il néglige de le montrer dans sa beauté morale pour ne s'attacher qu'à son geste, à un pli de son costume, à son côté tout extérieur... Dans l'homme, Decamps n'a jamais cherché l'âme, il n'a su voir que le côté simiesque. » (CHESNEAU.)

Paris. ANDRÉ GIRODIE.

BIBLIOGRAPHIE

CHARLES BLANC, *Histoire des peintres.* — CLÉMENT, *Decamps.* — SILVESTRE, *Histoire des Artistes français.* — D[r] VÉRON, *Mémoires d'un Bourgeois de Paris* (t. VI). — CHESNEAU, *Le Mouvement moderne en peinture, Decamps.* — MOREAU, *Decamps et son œuvre.* — J. CLARETIE, *Les Artistes français contemporains.* — E. ET J. DE GONCOURT, *Études d'art.* — E. ABOUT, *Exposition des beaux-arts de 1855.* — TH. GAUTIER, *Salons.* — J. BRETON, *Nos peintres du siècle.*

Articles divers : *Gazette des Beaux-Arts, Chronique des arts, Artiste,* etc.

LES CONTEMPORAINS



MONTYON (1733-1820)

Le nom du philanthrope Montyon est connu, mais sa vie et son caractère le sont beaucoup moins.

« On se le représente volontiers, disait M. Rousse à l'Académie en 1883, comme quelque figure classique de la charité; le visage attendri, les yeux humides de larmes, n'ayant plus, comme saint Martin, que la moitié de son manteau; ou comme saint Vincent de Paul, avec les bras grands ouverts et tout pleins de petits enfants.

» Il y a loin de cette image touchante au portrait un peu dur que les contemporains nous ont laissé; et à voir passer avec sa perruque bien poudrée, son habit correct, son air froid et son regard tranquille, ce grand propriétaire économe et ce grave intendant de l'ancien régime, on aurait eu peine à deviner, dit-on, les trésors de bienfaisance qu'il devait ménager pendant sa vie pour les prodiguer après sa mort.

» Il était riche et il administrait sa richesse avec une exactitude exemplaire.

» Philanthrope par raison plutôt que par tempérament, comme beaucoup d'hommes de cette époque, il s'était épris pour l'humanité d'un de ces amours de tête qui laissent l'âme maîtresse d'elle-même, et lui communiquent seulement cette sensibilité discrète dont tant d'écrits de ce temps-là portent la trace (1). »

Ainsi que le remarque l'éminent académicien, il y a loin de la bienfaisance circonspecte d'un Montyon ou d'un Franklin à la charité héroïque des Vincent de Paul, des Belzunce ou de la Sœur Rosalie (2). Mais il y a mille façons de faire le bien et il convient, il est juste de bénir la main qui donne.

---

(1) Discours du prix de vertu, année 1883. *Comptes rendus officiels des séances de l'Académie française.*

(2) Sœur Rosalie. Voir *Contemporains*, n° 5.

I. FAMILLE — ENFANCE ET DÉBUTS — LE MAGISTRAT

Antoine-Jean-Baptiste-Robert Auget, chevalier, baron de Montyon, naquit à Paris le 23 décembre 1733.

Il appartenait à une famille de magistrats en possession de charges importantes depuis trois générations.

Pierre Auget, seigneur de Jouffroy, son arrière-grand-père, était gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi et surintendant de la musique de Sa Majesté.

Jean Auget, son grand-père, présidait le bureau des finances chargé de la répartition des impôts dans la généralité de Paris.

Il fut le premier qui se fit appeler Montyon, du nom de l'une des terres qu'il avait acquises.

Le père du philanthrope, Jean-Baptiste-Robert Auget, était conseiller du roi et maître en la Chambre des comptes. Par sa mère, Marie-Anne Pajot, Montyon se rattachait à une famille également distinguée. Sous Henri II, un Pajot, conseiller en la Grand'-Chambre du Parlement, avait été envoyé comme ambassadeur en Russie. Etiennette Le Cocq, sa femme, comptait parmi ses alliés le célèbre cardinal La Balue, ministre de Louis XI, et Robert Le Cocq, évêque de Laon et ami d'Etienne Marcel.

Les parents du jeune Montyon moururent prématurément, laissant à leur fils presque toute leur fortune. Sa sœur, Mme de Fourqueux, issue d'un premier mariage, eut la générosité de les suppléer auprès de son frère, bien qu'écartée en partie de la succession paternelle.

L'histoire n'a recueilli que fort peu de détails sur les premières années de Montyon.

Tout jeune il vise à devenir magistrat, ce fut sous les auspices des deux Trudaine ses parents, connus parmi les meilleurs administrateurs que la France eût jamais comptés. C'est à leur école qu'il se forma.

Ses débuts dans les fonctions publiques datent de 1755 : il avait alors vingt-deux ans.

Nommé avocat du Roi au Châtelet, fonctions à peu près équivalentes à celles de substitut près le tribunal de la Seine, il se montra dès le premier jour d'une remarquable compétence en affaires. Cinq ans après, il acheta une charge de Maître des requêtes au Grand Conseil, et fut chargé des affaires *de la librairie*, dont M. de Malesherbes était alors directeur.

De nouveau le monarque n'eut qu'à se féliciter de son choix, car les manières affables de Montyon et son exquise politesse ne tardèrent pas à lui concilier les sympathies universelles.

Ce fut pendant l'exercice de ses nouvelles fonctions qu'il vit Voltaire recourir à sa protection pour une affaire de contrebande en matière de livres étrangers. Comme son chef, très favorable aux philosophes, Montyon s'y employa de son mieux. Mais avant que la question n'eût reçu une solution définitive, la confiance de Louis XV l'appelait à l'Intendance d'Auvergne, et pour lui donner un témoignage non équivoque de son estime, le Roi lui demandait de partir sans retard « à cause de l'état critique de cette province ».

II. INTENDANCES D'AUVERGNE DE PROVENCE, D'AUNIS ET DE SAINTONGE

Certes, la situation était particulièrement délicate. Depuis longtemps les récoltes étaient mauvaises : les paysans ne mangeaient que du pain noir; dans certains endroits ils étaient même obligés de se nourrir d'herbe.

Montyon comprit qu'il fallait avant tout se faire bien venir de ses administrés : il fit donc précéder son arrivée par la distribution de nombreux secours.

Les Auvergnats furent reconnaissants, et lorsqu'il vint prendre possession de son poste, une députation fut envoyée pour le recevoir.

Une fois installé, il n'eut plus qu'une pensée : assurer des vivres à la province.

L'anecdote suivante montre combien il fut habile pour arriver à ce résultat.

Un jour il vint trouver Turgot, son collègue du Limousin :

— Je désire savoir, dit-il, quel remède votre cœur vous inspire contre la famine qui désole nos provinces?

— Je suis convaincu, répondit Turgot, que le premier mobile des hommes est l'intérêt, en conséquence j'ai promis tant par sac de farine à ceux que j'ai chargés d'approvisionner le Limousin.

— Ne craignez-vous pas que si quelqu'un leur offre davantage, l'appât du gain ne les décide à vous frustrer de votre espoir? Permettez que je vous rende compte d'une autre idée dont j'espère avoir de bons résultats. La famine qui nous afflige et qui se prolonge est évidemment l'œuvre des accapareurs : j'ai remis des sommes importantes à des personnes sûres que j'ai chargées de faire des achats considérables.

Elles seront de retour incessamment. J'aurai à l'avance le secret de leur arrivée.

A ce moment je ferai savoir sans affectation aux accapareurs, que je connais parfaitement, que bientôt la province regorgera de blé et qu'il y aura dans les prix une baisse énorme et subite.

Effrayés de cette perspective, qui les menacera dans leur fortune, ils se hâteront de vendre, et à ce moment même l'abondance renaîtra.

— Ah! mon ami, que je vous embrasse, s'écria Turgot; vous êtes un magicien, et je me servirai de votre baguette!

Droiture et habileté: telles furent les qualités de Montyon administrateur.

Voici encore un trait charmant :

Il devait porter de l'argent au roi. Un complot s'organisa pour enlever le trésor en chemin. Mais trop de gens furent mis au courant du secret et Montyon ne tarda pas à avoir vent de l'affaire. Il se promit bien alors de jouer un bon tour aux détrousseurs d'Auvergne.

« On annonça ouvertement le départ des précieux colis. Au jour indiqué, caisses, intendant, valets, tous prennent place dans la berline de voyage. A l'approche d'un défilé, célèbre par de nombreux exploits de ce genre, de grands cris se font entendre; les montagnards s'élancent, l'escorte se disperse, la porte du carrosse s'ouvre bruyamment et M. de Montyon est sommé de descendre à terre et de livrer le trésor.

» Personne ne bouge : une main brutale écarte brusquement le manteau dont l'intendant s'était prudemment couvert et dans lequel il semblait évanoui..... quand...... on découvre..... qui? le suisse de M. de Montyon.

» Inutile d'ajouter que les caisses étaient vides et que M. de Montyon arrivait paisiblement à Paris avec l'argent du roi. »

L'intendant signala surtout son administration d'Auvergne par la vive impulsion qu'il sut donner aux travaux publics.

Tout le temps que dura la disette, les pauvres de la ville, ayant été hors d'état de gagner leur vie, Montyon les occupa à unir et à aplanir à Aurillac la promenade du *Gravier*, à creuser le long de la rivière les fondements d'un quai pour contenir les eaux qui rendaient cette promenade impraticable, enfin à porter les matériaux nécessaires à cette construction, ordonnée par différentes délibérations, qui n'avaient pu être exécutées jusqu'alors; les mêmes travaux se poursuivaient à Mauriac de la même manière pour la promenade de la *Placette*.

Ces deux villes reconnaissantes ont voulu perpétuer le souvenir de leur bienfaiteur en donnant son nom aux deux promenades en question.

Mais sa générosité marchait de pair avec son activité. Ce fut elle qui, sur ces entrefaites, lui inspira l'idée de proposer une souscription pour les cultivateurs malheureux, et celle non moins heureuse de donner à lui seul le dixième de la somme totale.

Montyon occupait encore l'intendance d'Auvergne lorsque éclata la lutte entre Maupeou et le Parlement.

Conservateur par état, ayant horreur de toucher à l'ordre établi, il se tint à égale distance de la Cour et du Parlement, tout en inclinant un peu du côté de ce dernier.

Comprenant que les torts étaient incontestablement du côté de Maupeou, il ne put s'empêcher de le combattre avec une

prudente réserve, mais sans profiter de sa disgrâce pour obtenir la présidence du Parlement.

Cependant, sous l'habile administration d'un pareil intendant, l'Auvergne voyait se rouvrir devant elle une ère de prospérité depuis longtemps inconnue. Ce fut alors qu'un ordre du tout puissant abbé Terray lui apporta la nouvelle de son changement.

Lorsque Montyon quitta l'Auvergne, les habitants de Mauriac demandèrent à Marmontel de rédiger une inscription pour un monument qu'ils voulaient élever à leur ancien intendant; voici ce que leur envoya le poète :

Aux rigueurs de l'hiver opposant sa bonté,
Un ami de l'humanité
A ces heureux travaux occupa l'indigence.
Montyon, ton active et sage intelligence
Eclairait Tournemine; il l'a bien imité!
Qu'à jamais cette pierre inviolable et sainte
Fasse lire aux siècles futurs,
Que, sans toi, tout un peuple eût péri dans les murs
Dont il a décoré l'enceinte.

C'est à Thomas que la ville d'Aurillac eut recours pour le même objet, et son inscription n'est ni moins touchante ni moins poétique que celle de son illustre ami :

Nourrir un peuple entier, de famine expirant,
Par les mains de ce peuple embellir une ville,
Rendre le malheur même utile;
Enfin par ses vertus faire adorer son rang :
Montyon, ce fut ton ouvrage!
Puisse ce monument, à jamais respecté,
Transmettre à la postérité
Nos maux et tes bienfaits, ta gloire et notre hommage.

Montyon était envoyé à Aix; il s'y rendit avec la ferme volonté d'y tenir vis-à-vis du Parlement et de ses administrés la même conduite qu'en Auvergne. Il la tint, en effet. Son séjour en Provence ne devait pas être long : il le fut assez cependant pour lui permettre de rendre de signalés services. Notons en première ligne le curage du port de Marseille : travail considérable, vainement demandé jusqu'alors aux ministres de la Marine et des Finances.

Toujours préoccupé de l'intérêt de ses administrés, l'intendant ne craignit pas de se mettre en opposition avec le ministre duquel il dépendait, en différant l'exécution d'un ordre malheureux qui prohibait l'importation des blés, à cause des spéculations auxquelles ce commerce donnait lieu.

Sous une si sage administration la Provence, comme naguère l'Auvergne, prospérait rapidement. Malheureusement, il fallut compter avec les chaleurs du Midi. Montyon, qui n'avait encore vécu qu'à Paris ou dans le centre de la France, ne pouvait manquer d'en souffrir. Il tomba malade.

On l'envoya à la Rochelle. Ses amis réclamèrent et représentèrent que la transition trop brusque de la température méridionale à un climat humide et froid pourrait mettre sa vie en danger. Le premier ministre lui écrivit « que si le roi l'avait nommé à la Rochelle, c'est qu'il avait voulu qu'en attendant l'avènement d'une meilleure vacance, ses talents ne restassent pas sans objet; qu'au reste, Sa Majesté trouvait bon que jusqu'à l'exécution de ses promesses, il ne résidât à la Rochelle qu'autant que sa santé le lui permettrait. »

Le ministre ajoutait « que le roi accordait une augmentation de pension de 4 000 francs, pour lui prouver sa satisfaction des services qu'il avait rendus dans les provinces dont il avait été intendant. »

Toujours fidèle à son système d'administration antérieure, il conquit rapidement la sympathie de ses administrés et les félicitations du gouvernement. Il était donc en droit d'espérer un avancement. Il l'attendait, et il semble que la cour ne pouvait sans injustice le lui refuser plus longtemps..... Elle le fit cependant.

A l'occasion d'une vacance, les titres de Montyon furent méconnus et le poste fut donné à un autre. Cette fois, il ne put contenir l'expression de sa surprise, et s'adressa au roi qu'il savait très accessible à la vérité. Il lui adressa un long mémoire apologétique écrit dans le style déclamatoire de l'époque et qu'il terminait ainsi :

« ..... Sire, tandis que je me livrais tout entier à l'accomplissement de mes devoirs, Votre Majesté, que l'on n'a pas instruite, j'en suis convaincu, des paroles sacrées et réitérées que j'avais reçues, a disposé de

la place qui m'était assurée de la manière la plus authentique. Je ne crois devoir ajouter à cet exposé aucune réflexion, aucune demande, aucune plainte.

» Du reste, si dans les trois provinces où j'ai servi il est une seule personne qui puisse articuler la moindre injustice qui procède de moi; si dans ce mémoire il est un seul fait qui soit contraire à la vérité, je consens à perdre la vie, mes biens et l'honneur. »

Certains biographes regrettent ce mémoire : il eût été plus digne de faire contre mauvaise fortune bon cœur. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il y avait là un accent de sincérité qui ne pouvait manquer de frapper un roi juste et sensible comme Louis XVI. Ajoutons que ce mémoire eut la bonne fortune d'être présenté au roi par deux grands cœurs : MM. de Malesherbes et de Penthièvre, et l'on comprendra facilement le bon accueil qui lui fut fait. Montyon fut rappelé de la Rochelle et nommé conseiller d'État. C'était une ample compensation, et probablement mieux que l'intendance rêvée.

III. CONSEILLER D'ÉTAT — CHANCELIER DU COMTE D'ARTOIS.

On pourrait croire peut-être que cette nouvelle dignité, en dépassant les espérances de Montyon, dut amener une diminution dans son activité et un changement notoire dans sa manière de vivre. Il n'en fut rien. On put admirer la même ardeur pour le travail, la même simplicité dans les goûts, si bien qu'un des hommes qui l'ont le mieux connu, Lacretelle, put dire de lui : « Par son régime de vie particulière, par sa candeur, par son inaltérable bienveillance, il semblait un homme de l'âge d'or.

» Bien que jouissant d'une grande fortune, il avait un état de maison fort médiocre et s'occupait très peu de son costume. »

Ce dernier mot rappelle un trait aimable du comte d'Artois. Ce jeune prince, en compagnie de quelques étourdis, se laissa aller, un jour, à railler M. de Montyon au sujet d'un habit dont la coupe surannée semblait défier les caprices de la mode. Le magistrat ne dit rien; mais le lendemain, celui qui devait être plus tard Charles X (1) se présentait devant le roi son frère, pour s'accuser d'une irrévérence qu'il voulait réparer :

« Sire, dit-il, j'ai raillé l'habit de M. de Montyon. Je devais m'incliner devant son cœur généreux et sa haute sagesse.

» Je lui dois une réparation éclatante. Je viens demander à Votre Majesté de l'attacher à ma personne sous le titre de chancelier et de chef de mon Conseil. »

Montyon accepta les excuses que lui présentait le prince et les fonctions honorables qui lui étaient offertes, mais il refusa, pendant les neuf ans qu'il les exerça, les émoluments attribués à sa charge. Et, par une délicatesse bien rare, afin de montrer au comte d'Artois la pureté de son dévouement, il se fit une loi de n'obtenir aucune grâce ni de lui, ni par lui.

Aussitôt après sa nomination, il voulut s'attacher comme secrétaire un jeune homme nommé Desain qui, plus tard, sous la Restauration, devint maire du VIIe arrondissement de Paris. Ce jeune homme travaillait alors chez un notaire; M. de Montyon avait remarqué chez lui des qualités qu'il appréciait. Malheureusement, le père de Desain, alors magistrat à Reims, fit dire à son fils que le choix du chancelier était sans doute très honorable pour lui, mais qu'il voulait qu'il tînt à une administration et non à un particulier, quelque puissant qu'il fût. Le jeune Desain, un peu contrarié, fit part à Montyon des intentions de son père. « Je ne l'en estime que davantage, répondit le chancelier; il a raison, il pense avec solidité : restez où vous êtes, et je tâcherai de faire naître une occasion de vous être utile. »

Montyon ne s'en tenait pas à de belles paroles : ce qu'il promettait, il voulait y donner suite; deux ans après, il sut rendre

(1) Charles X. Voir *Contemporains*, n° 41.

effective sa promesse : une place de secrétaire au Conseil vint à vaquer, il la fit obtenir à Desain, qui la conserva jusqu'à la Révolution.

Au Conseil, comme dans ses fonctions de chancelier, Montyon fit preuve de sagacité, de netteté et de précision. Il allait droit au but et possédait le don précieux de résumer une longue discussion : « Son avis, dit un biographe, était presque toujours le meilleur, mais quand on lui démontrait qu'il s'était trompé, il en convenait avec la bonne foi d'un homme supérieur et il adoptait sans peine une opinion différente. »

Un autre trait distinctif de son caractère était le soin jaloux avec lequel il gardait le secret des délibérations : il considérait tous les membres du Conseil, opposants ou non, comme solidaires les uns des autres, dès qu'une décision avait été prise en commun.

Qu'on en juge par l'anecdote que voici :

Un jour, un jurisconsulte ayant cru remarquer une cause de nullité dans un des actes consentis par le Conseil, Montyon refusa de s'associer à sa demande d'annulation et opina au contraire pour le maintien. On examine le cas de nouveau, on discute, et l'avis de Montyon ne prévaut pas. Notre conseiller s'inclina comme de coutume ; mais voici qu'une personne dont cette décision blessait les intérêts vint le trouver en proie à une profonde irritation, qui ne lui permit pas de garder la modération dans son langage. Montyon l'écoute dans le calme le plus profond. Il n'a qu'un mot à dire pour conquérir les bonnes grâces de ce mécontent, pour convertir sa bruyante colère en transports de reconnaissance : il lui suffit de rappeler les efforts qu'il a faits pour gagner sa cause. Mais une pensée plus haute l'arrête. La mesure a été prise en Conseil; il se croit devant autrui solidaire de ses collègues; révéler sa conduite serait une indélicatesse, et il préfère s'exposer à d'injustes reproches que trahir un secret dont il est dépositaire.

Toujours prudemment réservé, il parlait très peu dans l'exercice de ses fonctions, estimant, « qu'un ministre doit être moins occupé de ce qu'il doit dire que de ce qu'il ne doit pas dire ».

L'intrigue ne pouvait avoir aucun succès auprès d'un tel homme. Témoin le fait suivant : Une dame de qualité vint un jour le voir pour un procès. Ses raisons étaient mauvaises. Plus Montyon les combattait, plus elle insistait. Enfin, elle se leva avec dépit : « Adieu, Monsieur, dit-elle, je vois que vous êtes toujours décidé à dire non ! » Et elle partit.

A toutes ces qualités se joignait un désintéressement admirable.

En 1787, le roi voulait le nommer garde des Sceaux. Il déclina cet honneur : « Dites à Sa Majesté, répondit-il, que je suis confus de sa bonté. Si je fais un peu de bien dans la place que j'occupe, c'est que je ne suis pas en évidence; en acceptant celle qu'on me propose, je serais exposé à toutes les intrigues, à toutes les cabales de l'envie. Je n'aurais peut-être ni le talent ni la force nécessaire pour y résister : dans le doute, je dois m'abstenir. »

Ces paroles marquent le terme de sa carrière judiciaire et administrative. Son autorité avait été intelligente, paternelle et douce. Il se retirait emportant les regrets de tous ceux qui avaient servi sous lui, heureux d'avoir accompli son devoir, mais inquiet des symptômes alarmants qui se déclaraient pour l'avenir de la monarchie.

Vivant auprès du peuple, il ne se faisait pas illusion sur les approches de la Révolution : sa perspicacité lui montrait partout des symptômes menaçants.

IV. LE PHILANTHROPE — LES PRIX DE VERTU

Déjà M. de Montyon était l'un des hommes les plus populaires du royaume, à cause de ses fondations philanthropiques.

La première remonte à l'année 1780; il établit alors un prix annuel pour des expériences utiles aux arts sous le contrôle de l'Académie des sciences; il y consacra une rente de 12 000 livres.

En l'année 1782, le 28 avril, il adressa aux membres de l'Académie, sous le voile

de l'anonyme, le célèbre mémoire dans lequel il annonçait la fondation des prix de vertu.

« Messieurs, disait-il, tous les genres de talents obtiennent des récompenses, la vertu seule n'en a pas. Si les mœurs étaient plus pures et les âmes plus élevées, la satisfaction intérieure d'avoir fait le bien serait un salaire suffisant du sacrifice qu'exige la vertu; mais pour la plupart des hommes, il faut un autre prix : il faut qu'une action louable soit louée. Ces éloges ont été le premier objet des lettres, et c'est en effet la fonction la plus honorable que puisse avoir le génie.

» L'Académie française s'est rapprochée de cette institution antique lorsqu'elle a proposé à l'éloquence le panégyrique des Sully, des d'Aguesseau, des Fénelon, des Catinat, des Montausier et d'autres grands personnages; mais il n'est dans une nation qu'un petit nombre d'hommes dont les actions aient un caractère de célébrité: et le sort du peuple est que ses vertus soient ignorées. Tirer ses vertus de l'obscurité, c'est les récompenser et jeter dans le public la semence des mœurs.

» Pénétré de cette vérité, un citoyen prie l'Académie française d'agréer la fondation d'un prix dont voici l'objet et les conditions :

» 1° L'Académie française fera tous les ans, dans une de ses assemblées publiques, lecture d'un discours qui contiendra l'éloge d'un acte de vertu.

» 2° L'auteur de l'action célébrée, homme ou femme, ne pourra être d'un état au-dessus de la bourgeoisie, et il est à désirer qu'il soit choisi dans les derniers rangs de la société.

» ..... La fondation sera de 12 000 livres placées en rente viagère sur la tête du roi et sur celle de Mgr le Dauphin, et le discours lu dans la séance publique sera présenté à ce jeune prince. Ainsi ses premiers regards seront portés sur une classe d'hommes éloignés du trône, et il apprendra de bonne heure que parmi eux il existe des vertus. »

« Cette fondation, disait Salvandy en 1854, dans son discours à l'Académie française, causa une satisfaction universelle. On crut à une innovation immense. On prophétisa hautement la prochaine abolition des lois répressives. On vit le terrible besoin de punir remplacé bientôt par le soin facile de récompenser. Le grand nom qui mettait sa gloire à marcher à la tête des idées nouvelles, le bienfaisant duc de Penthièvre, la jeune et noble duchesse de Chartres, l'auguste reine Marie-Antoinette, cette reine de tous les enchantements, de tous les héroïsmes et de tous les martyres, témoignèrent avec éclat leur admiration. » Ce fut un enthousiasme universel, et le roi Louis XVI exprima le regret de n'être pas l'auteur du rapport de Montyon.

Montyon avait tout réglé, tout précisé; il voulait que l'action vertueuse (car il n'y avait alors qu'un prix de vertu) fut louée dans un discours en prose ne durant pas plus d'un demi-quart d'heure; il partageait le montant du prix annuel entre l'auteur de l'acte vertueux et l'auteur du discours. « Cette condition ne fut naturellement pas acceptée, et l'Académie n'a jamais célébré la vertu que pour le plaisir et l'honneur de la célébrer. » (1)

La même année, ses libéralités créaient deux nouveaux prix : l'un pour l'ouvrage de littérature le plus utile à la société; l'autre pour un mémoire ou une expérience effectués en vue de rendre les opérations mécaniques moins malsaines pour les artistes et pour les ouvriers.

Une somme de 12 000 francs était affectée à la création de l'un et de l'autre.

Un peu plus tard, en 1783, il donna 12 000 francs destinés à récompenser chaque année celui qui découvrirait un moyen de simplifier les procédés de quelque art mécanique; et en 1787 encore 12 000 francs pour l'auteur d'un progrès médical.

« Sitôt que l'une des Académies exprimait le regret de n'avoir pas un second

(1) Ludovic Halévy, *Discours à l'Académie française*, année 1894.

prix à donner, dit Lacretelle, il se hâtait d'en fournir secrètement les fonds. Dans un concours où une Académie, n'ayant qu'un prix à décerner, avait distingué quatre ouvrages, trois prix furent successivement offerts par trois lettres anonymes. On cherchait les trois bienfaiteurs parmi les plus puissants personnages de ce temps : il n'y en avait qu'un seul, et c'était M. de Montyon. »

Entre temps, il faisait d'abondantes aumônes : les pauvres du Poitou et du Berry reçurent de lui 1200 francs en 1783; la même année, un homme de lettres qu'il ne connaissait pas, et auquel il voulait rester inconnu, reçut de lui une rente viagère de 600 francs.

On lui indique un jour un jeune littérateur dont le talent s'annonce avec éclat : il est pauvre. Montyon lui fait offrir une pension, mais sans vouloir être nommé. « Je n'accepte le bienfait, dit le jeune écrivain, que sous la condition de connaître mon bienfaiteur. » Le combat dura quelque temps; mais il n'y eut aucun moyen de fléchir la modestie de l'homme d'État.

Afin de subvenir à des largesses vraiment royales, Montyon se montrait rigoureusement économe dans l'administration de ses biens.

V. LE SEIGNEUR DE VILLAGE

Depuis le jour où Louis XVI lui donna une place dans son Conseil, jusqu'à celui où le souci de sa propre conservation l'amena sur les confins de la Suisse, Montyon ne cessa d'habiter Paris. Mais il fit toujours de fréquents voyages dans ses propriétés dont la bonne gestion fut une de ses préoccupations les plus constantes.

Son domaine de Montyon n'était pas très éloigné de la capitale. Celui de Chambry n'était qu'à deux lieues du premier. C'est là que, sous les frais ombrages de ses magnifiques plantations, il aimait à venir oublier ses labeurs de conseiller du Roi. On peut dire qu'il fut toujours présent à Montyon, sinon en personne, du moins par pensée. Ceux auxquels le nom de Montyon ne rappelle que celui d'un généreux philanthrope ne sauraient s'imaginer le soin extrême avec lequel il s'occupa de ses biens ruraux. Membre de la Société royale d'agriculture, son attention s'étend à tout, voire à la taille de ses arbres. En cela, d'ailleurs, il ne faisait que suivre le mouvement « philorural » qui avait déjà gagné les hommes les plus distingués : Noailles, Turgot, La Rochefoucauld-Liancourt, Charat, Croy, Guerchy, qui ne dédaignaient pas de monter avec Arthur Young sur des tas de foins pour apprendre comment on faisait une meule.

Il avait comme régisseur un certain Parain Fiacre, qui resta plus de trente ans à son service : les lettres qu'ils échangèrent pendant cette longue période ne sont pas d'un médiocre intérêt pour l'esquisse d'une figure si originale. Son trait dominant était un esprit d'économie qui dépasse tout ce qu'on a coutume de voir en ce genre. Sa conscience retranchée derrière sa maxime favorite : *Cuique suum*, on le vit défendre âprement ses moindres droits de propriétaire.

En 1788, des brassiers à son service se plaignirent de l'insuffisance de leur salaire : ils ne touchaient que 15 sols par jour, et réclamaient un peu plus. Parain eut le malheur de promettre en l'absence du maître, mais quand celui-ci fut instruit de l'affaire, il se contenta de répondre : « Payez ce que j'ai fixé; je verrai à mon premier voyage à Montyon ce que je leur donnerai de gratification. »

Dans une autre circonstance, il avait refusé aux habitants de Montyon de les aider à réparer de mauvais chemins.

A Chambry, il se réservait la distribution des aumônes. Les indigents de cette localité, qui avaient atteint l'âge de soixante ans, recevaient un secours à chaque visite. Ils venaient le saluer et il faisait sa distribution sur le perron du château.

Très consciencieux, même dans sa façon de faire la charité, il proportionnait ses aumônes à la conduite et aux moyens d'existence de chacun. Il ne donnait rien aux

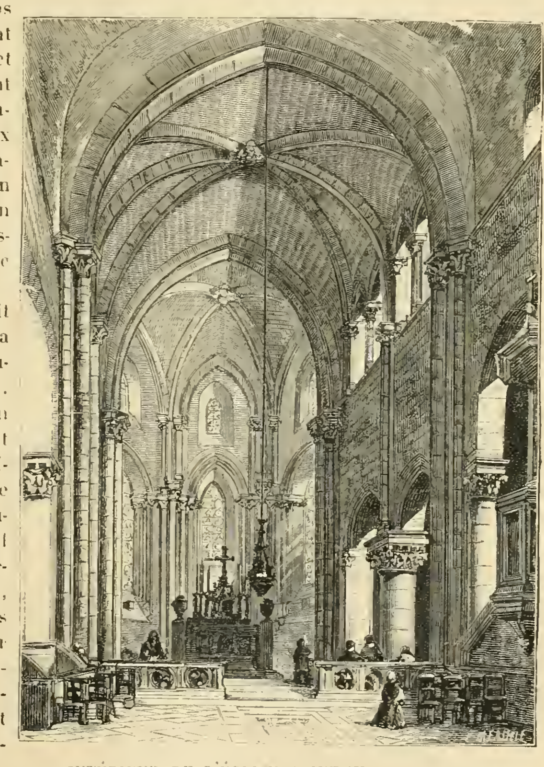
quémandeurs, ce qui a permis de dire : « qu'en accomplissant le bien il obéissait plus au devoir qu'au cœur ».

« Agriculteur à la mode de Turgot et de Voltaire, il savait mieux que personne combien il fallait de foin pour faire une meule, et il ne se laissait pas tromper d'une botte. Il savait combien il y avait d'arpents dans ses prés, et il n'en laissait pas usurper une toise; connaissant à un sarment près le nombre et le poids de ses fagots; écrivant de Paris ce qu'il fallait retrancher d'avoine à ses chevaux quand ils se reposaient du labourage; et réclamant à son régisseur, pour les mettre en réserve, les sacs de toile sur lesquels il lui envoyait les écus de son trimestre.

» Cet homme généreux avait la bienfaisance un peu rude et la charité un peu bourrue. Il voulait bien donner son argent, mais il voulait savoir le chemin qu'on lui ferait prendre. Il faisait distribuer des secours aux indigents; mais il disputait avec le boucher de son village « qui voulait lui vendre sa viande neuf sols la livre »; et quand ses fermiers, sans de bonnes raisons, lui faisaient trop attendre ses redevances, il les faisait citer tranquillement devant le bailliage de Meaux, après s'être assuré toutefois qu'il n'en serait pas pour les frais de la sentence (1). »

« Il donnait beaucoup, disait Léon Say (2); mais, au moment même où il donnait aux uns, il comptait de très près avec d'autres.

» On lui a connu une main très ouverte et aussi une main très fermée. La charité semblait sortir de son cœur comme d'une source naturelle, mais cette source, par une contradiction inexplicable, coulait avec une abondance extraordinaire entre des rives très étroites et sur un lit sans profondeur. C'est qu'il allait rarement au fond des choses, et qu'il rapetissait volontairement ses idées. Les grands horizons lui déplaisaient ; on s'en aperçoit en lisant ses ouvrages, et, dans les affaires courantes de la vie, il poussait la passion du détail jusqu'à la minutie. Ce grand donneur de millions administrait sa fortune par sous et deniers. »



INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE OU EST ENTERRÉ MONTYON

« Sa générosité, qui était énorme, écrit M. Labour, avait un caractère particulier : elle était empreinte d'une certaine parcimonie. Envisageant son propre patrimoine comme celui des pauvres, il se croyait obligé

(1) M. Rousse, *Discours à l'Académie française.*
(2) *Discours à l'Académie française*, année 1894.

de n'en disposer qu'après un sérieux examen, et croyait devoir tirer de ce patrimoine tout ce qu'il pouvait honnêtement retirer. Il était presque rigoureux à l'endroit de ses fermiers et de ses débiteurs et ne croyait guère pouvoir faire autrement puisqu'il se regardait moins comme le propriétaire de ses biens que comme l'intendant des pauvres. »

Quand vint la suppression des privilèges, dans la nuit du 4 août 1789, Montyon ne témoigna ni surprise, ni enthousiasme, ni mécontentement.

Il avait déjà rédigé et adressé au roi, au nom des princes, un mémoire relatif aux projets de réforme si nombreux avant la Révolution.

« Qui peut dire, écrivait Montyon, où s'arrêtera la témérité des opinions? Les droits du trône ont été mis en question; les droits des deux Ordres de l'État divisent l'opinion; bientôt les droits de la propriété seront attaqués; l'inégalité des fortunes sera présentée comme un objet de réformes; déjà on a proposé la suppression des droits féodaux comme l'abolition d'un système d'oppression, reste de la barbarie (1). »

Quand les troubles populaires commencèrent, et que les anciens serviteurs du roi se virent exposés à des dangers auxquels ils cherchèrent à se soustraire par l'émigration, Montyon se retira à Verny, petite localité située près de la Suisse, dans le pays de Gex. Il évitait, en restant sur la terre française, la confiscation de ses biens. Mais quelques jours après la mort du roi, obligé de passer la frontière (15 février 1793) il se rendit à Londres.

Déjà, avant la chute de la royauté, les anciennes institutions de la France avaient disparu sous les coups de la Révolution. Parlements, corporations, collèges, hospices, couvents avaient sombré, supprimés, ruinés ou dépouillés. Les Académies étaient encore debout, dernier vestige d'un passé qu'on semblait vouloir abolir jusqu'au souvenir même. En quittant le sol de la patrie, Montyon se montrait préoccupé: « Mon Dieu! disait-il, croyez-vous que l'Académie ait quelque chose à redouter? »

Il pensait à ses *prix de vertu*, dont la distribution avait cessé, il est vrai, depuis 1790, mais dont les rentes appartenaient encore à l'Académie. Le 8 août suivant (1793), les craintes de Montyon se trouvèrent réalisées. Un décret de la Convention supprima purement et simplement les Académies. Cette suppression entraînait la confiscation de leurs biens et revenus. Montyon eut ainsi la douleur de voir ruinées toutes ses fondations philanthropiques.

VI. MONTYON EN EXIL — IL CONTINUE SES LIBÉRALITÉS

Montyon avait réussi à transporter une partie de sa fortune à l'étranger. Il s'en félicitait, non pour lui, mais pour ses pauvres. « Sur la terre d'exil, raconte un de ses biographes, ses besoins si bornés étaient encore réduits. Il ne vivait plus que de légumes, de fruits et de laitage, afin de se réserver des ressources pour sa bienfaisance. » Il continuait à envoyer des secours aux pauvres d'Aurillac; il assistait indistinctement émigrés, royalistes et soldats républicains prisonniers, mais toujours en ayant soin de ne pas se faire connaître. Une fois, cependant, il dut renoncer à l'anonymat; ayant appris par les journaux que la duchesse d'Angoulême (1), fille de Louis XVI, avait été obligée de vendre ses diamants, il lui écrivit aussitôt pour mettre à sa disposition la plus grande partie de sa fortune. La princesse fut vivement touchée de cette proposition qu'elle ne voulut point d'ailleurs accepter, mais elle fit témoigner sa reconnaissance dans les termes les plus émus et les plus flatteurs.

On a conservé un trait qui est comme l'expression la plus parfaite de la générosité éclairée mais parcimonieuse de Montyon.

---

(1) Mémoire présenté au roi au nom de MM. le comte d'Artois, le prince de Condé et le duc de Bourbon.

(1) Duchesse d'Angoulême. Voir *Contemporains*, n° 234.

C'était à Londres, en 1801, pendant le Consulat. Une femme émigrée témoigna, dans une soirée, le désir d'aller demander au Premier Consul ses terres non vendues. Elle était dans une pauvreté profonde; ses amis se cotisent pour payer son passage, mais il manque encore 5 guinées. Et elle de soupirer : « Qui m'eût dit qu'une femme qui avait 300 000 livres de rente, il y a dix ans, se trouverait hors d'état de retourner en France, faute de 5 guinées ».

Montyon se trouve à ce moment au coin du feu; la tête baissée, il tisonne avec ardeur, mais on peut voir une larme qui roule dans ses yeux. Le lendemain, l'émigrée reçoit un bon de cinq livres sterling. Elle part, réussit, revient, réunit ses amis et s'acquitte de ses dettes. Montyon est encore ce soir-là au coin du feu. On se sépare..... Il reste. On cause, et bientôt survient une allusion aux cinq guinées.

— C'est un ami véritable qui me les a envoyées, reprend la dame; je craindrais de l'affliger en cherchant à pénétrer le mystère délicat dont il a voulu entourer son bienfait.

— Oui, sans doute, vous l'affligeriez si vous fussiez restée pauvre, mais vous avez retrouvé votre fortune; il y a des malheureux....., et celui qui vous les a prêtées peut.....

— Serait-ce vous, mon ami?

— Moi-même, Madame, et je redemande mes cinq guinées.

Mme de *** les rendit; le lendemain la somme était donnée à un pauvre prisonnier français.

Montyon resta en Angleterre jusqu'en 1814, après la chute de Napoléon (1). C'est là qu'il écrivit la plupart de ses ouvrages, car il était écrivain, quoique moins connu à ce titre qu'à celui de philanthrope.

VII. MONTYON PUBLICISTE

Ces ouvrages ne sont pas sans mérite. Le premier parut en 1777.

(1) Napoléon. Voir *Contemporains*, nos 176-181.

C'est un *Eloge de Michel de l'Hôpital*, qui valut à l'auteur les suffrages de l'Académie. Les année suivantes, il donna successivement les *Recherches et Considérations sur la population de la France* et le *Mémoire présenté au roi au nom des princes*. Enfin, ce qui prouve bien l'estime que lui portaient les hommes de lettres, le dernier ouvrage couronné par l'Académie au XVIIIe siècle fut encore de lui. Il avait pour titre : *Conséquences qui ont résulté pour l'Europe de la découverte de l'Amérique*.

En 1796 parut son œuvre capitale au point de vue politique : un *rapport*, calme, juste et habile, adressé au roi Louis XVIII (1) sur l'état actuel des choses. C'était la réponse à l'ancien ministre de Calonne qui venait de publier un *Tableau de l'Europe*. Montyon y parlait nettement des abus de l'ancien régime et signalait les réformes à opérer. Ce livre fut accueilli favorablement par le roi et eut un grand retentissement. « Je me souviens, disait en 1821 Lacretelle, parlant à l'Académie française, de l'impression que produisit en France en 1796, pendant la domination du Directoire, la lecture du rapport adressé à Louis XVIII par M. de Montyon. Nulle chose ne fut plus propre à donner des forces au royalisme renaissant. » C'est assez le qualifier que dire qu'il se retrouve dans la Charte de 1814.

A la différence de la plupart de ses contemporains, Montyon professait le plus profond respect pour la religion. Voici à ce sujet les belles pensées qu'il exprimait et se plaisait à appeler lui-même l'*éloge profane d'une chose sainte et sacrée*.

« La religion est le grand bienfaiteur de l'humanité. Mais si toutes les religions sont la base de l'humanité, la religion chrétienne, et particulièrement la religion catholique, a des moyens plus efficaces pour opérer le bonheur de la France; et le mépris des républicains français (2) pour toute espèce de religion, et leur haine ou au moins leur

(1) Louis XVIII. Voir *Contemporains*, no 239.

(2) En 1796, sous le Directoire qui avait succédé à la Convention.

indifférence pour la religion catholique qui nous a été transmise par nos pères, et dont la croyance a commencé en nous presque avec notre existence, sont une preuve de plus de la fausseté de leurs vues politiques.....

» ..... Les institutions catholiques conviennent à la France sous une infinité de rapports temporels. »

En 1811, l'Académie de Stockolm vint encore ajouter à la gloire du vieux lauréat, en couronnant son *Jugement sur le* XVIII[e] *siècle,* dont elle avait elle-même mis le sujet au concours.

En 1812 parut l'ouvrage qui constitue son meilleur titre littéraire; nous voulons parler de l'*Étude sur les Contrôleurs des finances les plus célèbres de 1660 à 1791.* Ce livre, d'une lecture facile, ouvre des aperçus curieux sur la vieille société française. Montyon a connu presque tous ceux dont il parle.

Dans sa profonde expérience des hommes et des choses, Montyon fait une remarque qui mérite d'être consignée : c'est que « l'exercice des fonctions ministérielles est un moyen de perfectionnement si effectif et si puissant que tous les ministres ont été, à la fin de leur carrière, supérieurs à ce qu'ils étaient dans le commencement.

» Plusieurs y ont paru si différents d'eux-mêmes qu'on pourrait être tenté de croire que ce ne sont pas les mêmes hommes. Les derniers règlements des droits sur les consommations, par M. Colbert, sont bien mieux conçus, bien mieux rédigés que les premiers; et le plan de quadastre de Querci, en 1666, est bien inférieur à l'ordonnance projetée en 1683, pour opérer la refonte générale de la taille réelle. M. de Machaut n'a établi de justes bases d'un impôt territorial et de crédit que dans les derniers temps de son ministère. L'abbé Terray, lorsqu'il a été renvoyé en 1774, entendait bien mieux l'administration qu'en 1769. M. Necker n'eût pas été en état de rendre, au commencement de son second ministère, les grands services par lesquels il a préservé la France de la famine et de la banqueroute, s'il n'avait fait son apprentissage dans son premier ministère.

» D'après ces faits, il est évident que la brièveté des ministères dans les derniers temps de la monarchie a contribué grandement aux fautes qu'ont faites les ministres; et on devrait former un vœu pour que, dans tous les temps et dans tous les États, tout ministre des Finances soit maintenu dans sa place, à moins que son renvoi ne soit prescrit par une incapacité incurable ou par une obstination irrévocable dans un système erroné, non par quelque faute, ou quelque erreur, ou quelque tort; et même dans un homme à grand talent, un acte d'improbité si ce n'est qu'une faiblesse expiée par le repentir et non la marque d'un caractère foncièrement corrompu, n'est pas un motif qui autoriserait ce changement. Quelle perte eût faite la France, si M. Colbert eût été expulsé du ministère, lorsqu'il défendit aux gens de finances de faire des avances au gouvernement, ou si M. Desmarets, quoique convaincu de prévarication, n'eût pas été rappelé à l'administration. »

Reste un ouvrage à citer dans cette énumération bibliographique : l'*Exposé statistique du Tonkin* paru en 1811. Voici l'histoire de ce livre : le P. de La Bissachère, missionnaire revenu d'Asie en Europe en 1808, se trouvait sans ressources; on lui conseilla de publier les documents recueillis pendant ses voyages, lesquels ne pouvaient manquer d'exciter un grand intérêt. Ils avaient trait à des pays sur lesquels on n'avait encore que des notions rares et inexactes.

La Bissachère se mit à l'œuvre, mais comme il avait perdu l'habitude d'écrire en français, il dut avoir recours à M. de Montyon qui se trouvait à Londres.

Celui-ci se conduisit dans cette circonstance d'une façon inexplicable; non seulement il fit au manuscrit des additions et des changements déplacés, mais il s'appropria la somme assez considérable payée par l'éditeur, ne donnant au véritable auteur que six exemplaires de son ouvrage.

Ce fait, joint à quelques autres, laisse

planer sur le caractère véritable du philanthrope certains doutes qui jamais n'ont été éclaircis.

Quoiqu'il en soit, comme publiciste il est oublié : « On se rappellera quelquefois, dit le comte de Ségur, qu'il a fait de bons livres; mais on se souviendra toujours qu'il a secouru beaucoup de malheureux! »

VIII. MONTYON RENTRE EN FRANCE IL RÉTABLIT SES FONDATIONS — LE CAUSEUR

A la Restauration, quand Louis XVIII fut remonté sur le trône de ses pères, Montyon rentra en France, après un exil de vingt et un ans.

Les fondations avaient été abandonnées pendant la période révolutionnaire et durant l'Empire. En touchant le sol de la patrie, il s'empressa de faire savoir au ministre de l'Intérieur que ses fondations pouvaient être remises en vigueur et il faisait immédiatement parvenir les sommes nécessaires. Dans la séance du 24 août 1819, le comte Daru (1) annonçait à l'Académie le rétablissement des prix de vertu décernés dix fois de 1780 à 1790.

Son âge (il avait quatre-vingt-un ans) ne permit pas à Montyon de reprendre les fonctions de chancelier, chef du Conseil de M. le comte d'Artois.

Heureux de retrouver ses amis qui lui faisaient fête, il était attendu, désiré, invité : ce vieillard plus qu'octogénaire avait conservé les modes d'autrefois; toujours entouré d'un cercle nombreux, il semblait être le représentant du siècle précédent. Sa mémoire prompte et sûre ne le trahissait jamais; il avait connu tous les hommes célèbres du règne de Louis XV.

Merveilleux causeur, sa longue carrière, les nombreux événements auxquels il s'était trouvé mêlé et, par-dessus tout, ses qualités d'observateur attentif et fin, avaient admirablement contribué à orner son esprit d'une prodigieuse quantité de faits.

Ses récits variaient à l'infini : ce qui leur donnait une saveur particulière, c'est qu'il avait le don de les assaisonner d'anecdotes dont quelques-unes contrastaient avec la gravité habituelle du narrateur. C'est un spécimen du ton léger des salons de cette époque. Il contait, par exemple, que M. Orry, ministre de Louis XV, était un homme de manières grossières et brusques. Quand on le lui reprochait, il répondait : « Comment voulez-vous que je ne marque pas d'humeur? Sur 20 personnes qui me font des demandes, il y en a 19 qui me prennent pour une bête ou pour un fripon! »

Les dernières années de Montyon furent admirables. Ses actes de charité attestent une ingénieuse bonté et, au retour de l'exil, il semblait avoir encore accompli du progrès dans l'art de faire le bien.

Jamais l'aumône n'était sortie plus abondante de ses mains : il fit des dons considérables aux divers arrondissements de Paris : 6500 francs furent répartis entre les douze (1) bureaux de charité. Tous les ans, il consacra 15 000 francs à retirer du Mont-de-Piété les effets au-dessous de la valeur de 5 francs appartenant aux mères jugées dignes d'être admises au secours de la charité maternelle. Un jour, le maire du Ve arrondissement reçut de lui, mais sous le voile de l'anonyme, une double proposition : il s'agissait de deux primes de 5 000 francs chacune : l'une en faveur de la personne qui opérerait un défrichement ou un dessèchement dont les travaux coûteraient au moins 1 500 francs; la seconde pour une association charitable qui prêterait sans aucun intérêt aux artisans et aux laboureurs.

Toujours restant dans l'ombre, il remettait souvent à des hommes qui méritaient sa confiance des sommes de 3, 6, 10 000 francs pour être distribuées à des savants, à des artistes, à des lettrés malheureux.

Il ne voulait même pas savoir leur nom. Un jour, Daru parle devant lui d'un gé-

(1) Daru. Voir *Contemporains*, n° 250.

(1) Jusqu'en 1860, date de l'annexion des faubourgs compris dans l'enceinte fortifiée, Paris n'avait que 12 arrondissements; ils furent portés à 20 en 1860; c'est le chiffre actuel (1902).

néral tombé dans la misère, mais qu'il ne nomme pas, par égard pour sa famille. Le lendemain, Montyon lui porte 8 000 francs avec prière de les remettre secrètement à l'officier, dont il ne demande même pas le nom.

IX. MORT CHRÉTIENNE DE MONTYON — SON TESTAMENT — SES FONDATIONS

Montyon mourut chrétiennemen le 29 décembre 1820, à l'âge de quatre-vingt-sept ans; il n'avait jamais été marié.

Son testament ouvert, treize jours après, le 11 janvier 1821, était daté du 12 novembre 1819 et débutait ainsi :

« Je demande pardon à Dieu de n'avoir pas rempli exactement mes devoirs religieux. Je demande pardon aux hommes de n'avoir pas fait ce que je pouvais, et par conséquent devais faire. Je veux être enterré avec la plus grande simplicité, ce qui doit être exécuté d'autant plus exactement, que ce qui sera économisé sur cet article tourne à l'avantage de mes legs. »

Il instituait légataire universelle sa petite-nièce et filleule, Mlle de Balivière, puis il énumérait les fondations de prix annuels :

1° Un legs de 10 000 francs devant récompenser l'inventeur du moyen de rendre quelque art mécanique moins malsain.

2° Un legs de 10 000 francs pour l'auteur d'un progrès médical ou chirurgical.

3° Un legs de 10 000 francs pour récompenser l'acte de vertu le plus admirable, accompli par un Français pauvre.

4° Un legs de 10 000 francs en faveur de l'écrivain qui composerait le livre le plus utile aux mœurs.

Le premier et le deuxième prix devaient être décernés par l'Académie des sciences, le troisième et le quatrième par l'Académie française.

Les hospices de Paris ne pouvaient être oubliés dans cette profusion de générosité. Montyon leur laissa 120 000 francs.

Tous ces legs (sauf les droits du légataire) pouvaient être doublés, triplés, quadruplés si la fortune du testateur le permettait. (Cette fortune n'était point connue de M. de Montyon lui-même.)

L'article 6 léguait 300 francs aux pauvres de Montyon et 150 francs aux pauvres de Chambly.

Mentionnons enfin une des plus belles dispositions de ce testament : une somme qui pouvait varier entre 2 400 francs et 3 000 francs était laissée par Montyon pour l'érection d'un buste à Madame Élisabeth avec cette inscription : « A la vertu ! » Belle pensée ! témoignage touchant d'attachement respectueux à la mémoire de cette admirable princesse !

Ce ne fut que neuf ans après, en 1829, que la fortune de Montyon fut entièrement connue. L'actif était définitivement fixé à 6 millions 802 422 fr. 95.

Une transaction avait eu lieu avec Mlle de Balivière et ses droits fixés à 500 000 francs. Le reste fut affecté aux legs énoncés, dans la proportion suivante :

Six huitièmes aux hôpitaux; un huitième à l'Académie des sciences; un huitième à l'Académie française. Académies et hospices recevaient donc plus de six millions de francs,

Le tout fut placé en rentes sur l'État.

Tous les ans, depuis 1821, l'éloge du grand philanthrope est officiellement prononcé à l'Institut de France, dans la séance où sont proclamés les *prix de vertu*.

Voici la liste des prix Montyon décernés annuellement par les diverses Académies.

1° Par l'*Académie française :*

A. — Prix en faveur des Français pauvres qui auront fait dans l'année l'action la plus vertueuse (rente de 19 000 francs).

B. — Prix accordé à l'ouvrage le plus utile aux mœurs (19 000 francs).

2° Par l'*Académie des sciences :*

A. — Prix de mécanique (700 francs).

B. — Prix de statistique (500 francs).

C. — Prix de médecine et de chirurgie (trois prix de 2 500 francs et trois mentions de 1 500 francs).

D. — Prix de physiologie expérimentale (750 francs).

E. — Prix à ceux qui auront trouvé les

moyens de rendre un art ou un métier moins insalubre (trois prix de 2500 francs et trois mentions de 1 500 francs).

Les *prix de vertu* sont les plus connus, et nous croyons intéressant et utile de donner en note, d'après la formule de l'Institut, les conditions pour obtenir ces prix (1).

Flourens, dans le rapport à l'Académie française (2 juillet 1843), fait remarquer que « les fondations diverses établies par Montyon tiennent les unes aux autres et ne forment toutes qu'une institution immense au profit des pauvres ».

« Le pauvre est malade, M. de Montyon lui a préparé des secours pour ses maladies; le pauvre se livre à des arts souvent insalubres, M. de Montyon a chargé l'Académie des sciences d'assainir ces arts et de rendre l'art de guérir plus constamment utile, de jeter les bases solides de la science du bien public; enfin, il a confié à l'Académie française le soin plus doux, et sans doute non moins important, d'améliorer les mœurs par les lettres, et les lettres elles-mêmes par l'exemple toujours présent des vertus du pauvre. M. de Montyon a reculé toutes les limites connues de la bienfaisance. »

Montyon a eu des imitateurs pour les *prix de vertu* et l'Académie dispose en leur faveur de nombreuses fondations (1).

X. TRANSLATION DES RESTES DE MONTYON — A L'HOTEL-DIEU — A L'ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE

Les restes de Montyon furent déposés au cimetière de Vaugirard. En 1838, on les transféra solennellement sous le péristyle de l'Hôtel-Dieu, auprès de sa statue en marbre. Et sur la pierre tombale on grava l'inscription suivante :

ICI REPOSE SA DÉPOUILLE MORTELLE
TRANSPORTÉE DE LA COMMUNE DEMEURE DES MORTS
A L'ENTRÉE DE L'ASILE DES PAUVRES, SOUFFRANTS
ET SECOURUS,
COMME A SA PLACE LÉGITIME
PAR LA PIEUSE RECONNAISSANCE
DE L'AUTORITÉ MUNICIPALE
ET DE L'ADMINISTRATION DES HOSPICES
AUXQUELLES SE SONT ASSOCIÉES
L'ACADÉMIE DES SCIENCES ET L'ACADÉMIE FRANÇAISE
XXVI MAI MDCCCXXXVIII

« Les Académies et l'Administration des hospices, disait le préfet de la Seine, ont voulu que les derniers regards du pauvre, à sa sortie de l'hôpital, se portassent à la fois sur les traits et sur la tombe de celui dont la charité sans bornes a pris soin d'assurer l'entier rétablissement de sa santé. »

Lors de la démolition du vieil hospice, la dépouille mortelle de Montyon fut transportée dans l'église de Saint-Julien-le-Pauvre. « Nul endroit, écrit Armand le Brun, ne pouvait être mieux choisi. Il avait aimé les pauvres, il repose dans leur église. »

« Ce transfert à Saint-Julien devait être provisoire, écrit M. Jules Viatte, mais il ne paraît plus être question d'un nouveau déplacement. Nous sommes loin de le regretter, car cette modeste église, située dans le quartier des pauvres de Paris, ne pouvait, certes, être mieux choisie pour renfermer les restes de celui qui eut tant de pitié pour les déshérités du sort. Et ici sa statue, par

---

(1) CONDITIONS POUR TOUS LES CONCOURS AUX PRIX DE VERTU

Ces prix, fondés *en faveur des Français pauvres* qui auront fait l'action la plus vertueuse, sont distribués annuellement par l'Académie.

L'action doit s'être prolongée jusque dans le cours des *deux années précédentes*.

On adresse un mémoire très détaillé de l'action ou des actions vertueuses, et appuyé de pièces probantes, de certificats authentiques délivrés et signés par les autorités locales ou par des personnes notables. On a soin d'indiquer les noms, prénoms, le lieu de naissance, l'âge de la personne présentée, l'époque et la durée de l'action, *qui doit s'être prolongée jusque dans le cours des deux années précédentes*, le nom et le domicile des personnes qui en ont été l'objet.

Ce mémoire, *qui ne doit pas être signé, ni adressé par la personne présentée*, est soumis au maire qui, après avoir certifié les signatures et les faits qui y sont énoncés, adresse le tout au préfet ou au sous-préfet; si ces fonctionnaires ont personnellement connaissance de ce qui est indiqué dans le mémoire, ils en attestent la vérité, soit dans les pièces mêmes, soit dans la lettre d'envoi qui est adressée au secrétaire perpétuel de l'Académie française.

Ces pièces doivent être parvenues, *franches de port*, au secrétariat de l'Institut avant le 31 décembre de chaque année. *Ce terme est de rigueur.*

(1) Nous citons ces fondations : Honoré de Sussy, Camille Favre, Marie Lasne, Souriau, Gémond, Letellier, Lelevain, Robin, Lange, Buisson, Laussat, Pellier, Bouligny, Gouilly-Girardin, Bousa-Gessiomme, Lecoq-Dumesnil, Varat-Larousse, Pérou, Échalié, Savourat-Thénard, Gabion-Charron, Salomon, Pillicot, Reine Roux, Blouet, Griffand, Agemoglu.

un touchant rapprochement, se trouve avoir pour compagne, en face d'elle, la statue d'un Saint qui n'a que des admirateurs pour sa charité sublime, le grand aumônier de France, saint Vincent de Paul. »

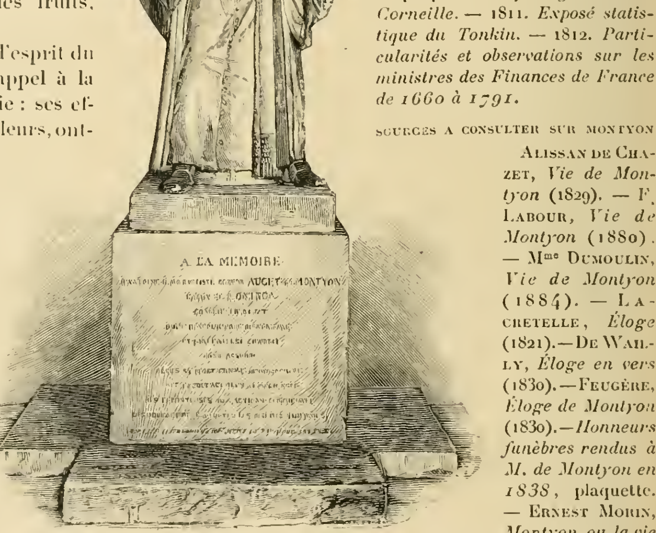
La statue de Montyon en regard de celle de saint Vincent de Paul! Mais quel contraste entre ces deux hommes!

L'un avait puisé son inspiration à la source véritable de la charité : ses œuvres vivent et vivront toujours, produisant d'innombrables fruits, c'est le saint!

L'autre, teinté de l'esprit du XVIIIe siècle, a fait appel à la simple philanthropie : ses efforts, généreux d'ailleurs, ont-ils produit ce qu'il en espérait? La vertu naît-elle et grandit-elle en vue de l'obtention d'un prix? Cette bienfaisance un peu théâtrale qui affecte toujours le désir de rester cachée et se révèle sans cesse, est-elle la plus efficace, la plus largement secourable?

Sur le piédestal de la statue on lit l'inscription suivante, qui résume la vie de Montyon.

A LA MEMOIRE
D'ANTOINE-JEAN-BAPTISTE-ROBERT AUGET
DE MONTYON
BARON DE MONTYON
CONSEILLER D'ÉTAT
DONT L'INÉPUISABLE BIENFAISANCE
ET L'INGENIEUSE CHARITE
ONT ASSURE
APRES SA MORT, COMME DURANT SA VIE,
DES ENCOURAGEMENTS AUX SCIENCES
DES RECOMPENSES AUX ACTIONS VERTUEUSES
DES SOULAGEMENTS A TOUTES LES MISERES HUMAINES
NE LE 23 DECEMBRE 1733
MORT LE 29 DECEMBRE 1820



STATUE EN MARBRE DE MONTYON
DANS L'ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE
(Œuvre de Bosio.)

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES DE MONTYON

1777. *Éloge de Michel de l'Hôpital.* — 1778. *Recherches et considérations sur la population de la France.* — 1788. *Mémoire adressé au roi au nom des princes.* — 1790. *Conséquences qui ont résulté pour l'Europe de la découverte de l'Amérique, relativement à la politique, à la morale et au commerce.* — 1796. *Rapport au roi Louis XVIII.* — 1801. *Jugement sur le XVIIIe siècle.* — 1806. *Influence que les diverses espèces d'impôts exercent sur la moralité, l'activité et l'industrie des peuples.* — 1807. *Éloge de Pierre Corneille.* — 1811. *Exposé statistique du Tonkin.* — 1812. *Particularités et observations sur les ministres des Finances de France de 1660 à 1791.*

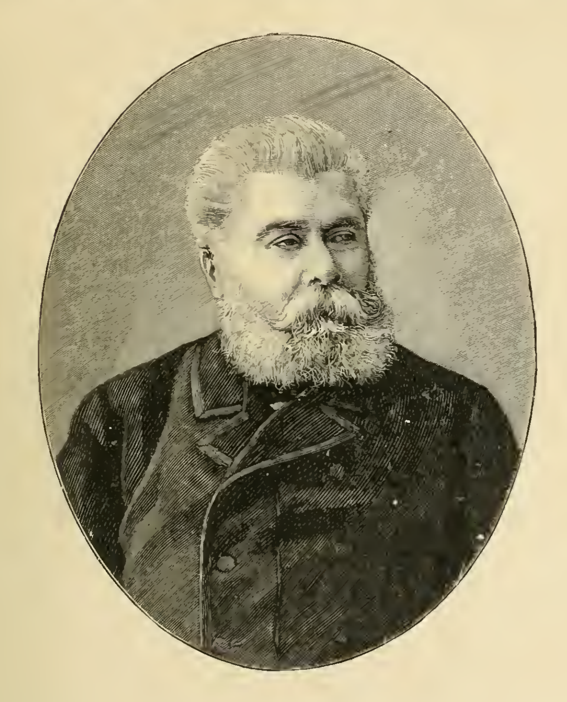
SOURCES A CONSULTER SUR MONTYON

Alissan de Chazet, *Vie de Montyon* (1829). — F. Labour, *Vie de Montyon* (1880). — Mme Dumoulin, *Vie de Montyon* (1884). — Lacretelle, *Éloge* (1821). — De Wailly, *Éloge en vers* (1830). — Feugère, *Éloge de Montyon* (1830). — *Honneurs funèbres rendus à M. de Montyon en 1838*, plaquette. — Ernest Morin, *Montyon, ou la vie d'un homme de bien*, conférence populaire faite à l'asile impérial de Vincennes sous le patronage de l'Impératrice (1867). — Jules Viatte : *L'église Saint-Julien-le-Pauvre*, suivie d'une notice sur Montyon enterré dans l'église. — Armand Lebrun : *L'église Saint-Julien-le-Pauvre* et *Notice sur la vie de Montyon.*

Auch.

Raoul Pacza et Louis de Gaure.

LES CONTEMPORAINS



AUBARET, MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE (1825-1894)

C'est une belle et noble mission que celle des ambassadeurs, consuls, ministres plénipotentiaires. Auprès des gouvernements et des peuples étrangers, ils représentent et incarnent pour ainsi dire la patrie. De leur intelligence, de leur dévouement, de la dignité de leur vie, le pays acquiert une heureuse influence et comme un rayonnement nouveau.

Aubaret mérite d'être inscrit parmi les bons serviteurs de la France.

I. L'ENFANCE ET LA VOCATION — « LE BORDA »

Louis-Gabriel Aubaret naquit à Montpellier le 27 mai 1825 d'une vieille famille de magistrats. Cet événement fut d'autant mieux accueilli que les parents de l'enfant n'avaient qu'une fille Sélima. Plus tard vinrent Léontine et Roger.

Dans cette maison, la religion la mieux comprise et les vertus familiales les plus solides formaient une atmosphère de paix, de sainteté et de bonheur éminemment favorable aux saines éclosions. Jamais Gabriel n'oublia les processions magnifiques qui faisaient l'orgueil des villes du Midi et qui excitaient une animation, une allégresse dont rien ne peut donner l'idée, si l'on n'en a été témoin. Les petits enfants n'avaient pas de plus grande joie que d'y prendre part ; le plus immense bonheur pour eux consistait

à y paraître revêtus du costume de quelque saint. Ainsi, à une Fête-Dieu, Gabriel, âgé de trois ou quatre ans, et, déjà récompensé pour sa sagesse, suivit la procession en saint Jean-Baptiste, vêtu seulement d'une petite peau d'agneau.

En 1836, il perdit son grand-père, Antoine Aubaret, conseiller à la Cour. Son père, qui occupait déjà la même situation, rêvait de voir plus tard, une fois encore, deux Aubaret conseillers à la Cour; il comptait pour cela sur son fils aîné; aussi son désappointement fut-il très vif quand Gabriel à douze ans déclara nettement qu'il serait marin.

Après avoir éprouvé cette vocation extraordinaire qui dérangeait tous ses plans, M. Aubaret comprit qu'il fallait céder et il céda.

Dès lors, Gabriel s'appliqua aux mathématiques, et, à quinze ans, il passa son premier examen, mais, « très petit de taille, il avait l'air si jeune avec sa grande collerette et ses cheveux bouclés, qu'un des examinateurs, le prenant sur ses genoux, et passant sa main sur cette jolie tête, lui dit en souriant : « Mon cher petit ami, ce sera pour » l'année prochaine, quand vous aurez un » peu grandi. »

C'était, en effet, bien plus sage, et l'an d'après, ayant pris une allure un peu moins enfantine, quoique sa taille soulevât encore quelques objections, il fut reçu sous le numéro 37, le 28 octobre 1841. Onze jours après, Gabriel partait pour Paris et de là pour Brest. Il y devait rester deux ans sans revoir sa famille; car, à cette époque, un voyage de cette envergure était plus long et plus difficile qu'à l'heure actuelle une excursion en Chine.

A l'isolement se joignirent les rigueurs d'une discipline de fer que M. Andreat de Nerciat, commandant du *Borda*, ne cherchait pas à adoucir; puis ce furent les taquineries des camarades. Ils soumirent le *fistot* à quelques brimades et se moquèrent de ses accès d'ennui; de son accent surtout. « Une de mes peines, c'est que je suis ici avec des individus qui, en général, ne savent pas ce que c'est que le Midi; puis je dois terriblement gasconner car on me fait la guerre là-dessus. »

A la fin de l'année, il fut classé 55, ce qui était plutôt modeste, mais il ne se découragea pas et prit joyeusement ses vacances. On appelait ainsi une campagne de quelques semaines sur une corvette à voiles, *la Licorne*, sorte d'école pratique de manœuvre et de navigation. Les élèves du *Borda* y étaient traités en véritables matelots.

« On n'est certes pas si bien qu'au *Borda*, écrivait-il; comme l'entrepont est petit! et cependant il faut y coucher 130 personnes; les hamacs se touchent; on ne pourrait pas passer un bras entre deux; la première nuit, il m'a été impossible de respirer. L'entrepont est aéré par quelques caillebotis ou grillages qui se mettent sur les panneaux, encore le grand panneau est-il presque entièrement bouché par la chaloupe qui est embarquée; en plus, un maudit four qui remplit tout de fumée et qui chauffe tout à vous asphyxier..... »

Un des incidents de cette campagne sur les côtes de France fut la présence des élèves de *Borda* au château d'Eu à l'occasion d'un service pour le duc d'Orléans, victime de l'accident tragique que l'on connaît.

Aubaret en envoie le récit à sa famille et remarque que Louis-Philippe (1) était en *pékin*. « Il a pleuré ainsi que toute sa famille et avait l'air d'un bon bourgeois. Après la messe, on nous a de nouveau réunis dans la cour du château, et nous avons eu une espèce d'inspection de l'amiral Duperré (2), accompagné de nombreux officiers brodés sur toutes les coutures. Ce pauvre amiral est totalement perclus et tout goutteux. Pendant ce temps, un commissaire général envoyait un piqueur tout rouge et argent au Tréport pour nous faire préparer un déjeuner dans un hôtel. »

Quelques jours après, c'est Louis-Philippe qui vient avec sa famille déjeuner à bord de *la Licorne*.

(1) Louis-Philippe. Voir *Contemporains*, (n° 18).
(2) Duperré. Voir *Contemporains*, (n° 230).

« Le roi n'avait pas voulu déjeuner sur la dunette, il voulait manger au milieu de nous. Ayant donc fait ôter les caillebotis du grand panneau, il y a fait mettre une table où se sont assis cinq personnages : le roi, le duc de Montpensier, le maréchal Soult, et, vis-à-vis, l'amiral Duperré et notre commandant. Les princesses, entourées d'une partie de l'état-major, étaient assises sur le pont, vis-à-vis le grand panneau où mangeait le roi.

La seconde année du *Borda* fut marquée par un incident qui humilia beaucoup le jeune élève : il fut surpris lisant un roman de Frédéric Soulié, et, pour ce fait, condamné à plusieurs jours de cachot.

Sorti de l'école avec le numéro 18, en dépit d'une note d'anglais tout à fait inférieure, celui qui plus tard devait parler presque toutes les langues de l'Europe et de l'Asie éprouvait une difficulté insurmontable, une sorte d'incapacité radicale pour l'étude de la seule langue vivante qui fût inscrite au programme.

II. AUBARET PART POUR LE LEVANT — IL EST NOMMÉ ENSEIGNE — LES GRANDES ÉPREUVES — EMBARQUEMENT POUR LES ANTILLES

Après quelques jours donnés à sa famille, le jeune aspirant fut destiné à la *Diligente*, stationnaire dans le Levant. En se rendant à son poste, il fit à bord du *Castor* une rencontre qui décida peut-être de son avenir. Le général Coletti, ancien ambassadeur de Grèce à Paris, et son interprète étaient au nombre des passagers. Or, cet interprète séduisit immédiatement le jeune enseigne qui ne peut s'empêcher d'en parler aux siens :

« Le général Coletti, écrit-il, a avec lui un interprète très instruit, parlant une infinité de langues et habillé à l'égyptienne, avec lequel je cause beaucoup ; je lui ai dit tout ce que je savais de grec et il m'a compris ; au reste, j'ai lu du grec moderne, cela s'écrit la même chose et ce sont les mêmes mots que le grec ancien, je note les différences. »

Il note les différences ! Voilà déjà le futur polyglotte à l'œuvre regrettant de ne pas arriver plus vite au but souhaité.

Et un peu plus tard :

« Je connais des Maronites, élèves d'Antoura, qui parlent admirablement notre langue et sans accent, et cela en dix-huit mois, et je défie un de nos compatriotes d'apprendre l'arabe en si peu de temps ; mais ces peuples du Levant ont le génie des langues ! »

Sa mère, qui craignait pour ce jeune homme vertueux et séduisant le contact de l'Orient, amollissant et corrompu, l'encourageait dans cette voie.

« Tu as parfaitement raison, ma bonne mère, de dire que l'étude des langues serait un bon sujet d'études pour moi, et c'est peut-être celui que je préférerais. J'ai bien tort de ne pas travailler plus complètement le grec. Comme tu es bonne de ne pas craindre de me sermonner ! J'en ai bien besoin. »

Il était pourtant un exemple pour ses camarades :

« Dans ce moment-ci, disait-il (19 décembre 1845), je suis toujours à bord, je lis beaucoup, j'étudie la physique, je m'occupe de différentes choses ; c'est passer d'une manière exemplaire, mais aussi un peu triste, cette belle jeunesse. Néanmoins, je m'ennuie fort peu. »

Peu à peu, il prit goût aux paysages enchanteurs que des promenades, d'abord courtes, puis prolongées, lui révélèrent. L'impression fut même très vive ; il demeura pour toujours émerveillé de cet Orient avec lequel il entrait en contact pour la première fois ; ravi, non pas tant du monde classique dont il heurtait les ruines à chaque pas, que des religieux souvenirs de la Terre Sainte.

Mais voici qu'au milieu de cet enchantement éclate soudain une terrible nouvelle : Son père n'est plus !

Frappé par une maladie subite, il est mort en confiant les siens à son fils aîné. Gabriel accourt désolé mais plein d'énergie. Il accepte la charge d'une famille sans fortune avec le plus entier dévoue-

ment. Que de privations, que de petites humiliations lui vaudra son économie! mais il s'en trouve trop bien payé par le sentiment du devoir accompli et les affectueuses attentions de tous les siens. « Arrive, lui écrivait sa sœur avec une délicatesse affectueuse. Arrive. Avec toi tout sera charmant, même la gène! »

Hélas! une nouvelle catastrophe l'attendait à ce second voyage. En venant pour pleurer sur la tombe de son père, Aubaret trouva sa mère mourante. Elle put ouvrir les yeux et sembla le reconnaître, puis elle expira le 25 décembre 1847.

La douleur du fils fut si profonde qu'on craignit pour sa vie, puis pour sa raison, mais son tempérament vigoureux prit le dessus et il se remit. Ne devait-il pas se cuirasser encore contre une troisième épreuve qui vint s'ajouter bientôt aux deux premières?

Gabriel allait avoir vingt-trois ans; il aimait une jeune fille, dont la mère, amie de la sienne, lui prodiguait toutes les marques possibles d'affection et l'appelait son fils; mais à la demande en mariage, cette dame répondit par un refus.

Ce fut un écroulement : le pauvre affligé se rembarqua et fit croisière dans la Méditerranée, puis le 19 mai 1849, il montait à bord de la frégate à vapeur *le Vauban*, que le gouvernement français mettait à la disposition du pape Pie IX (1), exilé à Gaëte. Aubaret eut plusieurs fois le bonheur de voir le Souverain Pontife; il en fut particulièrement remarqué et reçut la croix de Saint-Grégoire le Grand.

Nous le trouvons ensuite aux Antilles, où il séjourne trois ans, intrépide et joyeux, malgré la terrible fièvre jaune qui décime les équipages.

Il y apprend le mariage de celle qu'il avait voulu épouser : « J'attendais avec une certaine impatience, écrit-il, que ce mariage me fût annoncé, afin de ne plus pouvoir me dire presque malgré moi : qui sait!... Aujourd'hui, c'est donc fini. Qu'elle soit heureuse! Je le souhaite d'une façon aussi sincère que l'a été mon affection; pour moi, grâce au ciel, la religion a fortement pris le dessus. Je ne désespère pas de mon avenir, il sera ce qu'il plaira à Dieu. »

(1) Pie IX, voir *Contemporains*, n° 120-123.

Sélima, la sœur aînée, se marie à son tour; son frère lui adresse une longue lettre : « Ce ne sera plus qu'un jeu pour toi de diriger de petits enfants, quand tu fus déjà chargée de veiller sur de plus grands, et par conséquent, de moins sages; et quant au frère Gabriel, si Dieu veut lui faire un jour la grâce de diminuer ses soucis de tutelle, ne sera-t-il pas bien plus libre de penser à Lacordaire (1) et à la robe blanche du Dominicain? »

On voit quelle direction prenaient ses idées.

« Je voudrais tant, dit-il, être utile d'une façon quelconque à la cause catholique, qui, plus que jamais est pour moi la vérité, qui seule doit ici-bas être notre stimulant, et qui seule est capable d'inspirer les plus beaux sentiments! Mais il faut pour cela acquérir bien des connaissances qui me manquent et que je désire beaucoup avoir. »

De fait, il lisait énormément et se faisait adresser de France, par l'entremise de son ami, M. Thomassy, tous les livres nouveaux d'apologétique. Il les étudiait et les annotait.

L'*Olivier* jetait l'ancre dans la rade de Toulon le 4 mai 1852 et rendait à sa famille le jeune et vaillant officier.

III. REPRISE DE LA VIE D'ÉTUDES — LA GUERRE DE CRIMÉE — IL EST NOMMÉ LIEUTENANT DE VAISSEAU — IL COMMANDE LA FLOTTE TURQUE.

Après sept ou huit mois donnés à sa famille et à ses amis, Aubaret repart pour l'Orient sur le *Bayard*. Le *farniente* du bord le dégoûte bien vite et il se remet à l'étude. « Pour s'arracher à l'ennui, il faut savoir se réfugier seul dans sa chambre et laisser le salon commun, salon très attirant

(1) Lacordaire, voir *Contemporains*, n° 66.

comme bien-être, mais où l'on se traîne sur les canapés et les coussins, où les pipes ennuyées succèdent aux pipes, où la conversation coupée a rarement un but sérieux, véritable atelier où chacun fait ses efforts pour tuer le temps (expression presque honteuse et qui fait les plus grands ravages chez les gens prédisposés à l'ennui). C'est de là qu'il faut s'en aller, on n'y doit paraître pour bien faire que de temps à autre et pour se reposer d'un travail sérieux en y fumant une cigarette. Mais malheur à celui qui s'y traîne tout le long du jour, qui ne recule pas devant trois heures de jeux de cartes; il finira par être incapable de prendre un livre, et quand c'est là qu'en est venu un officier de marine, il est sincèrement à plaindre. Il faut faire du vaisseau son couvent, de sa chambre sa cellule; c'est une habitude à prendre, elle demande un peu de volonté; mais c'est le seul moyen de s'en tirer avec honneur. »

La Providence, comme pour encourager notre lieutenant dans ces sentiments, lui ménageait d'ailleurs, de précieuses rencontres.

« J'ai fait ici une connaissance qui m'intéresse beaucoup : c'est M. Boré (1), le supérieur des Lazaristes, un des orientalistes les plus distingués de France, homme très remarquable que je ne peux pas voir malheureusement aussi souvent que je le voudrais; je m'instruis beaucoup chez lui de tant de choses qui m'intéressent sans négliger la langue turque dont je m'occupe avec ardeur. » Elle devait lui être très utile par la suite, mais elle lui rendit, dès lors, de précieux services : la guerre venait, en effet, d'éclater entre la Turquie et la Russie : La France et l'Angleterre envoyèrent leurs soldats et leurs flottes au secours de la Turquie.

« Ne pensez jamais que les Turcs soient contents de nous voir ici; ceux qui le disent sont de faux musulmans, gens d'affaires et d'argent, déjà marqués de cette dégradation qui atteint les races qui se corrompent. Pour ceux qui sont demeurés fidèles à leur foi, quelle plus dure épreuve, quelle déception plus amère que de voir de leurs yeux un padischah, l'ombre de Dieu pour eux sur la terre, rendre des visites à des chrétiens, et les attendre debout à la porte de son salon! »

« Où pourrai-je désormais me croiser tranquillement les jambes et causer avec un brave Turc, maintenant que tout ici fourmille de zouaves, d'Anglais et de culottes rouges? »

Quelques jours après, le choléra éclatait dans l'armée et sur la flotte. « A chaque instant, nos vapeurs nous reviennent chargés de malades que trop souvent ils sèment en route, au fond de la mer. On ne sait plus où construire des hopitaux, tous les établissements sont pleins, les malades sont éparpillés sous des tentes dans la campagne. Il est bien triste de voir une si belle armée, plus décimée, sans avoir combattu, que si elle avait remporté quelque beau triomphe! »

Plusieurs amis d'Aubaret expirèrent en quelques instants sous ses yeux sans qu'il tremblât pour lui-même : « Je m'inquiète fort peu du choléra et n'ai pas à ce sujet la plus petite appréhension; tout ce que je demande, c'est de ne pas mourir subitement : j'entends d'avoir une petite heure à ma disposition; il n'y faut pas cependant compter. »

On résolut alors, afin de fuir le fléau, de transporter l'armée en Crimée.

Très bon officier, très actif, très pratique, et connaissant admirablement la langue du pays, Aubaret fut désigné pour commander la flotte auxiliaire turque, à la tête de laquelle se trouvait un brave homme de musulman, courageux, mais absolument incapable. C'est avec le grade de lieutenant de vaisseau qu'Aubaret lui fut adjoint et prit sur le *Mahmoudié* le commandement de l'escadre.

« J'ai donc trouvé dans mon étude des langues, et sans m'en douter, une véritable poule aux œufs d'or, écrivait-il; je commence cette campagne sous les auspices les plus favorables et je pense que rien ne pouvait être meilleur pour ma carrière. J'aurai

(1) Eugène Boré, voir *Contemporains*, n° 444.

beaucoup de peine, mais bien des souvenirs curieux et intéressants, si Dieu veut conserver ma vie que j'ai mise entièrement entre ses mains. »

« Mon plus grand honneur, écrivait quelques jours après Gabriel, a été de mouiller le *Mahmoudié* au feu devant Sébastopol, où il a fait autant de tapage que quiconque. »

En dépit du tapage, le mal fait à Sébastopol était insignifiant; et comme l'hiver approchait terrible sur la mer Noire, la flotte turque fut renvoyée à Constantinople. La mission d'Aubaret était terminée. Elle avait duré deux mois.

L'amiral Hamelin résolut de s'attacher le jeune officier en qualité d'aide de camp: on juge avec quelle reconnaissance il accepta et resta auprès de ce chef pour lequel il avait le plus profond attachement, jusqu'au jour où l'amiral Bruat vint prendre le commandement de la flotte française. Aubaret se préparait par délicatesse à déposer ses aiguillettes, mais le nouveau commandant en chef le maintint dans ses fonctions, lui fit obtenir la croix de la légion d'honneur et l'emmena avec lui dans une visite officielle au Sultan.

Abdul-Hamid Ier fut fort aimable pour l'amiral et même pour le jeune aide de camp; il fit remettre à ce dernier un sabre d'honneur enrichi de pierreries.

IV. PROJET D'EXPÉDITION AUX SOURCES DU NIL — RACHEL

Après cette brillante campagne, Aubaret retombe dans le calme. De retour à Toulon, il mène de front l'étude de l'allemand et de l'arabe sans cesser de se perfectionner dans la langue turque.

« Je me suis taillé un roseau d'Arabie et me suis mis à griffonner en turc de petits carrés de papier pendant trois heures par jour, et j'espère bien qu'une semaine encore m'apprendra à bien régler l'emploi de mes soirées. Je crains bien, toutefois, que mes rêves orientaux ne méritent trop fidèlement ce nom ; je me soumettrai cependant, mais comme je considère comme très légitime ce désir de me rendre utile parmi des populations qu'un très petit nombre d'Européens connaissent, je ne me laisserai pas décourager, et si jamais je suis capable d'être envoyé, je suis certain que la Providence saura bien ne pas m'oublier. »

« Ma vie est réglée, je suis assis du matin au soir; le matin, arabe; l'après-midi, bibliothèque jusqu'à 3 heures ou 4 heures; turc, jusqu'à 6 heures ou 7 heures, et puis le soir, allemand. Je m'attache à ne pas demeurer dehors plus qu'il ne convient à une courte récréation ; c'est ainsi que je me tiens.

» L'existence de ceux qui ne travaillent point ici d'arrache-pied, m'est, je l'avoue, impossible à comprendre. »

Cette existence studieuse ne fut troublée que par un projet d'expédition (dont il devait être le second) aux sources du Nil. Ce projet échoua, mais il procura à Aubaret la bonne fortune d'un voyage en Égypte; il y fit la connaissance de la grande tragédienne, Rachel.

Ce fut d'abord par curiosité, puis il s'intéressa à cette femme que tant de célébrité avait enivrée et qui s'en allait tristement vers un tombeau sans espérance.

Il eut un instant l'espoir de la convertir.

Elle-même ressentait, pour cette nature d'élite, un intérêt tout spécial, dont elle ne se rendait pas tout à fait compte, mais qui l'inclinait à consulter le jeune officier en toutes choses et à suivre ses avis. Elle accepta même l'hospitalité qui lui fut offerte et vint à Montpellier passer au milieu de la famille Aubaret l'été de 1857.

Elle aimait à venir dans le beau jardin « assise au rond-point entouré de lauriers-roses; elle y jouait avec les enfants qu'elle impressionnait par son aspect imposant dans la grande robe de soie verte qu'elle portait d'habitude avec une simple écharpe noire jetée sur ses bandeaux plats. Elle leur donnait de petits joujoux ou leur faisait manger quelques bonbons extraordinaires du Caire. »

Le but que tous poursuivaient, Gabriel surtout, était bien supérieur à celui d'une

guérison pour laquelle ils faisaient cependant tous leurs efforts; ils voulaient rendre chrétien et catholique, ouvrir aux beautés de la religion ce cœur qui comprenait si bien les beautés de l'art. Depuis ses conversations avec Gabriel, qui roulaient toutes sur les sujets les plus élevés, Rachel le désirait aussi. Le supérieur du Grand Séminaire de Montpellier, M. Laplagne, vint achever l'instruction ainsi commencée, et, avec la permission de l'évêque, Mgr Thibault, il fut décidé que Rachel serait baptisée dans la chapelle du Grand Séminaire; Mme Farrat devait être sa marraine. Le grand jour était fixé lorsque, tout à coup, une dépêche la rappela en toute hâte à Paris, un de ses enfants étant très malade. Elle partit affolée. Ce fut une profonde douleur pour son ami : il comprit tout de suite les obstacles qu'on allait faire surgir.

A peine arrivée toutefois, Rachel attendait Gabriel avec d'autant plus d'impatience, que l'impitoyable maladie, un peu enrayée par l'air du Caire et les bons soins de Montpellier, reprenait à grands pas sa terrible marche. Seul, Aubaret savait la consoler, la détourner de la terre, pour élever ses regards plus haut. Elle regrettait avec une grande tristesse d'avoir manqué de si peu son baptême. A Paris, il était impossible, avec la surveillance étroite que son entourage exerçait; de plus, elle comprenait comment on avait grossi un incident de peu d'importance pour l'arracher à l'atmosphère bienfaisante de Montpellier.

Aubaret vint la voir à Paris et redoubla de zèle.

« Rien n'est horrible, écrivait-il, comme ces douleurs que l'on voudrait partager avec les êtres pour lesquels on donnerait volontiers sa vie! Il y a tout près de la place Royale une chapelle ouverte tous les soirs et où s'assemble une Congrégation de femmes, c'est un soulagement immense pour moi, c'est la plus douce de mes distractions, je veux dire le plus doux de mes délassements.

» C'est bien là certainement que se donnent les meilleures consultations, et la médecine humaine n'est qu'une véritable jonglerie à côté de la confiance que m'inspire cette médecine divine. »

Vers le mois d'octobre, Rachel put partir pour le midi. Elle s'établit au Cannet, dans les environs de Cannes. Le lieutenant était au bout de son congé : rentré à Toulon, il allait fréquemment voir la malade; continuant son œuvre de consolation, de relèvement moral, d'espoir religieux, il lui fit don du chapelet précieux donné par Pie IX à Gaëte; il lui apprit à dire cette belle et suave prière si chère à tous les chrétiens.

Le temps pressait, le mal faisait des progrès rapides, mais Gabriel ne pouvait quitter Toulon aussi souvent qu'il l'aurait voulu. Un jour pourtant, il arriva au Cannet où Rachel l'attendait, allongée sur sa chaise longue, serrant dans ses mains amaigries le chapelet en grenats qu'elle faisait glisser autour de son bras dès que quelqu'un paraissait. Il apportait sur lui une petite fiole d'eau bénite..... Déjà il la prenait et Rachel inclinait la tête, quand la porte s'ouvrit..... c'était le prince Napoléon (1). Le lieutenant de vaisseau n'avait plus qu'à se retirer.

Il rentra à Toulon rempli d'une amère tristesse, et, le lendemain, il apprenait la mort de son amie. La grande tragédienne avait quitté ce monde le dimanche 3 janvier 1858, à 11 heures du soir! Décrire ce qui se passa dans le cœur de Gabriel est presque impossible..... Il était attaché à elle de cette affection ardente que pouvaient inspirer le génie, la grâce, la souffrance réunis, la souffrance surtout quand elle est sans espoir; il avait la conviction d'avoir adouci les derniers moments d'une personne malheureuse et peut-être fait germer le repentir, mais le but auquel il tendait depuis tant de mois, le salut de l'âme, était-il atteint?

Il lui sembla que tout s'écroulait autour de lui, et entrant dans la chambre de son ami Thomassy, tout bouleversé de cette

(1) Prince Jérôme Napoléon. Voir *Contemporains*, n° 398.

fin prématurée et de cette cruelle déception, il s'écria :

— Rachel est morte ! je ne vivrai désormais que pour l'étude et le travail.

Il allait tenir parole.

V. LA COCHINCHINE — TRAITÉ DE HUÉ CAPITAINE DE FRÉGATE

Aux heures de crise, il fallait à Aubaret l'activité d'un service de campagne : il permuta donc avec un de ses amis, M. de Saint-Phalle, fort empêché de partir, et s'embarqua le 1er août 1858 à bord du *du Chayla*.

Singapour, Saïgon, Hong-Kong, Nangasaki lui révélèrent un nouvel Orient dans lequel il eut voulu se plonger profondément. Aussi mit-il à en étudier les multiples idiomes, une sorte de frénésie. On comprit en haut lieu le parti que l'état-major pourrait tirer d'un drogman si instruit et si au courant des affaires : on favorisa ses goûts et on lui procura des professeurs spéciaux.

« Je suis entièrement plongé dans les caractères chinois, écrit-il je n'en sors plus ; c'est le grand coup de collier de toute étude difficile.

» L'amiral entre tout à fait dans cette manière de voir ; déjà à Saïgon, il a exigé que je ne fisse absolument que de l'annamite. »

» J'espère parler couramment à la fin de l'année, et, dans six mois, parler suffisamment pour être utile ; cela dépendra surtout des positions que j'aurai et des ressources que l'on me donnera car le chinois ne peut s'apprendre tout seul.

» Je vis exclusivement au milieu de mes Annamites, écrit-il, le 30 mars 1862 et par une tournure d'esprit, qui m'est particulière, je ne puis dire combien je les préfère aux gens civilisés. »

Et plus loin.

« Je reviens d'accompagner l'amiral Bonard (1) dans une nouvelle conquête. Comme toujours, ce malheureux peuple d'Annam, tire quelques boulets dont les ambitieux font grand bruit, et puis met le feu à la maison avant de la quitter en toute hâte. »

La paix à laquelle il n'avait pas peu contribué fut signée le 5 juin 1862. En récompense de la part qu'il avait prise aux négociations, il fut promu au grade de capitaine de frégate et nommé inspecteur des affaires asiatiques.

Les conditions du traité de paix furent trouvées fort dures, l'empereur d'Annam envoya une ambassade à Paris pour obtenir un adoucissement. Nul mieux qu'Aubaret n'était qualifié pour l'accompagner. Il eut l'honneur de la présenter à Napoléon III (5 novembre 1863).

VI. IL EST NOMMÉ CONSUL A BANGKOK. — IL NOUS CONSERVE LE CAMBODGE. — SON MARIAGE — SON PASSAGE AUX AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Drouyn de Lhuys (1), alors ministre des Affaires étrangères, faisait le plus grand cas du capitaine Aubaret. Il avait lu avec intérêt ses rapports, et appréciait son dévouement, son énergie, sa clairvoyance. Il faisait même ses efforts pour l'attirer dans son département. Déjà, le 9 janvier 1864, il l'avait nommé ministre plénipotentiaire, à l'effet de signer un nouveau traité de commerce et de navigation. Enfin il s'entendit avec le ministre de la Marine pour lui confier le poste de consul de France à Bangkok.

Un navire de guerre conduisit Aubaret à la cour de Siam, où il fut reçu solennellement le 15 avril 1864. Il se lia bientôt d'amitié avec le roi.

« J'ai pu, grâce à cela, assister à une cérémonie privée que personne ne peut se vanter d'avoir vue ; il s'agissait de ce qu'on nomme l'eau du serment ; c'est une bénédiction d'eau faite par les bonzes ; le roi en boit quelques gorgées, puis ses enfants, puis toute sa cour après lui. C'était intéressant et splendide de richesses. Le vieux roi, seul debout au milieu de sa cour prosternée, me donnait toutes sortes d'explications ;

(1) Bonard, voir *Contemporains*, n° 429.

(1) *Drouyn de Lhuys*, voir contemporain n° 484.

mais cela me gênait beaucoup de me mouvoir après lui, j'avais toujours peur d'écraser un prince. J'ai vu ensuite la procession de tous les animaux du palais, les éléphants blancs en tête. »

« Le roi, écrit-il encore, a pour moi une amitié toute particulière, d'abord parce que j'aime beaucoup ses enfants qui sont ravissants, ensuite ma curiosité sur tout ce qui se passe lui est très agréable. C'est un homme fort instruit, et naturellement les commerçants de Bangkok lui donnent peu l'occasion de mettre à jour sa profonde érudition. L'autre jour, il visitait les pagodes; c'est une cérémonie religieuse des plus splendides, tellement splendide même que je serais fort embarrassé de vous en donner une idée. Le roi m'a fait demander auprès de lui; il a eu la complaisance de me montrer toutes ses couronnes qui resplendissent de diamants et de rubis; lui-même en était tout couvert. Vous comprenez que, ami comme je le suis d'un potentat devant lequel tout le monde rampe, je ne me gêne plus et entre partout, ce qui s'accommode on ne peut mieux avec mes goûts de voyage. »

Dans l'intervalle, Aubaret avait reçu ordre de se rendre auprès de l'empereur d'Annam, pour les ratifications du traité de 1863. Il y obtint un succès personnel encore inouï : Tu-Duc reçut le consul français dans l'enceinte même de son palais, et, après l'audience solennelle, se rapprocha de lui pour avoir un entretien plus intime :

« J'ai vu enfin de mes yeux cette divinité que les mandarins élevés *seuls* ont pu voir dans les Conseils royaux; j'ai causé pendant une grande heure avec ce potentat oriental; j'ai vu son grand trône d'or que les profanes n'ont jamais souillé de leur regard. »

Puis il ajoute :

« Le roi a pris, il paraît, quelque intérêt à causer avec moi, car voilà qu'il me fait prier d'aller le voir encore ce soir, mais cette fois, tout à fait en particulier. Vais-je devenir son conseiller intime?..... Ce ne serait pas le côté le moins curieux de ma destinée! Ne puis-je pas reconnaître, en tout cas, le doigt de Dieu qui me mène? »

La considération personnelle dont Aubaret jouissait à la cour de Siam comme à celle de Hué, rejaillissait sur la France, dont il était le représentant officiel, et sur la religion catholique qu'il protégeait de toute son influence. Le jour de la fête du souverain, il obtint que Mgr Dupont présidât le banquet offert dans le palais même, au corps consulaire, ce qui fit grand bruit et produisit le meilleur effet pour la mission.

Est-il besoin d'ajouter que les missionnaires, les évêques en particulier, apprécièrent vite le nouveau représentant de la France? Aubaret fut leur protecteur, leur conseiller, leur ami : les religieux le traitaient presque comme un membre de la Congrégation vis-à-vis duquel il n'y avait ni secret ni réticence; que d'éloges Mgr Sohier à Hué, Mgr Dupont à Bangkok, le P. Marie-Ephrem à Bagdad, ne lui ont-ils pas décernés! Entre temps il aidait à la conversion du plus célèbre bonze de Bangkok qui avait cherché la vérité pendant quarante ans et finissait sur le tard par la trouver, rayonnante et consolatrice de ses vieux jours.

Phan-li, en reconnaissance des services rendus à son âme par le jeune commandant, lui expliqua le bouddhisme et lui fit cadeau des livres sacrés de cette religion, œuvre curieuse et d'un prix inestimable.

Ce consulat de Bangkok dura jusqu'en 1868 et fut coupé par deux voyages en Europe motivés autant par une maladie d'yeux terrible que par le désir qu'éprouvait le gouvernement de se renseigner au sujet de la grande question du Mékong.

Le ministre appréeia tellement son interlocuteur qu'il ne fut pas étranger à la détermination qui poussa plus tard Aubaret vers la diplomatie. D'ailleurs qu'était déjà ce marin polyglotte sinon un diplomate auquel nul drogman n'était nécessaire? Ayant du caractère français toutes les qualités, il se sentait au cœur cette flamme de l'apostolat lointain dont notre race est dévorée. Chrétien jusqu'au fond de l'âme, sorti d'une

famille qui comptait parmi ses ancêtres des chevaliers de Rhodes, il vibrait en harmonie avec l'âme chevaleresque et catholique de son pays; il avait cette intuition de son rôle, de ses destinées que les naturalisés d'hier ne posséderont jamais. Un voyageur n'a-t-il pas dit de lui?

« Nous avons commencé la journée, Fauvel et moi, par une visite au consul de France, M. Aubaret, capitaine de frégate, homme aimable et charmant, doué d'une facilité extraordinaire pour apprendre toutes les langues de l'Orient. Il nous a raconté toutes les péripéties de la politique dans ces parages : après avoir reconnu le protectorat de la France sur le Cambodge, le roi de Siam a conclu avec les rois de ce pays un traité secret annulant le nôtre et ceux-ci viennent d'apporter en cachette à Bangkok un tribut auquel ils avaient officiellement renoncé. Le consul anglais n'a rien plus à cœur que d'encourager les Siamois dans cette voie douteuse qui arrête les progrès de notre domination en Cochinchine. « Le Cambodge nous restera ou je « sauterai », disait notre intrépide consul.

Le Cambodge nous resta et c'est à lui qu'on le dut en grande partie, et aussi à Doudard de Lagrée (1), consul au Cambodge.

Cependant Aubaret venait de prendre une grave détermination. Sa vue très affaiblie ne pouvait lui permettre de conserver un service actif dans la marine, d'autre part, ses goûts le portaient vers la diplomatie, il accepta donc les propositions qui lui furent faites. Le 19 janvier 1867, il obtenait sa mise à la retraite comme capitaine de frégate, et, le 9 mars de l'année suivante, il se mettait à la disposition du ministère des Affaires étrangères, après un repos d'un an et demi, dont il avait profité pour épouser Mlle Thérèse Granier, à laquelle il était fiancé depuis quatre ans.

Sur le journal intime d'Aubaret, nous relevons cette note.

(1) Doudard de Lagrée. — Voir *Contemporains*, n° 185.

« 12 février 1868. Aujourd'hui le plus grand, le plus solennel et le plus important événement de ma vie. Daigne le Dieu si bon, nous bénir et faire que notre amour aille toujours en croissant en ce monde pour revivre dans l'autre à jamais! »

Est-ce que le compagnon rêvé pour toute jeune fille chrétienne n'est pas dépeint dans ces quelques mots?

VII. Scutari d'Albanie — La guerre de 1870 — Il se met a la disposition du gouvernement de la défense nationale

Dans la première partie de la vie d'Aubaret, on a pu remarquer comment les événements ont concouru à former en lui le diplomate.

Aussi dès son arrivée à Scutari d'Albanie où il fut nommé consul, en 1868, n'eût-il aucune espèce d'apprentissage à faire. Il parlait déjà une vingtaine de langues ou idiomes; l'albanais lui fut bientôt familier. Le consulat de Bangkok l'avait initié aux usages diplomatiques et au travail des chancelleries.

L'action principale de son mandat tendait à aplanir les difficultés survenues entre quelques nationaux et les indigènes. Or, ces nationaux étaient surtout des missionnaires dont l'influence s'ajoutait à la sienne et dont les réclamations avaient toujours pour but de sauvegarder la foi chrétienne dans des pays nominalement soumis à la Turquie. Depuis longtemps, il était accoutumé de prêter son concours à de telles revendications et à se poser en protecteur des catholiques. Il n'eut qu'à continuer.

Dès son arrivée, il accepte le parrainage qu'on lui offre à l'occasion de la confirmation du fils de Bibdoda, prince des Mirdites; il intervient à tout instant en faveur des Albanais catholiques opprimés par les Turcs; son action est si efficace qu'il obtient tout ce qu'il demande, si discrète qu'il se concilie l'amitié de tous les pachas qui se succèdent à Scutari : Ismaïl, Omer, Fevzi, Essad et Dervish.

Peu à peu le protectorat effectif des catho-

liques de la province passe entre ses mains. On se déshabitue d'aller frapper à la porte du protecteur officiel, le consul d'Autriche, pour avoir recours au représentant de la France. Cependant les deux agents restent liés d'amitié.

Ses collègues, d'ailleurs, ont pour lui la plus sincère estime, et le représentant de la Prusse, un ami intime, tint un de ses enfants sur les fonts baptismaux. Quand éclata le dissentiment entre la France et l'Allemagne, c'est de sa bouche qu'Aubaret en apprit la nouvelle.

C'était la guerre, bientôt la défaite..... puis la débâcle.

L'ancien officier sentit son cœur se serrer douloureusement. Dès le 30 juillet il avait abandonné à l'État la moitié de son traitement de consul; il crut devoir faire plus et se mit à la disposition du gouvernement de la Défense nationale dans le cas où ses services seraient jugés plus utiles à la frontière qu'à Scutari.

Le 16 septembre, Jules Favre (1) accepte son concours et le met à la disposition de l'amiral Fourrichon.

Immédiatement, Aubaret — l'argent n'arrivant plus en Albanie — met en vente son mobilier afin de se procurer la somme nécessaire à son voyage et prend avec sa famille le chemin de la France, accompagné des bénédictions des chrétiens, des orthodoxes et même des Turcs, dont l'attachement pour la France reste entier.

VIII. Étrange procédé du gouvernement — attitude d'Aubaret — gérance du consulat de Smyrne

Une douloureuse surprise attendait le consul quelques jours après son débarquement à Marseille (26 octobre 1870). C'était l'ordre de rejoindre son poste! A cette époque on n'était pas habitué au sans-gêne administratif avec lequel les agents du pouvoir traitent les plus honorables officiers. Aubaret fut outré, il ne crut pas pouvoir retourner dans une maison vide et démeublée et rentrer comme un coupable. Il refusa et attendit.

Peu à peu cependant, l'ordre se rétablit avec la paix et l'attitude du consul de Scutari fut mieux appréciée. Le 16 mai 1872, de Rémusat, en lui promettant le consulat de Roustchouck, lui confiait, provisoirement la gérance de celui de Smyrne et rendait pleine justice à sa correction et au patriotisme de sa conduite. Quinze jours après, Aubaret, accompagné de sa femme et de ses enfants, était à son poste.

C'est sous son administration que se construisirent les quais de Smyrne. L'obtention de cette affaire au détriment des concurrents étrangers fut un succès pour l'influence française, et MM. Dussault et Guiffray, les entrepreneurs, trouvèrent auprès de lui le plus bienveillant et le plus persévérant appui.

La colonie française a gardé de son trop court passage un excellent souvenir : on l'aimait, on était fier de lui. Toujours dévoué, toujours prêt à l'action, toujours désireux de soutenir l'honneur du pays et de ses compatriotes, plein de zèle pour les intérêts des chrétiens, on le voyait le premier au moindre danger.

Les incendies sont fréquents à Smyrne et rien n'était alors organisé pour y remédier : le consulat fit l'acquisition d'une pompe, un personnel fut dressé. Lui-même présidait à la manœuvre, et, à chaque sinistre, payait généreusement de sa personne.

En mars 1873, il quitta Smyrne pour Roustchouck.

IX. Consulat de Roustchouck (1873-1875) — protecteur des chrétiens — son influence — son courage — bombardement de Roustchouck

Roustchouck était alors la capitale du vilayet de ce nom. Elle avait été embellie par Midhat-Pacha « qui avait voulu en faire une ville type, d'où ces larges rues, un hôtel passable, des écoles, un jardin

(1) Jules Favre. Voir *Contemporains*, n° 388.

publie, des routes bien percées et pas trop mal tenues.....

Capitale d'un grand vilayet, elle avait été choisie par toutes les nations pour l'établissement des consulats simples ou généraux. Le plus important était celui de Russie géré par M. Machnine, puis celui d'Autriche, dont le titulaire était le chevalier de Montlong, protecteur officiel du culte catholique ».

Là comme à Scutari, M. Aubaret devint bientôt le principal personnage du corps consulaire, grâce aux chrétiens du pays au service desquels il mettait — pour le plus grand honneur de la France — son zèle, son activité, son tact.

Il accueille d'abord le P. Hippolyte, religieux Passionniste, obtient pour ses œuvres une subvention du gouvernement français et l'aide à bâtir une église. Entre temps, il se souvient de Mgr Spaccapietra et lui place 100 000 francs de billets de loterie afin de reconstruire l'église Sainte-Marie de Smyrne. Il reçoit Mgr Paoli, l'évêque de Nicopolis, et l'engage à fonder une école de Sœurs.

Grâce à lui et à ce prélat, les religieuses Passionnistes s'installent à Roustchouck. Elles devaient, à la mort de Mgr Paoli, être remplacées par les Oblates de l'Assomption.

Aussi quand sur les bords du Danube, les événements politiques se précipitent et menacent la paix de l'Europe, Aubaret jouit-il d'une telle notoriété qu'un rôle prépondérant lui est réservé.

Déjà les journaux à la solde de la Russie entreprenaient une double campagne : par des insinuations calomnieuses, ils cherchaient à désaffectionner les populations du gouvernement turc; et, par des manœuvres plus ou moins avouables, à entraîner les Bulgares et les Serbes catholiques dans le schisme grec pour en faire les alliés de la Russie. Le général Ignatief, ambassadeur à Constantinople, alla même jusqu'à offrir à Mgr Nil, qui venait de se convertir au catholicisme, un évêché à son choix et une pension de 6000 francs pour prix de son retour à l'erreur.

Heureusement Aubaret veillait; et, dans des entretiens particuliers, ne ménageait ni les conseils ni les avis.

Mais les événements se succèdent avec rapidité; les Serbes, les Bulgares se soulèvent. Parmi eux, chrétiens, musulmans orthodoxes sont à chaque instant prêts à en venir aux mains lorsque la mort d'Abdul-Aziz (1), l'avènement, puis la déchéance de Mourad, et enfin l'arrivée d'Abdul-Hamid II au trône vinrent compliquer la situation.

La Porte, effrayée de la fermentation des provinces danubiennes et des conséquences possibles d'une guerre entre Serbes et Bulgares, ordonna l'appel de tous les musulmans sous les armes et le désarmement des chrétiens. Les défaites de l'armée serbe, l'amnistie imposée par l'Europe, la conférence provoquée par Saint-Pétersbourg, puis la déclaration de guerre de la Russie achevèrent de faire éclater l'orage. Mme Aubaret avec ses quatre enfants, dut abandonner le pays : elle ne pouvait rester sur le théâtre de la guerre.

M. de Bourgoing avait engagé Aubaret à quitter son poste, mais le consul sentant l'efficacité de son influence, la seule incontestée d'ailleurs, jugea sa présence nécessaire et resta malgré les larmes de sa femme et les instances de ses amis.

Il resta même pendant le bombardement.

Le 26 juin, tandis qu'il écrivait une lettre à Mme Aubaret pour la rassurer, un violent coup de canon vint ébranler le consulat et blesser plusieurs personnes. Le consulat anglais, qui était voisin, fut atteint en même temps.

Très surpris, car le temps était superbe et les pavillons bien visibles, Aubaret et le consul anglais mirent de plus grands drapeaux, mais le feu redoubla de fureur; le consulat anglais fut entièrement détruit, le français fort maltraité. Le lendemain matin, la ville ne présentait plus que des ruines fumantes. Aubaret, comme ses collègues, se retira à Varna.

Il y trouva la dépêche suivante de notre chargé d'affaires à Constantinople :

---

(1) Abdul-Aziz. Voir contemporains, n° 334.

« J'apprends avec une vive satisfaction votre arrivée à Varna. Vous avez accompli jusqu'au bout un devoir difficile et périlleux et je m'empresse de vous féliciter.

» De Mouy. »

Quelques jours après, le 15 août 1877, le duc Decazes l'autorisait à prendre un congé et à rentrer en France. Il arrivait juste à temps pour voir mourir sa sœur aînée, Sélima.

X. COMMISSION POUR LA DÉLIMITATION DE LA SERBIE — IL EN EST NOMMÉ PRÉSIDENT

Quand, en 1878, il fallut délimiter la Serbie, les puissances européennes nommèrent une Commission. Chacune d'elles désigna un représentant, et la France choisit celui qui était tout indiqué pour cela, l'ex-consul de Roustchouck, en l'élevant pour la circonstance au rang de consul général.

A la première réunion, Aubaret fut à l'unanimité des membres présents nommé président de la Commission; en cette qualité, il dut la présenter au roi Milan. Le 22 octobre, quelques délégués retardataires — les Anglais naturellement — étaient arrivés; nouvelle élection, nouveau triomphe pour Aubaret.

Cette présidence, si honorable, n'était pas une sinécure. Elle ajoutait un labeur considérable et des tracas journaliers aux pénibles travaux de la délimitation.

« Nos journées se passent à cheval, discutant de 50 mètres en 50 mètres, passant aux voix, à chaque pieu; nous marchons sur la crête des montagnes; une centaine d'hommes, armés de haches, abattent les petits arbres devant nous, pour nous frayer un sentier dans ces impénétrables forêts vierges. Tantôt il faut monter jusqu'à la cime, puis redescendre dans un bas-fond, pour remonter de nouveau. Il s'agit de fixer la ligne du partage des eaux, et vous voyez le terrible travail que nous devons faire. Et puis, ce sont des discussions interminables, quelquefois même très aiguës, pour 20 mètres de terrain de plus ou de moins. Enfin, c'est une rage telle, que deux déjà ont failli se battre. Alors, chacun m'interpelle, c'est toujours moi qui dois tout terminer. Aussi, j'ai déjà été sur le point de les remercier de leur présidence, mais comme tout cela a pour la France, au fond, un peu d'intérêt, il faut au moins que je conserve cette situation qui lui donne la prépondérance.

» Je parle ici assez souvent albanais; quant aux Serbes, c'est moi qui suis l'interprète officiel de la mission, et enfin, quand je préside, je m'adresse au pacha en turc, car il comprend très mal le français. Tout cela pourra peut-être prouver aux Allemands et aux Russes que les Français connaissent aussi les pays étrangers. »

Aubaret était la providence du groupe; le ravitaillement était dans ses attributions, il pansait les blessures du commissaire italien, servait d'interprète et pouvait, sans exagération, se croire indispensable: « ces Messieurs m'ont déclaré que sans moi ils ne savent plus quoi devenir et ne peuvent même pas se faire nourrir. J'ai vu que je ne puis les abandonner ».

Dans les montagnes où la Commission se livrait à ses travaux, le temps changeait brusquement. « Avant-hier, écrit Aubaret, nous avions le visage brûlé par le soleil, aujourd'hui la neige tombe..... en vingt-quatre heures, l'aspect du pays est changé. » Et cependant aucun des commissaires ne voulait s'avouer fatigué.

« Vous ne sauriez vous imaginer, combien sont amusants de vanité une dizaine de militaires de nationalités différentes réunis; c'est à qui se prétendra le moins fatigué quand il n'en peut plus. »

Pendant l'hiver, il fallut nécessairement interrompre ces pénibles opérations; on ne les reprit qu'à la fin de mai 1879.

Il restait 300 kilomètres à délimiter pas à pas, en plantant des pieux, en discutant beaucoup et en dressant la carte.

Ce qui n'était pas toujours facile. « Voilà trois jours qu'on se dispute sur le point nommé *Radocina* sur la carte du traité de Berlin, angle le plus aigu à l'Est; la difficulté

consiste en ce que cette montagne marquée en grosses lettres sur la carte n'existe pas en réalité et qu'il faut donc la fixer. »

Ce fameux point fut enfin réglé. Mais les discussions continuaient sur d'autres sujets.

« Ici, écrit Aubaret, on partage des pierres et cependant vous jureriez qu'il s'agit d'expropriation pour l'avenue de l'Opéra ; ainsi, hier, qui a été l'un des jours les plus débattus, nous sommes restés *trois heures* devant deux rochers situés à trente ou quarante mètres de distance. Les uns voulaient le rocher de droite, les autres celui de gauche; j'étais impassible à cheval. Enfin, on se décide, je marche en avant quand vient au-devant de moi tout un village, hommes, femmes et enfants, tous criant et pleurant, me baisant la botte et les pieds de mon cheval. — Nouvel arrêt. Le village sera-t-il turc ou serbe? D'après la règle, il doit être turc et le pacha y tient; le Russe veut qu'il soit serbe. — Encore trois ou quatre heures d'arrêt. Discussion en règle, tous à cheval, moi donnant la parole et maintenant l'ordre de la discussion..... »

Après avoir fixé la frontière bulgare, les commissaires passèrent à la frontière albanaise, mais déjà deux d'entre eux étaient tombés malades, le commissaire turc et le commissaire allemand. On n'était point sans inquiétudes sur l'hostilité des Albanais. « Un bataillon de Turcs marche en tête, écrit Aubaret un bataillon de Serbes derrière, nous sommes entourés de zaptiés et de cavaliers. » D'ailleurs, le président pouvant s'entretenir avec les Albanais en leur propre langue, gagnait leur confiance et dissipait bien des malentendus.

« Nous marcherons sur les grands Balkans. Ce sera assez pénible à cause des forêts, mais la route est déjà faite sur la crête, des arbres sont abattus; on nous prépare des campements en feuillage. »

Ces campements faillirent être funestes à la mission : « Les bêtes et les gens n'en pouvant plus, écrit Aubaret, le 9 juillet; nous avons une après-midi de repos et j'en profite pour vous écrire de ma petite tente, laquelle est fort bien installée sous une..... j'allais dire charmante cabane de feuillage, mais je ne le dis plus. Au moment où le mot une était écrit, j'ai entendu crier : *à l'eau! à l'eau!* et j'ai pensé de suite, ce qui n'était que trop vrai, que le feu venait de prendre dans une de ces cabanes, voisine de la mienne.

» Depuis trois jours que je fréquente ces dites cabanes, je ne pense qu'au feu, et chaque soir, en me couchant, je me demandais si nous ne nous réveillerions pas grillés. Heureusement ce malheur est arrivé en plein jour et chacun a pu se sauver. Ces cabanes à côté l'une de l'autre ont flambé comme de la poudre; jugez de ce que cela aurait pu être la nuit; nos domestiques n'ont eu que le temps de retirer en hâte nos bagages, déjà tout brûlait. Mais les conserves, les provisions, tout cela a péri, il ne reste ni une assiette, ni un couvert : nous sommes maintenant dépourvus de tout. — Au point de vue de la sécurité, rien, absolument à craindre. Nous sommes une armée en campagne. »

Les travaux furent menés à bon terme, sans donner lieu à aucune bagarre. On était au 27 juillet : les commissaires se rendirent à Belgrade et la Commission se sépara le 21 août suivant.

De toutes les privations subies par Aubaret pendant cette longue délimitation, la plus pénible fut celle du service religieux. Chaque dimanche renouvelait son regret de ne pas trouver dans ce pays la plus humble chapelle catholique. Le 15 août seulement, il avait pu entendre la messe à Belgrade, au consulat d'Autriche.

Il rentra bientôt en France, comblé d'honneurs, de décorations et d'éloges, et pouvant dire en toute vérité :

« Mon voyage a été un petit triomphe. »

XI. COMMISSION POUR L'ORGANISATION DE LA ROUMÉLIE ORIENTALE — IL EN EST L'AME — LES DÉCRETS DE 1880 — IL DÉMISSIONNE

Après un repos de quelques mois Aubaret partait (14 février 1880), pour Cons-

tantinople où sa présence était nécessaire : il s'agissait d'organiser la Roumélie orientale.

Là, comme en Serbie, surmontant un climat amollissant, il excitait tout le monde au travail, donnant l'exemple, n'épargnant ni visites, ni conseils, pour tout concilier; son but était double et son entreprise audacieuse : faire travailler des Turcs et mettre d'accord des Européens.

Le résultat fut excellent. Avec autant de joie que de modestie, il pouvait écrire quelque temps après :

« La chance a fait que tout ce que j'ai proposé a été accepté. »

M. Tissot, ambassadeur de France, reconnut publiquement les heureux résultats d'une intervention si éclairée et si sage, et le ministre des Affaires étrangères lui fit adresser une lettre des plus flatteuses.

Ce que peut-être ni l'ambassadeur, ni le ministre ne voyaient assez, c'est la puissance que donnait à Aubaret non seulement l'influence de sa science linguistique et de ses hautes vertus, mais l'intelligence des traditions françaises dans ce pays.

Il se faisait le protecteur de la Turquie tout en exigeant d'elle qu'elle suivît une voie de progrès, et, sans contradiction aucune, voulait que la France sauvegardât contre le fanatisme islamique les communautés chrétiennes de l'empire ottoman. On le comprenait si bien sur place qu'il était devenu l'homme des grandes questions catholiques, le confident du délégué apostolique, Mgr Vannutelli, et celui de tous les chefs d'Ordres religieux.

Il n'est pas jusqu'à l'exarque bulgare Jossif et à l'archimandrite Methodius qui n'aient cru de leur intérêt de l'entretenir des affaires religieuses de la Macédoine.

Aussi comprend-on son découragement et son désespoir quand Jules Ferry (1) se mit à chasser de France les religieux. Il sentit son rôle s'amoindrir, sa base d'opérations fléchir et ses convictions personnelles se révolter. « C'est bien ma dernière campagne, écrivait-il le 8 juillet 1880, et si je n'étais si engagé dans une Commission européenne, je crois que j'aurais cédé au violent désir que j'avais tous ces jours-ci de donner ma démission....

» Quoique ma tâche n'ait rien de commun avec la politique intérieure de la France, cependant il m'est si pénible, quand j'écris au ministère, d'assurer de mon respect, que je ne voudrais pas longtemps continuer cet affreux mensonge?..... »

Rentré en France, il demanda sa mise à la retraite. Elle lui fut accordée avec le titre de ministre plénipotentiaire, le 19 janvier 1881.

XII. ON RECHERCHE SON CONCOURS POUR LES GRANDES ENTREPRISES — IL NÉGOCIE LA CONSTRUCTION D'UN CHEMIN DE FER EN BULGARIE — IL EST NOMMÉ PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BANQUE OTTOMANE

Cette retraite était bien motivée par la conviction, et non par la lassitude ou le désir du repos. Dès qu'on sut, en effet, qu'un homme d'une telle valeur devenait libre de son temps, on s'empressa de lui offrir des situations où son zèle et ses talents pourraient, en se donnant libre carrière, rendre les plus grands services.

Le 17 novembre 1881, un de ses collègues, M. Jagerschmidt, lui proposait de négocier avec la Bulgarie la construction d'un chemin de fer, par une Société française. Aubaret accepta et partit aussitôt pour Saint-Pétersbourg où devait se régler l'affaire et réussit. Il parcourut ensuite la Russie et la Bulgarie. Au retour, il passa par Constantinople : il n'y était pas oublié : ses récents succès avaient même ravivé son souvenir.

L'ambassadeur, M. Tissot, avait formé le projet de le proposer aux banquiers de Paris et au gouvernement comme représentant français du Conseil d'administration de la banque ottomane. La chose s'arrangea, et Aubaret entra en fonction le 22 mars 1882. Ses collègues l'accueillirent avec une vive sympathie et le nommèrent président.

(1) Jules Ferry. Voir Contemporains, nos 274-275.

Une plume autorisée a consacré une notice à faire connaître son action dans ce milieu si particulier; nous citons :

« L'administration de la Dette publique ottomane a été instituée par décret impérial du 8/20 décembre 1881 (1).

» C'est M. Aubaret, délégué par le Comité français des fonds ottomans, qui a été, on peut le dire, le fondateur de cette grande institution. Il a ouvert son ère prospère en occupant deux années de suite (1882-1883 et 1883-1884) le fauteuil de la présidence du Conseil.

» Il menait les négociations avec cette autorité qui le caractérisait. »

XIII. LES DERNIERS JOURS — LA MORT

Ajoutons seulement à cet éloge de l'administrateur celui de l'homme et du chrétien. De toutes ces liasses de papiers turcs dont il pouvait si facilement et avant tous prévoir la hausse ou la baisse, il ne voulut jamais posséder un seul titre, éloignant ainsi la tentation de spéculer et d'arriver à coup sûr et en peu de temps à l'opulence. Il préféra léguer à ses enfants une fortune plus modeste, mais dont la moindre parcelle fut le fruit de son travail.

Le 1er avril 1892, Aubaret débarquait à Marseille. Il venait chercher en France un repos désormais définitif. Il se retira à Poitiers dans sa maison de la rue Sainte-Opportune; il y partageait sa vie entre l'étude — le russe l'occupa jusqu'à ses derniers moments, — l'exercice de la charité et la lecture des sermons de Bossuet et de Massillon.

Il se plongeait aussi avec délices dans les œuvres de sainte Catherine de Sienne.

Il jouissait de ce calme, de ce repos précurseur de celui qui est éternel et savait employer ses derniers jours à préparer son âme.

Le terme de sa vie approchait; il le sentait et n'en était nullement effrayé.

« Qu'est-ce désormais que le temps pour moi? Je sens déjà qu'il est fini. Mais ce n'est là que la préface du grand livre. »

Le 27 mai 1894, il écrivait : « Aujourd'hui soixante-neuf ans. Ce sera sans doute bientôt la fin. — *Paratum cor meum.* »

Il ne se trompait pas : le 19 août 1894, il s'éteignit à 4 heures du matin, les lèvres sur un crucifix de bois, compagnon inséparable de tous ses voyages.

Une de ses dernières pensées avait été pour cet Orient si aimé : un tremblement de terre avait plongé Constantinople dans la consternation et dans la misère, ses dernières aumônes furent destinées aux chrétiens sans abri et sans nourriture. Il chargea les Assomptionistes, les Sœurs de Charité et les Sœurs Franciscaines de les distribuer sans oublier les pauvres musulmans.

Le sultan l'apprit, en fut touché, et fit adresser une médaille au donateur.

C'était un dernier hommage à ce polyglotte distingué qui, à tant de dialectes et à tant d'idiomes, avait su joindre cette langue universelle : celle de la charité.

Aubaret laissait six enfants, deux garçons et quatre filles (1). Le fils aîné a reçu de S. S. Léon XIII le titre de comte en reconnaissance des services rendus à la religion par son père, en Orient.

Paris. FERNAND NOAT.

BIBLIOGRAPHIE

Documents fournis par la famille. — *Gabriel Aubaret*, 1 vol. in-8°. — *Java Siam, Canton*, par le Mis de BEAUVOIR. — *Monde illustré*, année 1863. — *Archives du ministère de la Marine et du ministère des Affaires étrangères.*

---

(1) Depuis le second tiers de ce siècle, la Turquie est entrée dans la voie des emprunts. Mais elle a si rapidement emprunté et si peu payé les intérêts, que les États prêteurs n'ont voulu fournir de nouveaux capitaux qu'à la condition qu'on admettrait leurs représentants à en contrôler l'emploi et à surveiller le payement des coupons échus. C'est ce service de contrôle par les États européens que l'on nomme la Dette ottomane.

(1) Le second fils s'appelle Milisch. Des quatre filles, trois sont mariées : *Françoise*, à M. Veillet-Dufrêche, consul à Moscou; *Léontine*, à M. Véron, fils de l'amiral; *Cécile*, à M. le comte du Cheyron du Pavillon; la quatrième est morte.

LES CONTEMPORAINS



Mme DE CHATEAUBRIAND (1775-1847)

I. ORIGINE — MARIAGE INCIDENTÉ — ÉPREUVES PENDANT LA RÉVOLUTION — RÉUNION DES DEUX ÉPOUX APRÈS UNE SÉPARATION DE DOUZE ANNÉES

Mme de Chateaubriand, plus que beaucoup d'autres, mérite d'être connue, aimée et admirée.

Toute sa vie se résume en un mot: *dévouement;* dévouement à son mari, le vicomte de Chateaubriand, le plus grand écrivain du commencement du XIXe siècle; dévouement aux œuvres. Les épines furent semées sur sa route, mais douée d'une grande piété, elle savait mépriser bien des misères et finissait par en rire, de peur d'en pleurer. En un mot, sa biographie est la vie d'une grande dame chrétienne.

Comme l'illustre écrivain dont elle porta le nom avec tant de dignité, Mme de Chateaubriand vit le jour à Saint-Malo. Elle appartenait à une famille noble, dont les membres s'étaient maintes fois distingués en servant la France dans la marine. Son

père, M. Buisson de Lavigne, avait épousé Mlle de la Placelière; tous deux moururent jeunes, laissant deux filles. L'aînée épousa le comte du Plessis-Parseau, capitaine de vaisseau, qui devint plus tard contre-amiral.

La plus jeune, Céleste Buisson de Lavigne, était née en 1775. Elle fut confiée, après la mort de ses parents, à son grand-père paternel qui lui fit donner une éducation très soignée. M. de Lavigne était un de ces beaux vieillards de l'ancien régime, en qui s'unissaient un courage à toute épreuve, une grande distinction de manières et un profond attachement à la famille des Bourbons. Il désirait vivement pour sa petite-fille une alliance conforme à ses principes religieux et politiques. Le ciel devait exaucer les prières incessantes qu'il lui adressait pour obtenir cette faveur.

En 1792, Céleste de Lavigne atteignait sa dix-septième année : « Elle était blanche, délicate, mince et fort jolie (1). » Elle voyait très souvent les deux sœurs du futur auteur des *Martyrs*, Julie et Lucile de Chateaubriand. La situation des deux familles, non moins qu'une certaine similitude de goûts, avait rapproché ces jeunes filles, à peu près du même âge. Il s'était établi entre elles une intimité que l'avenir devait rendre plus étroite encore.

Le jeune vicomte François-René de Chateaubriand était revenu, le 2 janvier 1792, de son voyage en Amérique, plus rêveur que jamais, et très appauvri par les dépenses occasionnées par son excursion lointaine. Voulant aller rejoindre les princes émigrés et combattre avec eux pour le rétablissement de la monarchie, il avait besoin d'argent. Il ne savait comment s'en procurer lorsque sa famille résolut de lui faire épouser Céleste de Lavigne, dont la dot était considérable et la beauté peu commune. Chateaubriand avait alors vingt-quatre ans et ne songeait nullement à une affaire aussi sérieuse.

« Mes sœurs, dit-il, se mirent en tête de me faire épouser leur amie. L'affaire fut

(1) CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, tome Ier Chateaubriand, voir *Contemporains*, n° 24.

conduite à mon insu. A peine avais-je aperçu trois ou quatre fois Mlle de Lavigne; je la reconnaissais de loin, sur le *Sillon*, à sa pelisse rose, sa robe blanche et sa chevelure blonde enflée par le vent. Je ne me sentais aucune qualité de mari..... Lucile aimait Mlle de Lavigne et voyait dans ce mariage l'indépendance de ma fortune : « Faites donc! dis-je. Chez moi, l'homme public est inébranlable, l'homme privé est à la merci de quiconque veut s'emparer de lui; et pour éviter une tracasserie d'une heure, je me rendrais esclave pendant un siècle.

» Le consentement de l'aïeul, de l'oncle paternel et des principaux parents fut facilement obtenu; restait à conquérir un oncle maternel, M. de Vauvert, grand démocrate; or, il s'opposa au mariage de sa nièce avec un aristocrate. On crut pouvoir passer outre; mais ma pieuse mère exigea que le mariage religieux fût fait par un prêtre *non assermenté,* ce qui ne pouvait avoir lieu qu'en secret. M. de Vauvert le sut et lâcha contre nous la magistrature, sous prétexte de violation de la loi, et arguant de la prétendue enfance dans laquelle le grand-père, M. de Lavigne, était tombé, Mlle de Lavigne, devenue Mme de Chateaubriand, fut enlevée au nom de la justice et mise à Saint-Malo, au couvent de la Victoire, en attendant l'arrêt des tribunaux.

» La cause fut plaidée, et le tribunal jugea l'union valide au civil. Les parents des deux familles étant d'accord, M. de Vauvert se désista de la poursuite, et Mme de Chateaubriand sortit du couvent où Lucile s'était enfermée avec elle. »

Cette union, si tourmentée dans ses débuts, fut heureuse pour l'écrivain.

« Elle (Mlle de Lavigne) m'apporta, dit-il, tout ce que je pouvais désirer; elle était charmante et remplie de toutes les qualités propres à donner le bonheur, que j'ai trouvé auprès d'elle depuis que nous sommes réunis (1) ».

Le jeune ménage ne tarda pas à se rendre

(1) CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, tome Ier.

à Paris, où se trouvait alors l'aîné de la famille, le comte de Chateaubriand, qui avait épousé Mlle de Rosambo, petite-fille de Malesherbes. Les deux frères voulaient aller rejoindre les émigrés. Mais l'argent manquait toujours au cadet.

La fortune de Mlle de Lavigne, estimée à 600 000 francs, consistait en rentes sur les biens du clergé. Or, l'État venait de s'emparer de ces biens et se chargeait de payer les rentes à sa façon, c'est-à-dire par « la hideuse banqueroute » dont avait parlé Mirabeau. Il fallait emprunter. Un notaire consentit à avancer 10 000 francs.

Chateaubriand rapportait cette somme chez lui, lorsqu'il rencontra un de ses camarades du régiment de Navarre, le comte Achard, grand joueur, qui proposa une partie. Le vicomte eut la faiblesse d'accepter et perdit tout ce qu'il avait, sauf quinze cents francs, avec lesquels il monta dans une voiture, honteux et confus, mais résolu à tout avouer à Mme de Chateaubriand. Pour comble de malheur, en descendant de voiture, il y oublia le portefeuille qui contenait les quinze cents francs. On juge de son émotion lorsqu'en arrivant chez lui il s'aperçut de sa mésaventure. Il passa la nuit et une partie de la journée du lendemain à la recherche de son portefeuille auprès des personnes qui avaient loué la voiture après lui ; il eut la chance de le retrouver chez un Récollet : « Ce fut ce moine, chassé et dépouillé, dit-il, occupé à compter consciencieusement pour ses proscripteurs les reliques de son cloître, qui me rendit mes quinze cents francs, avec lesquels j'allais m'acheminer vers l'exil!..... »

Mme de Chateaubriand, douce et résignée, supporta sans se plaindre ce rude coup.

Après quelques mois de mariage, elle allait rejoindre sa belle-mère, au château de Combourg, en Bretagne, tandis que son mari se rendait à l'armée des princes.

La Révolution prit ombrage de ces pauvres femmes. Le château de Combourg, appartenant à des émigrés, fut confisqué; en outre, la mère de Chateaubriand, sa femme et sa sœur Lucile, furent enfermées dans les prisons de Rennes. La vicomtesse et sa belle-sœur y languirent pendant treize mois, jusqu'à la chute de Robespierre. Quand elles en sortirent, Mme de Chateaubriand avait la santé ruinée pour toujours; et la pauvre Lucile, la tête dérangée, devint fantasque et bizarre; elle rendait la vie insupportable à ses proches, surtout à Mme de Chateaubriand, qui n'osait la contrarier et se soumettait à ses caprices les plus déraisonnables.

Quant à la comtesse douairière, elle fut jetée, avec d'autres victimes, dans une mauvaise charrette, et conduite ainsi de Bretagne à Paris. Le 9 thermidor sauva ses jours. Mais la malheureuse femme fut oubliée à la Conciergerie, d'où elle ne demandait même pas à s'en aller.

Un commissaire de la Convention, qui la vit, lui posa ces questions : « Qui es-tu, citoyenne? Que fais-tu là et pourquoi restes-tu ici? »

« Ma mère, raconte Chateaubriand, répondit qu'ayant perdu son fils (1), elle ne s'informait point de ce qui se passait, et qu'il lui était indifférent de mourir en prison ou ailleurs.

» — Mais tu as peut-être d'autres enfants? répliqua le commissaire.

» Ma mère nomma ma femme et ma sœur détenues à Rennes. »

On contraignit Mme de Chateaubriand de sortir et on la dirigea sur la Bretagne, où elle mourut peu de temps après.

Cependant Chateaubriand était toujours en exil; il rentra en France, seulement en 1800, et sous un faux nom, afin de se faire radier de la liste des émigrés. Il préparait le *Génie du Christianisme,* qui parut en 1802, et eut un retentissement incroyable. Chateaubriand obtint alors d'être nommé secrétaire d'ambassade à Rome, et, au commencement de 1804, il était appelé au poste de ministre de France dans le Valais (Suisse).

Assuré d'une position indépendante, il

(1) Le comte de Chateaubriand et sa femme venaient de mourir sur l'échafaud.

écrivit aussitôt à sa femme de venir le rejoindre et de reprendre la vie commune. Sans ressources jusque-là, il n'avait pu que la voir à de rares intervalles. Mme de Chateaubriand s'empressa d'accourir.

II. CHATEAUBRIAND ET L'ASSASSINAT DU DUC D'ENGHIEN — VOYAGES — SÉJOUR CHEZ LE PHILOSOPHE JOUBERT — DÉPART POUR L'ORIENT : DANGER COURU A LYON.

Le nouveau ministre s'apprêtait à partir pour la Suisse lorsque le mercredi 21 mars il entendit crier l'arrestation et l'exécution du duc d'Enghien (1), fusillé la nuit dans les fossés de Vincennes, par ordre du Premier Consul. En apprenant cet horrible attentat, il envoya sa démission; cet acte de courage le rendit suspect au gouvernement.

Mme de Chateaubriand approuva la conduite de son mari; en femme intelligente, elle résolut de profiter de la circonstance pour l'arracher aux préoccupations politiques. Elle devait faire une saison à Vichy; les deux époux partirent et visitèrent ensemble l'Auvergne, le mont Blanc, la Grande Chartreuse.

Au sortir du célèbre monastère, les voyageurs furent surpris par un orage. « Un déluge se précipite, écrit Chateaubriand, et des torrents troublés détalent en rugissant de toutes les ravines. Mme de Chateaubriand, devenue intrépide à force de peur, galopait à travers les cailloux, les flots et les éclairs. Elle avait jeté son parapluie pour mieux entendre le tonnerre; le guide lui criait : « Recommandez votre âme à Dieu! Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit! »

De Lyon, les deux époux se rendirent à Villeneuve-sur-Yonne, chez leurs bons amis Joubert.

C'est dans la petite propriété de l'illustre auteur des *Pensées* que Chateaubriand et sa femme apprirent une nouvelle qui les plongea dans une grande tristesse : la mort presque subite de Lucile (Mme de Caud), à Paris.

(1) Duc d'Enghien. Voir *Contemporains*, n° 402.

A partir de ce jour, Mme de Chateaubriand fut associée intimement à la vie de son mari, à ses travaux et à ses relations. Elle conquit auprès de tous ses amis, notamment auprès de Joubert et de sa femme, une place à part, place que lui méritèrent son caractère aimable, ses vives saillies, le charme de sa conversation et de ses lettres, et la fidélité d'une affection d'autant plus honorable qu'elle n'était pas prodiguée.

M. et Mme de Chateaubriand passèrent à Villeneuve les derniers mois de l'année 1804. Le commencement de l'année suivante les vit à Paris, logés à l'hôtel de Coislin et entourés d'une brillante société d'amis et d'admirateurs que la publication du *Génie du Christianisme* amenait chaque jour plus nombreux. Mais ni les fêtes mondaines, ni l'affection de ses amis, ni même le travail (il composait alors les *Martyrs*) n'étaient capables d'arracher Chateaubriand à la tristesse qu'il ressentait de la mort de sa sœur.

Il résolut, pour se distraire, non moins que pour bien étudier les premiers siècles du christianisme, de visiter l'Orient.

Mme de Chateaubriand devait accompagner son mari jusqu'à Venise. Le 13 juillet 1806, ils partirent tous deux de Paris. Leur passage à Lyon fut marqué par un accident qui faillit tourner au tragique. Chateaubriand emportait des armes en quantité pour son voyage d'Orient. Afin de les soustraire aux yeux de sa femme qui avait une peur affreuse de la moindre arme à feu, il les avait disséminées, toutes chargées, parmi ses bagages.

Au moment où la voiture arrivait sur la place Bellecour, un des pistolets part sur son repos; au bruit de l'explosion, Mme de Chateaubriand s'évanouit, les chevaux s'arrêtent, tout le monde accourt et les environne. On descend; personne, grâce à Dieu, n'est blessé; Mme de Chateaubriand revient à elle, et déjà on se félicite d'avoir échappé au péril, quand tout à coup quelqu'un s'écrie que le feu est à la voiture : il en sortait de la fumée. La pensée que le pistolet parti n'était pas le seul fit craindre une seconde décharge; c'est à qui prendra

la fuite. Chateaubriand se souvient qu'il avait caché dans un coin quatre ou cinq livres de poudre. Heureusement, il ne perd point la tête; il ouvre sa voiture, y monte, saisit le paquet : les cordons étaient en feu, il l'éteignit. Sans son courage et son industrie, ajoute-t-il, lui, sa femme, la berline, le postillon et les chevaux étaient en l'air.

De Venise, Mme de Chateaubriand donne de ses nouvelles à Joubert : « Je vous écris à bord du *Lion d'or,* car les maisons ici ne sont que des vaisseaux à l'ancre. On voit de tout à Venise, sauf de la terre. Il y en a cependant un petit coin qu'on appelle la place Saint-Marc, et c'est là que les habitants vont se sécher le soir. »

Elle est préoccupée du départ prochain de son mari. « Il est tout glorieux aujourd'hui, dit-elle, parce qu'il a trouvé une nouvelle traduction de son ouvrage qui s'imprime ici : Pour moi, je ne suis que triste, puisque je vais bientôt le perdre. »

Elle avait, en effet, désiré et espéré accompagner Chateaubriand à Jérusalem, mais le voyage était, à cette époque, long, fatigant et dangereux. Il partit seul. « J'écrirai quand ma tête sera un peu remise. Aujourd'hui je suis accablée du départ de M. de Chateaubriand et frappée du siroco.

» C'est un vent qui coupe bras et jambes. Quand vous rencontrez un Vénitien, il vous dit : *Siroco! siroco!* Vous lui répondez : *Siroco! siroco!* Avec ce seul mot italien, on en sait autant qu'il en faut pour faire la conversation pendant tout un été. »

Rentrée à Paris, et l'esprit toujours absorbé par le cher absent, elle écrit à Joubert : « Point de nouvelles du voyageur. On me donne ici autant de mauvaises raisons que j'en veux pour me prouver que cela ne doit point m'inquiéter. Ensuite, vient la raison par excellence : que voulez-vous qu'il lui arrive? Hélas! ce qui arrive tous les jours, de mourir..... Au reste, ne vous inquiétez pas trop de ma solitude; votre frère me tient bonne et fidèle compagnie. MM. Pasquier et Molé ne m'abandonnent pas trop, la chère comtesse pas assez, et le président (M. de Fontanes) a eu le courage de venir déjà deux fois s'ennuyer avec moi de la meilleure grâce du monde. »

La *chère comtesse* faisait partie des *Madames* au sujet desquelles Mme de Chateaubriand raillait et taquinait son mari, afin peut-être de voiler les meurtrissures de son cœur.

Elle se décida à se rendre chez ses amis de Bourgogne. En route, sa malle fut volée, et il lui fallut revenir sur ses pas (elle était déjà à Charenton) pour faire des réclamations, et courir, ainsi qu'elle le dit plaisamment, « du commissaire à la grande police, de la grande police à la petite, et de la petite je ne sais où. Enfin on voulait ce matin me faire courir encore et me faire sortir de ma chère paresse; il faut être pire que les voleurs pour cela.

Lorsque de tant de biens qui pouvaient nous flatter
C'est le seul qui nous reste et qu'on veut nous l'ôter,

» Mais il n'en sera pas ainsi, je ne l'abandonnerai que pour reprendre la route de Villeneuve, qui est cependant une chienne de route, quoiqu'elle conduise en paradis. »

Elle termine ainsi :

« Julie (sa femme de chambre) jette les hauts cris; elle regrette surtout une chanson qui était dans la poche de son tablier noir; elle a donné cela comme renseignement au commissaire de police. Il faut que je reste ici pour rhabiller cette princesse qui a perdu beaucoup plus de choses qu'elle n'en possédait et pour m'acheter des chemises... »

Elle devait rester deux ou trois mois en Bourgogne, mais elle y tomba malade, et Chateaubriand, au retour de son voyage, mai 1807, l'y trouva encore.

III. Mme DE CHATEAUBRIAND A LA VALLÉE-AU-LOUP — SES LETTRES — SES INQUIÉTUDES EN 1813 — EN EXIL — RETOUR EN FRANCE — SOLLICITEURS IMPORTUNS

Chateaubriand était revenu de l'Orient, riche de matériaux littéraires, mais la bourse presque vide.

Puisque toute sa fortune consistait alors en une forte part dans la propriété du jour-

nal *le Mercure :* il désirait depuis longtemps posséder une petite maison de campagne dans les environs de Paris. Malgré la situation peu brillante de sa fortune, il acheta, en 1807, la Vallée-au-Loup, près d'Aulnay, non loin de Sceaux. Il en fit son séjour de prédilection pendant une dizaine d'années.

C'est là, dans un pavillon qui existe encore aujourd'hui et qui appartient au duc de la Rochefoucauld-Bisaccia, que les *Martyrs* et l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem* furent achevés et les *Mémoires d'outre-tombe* commencés.

Comme cette habitation n'était pas loin de Paris, les amis y venaient assez souvent; et Mme de Chateaubriand les invitait : « Soyez assez aimable pour venir dîner aujourd'hui avec nous en petit comité, nous lirons la *Druidesse.* » — « Décidez Fontanes à venir dîner à la Vallée..... *on lui lira tout ce qu'il voudra.* »

Mme de Chateaubriand était loin de trouver dans cette campagne tous les agréments qu'y rencontrait son mari. Plus d'une fois, elle s'y ennuya mortellement, témoin la lettre suivante qu'elle écrivait à Joubert en 1812 :

« La campagne n'est pas soutenable; pas une feuille, pas un brin d'herbe..... De quoi vous parlerai-je? De la pluie et du beau temps? Du beau temps, il n'en est pas question, il fait un temps horrible; pour la pluie, nous savons ce qu'en dire, car Dieu merci! elle n'a pas cessé de tomber depuis que nous sommes dans la vallée; ce qui nous rend assez tristes et maussades, et nous fait pousser quelques soupirs vers Paris.

» Dans quinze jours nous y serons, j'espère, ce qui me fera plaisir; je l'avoue à vous seulement, car comment oser dire que je m'ennuie à Val-de-Loup avec M. de Chateaubriand? Je me ferais arracher les yeux par une dizaine de femmes et le cœur même, si, après un tel aveu, elles me soupçonnaient d'en avoir un. *Le Chat* (surnom familier de Chateaubriand) ramage des vers par le mauvais temps: quand la pluie cesse, il vole à ses chers arbres, qu'il plante et déplante tant qu'il peut. Pour moi, je ne suis occupée tout le jour qu'à souffler un feu de souches qui ne brûlent pas..... »

L'hiver ramenait les deux époux à Paris Là, comme à la campagne, Mme de Chateaubriand, pendant que son mari composait ses ouvrages, aimait à écrire à ses amis, pour s'informer de leur santé, pour les inviter à dîner, ou bien encore pour le seul plaisir de leur écrire.

M. de Raynal a publié une partie de cette correspondance. « A côté des lettres proprement dites, se trouvent beaucoup de billets sans date, où se montrent au vif l'esprit de Mme de Chateaubriand et son affection pour M. et Mme Joubert. Les uns paraissent écrits de la Vallée-au-Loup; les autres étaient de petites lettres du matin, envoyées par un domestique. Mme de Chateaubriand excelle dans ce genre; on y trouve le sel gaulois, et jusque dans les billets les plus ordinaires où semble sommeiller une verve engourdie, on sent, sous la bonhomie, percer la griffe de la malice (1). »

Dans cette correspondance, le nom d'un personnage connu est souvent remplacé par son surnom. C'est un souvenir d'un usage assez répandu dans certains cercles intimes, à la fin du XVIIIe siècle. Ainsi l'auteur du *Génie du Christianisme* était appelé familièrement le *Chat*, soit par abréviation de son nom, soit à cause de son écriture détestable et presque illisible.

Mme de Chateaubriand était la *Chatte*. MM. de Chênedollé et Guéneau de Mussy, caractères mélancoliques s'appelaient le *Corbeau de Vire* et le *Petit Corbeau;* M. de Fontanes le *Sanglier d'Erymanthe*, à cause de sa taille ramassée et athlétique.

Mme de Staël avait été surnommée le *Léviathan;* Mme de Beaumont l'*Hirondelle*, enfin Joubert, grand amateur de promenade, était le *Cerf*, et sa femme, parfois un peu sauvage, quoique pleine d'intelligence et de bonté, se laissait désigner sous l'appellation de *Loup*.

---

(1) PAUL DE RAYNAL, *Les Correspondants de Joubert*, p. 208 à 281.

Citons quelques extraits de la correspondance de l'aimable vicomtesse.

A Mme Joubert : « Je vous envoie le roman de Mme de Genlis. Je l'ai lu, ainsi lisez-le à votre aise, et faites durer l'ennui aussi longtemps que vous voudrez. Pourquoi M. Joubert est-il venu hier soir? Il m'avait assuré le matin qu'il ne sortirait pas de la journée; voilà à présent qu'il devient capricieux? S'il n'y prend garde, en peu il me ressemblera à faire peur, car on ne saurait se dissimuler qu'il est déjà hargneux et haineux comme moi.....

» Mon *Chat* n'est bon à rien, pas même à manger les souris. Il devait aller hier réclamer le *Cerf* et le sommer de venir manger le plus excellent des foies de veau; point du tout; il est allé courir de madame en madame jusqu'à 5 heures, et ne s'est souvenu de sa commission qu'au moment où mes grandes fureurs ont éclaté contre lui et contre votre époux sans foi..... »

A M. Joubert: « Il me paraît que nous sommes fâchés; il n'y a pas de mal à cela, mais, ce qui m'embarrasse, c'est comment nous ferons pour nous raccommoder, car nous avons tort tous les deux. En attendant, détestons-nous donc, rien de mieux; mais voyons-nous pour avoir le plaisir de nous le dire.

» A l'heure où je vous écris, le *Chat* est à la chasse avec des chasseurs qui n'ont jamais manié le fusil que pour estropier quelqu'un, entre autres le curé du village qui, dit-on, ne manque pas son coup de cette manière. Aussi je suis dans des transes mortelles qu'on ne nous apporte plus d'hommes morts que de gibier.

» Adieu, mon cher Monsieur Joubert, je vous prie de bien vous ménager afin de pouvoir faire cet hiver les quatre pas de chez vous à chez moi. »

Et ce charmant enjouement vis-à-vis de Mme Joubert :

« Pour moi, je voudrais qu'on n'employât du papier qu'à mettre des papillottes et à faire des romans..... Je viens de biffer deux lignes qui étaient méchantes et même un peu diaboliques; vous vous en seriez réjouie, vous: M. Joubert s'en serait fort scandalisé.

» Voilà le *Chat* qui, malgré ses rhumatismes, se frisotte, mais, tout en se faisant beau, il me charge de vous dire qu'il vous remercie de l'avoir lu avec plaisir..... Le *Cerf* ne peut plus aller sauter sur les montagnes, il n'a rien de mieux à faire que de se réduire aux abois et de venir pleurer avec nous. »

A M. Joubert :

« Je suis sortie hier par le vent du Nord. aujourd'hui je suis malade; le *Chat* a aussi mal à la jambe. Vous vous rappelez notre neveu Blossac, que j'avais en horreur? Eh bien, il est destitué par le grand Lainé, et cela pour avoir bien fait. C'est, je crois, la première fois de sa vie; aussi le voilà chassé et à notre charge, lui, sa femme et vingt-deux enfants qu'ils vont avoir, à présent qu'ils n'ont plus de quoi les nourrir.

» Malgré le poids de mes maux, j'irai peut-être vous voir ce matin; mais comme auparavant je vais aller à confesse, je vous préviens que je dirai du bien de tout le monde. »

C'était presque toujours dans son lit que la vicomtesse écrivait ses lettres et ses billets si spirituels : sa santé délicate exigeait beaucoup de ménagements; à ce sujet, elle avait entendu dire à son médecin et compatriote Laënnec (1) que la diète était, en bien des cas, le meilleur des remèdes. Partant de ce principe, dont il ne faudrait cependant pas exagérer la pratique, elle vivait de rien : des potages, un peu de chocolat, quelquefois du thé et des sirops; aussi était-elle d'une maigreur qui la rendait quasi diaphane, et elle semblait n'avoir que l'apparence d'un corps.

Pendant les années qui s'écoulèrent de 1807 à 1813, Mme de Chateaubriand et son mari éprouvèrent des désagréments et des ennuis de diverses sortes. Tout d'abord, ce fut la suppression du *Mercure*, par décret impérial, sous prétexte que ce journal ne cessait de blâmer la politique et les actes

(1) Laënnec. Voir *Contemporains*, n° 55.

de police du gouvernement. On avait pu y lire des allusions tout à fait transparentes, dans le genre de celle-ci : « C'est en vain que Néron prospère, Tacite est déjà né dans l'Empire. »

Cette suppression avait privé le propriétaire du journal de ressources fort utiles et l'avait plongé, à raison de l'achat de la Vallée-au-Loup, dans de véritables embarras financiers. « C'était une déplorable position que la mienne, écrivait plus tard Chateaubriand, rappelant ces pénibles souvenirs; quand je croyais devoir agir par les inspirations de mon honneur, je me trouvais chargé de ma responsabilité personnelle et des chagrins que je causais à ma femme. Son courage était grand, mais elle n'en souffrait pas moins, et ces orages, appelés successivement sur ma tête, troublaient sa vie. Elle avait tant souffert pour moi pendant la Révolution; il était naturel qu'elle désirât un peu de repos (1). »



MAISON DE CHATEAUBRIAND A LA VALLÉE-AU-LOUP

Pendant l'hiver de 1813 à 1814, l'écrivain et sa femme occupaient un appartement de la rue de Rivoli, en face de la première grille du jardin des Tuileries. Malgré les événements : la désastreuse campagne de Russie et ses suites; l'entrée des alliés en France, la vie s'écoulait tranquille et au milieu d'une société d'élite. « Chaque soir, dit l'auteur des *Martyrs,* mes amis venaient causer chez Mme de Chateaubriand, raconter et commenter les événements de la journée. MM. de Fontanes, de Clausel, Joubert accouraient avec la foule de ces amis de passage que donnent les événements et que les événements retirent; Mme la duchesse de Lévis belle, paisible et dévouée, tenait fidèle compagnie à Mme de Chateaubriand..... »

Quand les armées ennemies se rapprochèrent de la capitale, les adversaires du régime impérial pensèrent que la fin du pouvoir de Napoléon (2) était prochaine. Pour aider au renversement de l'homme dans lequel il ne voyait plus depuis dix ans qu'un despote, Chateaubriand composait son fameux pamphlet, *Bonaparte et les Bourbons.*

---

(1) CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe,* t. II.
(2) Napoléon. Voir *Contemporains,* nos 176-181

Il travaillait le jour avec une ardeur fébrile, et, la nuit, avant de s'endormir, il s'enfermait à clé, mettait sous son oreiller ses précieuses paperasses et sur sa table deux pistolets chargés à balles.

« Si cette brochure avait été saisie, raconte Mme de Chateaubriand, le jugement n'était pas douteux : la sentence était l'échafaud.

» Cependant, l'auteur mettait une négligence incroyable à la cacher. Souvent, quand il sortait, il l'oubliait sur sa table. Sa prudence n'allait jamais au delà de la mettre sous son oreiller; ce qu'il faisait devant son valet de chambre, garçon fort honnête, mais qui pouvait se laisser tenter. Pour moi, j'étais dans des transes mortelles; aussi, dès que M. de Chateaubriand était sorti, j'allais prendre le manuscrit et je le portais sur moi. Un jour, en traversant les Tuileries, je m'aperçois que je ne l'ai plus, et bien sûre de l'avoir senti en sortant, je ne doute pas de l'avoir perdu en route. Je vois déjà le fatal écrit entre les mains de la police et M. de Chateaubriand arrêté : je tombe sans



MAISON DE CHATEAUBRIAND, 88, RUE DENFERT-ROCHEREAU
AUJOURD'HUI COUVENT DES SŒURS AVEUGLES

connaissance au milieu du jardin ; de bonnes gens m'assistèrent, ensuite me reconduisirent à la maison, dont j'étais peu éloignée. Quel supplice lorsque, montant l'escalier, je flottais entre une crainte qui était presque une certitude et un léger espoir d'avoir oublié de prendre la brochure! En approchant de la chambre de mon mari, je me sentais de nouveau défaillir. J'entre enfin : rien sur la table; je m'avance vers le lit, je tâte d'abord l'oreiller : je ne sens rien; je le soulève : je vois le rouleau de papier. Le cœur me bat chaque fois que j'y pense. Je n'ai jamais éprouvé un tel moment de joie dans ma vie. Certes, je puis le dire avec vérité, il n'aurait pas été si grand si je m'étais vue délivrée au pied de l'échafaud; car enfin, c'était quelqu'un qui m'était bien plus cher que moi-même que j'en voyais délivré. »

Cette page touchante peint au naturel l'âme aimante et dévouée de Mme de Chateaubriand.

Le pamphlet fut enfin imprimé et produisit une sensation énorme dans la capitale. Aussi, quand Louis XVIII (1) eut pris possession des Tuileries, il ne put s'em-

(1) Louis XVIII. Voir *Contemporains*, nº 239.

pêcher de reconnaître le service que Chateaubriand avait rendu à la cause royale. « Votre brochure, lui dit-il, m'a valu une armée de cent mille hommes; » et il nomma l'écrivain ambassadeur en Suède et pair de France.

Le retour de l'île d'Elbe empêcha le nouvel ambassadeur de rejoindre son poste : il dut prendre le chemin de l'exil et se fixa, ainsi que sa femme, à Gand, auprès de Louis XVIII.

Il en reçut le titre de ministre de l'Intérieur, véritable sinécure puisque Napoléon était sur le trône. La ville était encombrée par la suite du roi. Comment se caser?

« Une baronne vint trouver Mme de Chateaubriand à l'auberge, raconte l'auteur des *Mémoires*, et nous offre un appartement chez elle; elle nous priait avec bonne grâce : « Vous ne ferez aucune attention, » nous disait-elle, à ce que vous contera » mon mari; il a la tête..... vous comprenez? » Ma fille aussi est tant soit peu extraordi- » naire; elle a des moments terribles, la » pauvre enfant, mais elle est du reste douce » comme un mouton. Hélas! ce n'est pas » celle-là qui me cause le plus de chagrin, » c'est mon fils Louis, le dernier de mes » enfants; si Dieu n'y met la main, il sera » pire que son père. » Mme de Chateaubriand refusa poliment d'aller demeurer chez des personnes aussi raisonnables. »

La défaite de Napoléon à Waterloo permit à Louis XVIII de rentrer en France; partout sur son passage, le souverain était acclamé. « A Cambrai, dit Chateaubriand, nous demeurâmes dans la rue, au milieu des feux de joie de la foule circulant autour de nous et des habitants qui criaient : « Vive le » roi! » Un étudiant, ayant appris que j'étais là, nous conduisit à la maison de sa mère. — De Cambrai, nous allâmes coucher à Roye; la maîtresse de l'auberge prit Mme de Chateaubriand pour Mme la Dauphine : elle fut portée en triomphe. »

La haute faveur dont jouissait Chateaubriand, nommé ministre d'État après l'entrée de Louis XVIII à Paris, lui attirait une foule de solliciteurs, surtout des compatriotes.

Je vous dirai, écrivait sa femme à Mme Joubert, que depuis un mois nous sommes assiégés des Bretons les plus bretonnants. Il nous en est arrivé deux avant-hier pour dîner; c'étaient le père et le fils : le père est en enfance depuis dix ans, et le fils fou depuis qu'il est au monde. Aussi il n'y a sorte de gentillesses qu'il n'aient faites ici tout le jour : le père courait les champs nu-tête par une pluie horrible; le fils courait après le père et le cherchait en l'appelant comme on appelle les chiens à la chasse, et, quand il l'avait trouvé, il se perdait à son tour. Enfin, à l'heure du dîner, ils étaient perdus tous les deux, et on les chercha vainement jusqu'à 7 heures du soir, qu'on les trouva gambadant dans le potager, après s'être remplis de vin comme des paniers de vendange (1). »

La faveur de Chateaubriand à la cour ne fut pas de longue durée. Il aurait voulu dicter au roi sa ligne de conduite, et Louis XVIII prétendait ne recevoir de personne des leçons de gouvernement. Un nouvel écrit, la *Monarchie selon la Charte*, valut à son auteur la perte du titre et de la pension de ministre d'État : il fallut vendre la Vallée-au-Loup (1817) et chercher un modeste appartement à Paris. On n'en trouvait point à moins de trois à quatre mille francs, et Mme de Chateaubriand d'écrire : « S'il faut en prendre un à ce prix et payer la voiture du pair..... du reste, nous irons dîner chez nos amis, et pour le vêtement, nous ferons ce qu'un honnête Breton recommandait à sa fille, qui lui demandait des chemises : nous nous parerons de notre modestie et de notre innocence. »

La maison est enfin louée; Mme de Chateaubriand l'annonce à ses amis :

« Vous nous trouverez rue du Bac, n° 42, dans un hôtel de belle apparence et dans un appartement loué, où il ne manquait, lors de notre arrivée, qu'une cuisine, une cave, des chambres de domestiques, une remise et une des portes d'entrée. Nous avons obtenu quelques-unes de ces bagatelles, de

---

(1) Lettre du 18 octobre 1816.

sorte que nous sommes assez bien pour que ma pénurie ne soit pas aux abois, ni ma tête à l'envers..... »

A cette époque, Mme de Chateaubriand dont la santé était toujours frêle et délicate, tomba gravement malade. Elle écrit, le 22 juillet 1818 : « Voici un certificat de vie : je me porte beaucoup mieux ; j'ai bien dormi cette nuit, pour la première fois depuis vingt-quatre jours, et ce matin, je suis forte et tousse fort peu.

» Le bon *Chat* est à la messe : j'ai peur quelquefois de le voir s'envoler vers le ciel, car en vérité il est trop parfait pour habiter cette mauvaise terre et trop pur pour être atteint par la mort. Quels soins il m'a prodigués pendant ma maladie! Quelle patience! Quelle douceur! Moi seule, je ne suis bonne à rien dans ce monde. Cependant, quand on ne vaut rien du tout, on n'a pas des amis comme ceux que j'ai. »

Chateaubriand fonda à cette époque le journal *le Conservateur*, qui devait assurer aux royalistes le triomphe. En attendant, sa femme y voyait un nouveau motif de crainte :

« Voilà, écrivait-elle, un nouvel *ultra* lancé dans le monde et jusqu'à présent fort bien accueilli du public, mais qui n'est pour moi qu'un sujet de tribulation; bien sûr qu'il sera bientôt pour *à qui de droit* un sujet de persécution..... M. de Chateaubriand vous dirait mille choses s'il parlait; mais depuis qu'il s'occupe du *Conservateur*, il ne voit, ni n'entend, ni ne répond. » (Novembre 1818.)

Le *Conservateur* fut supprimé après l'assassinat du duc de Berry (1), mais les royalistes *ultras* arrivaient peu après au pouvoir. Chateaubriand fut successivement nommé par ses amis ambassadeur à Berlin, ambassadeur à Londres, plénipotentiaire au Congrès de Vérone, ministre des Affaires étrangères (1821-1822). C'était la fortune, d'autant que, à l'occasion du baptême du duc de Bordeaux, le roi lui avait rendu sa pension de ministre d'État.

(1) Duc de Berry. Voir *Contemporains*, n° 131.

« Je vous dirai, écrivait Mme de Chateaubriand à Mme Joubert et au *Cerf* aussi, pour vous faire plaisir à tous les deux, qu'on a rendu à M. de Chateaubriand la grande pension de ministre d'État, c'est-à-dire 24 000 francs; avec les 12 000 francs de pair, cela nous donne le moyen d'avoir une voiture qui sera au service du *Cerf*. Revenez donc, nous irons nous promener, faire des campagnes..... »

Les vraies *campagnes* auxquelles se livrait Mme de Chateaubriand étaient des démarches pour l'infirmerie Marie-Thérèse, qu'elle avait fondée en 1819. Ce fut surtout son cher hôpital qui profita de cet accroissement de revenus.

IV. FONDATION DE L'INFIRMERIE MARIE-THÉRÈSE — CHARITÉ INGÉNIEUSE DE Mme DE CHATEAUBRIAND — LA MARCHANDE DE CHOCOLAT — L'ORGANISATRICE

Pendant les Cent-Jours, Mme de Chateaubriand avait fait, non pas un vœu, mais une promesse d'entreprendre une œuvre agréable à Dieu, s'il daignait ramener en France le roi légitime Louis XVIII.

Les événements ayant répondu à ses désirs, elle résolut de tenir parole. Pendant les mauvais jours de la Révolution, elle avait été frappée de la misère profonde qui atteignait certaines classes de la société. Des dames de haut parage et des prêtres âgés ou infirmes, ne sachant où se retirer, mouraient souvent faute de secours parce qu'ils ne pouvaient se résoudre à entrer dans les hôpitaux.

Mme de Chateaubriand estima que le soulagement de ces infortunées constituerait une des œuvres les plus agréables à Dieu. Aussitôt sa résolution est prise : elle élabore son projet, en parle dans un salon, et une quête improvisée lui fournit les premières ressources. Après avoir obtenu l'autorisation de Mgr de Talleyrand-Périgord (1), archevêque de Paris, elle loue, 86, rue

(1) Le cardinal de Talleyrand-Périgord. Voir *Contemporains*, n° 269.

d'Enfer (1), une maison dont le loyer était de 3 000 francs.

La Dauphine accepta d'être la marraine de cette fondation pieuse, qui, dès lors, porta son nom : *Infirmerie Marie-Thérèse*.

Le 15 octobre 1819, trois religieuses de Saint-Vincent de Paul prirent possession de l'infirmerie et le 8 décembre de la même année, Mgr de Pressigny, archevêque de Besançon, bénissait la maison et la nouvelle chapelle. Le personnel de l'établissement se composait alors de neuf personnes : les trois Sœurs, un aumônier, un infirmier, une servante et trois malades. A la fin de l'année, il s'augmenta de deux femmes malades et d'un prêtre *infirme*.

Au premier de l'an, Mme de Chateaubriand, dont l'esprit était alors très préoccupé des moyens d'assurer des ressources à sa fondation, reçut comme cadeau un sac de cacao, véritable rareté à cette époque. Ce fut pour sa charité ingénieuse comme un trait de lumière. Elle veut essayer de la fabrication du chocolat ; un ouvrier est embauché à la journée : le produit est goûté, on le trouve excellent : le commerce s'en empare, et bientôt il n'est plus possible de suffire aux commandes. La noble femme eut alors la pensée d'adjoindre à son œuvre une usine, qui fonctionne encore aujourd'hui et constitue le principal revenu de l'infirmerie Marie-Thérèse.

La duchesse de Berry et les dames de la cour achetaient des paniers et des caisses de chocolat façonné de toutes les manières.

De son côté, Mme de Chateaubriand ne restait pas inactive. Elle envoyait des prospectus dans toutes les directions et s'employait à développer ce qu'elle appelait gaiement *son commerce*. Elle écrivait à Mme Joubert : « Donnez-moi des nouvelles du chocolat, s'il prend et si l'on en prend à Villeneuve ; nous en avons *une partie très conséquente* en ce moment, et qui est excellent. N'est-ce pas là le bon style marchand? » Elle pensait tellement à son produit qu'un jour, par mégarde, ou plutôt par plaisanterie, elle signa de ce nom : *Vicomtesse de chocolat*.

Grâce à l'accroissement des revenus, on put acheter la maison dont on n'était que locataire et construire une chapelle, qui fut solennellement bénite par Mgr de Quélen (1), en 1822.

Malgré la faiblesse de sa santé, malgré les occupations que lui donnait la haute situation de son mari, Mme de Chateaubriand ne perdait pas de vue son œuvre : elle lui consacrait la plus grande partie de son temps, veillant à tout, s'inquiétant même des plus petits détails de construction ou de commodité. Le secrétaire de son mari, l'abbé Daniélo, rend hommage à l'ingénieuse industrie de la vicomtesse :

« *La maison des prêtres*, cette grande maison à quatre étages, le modèle des bonnes constructions et du bon marché, c'est Mme de Chateaubriand qui en a choisi le site et tracé le plan. C'est elle qui a trouvé, pour la construire, un simple maçon, mais un maçon honnête homme, un maçon unique qui, avec des matériaux reconnus excellents par expert secret, l'a bâtie, couverte, boisée, peinte, parquetée, munie de ses portes et fenêtres, et l'a livrée, clés en mains, pour la somme de 76 000 francs ; tandis que tous les propriétaires qui ont fait construire et qui la voient l'évaluent à 120 ou 130 000 francs (2). »

Toutes les chambres de l'établissement sont parquetées, tapissées et bien closes ; tout y est frais et élégant. Partout, dans l'installation, on reconnaît le goût d'une grande dame intelligente et délicate. Pas un pouce de terrain n'est perdu, même dans l'aménagement. Ainsi Marie-Thérèse est probablement la seule infirmerie qui possède une chapelle-bibliothèque.

Quand on pénètre dans l'oratoire, l'œil ne découvre pas trace de bibliothèque. Les murs paraissent simplement boisés. Mais c'est dans cette boiserie que se trouvent les armoires contenant les livres. Lorsqu'on

(1) Aujourdhui rue Denfert-Rochereau, 92.

(1) Mgr de Quélen. Voir *Contemporains*, n° 270.
(2) *Mémoires d'outre-tombe*, t. VI.

veut prendre un volume, on ouvre un panneau; on le referme quand on l'a pris, et la boiserie revêt son aspect ordinaire.

En octobre 1824, Mme de Chateaubriand acheta, pour la somme de 190 000 francs, une propriété attenante à l'infirmerie; ce qui l'agrandit considérablement. L'année d'avant, elle avait déjà fait l'acquisition d'une petite propriété voisine, pour son usage et celui de son époux. Après leur mort, cette habitation devait appartenir à l'établissement de charité. « La démolition d'un mur, dit Chateaubriand, m'a mis en communication avec l'infirmerie Marie-Thérèse. Je me trouve à la fois dans un monastère, dans une ferme, un verger et un parc. Le matin je m'éveille au son de l'*Angelus;* j'entends de mon lit le chant des prêtres dans la chapelle; je vois de ma fenêtre un calvaire qui s'élève entre un noyer et un sureau. Des vaches, des poules, des pigeons et des abeilles; des Sœurs de Charité en robe d'étamine noire et en cornette de basin blanc, des femmes convalescentes, de vieux ecclésiastiques vont errant parmi les lilas, les azalées et les rhododendrons du jardin, parmi les rosiers, les groseilliers, les framboisiers et les légumes du potager.

» Ma maison, les divers bâtiments de l'infirmerie avec leur chapelle et la sacristie gothique, ont l'air d'une colonie ou d'un hameau. Dans les jours de cérémonie, des processions composées de tous nos infirmes précédés des jeunes filles du voisinage passent en chantant sous les arbres avec le Saint Sacrement, la croix et la bannière. Mme de Chateaubriand les suit, le chapelet à la main, fière du troupeau, objet de sa sollicitude.

» C'est à qui sera reçu à Marie-Thérèse. Les pauvres femmes obligées d'en sortir quand elles ont recouvré la santé se logent aux environs de l'infirmerie, se flattant de retomber malades et d'y rentrer (1). »

Dans les sept premières années de la fondation, Mme de Chateaubriand ne recueillit pas moins de 240 000 francs en faveur de son œuvre. Lorsqu'en 1828 elle se rendit à Rome, pour y suivre son mari nommé ambassadeur auprès du Saint-Siège, la situation de l'infirmerie était excellente. Cet établissement, libéré de toute dette, n'avait, en fait de charges, qu'une rente de 40 francs à payer à la Ville de Paris, pour une ruelle qui traversait la propriété et dont on avait obtenu la suppression.

A leur départ pour la Ville Éternelle, M. et Mme de Chateaubriand laissèrent à l'infirmerie Marie-Thérèse l'usufruit de la petite maison et du jardin qu'ils avaient occupés. Cette maison, qui porte aujourd'hui le numéro 88 de la rue Denfert-Rochereau, n'avait pas été payée. Ce fut une source de graves embarras pour le grand écrivain lorsque, pour la seconde fois, il se vit privé des revenus que lui procuraient ses hautes fonctions d'ambassadeur et de ministre d'État. Il fallait faire face à de gros intérêts. La charge, de plus en plus lourde, finit par devenir insoutenable. Le jour vint où il fallut se résigner à vendre. Mais Chateaubriand ne voulait se décider qu'autant qu'il rencontrerait un acquéreur dont le nom et la situation offriraient toute garantie à sa chère infirmerie. Il le trouva, en 1837, dans la personne de Mgr de Quélen, archevêque de Paris, son compatriote et son ami. Mgr de Quélen habita pendant plusieurs mois la maison de l'auteur du *Génie du Christianisme;* son vénérable successeur, Mgr Affre (1), y résida aussi quelque temps après avoir pris possession de son nouveau diocèse. Plus tard, cette maison fut cédée par l'archevêché aux Sœurs aveugles de Saint-Paul, qui reçoivent dès l'âge de quatre ans et entourent de soins touchants les jeunes filles aveugles et demi-voyantes.

A Rome, la pieuse fondatrice n'oublia pas son œuvre de prédilection. Elle obtint pour elle du Souverain Pontife de très nombreuses faveurs, des indulgences, des reliques, etc.

L'infirmerie Marie-Thérèse fut l'objet

(1) *Mémoires d'outre-tombe*, t. V.

(1) Mgr Affre. Voir *Contemporains*, n° 287.

constant des préoccupations de la noble femme. Jusqu'à la fin de ses jours, Mme de Chateaubriand s'efforça de lui procurer des ressources : elle l'enrichit d'ornements précieux et de tableaux de valeur : une *Sainte Thérèse* de Gérard et l'*Apothéose de Marie-Antoinette*, de Mme Vigée-Lebrun (1). — Cet établissement de charité existe encore aujourd'hui, mais il a cessé de recevoir des femmes, pour devenir l'asile exclusif des prêtres âgés et infirmes du diocèse de Paris. Ceux qui ont quelques ressources payent une pension. Quant aux ecclésiastiques pauvres, ils sont reçus gratuitement. C'est à la noble femme de l'auteur du *Génie du Christianisme* qu'ils sont redevables de l'inestimable bienfait d'une retraite paisible et assurée.

V. ARRESTATION DE CHATEAUBRIAND — EXISTENCE MOUVEMENTÉE — RETRAITE, RUE DU BAC — GOUT DE Mme DE CHATEAUBRIAND POUR LES OISEAUX

Mme de Chateaubriand n'avait accompagné son mari ni à Berlin ni à Londres, mais elle le suivit à Rome. La ville des Papes la charma par ses beaux et antiques monuments, par l'éclat de ses cérémonies religieuses et par l'agrément que peuvent procurer à une ambassadrice les relations les plus distinguées. Les deux époux se promettaient de finir leurs jours dans la capitale du monde chrétien. L'avènement du ministère Polignac mit fin à ces rêves. L'auteur des *Martyrs* envoya aussitôt sa démission. Sa femme ne fit rien pour détourner son mari de ce qu'il regardait comme une obligation d'honneur.

« Mme de Chateaubriand, dit-il, avait la tête tournée d'être ambassadrice ; et, certes, une femme l'aurait à moins! Mais dans les grandes circonstances, ma femme n'a jamais hésité d'approuver ce qu'elle pensait propre à mettre de la consistance dans ma vie et à rehausser mon nom dans l'estime publique; en cela, elle a plus de mérite qu'une autre. Elle aime la représentation, les titres et la fortune, elle déteste la pauvreté et le ménage chétif; mais quand il s'agit de moi, tout change : elle accepte d'un esprit ferme mes disgrâces en les maudissant. »

Les deux époux revinrent donc à Paris et occupèrent pendant quelque temps leurs appartements de l'infirmerie Marie-Thérèse.

A l'époque de la révolution de Juillet, Chateaubriand défendit les droits du comte de Chambord (1) et donna sa démission de pair de France. En octobre 1831, il publia plusieurs brochures, puis, au nom de la duchesse de Berry (2), distribua 12 000 francs aux pauvres de Paris. Cette aumône porta ombrage au gouvernement de Louis-Philippe (3) qui y trouva l'indice d'un complot contre la sûreté de l'État. Le 20 juin 1832, au milieu de la nuit, un commissaire de police, entouré d'une nombreuse troupe d'agents, faisait cerner le domicile de M. de Chateaubriand et procédait à son arrestation. Comme on le pense bien, l'émotion de Mme de Chateaubriand fut très vive. Cette femme dévouée souffrit d'autant plus qu'on lui refusa tout d'abord de voir le prisonnier. On l'autorisa simplement à lui envoyer du linge de corps, des couvertures et des livres. Cependant, au bout de quelques jours, on lui permit de pénétrer jusqu'à son mari.

« Ma pauvre femme, écrit Chateaubriand, eut une violente attaque de nerfs en entrant à la préfecture. Ayant passé treize mois sous la Terreur dans les prisons de Rennes, avec mes deux sœurs Lucile et Julie, son imagination, restée frappée, ne peut plus supporter l'idée d'une prison.

» Enfin, le 30 juin 1832, une ordonnance de non-lieu me rendit ma liberté, au grand bonheur de ma femme, qui serait morte, je crois, si ma détention se fût prolongée. »

Le séjour de la capitale devint pénible aux deux époux, qui résolurent de se fixer pendant quelque temps à l'étranger. Ils passèrent l'automne à Genève et comptaient

(1) Mme Vigée. Voir *Contemporains*, n° 469.

(1) Cte de Chambord. Voir *Contemporains*, n° 226-7.
(2) Dsse de Berry. Voir *Contemporains*, n° 464.
(3) Louis-Philippe. Voir *Contemporains*, n° 18.

y rester tout l'hiver lorsque la captivité de la duchesse de Berry vint les arracher au repos. Sur la demande de cette princesse, Chateaubriand dut se rendre à Paris et entreprendre ensuite un voyage en Bohême auprès de Charles X. A son retour, il s'installa rue du Bac, afin d'être plus rapproché du salon de Mme Récamier (Abbaye-au-Bois) que sa femme et lui fréquentèrent très assidûment depuis cette époque (1834).

C'est dans cet appartement de la rue du Bac que Mme de Chateaubriand passa les dernières années de sa vie. Il était situé au rez-de-chaussée entre cour et jardin; ce qui avait permis de faire construire vis-à-vis de la fenêtre une curieuse volière. Toute sa vie, elle éprouva une sorte de passion pour les oiseaux. En 1822, elle écrivait à Mme Joubert : « Vous ai-je dit que j'avais des oiseaux chinois? C'est Clausel qui me les a fait donner par le préfet apostolique du Sénégal qui avait été en Chine. J'ai de même un petit monsieur du Sénégal, qui est gris avec un collier rouge. Ils sont charmants et s'arrangent à merveille avec mes chats, aujourd'hui au nombre de quatre. Les matous se placent d'abord aux quatre coins de la cage, mourant d'envie de gober ces petits mandarins; mais ceux-ci se moquent d'eux, se mettent à chanter, ravissent les croqueurs et font la paix pour le reste de la journée. »

Mme de Chateaubriand voulait que ses oiseaux fussent bien installés et ne manquassent ni d'air ni de soleil. La volière qu'elle leur fit construire lui coûta près de 1 500 francs. Un petit sapin croissait dans cette petite maison de verre. Au pied de l'arbre toujours vert était un bassin rempli d'eau et bordé de sable. Dans la partie supérieure se trouvaient les différentes cellules des habitants que chauffait un calorifère dans la saison froide.

De son lit, Mme de Chateaubriand voyait les ébats et entendait les chants de tout ce petit monde. Comme elle était assez souvent indisposée, elle se levait assez tard. Vers 9 heures ou 9 h. 1/2, elle se faisait habiller et, quand elle le pouvait, allait à la messe à l'église des Missions étrangères. Mais, dans les derniers temps de sa vie, elle obtint la permission d'entendre la messe du dimanche dans sa chapelle domestique et même dans sa chambre lorsque la maladie ne lui permit plus de se lever.

VI. DERNIÈRES ANNÉES DE Mme DE CHATEAUBRIAND — PORTRAIT QUE SON MARI A TRACÉ D'ELLE — SA MORT

Les dernières années de Mme de Chateaubriand se passèrent dans le calme, son empressement à procurer à son mari un intérieur agréable ne l'empêcha pas de s'occuper de l'infirmerie Marie-Thérèse et de différentes œuvres de charité ou de religion, au premier rang desquelles était celle de la Sainte-Enfance. Jamais elle ne manquait les réunions présidées par Mgr de Forbin-Janson (1), et, à son retour, elle avait l'habitude de dire : « Je viens du Concile. »

Chrétienne éclairée et fervente, elle faisait passer avant tout la fidélité aux devoirs religieux : elle savait remplir en même temps avec charme ses devoirs de maîtresse de maison.

« Mme de Chateaubriand, dit le secrétaire Danielo, douée de tout l'esprit et même de plus d'esprit qu'il n'en faut dans le monde, savait, en outre, tenir la conversation la plus sérieuse et dire son mot dans les conversations les plus élevées. Elle n'était dépaysée sur aucun terrain.

» Impossible, quand elle le voulait bien, d'entendre rien de plus piquant, de plus gracieux.

» M. de Chateaubriand approuvait et souriait, mais il ne luttait pas; il eût été battu.

» Elle était loin de se refuser toujours le plaisir de prendre son interlocuteur en défaut, de le contredire, de l'embrouiller. Quand c'était son secrétaire qui était pris, Chateaubriand riait volontiers de l'air décontenancé de la victime. Mais quand c'était

(1) Mgr de Forbin-Janson. Voir *Contemporains*, n° 84.

lui qui était attaqué, il ne riait pas toujours. En revenant de la messe, elle entrait un instant dans le cabinet de son mari.

» On la voyait entr'ouvrir la porte et venir doucement comme une ombre courbée quelque peu, regardant de côté, portant elle-même sa chaufferette ou une grande jatte en cuir bouilli, dans laquelle elle cachait du pain pour ses petits oiseaux. M. de Chateaubriand en prenait l'occasion de l'appeler la *fée aux mielles*.

— Oui, disait-elle.

C'est moi, c'est moi, c'est moi,
Qui suis la mandragore!
Et qui chante pour toi.

Dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, Chateaubriand trace un beau portrait de sa femme.

« Je ne sais, dit-il, s'il a jamais existé une intelligence plus fine que celle de ma femme; elle devine la pensée et la parole à naitre sur le front et sur les lèvres de la personne avec qui elle cause; la tromper en rien est impossible. D'un esprit original et cultivé, écrivant de la manière la plus piquante, elle raconte à merveille.

» Mme de Chateaubriand est meilleure que moi. Pourrais-je opposer mes qualités telles quelles à ses vertus qui nourrissent le pauvre, qui ont élevé l'infirmerie Marie-Thérèse en dépit de tous les obstacles? Qu'est-ce que mes travaux auprès des œuvres de cette chrétienne? Quand l'un et l'autre nous paraîtrons devant Dieu, c'est moi qui serai condamné.

» Je dois donc une tendre et éternelle reconnaissance à ma femme, dont l'attachement a été aussi touchant que profond et sincère. Elle a rendu ma vie plus grave, plus noble, plus honorable, en m'inspirant toujours le respect, sinon toujours la force des devoirs (1). »

(1) *Mémoires d'outre-tombe*, t. Ier.

Après avoir reçu pieusement les sacrements de l'Église, Mme de Chateaubriand s'éteignit doucement, sans secousse et sans souffrance, le mardi 9 février 1847. Son mari lui survécut pendant une année. Selon son désir, elle fut enterrée dans la chapelle de Sainte-Thérèse de cette Infirmerie qu'elle avait tant aimée.

Derrière l'autel, sur une tablette de marbre noir, on lit cette inscription :

CI-GIT DAME CÉLESTE BUISSON
VICOMTESSE DE CHATEAUBRIAND
DISTINGUÉE PAR L'EXERCICE DES BONNES ŒUVRES
QU'INSPIRE LA RELIGION
ELLE A VOULU FAIRE BÉNIR SA MÉMOIRE
PAR LA PIEUSE FONDATION
DE L'INFIRMERIE MARIE-THÉRÈSE
FAITE DE CONCERT AVEC SON ÉPOUX
LE VICOMTE DE CHATEAUBRIAND
DÉCÉDÉE LE 9 FÉVRIER 1847, A L'AGE DE 73 ANS
ELLE REPOSE DANS LE CAVEAU DE CETTE CHAPELLE,
SELON LE DÉSIR QU'ELLE EN A EXPRIMÉ.

Jonage. J. M. J. BOUILLAT.

BIBLIOGRAPHIE

CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe.* — DANIÉLO, *Notice historique sur l'infirmerie Marie-Thérèse, dans l'appendice des Mémoires d'outre-tombe.* — P. DE RAYNAL, *Les Correspondants de Joubert*, 1883. — DE LESCURE, *Les grandes épouses*, 1884. — F. DE BONA, *Vie de Mme de Chateaubriand*, 1886. — PAILHÈS, *Lettres de Mme de Chateaubriand à M. Clausel de Coussergues*, 1886 et *Mémoires inédits de Mme de Chateaubriand*, Bordeaux, 1898. — PALÉOLOGUE, *Notice sur Mme de Chateaubriand, dans la Revue des Deux Mondes*, 1er février 1889. — Csse DE MAGALLON, *M. et Mme de Chateaubriand, dans la Nouvelle Revue*, 1er juin 1896. — LENÔTRE, *L'enfance et la jeunesse de Chateaubriand, dans le Monde moderne*, 1896. *Carnet de la Sabretache*, année 1896, *M. et Mme de Chateaubriand.* — FASER-FRISELL BARTHOLONI, *Quelques lettres intimes de la vicomtesse de Chateaubriand, dans le Carnet de la Sabretache*, 1898. — PAILHÈS, *Chateaubriand, sa femme et ses amis.* — EDMOND BIRÉ, étude sur *les Maisons de Chateaubriand*, dans *Le Mois littéraire et pittoresque*, février 1902.

LES CONTEMPORAINS



Le lieutenant de vaisseau BELLOT (1826-1853)

Parmi le grand nombre de navigateurs qui se sont illustrés dans la recherche de la malheureuse expédition de John Franklin, un des plus sympathiques est le lieutenant de vaisseau français Bellot.

Il périt dans les mers polaires, à peine âgé de vingt-sept ans, emporté sur un glaçon, noyé par un coup de vent. Il était déjà célèbre par un premier voyage dans ces mers dangereuses, où un cap et un détroit portent son nom.

I. Enfance — La ville de Rochefort L'École navale

Joseph Bellot naquit à Paris, le 18 mars 1826. Son père, vétérinaire et maréchal, vint s'établir à Rochefort en 1831, ce qui lui permit de dire qu'il est un enfant de cette ville : « Ce n'est pas la ville où j'ai reçu le jour; c'est elle qui m'a vu grandir : c'est elle qui m'a élevé et instruit, qui est ma véritable patrie. »

On le mit très jeune dans une petite école. Son professeur, frappé de son assiduité et de ses dispositions, en parla à plusieurs notabilités de la ville qui le signalèrent à la municipalité; sur la proposition du maire, on accorda à l'enfant une demi-bourse au collège de Rochefort.

Cette faveur était une lourde charge pour son père : il avait déjà quatre enfants, et sa situation était des plus modestes. Aussi le petit garçon dont le cœur affectueux comprenait les moindres soucis de ses parents cherchait-il par tous les moyens à leur témoigner sa reconnaissance. Dans sa classe, il se fit bientôt remarquer, et, chaque année, il remportait nombre de prix.

A quinze ans (1841), il fut reçu vingtième à l'École navale; la ville lui donna encore une demi-bourse que son père compléta à grand'peine. Il sortit de l'École le 1er septembre 1843, avec le numéro 5 sur 80; il avait dix-sept ans et demi.

Au port de Brest, il fut embarqué successivement sur le *Suffren* et sur le *Friedland* et, pendant ces six mois, qui étaient les premiers où il pouvait jouir d'un peu de liberté, il n'oublia pas la situation de sa famille; sur ses modestes appointements, il parvenait à économiser de petites sommes qu'il envoyait à ses sœurs. Les qualités de son cœur répondaient, on le voit, aux facultés de son intelligence.

II. CAMPAGNE A L'ILE BOURBON MADAGASCAR — TAMATAVE — LA BLESSURE

Il obtint enfin la faveur d'être nommé à bord de la corvette le *Berceau*, qui allait faire campagne à Madagascar, et quitta la France le 23 juin 1844. Avant de partir, il promit à sa famille de tenir un journal exact de tout ce qu'il ferait. Il s'y astreignit en effet, et nous pouvons suivre au jour le jour le développement de cette âme d'élite. Il scrute sa conscience comme devraient toujours le faire ceux qui veulent s'améliorer et mener une vie utile.

« Je suis d'une négligence et d'une apathie extrême; je n'ai pas eu le courage d'écrire chez moi : ainsi, voilà une occasion qui me manque par ma faute; c'est la première, mais il faut que je me surveille ou sans cela je tomberais dans la plus grande paresse..... Je n'ai encore rien fait depuis notre départ de France, je crains également de me laisser aller à un penchant dont je ne saurais trop me garder..... ne dois-je pas penser que je suis destiné à soutenir une famille nombreuse et chérie dont je suis tout l'espoir ?..... Je dois travailler à m'acquérir une bonne réputation, au lieu de m'endormir comme je le fais dans la mollesse et l'insouciance..... J'oublie trop souvent ce que j'ai été : je ne songe pas que mon père est un pauvre ouvrier dont la famille est nombreuse, qu'il a fait pour moi de très grands sacrifices, que tout l'argent que je dépense inutilement serait chez moi d'un grand secours; je devrais réfléchir que dans ces moments d'oubli, peut-être ma pauvre mère est aux abois pour subvenir aux nécessités de la famille.....

» Je ne fais que penser à la France, à ma bonne mère, à mes sœurs! Ah! quand je serai officier, s'il y a moyen de réaliser mes vœux, les portraits de ces bons amis couvriront les murailles de ma chambre; cela me fera peut-être trouver moins grande la distance qui nous sépare.....

» J'ai plus de confiance dans mes sentiments que dans ma raison. Quelle que soit du reste la solution de la question, je dois m'attacher à bien faire mon service et surtout à prendre plus de gravité; car je sens que je me montre bien inférieur en raison à tous mes camarades. »

En arrivant à Madagascar, il écrit à sa mère mille détails sur son voyage : « Quel que soit ton amour pour ton fils, ma bonne mère, et quelque prétention que tu puisses avoir sur mon compte, je te dirai que ce fils a servi d'épouvantail dans plusieurs villages où j'ai rempli le rôle important de croquemitaine; la vue seule de ma figure a suffi quelquefois pour faire cesser les cris et tarir les larmes d'un moutard indocile; ainsi, ma bonne mère, tu dois être heureuse de mes succès dans le monde malgache. »

Le chagrin qu'il éprouva à la mort d'un de ses amis lui fait dire ces paroles qui révèlent une foi forte et vraie : « O mon Dieu ! nous bénissons les décrets immuables de votre Providence, et, sans murmurer, nous nous agenouillons devant la main qui nous frappe, soutenus par l'espoir que vous ne détournerez pas vos yeux d'une vie dont tous les actes émanent des sentiments les plus généreux, les plus dignes du Fils que vous nous avez donné à imiter..... » Nous trouverons plus tard dans le journal du voyage aux mers polaires l'expression de cette même piété remplie de confiance en Dieu et d'élévation de l'âme vers le Créateur.

En avril 1845, le jeune marin se fait remarquer de ses chefs par un acte de dévouement; il sauve un homme tombé à la mer, et le commandant Romain-Desfossés rend compte au ministre de la belle conduite de son subordonné : « Son poste est partout où il y a un bon exemple à donner et un danger à braver; je saisis cette occasion pour le signaler à Votre Excellence comme un élève tout à fait digne d'estime et d'intérêt. »

Quelques jours après, Bellot reçoit le baptême du feu dans une expédition dirigée par le commandant Romain-Desfossés contre Tamatave : au moment où il enclouait un canon, grièvement blessé par un chef malgache, il lui brûle la cervelle d'un coup de pistolet.

A la suite de ce fait il reçut la croix de la Légion d'honneur, le 2 décembre 1845. Il n'avait que dix-neuf ans. Dans son journal, Bellot ne fait qu'une brève allusion à sa blessure :

« C'est une épreuve dont je ne me suis pas mal tiré ; j'ai seulement payé une légère partie de ma dette au pays, en arrosant de quelques gouttes de sang la terre ennemie de Madagascar. Oui, mes bons amis, j'ai reçu une balle dans la cuisse, je n'en parle que pour mémoire; car, le jour même de la bataille, l'extraction a pu avoir lieu et, dans quinze jours tout au plus, je chercherai peut-être la cicatrice de ma blessure. »

De la corvette le *Berceau* qui, peu après, se perdit corps et biens, il passa sur la frégate la *Belle-Poule,* retenue à la station de Madagascar. Il y fut attaché au service important des signaux, et malgré de longues heures de travail, il trouvait le temps de professer un cours de géométrie et de navigation suivi par les marins qui se destinaient au commerce.

Le commandant Romain-Desfossés quitta la station de Bourbon le 1er février 1847. A son retour en France, il écrivit au ministre pour recommander encore Bellot : « C'est l'élève le plus distingué par sa haute intelligence, son caractère et sa tenue. Il est bon à tout et plein d'ardeur à tout faire, supérieur de tous points à son âge et à sa position. »

Au mois de novembre suivant, promu au grade d'enseigne de vaisseau, il embarqua sur la corvette la *Triomphante* qui appareillait pour l'Océanie, et fait le quart pour la première fois; ce service consiste à diriger un bâtiment d'après la route donnée par le capitaine : là encore, il sut bientôt gagner la confiance du commandant et celle de l'équipage, toujours attentif à juger les officiers.

Le 1er janvier 1850, le capitaine Sochet dit de lui : « Il travaille toutes les matières qui se rapportent à la marine. Il a une intelligence qui fait espérer, dès aujourd'hui, un officier distingué. »

La *Triomphante* revint à Rochefort le 25 août 1850.

Pendant le voyage de retour, Xavier Marmier (1) se trouvait à bord : bientôt il fut pris d'une grande amitié pour ce marin si jeune et si intelligent. De longues causeries où Marmier « jetait en dissipateur les fleurs de sa poésie », comme disait Bellot, cimentèrent leur intimité, et, pendant son expédition polaire, Bellot ne manquera pas d'écrire souvent à son illustre ami.

Au mois de septembre 1850, le ministère de la Marine l'attacha au dépôt des cartes, afin qu'il pût compléter les travaux qu'il avait faits pendant ses embarquements.

---

(1) Xavier Marmier, voir *Contemporains*, n° 459.

Il demeura six mois à Rochefort, travaillant sans relâche et s'occupant de l'éducation de son jeune frère Alphonse. Ses seules distractions étaient de rester auprès de ses sœurs dont il s'occupait avec beaucoup de tendresse.

C'est alors qu'il conçut le projet d'aller à la recherche de sir John Franklin (1). Le mystère qui enveloppait sa disparition et les nombreux dévouements qu'elle avait suscités devaient séduire une imagination ardente. Cette « sainte mission », comme il l'appelait, convenait à son caractère généreux; de plus, il aimait les grands spectacles de la nature et les voyages aux pays inconnus. Il était « essentiellement, passionnément », voyageur : il n'aurait pu mener une vie sédentaire pendant plusieurs années.

Au mois de décembre, il demanda un mois de congé qu'il passa à Paris; il y acheta beaucoup de livres ayant trait aux régions arctiques. Au commencement de l'année 1851, sa décision était prise; il savait que lady Franklin équipait un vaisseau; au mois de mars, il sollicita l'autorisation de prendre part à cette nouvelle expédition.

III. PRÉPARATIFS DE VOYAGE SÉJOUR A LONDRES ET A ABERDEEN

Le ministère de la Marine lui accorda sa demande, et, un mois après, il était à Londres auprès de lady Franklin. Dès que celle-ci eut vu le jeune marin, l'estime qu'elle éprouvait pour lui se changea en véritable affection : son caractère droit et noble, sa dignité et son désintéressement lui attiraient les sympathies. L'amirauté le reçut avec les plus grands honneurs; sir Barrow, fils du célèbre navigateur lord Duncas, l'amiral Beaufort l'entourèrent de mille prévenances, lui répétant que la marine française ne pouvait être mieux représentée que par lui.

Lady Franklin voulait subvenir aux frais de son équipement ainsi qu'à ceux de son séjour à Londres; il refusa : cet acte eût « altéré l'indépendance et la dignité de son épaulette ». En revanche, il demanda au ministre de la Marine de faire toucher sa pension par sa mère pendant son absence.

A Londres, il est l'objet de la curiosité universelle. Jules Janin, se promenant un jour à Piccadily, le voit passer et demande à un de ses amis : « Quel est donc ce jeune officier de la marine française à la tournure décidée, qui porte si gaillardement sa décoration? — C'est M. Bellot, l'enseigne de vaisseau, qui a voulu faire partie de la nouvelle expédition envoyée à la recherche de Franklin. » Aussitôt Jules Janin court à lui et s'écrie : « Ma foi, Monsieur, je désirais beaucoup vous connaître; vous êtes un brave jeune homme, permettez-moi de vous serrer la main. » En racontant cette anecdote, Janin ajoutait : « J'aimai tout de suite ce charmant jeune homme que je ne vis que deux ou trois heures. »

De Londres, Bellot mande à son ami Luneau, enseigne de vaisseau, plusieurs mésaventures, entre autres la confiscation de ses livres à la douane : « En voyant dans ma malle plus de livres et de papiers que de linge, on m'a sans doute pris pour un contrebandier de brochures prohibées, car en un clin d'œil je vis passer de main en main mes pauvres bouquins..... Hélas! le pauvre Byron (1) que j'emportais pour me réchauffer sous les zones glaciales me fut confisqué, car il avait été imprimé à Paris. En vain j'offris de payer une amende convenable : toute prière fut inutile. »

Bellot se rendit alors à Aberdeen où se trouvait le *Prince-Albert*, goélette armée par lady Franklin pour l'expédition. C'est de là qu'il envoya à sa famille cette lettre si touchante et si simple : « Je commence à pouvoir respirer, mes bons amis, et j'en profite pour venir un peu causer avec vous; car, croyez-le bien, vous êtes ma pensée constante, et le bonheur que je me promets lors du revoir est une des espérances qui me soutiendront et me donneront un im-

(1) John Franklin. Voir *Contemporains*, n° 488.

(1) Byron. Voir *Contemporains*, n° 8.

mense courage dans nos petites difficultés. Il ne faut rien s'exagérer du reste, et ce que je fais en ce moment, des milliers d'hommes le font encore. Tous les ans un grand nombre de baleiniers fréquentent ces mers. Non pas, il est vrai dans le même but, mais enfin ayant à vaincre et à surmonter les mêmes obstacles : l'appât du gain les fait même courir à la poursuite des baleines des dangers bien autres que ceux que nous aurons à affronter. Eh bien! le sentiment de l'honneur ne me donnera-t-il pas la même force qu'à eux? Est-ce que travailler pour ceux que l'on aime, tout en se rappelant que plus on les aime, plus on se doit d'être prudent et sage en même temps que courageux, est-ce que ce n'est pas le plus sûr des sauf-conduits? Croyez-vous que Dieu m'ait arraché déjà à des circonstances aussi périlleuses pour me laisser succomber dans celle-ci? Avec la foi et la croyance dont je suis pénétré, je crois qu'il n'est rien d'impossible, et, avec la grâce de Dieu, je reviendrai..... je vous recommande le courage plus que la résignation. »

Le *Prince-Albert* était commandé par le capitaine Kennedy, de la Compagnie d'Hudson; d'origine canadienne, il avait été emmené en Écosse par des missionnaires puritains; de là venait sans doute l'exagération de sa piété qui l'amena à défendre l'usage des liqueurs et du vin sur son bâtiment sauf en de très rares exceptions. Les lieutenants Leask et Anderson étaient avec Bellot les seuls officiers du bord; le vieux marin John Hepburn, qui avait accompagné Franklin dans deux de ses campagnes, était accouru de Van Diémen pour aller à la recherche de son ancien chef. Des Écossais des Orcades composaient l'équipage, ils avaient suivi les expéditions de Rae et de Richardson. En tout dix-huit hommes, en comptant les officiers. Le prince Albert avait fait présent à l'expédition d'un orgue magnifique et l'amirauté l'avait pourvue d'excellentes provisions. Les ordres prescrits au *Prince-Albert* étaient d'entrer dans le détroit du Prince-Régent pour atteindre Brentford ou Cresswell; il avait des vivres pour deux hivers; mais la goélette était petite et peu résistante. Lady Franklin et l'amirauté avaient recommandé qu'en l'honneur de Bellot le pavillon français fût toujours hissé à côté du pavillon anglais.

IV. BELLOT EST NOMMÉ COMMANDANT EN SECOND DE L'EXPÉDITION — DÉPART DU « PRINCE-ALBERT » — UPERNAWICK

D'Aberdeen, le *Prince-Albert* se rendit à Stromness en Écosse, où demeurait lady Franklin, le capitaine devait y recevoir ses dernières instructions.

Bellot écrit alors : « Je vais tenir un journal exact de tout mon voyage afin que, si je meurs dans cette campagne, mon jeune frère suive mon exemple et apprenne à se dévouer à sa famille, à la science et à l'humanité..... »

A Stromness, l'équipage se complète; le capitaine Kennedy avait été élevé dans cette ville, il y reçoit les vœux et les félicitations de ses amis. Lady Franklin se préoccupe beaucoup du peu de confort qui existe sur le *Prince-Albert*. Mais Bellot l'assure que personne ne s'attend à mener une vie agréable à bord, et que si on s'y trouvait trop bien, ni l'équipage, ni les officiers ne voudraient mettre les pieds dehors pendant l'hiver.

Les amies de lady Franklin étaient pleines d'attention pour le jeune Français, et, quelques jours avant son départ, elles lui offrirent un drapeau tricolore. Le soir même il descendit à terre pour les remercier et il fut invité à prendre le thé.

Lady Franklin et Kennedy décidèrent de nommer Bellot commandant en second de l'expédition, afin que, si Kennedy disparaissait, il pût lui succéder. Lady Franklin lui recommanda de donner aux lieux qu'ils pourraient découvrir des noms français: « Si je fais une carte, dit Bellot, je les grouperai sur un même point, au lieu de les disséminer sur une longue étendue de terre; la partie française tranchera mieux. »

Le jour du départ sonna enfin, et Bellot

fit ses adieux à lady Franklin. « Prenez soin de vous-même! » lui dit-elle en pleurant. Elle avait réglé tous les détails de l'équipement comme l'eut fait sa mère, et, certes, lui aussi éprouvait des sentiments de fils pour cette femme au dévouement inépuisable. « Tout ce que les forces humaines peuvent accomplir, je le ferai, » promit-il.

Au moment de mettre à la voile, le *Prince-Albert* hissa les pavillons; la terre salua le bâtiment par des coups de canon, on y répondit et l'équipage poussa trois hourrahs. « Nous sommes séparés de l'Europe, jusqu'à quand? Dieu seul le sait; mais ce qu'il fait est bien fait, que sa volonté soit bénie (1er juin 1851). »

La mer fut un peu grosse pendant les premiers jours et Bellot eut le mal de mer. Mais il fut consolé d'un tel *déshonneur* en voyant que presque tous ses compagnons subissaient le même sort. La petite goélette, très légère, faisait d'énormes bonds à la moindre agitation. Malgré l'exiguïté de sa couchette, Bellot roulait de droite à gauche, contre le mur et contre le bord; il la fit encore diminuer afin de pouvoir mieux dormir. Le matin il se levait brisé, d'autant plus que pour s'habituer aux couches dures, il n'avait voulu prendre qu'un matelas de 0m,08 d'épaisseur et n'était enveloppé que d'une seule couverture de laine : le régime du bord était d'ailleurs assez pénible; on n'y buvait point de vin, et le nombre d'hommes était très restreint, eu égard au travail indispensable. Le dimanche, le capitaine Kennedy laissait un repos absolu; le matin et le soir, il récitait les offices, c'est-à-dire un sermon ou un chapitre de la Bible, et ensuite les matelots pouvaient lire ou causer avec les officiers. Généralement c'étaient des récits de chasse à l'ours blanc ou aux perdrix rouges qui étaient le plus prisés. Hepburn surtout avait une foule d'histoires à conter : il avait communiqué à ses compagnons son admiration pour Franklin. Kennedy chargea Bellot de lire les psaumes chaque dimanche; cette cérémonie lui suggère ces réflexions :

« ..... Si la piété de nos hommes n'est pas très éclairée, au moins elle est sincère..... l'influence de cette habitude sur leur manière d'être est encore très heureuse. Je ne sache pas, du reste, de spectacle plus fécond en pensées que la vue de ces quelques hommes chantant les louanges du Seigneur au milieu de la solitude de l'immense océan..... Oh! oui, l'exercice de la prière est salutaire; il est surtout utile et indispensable à qui est animé d'une piété vraie. Je me croyais religieux, alors que je me contentais de reconnaître l'existence de Dieu. Je comprends maintenant combien cet exercice de la prière nous rend facile l'accomplissement de devoirs sur lesquels, sans cela, nous sommes disposés à passer bien légèrement. »

Bellot voulut faire son quart entre 8 heures du soir et minuit, afin d'avoir toute l'après-midi pour travailler et méditer : pendant ces longues heures de solitude, ses pensées le reportent toujours au milieu de ses parents, de ses amis de Rochefort. Il sentait si profondément à quel point il était nécessaire à sa famille qu'il cherchait sans cesse comment il pourrait lui être utile : dans ses rêves d'avenir, il se promet d'écrire des livres qui seront des dots pour ses sœurs; il essayera aussi de pousser la France à faire une expédition pour découvrir le passage du Nord-Ouest.

Le 15 juin, le *Prince-Albert* doubla le cap Farewell et navigua continuellement au milieu des icebergs, que le courant entraînait vers le Sud. Le 1er juillet il passa le cercle arctique. Quelques jours après Bellot tomba malade. Le travail assidu auquel il s'était livré lui avait occasionné des maux d'yeux intolérables. On fut obligé de le saigner : « Je reste debout pendant qu'on me tire trois pleines assiettes de sang. Je tombe tout d'un coup en disant ce mot si cher : « Ma mère! Pauvre mère, » si elle me voyait! »

Ce même jour, le *Prince-Albert* rencontra deux baleiniers qui revenaient en Écosse après une assez mauvaise pêche. On leur remit des lettres, et Bellot se montra sur le

pont afin qu'on ne pût pas dire qu'il était souffrant.

Le 10 juillet, le vaisseau arriva en vue d'Upernawik ; le capitaine Kennedy et Bellot se rendirent à terre : le gouverneur vint les recevoir. C'était un Danois, qui avait épousé une femme esquimau dont il avait cinq enfants qui vivaient à la manière des naturels. Cet établissement danois ne possédait que quelques maisons appartenant au gouverneur et à l'aumônier luthérien qui vivait là avec sa femme et sa belle-sœur. La présence d'un officier français étonnait beaucoup le gouverneur; il n'était pas venu de vaisseau de cette nation à Upernawik depuis 1835.

V. HUTTES ET BARQUES D'ESQUIMAUX — NOUVELLES DE L'EXPÉDITION DE FRANKLIN — LES GLACES

Le capitaine Kennedy acheta aux Esquimaux six chiens et un traîneau, indispensables pour les marches à l'intérieur des terres glacées des régions polaires.

De grands pieux supportant quelques pirogues, et surtout une bande de chiens couvrant un monticule de terre, indiquaient une hutte. Bellot demanda et obtint d'entrer. « Je cherchai vainement la porte, raconte-t-il : *Chiamno! Chiamno!* me criait-on du dedans; il me fallut l'aide d'un des assistants pour deviner qu'une ouverture, à peine de deux pieds de haut, recouverte d'une peau, était la porte. Des bouffées chaudes et chargées de fétides émanations m'arrivent; je sens s'ébranler mon courage; mais enfin je pénètre dans l'intérieur de la hutte, après avoir rampé, sur une longueur de deux mètres, dans une sorte d'égoût aux murailles humides, dont le pied repose dans une boue détrempée de sang, d'eau, d'huile et de graisse. Non, jamais je n'oublierai l'impression causée par ce que je vis, bien que je me crusse préparé à tout par les nombreuses descriptions que j'avais lues de ces misérables huttes. Encore ceci est-il dans un endroit relativement civilisé, où l'exemple des Européens doit créer et crée des besoins de confort inconnus aux peuplades errantes.

» Une enceinte rectangulaire de pierres, recouvertes à l'extérieur d'une épaisse couche de terre, et à l'intérieur de trois ou quatre planches, forme la carcasse, la charpente de la hutte; de chaque côté de la porte et au fond, une sorte de treillage à un pied du sol et de trois à quatre pieds de large, recouvert de peaux servant de lit et de table. Dans l'espace du milieu, qui a à peu près trois pieds, une moitié de phoque, dont la graisse a été enlevée, mais dont les chairs saignantes sont foulées aux pieds, et qui est là à portée des appétits des hôtes de la hutte.

» Sur un des côtés, une vieille femme presque aveugle, aux jambes et aux bras nus, coud des peaux qu'elle remue avec ses pieds et ses mains..... Près d'elle, est couché son fils, le maître de la maison, qui se met sur son séant pour me faire les honneurs de chez lui. Au fond, une jeune femme allaite un enfant. Deux lampes, où brûle une huile fétide, remplissent le double rôle d'éclairer et de chauffer l'appartement. Des harpons, quelques lances, des rouleaux de peaux, sont appendus aux murs ou posés verticalement, la partie inférieure plantée au milieu de détritus de toutes sortes.

» Point d'ouverture qui laisse échapper la fumée; un seul trou près de l'entrée, voilé par de minces enveloppes d'intestins ou boyaux, laisse seul voir qu'il y a un monde extérieur. Je me sens suffoqué; le nez, la gorge, l'œil, tout est affecté, mais je veux voir. Je cherche même à cacher ce que j'éprouve, et lorsqu'une main huileuse s'étend vers moi en signe de bienvenue, je cherche un mouchoir que je tends en cadeau pour éviter la bienveillante étreinte qui me menace. Comment des êtres humains peuvent-ils vivre dans de pareilles conditions? C'est un problème dont on croit la solution impossible jusqu'à ce qu'on l'ait vue. »

Les embarcations des Esquimaux ne surprirent pas moins Bellot que la vue de leurs huttes misérables.

« Une pirogue, raconte-t-il, vint le long du bord avec un Esquimau de l'une des îles. On ne peut voir sans frémir ces hommes s'aventurer à une distance quelconque dans ces frêles esquifs, dont les bords s'élèvent à peine à quatre pouces au-dessus de l'eau quand le propriétaire est dedans. Longue de 4 à 5 mètres sur 0m,60 de large et 0m,30 à 0m,40 de haut, une pirogue est faite de peaux cousues ensemble, assemblées sur une légère carcasse d'os; recouverte en dessus, elle a, au milieu, un trou, derrière lequel se trouve placée une ligne de cuir, attachée à son harpon. Comme il n'y a pas de garde-mer en général, la grande difficulté est de savoir conserver l'équilibre: cependant, on en trouve quelquefois entraînées à de longues distances. Si la pirogue chavire, comme l'Esquimau n'en peut sortir, il est perdu, mais il se redresse avec sa pagaye. A les voir ainsi enchevêtrés l'un dans l'autre, on se demande si c'est la pirogue qui s'est faite homme, ou l'homme qui s'est fait pirogue; et, si les anciens eussent vu de ces êtres, moitié homme, moitié bateau, ils en eussent fait une race à part avec bien plus de raison que des Centaures. »

Après deux jours de repos, la goélette reprit sa route vers le Nord. Elle longea les îles Baffin où elle rencontra dix baleiniers et deux navires américains. Ceux-ci faisaient partie de la flotte qui recherchait Franklin depuis un an. Un des capitaines leur apprit que l'on avait trouvé des traces certaines de l'expédition au cap Riley, près de l'île Beechey. Kennedy et Bellot écrivirent cette importante nouvelle sur les plumes de l'aile d'un pigeon qu'ils lâchèrent (1).

L'affluence des glaces dans la mer de Baffin faisait craindre de ne pouvoir atteindre le détroit du Régent avant que la mer ne fût prise. Le *Prince-Albert* était déjà obligé de se frayer un passage à travers les glaces, ce qui exigeait une grande attention de la part de ceux qui faisaient le quart; après ces quarts arrivait le repos : une nuit que Bellot s'était jeté sur son lit, il rêva de la France, de la chère France : « Je me demande dans mon rêve si je suis bien en France, et le doute ne m'est plus permis, des sons bien connus se font entendre; je ne me trompe pas! c'est la *Marseillaise!* Plus de doute, je suis réellement en France...... lorsque ma porte s'ouvre, des flots de lumière me rappellent à la réalité, je suis bel et bien dans la baie de Baffin, et ma vision s'explique par le fait qu'on a monté l'orgue donné par le prince Albert et que, pour me faire honneur, on a joué la *Marseillaise* avec le *God save the Queen*. »

Bellot était bien, en effet, dans la mer de Baffin, qui semble comme la source des glaces polaires. « O hommes, note-t-il dans son journal, que vous êtes petits dans le monde; que vos chefs-d'œuvre sont grêles et mesquins, près des travaux de ce grand maître qui s'appelle la Nature! Qu'est-ce que vos pyramides de deux cents pieds? Voilà des montagnes de huit cents pieds hors de l'eau et dont la base a deux mille pieds de profondeur; voici des coupoles, voici des dômes à quatre cents pieds de haut! Il est impossible de ne pas frémir en songeant avec quelle facilité de pareilles masses pulvériseraient un canot, un navire qui se trouverait dans leur voisinage.

» De temps en temps une sourde détonation annonce le résultat de la décomposition amenée sans doute par la chaleur; un roulement saccadé se fait entendre, semblable au fracas du tonnerre dans nos orages d'automne, et nous voyons la tête d'un *iceberg* se détacher du tronc, glisser en mugissant, et se précipiter dans l'onde au milieu des nuages d'écume qui jaillissent à une grande hauteur. Le monstre oscille plusieurs fois

---

(1) *Prince-Albert*, 23 juillet 1851. — « Au large du *Pouce du Diable*, tous bien, en compagnie avec les Américains; ils ont été jetés par les *packs* de glace, du canal Wellington jusqu'au cap Walsingham; maintenant on retourne sur le terrain des recherches. L'escadre entière a passé l'hiver à l'île Griffith. Des traces authentiques du navire de sir John Franklin ont été trouvées au cap Riley; ses premiers quartiers d'hiver ont été à l'île Beechey; trois tombes de marins, avec trois noms. — A lady Franklin, place Bedfort, 21, à Londres.

» *Signé* : J. BELLOT. — WILLIAM KENNEDY, commandant. »

comme pour se raffermir sur sa base, ou peut-être en signe de salut aux autres *icebergs*. Une longue houle va dire à plusieurs milles de distance son entrée dans le monde; quelques minutes encore et, naguère partie dépendante d'un bloc plus gros, il est maintenant lui-même membre de cette famille de géants. »

Au milieu de cet entassement de glaces, on avait beau essayer de s'avancer tantôt à la mine, tantôt à la scie, il y avait près d'un mois qu'on était près du *Pouce du Diable*. « *Icebergs* devant et derrière, *icebergs* à droite et à gauche, note Bellot; n'est-ce point désespérant de se voir ainsi retenu, enclavé, surtout lorsqu'on songe aux pressants besoins des malheureux que nous allons secourir?

« Les Américains persistèrent à vouloir se frayer un passage en suivant la côte orien-



tale: ils ne devaient point y réussir. Kennedy, mieux inspiré, gagna la côte occidentale, au prix de mille fatigues, il est vrai, mais « bien vite oubliées, écrit Bellot; et je ne croyais pas que la vue de quelques lieues carrées d'eau pure et simple pût faire éprouver autant de plaisir; nous respirons enfin; nous pourrons accomplir notre mission, objet constant de nos prières. »

« Plus de six ans, note-t-il, qu'on est sans nouvelles directes de Franklin! »

VI. LA BAIE BATTY — LE COMMANDANT KENNEDY PERDU PENDANT SIX SEMAINES

Au commencement de septembre, le *Prince-Albert* était à l'entrée des détroits de Barrow et du Prince-Régent.

Le pauvre petit bâtiment avait bien de la peine à se frayer un passage au milieu des icebergs, et le master-ice, matelot chargé de les éviter, restait quelquefois trente-six heures de suite sans prendre le moindre

repos. Du reste, tout le monde à bord était accablé de travail. On avait embarqué une certaine quantité de provisions plus choisies pour les officiers; Kennedy les faisait également distribuer à l'équipage : « Les hommes supportent les mêmes privations que nous, il est juste qu'ils aient la même nourriture. »

Le *Prince-Albert* ne put entrer dans le Port-Léopold; il descendit alors un peu au Sud, dans le passage du Régent, pour atteindre Port-Fury, où un grand dépôt de provisions avait été laissé par John Ross l'année précédente, pour servir à Franklin s'il arrivait dans ces parages. Au nord de la baie de Batty, le capitaine Kennedy voulut se rendre à terre pour juger de l'état des glaces. Il partit avec quatre hommes et un canot.

..... « A 8 heures, raconte Bellot, fatigué par la nuit précédente passée sans sommeil, je me jette sur mon lit à moitié déshabillé, en priant M. Hepburn et le docteur de m'appeler dès qu'il y aura quelque chose de nouveau. A 8 heures 1/4, le docteur m'appelle en me disant qu'on appelle tout le monde sur le pont. Je monte rapidement, je grimpe sur la mâture pour voir l'état des glaces. Le vent est passé au Nord-Ouest; la glace qui, à 5 heures, laissait un libre passage, est maintenant jointe à la terre. Ne m'étant pas couché, je prends le quart à minuit, allumant toutes les demi-heures un feu de signal. Le matin, les larmes aux yeux, nous constatons que la côte est entourée d'un pack énorme, précédé de bancs de glace épaisse qui gagnent, gagnent toujours. »

Pendant la nuit, le *Prince-Albert* avait été entraîné au Sud par le courant, et, sur la plage, on ne voyait plus ni canot, ni hommes.

Bellot, qui avait le commandement en l'absence de Kennedy, assembla aussitôt tout l'équipage pour prendre les avis. Tous approuvèrent son projet de descendre au Sud et de se tenir en dehors de la baie de Batty. Mais les projets réussissent rarement dans ces mers étranges. La glace devint subitement si compacte que l'on fut obligé de diriger la goélette dans le fond de la baie, dont elle ne devait sortir que trois cent trente jours plus tard. A peine le vaisseau y était-il ancré, que les glaces se resserrèrent à l'entrée; si l'on avait tardé davantage, le *Prince-Albert* eût infailliblement péri.

Le navire était en lieu sûr pour hiverner, mais qu'était devenu le commandant?

Le lendemain, 11 septembre, Bellot partit avec quatre hommes dans la direction du Port-Léopold. Si Kennedy y était parvenu, il était en sûreté, grâce aux provisions qui s'y trouvaient, mais s'il était sur mer, dans le canot, il avait dû mourir de faim, lui et ses compagnons.

Cette première tentative fut particulièrement périlleuse..... « La neige s'était mise à tomber abondamment vers midi en même temps que s'élevait une brise du Nord, et nous en étions couverts. Je pensais, d'ailleurs, qu'il était imprudent de fatiguer les hommes dans ma première journée, et puis la neige devenait de plus en plus épaisse à mesure que nous avancions. Une ravine de quelques milles au sud de la baie me parut un bon emplacement pour camper; mais les deux murailles en étaient perpendiculaires et la rapidité avec laquelle le terrain est coupé à angle droit nous mit plusieurs fois en péril. Le vent soufflait avec violence et la neige, volant en tourbillons, nous aveuglait. Le froid était trop intense pour coucher en plein air et la neige étant très molle, nous mîmes près de trois heures à bâtir une *snow-house* (maison de neige). Mes hommes, gens pleins de cœur et d'expérience, et du courage desquels je ne pouvais douter, me déclarèrent qu'il était impossible d'aller plus loin et que persister était risquer inutilement la vie de tous; pour moi, soit ignorance ou autre chose, je ne pensais pas que notre position fût aussi mauvaise.

» Je me réservai de prendre une décision le lendemain matin, quand leur fatigue serait dissipée, et nous fîmes un peu de thé au moyen d'un réchaud à esprit de vin. Cette boisson chaude nous ranima plus que

le pemmican, auquel, par exception, je joignis un peu de biscuit, les hommes en ayant glissé quelques morceaux dans le sac aux provisions, malgré ma défense, parce qu'ils pensaient que, n'étant point accoutumé à ce régime exclusif de viande, je pourrais être incommodé. Plus d'une fois, du reste, dans ce court trajet, j'eus à leur savoir gré intérieurement de ces attentions délicates, qui touchent surtout lorsqu'elles viennent de natures à écorces rudes, et la première nuit, étant à moitié endormi, je les vis tour à tour me couvrir et s'assurer que mes pieds n'étaient pas gelés. Une peau de buffle étendue sur la neige, une autre par-dessus nos vêtements humides et nos bottes pour oreillers ne laissèrent point que de nous donner le plus profond sommeil.

» Le lendemain matin, rafraîchi par un repos de plusieurs heures, je voulais reprendre notre route ; mais après avoir examiné les alentours de notre snow-house, je vis que la neige tombée pendant la nuit recouvrait de plusieurs pouces l'empreinte de nos mocassins ; un vent glacial du Nord soulevait des nuages de neige,car la moindre brise sur ces hauteurs occasionne des tourbillons; et, en dépit de nos résolutions, je vis que lutter contre les éléments était impossible et, le désespoir dans l'âme, il nous fallut reprendre notre route de la veille. Les chaussures de cuir étaient tellement gelées et racornies que les mocassins ou les bottes d'Esquimaux seules pouvaient être chaussées. Nous enfoncions dans ce terrain mouvant, quelquefois d'un pied ou d'un pied et demi; la sueur qui ruisselait sur nos visages étaient congelée et après quatorze heures de marche, nous nous trouvâmes avoir fait cinq milles; je vis bien que les prédictions de la veille n'étaient pas vaines. Nous pûmes bâtir une deuxième snow-house, un peu plus vite que la veille, la neige étant plus épaisse; nos vêtements étaient imbibés de sueur et de neige fondue, et quand nous nous étendions sur nos peaux de buffle, l'empreinte de nos corps en faisait sortir l'eau de toutes parts; comme la veille, nous nous réchauffâmes de quelques gouttes de thé qui nous firent grand bien et le lendemain, nous pûmes remercier Dieu qu'il n'eût pas fait plus froid; certainement, si la rigueur de l'atmosphère eut été plus violente, nous eussions été gelés.

» Dans la nuit, nous fûmes obligés de mettre nos bas mouillés sur notre poitrine pour les sécher. Le lendemain, voyant combien il était nécessaire d'atteindre le navire avant la nuit, je me décidai à tromper ces pauvres gens sur l'heure et je les fis partir avec un peu moins de repos qu'ils n'eussent désiré sans doute, car un des effets du froid est un engourdissement qui paralyse toute énergie. En claquant des dents et en tremblant, nous refaisons nos paquets..... et le soir nous revînmes au bateau. Hélas! Kennedy était toujours absent. »

Des coups de vent qui durèrent une semaine les forcèrent à rester sur la goélette sans faire de nouvelles expéditions.

Bellot, tant que dura son commandement, conserva les habitudes de Kennedy; une cloche annonçait les heures de prières; il ne voulut faire aucune distribution d'eau-de-vie, malgré les grandes fatigues que subit l'équipage. Du reste, tous les hommes à l'envi témoignaient leur sympathie à notre compatriote.

Enfin, après trois tentatives vaines et six semaines de mortelles inquiétudes, Bellot put atteindre en traîneau le Port-Léopold, après avoir surmonté des difficultés inouïes : chutes dans des crevasses, glissades sur les hummocks, coups de vent glacial qui soulève des nuages de neige fine comme de la poussière et qui pénètre partout à travers les vêtements.

Kennedy y séjournait depuis un mois, avec ses quatre matelots.

« Nous nous embrassâmes, raconte Bellot, avec toute la joie d'amis qui ont cru ne plus se revoir, car ils avaient éprouvé les mêmes angoisses que nous. Ivres de bonheur, nous nous racontâmes mutuellement dans la plus douce des causeries et nos anxiétés et nos souffrances. Notre chagrin, à quoi bon en parler! tout n'était-il pas oublié dans

ce moment de bonheur? » Un seul regret agitait le cœur des voyageurs, c'est que ni les uns ni les autres n'avaient encore trouvé le moindre renseignement sur le sort de Franklin.

VII. A TRAVERS LE NORTH-SOMERSET — LE DÉTROIT DE BELLOT — LE CAP WALKER ET LE CAP BELLOT

Après le retour du commandant et des voyageurs égarés (26 octobre), on s'occupa à bord du *Prince-Albert* des préparatifs d'hivernage. Le vaisseau fut entouré d'une haute muraille de neige afin de le préserver du vent. On déchargea une partie des provisions pour élargir le pont; les cabines de l'équipage furent agrandies et on organisa un système de ventilation qui aérait et chauffait en même temps les chambres. Ces travaux remplirent tout le mois de décembre.

Le jour de Noël, après les prières dites sur le pont comme d'habitude, on servit un bon repas et on distribua à l'équipage quelques gouttes d'eau-de-vie; elle provoqua bien vite à une heureuse gaieté. Le 1er janvier 1852, pas de distribution de cette liqueur bienfaisante, aussi les figures des matelots s'allongèrent-elles démesurément. Un gras pudding rappela le foyer absent.

Kennedy et Bellot résolurent d'explorer à pied les côtes de la presqu'île de North-Somerset et d'atteindre le cap Walker où ils espéraient trouver les traces de John Franklin..... lui-même, peut-être! Au préalable, pour accoutumer les hommes à des marches longues, on leur fit faire différentes excursions, entre autres celle de Fury-Beach.

Le 2 mars 1852, les deux chefs, escortés de douze hommes, se mirent en route. Ils emportaient des provisions pour soixante jours; deux traîneaux, quatre chiens et un canot les suivaient.

Les étapes se faisaient assez péniblement; un vent violent gelait les figures, et, à chaque instant, il fallait s'arrêter pour frotter avec de la neige un nez, une oreille ou une partie de joue. Après avoir franchi 10 ou 12 milles, on campait : le premier soin était de construire une snow-house avec des couteaux à glace, occupation qui prenait un temps considérable; les repas étaient longs à préparer, et, avant de pouvoir se réchauffer avec une bonne tasse de thé, on devait attendre deux heures. Chacun à son tour était cuisinier : ce n'était pas une charge agréable : il fallait se lever plus tôt et subir l'impatience des camarades qui venaient à toute minute voir si l'eau bouillait.

Quelques jours après le départ, le 28 mars, Bellot atteignit sa vingt-sixième année, et il écrit ces belles paroles : « J'ai aujourd'hui vingt-six ans, j'ai dans ces dix dernières années passé par plus de dangers que n'en ont rencontrés les hommes de mon âge; de toutes ces épreuves je suis sorti sain et sauf..... Ma confiance est placée en haut, je ne crois pas que la Providence m'ait guidé et soutenu jusqu'ici pour m'abandonner au milieu de la plus difficile épreuve..... Avant d'entreprendre un voyage aussi périlleux, je veux encore me placer au milieu de tous ceux que j'aime, et appeler sur eux et sur moi la bénédiction céleste?..... Mon frère, mon Alphonse, si mes conseils ne peuvent t'être donnés, cher enfant, souviens-toi, avant de commencer toute tâche un peu rude, d'invoquer celui qui a dit : « Frappez, il vous sera » ouvert! Demandez, il vous sera donné! » Et alors, avec ta conscience pour guide et ton cœur dans la main, en avant, et marche sans crainte! »

Les explorateurs examinèrent minutieusement les côtes de North-Somerset; ils n'y trouvèrent aucune trace de l'expédition de Franklin et ne rencontrèrent aucun Esquimau.

A la baie Brentford, ils découvrirent, ou plutôt soupçonnèrent, sous la glace qui recouvrait terres et mers, un détroit qui sépare la presqu'île de North-Somerset de celle de Boothia; le capitaine Kennedy voulut lui donner le nom de Bellot, malgré

l'opposition du jeune Français. De ce détroit, après plusieurs journées de marche à l'Ouest, l'expédition se dirigea sur le cap Walker.

Elle ne se composait plus que de six hommes, en y comptant Kennedy et Bellot. Les autres avaient été renvoyés sur le *Prince-Albert*.

La marche continuait d'être très fatigante.

Au froid qui atteignait 44 degrés au-dessous de zéro et au vent qui soufflait souvent en tempête, se joignaient les effets de la réfraction et des brumes épaisses. « On croyait mettre le pied sur un monticule, et on tombait au contraire plus bas; on croyait avoir à sauter d'un *hummoch* de quelques pieds, et l'on faisait un saut de dix pieds. » Un jour, ils virent quelque chose ayant l'image d'un homme très grand, huit pieds au moins; ils s'approchèrent, c'était un oiseau. Ils avaient vu distinctement l'homme étendre ses bras et les rapprocher comme drapant un manteau, l'oiseau battait tout simplement des ailes. Une autre fois, ils ont devant eux un ours énorme; ils préparent leurs armes et prennent leurs positions d'attaque; ce n'était qu'un renard qui s'enfuit.

Par les temps de brume, les hommes devaient jalonner la route et se tenir soigneusement en ligne de peur de s'égarer; parfois même, impossible de sortir de la maison de neige. « Il faut s'armer de résignation, écrit Bellot; la pipe devient le refuge de notre espoir trompé; et nous fumons, nous fumons avec une telle persistance et une telle régularité que point n'est besoin de la montre pour savoir l'heure. « Quelle » heure est-il, Dickie? — Il est tant de » pipes, Sir. » Ce qui est une indication aussi exacte que les meilleures horloges du monde. »

Enfin, le 4 mai, l'expédition aperçoit devant elle le cap Walker et campe sur le bord d'une baie qui lui fait face. Solennellement, Kennedy prit possession de cette terre au nom de la reine d'Angleterre et la nomma terre du Prince-Albert. Le cap situé vis-à-vis du cap Walker fut appelé *cap Bellot*.

VIII. CRUELLE DÉCEPTION — A PORT-LÉOPOLD — SUR LE « PRINCE-ALBERT » — FIN DE L'HIVERNAGE — RETOUR EN ANGLETERRE

Une cruelle déception attendait nos voyageurs au cap Walker, si laborieusement atteint. Ce point que John Franklin devait, d'après ses instructions, toucher tout d'abord avant de continuer son voyage de découvertes à l'Ouest, et que les dix navires envoyés à sa recherche devaient explorer soigneusement, ce point ne portait aucune trace d'un voyageur quelconque; Franklin n'y était pas venu, ni aucun de ceux qui le cherchaient au prix de tant de dévouement et de tant d'héroïsme.

Les voyageurs étaient arrivés à un degré d'épuisement extrême; de violentes douleurs dans les membres, quelques taches bleuâtres sur les jambes annonçaient le scorbut. Les provisions commençaient à manquer et la faim se faisait sentir : il était urgent d'arriver au Port-Léopold pour trouver des vivres.

Ce résultat fut obtenu après deux journées de marche forcée (11-12 mai). Une tasse de chocolat donna une force passagère; mais tous étaient plus ou moins malades du scorbut. Que serait-il advenu si ce mal s'était déclaré quelques jours auparavant? « Nous le devons à la Providence..... et quelles sont les choses, si petites qu'elles soient, où vous ne reconnaîtrez point le doigt de Dieu?..... Le plus dur est fait, je pense, et je crois avoir dignement soutenu mon rôle; ce n'est point que, intérieurement, je n'aie cru, par deux fois différentes, que le courage m'abandonnait, mais, au moment de la défaillance, je me suis heureusement rappelé et ma position et mon caractère. Que le ciel soit loué!..... J'ai renfermé en moi-même ces luttes d'un moment et personne ne peut dire qu'un officier français a fléchi où d'autres ne faiblissaient point. »

Ils restèrent environ une semaine au

Port-Léopold qu'ils quittèrent le 25 mai, après avoir déposé un rapport de ce qu'ils avaient fait dans le cairn où était déjà enfermé celui de John Ross. Le 30 mai, ils étaient sur le *Prince-Albert*.

Le scorbut avait également éprouvé les matelots restés à bord, mais, dit Bellot, « qui oserait murmurer après tant de bienfaits de la Providence? Nous voici une fois de plus réunis. Pour moi, j'ai le cœur plein, je ne sais comment témoigner mes adorations à celui qui nous a conservés et soutenus dans nos divers périls, qui m'a sauvé sans doute pour me rendre à ma famille et au bonheur d'embrasser tous ceux qui me sont chers! »

Une fois à bord, on s'occupa immédiatement des malades, et un régime rigoureux fut prescrit. Du reste, l'approche de la belle saison ranimait les santés et les courages. La muraille de neige qui entourait la goélette fut abattue et l'organisation habituelle rétablie. Le passage d'un troupeau d'oies et le vol de perdrix rouges annoncèrent la fonte des glaces : les marins se voyaient déjà libres. Le mois de juin se passa en préparatifs de départ; Bellot fit une excursion au Port-Léopold pour chercher des provisions. En juillet, Kennedy fit sauter la glace autour du *Prince-Albert* et l'on commença à la scier; mais c'était un travail très pénible, et les hommes se fatiguaient vite à cette besogne, d'autant plus qu'une des scies avait été détériorée le premier jour.

Enfin le 6 août, la voie était dégagée et le navire quittait la baie Batty où il avait été bloqué par les glaces le 10 septembre de l'année précédente.

Kennedy avait l'intention de remonter au Nord et de se diriger sur la baie de Melville pour continuer ses recherches. Mais le passage était obstrué par une telle quantité de glaces que le commandant craignit d'être bloqué avant même le commencement de l'hiver. Il se vit donc contraint de reprendre le chemin de l'Angleterre bien à contre-cœur. Il ne rapportait aucune nouvelle ni de Franklin, ni des expéditions envoyées à sa recherche; il n'avait pas vu un seul homme vivant. Il avait même pu constater à différentes reprises, et avec une certitude indiscutable, que les terres qu'il avait explorées avaient cessé depuis de longues années d'être parcourues par les Esquimaux.

Ainsi, à Port-Fury où le grand pionnier des mers arctiques, Parry (1), avait, dans son troisième voyage (1824-1825), abandonné l'un de ses deux navires, la *Fury*, qui avait donné son nom à la baie, les provisions débarquées étaient encore intactes en 1851, et les matelots du *Prince-Albert* en avaient profité, comme les compagnons de Ross en 1829. Les bois du vaisseau, richesse d'un prix inappréciable pour les indigènes, étaient également intacts. Preuve évidente qu'aucun Esquimau n'avait passé par là depuis vingt-six ans.

Même constatation au Port-Léopold et dans d'autres stations où on avait eu soin de déposer des provisions dans l'espoir qu'elles serviraient à Franklin. Nulle part, les indigènes ne les avaient découvertes.

Cette absence des Esquimaux, dans les îles des mers polaires, explique l'insuccès des recherches de tant de navigateurs héroïques. Sans autres renseignements que ceux qu'ils se procuraient eux-mêmes à grand'peine à travers les glaces, les brumes, ils voyaient peu et ils voyaient mal. Ainsi, dans son journal, Bellot se félicite d'avoir montré par son exploration que Franklin n'a pu passer au sud du cap Walker, puisqu'il n'y a que de la terre. Et cependant, c'est bien au Sud, près de la Terre du Roi-Guillaume, que Franklin avait péri. Au milieu des glaces amoncelées, Bellot n'avait pu se rendre compte de ce qui était la terre ou la mer. Et c'est par les Esquimaux qu'on apprit, deux ans plus tard, le sort lamentable de l'expédition Franklin. Sans eux, on l'ignorerait peut-être encore aujourd'hui.

La navigation du retour fut bonne; le 8 septembre, le *Prince-Albert* passait devant Upernawik et, le 7 octobre 1852, il entrait

(1) Parry. Voir *Contemporains*, n° 421.

dans le port d'Aberdeen où se trouvait lady Franklin.

Quoique cette expédition n'eût rien trouvé au sujet de Franklin, on l'accueillit chaleureusement en Angleterre, et le retour de Bellot fut un véritable triomphe. L'amirauté anglaise envoya officiellement au ministre de la Marine française l'expression de la satisfaction que lui avait fait éprouver sa conduite et sa rare intelligence; la Société royale de Londres le nomma membre correspondant.

Pendant son absence, il avait été promu au grade de lieutenant de vaisseau, et dès son retour on l'attacha au dépôt des cartes et plans de la marine afin qu'il pût mettre en ordre ses notes et faire le rapport de son expédition.

IX. PROJET D'UNE NOUVELLE EXPÉDITION DÉPART SUR LE « PHŒNIX » — MORT DE BELLOT

Bellot se mit à écrire la relation de son voyage et, en même temps, des articles pour des revues, accomplissant ainsi le projet qu'il avait conçu de doter ses sœurs.

Mais le sort de Franklin ne cessait de le préoccuper. Il se persuadait que l'intrépide navigateur, victime sans doute de quelque accident, mais vivant encore, errait sur une terre inconnue, peut-être sur la côte d'Asie, et il voulait tenter de nouveau d'aller à son secours.

Il eût beaucoup désiré que la France envoyât un vaisseau à la recherche de Franklin; c'est pourquoi il refusa d'accompagner le docteur Kane qui allait explorer le détroit de Smith. Le 4 février 1853, il écrivait à lady Franklin qu'il ne croyait plus au succès de ses démarches et que, du reste, il n'osait pas demander catégoriquement une expédition de peur qu'on ne l'accusât d'être un ambitieux ou un prétentieux. Lady Franklin lui répondit aussitôt en lui proposant le commandement et la propriété d'un steamer, l'*Isabelle*, qu'elle faisait équiper à cette époque pour visiter le détroit de Behring; elle ajoutait que le capitaine Kennedy offrait de servir sous son ancien lieutenant et que l'équipage du *Prince-Albert* sollicitait la faveur de le suivre. Il refusa cette offre brillante, de peur qu'en Angleterre l'opinion publique ne critiquât lady Franklin pour avoir donné à un étranger une position aussi en vue : tels étaient les scrupules de sa conscience.

Après avoir fait un dernier appel au ministère de la Marine, il demandait le 31 mars l'autorisation de s'embarquer sur le *Phœnix*, sous les ordres du commandant Ingrefield, qui partait à la recherche de Franklin. Le 10 mai, à Woolwich, il montait à bord de ce bâtiment. Le 14 juin 1853, il écrivait du cap Farewell à son ami Luneau et il lui envoyait ses adieux, l'esprit joyeux et plein d'espérance. La dernière lettre que sa famille reçut de lui était datée du 8 août.

Le *Phœnix* mouillait dans la baie Erebus avec le navire de guerre anglais, *North-Star*, commandé par Pullen. Celui-ci, ayant fait une expédition, s'était perdu ou du moins était absent depuis plus d'un mois. Le 10 août, le commandant Ingrefield partit à sa recherche. Il avait l'intention, aussitôt qu'il l'aurait retrouvé, de faire parvenir à sir Édouard Belcher, qui était près du cap Becher, des dépêches dont l'amirauté l'avait chargé. C'était du reste un des objets les plus urgents de la mission du *Phœnix*.

Le lendemain du départ du commandant Ingrefield, Pullen revint à bord.

Bellot, qui connaissait l'importance de la remise des dépêches à sir Belcher et qui était toujours prêt à courir au-devant du danger, résolut de les porter lui-même. Il laissa les deux navires sous les ordres de Pullen et partit le 12 août avec le quartier-maître du *North-Star* et trois matelots. Ils emportaient un traîneau et un canot de caoutchouc. Dans la nuit du 14 au 15, ils franchirent une crevasse de quatre pieds de large; la terre était à trois milles de distance. Bellot proposa d'y aller camper. Le quartier-maître et un matelot y arrivèrent sur le canot, puis on établit une corde afin de transporter les hommes et les bagages. A peine avait-on fait trois voyages que le

glaçon se détacha, et le mouvement fut si rapide qu'on ne put prendre aucune mesure. Le vent soufflait avec force et il neigeait. Bellot était avec deux matelots, David Hook et William Johnson; c'est à ce dernier que nous devons le récit de la fin de notre héroïque compatriote. Pour se préserver de la violence du vent, les trois hommes construisirent avec leur couteau une maison de glace, car la tente ne pouvait être dressée. Puis Bellot s'assit et parla du danger de la position où ils se trouvaient. Les deux matelots l'assurèrent qu'ils n'éprouvaient aucune peur et que peut-être ils atteindraient l'expédition Belcher.

« Je le sais, dit-il, et, par la protection de Dieu, pas un cheveu ne tombera de notre tête. » William lui demanda quelle heure il était. Il répondit : « 6 heures (du matin, jeudi, 18 août 1853). » Il attacha ses livres et sortit de la cachette pour voir l'état des glaces. Au bout de cinq minutes, William sortit aussi pour le chercher et il fit le tour du glaçon sans le trouver. Mais il aperçut son bâton près d'une large crevasse où la glace s'était brisée. Il cria : « Monsieur Bellot! Bellot! » sans obtenir de réponse. Le vent soufflait très fort. « Je crois que lorsqu'il sortit de la cachette, le vent l'emporta dans la crevasse, et son paletot étant boutonné, il ne put nager pour remonter à la surface. » Les deux matelots, après être restés trente-six heures sans manger, furent recueillis par lord Belcher.

L'Angleterre tout entière regretta Bellot comme un des siens, et la France pleura son glorieux enfant. « Ce brave et généreux jeune homme, écrivait lady Franklin, je l'aimais comme un fils, je lui dois tant! il représentait si noblement l'honneur et la chevalerie de la France; il fut aimé et respecté de nos marins comme un frère; hélas! il n'est plus..... Il est mort comme il a vécu, en héros et en chrétien. »

Tous ceux qui l'approchaient s'attachaient à lui et quand le capitaine Ingrefield apprit aux Esquimaux la mort du jeune Français, ils se mirent à pleurer : « Pauvre Bellot, pauvre Bellot! » disaient-ils. Ils éprouvaient pour lui une singulière affection à cause d'un acte d'humanité qu'il avait accompli à leur égard. Pendant le voyage du *Prince-Albert,* Bellot avait vu un Esquimau qui, avec une jambe cassée, se traînait péniblement sur la neige; il lui fit faire, par le charpentier du bord, une jambe de bois. Ces pauvres gens n'en avaient jamais perdu le souvenir!

Sir John Barrow, dans une de ses expéditions, posa une plaque commémorative de Bellot à l'île Beechey, non loin de l'endroit d'où il partit pour sa fatale mission. Au musée de la marine du Louvre, de Paris, les Anglais ont fait placer une table de bronze qui atteste leur reconnaissance pour le zèle de l'officier français; dans l'hospice naval de Greenwich, ils lui ont également élevé un monument. En France, Rochefort lui a élevé une tombe grandiose, Paris a donné son nom à une de ses rues.

Nous ne pouvons mieux achever de peindre ce caractère généreux qu'en citant les lignes qu'il écrivait à ses parents pour leur être remises après sa mort. « Mes chers et excellents amis, si vous recevez cette lettre, j'aurai cessé d'exister, mais en remplissant une mission de péril et d'honneur. Vous verrez dans le journal qui fait partie de mon bagage comment je suis parti..... Peut-être n'aurais-je pas le droit de disposer ainsi de moi sachant combien je vous suis nécessaire à tous égards; mais ma mort elle-même attirera peut-être sur les divers membres de ma famille la considération des hommes et les bénédictions du ciel. Adieu, au revoir, là-haut, si ce n'est ici-bas. Ayez foi et confiance. Je vous embrasse. Bellot. »

Paris. LA TOUR MADURE.

BIBLIOGRAPHIE

J. R. BELLOT. *Journal d'un voyage aux mers polaires,* notice de JULIEN LEMER, 1854, réédité en 1866 et 1879. — M. CHASSÉRIEN, *Moniteur universel,* 16 octobre 1853. — M. DE LA ROQUETTE, *Bulletin de la Société de géographie,* décembre 1853. — *Nouvelles annales de la Marine et des Colonies,* 1853. — *Les successeurs de sir John Franklin.*

LES CONTEMPORAINS



LE DUC D'ANGOULÊME (1775-1844)

I. NAISSANCE DE LOUIS-ANTOINE — LE COMTE ET LA COMTESSE D'ARTOIS — LA COUR — LE DUC DE SÉRENT — LA RÉVOLUTION — L'EXIL

Louis-Antoine de Bourbon duc d'Angoulême, fils aîné du comte d'Artois plus tard Charles X (1) et de sa femme la princesse Marie-Thérèse de Savoie, naquit à Versailles le 6 août 1775. Depuis un an à peine, Louis XVI était sur le trône.

Cette naissance fut donc une des premières joies d'un règne qui devait en compter de bien courtes. Mais alors les esprits étaient loin de prévoir les malheurs qui allaient fondre sur la famille royale. La cour, encore émue des acclamations qui avaient accueilli l'avènement du nouveau monarque et de Marie-Antoinette, se livrait à l'espérance que laissait entrevoir un règne commencé sous d'heureux auspices.

Les fêtes se multipliaient, grâce surtout au frère cadet du roi, Charles-Philippe, comte d'Artois, moins grave que son frère le comte de Provence, le futur Louis XVIII (1); il était plein d'esprit et faisait les délices de la cour. On a dit du comte d'Artois, qu'il savait conquérir l'estime universelle; il avait le bon cœur, la vivacité, les réparties non moins que le caractère chevaleresque de Henri IV.

Le comte d'Artois qui possédait déjà le domaine de Maisons, s'était fait construire, dans le bois de Boulogne, le château de Bagatelle, merveille d'élégance qui éclipsait le petit Trianon de Marie-Antoinette. Mais la

(1) Charles X. Voir *Contemporains*, n° 41.

(1) Louis XVIII. Voir *Contemporains*, n° 329.

comtesse, amie de la vie calme et retirée, lui préférait sa demeure plus sévère du Temple : c'est dans ce séjour, tristement illustré plus tard par la détention de Louis XVI, que se passa l'enfance du duc d'Angoulême, et de son frère cadet, le duc de Berry (1).

Marie-Thérèse, tout entière à ses enfants, y menait une vie retirée et n'avait pas de cour. Quand vint le moment de commencer l'éducation de ses fils, elle confia au duc de Sérent les délicates fonctions de gouverneur des jeunes princes.

La rectitude de jugement, la droiture, la loyauté éprouvée, les connaissances qui distinguaient ce seigneur le désignaient éminemment à ce choix. L'avenir montra qu'il était à la hauteur de sa mission.

Comprenant combien les premières relations sont importantes pour la formation d'une jeune âme, il eut soin d'écarter de ses élèves tout flatteur et de ne laisser accès qu'aux gens de goût et aux personnes d'une morale sûre. Dans ce but, il choisit comme sous-gouverneurs MM. de la Bourdonnaye et d'Harbouville; comme précepteurs les abbés Marie et Guénée. De ces deux ecclésiastiques, le premier enseignait les mathématiques au collège Mazarin; le second, membre de l'Académie des sciences, fut l'auteur des célèbres *Lettres de quelques Juifs*.

Sous de pareils maîtres, le jeune duc d'Angoulême ne tarda pas à développer les aptitudes sérieuses dont le ciel l'avait doué. A dix ans on citait déjà des mots heureux.

Un jour le bailli de Suffren, de passage à Versailles, lui fut présenté : le jeune duc lisait une *Vie de Plutarque*. « Je lisais l'histoire d'un héros, s'écria le prince en embrassant Suffren; j'en vois un maintenant. »

En 1787, toute la cour applaudit au projet de Louis XVI et de Marie-Antoinette, qui décidèrent le mariage du duc d'Angoulême et de Madame Royale, bien que celle-ci n'eût encore que neuf ans. A cette occasion, une fête fut donnée dans laquelle les paroles furent échangées, et le mariage fixé à l'époque où le jeune prince atteindrait l'âge désigné par les lois de la monarchie.

Mais deux ans ne s'étaient pas écoulés que la Révolution ébranlait le trône et compromettait l'existence même des membres de la famille royale. Louis XVI, résolu d'affronter l'orage, crut devoir éloigner ses frères. En vain ceux-ci insistèrent pour rester, il leur dit : « Partez, il le faut, je vous en prie en frère et vous l'ordonne en roi. »

Le comte d'Artois prit le parti de se retirer à la cour du roi de Sardaigne, son beau-père ; suivi de la comtesse, il se rendit à Turin. Quelques jours plus tard, Louis XVI mandait le duc de Sérent et lui donnait l'ordre d'éloigner également les jeunes princes : « Je vous les confie, dit-il au gouverneur, comme vos propres enfants; sauvez-les des malheurs qui me menacent. »

Le duc rejoignit le comte d'Artois à Turin : le séjour de cette ville lui permit de faire suivre à ses élèves les cours de l'école d'artillerie, et bientôt les deux princes y firent remarquer des aptitudes militaires. Les officiers qui dirigeaient l'école admirèrent les progrès des deux frères et en conçurent les plus heureuses espérances.

La campagne de 1792 amena le comte d'Artois à l'armée de Condé; ses fils l'y suivirent, et le duc d'Angoulême commanda bientôt un corps d'émigrés.

De là, le jeune prince accompagna son père en Angleterre où l'appelait l'invitation du roi Georges III; puis la mort de Louis XVI et de son fils l'infortuné Louis XVII ayant fait passer la couronne sur la tête du comte de Provence devenu Louis XVIII, le duc d'Angoulême vint rejoindre le roi son oncle à Blankenbourg, pour le suivre bientôt à Mittau.

II. MARIAGE DU DUC D'ANGOULÊME — MARIE-THÉRÈSE A LA COUR DE VIENNE — MITTAU — VARSOVIE — L'ANGLETERRE

Le 11 février 1798, Louis XVIII, contraint de reculer devant la fortune de Bonaparte,

(1) Duc de Berry. Voir *Contemporains*, n° 131.

abandonnait successivement Turin, Vérone, le camp de l'armée de Condé et enfin Blankenbourg au duché de Brunswick, pour accepter l'hospitalité que le tsar lui offrait à Mittau, capitale de la Courlande. C'est dans le château des anciens ducs que le roi avait installé sa cour et les cent gardes du corps pris dans l'armée de Condé. A leur tête le duc d'Angoulême avait sa place marquée.

Mais il était une autre personne que Louis XVIII voulait voir à ses côtés : depuis deux ans la prison du Temple avait rendu sa dernière victime, seul reste de l'illustre famille du roi-martyr; Marie-Thérèse, Madame Royale, comme l'appelaient encore les amis des Bourbons, avait vu s'ouvrir les portes de la prison pour être rendue à sa famille maternelle.

L'orpheline du Temple arriva à la cour de Vienne : elle avait dix-sept ans; sans être jolie, sa figure avait une expression de noblesse et de gravité que relevait encore les traces de cruelles épreuves. L'empereur d'Autriche conçut le désir de la marier à l'archiduc Charles, le plus brillant des princes de la maison impériale.

Louis XVIII, le duc d'Angoulême, Marie-Thérèse ne pouvaient souscrire à cette offre et dès que l'exilé de Mittau se vit en possession d'un palais où il pouvait recevoir sa nièce, il la rappela.

Marie-Thérèse, tout en se montrant reconnaissante envers l'empereur de ses bontés pour elle, n'avait pas oublié la volonté de Louis XVI et de Marie-Antoinette, décidant solennellement son mariage avec le duc d'Angoulême dans une salle du palais de Versailles. Elle était promise, elle ne pouvait dégager sa foi. Au reste, sur ce cœur bien fait, l'attrait du malheur était plus fort que les séductions de la fortune.

Elle insista donc près de l'empereur pour qu'il lui permît de rejoindre à Mittau le duc d'Angoulême et Louis XVIII : mais le souverain ne se rendait pas, de longs mois s'écoulèrent pendant lesquels il fallut employer tous les moyens diplomatiques pour arriver au but désiré.

Mme la Csse d'Artois demanda l'autorisation de venir voir à Vienne sa future belle-fille. L'autorisation fut refusée. Enfin, vers le mois d'avril 1799, les difficultés s'aplanirent grâce à l'influence du czar et Marie-Thérèse arriva à Mittau dans le courant du mois de mai.

Ce jour-là, le château retentit de cris de joie : le roi trop ému pour exprimer son bonheur, serra sa nièce dans ses bras et la présenta au duc d'Angoulême qui, saisissant la main de sa cousine, la baisa et la couvrit de ses larmes.

Quelques jours plus tard, le 10 juin, avait lieu la cérémonie du mariage dans une galerie du château. « Cette galerie, dit M. Nettement, offrit ce jour-là le spectacle frappant des vicissitudes des choses humaines. A 400 lieues de France, devant un autel disposé à la hâte, dans une salle du château des anciens ducs de Courlande, à laquelle des branches de verdure et de lilas entrelacées de lis et de roses donnaient seules un air de fête, une petite-fille et un petit-fils de Louis XIV unissaient leurs destinées; c'était un roi de France banni qui conduisait son neveu à l'autel, et une reine de France exilée qui servait de mère à sa nièce, que la Révolution avait rendue orpheline; un Montmorency, cardinal et grand aumônier de France, proscrit comme ses maîtres, donnait la bénédiction nuptiale aux jeunes époux; et, pour que rien ne manquât, le témoin du grand martyre du 21 janvier, l'abbé Edgeworth, celui qui avait été à côté de l'échafaud du père, se tenait auprès du prie-Dieu de la fille de Louis XVI dans ce moment solennel. Enfin, le tsar signait au contrat, et c'était dans les archives du Sénat d'un héritier de Pierre le Grand, que la minute de l'acte du mariage de ces deux descendants de Louis XIV était déposée. »

Le jour même du mariage, Louis XVIII écrivait au prince de Condé : « Enfin, mon cher cousin, un de nos vœux les plus ardents est accompli; mes enfants sont unis. Annoncez cette heureuse nouvelle à l'armée... Cette alliance me comble de joie; mais

quelque bonheur personnel qu'elle me promette, c'est bien moins encore pour moi que j'en jouis que pour mes fidèles sujets. »

Pendant un peu plus d'un an, le duc d'Angoulême et les hôtes de Mittau goûtèrent en paix le bonheur que cet événement leur avait procuré; puis, comme s'il manquait encore quelque chose à leur infortune, la politique du tsar subit une orientation nouvelle, Bonaparte se fit un allié de l'empereur Paul Ier (1) et le contraignit à cesser tout rapport avec les Bourbons.

Louis XVIII se vit donc forcé de reprendre sa vie errante à travers l'Europe, quittant Mittau pour Varsovie, fuyant Varsovie pour revenir à Mittau, et enfin acceptant l'hospitalité moins précaire de l'Angleterre, où il achetait en 1809 le domaine d'Hartwell, à quelques lieues de Londres.

Le duc d'Angoulême suivit sa femme et son oncle dans tous ces déplacements, partageant leur mauvaise fortune et essayant d'en adoucir l'amertume. Avec une noble fierté, il apposa son nom au bas de l'acte par lequel Louis XVIII repoussait les prétentions de Bonaparte, qui voulait le faire renoncer à ses droits sur la couronne de France. « Je ne confonds pas M. Bonaparte avec ceux qui l'ont précédé, disait le monarque exilé; j'estime sa valeur, ses talents militaires; je lui sais gré de plusieurs actes d'administration, car le bien qu'il fera à mon peuple me sera toujours cher. Mais il se trompe s'il croit m'engager à transiger sur nos droits; loin de là, il les établirait lui-même, s'ils pouvaient être litigieux, par la démarche qu'il fait en ce moment. »

A la suite de cette royale déclaration, le duc d'Angoulême écrivit ces deux lignes: « Avec la permission du roi, mon oncle, j'adhère, de cœur et d'âme, au contenu de cette note. »

A cette époque, le comte d'Artois était en Angleterre: dès qu'il connut la conduite de son fils, il l'approuva et rédigea avec les princes qui l'entouraient une protestation dans le même sens. Quelques mois plus tard, un deuil venait frapper le cœur du duc d'Angoulême; sa mère, la vertueuse comtesse d'Artois, mourait en Angleterre le 2 juin 1805.

Elle y vivait depuis plusieurs annees avec le comte d'Artois et le duc de Berry: là aussi, s'étaient réfugiés le jeune duc d'Orléans, le prince de Condé, le duc de Bourbon. Le duc d'Angoulême vit donc avec plaisir Louis XVIII prendre, en 1808, la résolution de se rapprocher du reste de sa famille et se fixer à Hartwell.

Dans cette obscure retraite, le duc passa plusieurs années d'une paix relative, goûtant à ce foyer les douceurs de la plus admirable union. Le jour approchait où il allait prendre dans les événements une part plus active.

III. L'ANNÉE 1814 — LE DUC D'ANGOULÊME DANS LE MIDI — SAINT-JEAN-DE-LUZ — RÉCEPTION SOLENNELLE A BORDEAUX — PROCLAMATION DE LOUIS XVIII

Après un éclat inouï, l'étoile de Napoléon pâlissait: la campagne de Russie avait soulevé l'Europe contre lui: en France les regards se tournaient déjà du côté d'Hartwell.

Les Bourbons voyaient arriver leur heure: le duc d'Angoulême crut de son devoir de se diriger vers la côte occidentale d'Espagne, pour y rencontrer l'armée anglaise, commandée par Wellington (1). On était aux premiers jours de 1814, la campagne de France commençait.

« Nous ne faisons pas la guerre à la nation française, disaient les alliés, mais nous repoussons loin de nous le joug que votre gouvernement voulait imposer à nos pays, qui ont les mêmes droits à l'indépendance et au bonheur que le vôtre. »

D'après ce principe, Wellington envahissait la France par les provinces méridionales: le rôle que le duc d'Angoulême se traçait était de se jeter entre son pays et les alliés pour empêcher ces derniers d'abuser

(1) Paul Ier, voir *Contemporains*, n° 237.

(1) Wellington. Voir *Contemporains*, n° 192.

de la victoire. Sachant rencontrer à Bordeaux un parti royaliste assez compact, il entra en France par Saint-Jean-de-Luz, suivi de quelques fidèles, et de là, dès le 2 février, il lançait à l'armée française la proclamation suivante :

« J'arrive, je suis en France, dans cette France qui m'est si chère : je viens briser vos fers, je viens déployer le drapeau blanc, le drapeau sans tache que vos pas suivaient avec tant de transport ! Marchons tous ensemble au renversement de la tyrannie..... Soldats, c'est le petit-fils de Henri IV, c'est l'époux d'une princesse dont les malheurs sont sans égal, mais dont tous les vœux sont pour le bonheur de la France ; c'est un prince qui, oubliant ses peines à l'exemple de votre roi pour ne s'occuper que des vôtres, vient avec confiance se jeter dans vos bras ! »

Précédé de ses déclarations, le duc d'Angoulême put s'avancer au milieu des populations foulées par la guerre, épiant les craintes ou les espérances, et en même temps gardant une réserve pleine de dignité.



VOYAGE DU DUC D'ANGOULÊME EN VENDÉE
(Gravure extraite de l'*Histoire de la Vendée militaire*, par Crétineau-Joly.)

Pendant que le maréchal Soult chargé de repousser l'invasion anglaise se dirigeait sur Toulouse, le duc d'Angoulême paraissait à Saint-Sever, et là, se sentant libre, puisque ce n'était plus la victoire des étrangers qui traçait sa route, il courut à Bordeaux, après avoir institué à Mont-de-Marsan des autorités qui devaient en son nom proclamer le roi de France.

Le 12 mars, le duc arrivait aux portes de Bordeaux. Toute la population, magistrats en tête, accourut à sa rencontre. Aussitôt Louis XVIII fut proclamé, et le drapeau blanc reparut flottant sur la ville.

« Cette population méridionale, dit un historien, se précipitait avec l'ardeur de son sang, de son caractère et de son climat au-devant du prince : la joie tenait du délire. On s'embrassait, on pleurait, on se jetait à genoux : il semblait que tous les maux de la France fussent finis. Le duc d'Angoulême,

objet de tous les regards, s'avançait au milieu de ces mains tendues, de ces acclamations enthousiastes qui semblaient vouloir élever jusqu'au ciel l'expression de l'allégresse publique. C'était à qui toucherait ses habits ou son cheval. »

Porté par cette population enivrée, le prince se rendit à la cathédrale où il trouva l'archevêque qui le conduisit au pied des autels. De là, il se rendit à l'hôtel de ville où il prit possession de la province au nom de Louis XVIII.

Le surlendemain, une proclamation du duc d'Angoulême remerciait les Bordelais de leur chaleureuse réception.

« Ce ne sont pas les Bourbons, disait-il, qui ont attiré sur votre territoire les puissances alliées; elles s'y sont précipitées pour préserver leurs États de nouveaux malheurs. Comme elles sont convaincues qu'il n'y a de repos pour leurs peuples et pour la France que dans une monarchie tempérée, elles ouvrent les voies du trône au successeur de saint Louis. Ce n'est que pour vos vœux que le roi mon oncle aspire à être le restaurateur d'un gouvernement paternel et libre; jusqu'à cette époque, il ne veut rien innover dans la forme de votre administration. »

Le prince terminait en assurant au nom de Louis XVIII que c'en était fait de la conscription et des impôts odieux; que le commerce et l'industrie ne seraient plus entravés: promesses attendues avec impatience par une ville essentiellement commerçante qui gémissait, depuis six ans, sous la loi du blocus universel.

Le duc était encore à Bordeaux, lorsqu'il apprit de Paris, le 2 avril, que la déchéance de Napoléon était prononcée et que Louis XVIII était appelé au trône. En entendant cette heureuse nouvelle, le prince s'écria: « Dieu soit loué! Le sang français ne coulera plus!..... »

Puis, le 3 mai, pendant que sa femme, l'orpheline du Temple, faisait dans Paris son entrée solennelle aux côtés de Louis XVIII, ce prince modeste se dérobait à ce triomphe, et servait encore la cause de la royauté: dans ce but, il visitait Toulouse et l'armée du maréchal Soult cantonnée dans le département de l'Aude.

Officiers et soldats ne tardèrent pas à apprécier un prince aux manières affables, et en même temps aux sentiments chevaleresques.

Enfin le 27 mai, le duc d'Angoulême arrivait à Paris où il trouvait réunie dans le palais de ses aïeux toute la famille royale dont il était séparé depuis cinq mois.

Les Parisiens acclamèrent avec allégresse l'arrivée d'un prince qui s'était fait connaître dans le midi par sa sagesse et sa bonté. Le roi se fit l'interprète de tous en le nommant d'abord colonel-général des cuirassiers et dragons, puis, quelques jours plus tard, amiral de France.

IV. L'ANNÉE 1815 — LE DUC ET LA DUCHESSE A BORDEAUX — NAPOLÉON REVIENT DE L'ILE D'ELBE — LE DUC LIEUTENANT-GÉNÉRAL DU ROYAUME — LE PONT SAINT-ESPRIT — IL EST FAIT PRISONNIER.

Sur les marches du trône, le duc d'Angoulême fidèle à ses habitudes de réserve, ne chercha pas à attirer l'attention publique. Se bornant à ses devoirs d'époux, de fils et de neveu, il sut se faire estimer et aimer par sa modestie et sa douceur.

Dans le courant du mois de février 1815, il crut cependant devoir accepter l'invitation que lui faisait la ville de Bordeaux de venir célébrer dans ses murs l'anniversaire du 12 mars. Il partit donc avec la duchesse d'Angoulême. Il avait déjà visité la Vendée (1).

Le voyage fut une longue ovation : Orléans, Bourges, Châteauroux, Issoudun, Limoges, Périgueux les reçurent avec enthousiasme. « Le 5 mars, dit l'historien de Marie-Thérèse, le duc et la duchesse, portés dans une gondole richement ornée, précédée et suivie d'une multitude d'embarcations, firent leur entrée à Bordeaux en

(1) Voir pour le voyage en Vendée: *Crétineau-Joly :* Histoire de la Vendée militaire, t. IV, p. 230 et suiv.

descendant le cours du fleuve. Ils furent accueillis par les démonstrations de l'allégresse publique. Quand le prince et la princesse descendirent de leur gondole sur la rive gauche du fleuve, ce fut une clameur immense, universelle. Vingt jeunes gens et autant de jeunes filles, vêtues de blanc et couronnées de lis, se présentèrent pour traîner la calèche dans laquelle la fille de Louis XVI monta pour faire son entrée. Les rues étaient jonchées de verdure, les maisons tapissées, et l'on jetait les fleurs à pleines corbeilles sous les pas du cortège. »

Pendant quatre jours, ce fut une série de réjouissances ininterrompues : le 9 mars, le commerce bordelais devait donner une fête encore plus somptueuse, quand, dans la matinée, le duc reçut de Paris l'annonce du débarquement de Napoléon sur les côtes de France.

En cette occurrence, Louis XVIII conférait à son neveu le titre de lieutenant-général du royaume pour le Midi, et lui donnait l'ordre de se rendre à Nîmes afin d'y prendre le commandement de cinq divisions.

Pour ne pas jeter l'alarme dans la ville, le duc résolut de se rendre le soir à la fête; il y fit le visage le plus aimable et, au milieu de la nuit, laissant la duchesse à la fidélité des Bordelais, il partit pour Nîmes avec son aide de camp, le duc des Cars.

Le 11 au soir, il arriva à Montauban. En vain voulut-il traverser la ville *incognito;* les habitants ne perdirent pas cette occasion de prouver au neveu du roi que leur fidélité était à l'épreuve : ils lui firent une réception enthousiaste, mais le duc ne pouvait s'arrêter : le service de la France l'appelait ailleurs.

Il part aussitôt pour Toulouse : là il établit une nouvelle administration à la tête de laquelle il place le lieutenant-général comte de Damas. Puis il gagne Montpellier et Nîmes.

Dans cette ville, il trouve le général Gilly dont les dispositions lui paraissent suspectes; après lui avoir enlevé le commandement, il prend lui-même la tête des régiments de ligne et des gardes nationaux et se dirige sur Montélimar.

Son plan était de concentrer au Pont-Saint-Esprit, petite ville située sur la rive droite du Rhône, son armée se composant de 13 000 hommes environ. Il la partagea en trois Corps : gardant le premier qui devait s'avancer sur Valence et Lyon, il confia le second au général Compans avec mission d'occuper les départements du Cantal, de la Haute-Loire et de la Loire, et donna le troisième au général Ernoul chargé d'occuper Sisteron puis de remonter sur Grenoble et Lyon.

Le but du prince était de couper la retraite à Napoléon, au cas où les forces venues de Paris le contraindraient de rétrograder. Mais Napoléon n'eut pas besoin de revenir sur ses pas; il renversa les quelques obstacles qui s'opposaient à son passage et arriva à Paris au moment même où le duc d'Angoulême commençait la campagne.

Cette rapidité ajoutée au prestige exercé sur l'armée par le nom de l'Empereur lui gagna la majeure partie des troupes : le général Compans lui-même donna le signal de la défection. Le général Ernoul n'en continua pas moins sa marche, mais lorsqu'il prit contact avec les forces bonapartistes, la moitié des siens passa au drapeau tricolore.

En ces conditions, que pouvait le duc d'Angoulême? Ignorant encore les derniers événements, il marchait sur Pont-Saint-Esprit avec 4 000 hommes : son avant-garde, conduite par le vicomte des Cars, s'empara le 29 mars de Montélimar, mais le lendemain, le général Debelle arrivait pour l'en déloger : après un vif engagement la victoire resta aux royalistes. Le 1er avril, le prince arrivait à Montélimar, enlevait le pont de la Drôme et occupait Valence.

Ces premiers avantages semblaient assurer le succès de la campagne ; ils n'eurent cependant pas de suite et n'en pouvaient avoir; dès le lendemain, le duc d'Angoulême apprenait la défection du général Compans et d'une partie des troupes du général Ernoul. Depuis dix jours Napoléon était aux Tuileries.

La marche en avant devenait impossible : le 4 avril, on signalait l'approche d'une nouvelle armée impérialiste descendant le Rhône. C'était le général Grouchy : dès le 5, il était sur l'Isère.

D'autre part, Gilly, dont le prince se défiait avec tant de raison, était parvenu à gagner deux régiments de ligne et s'avançait sur Pont-Saint-Esprit pour surprendre les royalistes.

Pris entre deux feux, qu'allait faire le duc? La retraite s'imposait par la route de Marseille, la seule encore libre. Il en donna le signal le 5 au matin. Le lendemain, les plus mauvaises nouvelles lui arrivaient :



CARTE D'ESPAGNE EN 1823,
AVEC SES COLONIES D'AMÉRIQUE

le gouvernement royal était renversé à Bordeaux et à Toulouse, la duchesse était partie pour l'Espagne. Le drapeau du duc restait le seul drapeau blanc encore debout : continuer la lutte, c'était attirer sur la tête des derniers fidèles la colère et la vengeance du vainqueur.

Il ne crut pas pouvoir le faire et recevant à Montélimar des propositions du général Gilly, il les accepta. Les royalistes rendraient les armes et ne seraient pas inquiétés; quant au duc, il consentait à se retirer en Espagne.

La convention fut signée à La Palud, et le prince se mit aussitôt en mesure d'en remplir les conditions; il licencia ses troupes le 9 avril et partit lui-même en poste pour Cette, où il comptait s'embarquer pour Barcelone.

Mais cet empressement n'était pas imité par les impériaux. La voiture du prince fut arrêtée à Pont-Saint-Esprit; un aide de camp de Grouchy lui déclara que le général avait reçu de l'empereur l'ordre de l'arrêter et de ne tenir aucun compte de la capitulation de La Palud.

La nouvelle était exacte : Napoléon, en apprenant la convention, était entré dans une violente colère; il avait donné l'ordre d'arrêter et de fusiller immédiatement le duc d'Angoulême.

Grouchy s'étant récrié contre un pareil message, le vainqueur était revenu à des sentiments plus humains. Mais il fallut une série de dépêches, et six jours s'écoulèrent.

La captivité du duc devint même si étroite, qu'un officier de gendarmerie s'installa dans sa chambre pour ne pas le perdre de vue. Sous ses fenêtres les révolutionnaires du club vinrent proférer des menaces de mort, mais ils ne réussirent pas à effrayer le neveu de Louis XVI. Aujourd'hui captif, il écrivait à Louis XVIII, à la date du 10 avril, ces lignes qui resteront toujours à son honneur :

« Me voici ici résigné à tout et bien occupé de ceux qui me sont chers; mais je demande et j'exige même que le Roi ne cède rien pour me délivrer. Je ne crains ni la mort, ni la prison, et tout ce que Dieu m'enverra sera bien reçu. »

Le 15 mai vit la fin de la captivité du prince : une dépêche venue de Paris donnait l'ordre de le conduire à la côte. Il partit pour Cette sous la conduite du général Radet et s'embarqua sur le bâtiment suédois le *Scandinavia*.

Arrivé à Barcelone avec quelques fidèles, il ne tarda pas à se rendre à Madrid, où le roi Ferdinand VII (1) accueillit son cousin avec tous les égards dus à sa noble conduite.

Ainsi se termina cette campagne de 1815 que Chateaubriand apprécie en ces termes :

---

(1) Ferdinand VII. Voir *Contemporains*, n° 242.

« L'entreprise héroïque de M. le duc d'Angoulême prendra son rang parmi les faits d'armes de notre histoire. Sagesse et audace de plan, hardiesse d'exécution, tout s'y trouve. Le prince, jusqu'alors éloigné des champs de bataille par la fortune, se précipite sur la gloire aussitôt qu'il l'aperçoit, et la ressaisit comme une portion du patrimoine de ses pères. Mais la trahison arrête un fils de France aux mêmes lieux qu'elle avait laissé passer Bonaparte. Que de malheurs M. le duc d'Angoulême eût évités à notre patrie, s'il avait pu arriver jusqu'à Lyon! Un soldat qui avait vu ce prince au milieu du feu disait : *Encore une demi-heure et nous allons crier : « Vive le roi!* »

V. SECONDE RESTAURATION — ROLE DU DUC D'ANGOULÊME — NOUVEAU VOYAGE DANS LE MIDI — PRÉSIDENT DU COLLÈGE ÉLECTORAL DE BORDEAUX

Le retour de Napoléon était un nouveau défi jeté à l'Europe, la guerre allait recommencer : en conséquence, le duc d'Angoulême quitta bientôt Madrid pour se rapprocher de la frontière de France.



Duc d Angoulême.
PRISE DU TROCADÉRO (Tableau de Paul Delaroche).

Après la journée de Waterloo, il rentra dans le royaume et se rendit à Toulouse, puis à Bordeaux, où il rétablit le gouvernement légitime.

Impossible de décrire les témoignages d'affection avec lesquels il fut reçu dans les provinces qui avaient été témoins de sa valeur : à sa voix se forment des bataillons de volontaires, composés en grande partie de soldats de la ligne, qui avaient abandonné le drapeau tricolore : les forteresses qui défendent les Pyrénées, les Alpes et le littoral des deux mers, cèdent à l'autorité de ses ordres. Marseille et Toulon se soumettent; en un mot, il ne resta plus dans le Midi un seul point militaire qui ne fût sous la puissance du Roi.

Ce remarquable résultat fut obtenu sans le secours de l'étranger; le duc d'Angoulême opéra tous ces changements par ses propres forces, et, grâce à sa médiation,

le Midi eut le bonheur d'être préservé de l'invasion des troupes espagnoles.

Rappelé à Paris par Louis XVIII, le prince arriva le 7 août et remit au roi les pouvoirs qu'il en avait reçus pour sa mission dans le Midi. Huit jours plus tard, il quittait la capitale en compagnie de la duchesse pour se rendre à Bordeaux, appelé par les opérations du collège électoral du département de la Gironde, dont il avait été nommé président.

L'accueil fut enthousiaste : on était trop heureux de faire oublier les événements des Cent-Jours.

Aussi, le 25 août, le duc, ouvrait la séance par ces paroles :

« Ce qui me flatte principalement dans la mission que m'a donnée le Roi, mon seigneur et oncle, c'est de pouvoir exprimer à tout le département représenté dans ce collège les sentiments dont je suis pénétré pour les marques d'affection que la duchesse d'Angoulême et moi avons reçues au milieu d'un si bon peuple. »

Les élections de la Gironde étaient à peine terminées qu'une nouvelle intervention de l'ennemi attira le prince dans le Midi. L'armée espagnole qui, depuis deux mois, se préparait à pénétrer en France, venait de recevoir de son souverain l'ordre de franchir les frontières; et déjà elle touchait au sol français, lorsque le duc d'Angoulême se rendit à Perpignan, où il eut plusieurs conférences avec le général Castanos qu'il détermina à faire rétrograder ses troupes.

Après ce nouveau service, le prince revint à Paris où il fut accueilli avec reconnaissance. Le 12 octobre suivant, il était nommé président du cinquième bureau de la Chambre des pairs : mais, comme les autres princes de la famille royale, il parut peu dans cette assemblée.

Bientôt de nouveaux troubles sollicitèrent une fois de plus sa présence dans le Midi..... Son intervention fut si heureuse à Nîmes qu'il parvint à rapprocher les protestants des catholiques, et tous se réunirent pour le remercier. Pendant ce temps, la Chambre des pairs lui votait des actions de grâces.

VI. LA GUERRE D'ESPAGNE — SES CAUSES ET SON OPPORTUNITÉ — LE DUC D'ANGOULÊME PREND LE COMMANDEMENT DE L'ARMÉE — SAGESSE DE SA DIRECTION — PREMIÈRE PARTIE DE LA GUERRE — DE BAYONNE A MADRID

Le duc d'Angoulême était un soldat; dans les embarras intérieurs qui agitèrent la seconde Restauration, il n'eut donc aucun rôle à jouer : il n'en fut pas de même dès que la France eut tiré l'épée.

Grâce aux principes de 1789 semés dans toute l'Europe par les armées de la Révolution et de l'Empire, presque tous les États étaient le théâtre de mouvements insurrectionnels.

L'Espagne donna le signal : le colonel Riégo, en 1820, souleva les provinces contre ce qu'il appelait l'absolutisme de Ferdinand VII, s'empara de Cadix et d'une partie du royaume. Bientôt le roi devint son prisonnier et l'armée faisant défection, il s'ensuivit une guerre civile entre les *constitutionnels* et les partisans du pouvoir absolu.

Les souverains de l'Europe unis par le pacte de la Sainte Alliance s'inquiétèrent de cette situation et ouvrirent le Congrès de Vérone (1822). Le Congrès décida l'opportunité d'une intervention armée et en confia l'exécution à la France.

Une armée de cent mille hommes fut réunie, et le commandement en fut remis au duc d'Angoulême.

Le prince choisit comme lieutenants Bourmont (1), Molitor, Guilleminot et Moncey, ces trois derniers anciens serviteurs de l'Empire, et, comme tels, agréables à l'armée.

Le duc d'Angoulême quitta Paris le 15 mars 1823, pour aller prendre le commandement des troupes, échelonnées le long des Pyrénées, de Perpignan à Bayonne. Il fut reçu par des acclamations : les vieux restes des armées impériales, généraux et soldats, aimaient à se trouver mêlés aux rangs d'une armée nouvelle qui allait faire, sous l'inspiration de leurs exemples et de

(1) BOURMONT, voir *Contemporains*, n° 85.

leurs leçons, l'apprentissage de la guerre.

— Vous êtes un ancien! dit le prince à un vieil officier d'artillerie, dans une revue à Tarbes.

— Oui, Monseigneur.

— Tant mieux! Vous servirez de modèle et d'instructeur à nos jeunes gens.

Après avoir parcouru une ligne de soixante lieues, le duc d'Angoulême lança une proclamation où il disait :

« Espagnols, la France n'est point en guerre avec votre patrie! Né du même sang que vos rois, je ne puis désirer que votre indépendance, votre bonheur et votre gloire. Je vais franchir les Pyrénées à la tête de cent mille Français; mais c'est pour m'unir aux Espagnols amis de l'ordre et des lois, pour les aider à délivrer leur roi prisonnier, à relever l'autel et le trône, à arracher les prêtres à la proscription, les propriétaires à la spoliation, le peuple entier à la domination de quelques ambitieux qui, en proclamant la liberté, ne préparent que la ruine de l'Espagne.

» Espagnols, tout se fera pour vous et avec vous. Les Français ne sont et ne veulent être que vos auxiliaires; votre drapeau flottera seul sur vos cités..... Nous ne prétendons ni vous imposer les lois, ni occuper votre pays; nous ne voulons que votre délivrance. Dès que nous l'aurons obtenue, nous rentrerons dans notre patrie, heureux d'avoir préservé un peuple généreux des malheurs qu'enfante une révolution, et que l'expérience ne nous a que trop appris à connaître. »

Le 7 avril, l'armée française passait la Bidassoa, et le premier succès qu'elle remportait était une victoire plus politique que militaire. Sous l'inspiration d'une opposition aveugle et maladroite, il s'était formé sur la rive gauche de la rivière un rassemblement de deux cents hommes environ appartenant, les trois quarts à la France et le reste à l'Italie, tous bannis pour avoir fait partie, à titres divers, de conspirations contre la royauté. A leur tête, s'étalait un immense drapeau tricolore qu'ils agitaient au chant de la *Marseillaise*, pensant amener ainsi la défection d'une partie de l'armée. Prévenu de cette rencontre inattendue, le général Valin, qui commandait l'avant-garde, donna l'ordre de disperser par la mitraille cette bande d'insurgés. Valin était un vieux soldat de l'Empire : personne ne songea à lui en vouloir d'avoir tiré sur le drapeau tricolore, et ainsi l'armée française, rompant avec les souvenirs de la Révolution, donna sa complète adhésion à la monarchie.

Après ce début assez imprévu, la marche fut rapide : sur la route nulle force militaire capable de lui disputer le passage d'une manière sérieuse : mais, à défaut d'obstacles militaires, le prince avait à vaincre des difficultés d'un autre genre.

D'abord les subsistances et les moyens de transport manquaient, le gouvernement auquel présidait Villèle, craignant les attaques de la gauche, visait trop à l'économie. D'autre part, les royalistes espagnols, avides de vengeance auraient voulu se voir livrer les constitutionnels pieds et poings liés. Le caractère du prince ne le portait pas à ces représailles, et la nature de la guerre lui recommandait encore plus la modération. Enfin nos alliés, l'Autriche surtout, quelque peu jalouse de nos succès, auraient voulu substituer leur influence à la nôtre et réclamaient la régence d'Espagne. Naturellement il fallait aussi se défier de l'Angleterre, toujours prête à se déclarer lésée.

En toutes ces difficultés le duc manœuvra de manière à prévenir les froissements, tout en soutenant les intérêts qu'il était venu défendre. Pendant ce temps ses lieutenants agissaient sous ses ordres.

En trois jours le quartier général était porté à Vittoria; et de suite on courait sur Burgos. Le 9 mai, le prince y entrait au milieu des acclamations du peuple; il arriva ainsi jusqu'aux portes de Madrid.

Là, le caractère intransigeant des royalistes espagnols faillit tout compromettre : le général espagnol Bessières voulut entrer en conquérant dans la capitale, alors que les constitutionnels d'après les conventions devaient rester chargés du service d'ordre. Il s'ensuivit un conflit, et il fallut l'entrée

des Français pour empêcher les constitutionnels de reprendre l'avantage.

Le duc, loin de favoriser cette effervescence, donna l'ordre de la calmer et fit afficher une proclamation dans laquelle il déclarait que l'Espagne avait à se gouverner elle-même. Il institua donc à Madrid un Conseil de régence, chargé d'organiser l'administration générale du royaume et ne garda que l'honneur de servir d'auxiliaire à la nation.

Il ne restait plus au prince qu'à pousser les insurgés dans leur dernier refuge.

La seconde partie de la campagne commençait.

VII. SECONDE PHASE DE LA GUERRE — ORDONNANCE D'ANDUJAR — PRISE DU TROCADÉRO — BOMBARDEMENT DE CADIX — RETOUR TRIOMPHAL A PARIS

Les constitutionnels avaient entraîné le roi, leur prisonnier, jusqu'à Séville; à l'approche de l'armée française, ils fuirent encore plus loin et se réfugièrent à Cadix, au fond de l'Espagne. Nos troupes les y poursuivirent et mirent le siège devant cette place dont les fortifications avaient bravé toutes les attaques des soldats de Napoléon. Il est vrai qu'à cette époque les Anglais étaient maîtres de la mer et procuraient des ressources aux assiégés, tandis qu'en 1823, notre flotte assiégeait la ville du côté de la mer.

Nos victoires, exaltaient le parti royaliste espagnol; de plus en plus, il voulait faire sentir aux vaincus ce retour de fortune par de dures représailles. Mais le duc d'Angoulême, qui ne pouvait se départir de sa ligne de conduite, crut nécessaire d'intervenir; il le fit de la façon la plus énergique dans une Ordonnance qui allait avoir un grand retentissement en France et en Espagne.

» Nous, Louis-Antoine d'Artois, fils de France, duc d'Angoulême, commandant en chef l'armée des Pyrénées;

» Considérant que l'occupation de l'Espagne par l'armée française, sous nos ordres, nous met dans l'indispensable obligation de pourvoir à la tranquillité de ce royaume et à la sûreté de nos troupes;

» Avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

» Article premier. — Les autorités espagnoles ne pourront faire aucune arrestation, sans l'autorisation du commandant de nos troupes dans l'arrondissement duquel elles se trouveront.

» Art. 2. — Les commandants en chef des Corps de notre armée feront élargir tous ceux qui ont été arrêtés arbitrairement, et pour des motifs politiques, notamment les miliciens rentrant chez eux.

» Sont toutefois exceptés ceux qui, depuis leur rentrée dans leurs foyers, ont donné de justes motifs de plainte.

» Art. 3. — Les commandants en chef des Corps de notre armée sont autorisés à faire arrêter ceux qui contreviendraient au présent ordre.

» Art. 4. — Tous les journaux et journalistes sont placés sous la surveillance des commandants de nos troupes.

» Art. 5. — La présente ordonnance sera imprimée et affichée partout.

Fait à notre quartier général d'Andujar, le 8 août 1823.

Signé : Louis-Antoine

Le parti royaliste espagnol ne s'attendait pas à un tel acte de volonté, il protesta violemment.

Le gouvernement de Louis XVIII blâma l'Ordonnance du duc d'Angoulême qui, sans la retirer expressément, fut obligé de la faire interpréter par une lettre du major-général déclarant « que la pensée du prince n'était pas d'entraver la justice dans la poursuite des délits, mais d'assurer les effets de sa parole à l'égard de ceux qui, sur la foi de ses promesses, se séparaient des rangs de l'ennemi ».

Néanmoins le blocus de Cadix continuait et allait donner lieu au plus beau fait d'armes de toute la campagne, nous voulons parler de la prise du Trocadéro.

On appelait ainsi un des forts avancés de

la place, rendu inabordable au moyen d'une coupure qui en faisait une île. Voici le récit que M. Nettement donne de cette chaude journée. « Le 31 août, le duc d'Angoulême, qui commandait cette affaire dans laquelle il ne se ménagea pas, donna le signal de l'attaque. Toute la ligne était en armes; 14 bataillons, sous les ordres des généraux Obert, Goujon et des Cars, entrèrent résolument dans la coupure, dont la largeur était de 70 mètres et la profondeur de $1^{m},50$ dans les plus basses eaux; ils la passèrent en ayant de l'eau jusqu'aux épaules. Ces troupes électrisées franchirent le canal sous un feu très vif, dirigé contre elles par une batterie de cinquante canons, et, montant à l'assaut, elles tuèrent les canonniers ennemis sur leurs pièces. Elles enlevèrent avec le même entrain le fort Saint-Louis. En moins d'une heure, tous les obstacles étaient surmontés. Les Espagnols avaient eu quatre cents hommes tués ou blessés; ils laissèrent neuf cents prisonniers entre nos mains; nous eûmes deux cents hommes mis hors de combat. »

Ce succès fut suivi de plusieurs engagements heureux qui assurèrent la victoire sur tous les points. Riégo lui-même, le chef de l'insurrection, fut pris et amené au quartier général. Le peuple, à la vue de l'auteur de tous ses maux, voulut le mettre en pièces, et il fallut l'intervention de nos troupes pour l'en empêcher : « Voyez ce peuple, disait ce malheureux à l'officier qui le défendait, voyez ce peuple : sans vous il m'aurait égorgé, et il y a quelques mois il me portait en triomphe. »

Le moment était venu où la flotte allait entrer en lignes : le 20 septembre, le contre-amiral des Rotours s'emparait du fort Santi-Petri, et, le 23, l'amiral Duperré (1) commençait le bombardement de Cadix. En deux heures il couvrait la ville de deux cents bombes.

Pendant ce temps, le duc d'Angoulême visitait la ligne d'attaque contre l'île de Léon et parcourait plus de deux kilomètres sous le feu des batteries espagnoles. Un boulet qui vint tomber à ses pieds le couvrit de terre : aussitôt, ses officiers d'état-major accourent autour de lui :

« Ce n'est rien, Messieurs, répond-il, mais, en tous cas, si je suis tué, je finirai en bonne compagnie et à la française! »

Le bombardement eut, sur les insurgés, un effet décisif: aussitôt les Cortès envoyèrent au camp français un parlementaire porteur d'une lettre du roi Ferdinand. Le duc d'Angoulême refusa de le recevoir, disant qu'il ne traiterait avec Ferdinand VII que lorsque celui-ci serait rendu à la liberté. Les Cortès se soumirent et se déclarèrent dissoutes.

Alors, on vit le roi Ferdinand, la reine, les infants, descendre dans une barque et se diriger vers le port de Sainte-Marie: c'était la résidence indiquée par le duc d'Angoulême. En ce même instant le drapeau blanc flottait sur Cadix, qui retentissait de l'artillerie des forts et des cloches des églises. « On eût dit, raconte Chateaubriand, on eût dit un vainqueur qui sort triomphant d'une grande bataille. Le ciel était magnifique. A 11 h. 1/2, Ferdinand aborda le port de Sainte-Marie ; il y fut reçu par Mgr le duc d'Angoulême. Le petit-fils de Louis XIV mit un genou en terre et présenta son épée à l'autre petit-fils du grand roi; beau spectacle à l'extrémité de l'Europe, au bord de cette mer, la couche du soleil: *Solisque cubilia Cades!* (1). »

Pendant ce temps la ville ouvrait ses portes à l'armée française : la guerre était terminée.

Le 8 octobre, cette heureuse nouvelle parvint à Paris, les façades des maisons se couvrirent d'illuminations, et Louis XVIII, pour perpétuer le souvenir de cet événement, donna l'ordre d'achever l'Arc de Triomphe de l'Étoile.

Cette guerre rendait à la France son prestige, et à la monarchie un éclat obscurci.

Avant de quitter l'Espagne, le duc insista auprès de Ferdinand VII pour qu'il usât avec modération du pouvoir qui lui était

(1) Duperré. Voir *Contemporains*, n° 230.

(1) Le Congrès de Vérone.

rendu et donnât à son peuple des institutions plus libérales : le roi, oublieux déjà des risques qu'il avait courus, ne voulut rien promettre, et le vainqueur, prévoyant pour bientôt de nouveaux troubles, s'empressa de prendre congé de son cousin.

Celui-ci, désireux de témoigner sa reconnaissance voulut donner des fêtes en l'honneur du duc et lui conférer le titre de prince du Trocadéro. Il se heurta à un refus :

« Un fils de France, fut-il répondu, est au-dessus de cela, et jamais je n'accepterai rien d'aucun souverain étranger. »

Le 2 décembre, le prince entrait triomphalement dans Paris à la tête de ses troupes. Un grand feu d'artifice illumina les hauteurs de Chaillot qui, à partir de ce jour, prirent le nom du Trocadéro.

Le prince victorieux avait exigé, avant son retour, le renvoi du ministre de la Guerre, le maréchal Victor, duc de Bellune, dont il croyait avoir à se plaindre. Villèle n'avait pas su résister à cette exigence, mais ce fut une grande cause de faiblesse pour le gouvernement royal; la faute s'aggrava, l'année suivante, par le renvoi de Chateaubriand (1), à qui le duc d'Angoulême n'avait point pardonné le blâme de l'Ordonnance d'Andujar, blâme qu'il lui avait transmis en qualité de ministre des Affaires étrangères. Dès lors, les royalistes de l'extrême droite, froissés par le renvoi du duc de Bellune, les royalistes libéraux mécontents de la disgrâce de Chateaubriand, combattirent avec acharnement le gouvernement; le trône et la dynastie allaient être emportés par cette désunion.

VIII. 1830 — LE DAUPHIN A SAINT-CLOUD ENCORE L'EXIL — HOLYROOD — GORITZ

Le 16 septembre 1824, Louis XVIII mourut : le comte d'Artois prit la couronne sous le nom de Charles X. Son fils aîné, le duc d'Angoulême, devint dauphin et héritier du trône. De ce jour, il eut la haute main sur toutes les affaires militaires, et montra un grand sens de justice dans la distribution des grades et des récompenses.

Sa charité bien connue n'avait d'égale que celle de la dauphine : citons-en un exemple. Un général était allé, le dernier jour de l'année, lui demander un secours; le prince parut éprouver quelque embarras, puis, après un moment d'hésitation, il répondit : « Mon cher général, je suis bien fâché, mais il faudra revenir. Je me suis fait une loi de rendre régulièrement à la France, chaque année, ce que je reçois d'elle. L'année finit aujourd'hui, mon revenu a fini avec l'année, et j'ai donné ce matin tout ce qui me restait; revenez demain. »

Malheureusement pour lui, cette bonté ne l'avait nullement rendu populaire. et ceux qui l'ont le mieux connu ne sont pas unanimes dans leurs appréciations. « Mgr le duc d'Angoulême était laid, peu agréable, disgracieux », dit l'un : « Il était, ajoute un autre, emprunté, gauche, dépourvu de toute grâce, certains tics le rendaient ridicule. Muet au Conseil du roi, timide à la cour, il était partout ailleurs colère et brutal. »

« Le Dauphin, dit Camille Rousset, l'historien du duc de Clermont-Tonnerre, avait l'esprit court et le caractère vif; s'il avait eu l'intelligence aussi large que le cœur était bon, il aurait pu prendre sur l'armée un ascendant qui aurait été bien utile en 1830. »

Quand Clermont-Tonnerre, ministre de la Guerre, en 1827, avait proposé l'expédition d'Alger, au Conseil des ministres, quatre voix s'étaient opposées à ce projet contre trois et, dans la majorité, était le Dauphin; le roi attristé dut renoncer à l'expédition. Elle eut lieu trois ans plus tard sous un autre ministère, à la veille des fameuses Ordonnances. L'immense impression qu'elle produisit en France ne suffit pas à sauver le trône que devait renverser l'émeute de juillet 1830.

Le roi était à Saint-Cloud; mal renseigné sur la nature du mouvement insurrectionnel, il n'en comprit pas d'abord toute la portée. Quand la vérité lui apparut, il fut effrayé et crut immédiatement toute résistance impossible.

(1) Chateaubriand. Voir *Contemporains*, n° 24.

En face de cette situation, le Dauphin retrouva son caractère de soldat et laissa percer une ardeur qui contrastait avec l'abattement du monarque. Au Conseil des ministres, il se déclara prêt à lutter et à mourir les armes à la main.

On lui confia le commandement des troupes de la première division militaire, mais quand, il était déjà trop tard. Le maréchal Marmont, chargé du commandement de Paris, découragé, abandonnait la résistance, et cela sans que le roi en fût prévenu.

A cette nouvelle inexplicable, le Dauphin crut à quelque chose de plus que de la faiblesse de la part du maréchal; il le fit mander et eut avec lui une scène des plus vives où les deux acteurs dépassèrent la mesure.

Sur ces entrefaites, le Roi partit pour Trianon : le Dauphin, resté à Saint-Cloud avec l'infanterie de la garde, devait l'y rejoindre le lendemain.

Le 31 juillet, à l'heure de midi, il se mettait en marche, suivi de dix canons et de douze mille hommes; mais si les troupes étaient nombreuses, elles étaient loin d'être fidèles : le Dauphin le savait mieux que personne : il en avait eu la preuve le matin même : c'était au pont de Sèvres qu'il occupait avec un bataillon de la garde et des lanciers, il n'avait pu les empêcher de fuir devant les insurgés. Se précipitant au-devant d'eux, il s'était écrié : « Arrêtez; si vous voulez m'abandonner, conservez au moins l'ordre et le calme qui conviennent à des soldats : à vos rangs! »

Les hommes obéissent machinalement et se reforment à quelques pas en arrière; le Dauphin leur dit : « Si vous êtes décidés à déserter le poste de l'honneur, voilà votre chemin! »

Et ces malheureux avaient eu le courage de s'éloigner! Tout était donc fini; le récit de cet événement annoncé à Trianon décida le roi à se retirer sur Rambouillet.

Le lendemain, 1er août, Charles X signait son abdication, non en faveur de son fils et héritier légal, le Dauphin, duc d'Angoulême, mais en faveur de son petit-fils, le jeune duc de Bordeaux qui depuis longtemps, à défaut du duc d'Angoulême, sans enfants, était considéré comme le successeur désigné de Charles X.

Mais on était à une heure où même cet acte extrême de l'abdication, inconnu jusqu'alors à la monarchie française, devait rester insuffisant.

Le Dauphin dut quitter le sol français avec le Roi, la Dauphine et les deux enfants du duc de Berry.

Ils allèrent abriter leur infortune sur cette terre de la Grande-Bretagne qui les avait déjà reçus trente ans auparavant. A Lulworth, puis bientôt à Holyrood, l'occupation du duc d'Angoulême fut de surveiller l'éducation du duc de Bordeaux. En 1832, la famille royale quitta l'Écosse pour se rendre en Bohême, à Goritz : Charles X occupait le château de Graffenberg, le Dauphin, qui avait pris le nom de comte de Marnes, habitait l'hôtel Strasoldo.

IX. — MORT DE CHARLES X — LOUIS XIX DERNIÈRES ANNÉES

Dans cet asile, l'épreuve allait encore le visiter : le 6 novembre 1836 mourut Charles X, après une vie plus longue qu'heureuse. Le comte de Marnes conduisit la dépouille funèbre au couvent des Franciscains qui domine la ville de Goritz, puis il reçut les hommages des fidèles qui vinrent le saluer sous le nom de Louis XIX.

Ce nom, que le dauphin eût voulu écarter complètement, il ne le porta que dans la famille royale pour abriter la minorité du duc de Bordeaux; près des gouvernements étrangers, il resta toujours ce qu'il voulut être : le comte de Marnes, et c'est sous ce nom qu'il notifia aux diverses cours la mort de son père.

A partir de cet instant, tous ses vœux tendent à voir son jeune neveu, devenu Henri V, monter sur le trône de ses pères : confiant dans l'avenir, mais résolu à ne point intervenir pour le présent, il attend avec résignation les décrets de la Providence.

En 1839, don Carlos alla revendiquer en Espagne les droits qu'il tenait de la loi de succession établie par Philippe V. Le duc d'Angoulême, animé par le souvenir de cette guerre qui jadis lui avait valu un rayon de gloire, offrit à son cousin son épée et sa bourse.

« Ce n'est plus le temps, lui écrivait-il, où j'ai pu arriver à la tête d'une armée française pour défendre l'ordre social contre les factions qui opprimaient le peuple espagnol. Je demande à Votre Majesté de servir dans son armée comme volontaire. Je serai seul, mais j'apporterai ma bonne volonté et la ferme intention d'y combattre au nombre des soldats les plus dévoués de Votre Majesté pour le maintien de la loi de Philippe V. Descendant comme vous de Louis XIV, je remplirai mon devoir et je m'efforcerai de donner l'exemple. »

Ce langage n'était pas sans vaillance et sans noblesse dans la bouche d'un prince de soixante-cinq ans : ses forces eussent trahi son courage, et le duc d'Angoulême resta à Goritz, mais il se dépouilla d'une grande partie de sa fortune pour aider son parent dans la lutte.

Dès 1842, l'approche de l'échéance finale se fit sentir ; il dut renoncer à ses lectures et promenades pour s'aliter. L'année suivante n'apporta aucune amélioration, et, dès les premiers jours de 1844, le malade se prépara à la mort prochaine avec toute la piété qui avait soutenu son existence.

Le jour des Cendres, il dit au comte de Montbel qui avait l'habitude de lui faire une lecture tous les jours : « C'est aujourd'hui le mercredi des Cendres ; je me sens fort malade, c'est donc le moment de me rappeler que je suis poussière et que je vais retourner en poussière. Je dois me préparer à ce dernier combat en me prémunissant de la force que les chrétiens puisent dans les derniers sacrements. »

Puis il ajouta :

« On va arriver, j'ai fait prévenir le vicaire de service. Ne perdons pas de temps, lisez-moi comme préparation le sermon de Bourdaloue sur la *Pensée de la mort.* »

Par humilité, le prince, n'avait pas voulu demander l'archevêque de Goritz : « Le vicaire de la paroisse suffira », avait-il dit. L'archevêque, dès qu'il fut averti, s'empressa d'accourir.

Il trouva le prince prosterné à la porte de sa chambre, rappelant ainsi l'exemple de saint Louis, son grand aïeul. Après avoir reçu les sacrements, le malade se sentit ranimé, et dit à la duchesse : « Je ne saurais vous exprimer la joie et la force que m'ont données les sacrements..... J'aurai encore longtemps à souffrir, mais que la volonté de Dieu soit faite ! Si je suivais la mienne, je désirerais arriver promptement au terme. »

Le prince mourut le 3 juin 1844, à l'âge de 69 ans. Le 8 juin eurent lieu les funérailles dans l'église de Goritz.

Dans ses papiers, on n'a trouvé qu'un *Précis chronologique :* c'est l'abrégé de volumineux mémoires qu'il avait rédigés, et qu'il détruisit « parce que, disait-il, en parlant de soi, on est toujours amené, même à son insu, à pallier ses fautes et par conséquent à manquer à la vérité et à l'humilité ; en parlant des autres, on prononce quelquefois des jugements trop sévères ».

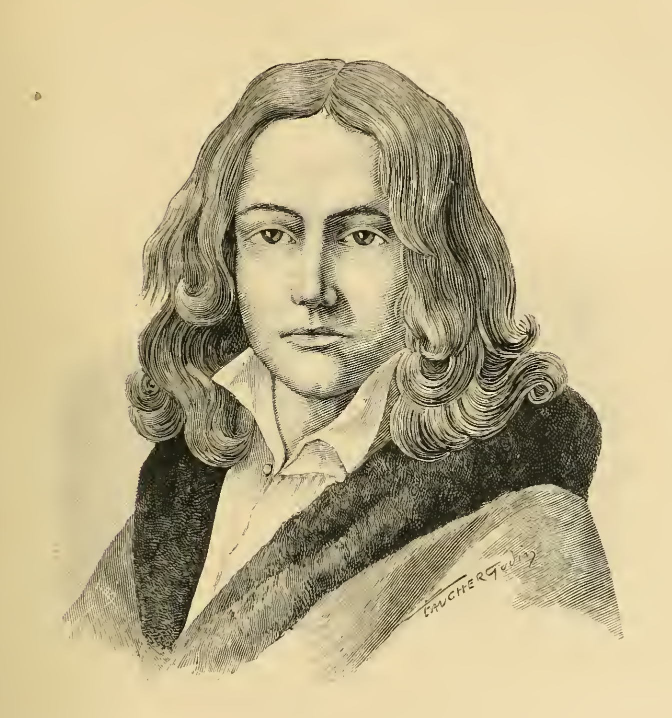
Quinze pages sont tout ce qui reste des souvenirs d'une vie féconde en fortunes diverses : pas un mot qui puisse y rappeler la moindre louange, pas un mot qui indique le plus léger blâme contre des adversaires.

Le Vivier. LOUIS DUMOLIN.

BIBLIOGRAPHIE

M. DE MONTBEL, *Le comte de Marnes. Notice sur son exil, son caractère, sa mort et ses funérailles.* Versailles, 1845, in-8°. — A. NETTEMENT, *Vie de Marie-Thérèse de France.* 1859, in-8°. — IMBERT DE SAINT-AMAND, *La duchesse d'Angoulême et les deux Restaurations. Les dernières années de la duchesse de Berry,* 2 vol. in-12. — ANTOINE, *Vie de Louis XVIII.* — DELANDINE DE SAINT-ESPRIT, *Vie de S. A. R. Charles-Ferdinand d'Artois.* — NETTEMENT, *Histoire de la Restauration.* — VILLENEUVE, *Charles X et Louis XIX en exil,* 1889, in-8°

LES CONTEMPORAINS



ADELBERT DE CHAMISSO (1781-1838)

I. LA FAMILLE DE CHAMISSO EN EXIL — ADELBERT DEVIENT PAGE DE LA REINE DE PRUSSE — IL EST NOMMÉ OFFICIER DE L'ARMÉE PRUSSIENNE — SON RETOUR EN FRANCE

Chamisso n'est guère connu en France que par sa *Merveilleuse histoire de Pierre Schlemihl, l'homme qui a perdu son ombre*, ouvrage qui fut traduit de l'allemand dans presque toutes les langues de l'Europe. On ignore généralement que l'Allemagne le range au nombre de ses meilleurs poètes, qu'il fit un voyage autour du monde et qu'une île porte son nom. Sa vie agitée, ses malheurs et surtout son origine française auraient dû, cependant, attirer davantage sur lui l'attention de ses concitoyens.

Louis-Charles-Adélaïde ou Adelbert de Chamisso naquit au château de Boncourt, en Champagne, près de Sainte-Menehould, le 30 janvier 1781. Sa famille était de noblesse ancienne et illustre (1). Il était le

(1) Un ancien document, datant de 1305, parle d'un Gérard de Chamisso, « sire et chevalier de la châtel-

cinquième fils de Louis-Marie comte de Chamisso, vicomte d'Ormand, capitaine au « Royal étranger cavallerie », et de Marie-Anne de Gargan. Les orages de la Révolution atteignirent le nid familial de Boncourt, et le jeune Adelbert prit avec ses parents le chemin de l'exil.

C'est aux Pays-Bas, à la ville de Liège, qu'ils allèrent demander un asile. Le chef de la famille s'enrôla dans l'armée du maréchal de Broglie, qui le nomma lieutenant-colonel; il fut de ceux qui, avec l'aide des étrangers, tentèrent d'enrayer les terribles excès de la révolution.

Cette circonstance détermina sans doute les Chamisso à fuir plus loin lorsque l'on vit s'avancer, en 1794, l'armée de Pichegru, le futur conquérant de la Hollande. En 1795, nous retrouvons les émigrés de Boncourt à Wurtzbourg, puis à Bayreuth. Adelbert et ses deux frères Hippolyte et Charles apprenaient alors la peinture afin de se créer une position. Ces deux derniers avaient noblement fait leur devoir à la fameuse journée du 10 août; Charles fut même blessé en défendant le roi. Louis XVI, dans sa reconnaissance, lui donna une de ses épées et plus tard il le recommanda à son frère, qui devint Louis XVIII, par cette lettre :

« Je recommande à mon frère M. de Chamisso un de mes fidèles serviteurs : il a plusieurs fois exposé sa vie pour moi.

» *Signé :* Louis. »

En 1796, les Chamisso vinrent, avec la permission du roi, Frédéric-Guillaume II, se fixer à Berlin. Ils ne restèrent pas longtemps réunis dans cette ville; Hippolyte et Charles se rendirent à Saint-Pétersbourg, pour y exercer la profession à laquelle leurs études de peinture les avaient préparés : la famille était ruinée, il fallait songer à se procurer des ressources. Quant au jeune Adelbert, on avait d'abord eu l'intention de le faire travailler à la manufacture de porcelaine de Berlin, mais, un beau jour, la reine de Prusse lui fit proposer de l'admettre parmi ses pages. Cette reine était la belle et vaillante Louise de Prusse, qui, plus tard, parcourut les campagnes à cheval pour exciter, par sa chaleureuse parole, les paysans à s'enrôler pour la défense de leur patrie envahie par les Français. Les gravures ont, bien des fois, popularisé en Allemagne la figure de cette princesse animée d'un ardent patriotisme. Elle se montra pleine de bonté à l'égard d'Adelbert; voyant en lui un vif désir d'apprendre, elle lui fit donner des leçons qui lui permirent de suivre les cours du collège français de Berlin. On y étudiait, outre le français et l'allemand, le latin et le grec. Le zèle de l'enfant lui permit de faire de rapides progrès, et il fut cité parmi les bons élèves de rhétorique et de philosophie, comme en témoigne le palmarès de 1798. — En cette même année, il entra dans l'armée prussienne, et, dès le 29 janvier 1801, le roi le nomma lieutenant au régiment d'infanterie de Goetze, qui tenait garnison à Berlin.

Cependant, l'homme de génie qui avait rendu à la France ses prêtres et ses autels y avait aussi rappelé les émigrés. Peu après la nomination d'Adelbert, ses parents, profitant du décret de Bonaparte, rentrèrent en Champagne. Leur fils avait, assurément, un grand désir de les y suivre, mais la reconnaissance le retint dans sa patrie d'adoption. En 1802, il retourna toutefois en France, pour accomplir une douloureuse mission : il devait accompagner son frère Eugène, qui était tombé gravement malade, et il eut la douleur de le voir s'éteindre peu après son retour dans la maison paternelle. Un congé avait été accordé au jeune officier et il resta toute une année dans sa famille.

Après ce temps, Chamisso rejoignit son poste : il utilisait ses loisirs en se livrant à l'étude et eut même le courage de continuer à apprendre le grec. Il cultivait également les sciences, toutefois sa mère, préférait pour lui la littérature : « Donnez-vous

---

lenie de Chamisso ». Le grand père de Charles-Adelbert, Robert de Chamisso, épousa en 1737 une demoiselle de Moncourt, et devint allié au douzième degré des rois de France, d'Espagne et de Naples.

à la littérature, lui écrivait-elle de France, elle amuse l'esprit (et c'est de cela surtout que vous avez besoin) et l'orne de passe-temps agréable..... mais surtout conservez vos principes religieux » (1). Chamisso voulut suivre le conseil de sa mère : en 1805, il fonda de concert avec Varnhagen un *Almanach des Muses*, qui parut pendant plusieurs années.

La Sainte Écriture intéressait également le jeune officier. « J'ai lu l'Écriture avec soin et une grande édification, écrivait-il un jour; j'ai lu l'Évangile de saint Mathieu et je le compare à celui de saint Jean. »

Chamisso ne se départit jamais de sa nature studieuse, qu'il tînt garnison à Hanovre ou à Berlin. « Mon Homère avance à grands pas, écrivait-il à de la Foye; j'en suis au quatrième chant, et je dois le lire couramment en six semaines. »

Cependant, les soldats prussiens eurent, à leur tour, à se mesurer avec les troupes de Napoléon; la victoire d'Iéna, remportée le 14 octobre 1806, et celle d'Auerstædt, où s'immortalisa Davout (2), gagnée le même jour, nous ouvraient la route de Berlin, et Napoléon s'écriait avec vérité : « Soldats! les forêts, les défilés de la Franconie, la Saale, l'Elbe, que nos pères n'eussent pas traversés en sept ans, nous les avons traversés en sept jours; nous avons précédé à Berlin la renommée de nos victoires..... »

Heureusement pour le jeune Français, il n'eut pas à tirer l'épée contre ses compatriotes, — il fut fait prisonnier à Hameln, ainsi que la garnison de cette ville.

« Il serait peut-être trop sévère, dit Ampère, de lui faire un reproche d'avoir consenti à porter les armes contre les Français : on doit se rappeler qu'il avait quitté la France à neuf ans, que la reconnaissance et l'honneur l'attachaient au pays qui lui avait donné du pain et une épée. Mais, quelque jugement que l'on porte sur le parti qu'avait pris Chamisso, ou plutôt que sa destinée avait pris pour lui, on doit rendre justice à la noble douleur dont il fit preuve lors de la reddition trop prompte d'une place (Hameln), qu'il eût voulu défendre. Dans une longue lettre, il raconte et déplore une faiblesse contre laquelle il proteste énergiquement; il voit dans cette honte qu'il subit avec rage et désespoir une punition du rôle qu'il avait accepté, après bien des combats, avec répugnance et avec un sombre pressentiment ».

C'est donc comme prisonnier de guerre qu'il revint une seconde fois en France, mais, hélas! avant qu'il ait atteint le seuil paternel, son père et sa mère avaient cessé de vivre : le premier était mort le 24 octobre 1806, et, le 3 novembre, sa femme le suivait dans la tombe. Arrivé à Paris en décembre, Adelbert ne put s'y plaire et se retira à Vertus, en Champagne. Environ un an après, à l'automne de 1807, il revint à Berlin où il obtint son congé avec le grade de premier lieutenant. Libre de ses engagements envers l'armée prussienne, il regagna la France, et cette fois, consentit à vivre à Paris où il fit la connaissance de deux Allemands : celle du poète Uhland et celle de l'écrivain Schlegel, qui le mit, plus tard, en relations avec Mme de Staël. Sainte-Beuve (1) nous a rapporté que Schlegel — précepteur des enfants de Mme de Staël — se faisait passer pour un ami de la famille.

II. Séjour de Chamisso à Napoléonville, puis à Coppet auprès de Mme de Staël — Il se fixe en Prusse — Étudiant en médecine

Chamisso n'avait pas de position, en France, aussi se montra-t-il d'abord très heureux d'être nommé, en 1809, professeur de latin et de grec au lycée de La Roche-sur-Yon, qui s'appelait alors Napoléonville.

Mais bientôt, ne se sentant pas de goût pour l'enseignement il renonça à sa place et fut reçu quelque temps chez M. de Ba-

(1) Texte cité en français au milieu de la lettre écrite par Chamisso en allemand à de la Foye.

(2) Voir *Contemporains :* Napoléon, nos 176-181, Davout, no 85.

(1) Sainte-Beuve. Voir *Contemporains*, no 152.

rante, le futur historien des *Ducs de Bourgogne*, alors préfet de la Vendée : celui-ci employa l'ex-lieutenant à des traductions allemandes, puis en septembre 1811, nous le trouvons auprès de Mme de Staël, à Coppet, sur les bords de ce lac Léman, qui attira tant de poètes, près de ce rivage où, quelques années plus tard, Lamartine entrevit la figure « pâle et fantastique » de lord Byron (1). Brillante était alors la cour de Mme de Staël. « Ici (Coppet, 31 août 1811), écrivait Sismondi, notre société est des plus brillantes : rien moins que deux Montmorency et Mme Récamier (2) ».

« Chamisso, dit Ampère, Chamisso avec sa rudesse, sa sauvagerie et sa pipe, faisait une singulière figure dans cette société spirituelle, élégante, qu'était la société de Coppet : pourtant, on appréciait l'élévation de son âme, la simplicité de son cœur, l'originalité de son esprit. Pour lui, il était là un peu étonné, un peu contraint et à demi séduit, comme un Scythe dans Athènes. »

« Mme de Staël, disait-il, est un être extraordinaire. Elle réunit le sérieux allemand, l'ardeur méridionale, les manières françaises. Le sentiment de la peinture lui manque; la musique est tout pour elle; elle ne vit que dans les sons; il faut qu'on fasse de la musique près d'elle quand elle écrit. Mme de Staël est également enthousiaste de la chevalerie et de la liberté. Elle est du grand monde et franche aristocrate; elle le sait elle-même, et tout ce qu'elle sait elle le dit à ses amis. C'est un personnage de tragédie..... Il lui faudrait au moins entendre le bruit des voitures de Paris : elle dépérit dans cet exil. »

En 1812, Chamisso entreprit quelques excursions en Suisse: il y rassembla de nombreuses plantes pour son herbier. Lorsqu'il apprit que Mme de Staël allait quitter Coppet pour Vienne, il vint lui dire qu'il se ferait un chevaleresque devoir de la suivre jusqu'en cette ville avec Schlegel. Il n'osa plus ensuite revenir en France, redoutant après son séjour auprès de Mme de Staël, d'être mal vu du gouvernement français.

« En effet, dit Ampère, la persécution qui s'acharnait sur une femme de génie venait de frapper deux personnes qui lui étaient bien chères : coupables de leur courageuse amitié, Mme Récamier et M. Mathieu de Montmorency avaient été exilés pour n'avoir pas fui son exil. » Aussi Chamisso reprit-il le chemin de Berlin vers qui « un charme particulier le rappelait ». Il était, d'ailleurs, comme l'a fait observer Hitzig, allemand par sa nature et son caractère.

Un frère et une sœur d'Adelbert restèrent définitivement en France. Son frère Charles, né en 1774, fut, en 1814, nommé sous-préfet de Sainte-Menehould et, en 1817, préfet du Lot; il mourut en 1824; sa sœur Louise épousa M. d'Engente, dont la famille était originaire des environs de Bar-sur-Aube; elle mourut en 1846 (1).

Mais que ferait-il pour gagner sa vie? Il prit une résolution énergique : il étudierait la médecine ! Le 17 octobre 1812, il se fit inscrire comme étudiant à la Faculté de Berlin.

Chamisso avait alors trente-deux ans; il fallait assurément un certain courage pour commencer si tard à se familiariser avec la physique, la chimie, l'anatomie, etc.; mais il ne se rebuta point.

Cependant, en 1813, de graves événements agitèrent l'Europe entière : partout l'on courait aux armes : volontiers, il l'a dit lui-même, il eut repris son épée s'il s'était agi de combattre contre d'autres nations que la France ou la Prusse; il souffrait de ne pouvoir offrir son dévouement à l'un ou à l'autre de ces deux pays : « Non, s'écriait-

(1) Lamartine, lord Byron. Voir *Contemporains*, nos 57 et 8.

(2) Lettre de Sismondi, citée par Sainte-Beuve. *Nouveaux lundis*, t. II.

(1) Il nous paraît intéressant de signaler qu'il existe encore en France une branche de la famille de Chamisso : trois des fils de Louis-Gabriel de Chamisso (né au château de Villers en Champagne, en 1784) ont servi dans l'armée française. Son petit-fils, Louis de Chamisso, fut, en 1870, officier de mobiles. Sa fille épousa son cousin M. d'Engente, ancien officier de l'armée française, qui, en 1870, bien qu'âgé de plus de cinquante-cinq ans, demanda à faire la campagne et mourut à la suite des fatigues et des privations de la guerre.

il, ce temps n'a pas d'épée pour moi! »

Non seulement il souffrait de ce triste état de choses, mais il n'avait pas de position, et son peu de fortune l'avait obligé à renoncer à un mariage qu'il avait projeté avec une Française habitant Berlin : Cérès Duvernay. L'affection que lui témoignaient quelques Berlinois fut sa seule consolation Il comptait, en effet, à Berlin, plusieurs amis : c'était de la Foye et Lamotte Fouqué, l'auteur d'*Ondine*, tous deux d'origine française, puis Varnhagen, et enfin et surtout Jules-Edouard Hitzig. « O mon Edouard, ô mon frère », dit-il parfois dans les lettres qu'il envoya à ce dernier pendant son voyage autour du monde. Dans une missive qu'il lui adressa du Chili, il traduit l'émotion qu'il éprouve en songeant à lui par ces vers d'Homère : « Tu es pour moi un père et une mère, toi qui étais déjà mon frère. »

III. « L'HISTOIRE MERVEILLEUSE DE PIERRE SCHLEMIHL, L'HOMME QUI A PERDU SON OMBRE. »

En 1814 Chamisso, afin d'amuser la femme et les enfants de Hitzig, composa l'histoire de *Pierre Schlemihl*. Il s'agit d'un jeune homme pauvre à la recherche d'une position sociale. Muni d'une lettre de recommandation, il se présente chez M. John, qu'il trouve dans son jardin entouré de quelques amis. Aux moindres désirs exprimés par les uns ou les autres un mystérieux personnage, vêtu de gris, tirait de sa poche toutes sortes d'objets de plus en plus volumineux, d'abord un télescope, puis un tapis, puis une tente : « Déjà, j'étais frappé d'une secrète horreur et je frissonnais involontairement — dit Schlemihl, — que devins-je lorsque je vis l'homme gris tirer trois chevaux de sa poche, oui, trois beaux chevaux noirs, à tous crins, sellés et bridés! » Schlemihl, frissonnant d'horreur, ne put supporter plus longtemps l'effroi que lui inspirait « l'homme en habit gris »; il quitta la société, mais l'homme le suivit pour lui proposer un bien étrange marché : il lui offrait la bourse inépuisable de Fortunatus en échange de..... son ombre ».

Pierre accepta, mais, en maintes circonstances, il éprouva l'utilité de cette chose à laquelle il n'attachait aucune importance : « J'approchais, de la porte de la ville, lorsque j'entendis crier derrière moi : « Jeune homme! eh! jeune homme ; écoutez donc! » Je me retourne et j'aperçois une vieille femme qui me dit : « Prenez donc garde, monsieur, vous avez perdu votre ombre. »..... A la barrière, la sentinelle répéta la même observation : « Où donc celui-ci a-t-il laissé son ombre? » Des femmes, à quelques pas de là, s'écrièrent : « Jésus, Marie! le pauvre homme n'a point d'ombre. » Ces propos commencèrent à me chagriner..... J'arrivai, pour mon malheur, dans un carrefour, au passage de la grand'rue, au moment où les polissons sortaient de l'école. Un maudit petit bossu, — je crois le voir encore, — remarqua d'abord ce qui me manquait, et me dénonça par de grands cris à la bande écolière du faubourg, qui se mit sans façons à me jeter des pierres et de la boue. »

Les malheurs de Schlemihl ne faisaient que commencer. Dans une certaine ville, sa richesse l'avait fait passer pour le comte Pierre. Il était sur le point d'épouser Mina, la fille de l'inspecteur des forêts, mais un de ses domestiques Rascal devait le trahir. Il commença par demander insolemment son congé.

« Une discussion très animée qui s'était élevée dans mon antichambre me réveilla de bonne heure. Je prêtai l'oreille. Bendel défendait ma porte. Rascal ripostait qu'il ne recevrait pas d'ordres de lui et qu'il voulait entrer dans ma chambre. L'excellent Bendel lui représentait que si de telles paroles arrivaient à mes oreilles, il pourrait perdre une si bonne place. Rascal menaçait de porter la main sur lui, s'il lui barrait plus longtemps le passage.

» Je m'habillai à la hâte, et, ouvrant brusquement la porte, j'apostrophai Rascal :

— Que veux-tu, coquin?

» Il fit deux pas en arrière et répondit avec le plus grand sang-froid :

— Vous supplier humblement, Monsieur le comte, de me faire voir enfin votre ombre; tenez, le soleil luit dans la cour.

» Je fus comme frappé de la foudre. Longtemps je ne pus recouvrer l'usage de la parole.

— Un valet, insulter son maître!.....

» Il m'interrompit:

— Un valet peut être un fort honnête homme et ne pas vouloir servir un maître qui n'a pas d'ombre. Je donne mon congé.

» Il fallut changer de ton.

— Mais Rascal, mon cher Rascal, qui t'a mis en tête cette malheureuse idée, comment peux-tu croire?.....

» Il continua avec la même impertinence :

— Il y a des gens qui prétendent que vous n'avez pas d'ombre. Bref, vous me montrerez votre ombre ou je vous quitterai.

» Bendel, pâle et tremblant, mais plus maître de sa personne, me fit signe. J'eus recours à l'or, mon souverain remède. Rien n'y fit. Il le jeta à mes pieds:

— Je n'accepte rien d'un homme sans ombre.

» Il me tourna le dos et sortit lentement de ma chambre, le chapeau sur la tête, en sifflant une chanson.

» Bendel et moi nous restâmes comme pétrifiés et nous le suivîmes des yeux, stupéfaits et immobiles.

» La mort dans l'âme, je me décidai enfin à dégager ma parole et à paraître, comme un malfaiteur devant ses juges, dans le jardin de l'inspecteur. Je me rendis sous le sombre berceau auquel on avait donné mon nom et où l'on devait m'attendre comme de coutume. La mère vint toute joyeuse à ma rencontre. Mina était assise blanche et belle comme la première neige qui souvent en automne couvre les dernières fleurs pour se fondre aussitôt en eau amère. L'inspecteur, un papier à la main, arpentait le terrain à grands pas. Il semblait se contraindre avec effort, pâlissait et rougissait tour à tour. Son agitation se peignait sur sa physionomie d'ordinaire impassible. Il vint à moi au moment où j'entrais et me dit d'un ton saccadé qu'il désirait avoir avec moi un entretien particulier.

» Le sentier qu'il m'invita à prendre avec lui conduisait à un endroit du jardin où le soleil donnait en plein. Je m'affaissai silencieux sur un siège, et il se fit un long silence que la bonne mère elle-même n'osa rompre.

» Cependant, l'inspecteur continuait à marcher sous le berceau d'un pas fiévreux; tout à coup il s'arrêta devant moi, consulta le papier qu'il tenait à la main, et me demanda, clouant sur moi son regard:

— Est-il vrai, Monsieur le comte, qu'un certain Pierre Schlemihl ne vous est pas inconnu?

» Je gardai le silence.

— Un homme si distingué, d'un si noble caractère, de tant de talent.....

» Il attendait une réponse.

— Et si j'étais moi-même cet homme?

— Un homme qui a perdu son ombre, interrompit-il vivement.

— O mes pressentiments, mes pressentiments! s'écria Mina. Oui, je le sais depuis longtemps; il n'a pas d'ombre!

» Je voulus adresser encore une parole à Mina, mais elle se serra en sanglotant contre sa mère. Celle-ci me signifia silencieusement de m'éloigner. Je partis en chancelant, et il me sembla que le monde se fermait derrière moi.

» Échappé à la bienveillante tutelle de Bendel, je parcourais au hasard les forêts et les champs. La sueur inondait mon visage, des sons rauques s'échappaient de ma poitrine, le délire s'emparait de moi.

» Je ne sais combien de temps cette course pouvait avoir duré, quand, sur une bruyère ensoleillée, je me sentis tiré par la manche. Je m'arrêtai et me retournai; c'était l'homme à la capote grise. »

Il lui proposa de lui vendre son âme pour rentrer en possession de son ombre Schlemihl refusa énergiquement. Un jour, l'homme gris le rendit invisible, et le transporta dans le jardin de l'inspecteur des forêts, où il lui fit voir Rascal, sur le point d'épouser Mina... Malgré cette rude

épreuve et cette habile tentation, Schlemihl s'indigna à la pensée de vendre son âme, et, s'éloignant, jeta la bourse de Fortunatus dans un abîme.

Il se trouva donc sans ombre et sans argent. Qu'allait-il devenir? Il avait cependant encore quelques pièces d'or en poche. Il acheta une paire de bottes.

« Je n'avais pas encore fait deux cents pas (c'est Pierre Schlemihl lui-même qui parle), lorsque je m'aperçus que je n'étais plus dans le chemin; je le cherchai des yeux. Je me trouvais au milieu d'une antique forêt de sapins, dont la cognée semblait n'avoir jamais approché. Je pénétrai plus avant; je ne vis plus autour de moi que des rochers stériles, dont une mousse jaunâtre et aride revêtait la base, et dont les sommets étaient couronnés de glace et de neige. L'air était extrêmement froid. Je regardai derrière moi, la forêt avait disparu. Je fis encore quelques pas; le silence de la mort m'environnait. Je me trouvai sur un champ de glace, qui s'étendait à perte de vue autour de moi. L'air était épais; le soleil se montrait sanglant à l'horizon. Je ne comprenais rien à ce qui m'arrivait. Le froid qui me gelait me força de hâter ma marche. J'entendis le bruissement éloigné des flots; encore un pas, et je fus aux bords glacés d'un immense océan. Je voulus suivre cette rive; je revis des rochers, des forêts de bouleaux et de sapins, puis des déserts. Je continuai un instant à courir; la chaleur devint étouffante. Je regardai autour de moi: j'étais au milieu des rizières et des riches cultures. Je m'assis sous l'ombre d'une plantation de mûriers; je tirai ma montre, il n'y avait pas un quart d'heure que j'étais sorti du bourg; je croyais rêver; je me mordis la langue pour m'éveiller, mais je ne dormais pas. Je fermai les yeux pour rassembler mes idées. Les syllabes d'un langage qui m'était tout à fait inconnu frappèrent mes oreilles. Je levai les yeux: deux Chinois (la coupe asiatique de leur visage me forçait d'ajouter foi à leur costume), deux Chinois m'adressaient la parole. Je me levai et reculai de deux pas; je ne les revis plus. Je crus reconnaître les productions de l'Asie et des Indes Orientales. »

A n'en pas douter, Pierre Schlemihl avait acheté des bottes de sept lieues. Il s'en servit pour s'occuper, dans tous les pays du monde, d'histoire naturelle: il allait du pôle à l'équateur en quelques minutes. La science fut pour lui une consolation dans le malheur.

Telle est cette fameuse histoire qui fut accueillie avec un vif sentiment de curiosité, lorsqu'elle parut, traduite dans toutes les langues de l'Europe.

M. N. Martin (1) appelle ce récit fantastique, un « inimitable caprice ». Il eût suffi pour assurer la célébrité à Chamisso. En effet, ce conte, bien qu'il soit de peu d'étendue, est des plus remarquables à cause du naturel « avec lequel sont rapportés les faits les plus merveilleux, à cause du pathétique des situations, de l'intérêt bien ménagé et soutenu jusqu'au bout ».

M. N. Martin ajoutait que cet ouvrage, au style si varié, faisait ranger son auteur parmi les romantiques.

Bien des critiques littéraires ont, depuis, cherché la clé de ce récit énigmatique. La critique allemande s'est arrêtée, dans les derniers temps, à une interprétation fort simple, et qui, suivant G. Kœll, paraît être la seule juste: Pierre Schlemihl ne serait autre que Chamisso lui-même, et l'ombre perdue représenterait la patrie perdue.

Suivant Heinrich, on a tort de vouloir chercher des allusions dans ce récit de pure imagination.

IV. VOYAGE DE CHAMISSO AUTOUR DU MONDE (2)

Pour faire diversion aux chagrins que lui causait l'état de guerre entre la France et la Prusse, Chamisso désirait vivement s'éloigner momentanément au moins, du

(1) N. MARTIN. — *Les poètes contemporains de l'Allemagne*, t. Ier.

(2) Raconté par Chamisso dans son journal intitulé: *Reise ùm die Welt*. (La première édition parut à Weimar en 1821).

théâtre où se déroulaient ces drames qui lui étaient si pénibles. Comme *Childe-Harold* il voulait parcourir le monde :

. . . . Tout pays me plaira,
Que m'importe! pourvu qu'il ne soit plus le mien!

Il aurait pu dire « les miens », car son cœur était partagé entre la France et la Prusse. Il avait d'abord eu le désir de partir pour le Brésil avec le prince Maximilien de Neuvied, quand un journal lu par hasard, lui apprit que le capitaine russe Othon de Kotzebue, fils du poète, s'apprêtait à faire le tour du monde et à chercher un passage libre au nord du détroit de Behring. Muni de lettres de recommandations de Lichtenstein et d'autres professeurs, Chamisso fut agréé comme naturaliste de l'expédition. Il rejoignit à Copenhague le *Rurick*, navire de Kotzebue, et s'embarqua le 9 août 1815.

Il devait naviguer pendant trois années.

Le *Rurick* se rendit d'abord à Plymouth ; de là, il gagna Ténériffe, puis le Brésil, le cap Horn et le Chili. « Pendant trois mois et onze jours, écrivit Chamisso, nous ne jetâmes l'ancre qu'une seule fois, à l'île de Pâques, et pendant ce laps de temps nous ne rencontrâmes aucun navire européen. »

Le 16 mars 1816, le bâtiment atteignit l'île Vaïhu ou de Pâques, ainsi nommée parce que le navigateur hollandais Roggeven l'avait découverte le jour de Pâques (6 avril 1772). Une civilisation plus avancée semble avoir régné autrefois dans cette île, et Cook a décrit les statues gigantesques qui s'y trouvaient : elles étaient coiffées d'un bloc de pierre présentant quelque ressemblance avec le *psenth*, coiffure des dieux égyptiens. Il paraît que ces monuments avaient été élevés à la mémoire d'hommes considérables. Kotzebue, à son passage, vit malheureusement, ces statues abattues de leurs piédestaux. Tout près de la *baie de Cook*, où s'arrêta le *Rurick*, il aperçut un grand nombre de piliers hauts de trois à quatre pieds, construits d'une seule pierre et surmontés d'une dalle de couleur blanche.

A l'arrivée du *Rurick*, les insulaires étaient rassemblés en grand nombre sur le rivage. Plusieurs se jetèrent à la nage et apportèrent des bananes, des ignames, des cannes à sucre qu'ils échangèrent contre du fer. Chamisso a décrit avec enthousiasme l'enchantement que produisit sur lui cette île « où se dessinaient de belles collines », où croissait « une agréable verdure ». Pour la première fois il entrevoyait l'Océanie, ses paysages et ses habitants. « O mon Édouard, écrit-il à Hitzig, je me réjouis comme un enfant..... Mais bientôt il fallut partir et l'île disparut dans la mer comme un rêve..... »

Le 20 avril 1816, les navigateurs eurent la joie de découvrir l'île Otdia ou Romanzoff. Chamisso nous donne sur elle ce simple détail : « C'est la seule île du groupe Marshall où nous ayons remarqué des cocotiers. »

« Comme nous avions découvert Otdia les premiers, dit Choris dessinateur de cette expédition, nous crûmes pouvoir lui donner le nom de Romanzoff, le protecteur éclairé des arts et des sciences qui avait entrepris à ses frais notre expédition.

» Ayant débarqué dans cette île, nous y avons trouvé à peu près 80 habitants des deux sexes, y compris les enfants : c'est la plus forte population que nous ayons rencontrée dans ce groupe. Nous avons ensuite calculé qu'elle ne s'élève en totalité qu'à 150 personnes.

» La coutume d'échanger son nom comme marque d'amitié existe là aussi bien que dans la plus grande partie des îles du Grand Océan. Larik changea de nom avec M. Kotzebue ; un autre insulaire, nommé Laghidiak, donna le sien à M. Chamisso. Chacun de nous prit de même le nom d'un insulaire qui se disait son ami. C'eût été, une grande impolitesse de donner à M. Chamisso son vrai nom en présence de Laghidiak et, par conséquent, de ne pas appeler celui-ci Chamisso dans le même cas. »

Le 30 avril, le *Rurick* arriva en vue des îles *Penrhyn*, ainsi nommées parce que le capitaine Sever, commandant le navire de ce nom, les découvrit. Toutefois, il était donné à Kotzebue de les visiter pour la

première fois : elles passaient pour inhabitées et « formant presque un arc de cercle et liées les unes aux autres par des bancs de corail ». Ce fut une agréable surprise pour les navigateurs, lorsque, de loin, à l'aide de télescopes, ils aperçurent des habitants sur le rivage.

Kotzebue rapporte à ce sujet quelques détails pittoresques.

Lorsque les sauvages, furent à peu près à une vingtaine de brasses du *Rurick,* ils s'arrêtèrent et se mirent à entonner un chant lamentable; puis ils s'approchèrent tout-à-fait de nous, mais sans vouloir monter à bord. Ce fut alors entre eux et nous un commerce d'échange : ils n'avaient point de comestibles, mais ils nous vendirent des ustensiles et des armes contre des clous et des morceaux de fer. Nous leur jetions une corde à laquelle ils attachaient



« LA FILLE DES GÉANTS », LÉGENDE MISE EN VERS PAR CHAMISSO

avec confiance ce qu'ils avaient, et ils attendaient patiemment que nous leur envoyions de la même manière le contre-échange. Ils s'enhardirent cependant peu à peu et cherchaient à voler tout ce qui était à leur portée, sans s'embarrasser de nos défenses, puis se firent des menaces : un coup de fusil tiré en l'air en vint à bout. « Les sauvages se jetèrent à la mer, et y restèrent plongés pendant assez longtemps, en sorte que le plus profond silence succéda tout à coup à leurs cris, et que la mer semblait les avoir engloutis. Ils reparurent les uns après les autres, au bout de quelques secondes, quand ils furent assurés que la détonation qui les avait effrayés n'avait fait de mal à aucun d'entre eux. »

Dans les premiers jours de mai, de nombreux oiseaux firent leur apparition : une hirondelle de mer (*sterna stolida*) fut capturée sur le vaisseau. « On la laissa partir, dit Chamisso, avec un morceau de parchemin

portant la date du jour et le nom du navire. L'arrivée d'un tel message sur le vaste océan pouvait réjouir d'autres marins. Un pélican se laissa prendre également, dans la mer de Chine. »

Le 11 mai, l'équateur fut franchi; le 12, on harponna pour la première fois un dauphin. « Ce plat inattendu fut le bienvenu. »

« Le 19, dit Chamisso, tandis que nous cherchions les îles Mulgraves, un vent violent déchira la voile et causa des avaries aux cordages. A un certain moment, le capitaine fut blessé à la tête par un débris détaché de la mâture et tomba étourdi. L'effroi se répandit parmi nous, mais, heureusement, cet accident n'eut pas de suites.

« Nous aperçûmes le 21 un rivage verdoyant appartenant au groupe Nord des îles Radack.

« Le lendemain, deux magnifiques canots chargés de naturels s'avançaient vers nous. Ils nous invitaient à nous rendre à terre. Une de nos barques fut mise à la mer, j'y descendis avec Gleb Simonovitch et Login Andrevitch (Choris), et nous ramâmes vers les naturels. Mais ceux-ci s'éloignèrent malheureusement ».

Le *Rurick* se dirigea ensuite vers le détroit de Behring, où, pour la première fois, Chamisso mit le pied sur le sol russe à *Saint-Pierre* et *Saint-Paul;* les navigateurs s'arrêtèrent sur les côtes de la Sibérie et de l'Alaska. Au nord-est de la côte de l'Alaska, une baie porte encore aujourd'hui le nom de *Kotzebue Sund;* et l'on y remarque l'île d'*Escholtz* et l'île de *Chamisso;* cette dernière n'est, comme l'a pittoresquement dit lui-même l'auteur de Pierre Schlemihl, qu' « un nid de rochers ».

Chamisso, dans son voyage, parle peu de lui-même; voici cependant une anecdote qui le concerne. Un soir, près d'une île du détroit de Behring, retentit partout avec angoisse sur le navire ce cri : « *Où est le Dr Escholtz.....?* » On l'attendait vainement : il était allé à terre pour botaniser. Qu'était-il devenu? était-il tombé dans quelque précipice? avait-il été massacré? On se posait ces questions avec la plus vive inquiétude. Le poète insiste pour être de ceux qui partent à la recherche du docteur : il veut aller, s'il en est temps encore, au secours de celui qui partageait avec lui les périls de la mer et se livrait parfois aux mêmes travaux scientifiques. Quelques Aléoutiens les accompagnent. On cherche, on appelle, on tire des coups de pistolet : c'est peine perdue! Un effrayant silence plane sur ces tristes lieux : voici un ravin où l'infortuné docteur a dû périr..... « Je n'ai jamais pu comprendre, dit Chamisso, comment je suis revenu de cette marche difficile sur le terrain en pente, alors que des pierres roulaient sous mes pieds et que l'obscurité régnait, rendant ces lieux plus affreux encore. Un coup de canon du *Rurick* rappelle le naturaliste et les marins désolés..... Ils reviennent au navire; le Dr Escholtz était là depuis longtemps! « Je pus enfin, dormir tranquille, après tant de dangers et d'émotions! » Et, puis, recommença la vie monotone à bord.

« La vie extérieure y est uniforme et vide comme la plane étendue de l'Océan et le bleu du ciel qui s'appuie sur les vagues. Rien à raconter, point d'événement, point de journal. Le repas lui-même, qui, sans varier jamais, revient deux fois partager chaque journée, est un ennui plus qu'un plaisir. Il n'y a aucun moyen de se séparer, de s'éviter, d'expliquer un malentendu. Qu'un ami, au lieu du bonjour auquel nous sommes accoutumés, nous dise : *Comment vous portez-vous?* l'on rumine sur cette nouveauté et l'on s'enfonce dans un noir souci; car, pour mettre la conversation sur ce point, il n'y a pas de place sur le vaisseau. Chacun, tour à tour, se livre à la mélancolie. »

Après avoir fait voile pour la Californie et touché à San Francisco, le *Rurick* prit sa route vers les îles Sandwich. .

Le 22 novembre, le navire s'approcha d'Hawaï. Un peuple nombreux, en armes, était rassemblé sur la grève. Sur une terrasse élevée se tenait le roi Tameiameia, revêtu du rouge *moro* et du noir *tapa;*

il portait des chaussures et un chapeau donnés par quelque Européen. « Nous débarquâmes, le monarque s'informa du but de notre expédition et nous fit offrir un porc cuit. Il nous fit le meilleur accueil. Trois hommes célèbres : Tameiameia, sir Joseph Byanks, Lafayette (1) m'ont serré la main en des circonstances différentes : C'est là un honneur dont je me vante. »

Un jour, le dessinateur Choris voulut esquisser le portrait du roi. Celui-ci désira faire quelque toilette pour la circonstance : il revêtit une chemise blanche et un gilet rouge; il ne mit pas de veste, car il se trouvait gêné dans un tel vêtement. Pendant ce temps, Escholtz et Chamisso partirent pour botaniser, accompagnés par un noble de la suite de Tameiameia. Une foule plutôt ironique que menaçante les entoura bientôt. « Un géant, dit Chamisso, brandit en riant sa lance au-dessus de ma tête, puis il me serra la main, avec un salut amical, en s'écriant : *Arocha!* (la main). Ce premier jour, nous ne fîmes pas un grand butin de plantes, toutefois nous étions heureux de pouvoir étudier enfin la végétation des îles Sandwich. Je trouvai, pour ma part, une *cypéracée*. Je le criai de loin au docteur. Notre guide, voyant ma joie, mit une poignée d'herbe sur sa tête, puis se mit à danser comme un pantin en criant : *Kuperake! Kuperake!* »

« Le 20 janvier 1817, nous fûmes de nouveau en vue de l'île d'Otdia, où habitait Rurick. Le 22, nous donnâmes à Lagediack deux porcs et deux poules, les dernières qui nous restaient; mais ces animaux périrent malheureusement..... Le 30, Lagediack nous invita à dîner. Pendant le repas on entonna en notre honneur des chants où nos noms étaient mêlés : voici la strophe qui me concernait : « Des noix de cocos il boit, des cocos pelés il mange, Chamisso). »

Arrivés dans l'anse d'Aïrik, les navigateurs rencontrèrent un sauvage nommé Kadou, qui voulut s'embarquer avec eux : ils y consentirent. Kadou qui était très intelligent se fit rapidement aux usages des Européens.

Pendant plusieurs semaines, on avait essayé de lui demander quelles étaient ses idées sur Dieu; il faisait tous ses efforts pour comprendre, mais inutilement : enfin un jour il y réussit; son visage était enflammé, tout son corps tremblait. « Ah! s'écria-t-il, vous voulez savoir le nom de Celui que nous ne voyons ni n'entendons »; en même temps, il se bouchait les yeux et les oreilles : « Son nom est Tautup. » Nous lui demandâmes où il demeurait, il montra le ciel.

Kotzebue fit route, une seconde fois, vers le détroit de Behring et l'Alaska et il fallut bientôt remplacer les vêtements des tropiques par des vêtements d'hiver. Le sauvage Kadou fut très surpris de voir tomber de la neige : il n'en avait jamais vu. « Je ne lui avais point parlé, dit Chamisso, de l'aspect des pays froids, car il ne m'aurait peut-être pas cru. »

De la neige, des brumes épaisses, de terribles tempêtes vinrent mettre à l'épreuve le courage des navigateurs, durant les quelques mois qu'ils passèrent dans cette froide région. Un jour, au milieu d'une tourmente, où il croyait à chaque instant voir sombrer le navire, Chamisso composa une poésie qu'il nous a rapportée en disant naïvement : « On compose bien peu de vers allemands du côté de l'Alaska. »

« La muse ne s'endormit pas en lui sur les mers », dit Ampère. Au contraire, les grands spectacles de la nature, l'isolement habituel au milieu de l'Océan, le vide même et l'ennui des longues traversées, favorables aux longues méditations et aux rêveries, toute une vie entre les flots et le ciel, loin de la terre, parmi les brumes, achevèrent de mûrir l'inspiration dans cette âme errante. Sur le détroit de Behring, Chamisso composait des vers qui semblent se balancer tristement comme des vagues : « La vie, la

(1) Lafayette, voir *Contemporains*, n° 82.

(1) Heinrich, *Littérature allemande*, t. III, p. 231.

mort m'ont dépouillé, mes années se détachent de moi et tombent; ma tête s'incline plus profondément; marchant comme en rêve, je pose mon bâton toujours plus loin, et je m'avance chancelant, plus las que beaucoup ne le croient, je m'avance vers mon but, mon tombeau. »

Les navigateurs eurent à souffrir à cette époque, du manque de vivres frais, et le *Rurick* avait tant d'avaries, qu'il fallut songer à revenir en arrière.

Nous regrettons de ne pouvoir rapporter ici, dans tous ses détails, le journal dont Heinrich a fait l'éloge dans sa *littérature allemande*. « C'est, dit-il, un modèle de style simple et précis, en même temps qu'attrayant. » (1)

Ramenons donc rapidement l'exilé volontaire vers ses foyers, et hâtons-nous de parler de ses travaux d'histoire naturelle, sans oublier les poésies qui furent un de ses principaux titres de gloire.

Le *Rurick* reprit à la fin de l'année 1817 la route de l'Europe. Le 1er janvier 1818, Chamisso put envoyer à ses amis ses souhaits dans une lettre datée de Manille (1), et se reposer quelque temps dans cette ville où il eut le plaisir de trouver une curieuse bibliothèque et un savant missionnaire espagnol.

De Manille, le *Rurick* se dirigea vers le cap de Bonne-Espérance. « Au Cap, dit Chamisso, je me croyais dans un faubourg de Berlin. »

Du Cap, Kotzebue fit voile vers Sainte-Hélène, où s'étiolait le grand captif arraché à « ces bords de la Seine qu'il avait tant aimés..... »

Le voyageur savait-il la présence de Napoléon dans l'île? il n'en dit pas un mot. Quoiqu'il en soit, par suite d'une erreur de la part des Anglais, le *Rurick* reçut trois coups de canon.

Enfin le navire atteignit les côtes d'Angleterre et Chamisso se rendit à Londres, où il eut le plaisir de faire la connaissance de deux illustres naturalistes : le savant

(1) *Chamisso's Briefe.*

français Cuvier (1) et l'anglais sir Joseph Banks, qui accompagna le capitaine Cook dans ses voyages.

Cependant, à Londres, Chamisso n'était pas sans quelque inquiétude sur la manière dont il pourrait, de retour à Berlin, se procurer des ressources pour vivre. Dans une poésie écrite alors, il rappelle en plaisantant qu'une île, un insecte d'Unalaska (*Carabus Chamissonis*) et une plante (*Chamissoa-Humboldt et consort. Achyrantes species*) portent son nom, mais il ajoute qu'une pension aurait pour lui plus d'importance que tout cela; il eût volontiers dit :

Mais sans argent l'honneur n'est qu'une maladie.

Il signait ainsi une de ses lettres : Chamisso, qui n'est docteur d'aucune Faculté, *nullius facultatis doctor*. Il ne se doutait pas alors qu'un peu plus tard, en 1819, il serait nommé *docteur honoraire* par la Faculté de philosophie de Berlin. A cette ville, d'ailleurs, il rapportait ses collections après avoir refusé les offres qu'on lui fit à Saint-Pétersbourg. La municipalité se montra reconnaissante et le nomma directeur du Jardin botanique. A son retour à Berlin, il obtint donc « de l'honneur, une position et une épouse ». Le 25 septembre 1819, il donnait son nom à Antonie Piaste, qu'il avait connue toute enfant chez Hitzig. Cette dernière était protestante, et une lettre de Chamisso nous apprend qu'il fit donner à ses enfants le baptême protestant « suivant l'usage du pays ».

« Toutefois, dit M. Xavier Brun, il ne méconnaissait nullement l'influence civilisatrice et la haute poésie du catholicisme; il eut toujours beaucoup de respect pour les croyants sincères (2). »

V. LE NATURALISTE — LE LINGUISTE LE POÈTE

Outre la place de directeur du Jardin botanique, Chamisso reçut celle de direc-

(1) Cuvier. Voir *Contemporains*, n° 427.

(2) Chamisso eut sept enfants qu'il appelait un jour, dans une de ses poésies, « ses sept satellites »; voici leurs noms : Ernest, Max, Adélaïde, Jeanne, Adolphe, Hermann et Adelbert.

teur des herbiers royaux. Ces fonctions étaient en rapport avec ses goûts et ses connaissances.

Durant son voyage autour du monde, il observa non seulement les plantes des pays lointains, mais il enrichit sa collection de tout ce qu'il trouva de curieux sur sa route.

En Océanie, surtout aux îles Sandwich, il catalogua de nombreuses espèces végétales. Il fit également des observations intéressantes dans le nord de la Sibérie, au Kamtchatka et dans l'Alaska. Dans ce dernier pays, il vit des débris de mastodonte : un beau jour, les matelots qui les avaient trouvés en firent du feu; Chamisso put pourtant sauver une des dents.

Il ne nous est pas possible d'énumérer les plantes nouvelles découvertes par ce naturaliste : il rapporta de ses voyages environ deux mille cinq cents espèces, dont les deux tiers étaient inconnues. Nous citerons seulement une papavéracée, l'*Eschscholtzia californica,* qu'il offrit à Berlin; suivant Duboys-Reymond, cette fleur orne aujourd'hui beaucoup de jardins de l'Allemagne (1).

Chamisso publia les résultats de ses observations dans le tome III de son *Voyage autour du monde.* Il fit paraître, dans la suite, deux autres ouvrages ayant trait à l'histoire naturelle : *De animalibus quibusdam e classe vermium Linnæi* (Berlin, 1819) et les *Plantes utiles et nuisibles de l'Allemagne du Nord* (Berlin, 1827).

En 1821, Chamisso reçut dans sa maison de Schœneberg, près de Berlin, la visite de Chateaubriand (2), qui, à l'avènement du ministère Villèle, avait été nommé ambassadeur à la cour de Prusse. Chateaubriand a écrit à ce sujet dans le tome XI de ses *Mémoires* : « Adelbert de Chamisso demeurait au Jardin des Plantes, à quelque distance de Berlin : je le visitai dans cette solitude, où les plantes gelaient en serre. Je me sentais un grand attrait pour cet exilé, voyageur comme moi; il avait vu ces mers du pôle, où je m'étais flatté de pénétrer. » Il paraît que le naturaliste ne fut pas aussi satisfait de son visiteur; il écrivait, en effet, au mois de mars, à Mme d'Engente, sa sœur : « Entre nous, ma chère, dit-il, il a mal réussi et il s'y prend mal, pour réussir. Je ne l'ai pas entendu parler comme il écrit..... Me faire à moi une visite de cérémonie, c'est aussi une maladresse, trop de bonté, en vérité! »

Chamisso vivait, en effet, des plus simplement. Le botaniste Schlechtendal, qui était le compagnon habituel de ses excursions dans la campagne, a laissé de lui ce portrait : « Chamisso portait une kurtka noire avec son vêtement d'été qui se composait d'une jaquette ronde, et de longs pantalons couleur vert d'olive. Sur sa chevelure bouclée, un bonnet de soie noire ou de drap, sur l'épaule une grande boîte verte retenue par une courroie de cuir, une courte pipe à la bouche, quelques provisions dans les poches de sa jaquette; tel était l'appareil dans lequel Chamisso se mettait en campagne, et c'est dans ce même appareil que la sueur et la poussière n'avaient pas embelli qu'il rentrait, le soir, tenant à la main un mouchoir de poche rempli de plantes et faisait son entrée dans Berlin, au milieu de la population endimanchée..... »

Pendant l'été de 1823, Chamisso quitta Berlin pour faire des observations barométriques à Foggendorf, près de Greifswald. Un jour, Mme Herz, qui habitait non loin de là, vit tout à coup un de ses domestiques entrer dans sa chambre tout effaré et lui présenter une carte sur laquelle elle lut ces mots : « Un sauvage des îles Sandwich. »

— Un sauvage? dit-elle avec étonnement.

— Oui, il a bien l'air d'un sauvage, répond le domestique.

Mme Herz s'avança fort intriguée dans l'antichambre. Elle aperçut un homme avec une longue chevelure flottante, avec une redingote de drap vert, une boîte à botanique sur l'épaule, sur l'autre une caisse qui contenait un baromètre, c'était Chamisso.

En 1823, il se rendit dans le Harz et dans l'île Rugen pour y faire encore des obser-

(1) Duboys-Reymond, *Chamisso als Naturforscher,* p. 25.

(2) Châteaubriand. Voir *Contemporains,* n° 24.

vations barométriques, car il s'intéressait beaucoup aux sciences physiques.

A quoi d'ailleurs ne s'intéressait-il pas? En 1827, il fit paraître un ouvrage sur l'idiome des îles Hawaï. Depuis longtemps il aimait l'étude des langues : étant officier, il continuait à apprendre le grec; une de ses lettres d'alors est écrite entièrement en grec. En 1805, il demandait à un savant de lui enseigner un peu de langue chinoise; il songea à apprendre l'anglais. Dans les colonies espagnoles d'Océanie, il étudiait la langue de la métropole. Il possédait également quelques notions de russe, d'islandais et de danois.

Ces connaissances linguistiques lui servirent pour ses poésies : c'est ainsi qu'il écrivit, d'après un récit espagnol, la *Dernière prière de Don Raphaël;* d'après un article de la *North american Review*, il composa la *Vallée de la mort :* il traduisit plusieurs poésies du Danois Andersen; son poème *les Bannis* est imité de celui du Russe Bestujeff. Enfin il entreprit la traduction de chansons de Béranger (1).

Plusieurs des poésies de Chamisso ont été mises en musique; il composa même plusieurs *lied* pour le célèbre compositeur Schumann.

Les genres les plus divers ont été abordés par lui avec une égale aisance et une connaissance admirable des ressources de la langue allemande. La muse de Chamisso sait prendre tous les tons; il est parfois badin, sachant sauter d'une description idéaliste à un récit réaliste. C'est ainsi qu'au milieu de sa belle chanson du *Printemps* il s'écrie :

Je me trouve près d'une auberge, je rentre : « Madame l'hotelière, un bon verre de vin; j'ai chanté à avoir soif. »

Chamisso ne s'est pas toujours tenu sur les hauteurs comme Lamartine il a, comme Victor Hugo, (2) raconté des scènes de la vie commune.

Suivant Heinrich, sa place est au rang des romantiques modérés. Parmi les poésies qui peuvent le faire regarder comme tel, le littérateur Hermann Kluge, cite : *le Château de Boncourt, l'Honnête barbier, la Vieille blanchisseuse*. « Avant tout, dit le critique, Chamisso est un maître dans ses contes et récits en vers. » Il cite, à ce propos, comme exemples *Matteo Falcone, la Vue de la Croix, la Retraite, Salas y Gomez.*

« *Salas y Gomez,* publié en 1829, est, suivant Ampère, empreint d'un vif souvenir des îles lointaines de l'océan Pacifique. Il s'y montre supérieur dans l'art de manier la terzine dantesque. Dès ce moment, fut fondée sa double réputation d'écrivain éminent en prose et en vers, dans une langue qui n'était point sa langue maternelle : exemple presque unique dans l'histoire des lettres. »

Parmi les contes en vers restés des plus populaires, nous devons citer *la Fille du géant*. « La fille du géant va se promener toute seule et arrive au pays des hommes. Elle aperçoit un laboureur qui conduit sa charrue et trouve que c'est bien joli : elle étale son mouchoir et emporte laboureur, charrue et bœufs. Elle rentre en courant au château de son père : « Papa, papa! crie-t-elle, vois donc le gentil joujou que j'ai trouvé », et, avec une joie enfantine, elle pose le tout avec précaution sur la table. Mais le père devient sérieux et, secouant la tête : « Qu'as-tu fais là, dit-il, le paysan n'est pas un jouet; sans lui, nous n'aurions pas de pain. La race des géants sort de la moelle des paysans. Reporte vite tout cela où tu l'as pris; le paysan n'est pas un jouet. »

Il y a là une leçon profonde de philosophie « à l'adresse des riches et des puissants. »

Le poète fut moins à louer quand il lança contre les Jésuites une piquante satire, imbue des préjugés que, malheureusement, beaucoup d'hommes professent encore aujourd'hui à l'égard de ces religieux. Cette satire intitulée le *Chant du guet*, est imitée pour la forme de la versification, des chansons que les poètes allemands prêtent aux veilleurs de nuit des villes.

(1) Béranger. Voir *Contemporains*, n° 253.
(2) Victor Hugo. Voir *Contemporains*, n° 88.

Parfois c'est une autre note toute religieuse : le récit en vers *la Vue de la Croix*, où un moine choisit lui-même la croix qui le doit conduire au salut, est une belle pièce.

Cet écrivain a l'art d'émouvoir; il a même exagéré la note dans sa poésie intitulée *le Crucifix* : un artiste désespère de tirer de son modèle, un homme lié sur une croix, tout l'effet qu'il a dessein de produire : il fait subir à l'infortuné un affreux supplice : il peint..... C'est un chef-d'œuvre! Ici le réalisme « est vraiment outré, presque repoussant ».

Chamisso a-t-il inventé la donnée de tous ses récits en vers? Certes non. Il n'a fait souvent que reproduire quelque anecdote; comme Lamartine, il ne fait pas l'historique de ses poésies; rarement il en indique la source.

Les événements de la guerre de l'Indépendance de la Grèce inspirèrent à Chamisso cinq poésies : *Georgis*, *Dernier amour de lord Byron*, *Scio*, *Sophie Kondulimo*, et enfin *Bisson près de l'île de Stempalie* (1828). Dans cette dernière pièce, le poète célèbre un Français, le lieutenant Bisson. Celui-ci, chargé par l'amiral de Rigny de conduire dans le port de Smyrme un brick capturé, fut assailli par des pirates. Ne pouvant pas résister et ne voulant pas se rendre, il mit lui-même le feu aux poudres et périt héroïquement.

Citons encore *le Château de Boncourt*. « Cette pièce est d'une exécution admirable dans l'original, a dit Ampère. Il fallait, pour la faire, la destinée et l'âme de Chamisso. Le *Château de Boncourt* et *Salas y Gomez*, suivant Heinrich, ne le cèdent à aucune des plus pathétiques inspirations de l'école romantique. »

« Je rêve, en secouant ma tête grise, que je redeviens enfant. Que me voulez-vous, vieux souvenirs que je croyais oubliés?

» Du milieu des ombrages s'élève le toit étincelant d'un château. Je reconnais les tours, les pignons, le pont de pierre, la porte.

» De l'écusson qui la surmonte, les lions des armoiries jettent sur moi un tendre regard. Je les salue, ces vieux amis, et j'entre dans la cour à pas précipités.

» Là est le sphinx sur la fontaine, là verdit un figuier, et là, derrière ces fenêtres, j'ai rêvé mes premiers rêves.

» J'entre dans la chapelle, et je cherche les tombes de mes pères; les voilà; au pilier pendent leurs antiques écussons.

» Mes yeux ne lisent plus la vieille inscription; mais par les vitraux aux mille couleurs pénètre une lumière sereine.

» Ainsi, ô château de mes pères, tu vis intact dans ma mémoire; et cependant tu as disparu du sol, et la charrue passe sur tes ruines.

» Sois fertile, sol chéri; je te bénis avec une douce émotion et je te bénis deux fois, laboureur, qui conduis ta charrue sur ce sol sacré.

» Pour moi, je m'élance, ma lyre en main; je veux voir les extrémités de la terre, et aller en chantant de contrée en contrée. »

VI. LA SOCIÉTÉ DU MERCREDI A BERLIN — UNE VISITE D'AMPÈRE — CHAMISSO EST NOMMÉ MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES — DERNIER REGARD VERS LA FRANCE

En 1825, Chamisso revit de nouveau la France : un milliard avait été voté pour les émigrés; il vint y défendre ses intérêts, et une somme de 100 000 francs fut attribuée à sa famille. Moins d'un an après, il retournait à Berlin et donna son adhésion à la fameuse *Société du mercredi*, fondée par Hitzig, fréquentée par nombre d'hommes célèbres, parmi lesquels Hofmann, Fouquet, Varnhagen, W. Muller, Hegel, Schadow, Alexis Willibad, Holtei. C'est à la *Société du mercredi* que le savant Ampère fit, en 1827, la connaissance de Chamisso. Il a raconté avec humour son entrevue avec le naturaliste-poète; il s'acharnait à échafauder les périodes allemandes à bizarre construction quand tout à coup une voix partit du groupe : « *Mettez-vous à l'aise*, Monsieur, *et parlez français* »! « Le personnage, au long corps et aux longs cheveux,

était, ajoute Ampère, mon compatriote; c'était l'homme excellent, singulièrement doué par la nature, un poète et un botaniste, qui a fait un roman fantastique et le tour du monde..... »

Il reçut la récompense de ses travaux comme naturaliste : il fut, sur la proposition de Humboldt, nommé membre de l'Académie des sciences de Berlin. Il a prouvé, comme Buffon, Cuvier, Lacépède (1), qu'on peut être excellent naturaliste et avoir un style très poétique; Buffon, d'ailleurs, ne mérita-t-il pas d'être reçu à l'Académie française? Nous ne nous arrêterons pas aux derniers travaux scientifiques de Chamisso : nous signalons seulement l'intérêt qu'il prenait aux récentes découvertes : peu avant sa mort, il voulut se rendre en *chemin de fer*, de Leipsick à Dresde, pour apprécier par lui-même ce genre de locomotion dont on commençait seulement à se servir; il était enthousiasmé, appelant dans son langage pittoresque, la locomotive *un animal à sang chaud, sans yeux*.

Le poète naturaliste s'occupait aussi de politique. « Les journées de juillet 1830, dit Ampère, produisirent sur lui une grande impression. Le 3 août, il entra chez son ami Hitzig, tenant à la main le journal qui contenait les nouvelles de ces événements. Ce jour était celui de la fête du roi, les rues étaient pleines de monde Il les avait parcourues dans un négligé plus grand encore qu'à l'ordinaire, en pantoufles, sans chapeau. Quelque temps après, ayant vu, près de Hambourg, le pavillon tricolore, il poussa un cri d'enthousiasme. Confondant ses deux patries dans la généreuse illusion de ses espérances, il voyait déjà la Prusse alliée de la France. »

Il était, certes, bien loin de prévoir le drame sanglant et terrible qui devait un jour creuser un abîme profond entre les deux pays.....

Cet amour qu'il conservait pour la France se manifesta d'une manière sensible la veille de sa mort : ce jour-là, il parla constamment français, alors qu'il se servait habituellement de la langue allemande. Il mourut le 21 août 1838, à l'âge de 57 ans.

Peu auparavant, apprenant que sa blanchisseuse était devenue aveugle et était tombée dans la misère, il avait composé pour elle deux poésies dont la vente assura pour quelque temps l'existence de la famille de cette infortunée. « Moi, s'écria-t-il, au déclin de mes jours, puissé-je, comme cette pauvre femme, avoir rempli tous mes devoirs, avoir vécu comme elle, et pouvoir trouver la même joie dans mon linceul! »

Cinquante ans après sa mort, on lui éleva à Berlin un monument inauguré le 29 octobre 1888, sur la place Monbijou. Dans une des séances de la fin de novembre 1901, le Conseil municipal de cette ville décida l'érection d'une statue. En 1834, David d'Angers (1) avait dessiné le médaillon de Chamisso. Il faut regretter que de fâcheuses circonstances aient enlevé à la France un homme qui eût été une de ses gloires, s'il avait mis à son service son amour du travail et ses talents.

Paris. J. d'Erlo.

BIBLIOGRAPHIE

Chamisso's Leben, par J.-E. Hitzig (Leipsick, 1839). — *Chamisso's Briefe*, publié par le même. — *Chamisso's Werke* (éditions de Leipsick et de Stuttgard). — *Chamisso als Naturforscher*, par Duboys-Raymond (Leipsick, 1889). — *Abhandlungen der Akademie der Wissenschaft* (Berlin, 1837). — *Notice abrégée sur Chamisso*, par Otto Lachmann. *Einleitung zù den Chamisso's gedichtern* (dans l'édition Reclam de Leipsick). — *Revue des Deux-Mondes* du 15 mai 1840; article de J.-J. Ampère. — N. Martin, *Les poètes contemporains de l'Allemagne* (Paris, 1846, t. Ier). — D. Lévy, *Esquisses littéraires*. — Koberstein, *Grundrisz der deutschen literatur*, t. II. (Xavier Marmier a traduit cet ouvrage en français.) — Heinrich, *Littérature allemande*, t. III. — Hermann Kluge, *Deutsch-National Literatur* (cet ouvrage a été traduit en français). — Karl Fulda, *Chamisso und seine zeit*, (Leipsick, chez Reiszner, 1881). — Marc Farchi, *Chamisso, sa vie, ses œuvres et ses amis* (1877). — Xavier Brun, *Adelbert de Chamisso de Boncourt* (Lyon 1898).

(1) Lacépède. Voir *Contemporains*, n° 455.

(1) David d'Angers, voir *Contemporains*, n° 378.

LES CONTEMPORAINS



ROUGET DE LISLE (1760-1836)

I. ENFANCE DE ROUGET DE LISLE — SON ÉDUCATION A LONS-LE-SAUNIER ET A L'ÉCOLE MILITAIRE DE PARIS — ENTREVUE AVEC MARIE-ANTOINETTE.

Claude-Joseph Rouget de Lisle, l'auteur de la *Marseillaise,* naquit à Lons-le-Saunier, le 10 mai 1760. Il était l'aîné d'une famille de huit enfants. Son père, avocat au Parlement, appartenait à la bourgeoisie de Dôle, dans la Franche-Comté. Sa mère, Jeanne-Magdeleine Gaillande, était d'origine dauphinoise. D'après les explications fournies par M. Amédée Rouget de Lisle (1), la famille portait le nom de « Rouget » tout court; celui de « Lisle », qui appartenait au grand-père de l'auteur de la *Marseillaise,* fut donné à ce dernier pour faciliter son entrée à l'École militaire, qui ne recevait alors que des jeunes gens de la classe noble.

Claude-Joseph passa les années de son enfance à Montaigu, village situé sur un joli coteau, à deux kilomètres de Lons-le-Saunier. Ses parents y possédaient une grande et belle maison, qui existe encore aujourd'hui.

On raconte que l'enfant, dans son bas âge, faillit être enlevé par une bande de bohémiens. Déjà une horrible vieille, l'ayant enveloppé dans son tablier, l'emportait hors du village, lorsque le chien de la maison donna l'alarme et, par ses aboiements, fit découvrir le méfait..... A quoi tiennent les événements! Sans ce chien, la

(1) A. Rouget de Lisle : *La vérité sur la paternité de la Marseillaise.*

Marseillaise n'aurait peut-être jamais existé.

Autre anecdote : Rouget de Lisle avait six ans lorsqu'une troupe de musiciens ambulants, passant par Montaigu, s'arrêta sur la place et se mit à jouer. Ce concert improvisé transporta l'enfant d'enthousiasme et lui causa un plaisir qu'il ne pouvait assez manifester. En voyant cette joie naïve, le chef plaça l'enfant sur un grand cheval chargé d'une paire de timbales et lui montra la manière de se servir des baguettes.

Le jeu lui plut tellement que lorsque les musiciens s'éloignèrent, il les suivit, toujours monté sur son grand cheval, et tapant sur ses timbales. Il fallut envoyer un domestique pour le ramener à la maison paternelle. Et, quand sa mère lui adressa des reproches sur son équipée, le traitant d'ingrat, l'accusant de ne plus aimer ses parents : « Oh ! maman, s'écria-t-il, je vous aime toujours ! mais ils jouaient si bien du violon ! »

Placé au collège de Lons-le-Saunier, il y fit de sérieuses études. Les vacances le ramenaient, chaque année, à Montaigu, séjour qu'il affectionna toute sa vie et en souvenir duquel il composa plus tard une poésie, dont il fit la musique. On y lit ces vers :

Ici ma douce et tendre mère
Epia mes premiers accents ;
Ici l'œil inquiet d'un père
Surveillait mes défauts naissants.

Claude-Joseph vivait en bonne intelligence avec ses frères et sœurs. Il était le boute-en-train de tout ce petit monde. En qualité d'aîné, c'est lui qui organisait les jeux et dirigeait les promenades.

En 1776, il entrait à l'Ecole militaire de Paris. Les six années qu'il y passa offrent un intérêt médiocre. Un de ses biographes, Gindre de Nancy (1), raconte cependant qu'il lui arriva une aventure peu banale. Il allait voir de temps à autre une de ses parentes qui faisait partie de la suite de la reine, au château de Versailles. Un jour qu'il était chez elle, on frappe à la porte : « La reine ! C'est la reine ! » s'écrie la dame et, pleine de trouble et d'émotion, sans même bien se rendre compte de ce qu'elle fait, elle cache le jeune homme dans l'alcôve, derrière les rideaux.

Marie-Antoinette entre, accompagnée de Madame Elisabeth, et bientôt les deux jeunes princesses, débarrassées pour un moment du joug de l'étiquette, se mettent à jouer, à sauter, à courir, à se livrer à toute la gaieté de leur âge. Ce divertissement royal, auquel il était loin de s'attendre, piquait au plus haut point la curiosité de l'élève de l'École militaire, qui ne tarda guère à trahir sa présence : surprise de la reine ! Confusion de la parente de Rouget de Lisle ! Mais celui-ci explique sa présence en ce lieu avec un tel accent de franchise et avec des protestations de fidélité si vives que Marie-Antoinette se sent désarmée et parle au futur officier avec sa grâce et sa bonté habituelles.

Rouget de Lisle fut tout ému de cette rencontre : il ne l'oublia jamais. Un de ses derniers biographes, M. Julien Tiersot, prétend même « qu'elle ne fut pas sans influence sur la suite de sa vie. Quand, la Révolution venue, le chantre de la *Marseillaise* préféra briser son épée et renoncer à sa carrière plutôt que de reconnaître la légitimité des événements qui renversaient la royauté, il est probable que, à toutes les raisons politiques ou personnelles qu'il pouvait avoir, se mêlait encore le souvenir de cette entrevue du palais de Versailles. Il avait vu la reine ! » (1)

II. OFFICIER DU GÉNIE — PREMIÈRES ŒUVRES

En 1782, Rouget de Lisle, âgé de vingt-deux ans, était nommé sous-lieutenant. Il alla terminer ses études spéciales à l'École du génie de Mézières, qui était alors ce qu'on appelle aujourd'hui une École d'application. Il en sortait, au bout de deux ans, avec le grade d'aspirant-lieutenant en second au corps royal du génie. Après quelques jours de repos passés à Montaigu, il se rendit à Grenoble, où il devait occuper

(1) Gindre de Nancy, *Société d'émulation du Jura*, 1837, p. 39.

(1) Julien Tiersot, *Rouget de Lisle*, p. 19.

un emploi de son grade, mais il ne séjourna que peu de temps dans la capitale du Dauphiné : un ordre du ministre de la Guerre l'envoyait bientôt à Mont-Dauphin, forteresse des Hautes-Alpes située dans une position inexpugnable, entre Embrun et Briançon. Rouget de Lisle resta cinq ans et demi dans cette garnison qu'il ne quitta qu'en septembre 1789. Nommé lieutenant en premier, il changea de région et revint dans le Jura, au fort de Joux.

Ces premières années de vie militaire furent les plus belles et les plus heureuses de sa vie. N'ayant pas de troupes sous ses ordres (car les régiments du génie ne furent créés que bien plus tard), il remplissait uniquement les fonctions d'ingénieur. Reçu dans les meilleures maisons de Mont-Dauphin et des villes voisines, il avait des relations mondaines très suivies.

Au collège de Lons-le-Saunier, il avait appris le violon et jouait assez bien de cet instrument. De plus, comme il était de mode, à la fin du XVIIIe siècle, pour les jeunes gens qui avaient des prétentions à l'esprit, de faire des vers, le jeune officier cultiva les muses. Grâce à son talent de musicien et de poète, il était toujours accueilli dans les châteaux et dans les riches maisons bourgeoises. Les compositions poétiques de cette époque ne sont pas des chefs-d'œuvre, néanmoins, quelques-unes, publiées en 1796, dénotent un goût délicat et une facilité peu ordinaire. Plusieurs portent la date de 1785 et 1786, et, pour indication d'origine, Grenoble ou Mont-Dauphin. Bien qu'il n'eût pris aucune leçon de composition, et qu'il ne fût pas très fort en harmonie, Rouget de Lisle fit la musique de plusieurs de ses poésies. Sur vingt-quatre romances que contiennent les *Essais* (1), dix-sept sont dans ce cas. Le lieutenant de Mont-Dauphin préludait aux compositions qui devaient illustrer son nom.

Cependant, en 1790, il se croyait plus littérateur que musicien. Vers cette époque, délaissant ses occupations militaires, il écrivit pour le théâtre; ayant obtenu un congé, il se rendit à Paris et y resta un an et demi, jusqu'en mai 1791. Il avait apporté avec lui les manuscrits de trois pièces qu'il présenta aux directeurs de l'Opéra et de l'Opéra-Comique : au premier, un opéra-féerie en trois actes, *Almanzor et Féline,* qui ne fut jamais représenté. L'Opéra-Comique refusa *Henri de Navarre* ou *l'Aurore d'un beau jour*, mais agréa *Bayard en Bresse* (*dans Brescia*), comédie en quatre actes, qui n'eut que quelques représentations. Vers la même époque, Rouget de Lisle collabora pour les paroles aux *Deux Couvents*, pièce immorale de Grétry qui disparut bientôt de l'affiche, après avoir changé plusieurs fois de titre.

Tout en se mêlant aux questions littéraires et théâtrales de l'époque, notre officier suivait d'un œil attentif les événements politiques. Commencée en 1789 par des hommes animés, pour la plupart, de sentiments modérés et d'intentions bonnes, la Révolution suivait fatalement et progressivement une marche qui devait la conduire au régime de la Terreur. Parent de Bailly, maire de Paris, Rouget de Lisle était mieux que tout autre placé pour voir la fureur naissante des démagogues qui n'attendaient qu'une occasion pour couvrir la France d'échafauds. En même temps qu'une animation extraordinaire régnait à Paris, des bruits de guerre extérieure commençaient à circuler : on disait que les rois de l'Europe se liguaient pour opprimer la liberté : il fallait se préparer à combattre. On déclara que la patrie était en danger et que tous les hommes valides devaient voler à sa défense. Promu au grade de capitaine, le 1er avril 1791, Rouget de Lisle fut envoyé un mois plus tard à Strasbourg.

III. ROUGET DE LISLE A STRASBOURG — LA FAMILLE DIETRICH — HYMNE A LA LIBERTÉ — COMMENT « LA MARSEILLAISE » FUT COMPOSÉE

Lorsque Rouget de Lisle arriva dans la capitale de l'Alsace, il trouva cette ville

(1) *Essais en vers et en prose*, Paris, 1796.

dans un état d'effervescence extraordinaire : le baron Frédéric de Dietrich, protestant de religion, favorisait de tout son pouvoir la propagation des idées nouvelles; en sa qualité de maire de Strasbourg, il usait de son influence pour amener le triomphe de la Révolution. Comme tant d'autres, il s'imaginait pouvoir endiguer facilement le torrent des passions déchaînées ; plus tard, il devint suspect; accusé de modérantisme, il porta sa tête sur l'échafaud.

Tout en se mêlant aux intrigues et aux luttes de la politique, le maire de Strasbourg, avec sa belle voix de ténor, était grand amateur de musique et bon violon.

La baronne de Dietrich, sa femme, jouait du clavecin. Il paraît même qu'elle possédait assez bien la science de l'harmonie et de l'instrumentation; c'est elle qui composa le premier accompagnement de la *Marseillaise.* Deux nièces, également passionnées pour la musique, vivaient avec elle à cette époque.

Comme on le pense bien, Rouget de Lisle allait être fort apprécié dans cette famille d'artistes. Dès les premiers jours de son arrivée, il fut présenté au maire de Strasbourg par Kellermann et ne tarda pas à devenir un familier de la maison. Grâce aux relations cordiales qui s'établirent, sa vie fut des plus agréables. Au reste, il n'était pas le seul militaire qui fréquentât chez les Dietrich : les généraux Victor de Broglie, d'Aiguillon et du Chastellet, se rencontraient souvent dans les salons du maire avec les représentants des principales familles de la ville.

Frédéric de Dietrich exécuta d'abord quelques duos de violon avec l'officier, dont le caractère franc, dévoué et enthousiaste lui plaisait fort, puis il songea à mettre à contribution son talent poétique.

Ce fut d'abord à l'occasion d'une fête célébrée, le 25 septembre 1791, en l'honneur de la Constitution que l'Assemblée nationale venait de voter. Le maire pria Rouget de Lisle de composer une poésie destinée à être chantée à cette cérémonie; une simple retouche de l'*Hymne à la liberté* suffit à cet objet : il en avait esquissé les strophes au début de la Révolution; Ignace Pleyel, maître de chapelle à la cathédrale, fit la musique. L'exécution fut des mieux réussies; elle eut lieu sur la place d'Armes (aujourd'hui place Kléber) après une cérémonie religieuse à l'église.

Pleyel avait mis à contribution tous les musiciens de la ville, de façon à constituer un orchestre et un chœur formidables. Sur la place, aux fenêtres des maisons et jusque sur les toits, la population se pressait; la plupart des assistants avaient le texte en main pour chanter le refrain; enfin, à une certaine distance les unes des autres, se trouvaient les musiques militaires des régiments de la garnison.

L'air de l'*Hymne de la Liberté* est loin d'avoir l'élan de la *Marseillaise;* composé pour une fête pacifique, sa forme est simple et classique, tout à fait convenable à une exécution populaire chez de calmes Alsaciens. La mélodie se développe doucement, naïvement, dans le genre de certains cantiques allemands.

Ce chant devint rapidement populaire. A en croire son auteur, il passa même de l'autre côté du Rhin. « Il fut accueilli, dit-il, avec transport par les habitants du Brisgaw. Souvent, de la rive libre du fleuve, j'ai entendu le rivage opposé retentir de ce chant consacré à la liberté française. » (1) Mais l'heure approchait où l'on allait entendre un hymne dont la popularité devait être bien plus considérable.

La France venait de déclarer la guerre à l'Autriche et à la Prusse, le 20 avril 1792. Cette déclaration fut proclamée à Strasbourg le 25 du même mois et, dans la nuit qui suivit, du 25 au 26 avril, Rouget de Lisle composa la *Marseillaise;* voici dans quelles circonstances.

La nouvelle de la guerre fut accueillie avec enthousiasme à Strasbourg : le peuple se répandit dans la ville en chantant des airs patriotiques : partout on voyait la cocarde et les rubans tricolores : on s'entretenait

(1) *Rouget de Lisle au peuple*, p. 3.

des événements qui allaient se produire : Pour le plus grand nombre, l'expédition du maréchal Luckner et de l'armée du Rhin en Allemagne devait être, non une série de combats, mais une marche triomphale. « La Révolution, disait-on, préparée de longue main, éclatera dans les provinces rhénanes, et les soldats français seront accueillis en libérateurs. » D'autres cependant estimaient que la résistance de l'ennemi serait sérieuse et qu'il faudrait faire appel à toutes les forces de la nation. Le club dont faisait partie Dietrich : la *Société des amis de la Constitution*, adressait au peuple strasbourgeois l'appel suivant écrit dans le style emphatique de l'époque :

« Aux armes, citoyens! L'étendard de la guerre est déployé; le signal est donné. Aux armes! Il faut combattre, vaincre ou mourir.

» Aux armes, citoyens! Si nous persistons à être libres, toutes les puissances de l'Europe verront échouer leurs sinistres complots. Qu'ils tremblent donc, ces despotes couronnés! L'éclat de la liberté luira pour tous les hommes. Vous vous montrez dignes enfants de la liberté, courez à la victoire, dissipez les armées des despotes!.....

» Marchons! soyons libres jusqu'au dernier soupir, et que nos vœux soient constamment pour la félicité de la patrie et le bonheur de tout le genre humain! »

Le soir du 25, Dietrich offrit un grand dîner aux personnages les plus marquants du monde civil et militaire. Là, se trouvèrent réunis, outre les maîtres de la maison, les généraux de Broglie, d'Aiguillon et du Chastellet; les capitaines Rouget de Lisle et Caffarelli du Falga; les lieutenants Masclet et Desaix, (1) le futur héros de Marengo; les deux fils du maire, Albert et Frédéric, ses deux nièces, et probablement leur mère, belle-sœur de Frédéric Dietrich.

C'était comme un repas d'adieu : plusieurs des convives allaient incessamment rejoindre leurs postes de guerre : la conversation fut très animée et portait sur la situation critique de la France, obligée de couvrir ses frontières contre les envahisseurs. On félicitait Victor de Broglie qui venait de donner quatre mille francs à deux chefs de bataillon, dont les volontaires menaçaient de déserter, si on ne payait leur solde. On applaudissait un article que Rouget de Lisle venait de publier dans la *Feuille de Strasbourg*, contre deux énergumènes, Laveaux et Schneider, qui se permettaient de suspecter le patriotisme de Dietrich. Comme l'aîné des fils du maire commandait un bataillon de volontaires, désignés sous le nom d'*Enfants de la Patrie*, ces mots revenaient souvent dans la causerie : « Aux armes! Enfants de la Patrie..... Qu'ils tremblent les despotes couronnés!..... Soyons libres jusqu'au dernier soupir!..... »

Les coupes de champagne vidées, la conversation se poursuivit avec plus d'animation encore et Dietrich exprima le regret qu'il n'y eût pas, en France, un chant vraiment patriotique, pour enflammer l'ardeur des soldats. « Je veux, s'écria-t-il, ouvrir dès demain un concours sur ce sujet; je le ferai annoncer par les journaux en promettant une belle récompense à la meilleure composition. » Puis, se ravisant tout à coup : « Mais vous, Monsieur de Lisle, ajouta-t-il en se tournant vers le capitaine du génie, vous qui faites de si jolis vers, pourquoi ne tenteriez-vous pas cela! Trouvez un beau chant pour le peuple-soldat, qui vole à la défense de ses frontières, et vous aurez bien mérité de la nation. »

Rouget de Lisle essaya de se dérober mais tout le monde approuva l'idée du maire. Un des généraux, du Chastellet, qui devait partir le lendemain pour Schélestadt, pria Rouget de lui envoyer le chant dès qu'il serait composé. « Je le promets en son nom », répondit Dietrich.

« Rouget de Lisle n'avait que quelques pas à faire, dit M. J. Tiersot, pour aller de chez Dietrich à son appartement de la rue de la Mésange. Il rentra et monta dans sa chambre la tête bouillante. Son violon était sur la table. Il le saisit et en tira quelques arpèges. Les formules de l'enthou-

(1) Desaix. Voir *Contemporains*, n° 447.

siasme ambiant revenaient impérieusement à son esprit : « Aux armes, citoyens! l'étendard de la guerre est déployé; le signal est donné. Aux armes! » Les doigts couraient sur les cordes, et des chants mystérieux vibraient sous l'archet. « Marchons! soyons libres jusqu'au dernier soupir..... » Peu à peu, la formule mélodique du chant se fixait, et des vers où se retrouvaient les paroles entendues dans les discours de la journée venaient se poser sur la musique, comme d'eux-mêmes. Il prit note des fragments essentiels de la première strophe, « n'écrivant les paroles, a-t-il dit par la suite, que pour garder l'ordre qu'elles devaient occuper dans la mélodie »; puis, dans le même jaillissement, il écrivit les cinq couplets suivants; après quoi, brisé de fatigue et d'émotion, il se jeta sur son lit et s'endormit profondément. » (1)

Le lendemain, de grand matin, Rouget se rend chez son ami, le lieutenant Masclet; il lui fait part de sa composition, qui est trouvée superbe. Malgré l'heure matinale, l'auteur se rend chez Dietrich qui se promenait alors dans son jardin, il jette les yeux sur le papier : « Montons au salon, dit-il, pour que j'essaye l'air sur le clavecin. » Dès le premier couplet, la beauté de la mélodie le frappe : il appelle sa femme et lui dit d'écrire immédiatement aux convives de la veille pour les inviter à dîner chez lui ce soir même, pour leur communiquer *quelque chose d'important*.

Ce *quelque chose d'important* éveilla naturellement la curiosité des invités. Comme on le pense bien, nul ne manqua au rendez-vous. Jusqu'à la fin du repas, Dietrich refusa de donner aucune explication : ce fut seulement quand on eut servi le champagne qu'il se leva. Alors, au milieu du plus profond silence, accompagné au clavecin par sa nièce, il entonna de sa vibrante voix de ténor : *Allons, enfants de la Patrie.....*

C'était le premier couplet du *Chant de guerre pour l'armée du Rhin, dédié au maréchal Lukner,* chant qui devait bientôt perdre ce nom pour prendre celui de *Marseillaise.*

Telles furent l'origine et la première exécution de cet hymne guerrier qu'attendait une fortune si extraordinaire. L'histoire affirme que l'émotion des convives fut très vive.

Dès le lendemain, 27 avril 1792, des copies faisaient connaître l'air dans la ville de Strasbourg, et le dimanche suivant, la musique de la garde nationale le jouait à l'entrée d'un superbe bataillon de Rhône-et-Loire. La tradition rapporte qu'en défilant pour la première fois aux accents de cette marche inconnue, les soldats se sentirent animés d'une ardeur incompréhensible : « Qu'est-ce donc que ce diable d'air? disaient-ils entre eux. Voilà un chant gaillard qui sait nous commander. Il a des moustaches! » (1)

Rouget de Lisle ne s'endormit pas sur ses lauriers. Il fit connaître et propagea son *Chant guerrier* par tous les moyens possibles. Des copies furent envoyées au maréchal Lukner, à Grétry, qui en fit circuler des exemplaires à Paris, au général du Chastellet et à beaucoup d'autres personnes dont les noms sont inconnus. De son côté, Mme Dietrich passait une partie de son temps à transcrire cette musique. En mai 1792, elle écrivait à son frère Ochs, chancelier à Bâle, la lettre suivante, fort intéressante, car elle rappelle les circonstances qui virent naître cet air devenu, depuis lors, si fameux : « Cher frère....., je te dirai que, depuis quelques jours, je ne fais que copier et transcrire de la musique, occupation qui m'amuse et me distrait beaucoup, surtout dans ce moment où partout on ne cause et ne discute que politique de tout genre. Comme tu sais que nous recevons beaucoup de monde et qu'il faut toujours inventer quelque chose, soit pour changer de conversation, soit pour traiter de sujets plus distrayants les uns que les autres, mon mari a imaginé de faire composer un chant de circonstance. Le

(1) Julien Tiersot, *Rouget de Lisle*, p. 86 et 87.

(1) Gindre de Nancy : *Revue littéraire de la Franche-Comté*, année 1864.

capitaine du génie, Rouget de Lisle, un poète et compositeur fort aimable, a rapidement fait la musique du chant de guerre. Mon mari, qui est un bon ténor, a chanté le morceau qui est fort entraînant et d'une certaine originalité. C'est du Gluck en mieux, plus vif et plus alerte. Moi, de mon côté, j'ai mis mon talent d'orchestration en jeu, j'ai arrangé les partitions sur clavecin et autres instruments. J'ai donc beaucoup à travailler. Le morceau a été joué chez nous, à la grande satisfaction de l'assistance. »

IV. HISTOIRE DU « CHANT DE GUERRE » — COMMENT IL DEVINT LA « MARSEILLAISE » SA POPULARITÉ PENDANT LA RÉVOLUTION

Le *Chant de l'armée du Rhin* se propagea très rapidement dans toutes les parties de la France, augmenté d'un couplet, le dernier qui commence par ces vers : (1)

Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus.

Bientôt, il fut connu à Marseille et cette ville lui donna son nom; voici à quelle occasion : un décret de l'assemblée législative avait ordonné la formation d'un camp de vingt mille hommes sous Paris : ce camp, dit M. Poujoulat, devait être le résumé vivant de toutes les violences révolutionnaires. Le Midi envoya son bataillon composé de cinq à six cents hommes réunis à Marseille.

Des chefs décidés à frapper les derniers coups avaient cherché l'écume des côtes de la Méditerranée, enrolé les plus audacieux et les plus pervers : aventuriers de toute sorte, *braves brigands* d'Avignons, vigoureux malfaiteurs provençaux, Corses, Génois, Piémontais chassés de leurs pays.

Leurs bonnets rouges, les poignards et les pistolets passés à leur ceinture; des physionomies où couvaient de sinistres desseins donnaient au bataillon des Marseillais l'aspect d'une troupe de bandits, et ces bandits furent un spectacle et une fête pour la populace et les féderés jacobins depuis Marseille jusqu'à Paris ; leur arrivée dans cette ville fut le signal de l'effusion du sang : en eux la révolution allait trouver ses cohortes prétoriennes prêtes à appuyer toutes les violences.

En traversant les villages, en entrant dans les villes, le bataillon entonnait le chant de Rouget de Lisle. Lorsqu' arrivait le refrain, tous, soulevés par un mouvement irrésistible, élevaient leurs bonnets phrygiens agitaient leurs sabres et criaient de toute la force de leurs voix : *Aux armes, citoyens!* avec une exaltation frénétique qui faisait passer un frisson de terreur sur les paisibles habitants du Dauphiné, du Lyonnais et de la Bourgogne, stupéfiés du spectacle, non moins que par la sauvage beauté du chant.

Ce chant prit le nom de *Marseillaise*. s'il fut le pas de charge des défenseurs des frontières, il devint aussi l'hymne de la guillotine.

Quoi qu'il en soit, ce fut une vogue immense et, le 4 novembre 1792, Grétry écrivait à Rouget : « Vos couplets des Marseillais : *Allons, enfants de la patrie!* sont chantés dans tous les spectacles et dans tous les coins de Paris; l'air est très bien saisi par tout le monde, parce qu'on l'entend tous les jours chanté par de bons chanteurs. » Le 30 septembre, on avait représenté à l'Opéra l'*Offrande à la Liberté*, scène lyrique où la *Marseillaise*, orchestrée par Gossec, tient le rôle principal. Quelques temps après, pour la fête de l'Être suprême, l'air de Rouget obtint un nouveau succès.

---

(1) On ignore l'auteur de ce couplet. Deux noms se le disputent : ceux de Dubois et de l'abbé Pessoneaux.

Le premier, journaliste, puis préfet sous l'Empire, a revendiqué cette paternité dans une brochure où il déclare avoir composé ce couplet en octobre 1792 et avoir été ami de Rouget de Lisle. (DUBOIS, *Notice sur la « Marseillaise » et sur Rouget de Lisle*, Lisieux, 1848.)

Le second, professeur au collège de Vienne, aurait composé le couplet des enfants pour ses élèves, qui le chantèrent au troisième anniversaire de la prise de la Bastille, devant les Marseillais qui traversaient alors la ville. Arrêté sous la Terreur, l'abbé Pessoneaux ne dut son salut qu'à la déclaration qu'il fit à ses juges d'être réellement l'auteur du dernier couplet de la *Marseillaise*. M. Savigné assure que, lorsque Louis-Philippe accorda une pension à Rouget de Lisle, l'ecclésiastique viennois aurait dit à ses amis : « J'ai droit à une part de cette pension. » Mais il ne fit rien pour attirer l'attention. (SAVIGNÉ: *Un couplet de la « Marseillaise » et l'abbé Pessoneaux*, Vienne, 1872.)

Depuis lors, la *Marseillaise* fut la compagne inséparable de toutes les manifestations révolutionnaires. Elle devint le symbole de la Révolution.

Servan, ministre de la Guerre de la Convention, introduisit officiellement la *Marseillaise* dans l'armée, en recommandant à Dumouriez (1) de la faire chanter aux soldats.

Le Comité de Salut public prenait soin de faire distribuer aux troupes le chant de guerre : en septembre 1792, on en tira 100 000 exemplaires qui furent expédiés aux 14 armées qu'un décret de la Convention venait de constituer. Les chefs républicains attribuaient sans hésitation à l'hymne de Rouget de Lisle une large part dans leurs victoires. « J'ai vaincu hier l'ennemi, écrivait un général à la Convention, la *Marseillaise* commandait avec moi. » « Sans la *Marseillaise*, disait un autre, je puis me battre un contre deux; avec la *Marseillaise*, je me battrai un contre quatre. » Un troisième encore : « Envoyez-moi mille hommes et un exemplaire de la *Marseillaise*, et je réponds de la victoire. » A Jemmapes, dans cette bataille qui sauva la Révolution, « Dumouriez entonne l'*Hymne des Marseillais*, se met à la tête de ses soldats, et ils vont gaiement et avec un courage qu'on ne peut pas décrire, attaquer les redoutes par la gorge (2).

De même, Hoche à Wissembourg, et Carnot (3), à Wattignies, conduisirent leurs troupes à l'ennemi, en chantant la *Marseillaise*. Bonaparte lui-même, lors du passage du Mont Saint-Bernard, la fit jouer aux endroits difficiles pour remonter la vigueur de ses soldats.

Un décret de la Convention (26 messidor an III) ordonna de chanter la *Marseillaise* tous les jours à la garde montante.

Enivrante, radieuse et triomphante sur les champs de bataille, la *Marseillaise* prit un aspect sinistre quand elle retentit aux exécutions capitales. Cela arriva non seulement le 21 janvier 1793, pour la mort de Louis XVI, mais presque chaque fois que la guillotine fonctionna sous la Terreur. Pendant que les têtes tombaient, d'ignobles êtres, ivres de vin et de fureur, hurlaient les couplets de Rouget de Lisle. « Qui sait, dit à ce propos M. Tiersot, tandis que Dietrich qui l'avait chanté le premier, ou Victor de Broglie qui avait assisté à toutes les péripéties de sa composition, ou le maréchal Luckner qui en avait reçu la dédicace, marchaient à la mort, si la populace ne vociférait pas autour d'eux ce chant qu'ils avaient connu dans sa pureté native? » Bailly, le maire de Paris, était l'oncle de Rouget. Parlant de sa mort, un journal (*Le Déjeuner*, 30 mars 1797) s'exprimait ainsi : « Ah! de Lisle, vous aimiez tendrement votre oncle. Eh bien! les cruels, pendant votre captivité, chantaient votre hymne en signe d'allégresse lorsqu'ils le traînaient à l'échafaud! » Il est probable qu'en voyant profaner ainsi son œuvre, l'auteur en éprouva plus d'une fois de vifs regrets : la *Marseillaise* en fut salie, marquée d'une tache de sang que les plus glorieux souvenirs ne purent jamais effacer.

Aussi sous l'Empire et sous la Restauration, ce chant fut-il rigoureusement proscrit.

V. — ROUGET DE LISLE PENDANT LA RÉVOLUTION

Un mois après la composition de la *Marseillaise*, Rouget de Lisle était envoyé en garnison à Huningue. Il n'y resta pas longtemps. A la fin d'août 1792, les commissaires, Carnot et Prieur, vinrent demander aux officiers et aux soldats de reconnaître les actes et les décrets de l'Assemblée législative qui abolissaient la royauté et proclamaient la République.

Rouget de Lisle qui avait accepté 1789 et prêté serment à la Constitution de 1791, n'accepta pas 1792; il appelait le 10 août une « catastrophe ».

« Un point qu'il importe de bien mettre en lumière, dit un biographe, c'est que l'auteur de la *Marseillaise* ne fut jamais républicain, mais simplement royaliste cons-

(1) Dumouriez, voir *Contemporains*, n° 228.
(2) *Mémoires de Dumouriez.*
(3) Carnot, voir *Contemporains*, n° 212.



ROUGET DE LISLE CHANTANT LA « MARSEILLAISE » CHEZ DIETRICH (Tableau de PILS.)

titutionnel, et des plus modérés. Il composa son hymne dans le but d'exciter les Français à repousser l'étranger, et non de les armer les uns contre les autres. La *Marseillaise* fut uniquement, dans la pensée de son auteur, le chant de la défense nationale, et quand, bientôt, celui-ci la vit changée en cri de haine contre la royauté et devenue comme le symbole des luttes civiles, il se plaignit amèrement qu'on eût dénaturé l'intention de son œuvre. » (1)

Suspendu de ses fonctions par les Commissaires de la Convention, il dut se cacher pour éviter la prison et peut-être la mort : il erra pendant quelque temps dans les bois et les vallons de l'Alsace. Bientôt cette existence lui fut à charge; il écrivit au général Valence pour demander de servir à l'armée comme volontaire. Ce général lui offrit sur-le-champ la place d'aide de camp attaché à sa personne. « Venez me joindre, lui disait-il, j'aurai bien soin de l'auteur d'une chanson devenue le cri général de la République. » Rouget se rendit à Verdun où il prêta le serment civique devant les commissaires, qui lui donnèrent acte de sa réhabilitation provisoire. Il rejoignit ensuite Valence.

« Le lendemain de la bataille de Jemmapes, racontent les *Mémoires de Mme Tastu*, Rouget de Lisle, fut chargé d'un message pour Dumouriez. Sa mission remplie, Dumouriez le retint à dîner; il accepta et se trouva à table à côté du duc de Chartres (devenu depuis Louis-Philippe) (2). Comme Rouget de L'Isle félicitait le jeune prince sur la journée de la veille, dont le succès pouvait à bon droit lui être attribué : « Oh ! non, dit le prince en souriant, ce n'est pas à moi, c'est à vous que ce succès est dû, » et voyant l'étonnement et la curiosité se peindre sur le visage de son interlocuteur : « ... A l'attaque du bois de Boussu, on me donna, pour exécuter ce mouvement, un bataillon formé des jeunes gens de Saint-Denis, qui n'avaient pas encore vu le feu; ils s'avançaient au pas accéléré avec autant de courage que d'inexpérience, quand tout à coup une décharge part du bois..... ces pauvres jeunes gens perdent la tête, se débandent et m'abandonnent..... je lève mon chapeau sur la pointe de mon épée et de toute ma voix je commence à chanter :

> Allons, enfants de la patrie,
> Le jour de gloire est arrivé.

» Bientôt vous les eussiez vus accourir sur mes pas en répétant avec enthousiasme le chant sacré..... je les dirige sur le bois que protégeaient les redoutes autrichiennes; et nous les enlevâmes à la baïonnette. »

Mais quand Valence vint à Paris, en janvier 1793, il emmena avec lui son aide de camp, et l'y laissa, sous prétexte de lui permettre de régulariser sa situation. Dès ce moment, Rouget de Lisle cessa de toucher sa solde, et, au mois d'août, sa suspension fut officiellement prononcée. En septembre, il était signalé « comme suspect » et enfermé dans la prison de Saint-Germain-en-Laye, appelée alors *Montagne-bon-air*. Il écrivit pour sa défense un mémoire sous ce titre : *Joseph Rouget de Lisle, capitaine au corps du génie, au peuple et aux représentants du peuple;* c'est une sorte d'autobiographie précieuse à cause des renseignements qu'elle contient.

Après avoir rappelé les principaux actes de sa vie publique, l'auteur s'écrie : « Celui-là peut-il être soupçonné d'un patriotisme tiède qui a fait *l'Hymne des Marseillais*, qui l'a fait au mois d'avril 1792, qui l'a publié au milieu d'une garnison où fourmillait l'aristocratie? » Et il conclut ainsi : « Je demande que la Convention nationale décrète que l'auteur de *l'Hymne des Marseillais* a bien mérité de la patrie, et qu'elle charge ses Comités de Salut public et de Sûreté générale de faire droit incessamment aux réclamations que je lui adresse ».

Cet appel ne fut pas entendu. Bien qu'il eût composé, sur ces entrefaites, la musique et les paroles d'un *Hymne à la Raison*, Rouget resta en prison jusqu'à la chute de Robespierre. A l'occasion du 9 thermidor, il écrivit un *Hymne dithyrambique* et en

(1) Dietrich-Thévenin. *Rouget de Lisle.*
(2) Louis-Philippe, voir *Contemporains*, nº 18.

fit hommage à la Convention qui ordonna sa mise en liberté.

A partir de ce moment, soit pour venger ses amis presque tous exécutés pendant la Terreur, soit par ambition, il se lança dans la réaction. Il prit part aux manifestations contre-révolutionnaires. On le vit, avec les muscadins, les incroyables et la jeunesse dorée, lire le journal de Fréron, assommer les jacobins dans la rue, danser le soir au bal des victimes; il était de ceux qui envahirent la Convention, le 12 germinal an III et la forcèrent à proscrire les derniers partisans de Robespierre.

A la suite de ces événements, un chant thermidorien, composé par Souriguière, le *Réveil du peuple,* fit pendant quelques mois une sérieuse concurrence à *la Marseillaise.* Mais, le 26 messidor an III, sur la proposition de Jean Debry, la Convention décréta que l'air de Rouget serait « joué chaque jour à la garde montante ». C'était déclarer officiellement que la *Marseillaise* était le chant national.

Pour comble de bonheur, son grade de capitaine fut rendu peu de temps après à l'auteur, qui accompagna en qualité d'aide de camp le représentant Tallien envoyé à Quiberon.

Au retour, Tallien fit son éloge à la Convention. L'Assemblée, pour témoigner sa reconnaissance au « nouveau Tyrtée », l'autorisa à choisir dans le dépôt national d'objets confisqués aux émigrés « deux violons, avec leurs archets et étuis ». Ce fut toute la récompense que la Révolution accorda à l'auteur de la *Marseillaise.*

Au 13 vendémiaire, Rouget se mit avec les défenseurs de la Convention menacée par les contre-révolutionnaires, à côté de Bonaparte, comme lui officier sans emploi; on le vit combattre ces mêmes thermidoriens avec lesquels il avait envahi l'Assemblée six mois auparavant. Ce qui prouve qu'en ce temps-là, il était, comme plus tard M. Prudhomme, « prêt à défendre les institutions et au besoin à les combattre ».

N'ayant aucune situation, il demanda, vers la fin de 1795, à être réintégré dans l'armée. Mais Carnot, qui jouait un rôle prépondérant dans tout ce qui touchait la guerre, s'opposa, dit-on, à cette réintégration.

Pour occuper ses loisirs, Rouget de Lisle publia, en 1796, ses *Essais en vers et en prose,* où l'on rencontre avec la *Marseillaise* un certain nombre d'autres chants; les plus remarquables sont : le *Chant de Thermidor,* l'*Hymne à la Liberté,* le *Vengeur* et *Roland à Roncevaux,* dont le refrain :

> Mourir pour la patrie,
> C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

eut tant de succès en 1848.

Il écrivit pour les théâtres : Le *Chant des Vengeances* et *Jacquot* ou l'*École des Mères.* Ces pièces, jouées à l'Opéra et à l'Opéra-Comique, eurent peu de succès. Il est vrai que les collaborateurs pour la musique étaient des artistes de troisième ou de quatrième ordre. A la fin de sa vie, il offrit un de ses poèmes à Berlioz (1), qui venait d'orchestrer la *Marseillaise.* C'eut été le compositeur rêvé, mais le jour où cette proposition fut faite, l'auteur de *Roméo et Juliette* partait pour un voyage qui devait le tenir éloigné de France pendant deux années. C'était jouer de malheur!

Un caractère emporté et le manque d'esprit pratique éloignèrent de Rouget de Lisle bien des personnes qui auraient pu lui être utiles. Enfin, une sorte de fatalité sembla peser sur le reste de sa vie. « Cette influence, dit M. J. Tiersot, c'était son œuvre. Il était l'auteur de la *Marseillaise,* il ne pouvait être autre chose.

» ... En vérité, ce fut le malheur de Rouget de Lisle d'avoir composé la *Marseillaise!* » (2)

VI. ROUGET DE LISLE ET NAPOLÉON

Lorsque Bonaparte s'empara du pouvoir, l'ancien officier brigua un emploi civil. On le nomma agent de la République batave près du gouvernement français. Mais ses nouvelles fonctions le lassèrent bientôt. Comme, à la fin de 1800, il était question de

(1) Berlioz. Voir *Contemporains,* n° 182.
(2) J. Tiersot, *Rouget de Lisle,* p. 228.

guerre et que des mouvements de troupes se préparaient, il demanda sa réintégration dans l'armée. La lettre se terminait par ces mots :

« Général, pourquoi ne m'emmèneriez-vous pas avec vous? Je ne crains pas plus les balles qu'un autre; les occasions ne vous manqueront pas de tirer de moi quelque parti. Emmenez-moi comme officier du génie, comme officier d'état-major, comme simple grenadier, *pourquoi pas comme votre barde?* Mais enfin, emmenez-moi. » (1)

La guerre n'eut pas lieu, mais, par compensation, Rouget fut envoyé en Espagne pour offrir des présents au roi Charles IV (2), au nom du Premier Consul et de sa femme. Quand sa mission eut pris fin, on lui fit avoir une entreprise de fourniture des vivres dans l'armée. Nul n'était moins propre à une pareille charge, il dut l'abandonner au bout de peu de temps, brouillé définitivement avec Bonaparte, inflexible sur tout ce qui touchait aux intérêts militaires.

Aussi, quand le Premier Consul ambitionna le titre d'empereur, Rouget de l'Isle lui écrivait-il (19 pluviôse, an XII) :

..... Bonaparte! Vous vous perdez! vos projets vous traînent à une catastrophe d'autant plus humiliante qu'elle sera plus fameuse, d'autant plus terrible qu'elle sera méritée.

Et, après le meurtre du duc d'Enghien (3), le poète ne craignit pas d'exprimer son indignation en ces vers :

Est-il un mot dont l'affreuse énergie
Peigne à la fois tigre, Satan, Néron
Et pis encore? — Oui. — Quel? — Napoléon.

VII. TRENTE ANS DE MISÈRE — (1800-1830) — DÉCOURAGEMENT — LE MÉDAILLON PAR DAVID D'ANGERS

Rien n'est triste comme la vie de Rouget de Lisle depuis 1800 : Sans position, vivant des seules ressources que lui procurait sa part de l'héritage paternel, il eut le malheur de tomber entre les mains d'un banquier qui exploita son infortune et l'eut bientôt réduit à la misère. « C'est une chose bien déplorable et bien fatigante, écrivait-il à sa sœur, en 1807, de se sentir plein de force, de courage et de volonté, et de végéter, comme je le fais, dans une position insupportable et inerte, sans avenir et sans voir jour à s'en créer aucun. »

Pour gagner sa vie, il se fait copiste de musique; il cherche à distraire son ennui, en faisant un peu de musique avec quelques amis, surtout avec Pleyel, son ancien collaborateur de Strasbourg, et avec Mme Gaïl, qui recevait chez elle quelques artistes. Mais le plus souvent, il vit seul, loin du monde, dans de petits appartements, surveillé par la police impériale.

Sa correspondance de cette époque est pleine de détails navrants. Il y est souvent question d'un lustre, qu'un banquier lui avait cédé en échange d'une somme importante. Quand il voulut réaliser cette somme, on se moqua de ses prétentions. A bout de démarches pour tirer quelque parti de son lustre, il le proposa d'abord à des marchands qui, en offrirent un prix dérisoire, puis baissèrent encore ce prix. Vainement l'infortuné essaye de le faire acheter par Talleyrand et par Daru; ses efforts n'aboutissent pas; il se décide à intenter un procès au banquier qui s'est joué de lui ; il y eut une altercation publique, un soir, dans un salon. Rouget finalement provoque son adversaire et fait imprimer et distribuer la lettre le traitant « d'infâme usurier ».

Cette affaire occupa pendant six années le « Tyrtée français ». — Le chagrin qu'elle lui causa se manifeste dans ses lettres à sa mère et à sa sœur. On y lit des phrase comme celles-ci : « Eh non, je ne le cache point. Je suis malheureux; je souffre tout ce qu'il est possible de souffrir. — O mon Dieu! mon Dieu! que devenez-vous?..... Je ne puis rester, ni chez moi, ni dehors de chez moi. Chez moi, je suis dans des transes perpétuelles; le moindre bruit me fait frémir, je crois qu'il m'apporte la nouvelle de notre

(1) *Lettre du 29 brumaire an IX*. Collection Le Petit.
(2) Charles IV. Voir *Contemporains*, n° 241.
(3) Duc d'Enghien. Voir *Contemporains*, n° 402.

désastre : absent, je n'ose rentrer, crainte de la trouver arrivée. — J'ai songé à me mettre en route pour aller vous demander la place de jardinier à Montaigu. — Voyant que je me débattais en vain contre l'influence fatale qui me poursuit sous des formes aussi multipliées que désastreuses, je me disposais à partir à pied, pour regagner le toit maternel..... »

Ce fut à ce dernier parti que Rouget s'arrêta. Il revint au pays natal, mais quand sa mère et sa sœur étaient mortes, de sorte qu'il trouva vide cette maison où s'étaient écoulées, dans le calme et le bonheur, ses premières années.

A Montaigu, le poète passa quelques jours heureux. Il jouissait de l'estime publique. Mais, ayant offert en plusieurs circonstances ses services à des gens qui soutenaient des procès ou qui avaient des plaintes à faire, on remarqua qu'au lieu d'être utile, son intervention produisait toujours un effet désastreux. Aussi les paysans malins se gardaient de recourir à lui. Quand ils le voyaient, ils se disaient l'un à l'autre : « Ah! voilà l'avocat des mauvaises causes! » Ce surnom d'avocat des mauvaises causes lui resta dans le pays.

Au retour de Louis XVIII (1), Rouget de Lisle rédigea un mémoire dans lequel il malmenait fort tout ce qui se rattachait à la Révolution et à l'Empire, se vantant d'avoir toujours repoussé les avances de ces gouvernements. Il écrivit deux hymnes royalistes : *Dieu conserve le roi*, chant constitutionnel, et le *Chant du Jura*, qui commence par ces vers :

Vive le roi!
Noble cri de la vieille France,
Cri d'espérance,
De bonheur, d'amour et de foi.

Mais ces deux compositions ne fixèrent l'attention de personne, et leur auteur continua de végéter obscurément à Montaigu, où il n'eut pas même la consolation de mourir, comme il l'avait espéré : le général Rouget, frère de notre héros, voulant partager l'héritage paternel, fit vendre la propriété de Montaigu, qui passa en des mains étrangères.

L'auteur de la *Marseillaise*, sans asile et sans ressources, revint à Paris; comme la plupart de ses anciens amis, Pleyel, Grétry, Mme Gaïl, étaient morts ou avaient disparu, ce fut la misère noire. Logé dans un mauvais hôtel garni du quartier latin, il écrivit quelques articles dans les journaux, fit quelques traductions pour la *Revue britannique* et copia de la musique. Ce furent ses seuls moyens d'existence, moyens bien faibles et bien peu rémunérateurs : tout juste de quoi ne pas mourir de faim.

A cette époque, Rouget de Lisle fit connaissance de Béranger (1), qui le pria de mettre en musique plusieurs de ses chansons : *Plus de politique*, *Si j'étais petit oiseau*, *La Petite Fée*, *La Sainte Alliance des Peuples*, *Les enfants de la France*, *Charles VII*, *Ma République* et l'*Auberge de Bagnolet*.

Lui-même cultiva la « romance troubadour », alors dans toute sa vogue. Dans le recueil qu'il allait bientôt publier, on trouve des *Olivier*, des *Eginhard*, des *Enguerrand*, des *Duguesclin*, etc., en même temps que des morceaux lyriques empruntés aux vieux poètes français.

En 1817, à l'occasion du rétablissement de la statue de Henri IV, renversée par la Révolution, Rouget de Lisle composa la musique et les paroles d'une cantate intitulée : *Henri IV, chant héroïque*. Ce morceau, publié le jour de la fête, ne fut jamais exécuté publiquement; il devait être suivi des *Vétérans* (1818), de *Mon dernier vœu* (1820), chanson patriotique, dont le premier vers, formant refrain, est celui-ci :

Triomphe, chère France, et prospère toujours!

et du *Chant des industriels*, composé pour les ouvriers du saint-simonien Ternaux.

En 1825, il fit un choix parmi ses compositions et publia un recueil des *cinquante chants français*, qui eut deux éditions. L'année suivante, il achevait *Macbeth*, drame lyrique en trois actes, dont la

(1) Louis XVIII. Voir *Contemporains*, n° 239.

(1) Béranger. Voir *Contemporains*, n° 253

musique fut confiée à Chelard. Jouée pour la première fois à l'Opéra, le 29 juin 1827, cette œuvre n'eut que cinq représentations; mais elle remporta plus de succès en Allemagne. Le compositeur, ayant été nommé maître de chapelle du roi de Bavière, la fit exécuter à Munich, où elle réussit au delà de toute espérance.

Fétis, dans sa *Biographie des musiciens*, explique ainsi la chute de *Macbeth* à Paris : « Empreint du génie de Shakespeare, *Macbeth* est une belle conception, mais, réduite aux mesquines proportions que lui avait données Rouget de Lisle, c'était une pièce médiocre. Elle avait, d'ailleurs, le défaut d'être ennuyeuse: le compositeur ne put triompher de toutes les difficultés que le poète lui avait préparées. Peu de bienveillance de la part de l'administration et les intrigues de quelques personnes intéressées ont peut-être hâté son exclusion de la scène. »

M. Tiersot n'est pas du même avis. Il estime que la chute doit être attribuée, non au poète, mais au compositeur. « En résumé, écrit-il, ce poème est de beaucoup supérieur à ceux des opéras qui furent joués dans cette période : *Le siège de Corinthe, Moïse, la Muette de Portici* et *Guillaume Tell*. *Macbeth* arrivait, dans une période de renouvellement de l'Opéra français pendant laquelle pour réussir il fallait la collaboration d'un musicien d'une toute autre personnalité que Chelard (1). » Ce musicien prédestiné eût été Berlioz. Ce fut à lui que Rouget offrit le poème d'*Othello*. L'auteur des *Troyens* ne put l'accepter; en qualité de grand prix de l'Institut, il se préparait à faire un séjour de deux années à Rome.

Ces œuvres littéraires et musicales étaient loin d'enrichir leur auteur. En 1826, il fit dix-sept jours de prison pour une dette qu'il ne put acquitter : il fallut que des amis se chargeassent de ce soin. C'en était trop pour un vieillard de soixante-sept ans. Le découragement et le désespoir

(1) J. Tiersot, *Rouget de Lisle*, p. 276.

s'emparèrent de lui : voici la triste lettre qu'il écrivit à Béranger :

« Dans mon effroyable situation, mon cher ami, puisqu'il n'est aucun moyen honorable de la changer, ou que, s'il en existe quelqu'un, fût-il à ma connaissance, le temps et toute chose me manquent pour qu'il se réalise, quel parti me reste à prendre? Un coup de pistolet? Je n'ai pas de quoi en faire les frais. La rivière? C'est ignoble; ou, pour parler sérieusement, l'un et l'autre, et tout ce qui y ressemble, répugnent à des principes qui m'ont constamment soutenu contre les tentations multipliées d'y avoir recours, et qui, si je le puis, me soutiendront jusqu'au bout.

» Je ne vois qu'une manière de les concilier avec les circonstances extrêmes qui m'assiègent et auxquelles je n'ai plus à opposer qu'un dernier acte de courage; celui d'en revenir à mon ancien projet de m'en aller à travers champs, tout droit devant moi, jusqu'à ce que la mort s'ensuive..... »

Sur ces entrefaites, un ancien compagnon d'armes, le général Blein, lui offrit l'hospitalité dans sa maison de Choisy-le-Roi.

Vers 1830, le statuaire David (1) alla voir l'auteur de la *Marseillaise*. C'était alors un vieillard maussade et cacochyme; il composait encore des airs et ses amis en prenaient prétexte pour lui faire passer quelque argent, qu'ils disaient provenir de la vente de sa musique. David voulait faire le médaillon du Tyrtée révolutionnaire, mais il ne rencontra d'abord qu'une figure effacée sous les rides et décomposée par la maladie.

« Rouget de Lisle était au lit, enveloppé de couvertures. David lui parle de la France de 1792 et de la grande campagne qu'elle soutint contre les rois coalisés; il lui récite, avec l'accent de l'enthousiasme, une ou deux strophes de la *Marseillaise*. Aussitôt une imperceptible rougeur colore le front du vieillard; le feu reparait sous la cendre, et une dernière étincelle jaillit de ce visage

(1) David d'Angers. Voir *Contemporains*, n° 378.

éteint. C'est cette étincelle que l'artiste a fixée dans le marbre ».

Les événements politiques vinrent mettre un terme à une si pénible situation.

VIII. LA RÉVOLUTION DE 1830 — TROIS MILLE CINQ CENTS FRANCS DE PENSION — CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR — LES DERNIÈRES ANNÉES — LA MORT

Le lendemain des « Trois glorieuses », conte Berlioz, dans ses Mémoires, sur un signe de lui, quatre à cinq mille hommes du peuple, tout vibrants encore de l'émotion du combat, entonnèrent soudain, le refrain : *Aux armes, citoyens!* avec tant d'énergie qu'il en fut lui-même épouvanté. La *Marseillaise* ressuscitait comme elle ressuscita à toutes les révoltes et à toutes les révolutions : à l'Opéra, Nourrit la chantait au milieu de l'enthousiasme de ses auditeurs. Le chant rappela le souvenir de son auteur qui reçut de Louis-Philippe une pension de quinze cents francs sur sa cassette privée. On lisait dans la lettre d'envoi : « *L'hymne des Marseillais* a réveillé dans le cœur de M. le duc d'Orléans des souvenirs qui lui sont chers. Il n'a pas oublié que l'auteur de ce chant patriotique fut un de ses anciens camarades d'armes. »

C'était une allusion à l'anecdote que nous avons rapportée plus haut, à l'occasion la bataille de Jemmapes.

Sur les instances de Béranger, deux allocations annuelles de mille francs chacune, prises sur les fonds des ministères de l'Intérieur et de la Guerre, ne tardèrent pas à s'ajouter à la pension de quinze cents francs, et le nouveau gouvernement décora l'auteur de la *Marseillaise*.

Ces trois mille cinq cents francs de revenu mettaient Rouget de Lisle à l'abri du besoin; malheureusement, il était vieux, à demi paralysé, presque aveugle. Le bien-être le ranima : on le voyait presque chaque jour se promener le long de l'avenue de Choisy. Il portait une longue redingote d'officier, un chapeau à larges bords, une vaste perruque quelque peu démodée.

Son logement était rue des Vertus, depuis rue Rouget de Lisle. C'est là qu'il passa dans le calme les six dernières années de sa vie. Bien que la *Parisienne* de Casimir Delavigne lui fît une sérieuse concurrence, la *Marseillaise* était revenue à la mode, de nombreux visiteurs voulaient voir son auteur : on demandait à Rouget dans quelles circonstances ce chant avait été composé. Le vieillard recevait avec attendrissement les éloges. Parfois, cependant, il mystifiait ses flatteurs en leur demandant quel couplet ils préféraient. Beaucoup répondaient : « Le couplet des enfants. » Avec son accent franc-comtois traînant et railleur, il répliquait : « Ah! oui, il est très beau. Seulement, il n'est pas de moi. »

Pendant l'hiver de 1835, Rouget de Lisle fut atteint d'un bronchite pulmonaire. Des soins dévoués le préservèrent cependant d'un dénouement fatal et peu à peu il reprit ses forces : au printemps de 1836, il put sortir encore au soleil, pour faire quelques tours de jardin. Ses amis, Voiart, Gindre de Nancy, le général Blein, Mme Amable Tastu, espéraient le conserver encore quelque temps, mais, à la fin de mai, la température s'étant subitement abaissée, le vieillard prit froid, son état s'aggrava, et, le 25 juin, il entrait en agonie. Il mourut dans la nuit du 26 au 27 juin, à l'âge de soixante-seize ans.

Nous ne savons si, avant de mourir, il reçut les sacrements de l'Eglise, toutefois, ses funérailles eurent lieu le 18, à l'église de Choisy-le-Roy; elles attirèrent un grand concours d'assistants; un discours du général Blein provoqua des applaudissements enthousiastes, puis des bouquets de fleurs et d'immortelles furent jetés dans la fosse, et les artisans de Choisy-le-Roi entonnèrent en chœur la *Marseillaise*, accueillie par d'immenses bravos.

IX. LA « MARSEILLAISE » APRÈS 1830 — LE CHANT NATIONAL — MONUMENTS CONSACRÉS A LA GLOIRE DE ROUGET DE L'ISLE

Peu après 1830, on avait entendu Louis-Philippe chanter lui-même la *Marseillaise*

du haut d'un balcon des Tuileries. Aussi le chant de l'hymne de guerre fut-il toléré au commencement du règne du roi-citoyen. La *Marseillaise* reparut après les journées de février, mais, après la seconde République, sous Napoléon III, elle fut de nouveau proscrite comme autrefois sous l'Empire et sous la Restauration. En 1879 seulement, le ministre de la Guerre, général Gresley, prescrivit l'application du décret de la Convention du 26 messidor an III, et ordonna de jouer la *Marseillaise* à la tête des régiments. Depuis lors, on l'a entendue dans toutes les cérémonies officielles de la France.

Voici le jugement porté par l'éminent critique, M. Bellaigue, sur la *Marseillaise* (1) :

« Œuvre unique d'un homme, la *Marseillaise* est aussi l'œuvre d'un instant unique. Elle en est l'expression et le symbole. Il y a dans sa beauté, seulement guerrière et farouche, quelque chose, non pas d'excessif, mais d'exceptionnel. Elle représente, au lieu d'un état permanent et pour ainsi dire quotidien, un transport, un paroxysme sublime, mais passager. L'enthousiasme qu'elle respire, cette fureur sacrée, et qui fut, hélas! quelquefois criminelle, cela sans doute est l'âme de la France; mais ce n'est pas plus son âme tout entière que la tempête n'est l'âme du ciel ou de l'océan.

» Et puis, quelque chose, ou plutôt quelqu'un, manque à la *Marseillaise*, et ce quelqu'un, c'est Dieu. Je me souviens d'un jour où ce grand vide me fut particulièrement sensible. C'était devant Barcelone en fête où l'Europe avait envoyé ses vaisseaux. Je me trouvais sur l'un des nôtres. De chaque navire en rade, le chant de chaque peuple s'élevait tour à tour, pacifique et religieux : « Dieu sauve la reine! » — « Dieu conserve l'Empereur! » — « Dieu protège le tsar! » — L'hymne de la France était le seul qui ne nommât point Dieu. Et, par ce bleu matin d'été, la mer et le ciel étaient si calmes que je m'étonnais que la *Marseillaise* appelât aux armes; ils étaient si beaux, d'une si divine beauté, que je regrettai qu'elle ne priât pas. »

Le portrait de l'auteur de la *Marseillaise* n'a jamais été dessiné, mais, outre le médaillon de David d'Angers, dont nous avons parlé plus haut, et qui nous offre un Rouget de Lisle idéalisé, sa statue en pied existe sur les bas-reliefs de la frise de l'Arc de Triomphe, du côté qui regarde Paris, à une hauteur telle, qu'il est difficile de la bien voir. (Au-dessus du groupe du *Chant du Départ*, de Rude (1).

En 1846, un monument lui était élevé à Choisy-le-Roy. Sous la troisième République, alors que la *Marseillaise* redevenait le chant national, d'autres monuments ont été consacrés à honorer le Tyrtée français, à Lons-le-Saunier, à Montaigu, de nouveau à Choisy-le-Roy. Une rue de la ville de Paris porte son nom.

Jonage J.-M.-J. BOUILLAT.

BIBLIOGRAPHIE

C. BELLAIGUE, *Impressions musicales*, 1900. — Articles de la *Revue des Deux-Mondes*, 1886, 1887. — ROUGET DE LISLE, *Correspondance avec sa mère et sa sœur*, 110, p. 4. — *Lettres adressées à M. Weis* (Bibliothèque de Besançon). — CHOUQUET, *Les chants de la Révolution française*, 1864. — DIETRICH THÉVENIN, *Rouget de Lisle*. — TIERSOT, *Rouget de Lisle*. — ARTHUR LOTH, *Le Chant de la « Marseillaise »*, 1886. — AMÉDÉE ROUGET DE LISLE, *la vérité sur la paternité de la « Marseillaise. »* — CORNÈDE MIRAMOND, *Rouget de Lisle*. — GAUDOT, *Rouget de Lisle et l'hymne national.* — ALFRED LECONTE, *Rouget de Lisle*. — T. DE SAINT-MARTIN, *Rouget de Lisle*. — LE ROY DE SAINTE-CROIX, *Le chant de guerre pour l'armée du Rhin et conférences*. — MARY CLIQUET, *Rouget de Lisle*. — GINDRE DE NANCY, *Notice biographique sur Rouget de Lisle dans les travaux de la Société d'émulation du Jura*, 1837. — BLAZE DE BURY, articles dans la *Revue des Deux-Mondes*. — ESTIGNARD, *Portraits franc-comtois*, t. Ier. — POISLE-DESGRANGES, *Rouget de Lisle et la « Marseillaise. »* — A. MORPAIN, *Origine de la « Marseillaise. »* — FÉLIX PYAT, *Notice sur Rouget de Lisle*. — CHARLET, « *La Marseillaise* » avec vignettes, 1841.

(1) CAMILLE BELLAIGUE. — *Impressions musicales*, p. 263.

On a essayé vainement, en différentes circonstances, de contester à Rouget de Lisle la paternité de l'air qui a fait sa célébrité. M. Tiersot répond victorieusement dans son livre à toutes les objections et en particulier à celles qui ont été soulevées récemment par M. Arthur Loth.

(1) Rude. Voir *Contemporains*, n° 359.

LES CONTEMPORAINS



LE GÉNÉRAL DE LADMIRAULT (1808-1898)

I. JEUNESSE DE LADMIRAULT

Le 11 mai 1745, sur le champ de bataille de Fontenoy, le roi Louis XV félicitait un jeune officier du régiment de Royal Normandie qui avait repris aux Anglais l'étendard de son régiment.

Ce jeune officier, Pierre-Basile de Ladmirault, d'une ancienne famille de l'Ile Bouchard en Touraine, était le grand-père du général de Ladmirault (Louis-René-Paul). Né à Montmorillon, le 17 février 1808, il servit dans l'armée française pendant plus de cinquante ans. Son père avait émigré; rentré en France en 1802, il trouva ses biens confisqués; ce fut la ruine. Sous la Restauration, Louis XVIII (1) le nomma chevalier de Saint-Louis, ce qui lui permit de faire admettre son fils cadet Paul au collège Saint-Vincent de Senlis, fondé sous le patronage de la duchesse d'Angoulême (2) et du prince de Condé pour la préparation aux écoles militaires des enfants nobles sans fortune.

Le jeune de Ladmirault resta au collège jusqu'au 1er novembre 1826, époque à laquelle il fut reçu à Saint-Cyr; une maladie qui heureusement n'altéra pas sa robuste constitution, le contraignit d'y

(1) Louis XVIII. Voir *Contemporains*, n° 239.
(2) Duchesse d'Angoulême. Voir *Contemporains*, n° 234.

rester trois ans au lieu de deux, et le 1er octobre 1829 seulement il fut nommé sous-lieutenant au 62e régiment d'infanterie de ligne.

En 1831, ce Corps, se trouvait à Paris où des émeutes nécessitaient l'intervention presque journalière de la force armée.

Un jour, sa compagnie passait dans une rue du quartier Saint-Martin, des émeutiers jetèrent, du haut des fenêtres toutes sortes de projectiles. Aussi prudent que brave, il ne voulut pas créer d'embarras à ses chefs en répondant par des coups de fusil; il fit monter dans les maisons quelques soldats qui maîtrisèrent les agresseurs et les ficelèrent comme saucissons, les abandonnant ainsi à la risée publique. Quelques députés républicains prirent mal cette humaine plaisanterie : mandé chez le ministre de la Guerre, le maréchal Soult, Ladmirault apprit que le gouvernement réclamait son éloignement de Paris.

En réalité, le ministre approuvait le jeune officier qu'il trouvait intelligent; aussi, plutôt que de le laisser se morfondre dans une garnison de province, l'envoya-t-il au 67e régiment d'infanterie de ligne, que l'on formait en Algérie par l'incorporation des anciens combattants de juillet 1830, dits les Volontaires de la Charte. C'étaient des têtes chaudes, difficiles à conduire, mais qu'en peu de mois, des officiers énergiques transformèrent en soldats vigoureux et disciplinés.

II. CAMPAGNES D'AFRIQUE — COLONEL DES ZOUAVES

Pris comme officier d'ordonnance par le général Bro, le lieutenant Ladmirault faisait l'expédition de la Mitidja et, au retour, était noté comme un « officier des mieux doués pour la guerre et pour l'organisation des troupes », appréciations qui, depuis lors, se reproduiront à toutes les inspections.

En 1835, le jeune lieutenant revient en France, est nommé capitaine le 26 avril 1837, et obtient de passer au Corps des zouaves, par permutation avec le capitaine Tixador. Au moment des adieux, son père lui remettait l'épée du héros de Fontenoy. Paul de Ladmirault y fit adapter une poignée et un fourreau d'ordonnance, et cette relique de famille devint son arme habituelle.

Arrivé au Corps, le jeune capitaine se présente au colonel La Moricière, au moment où le régiment va partir pour la seconde expédition de Constantine, et réclame un commandement de compagnie. Mais, en dépit des engagements pris, le capitaine Tixador refuse de quitter le Corps à la veille d'une campagne : il fallut en référer au duc de Nemours, commandant en chef, lequel, mit les rivaux d'accord en les emmenant tous les deux à Constantine.

A la suite du brillant La Moricière, Ladmirault arriva devant Constantine; il échappa aux redoutables explosions de mines, mais son détachement réduit à quatre hommes seulement dut enfoncer les portes de plusieurs maisons pour en maîtriser les opiniâtres défenseurs. La Moricière l'avait vu à l'œuvre : il attestait dans son rapport la bravoure de son nouveau capitaine; aussi le proposait-il pour la croix de la Légion d'honneur. Cette première proposition n'aboutit pas : il y avait tant de héros à récompenser! Loin de se décourager, dans cet ajournement il trouva un stimulant, et pendant les trois années suivantes, il ne cessa de se distinguer.

Au combat de l'Affroun, il déloge les Arabes qui des hauteurs fusillaient nos soldats; sur les bords de la Chiffa, il contribue à dégager une arrière-garde cernée par les réguliers d'Abd-el-Kader; le 12 mai 1839, il guide ses zouaves à l'escalade des mamelons de Mouzaïa pour sauver le 2e léger aux prises avec des milliers d'adversaires.

Le 4 juin 1839, Ladmirault faisait partie de la colonne qui allait installer à Milianah une garnison sous les ordres du colonel d'Illens; les souffrances de cette garnison dues au froid et à la faim devaient plus tard être immortalisées par un récit de Louis Veuillot (1) et un poème de Joseph Autran.

(1) Louis Veuillot. Voir *Contemporains*, n° 159.

Au retour, le capitaine Ladmirault passait comme chef de bataillon au Corps des tirailleurs nouvellement constitué, grâce à l'initiative du duc d'Orléans.

A la tête de son bataillon, il prend part au ravitaillement de Milianah, au passage du fameux col ou téniah de Mouzaïa; puis, rappelé en France, coopère à l'organisation définitive des tirailleurs ou chasseurs d'infanterie, qui devaient comprendre dix unités dont son bataillon devenait le noyau. L'organisation de ces bataillons eut lieu à Saint-Omer, sous la direction du général Rostolan et du commandant de Ladmirault dont, une fois de plus, s'affirmèrent les facultés d'organisateur. Quand le duc d'Orléans, dans la cour des Tuileries, présenta à Louis-Phillippe (1) les chasseurs dits de Vincennes, du nom de leur dernier lieu de campement, il désigna le commandant de Ladmirault comme l'un des plus vaillants compagnons d'armes du duc de Nemours au siège de Constantine, et des siens à la conquête de Médéah. L'envoi du bataillon à Metz fut pour Ladmirault, que l'on qualifiait déjà de vieil Africain, une véritable déception : en pleine paix quel pouvait être son avenir dans une paisible ville de garnison? Sans tarder, il demande à retourner en Afrique : on l'y nomme commandant du 2ᵉ bataillon d'infanterie légère. Mais, ayant à cœur de ne pas laisser inachevée l'organisation intérieure de son bataillon de chasseurs à pied, il obtient un sursis de départ de vingt jours qui lui suffisent pour la mise au point de son œuvre.

Les bataillons d'infanterie légère d'Afrique se composaient d'hommes ayant, soit avant, soit depuis leur entrée dans l'armée, subi des condamnations, mauvais sujets, d'une moralité douteuse, gens difficiles à conduire. Cependant, commandés par des chefs énergiques, justes surtout, quoique sévères, ils pouvaient devenir en Afrique d'excellents soldats. Leur faculté de marche rapide leur avait acquis le surnom de *zéphyrs*, comme leur humeur et leur insouciance des plus philosophiques, celui de *joyeux*. En même temps qu'il commandait le 2ᵉ bataillon de ces joyeux zéphyrs, Ladmirault devenait chef du cercle militaire de Cherchell, c'est-à-dire qu'il réunissait dans ses mains, pour un canton algérien, les pouvoirs militaires et administratifs. C'était une situation délicate, difficile parfois, à cause des rapports à entretenir avec les chefs indigènes, hauts seigneurs qu'il fallait dominer par la crainte, si ce n'est par la persuasion. Ladmirault s'acquitta de cette mission sans trop d'efforts, grâce à sa vision nette des choses, servie par une inébranlable fermeté.

L'armée d'Afrique, alors sous le commandement du général Bugeaud (1), gouverneur général, soutenait une lutte incessante et laborieuse contre l'émir Abd-el-Kader (2), toujours vaincu, mais plein de ressources et d'astuce. Le commandant Ladmirault suivit Bugeaud contre la puissante tribu des Hadjoutes, alliée de l'émir, véritables pirates du désert qui ravageaient l'ouest de la province d'Alger : ils durent demander *l'aman*, la paix, et leur soumission détermina celle des Kabyles de la vallée du Chéliff. Au retour de cette expédition, Ladmirault passait lieutenant-colonel du 19ᵉ régiment d'infanterie légère, lequel allait entrer en campagne. Dès le début, il s'acquiert l'estime de son chef de colonne, le colonel Korte, dont il sauve l'arrière-garde violemment assaillie par Abd-el-Kader, reprend un canon enlevé par l'ennemi, ainsi que le corps d'un lieutenant d'artillerie tué pendant l'action.

Resté chef du cercle de Cherchell malgré sa dernière promotion, il faillit un jour avoir la bonne fortune de s'emparer d'Abd-el-Kader qui s'était avancé assez près de la ville, la croyant mal gardée; l'émir ne dut son salut qu'à une effroyable tempête de neige, laquelle aveuglant, glaçant, affolant les soldats de Bugeaud accouru à l'appel de son lieutenant, les força d'arrêter leur

(1) Louis-Philippe. Voir *Contemporains*, n° 18.

(1) Bugeaud. Voir *Contemporains*, n° 68.
(2) Abd-el-Kader. Voir *Contemporains*, n° 12.

poursuite, non sans avoir livré de sanglants combats.

Le 2 octobre 1844, Ladmirault était appelé comme colonel au commandement du régiment des zouaves.

Depuis 1830, date de leur création, les zouaves étaient devenus les hommes indispensables à l'Algérie; soldats pour combattre, terrassiers, maçons pour ouvrir les voies à la colonisation : depuis quatorze ans, ils faisaient l'admiration de l'armée d'Afrique, et, pendant les quatre années que Ladmirault devait rester leur chef, leur renommée allait grandir encore.

A peine reconnu, le colonel, marche contre un agitateur se disant le *Maître de l'Heure*, l'*Envoyé de Dieu*, pour chasser d'Afrique les infidèles. Il s'appelait Mohammed ben Abdallah, mais on le désignait plus communément sous le nom de Bou-Maza, l'homme à la chèvre, parce que la chèvre qui l'accompagnait toujours lui transmettait, disait-il, les ordres du prophète. Poursuivi, atteint et battu, ce fanatique parvint à s'enfuir dans le désert; sa défaite valut à Ladmirault la croix d'officier de la Légion d'honneur.

Dans les loisirs de la paix qui alternaient parfois avec les périodes de guerre, le colonel des zouaves, toujours chef du cercle de Cherchell, relevait les anciens quartiers de cette ville, l'ancienne Cesarea des Romains, restaurait routes, ponts, acqueducs des temps antiques, agrandissait le port pour le mettre en état de recevoir les navires du commerce européen et non plus seulement de faibles felouques arabes.

Ces aptitudes devaient séduire ce grand colonisateur qu'était le maréchal Bugeaud, aussi confia-t-il au colonel Ladmirault et à ses zouaves la mission de transformer en ville le poste militaire d'Aumale, situé à cent vingt-cinq kilomètres d'Alger, et qui, sous le nom d'Auzia, avait été station militaire romaine. Négociant, en même temps qu'il s'occupait de ces travaux, avec Ben-Salem, chef de l'importante tribu des Beni-Abbès, il l'amenait à reconnaitre la souveraineté de la France et, pour ce succès tout diplomatique, était promu commandeur de la Légion d'honneur. Le 12 juin 1848, il était nommé général de brigade et il n'avait que quarante ans!

III. GÉNÉRAL DE BRIGADE — MARIAGE RETOUR EN FRANCE

Maintenu en Algérie, il contribue à la pacification de la Kabylie en 1850, puis mettant à profit un moment d'accalmie pour revenir au pays natal, il donne suite au projet de mariage conçu depuis plusieurs années avec M[lle] de Champs de Saint-Léger, petite-nièce de l'une des fondatrices de l'Ordre célèbre de la Visitation. Aussitôt après la cérémonie, célébrée au château de Mouasse, près de Château-Chinon, Ladmirault, de retour en Afrique, reprend ses travaux de colonisation à Aumale, puis se lance à la poursuite de l'agitateur Ben Nacès, que malheureusement il ne parvient ni à atteindre, ni à conquérir diplomatiquement.

Bien que ne s'entendant pas toujours avec le général d'Hautpoul, alors gouverneur de l'Algérie, le jeune général n'en serait pas moins resté dans la colonie, si la santé de M[me] de Ladmirault ne lui avait fait solliciter et obtenir du maréchal de Saint-Arnaud, (1) son retour en France (janvier 1853). Depuis vingt ans il guerroyait en Afrique : arrivé comme sous-lieutenant, il partait avec le grade de général, après avoir, comme ses plus illustres contemporains, commandé le régiment de ces hommes qui disaient fièrement : « Il n'y a qu'un Dieu, qu'un soleil et qu'un régiment de zouaves ». En maintes circonstances, ils devaient rappeler, non sans fierté, qu'ils avaient eu pour colonel le général de Ladmirault.

Les opinions notoirement légitimistes de Ladmirault étaient connues ; mais au début de l'Empire, les services rendus au pays primaient toute autre considération, et le 14 janvier 1853, Napoléon III signait sa nomination comme général de division.

---

(1) Saint-Arnaud. Voir *Contemporains*, n° 107.

IV. GÉNÉRAL DE DIVISION — SUR LE CHAMP DE BATAILLE DE SOLFÉRINO

Désigné pour commander la 2e division d'infanterie du 2e corps d'armée au camp du Nord, Ladmirault, affecté de 1853 à 1859 à des missions d'inspection, reçut en 1859 le commandement de la 2e division du 1er corps de l'armée d'Italie que commandait le maréchal Baraguey d'Hilliers.

Forte de six régiments d'infanterie et d'un bataillon de chasseurs à pied, soit d'une douzaine de mille hommes, cette division partait de Marseille, le 29 avril, pour arriver à Gènes le lendemain et aller s'établir à Novi, où, soixante ans auparavant, avait péri le jeune et héroïque Joubert. Elle ne combattit ni à Montebello, ni à Magenta, mais, le 8 juin, se montra superbe à Melegnano, l'ancien Marignan de François Ier, le champ de bataille sur lequel Bayard l'avait armé chevalier; il en fut de même à Solférino.

Le 24 juin 1859, l'armée française, forte de cent vingt mille hommes, se trouvait presque inopinément en face de cent quarante mille Autrichiens qui, après avoir repassé le Mincio, occupaient de fortes positions sur des mamelons que dominait la tour du village de Solférino, dite l'Espionne de l'Italie, parce que, du haut de sa plate-forme, le regard embrassait un horizon considérable.

Aux premiers coups de canon, Baraguey d'Hilliers, dont le Corps d'armée formait le centre de l'armée française opposé au point principal de résistance des Autrichiens, assignait à la division Ladmirault la mission d'enlever les positions autrichiennes s'échelonnant jusqu'au village de Solférino, comme les gradins d'un gigantesque amphithéâtre.

Ladmirault, qui dispose d'une dizaine de mille combattants, les forme en trois colonnes, confie celle de droite à Douay, celle de gauche à Négrier, se réservant celle du centre. Dès 8 heures du matin, le combat s'engage par le feu de quatre pièces de canon, les seules dont le général dispose en ce moment; puis, par un vigoureux élan, les trois colonnes enlèvent les premiers échelons.

Il n'en fut pas de même quand il fallut continuer : les troupes françaises se trouvaient dominées par le feu des Autrichiens. « La lutte était à peine engagée, dit le rapport du général, qu'il fut facile de voir que nous attaquions une position longtemps étudiée à l'avance par les Autrichiens et formant le centre d'une immense ligne de défense qui permettait à l'aile droite et à l'aile gauche de l'ennemi de se replier et d'opposer la résistance la plus grande. »

Sans se laisser décourager, les troupes de Ladmirault avaient gagné du terrain lentement, mais sûrement, et la colonne du centre préparait une nouvelle attaque, lorsqu'une balle vint frapper à l'épaule le général. Promptement pansé dans l'ambulance peu éloignée, le blessé revient parmi ses soldats, qui l'accueillent de leurs acclamations : comme sa blessure ne lui permet plus de se maintenir à cheval, il reste à pied, s'appuyant sur le bras du commandant Leroy, son chef d'état-major.

Cependant la résistance des Autrichiens oblige le général à engager toutes ses réserves, en même temps qu'il demande des renforts au maréchal Baraguey d'Hilliers. Ses troupes gagnent alors du terrain, tantôt progressivement, tantôt par bonds successifs, mais une seconde balle frappe le général à l'aîne, traverse le bas ventre et va se loger dans la cuisse. Cette fois, la blessure est grave; cependant le général veut demeurer quand même, pour encourager ses soldats; il se raidit contre la douleur, se soutient appuyé au cheval du commandant Leroy; mais, sur le point de perdre connaissance, il n'a que le temps de remettre le commandement au général de Négrier. C'est à l'ambulance, le soir, qu'il apprit que ses troupes avaient vaillamment coopéré à la victoire de Solférino et c'est là aussi qu'un aide de camp de l'Empereur vint lui apporter avec les regrets sympathiques du souverain, l'avis de sa nomination de grand officier de la Légion d'honneur.

Bientôt en convalescence, il put revenir en France pour prendre la tête de sa divi-

sion, lors de l'inoubliable rentrée à Paris d'une partie de l'armée d'Italie.

V. COMMANDANT DE L'ARRONDISSEMENT MILITAIRE DE LILLE — SOUS-GOUVERNEUR DE L'ALGÉRIE — SÉNATEUR

Après un repos de quelques semaines à Montmorillon, sa ville natale, Ladmirault prenait possession du commandement de la 1re division d'infanterie du Ier arrondissement militaire; il était nommé le 28 août 1861, membre du Comité consultatif de l'infanterie et, le 13 mars 1863, il passait au poste envié de commandant de la 1re division d'infanterie de la garde impériale, grenadiers et zouaves; en même temps qu'il restait général inspecteur d'infanterie.

Le maréchal de Mac-Mahon (1) venait d'être nommé gouverneur, on peut bien dire vice-roi d'Algérie et avait demandé l'aide d'un sous-gouverneur que rendait nécessaire la multiplicité des services civils, militaires et maritimes qu'il concentrait. Le général de Ladmirault, connaissait bien les indigènes, avait su les manier; il parut à l'Empereur désigné pour cette fonction à laquelle il le nomma par un décret du 18 septembre 1865 qui le constituait en même temps chef d'état-major du maréchal.

« A cette époque, dit le général du Barail, le général de Ladmirault, bien en vue, était considéré par les généraux, ses anciens camarades, comme promis au maréchalat, autant par ses campagnes d'Afrique, que par la décision, la ténacité avec lesquelles il avait conduit ses troupes à Solférino. »

Quand le sous-gouverneur arriva en Afrique, l'insurrection était presque maîtresse de la province d'Oran et le général dut prendre immédiatement des mesures qui, si elles n'enrayèrent pas tout à fait le mouvement, parvinrent cependant à le circonscrire.

Jusqu'à Solférino, l'Empereur avait paru ignorer le général de Ladmirault, mais depuis il ne l'avait pas perdu de vue; après l'avoir nommé sénateur, le 14 octobre 1866, il le rappelait d'Algérie, en mars 1867, pour lui confier le commandement du 2e Corps d'armée à Lille et, le mois suivant, le commandement du camp de Châlons. En cette qualité, le général allait avoir à faire manœuvrer une centaine de mille hommes. Ses dispositions furent telles que, l'Empereur, se confirma dans la conviction qu'il disposait d'un habile manœuvrier. Le 11 août 1867, à l'issue de la messe militaire célébrée chaque dimanche avec pompe pendant la durée de son commandement, Ladmirault, accompagné de tous les généraux et devant l'armée disposée pour la revue reçut, de la bouche même de l'Empereur, avis de sa promotion à la dignité de grand'croix de la Légion d'honneur. Par une attention délicate, Napoléon III avait fait prévenir Mme de Ladmirault de vouloir bien, après la messe, se joindre au cortège de l'impératrice.

Les manœuvres terminées, le général reprit le commandement de son Corps d'armée, C'est là que vint le trouver la déclaration de guerre à l'Allemagne qu'il avait prévue depuis l'agrandissement démesuré de la Prusse, depuis sa victoire de Sadowa et sa conquête de toute l'Allemagne.

VI. LADMIRAULT A L'ARMÉE DU RHIN COMBAT DE BORNY

Le général de Ladmirault fut désigné pour le commandement du 4e Corps de l'armée du Rhin, composé de trois divisions d'infanterie sous les ordres des généraux de Cissey, Grenier et Latrille de Lorencez; le général Legrand commandait la division de cavalerie et le général de Lajaille l'artillerie comprenant 90 pièces de canons et mitrailleuses. En tout, le 4e Corps comptait environ trente-cinq mille hommes qui devaient se rassembler à Thionville. Le rassemblement fut long et pénible, les différents Corps n'étant pas, comme aujourd'hui, réunis en formations permanentes mais dispersés sur toute la surface du ter-

(1) Mac-Mahon. Voir *Contemporains*, n° 186.

ritoire, leur portion principale se trouvait presque toujours très éloignée du dépôt et des magasins du régiment.

Après le désastre de Reischoffen, où trente-quatre mille Français avaient pendant douze heures tenu contre cinquante, puis cent, puis cent quarante mille adversaires; la défaite de Forbach ou de Spikeren où, faute de se bien éclairer pour se bien garder, les troupes du général Frossard (2e Corps) s'étaient laissé surprendre et refouler; l'armée du Rhin ne comptant plus que les 2e, 3e, 4e, 6e Corps et la garde impériale, soit un effectif d'environ cent quatre-vingt à cent quatre-vingt-dix mille hommes, avait été mise, pour le malheur de la France, sous le commandement en chef du maréchal Bazaine.

Elle se trouvait alors cantonnée sur la rive droite de la Moselle, à l'est de Metz, entre cette ville et la petite rivière de la Nied. Suivant le plan longuement débattu et arrêté entre Napoléon III et les chefs de Corps, l'armée tout entière devait, dans le plus bref délai, passer sur la rive gauche de la Moselle pour se porter sur Châlons-sur-Marne par quatre routes dont les deux principales gagnent Verdun par Mars-la-Tour d'une part, Etain de l'autre. Par cette manœuvre, l'armée française se concentrait à Châlons, couvrait le chemin de Paris, et, par des renforts considérables, devait se trouver en mesure de s'opposer à la marche des armées allemandes. La supériorité de nos soldats, démontrée par les batailles sous Metz, devait faire le reste.

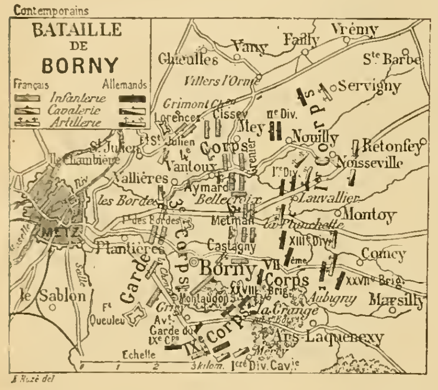
Au lieu de se conformer aux ordres de l'Empereur, le maréchal Bazaine perdit deux jours et ne commença sérieusement son mouvement que le dimanche 14 août : et ce retard favorisa singulièrement les opérations des forces allemandes.

Celles-ci, composées des première et deuxième armées, de soixante-seize mille et de deux cent treize mille hommes sous les ordres du général Steinmetz et du prince Frédéric-Charles, entraient en France par la frontière bavaroise. D'abord hésitantes, elles avaient acquis de leurs premiers succès et de leur supériorité numérique une confiance qui allait les rendre audacieuses. Dès lors, l'état-major allemand conçut le projet de s'emparer des routes de retraite de l'armée du Rhin pour la refouler sur Metz et la cerner. Le plan était dangereux, et quelle que fut l'infériorité de l'armée française en effectifs et en artillerie, il eût été facile à Bazaine de le déjouer par la seule valeur de son armée. Mais, par une aberration étrange de son jugement, sa pensée se rencontra avec celle des Allemands : lui voulait se concentrer sous Metz, eux voulaient l'y refouler.

Le 4e Corps, arrivé de Thionville sous Metz, commençait le 14 août son passage de la rive droite sur la rive gauche de la Moselle, lorsque se fit entendre le bruit du canon. En même temps arrivait de toute la vitesse de son cheval un officier d'artillerie. Il apportait la nouvelle qu'une armée allemande, celle de Steinmetz, attaquait le 3e Corps (général Decaen) et que la division Grenier, du 4e Corps, était également engagée. Sans hésiter, Ladmirault marche au canon. Depuis les échecs du début de la campagne, à la suite de marches et de contres-marches, toujours lentes et pénibles, de manœuvres incohérentes prescrites par le commandement en chef, les soldats étaient fatigués et quelque peu démoralisés. L'ordre de marcher à l'ennemi leur rendit leur bonne humeur et leur élan, et c'est avec une ardeur fiévreuse que, jetant sacs à terre, ils prirent au pas accéléré la direction de Borny.

Le 3e Corps, fort de trente mille hommes, que commandait le général Decaen et la division Grenier, de douze mille, avaient été assaillis par le général de Gotz, commandant l'avant-garde de l'armée de Steinmetz, qui bientôt, entrait en ligne elle-même. Quarante-deux mille Français se trouvaient aux prises avec soixante-seize mille Allemands disposant de cent quatre-vingt-douze canons; les Français pouvaient en opposer cent cinquante-six. Sous la direction du maréchal Bazaine, la lutte se soutenait difficilement et le général Decaen venait

d'être blessé mortellement, lorsque Ladmirault arriva sur le champ de bataille avec les deux divisions de Cissey et Lorencez. Le combat se rétablit en notre faveur, et le feu des mitrailleuses arrête les assaillants, qui, bientôt refoulés, commencent un mouvement de retraite. A 8 heures du soir, le combat paraissait terminé, lorsque l'arrivée de la division prussienne de Budritzki semble menacer d'un mouvement tournant le fort inachevé de Saint-Julien. La soudaineté de l'attaque surprend nos troupes qui se croyaient tout à fait victorieuses. Un moment, elles fléchissent sous un feu écrasant et quelque flottement se manifeste.



Mais Ladmirault n'avait cessé d'observer l'ennemi; il le laisse s'engager à fond, en même temps qu'il concentre ses forces et masque ses réserves. En masses profondes et poussant des hourrahs formidables, les Prussiens font d'abord reculer nos tirailleurs, mais, au moment favorable, Ladmirault, suivant l'expression bien imagée du général de Clérembault, fonce comme un sanglier. Il est à pied, au milieu de ses soldats du 43e régiment d'infanterie; pendant que battent les tambours et sonnent les clairons, dominant les combattants de sa haute taille, il les anime de la voix et du geste, il excite leur courage, leur donne l'exemple du sang-froid et, sous l'impulsion de sa propre ardeur, se surprend à battre de sa canne la charge sur le sac d'un soldat. Il ne perd rien des péripéties du combat pendant lequel, fait assez rare de cette guerre franco-allemande, l'infanterie française put aborder et repousser à la baïonnette les Prussiens moins alertes dans ce genre d'escrime. En moins d'une demi-heure, l'ennemi, ayant subi des pertes énormes, abandonne le plateau.

La bataille de Borny avait été chaude; les Allemands avaient perdu près de cinq mille hommes, les Français trois mille six cents, parmi lesquels le 4e Corps comptait cinquante-quatre officiers et neuf cent seize hommes.

L'affaire demeurait indécise, mais les Allemands avaient reculé et les Français conservaient le champ de bataille. Quant à Ladmirault, il avait peut-être sauvé l'armée du Rhin et la citadelle de Metz. A la nouvelle de ce demi-succès apportée par Bazaine, l'Empereur put, non sans raison, le féliciter d'avoir rompu le charme qui semblait peser sur les armes françaises. Malheureusement, le général en chef ne sut ou ne voulut pas profiter de ce retour de fortune.

VII. BATAILLES DE GRAVELOTTE ET DE SAINT-PRIVAT (16-18 AOUT 1870)

Le 15 août, Ladmirault reprenait son mouvement de retraite. Ses troupes ne marchaient que lentement sur ces routes encombrées de voitures de réquisition mal attelées, mal chargées, mal conduites. L'Empereur partait, laissant pour instructions à Bazaine de profiter des voies libres pour ramener sans délai l'armée à Châlons. Loin de se conformer à cet ordre de salut, le maréchal, demeuré seul maître, se donnait tout entier à son projet de rester sous Metz et de s'y concentrer.

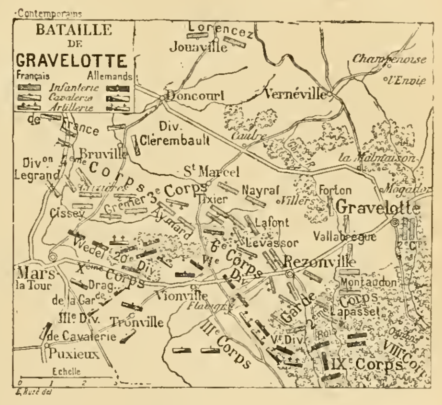
Étonnée de n'être pas poursuivie, l'armée de Steinmetz s'était reconstituée, et les généraux allemands furent bien vite convaincus que s'ils avaient été repoussés à Borny, leur défaite se transformait par l'inertie de l'armée française en succès stratégique: ils avaient retardé d'un jour la marche sur

Verdun, par contre, gagné un jour en faveur de la concentration de leurs forces.

En effet, pendant que Bazaine arrêtait la marche de retraite sur Verdun, l'armée de Steinmetz et celle de Frédéric-Charles opéraient un vaste mouvement tournant qui, de la rive droite de la Moselle, par le sud de Metz et les ponts que Bazaine avait négligé de détruire, les portaient sur la rive gauche. Elles venaient, sans être inquiétées, occuper des positions commandant l'une des routes qui, de Metz, menait à Verdun par Gravelotte, Rezonville, Vionville, Mars-la-Tour et Tronville. L'armée française occupait des positions entre cette route et celle qui, de Gravelotte, se dirige sur Verdun par Etain; le 4e Corps était en partie arrivé à Bruville, occupant l'extrémité ouest ou de droite de l'armée française; la division de Cissey ne devait le rejoindre que dans la journée et la division Lorencez, trop retardée, le soir seulement.

Le 16 août, dès le matin à 5 heures, les Allemands étaient prêts, et à 11 heures commençait, par l'attaque du 2e corps, la bataille dite de Rezonville ou de Gravelotte. Bientôt la lutte se généralise autour du village de Flavigny; nos troupes, trop inférieures en nombre, sont repoussées; les cuirassiers de la garde, que lance le général Frossard sont dispersés, le général Bataille est blessé; une brigade de hussards prussiens veut profiter de l'avantage, et une mêlée se produit, pendant laquelle le maréchal Bazaine, séparé de son escorte, enveloppé par les cavaliers ennemis, galope un moment, presque botte à botte, avec un officier prussien, et doit, l'épée à la main, se battre comme un simple cavalier. Deux escadrons français le délivrent, et la brigade des grenadiers de la garde rétablit le combat en notre faveur. En même temps, le 6e corps, détruisait presque complètement la brigade de cavalerie de Brédow, qui s'était héroïquement engagée dans une charge puissante, que les Allemands ont appelée la « Chevauchée de la Mort ». La victoire semblait se prononcer en faveur de l'armée française, mais, à ce moment, et alors que le prince Frédéric-Charles accourait à marches forcées de Pont-à-Mousson, alors que la bataille s'étendait, Bazaine, rentré à son quartier général, laissait faire ses lieutenants sans plus s'occuper des événements.

Le 4e corps continuait d'affluer à Bruville. A 11 heures, il se trouvait à la droite du 3e Corps, que commandait le maréchal Lebœuf, successeur du général Decaen. Un parti de cavalerie ennemie, lancée pour barrer sa marche, avait été dispersé à coups de canon. Des instructions sont alors demandées au maréchal Bazaine. Il ne répond pas. Son silence détermine le



général de Ladmirault à agir de sa propre initiative et, de concert avec Lebœuf, il prend la résolution d'enlever aux Allemands le bois de Tronville, centre de l'action. C'est alors que le général de Ladmirault rencontra le vieux général Changarnier (1) qui suivait les opérations de l'armée du Rhin en conseiller, peu écouté, il est vrai, du général en chef. Les deux généraux s'étaient connus en Afrique vers 1840.

— Eh bien! mon brave camarade, dit Changarnier, vous êtes donc toujours aux bonnes places?

— Je l'espère, mon cher général, répond Ladmirault; et montrant le clocher de Tronville : Ah! si j'avais tout mon monde avec

(1) Changarnier. Voir *Contemporains*, n° 74.

moi, voilà bien mon objectif. Et, de fait, la division Lorencez, retardée par l'encombrement des routes, ne put le rejoindre que vers le soir.

Le bois broussailleux de Tronville était occupé par les Allemands qui y pullulaient et s'y abritaient pour couvrir de feux les troupes du général Grenier. Ce bois fut cependant emporté à la suite d'un combat corps à corps, en même temps qu'était conquise, par la division de Cissey arrivée au pas de course, la ferme de Grizières, sur le plateau de Bruville.

En vain, voulant reprendre les positions perdues sur le plateau, le général prussien Schwartzkoppen lança-t-il sa cavalerie contre les têtes de colonnes de la division de Cissey; en vain fit-il donner tout ce qu'il possédait de troupes, engagea-t-il jusqu'à ses dernières réserves, il ne put empêcher son adversaire d'arriver sur le plateau de Tronville pour joindre ses efforts à ceux du général Grenier. Le général de Ladmirault, à ce moment, se trouva disposer d'environ vingt mille hommes.

Les Allemands paraissaient fatigués de la lutte déjà si longue; mais, vers 5 heures du soir, ils prononcèrent un mouvement général contre les hauteurs de Tronville, que, dès le début de l'action, Ladmirault avait jugées le véritable centre de l'action, celui dont la possession assurerait la victoire. Ils lancèrent six lignes de tirailleurs qu'ils firent suivre de masses profondes d'infanterie. Tout fut écrasé sous les rafales des mitrailleuses et l'incessante fusillade de nos tirailleurs..... Mais aux masses fauchées succèdent d'autres masses que les généraux prussiens lancent continuellement en avant sans souci de cette effroyable dépense de vies humaines. En moins d'une demi-heure, la 38e brigade allemande perdait soixante-quatorze officiers deux mille quarante-deux hommes, soit une proportion de 80 pour 100 d'officiers et de 43 pour 100 de sous-officiers et soldats, proportion énorme qui n'a été que bien rarement dépassée dans les plus sanglantes batailles européennes. Aux prises corps à corps avec le 57e régiment d'infanterie française, le 16e régiment d'infanterie prussienne perdait son drapeau que lui enlevait le lieutenant Chabal. Bientôt, du côté des Allemands, c'est un affreux désordre : les soldats se débandent, fuient affolés, ne reconnaissant plus ni amis, ni ennemis, et quand, passant devant les autres troupes, on leur crie :

— Qu'avez-vous fait de vos officiers?

Ils répondent : « Des officiers!..... nous n'en avons plus!.....

Sur la partie du champ de bataille où commandait Ladmirault, la victoire semblait se décider en faveur de l'armée française, et si Bazaine eût donné quelques ordres répondant, comme il le pouvait aux demandes de renfort de ses lieutenants, en hommes et en artillerie, ce jour-là, se fut probablement terminée la guerre.

Si le général français ne fit rien ou presque rien, le prince Frédéric-Charles, au contraire, agit avec la volonté tenace, absolue, de vaincre.

Pour briser l'indomptable résistance de ses adversaires, le prince engagea successivement toutes ses forces de cavalerie. Les Français répondirent par une semblable manœuvre, et c'est alors que se produisit sur le plateau de Ville-sur-Yron le plus grandiose des combats de cavalerie contre cavalerie qui n'eut de comparable que la charge de la bataille de Sedan. Pendant quelques instants, se produisit un choc de plus de cinq mille cavaliers se heurtant, tourbillonnant, se confondant, l'avantage passant successivement des Français aux Allemands pour revenir des Allemands aux Français.

Le général de Montaigu, commandant la brigade de cavalerie légère attachée au 4e Corps, venait d'être blessé et fait prisonnier, lorsque le lieutenant Niel, fils du maréchal (1), apporte au général Legrand l'ordre que lui donne le général de Ladmirault de charger sans retard, mais le général du Barrail, qui commande une division de cavalerie indépendante et se trouve près

(1) Maréchal Niel, voir *Contemporains*, n° 482.

du général Legrand, lui fait remarquer qu'il est bien tard pour charger.

— J'ai l'ordre de charger, je charge, répond Legrand.

Le colonel de l'un de ses régiments propose de préparer la chevauchée par une décharge de mousquetons. — Non, non, s'écrie Legrand, au sabre!... au sabre!... Et tous les officiers et soldats, levant d'un seul mouvement les sabres tirés tous ensemble du fourreau, répètent le cri de leur général. Avec enthousiasme, tous suivent ce chef, qui galope en avant du 3e régiment de dragons et se bat comme un simple troupier. Malgré leur héroïsme, Legrand et ses cavaliers sont repoussés. Sans se décourager, il rassemble deux escadrons de dragons et de nouveau se jette dans la mêlée. Mais, atteint d'une balle, il tombe. Presque aussitôt relevé par ses soldats, il est porté sur le bord d'un fossé où il meurt. Et la terrible mêlée se poursuit, noyée dans la poussière et la fumée, laissant à qui peut la voir l'impression et le souvenir d'un héroïque tableau dans lequel apparaissent, se mêlant et se heurtant, tous les uniformes des cavaliers de France et d'Allemagne.

Enfin, sous les feux d'une batterie de gros calibre et des tirailleurs retranchés dans les bâtiments de la ferme de Grizières, appuyant une dernière chevauchée de la brigade de dragons du général de Maubranche, les Allemands durent céder.

La bataille, acharnée et sanglante, prit fin la nuit tout à fait tombée. Les Allemands avaient engagé environ cent mille hommes, les Français cent trente-cinq mille; les premiers avaient tiré plus de vingt mille coups de canons, et leur cavalerie, si elle avait été cruellement éprouvée, avait du moins sauvé l'infanterie et l'artillerie. En tout, ils avaient perdu près de dix-sept mille hommes et les Français treize ou quatorze mille. La part du Corps Ladmirault dans l'effroyable sacrifice était considérable : elle s'élevait à quatre-vingt-trois officiers et deux mille cent quatre-vingt quinze sous-officiers et soldats. Parmi les victimes, on comptait le général Legrand et le général Brayer, commandant la première brigade d'infanterie de la division de Cissey. Frappé en même temps que son aide de camp, le capitaine de Saint-Preux, et se sentant mourir, le vaillant général s'était fait apporter le drapeau du 1er régiment d'infanterie de ligne, et, jusqu'au dernier soupir, ses yeux n'avaient cessé de le regarder.

Dans le sentiment d'être victorieux, officiers et soldats de Ladmirault avaient acclamé leur chef : lui aussi, était enthousiasmé, et c'est en termes chaleureux qu'il félicita ses compagnons d'armes, des généraux aux soldats, notamment les redoutables tireurs du 20e bataillon de chasseurs à pied.

Restée maîtresse du champ de bataille, l'armée française se promettait de compléter son succès le lendemain, lorsqu'à sa surprise indignée elle reçut du général en chef l'ordre de rétrograder sur Metz.

C'est la rage au cœur que Ladmirault dut reculer pour prendre au plateau d'Amanvillers, sur la ligne du chemin de fer de Metz à Châlons, une position purement défensive.

Les Allemands admettaient si bien l'idée d'un insuccès, que, le 17 août, ils avaient, dit-on, commencé un mouvement de recul vers la frontière. Ils l'arrêtèrent quand, l'armée française rétrogradant, ils furent certains de n'être ni poursuivis ni même inquiétés. Pendant la nuit du 17 au 18 août, leur arrivèrent de puissants renforts qui, dès l'aube du 18 août, leur permirent de reprendre l'offensive avec deux cent quatre-vingt mille hommes, alors que l'armée française n'en comptait que cent quatre-vingt-dix mille, sur lesquels, cent cinquante mille seulement furent engagés par Bazaine.

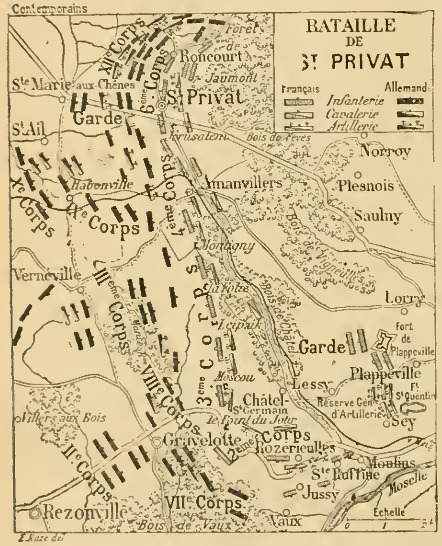
Le général Ladmirault se trouvait occuper à peu près le centre d'une ligne de bataille de treize à quatorze kilomètres de développement, ayant à sa droite, c'est-à-dire à l'extrémité Nord de la ligne, le 6e Corps de Canrobert (1), posté à Saint-Privat; à sa gauche, Lebœuf, commandant le 3e Corps,

---

(1) Canrobert. Voir *Contemporains*. n° 218.

à la suite duquel venait le 2ᵉ, et enfin, à Plappeville-sous-Metz, c'est-à-dire à plus de dix kilomètres de Saint-Privat, la garde impériale et la réserve d'artillerie.

Le jeudi 18 août, de grand matin, le Corps de Ladmirault fut surpris par le feu de quarante-huit pièces de canon, que ne tardèrent pas à éteindre les décharges répétées des mitrailleuses françaises, et, promptement mise sous les armes, l'infanterie du 4ᵉ Corps fut bien vite en situation de résister vaillamment aux assauts d'une division hessoise soutenue par trente canons.



Pendant la plus grande partie de cette journée, qui devait être décisive, le général de Ladmirault resta au milieu de ses troupes, sur un point longtemps exposé au feu de six pièces de canon que ses tirailleurs parvinrent à éteindre. Deux de ces pièces furent enlevées et ramenées dans les positions françaises. Jusqu'à 7 heures du soir, à gauche et au centre de la bataille, toutes les attaques prussiennes avaient été repoussées, les troupes allemandes avaient subi des pertes considérables et reculaient; l'armée française avait donc l'avantage sur la gauche et au centre. A Saint-Privat, c'est-à-dire à l'extrême droite, les persistants refus de Bazaine à renforcer le Corps de Canrobert par la garde et les batteries de la réserve d'artillerie compromettaient les succès déjà obtenus. Et cependant, de ce côté, la résistance du Corps de Canrobert avait été surhumaine. Assaillis par la garde royale prussienne, nos soldats l'avaient pour ainsi dire anéantie, lui mettant hors de combat cent-soixante officiers et plus de quatre mille sous-officiers et soldats. Mais quand ils virent que, malgré les avantages obtenus, Canrobert n'avançait pas, les généraux allemands tentèrent un dernier effort. Si Canrobert restait immobile sur ses positions, comme son voisin de combat, le commandant du 4ᵉ Corps, c'est que ces généraux n'avaient plus à eux deux qu'une quarantaine de mille hommes à opposer à un nombre plus que double d'adversaires; que leurs troupes étaient hors d'haleine après douze ou treize heures de combat; qu'elles ne disposaient que d'une artillerie insuffisante et que les munitions manquaient.

Ce fut d'abord par le feu continu de cent quarante-quatre pièces de canon que les Allemands préparèrent l'assaut final des positions de Canrobert, dont les troupes durent reculer sous une averse d'obus qui brûla et ruina d'une manière absolue le village de Saint-Privat, pendant qu'une division saxonne, ayant tourné par l'Ouest le malheureux village, couvrait du feu de ses lignes nombreuses et sans cesse renforcées de ses tirailleurs les troupes de Canrobert qui durent se mettre en retraite, entraînant avec elles le Corps de Ladmirault. Pendant que celui-ci demeurait morne de désespoir, Canrobert maudissait l'auteur du désastre : « Oh! la canaille, la canaille! ne cessait-il de crier. » Encore une fois, l'inertie du général en chef perdait les résultats de la valeur de l'armée : inutilement le seul Corps de Ladmirault avait perdu deux cent quarante-quatre officiers et quatre mille cinq cent soixante-trois sous-officiers et soldats. Sur un effectif de cent trente à cent quarante mille hommes engagés, l'armée française

en comptait une quinzaine de mille hors de combat, et, pour son effectif de deux cent quatre-vingt mille hommes, l'armée allemande avouait une perte de vingt et un mille combattants. Ce fut donc en vaincu que Ladmirault dut faire reculer ses troupes jusqu'au plateau de Lorry, et, sur l'ordre du général en chef, les immobiliser sous les forts de Plappeville et de Queuleu.

VIII. SOUS METZ — CAPTIVITÉ

Désormais, l'armée du Rhin était coupée de toutes communications avec la France, cernée par plus de deux cent cinquante mille Allemands qui l'enserrèrent dans une ceinture de redoutes et de tranchées garnie de six cent vingt-quatre pièces de canon. En vain, pendant le mois de septembre, Ladmirault et les autres chefs de Corps demandèrent-ils à combattre, à reprendre les routes non perdues par eux mais délaissées par Bazaine; en vain parlèrent-ils de refouler l'ennemi pour gagner les Vosges : le général en chef, s'il parut, à certains moments, se rendre à leurs désirs, arrêta toujours les élans de leur patriotisme, en n'achevant jamais les mouvements ébauchés et en ne profitant de rien, ni des circonstances, ni des occasions qui s'offraient, ni des avantages parfois obtenus. De l'état d'exaspération, les soldats tombèrent dans la torpeur.

Le 7 octobre, cependant, on parut vouloir se dégager pour prendre la route de Thionville, mais les troupes qui s'étaient en quelque sorte réveillées à la nouvelle d'une tentative de délivrance redevinrent défiantes sur l'ordre qui leur fut donné de laisser les sacs au campement. Toutefois, cette journée du 7 octobre ne fut pas sans gloire pour le Corps de Ladmirault, qui, abordant les lignes allemandes sur divers points, obtint partout l'avantage, et même enleva une batterie lorsque l'ennemi essaya de le chasser du château de Ladonchamps.

Ce jour même, Bazaine avait réuni ses chefs de Corps pour connaître leur avis sur deux questions ou sortir en combattant, ou traiter en vue d'une reddition honorable. En ce qui le concernait, le général de Ladmirault répondit simplement que ses troupes exécuteraient avec le plus énergique dévouement les résolutions suprêmes du général en chef, mais ne sauraient admettre l'idée d'une capitulation. Enfin, quand, de nouveau, Bazaine eut convoqué les généraux de Corps pour les initier aux mystères de ses négociations avec l'impératrice Eugénie et leur eut démandé s'ils répondaient de leurs troupes en vue du rétablissement de l'empire, Ladmirault eut la loyauté de répondre, en son nom comme pour ses divisionnaires, que « ses soldats ne seraient jamais des prétoriens ».

A cette époque, paraît-il, le gouvernement de la Défense nationale, qui connaissait les intrigues de Bazaine et ses pourparlers avec l'ennemi, eut la pensée de le destituer pour le remplacer par le général de Ladmirault, M. Ranc s'était offert pour essayer de traverser les lignes allemandes et parvenir jusqu'à Metz. Ce projet n'eut pas de suite. Quand, oublieux de ses devoirs, de la grandeur du dépôt qui lui était confié, et qui n'était autre que la sécurité et l'honneur de la patrie, également oublieux des prescriptions, cependant formelles, des règlements militaires, des leçons et des exemples de l'histoire, Bazaine cessa de combattre et résolut de négocier, l'ennemi le leurra, le trompa pour l'amener à l'épuisement des vivres et l'acculer à la capitulation. Une dernière fois, le général en chef de l'armée du Rhin réunit le 26 octobre ses lieutenants pour leur dévoiler la situation, et leur enjoindre de faire porter à l'arsenal de Metz les drapeaux de leurs régiments, en leur déclarant qu'ils seraient brûlés. On sait qu'il n'en fut rien; de sang-froid, ces glorieux emblèmes furent livrés aux Prussiens qui n'avaient pu les prendre; il en fut de même des canons, des armes, des munitions qui auraient dû être détruits, et dont les Allemands se servirent contre Paris et les armées de province.

Le général de Ladmirault eut-il foi dans

la parole de Bazaine, ou bien poussa-t-il l'esprit de discipline jusqu'à ses limites les plus douloureuses, toujours est-il qu'il fit porter ses drapeaux à l'arsenal. Un seul échappa, celui du 16ᵉ régiment d'infanterie prussienne, conquis à Rezonville, et suspendu aujourd'hui à la voûte de Saint-Louis des Invalides, à Paris.

Le 28 octobre, à l'annonce de la capitulation, un grand nombre des soldats de Ladmirault, saisis d'un accès de patriotique fureur, brisèrent leurs armes, et, le samedi 29, au matin, sur le plateau d'Amanvillers, par un temps sombre et pluvieux, le général prit, les larmes aux yeux, congé de ses officiers et de ses soldats. Il y eut là des scènes déchirantes d'adieux, puis ces soldats, livrés, mais non vaincus, partirent pour la dure captivité.

Le général de Ladmirault fut interné à Aix-la-Chapelle : il y resta de longs mois, morne et désolé, presque indifférent aux témoignages d'affection de ceux des siens qui étaient venus le rejoindre, suivant fiévreusement les efforts de la France, qui, ne pouvant sauver ses provinces, combattait encore pour l'honneur. « Dans l'inaction de cette vie stérile et diminuée, a dit M. de Mun, le général conservait le calme de Saint-Privat et de Rezonville. Son visage reflétait son âme; jamais physionomie n'a mieux réfléchi un caractère. Ce n'était pas un imaginatif ni un passionné, et nul n'était moins compliqué. C'était un simple et un modeste, un résolu et un soumis; en toutes circonstances il voyait promptement son devoir parce qu'il le cherchait par la voie droite; il l'accomplissait jusqu'au bout, sans arrière-pensée et comme s'il n'attendait rien au delà; il obéissait sans hésitation, sinon sans effort, aux hommes quand ils avaient autorité sur lui, aux évènements quand ils étaient plus forts que sa volonté. »

Des fautes de stratégie et de tactique lui ont été attribuées par des écrivains militaires qui ont pu, après la guerre, en juger froidement les divers incidents. Probablement ont-ils raison : les fautes sont difficiles, sinon impossibles à éviter pour qui doit se mouvoir sur un champ de bataille, surtout quand fait défaut le plan initial et que manquent les instructions du commandant en chef. Comme ses collègues, Ladmirault put dire qu'il avait conscience d'avoir fait l'impossible, tout son devoir.

IX. LA COMMUNE — LE GOUVERNEMENT DE PARIS — SÉNATEUR — LA RETRAITE

Rendu à la liberté en mars 1871, le général recevait le 9 avril le commandement du 1ᵉʳ Corps de l'armée dite de Versailles, appelée à combattre non plus l'ennemi extérieur, mais les malheureux que de criminels politiciens, complices conscients ou inconscients de l'ennemi, avaient entraînés dans leur révolte contre toutes lois, tout bon sens et tout patriotisme.

Son Corps d'armée organisé, Ladmirault, en mai 1871, opéra à l'ouest de Paris, enleva la redoute de Gennevilliers, le château de Bécon, la gare d'Asnières, fit seul, du côté de la porte de la Muette et non sans être accueilli à coups de fusil, une dangereuse reconnaissance des positions de l'armée des insurgés. Le 21 mai 1871, l'abandon de son poste par le chef fédéré et étranger Dombrowski lui facilitait l'entrée de Paris. Il s'avança alors sur Montmartre, les Buttes-Chaumont, refoula ses adversaires jusque dans Belleville où se termina cette terrible et fratricide lutte qui fit perdre à l'armée six mille hommes. Contre les malheureux pris les armes à la main, les ordres étaient impitoyables : Ladmirault sut tempérer leur rigueur, et, se refusant, ainsi qu'il le disait, à tout acte de justice sommaire, arrêta dès le début les représailles, même contre les individus en flagrant délit de résistance. Il se contenta de les livrer aux tribunaux militaires.

La guerre civile terminée, le général de Ladmirault devenait, le 1ᵉʳ juillet 1871, gouverneur militaire de Paris et en même temps commandant de la 1ʳᵉ division militaire. L'état de siège pesait encore sur la capitale comme, d'ailleurs, sur une grande partie de la France, situation qui, pour les départe-

ments de la Seine et de Seine-et-Oise, concentrait dans les mains du gouverneur toutes les affaires politiques et administratives intéressant l'ordre public.

Le 5 octobre 1872, il était nommé membre du Conseil supérieur de la guerre, pour prendre part au travail préparatoire de reconstitution de nos forces militaires, et, au mois de mai 1873, le maréchal de Mac-Mahon, ayant remplacé M. Thiers (1) comme président de la République, le général de Ladmirault recevait le commandement en chef de l'armée de Versailles, tout en conservant ses diverses fonctions.

La paix extérieure, aussi bien que l'accalmie intérieure lui rendirent assez faciles, l'exercice d'un pouvoir dont il sut d'ailleurs user avec un zèle pondéré, sans bruit, sans inutile éclat, non sans un certain libéralisme, ainsi qu'il en donna la preuve dans maintes circonstances, notamment à propos de la représentation de *Rabagas*, de M. Victorien Sardou. Sous l'Empire, Jules Simon et Charles Blanc, coryphées de l'opposition quand même, n'avaient cessé de réclamer la suppression de la censure des œuvres littéraires, mais ils l'avaient conservée en prenant le pouvoir. La pièce de *Rabagas* fut donc soumise à leur examen. L'un et l'autre étaient d'avis d'interdire la représentation de cette satire mordante des palinodies de tant de politiciens, alors arrivés. Leurs opinions de la veille les gênaient, ils renvoyèrent le manuscrit au général de Ladmirault, espérant qu'il interdirait la représentation. Le contraire se produisit : il autorisa la représentation, se réservant d'agir suivant les circonstances. Au théâtre, *Rabagas* ne suscita aucun désordre, et le gouverneur de Paris mit les rieurs de son côté.

Pendant cette période de la vie militaire du général de Ladmirault, s'ouvrit à Trianon, en décembre 1873, le procès qui allait montrer quel avait été le rôle du maréchal Bazaine pendant la guerre. Le général fut un des témoins principaux, nécessaires même, et, s'il sut évoquer de cruels souvenirs, s'il déposa contre l'homme qui jamais ne lui avait été sympathique, du moins s'efforça-t-il de demeurer absolument calme, vrai dans ses affirmations : comme chrétien et comme soldat, il lui répugnait de frapper un ennemi à terre.

Né en 1808, le général de Ladmirault atteignait en 1878 la limite d'âge du service actif; mais, comme il avait été commandant en chef de l'armée de Versailles, il fut maintenu au cadre de disponibilité des officiers généraux, position pouvant, en cas d'alerte, lui faire attribuer un emploi d'activité. Toutefois, l'heure de la retraite n'avait pas encore sonné : élu sénateur en 1876 par les électeurs du département de la Vienne; choisi comme vice-président du Sénat, par ses collègues, il conserva cette haute situation après sa réélection en 1882. Il se consacra surtout aux questions de réorganisation de l'armée et fut, dès la première heure, l'un de ces ouvriers laborieux, dévoués autant qu'expérimentés auxquels la France doit la constitution d'une armée assez forte pour en imposer à l'ennemi extérieur, en même temps qu'elle nous donnait un nouvel empire colonial. Dans cette grande œuvre on le vit voter suivant sa conscience demeurée fidèle aux doctrines d'ordre civil, militaire et religieux qui ont fait la grandeur de notre pays, ou, pour mieux dire, notre pays lui-même.

Mais, en 1891, les infirmités de la vieillesse étaient survenues; un deuil cruel venait frapper au cœur le général : Mme de Fontenay, sa seconde fille, mourait en pleine jeunesse; puis, quelque temps après, le chagrin conduisait au tombeau Mme de Ladmirault elle-même. Le général se décida alors à quitter la vie politique en se retirant de la lutte électorale, le terme de son mandat étant expiré, et tandis que les électeurs se préparaient à le renouveler. Il resta désormais confiné au château de la Fouchardière qu'il avait fait construire; il y vécut dans une retraite profonde, entouré des soins de sa famille, surtout de ceux de sa fille aînée, mariée au comte de la Rochebrochard.

(1) Thiers. Voir *Contemporains*, n° 19.

X. LA FIN CHRÉTIENNE DE LADMIRAULT

Le général de Ladmirault avait toujours été catholique, non pas seulement de par le hasard de la naissance, mais de conviction profonde et militante. Il pratiquait : en se mariant, il avait tenu à entrer dans une famille foncièrement religieuse : Mme de Ladmirault fut, en effet, une femme chrétienne dans toute l'acception du mot, de par sa foi, de par sa charité.

Comme officier supérieur, comme officier général, convaincu que, sans foi religieuse, il n'y a pas de soldats, Ladmirault facilita toujours à ses troupes la pratique des exercices religieux, sans cependant la leur imposer. Quand il bâtissait Aumale, il n'avait garde d'oublier l'église qu'il fit dédier à son patron, le grand apôtre saint Paul. Dans ses lettres écrites d'Italie, pendant la campagne de 1859, il évoque sans cesse l'idée de la protection divine pour lui comme pour ses soldats, et après Solférino, c'est à Dieu qu'il reporte sa reconnaissance pour sa rapide et heureuse guérison. Pendant son gouvernement de Paris, l'érection de l'église du Sacré-Cœur fut décidée; le général n'eut pas besoin de s'en déclarer le protecteur, on connaissait ses idées.

Lorsque, au mois de juin 1876, les fondations de l'édifice furent achevées, et que le cardinal Guibert vint bénir la première pierre, il put se convaincre que, sans mesures coercitives, Ladmirault avait su en imposer aux fauves jusque dans l'ancienne citadelle de la Commune.

Dans de telles conditions d'affirmation de foi religieuse, est-il nécessaire de dire que la fin du général de Ladmirault fut celle d'un chrétien, ferme dans ses convictions comme dans sa résignation.

« Lorsque, dit l'abbé Guyot, ancien aumônier militaire devenu curé de la paroisse, la famille, pressentant la fin prochaine de son chef, désira qu'il reçût les secours de la religion », elle chargea l'abbé de cette mission délicate :

» — Mon général, lui dit le prêtre, mon devoir est de vous parler de Dieu et votre devoir de chrétien est de m'entendre.

» — Vous le croyez, Monsieur le Curé, répondit le général, alors faites votre devoir, je ferai le mien.

» Et le lendemain, il reçut les derniers sacrements avec les plus vifs sentiments de foi et de piété. »

Le 1er janvier 1898, le général de Ladmirault put encore recevoir les vœux de ses enfants et ceux de sa petite-fille, Mlle de Fontenay; puis, ses forces déclinant de jour en jour, il s'éteignit doucement un mois après, le 1er février 1898.

Les obsèques très simples eurent lieu le 5 février, dans l'église de Sillards, sans appareil militaire, suivant la volonté du défunt formulée dans son testament. Le président de la République et le ministre de la Guerre s'étaient fait représenter; les autorités militaires du Corps d'armée, un grand nombre de compagnons d'armes du défunt, les Sœurs de Charité, les enfants des écoles religieuses qu'il subventionnait, les habitants accourus en grand nombre des environs firent au général un imposant cortège, et, sur la tombe ouverte, le comte de Mun adressa à celui sous les ordres de qui il avait servi, par qui il avait été défendu dans son œuvre de propagande religieuse parmi les classes ouvrières, un éloquent adieu.

Le 27 mai 1901, une statue du général de Ladmirault a été inaugurée à Montmorillon, sa ville natale.

En outre, à Mars-la-Tour, sur le piédestal du monument élevé à la mémoire de ceux qui combattirent pour la France, deux hauts reliefs montrent le maréchal Canrobert et le général de Ladmirault, celui-ci accompagné des généraux de Cissey et Legrand, ses énergiques lieutenants.

Le général n'a pas laissé de fils.

Paris. PAUL LAURENCIN.

BIBLIOGRAPHIE

Archives administratives du ministère de la Guerre. — *La Moricière*, par M. KELLER. — *Le 4e Corps de l'armée de Metz*, par le commandant ROUSSET. — *Le général de Ladmirault*, par J. DE LA FAYE. — Opuscule de l'inauguration de la statue du général de Ladmirault, à Montmorillon.

